This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,025,471

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

ANGERS, IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

REVUE
D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

PAR LE Dr HAMY
Conservateur du Musée d'Ethnographie

TOME TROISIÈME

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

1885

nuer ces fouilles qui donneraient maintenant, en peu de jours, des résultats très importants

Quelques jours après mon retour à Sedrata, où j'avais amené des travailleurs de la tribu des Makhadma, arrivèrent une vingtaine d'habitants de Rouissat, dont le ksar n'est qu'à quatre kilomètres. Je les embauchai également et je pus ainsi donner aux travaux une plus vive impulsion.

Un peu au nord de la mosquée, après avoir franchi une immense dune de sable qui forme le point culminant de l'emplacement sous lequel est ensevelie la ville, on apercevait quelques murs qui dépassaient le sol de quarante centimètres ; c'était le vestige le plus apparent des anciennes habitations. Je fis déblayer cet endroit et on mit au jour une maison composée de trois pièces avec la porte d'entrée sur la rue. Ces pièces étaient très petites; elles n'avaient guère que un mètre et demi de large sur trois mètres de long; mais les murs étaient ornés de rosaces et autres dessins berbères qui, sans avoir un cachet bien artistique, dénotaient la demeure d'un personnage aisé.

Une autre construction à l'ouest de la précédente, ayant été déblayée, on trouva deux grandes pièces communiquant ensemble par trois arceaux demi-circulaires formant fenêtres. L'étendue de ces pièces ne permit pas de les déblayer entièrement, mais deux pièces contiguës, qui n'avaient que un mètre cinquante de large sur deux mètres de long, furent entièrement nettoyées; elles étaient voûtées, et un petit travail de maçonnerie permit de consolider la voûte et d'en faire un abri. La seconde pièce communiquait avec la terrasse située au niveau du sol, par un escalier extérieur qui en facilita l'accès. Au bas de cet escalier je trouvai, sous trois mètres de sable, un moulin en pierre entièrement semblable à ceux dont se servent encore les femmes arabes pour moudre le blé et faire le couscous.

Un des travailleurs m'apporta même ce qu'il croyait être un

ture sans relais ou deux jours avec des relais; de Ghardaia à Ouargla, quatre jours sans eau en caravane; total douze ou treize jours pour aller. On peut revenir par Tougourt, Biskra et Philippeville.

morceau de charbon; en l'examinant, je reconnus que c'était un manuscrit carbonisé dont les feuillets étaient parfaitement distincts. En appliquant les procédés en usage à Pompéi pour la revivification des papyrus carbonisés qu'on a découverts sous la cendre, on pourrait le déchiffrer; malheureusement mes travailleurs l'avaient brisé en morceaux qu'il serait difficile de raccorder, mais je suis convaincu que des fouilles nouvelles en feraient découvrir d'autres dont la connaissance pourrait jeter un jour inattendu sur l'histoire si peu connue de ces villes détruites, au

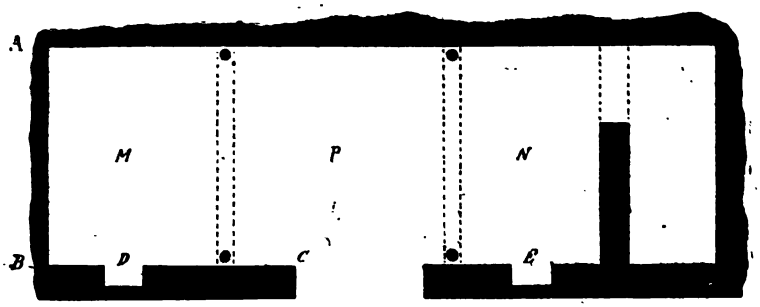

Fig. 3. — Plan d'une maison, avec inscriptions, découverte à Sedrata en 1881 [1].

sujet desquelles on ne possède que les données incomplètes qu'a si bien résumées M. Henri Duveyrier.

Un peu plus loin, vers l'extrémité ouest de la ville, les fouilles faisaient apparaître une partie de maison (fig. 3) dont les deux premières pièces ont été complètement dégagées. La première, P mesurait $2^m,34$ de large et $2^m,15$ de long. Elle était séparée de chacune des deux pièces M et N, situées à droite et à gauche par une arcade en plein cintre, supportée par des colonnes; la pièce M avait $1^m,98$ de long et la pièce N $1^m,63$ seulement; cette dernière communiquait par une porte avec un étroit cabinet. Les murs intérieurs de cette maison étaient stuqués avec soin et portaient sur la paroi B D des inscriptions arabes et sur la paroi A B des

1) Les parties M et N sont élevées d'une marche au-dessus de la partie centrale P. Les colonnes situées sur le bord des marches supportent des arcades mauresques. Le mur de façade a $0^m,39$ d'épaisseur et dans cette épaisseur se trouvent des armoires, D, E de $0^m,23$ sur $0^m,43$ de base et $0^m,43$ de haut.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. LE Dr HAMY
Conservateur du Musée d'Ethnographie,
Aide Naturaliste au Muséum.

TOME TROISIÈME
N° 1. — Janvier-Février

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1884

SOMMAIRE

Mémoires originaux :

Les villes berbères de l'Oued-Mya (fig. 1 à 18) ..... H. Tarry.
Ethnographie du Soudan égyptien. — IV. Le Fazoglou ..... A. Peney.
Décades américaines (fig. 19-22) ..... E.-T. Hamy.

Variétés :

Les Orang Outang de l'archipel Arrou ..... J.-G.-F. Riedel.
Le vase en obsidienne de Tezcoco (fig. 23-25) ..... E. Bobán.

Revues et Analyses.

Livres et Brochures : Brosselard. *Voyage au pays des Touaregs-Azdjers* (fig. 26-28) ..... H. Duveyrier.
Armieux. *Les dessins sur les rochers de Moghar, Sud Oranais* ..... Id.
Putnam. *Copper Objects from N. and S. America* E.-T. Hamy.
Hale. *The Iroquois Book of Rites* ..... H. de Charencey.
De La peyrère. *Le Japon militaire* ..... J. Montano.
Kneeland. *The wild Tribes of Luzon* ..... Id.
Grémiaux. *Les possessions portugaises dans l'Extrême-Orient* ..... Id.

Expositions, Collections et Musées.

La collection d'Ambras au Musée du Belvédère, à Vienne (fig. 29, 30) . E.-T. Hamy.
Correspondance. — **Réponses** ..... Em. Holub, Ch. Rau, Voss, Schweinfürth.
Nécrologie — Gaillardot, Geerts, Lenormant ..... E.-T. Hamy.
Bibliographie ..... Id.

CONDITIONS DE LA PUBLICATI[illegible]

La REVUE D'ETHNOGRAPHIE paraît tous les deux mois, [illegible] s in-8 raisin, de 6 feuilles d'impression, richement illustrées.

Prix de l'abonnement annuel : Paris ..... [illegible] r. »
— — Départements .... [illegible] **50**
— — Etranger ..... [illegible] »
Un numéro, pris au Bureau ..... [illegible] »

TARIF DES ANNONCES

Une page ..... [illegible] fr. »
Une 1/2 page ..... [illegible] »

Tous les ouvrages envoyés à la Revue *y seront annoncés et, s[illegible] alysés.*
S'adresser, pour tout ce qui concerne la Rédaction, au Dr HAM[illegible] [illegible]beck.

ERNEST LEROUX, ÉDITE[illegible]

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOME V

Fragments de Kandjour, recueil des livres sacrés du Thibet

traduits par LEON FEER

Un vol. in-8 de 600 pages. . . . . 20 fr.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

GA
R43
v.3

MÉMOIRES ORIGINAUX

LES VILLES BERBÈRES

DE LA VALLÉE DE L'OUED MYA

Par M. Harold TARRY
Inspecteur des Finances.

I

M. H. Duveyrier a réuni dans une notice publiée l'année dernière par la *Revue d'Ethnographie*[1] les notions historiques que nous possédons sur les villes berbères détruites de la vallée de l'oued Mya. De ces villes anciennes, il n'en reste que deux, Ngoussa et Ouargla; cette dernière est entourée de quelques misérables villages, appelés Chott, Adjadja, Rouissat et Sidikrouiled, mais, d'après un manuscrit qui m'a été communiqué au mois de janvier 1881 par le cheik de Ngoussa, descendant de la famille des anciens sultans du pays, on comptait cent vingt-cinq villes dans cette vallée au XIIIe siècle, époque de leur destruction par le caïd El-Mansour.

Les fouilles que j'ai faites aux environs d'Ouargla et de Ngoussa m'ont permis de fixer, d'une manière certaine, l'emplacement de cinq de ces villes, complètement ensevelies sous le sable, sans compter le village de Krima, perché sur la *gara* qui porte son nom, et de préciser l'ordonnance et les dimensions des habitations et des monuments, ainsi que le caractère de leur

1) Voy. *Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 203.

Tous ces progrès, qui font de notre riche oasis de Ouargla, un pays maintenant accessible aux touristes, étaient en 1881 à

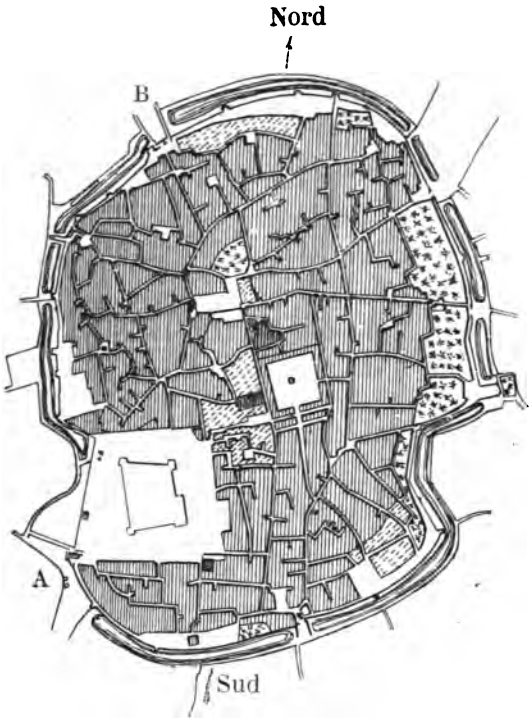

Fig. 1. — Plan de la ville de Ouargla[1] au 20,000e.

l'état de *desiderata*; mais, peut-être à cause de cela, le caractère exclusivement arabe de la ville avait quelque chose de très original, et, pendant qu'on s'occupait de me trouver des travailleurs pour mes fouilles, je résolus d'y passer quelques jours.

Je ne referai pas la description de Ouargla, elle a été faite très consciencieusement par Largeau, qui y a vécu tout l'été de 1877; mais, aucun plan de Ouargla n'avait encore été publié,

1) En A se trouve la porte Bab-es-Soulthann, par laquelle on pénètre dans Ouargla, en venant du Mzab ou du sud. En B se trouve la porte par laquelle on se rend à Ngoussa, Tougourt et Biskra. A côté de la porte A du sud, qui s'appelle maintenant porte Flatters, se trouve la Kasbah. Au milieu de la ville, on voit le marché, qui forme une place carrée.

J'ai tenu compte, dans ce plan, de quelques modifications dues aux travaux que j'ai faits, d'accord avec le Khalifa d'Ouargla, pour la création d'un quar-

les travaux partiels qui avaient pu être faits par l'autorité militaire ou par la mission Choisy étaient restés à l'état de manuscrit dans les cartons administratifs ; j'utilisai donc mes loisirs à lever le plan de la ville, dont les rues forment, dans la partie nord-ouest notamment, un dédale où il est assez difficile de se retrouver sans faire des détours inutiles.

Je donne ici une réduction au 20,000e de ce plan de Ouargla ; elle pourra être consultée utilement par les voyageurs.

II

Après être resté quelques jours à Ouargla, je repartis pour Sedrata, escorté d'une trentaine d'ouvriers, afin d'y organiser des fouilles, et d'y planter ma tente pour un séjour de quelques semaines.

En sortant de la ville par la porte du Sultan (Bab es Soulthann), voisine de la Kasbah, on traverse des jardins dépendant de l'oasis, puis un espace dans lequel il ne pousse que quelques rares palmiers ; et on arrive à ceux de l'oasis de Rouissat, situés à la distance de trois kilomètres, après avoir laissé à gauche les marabouts de Sidi ben Aroun, Sidi el Hadj Bohaofs et Sidi Man-

tier français au sud du marché, où j'ai acquis divers immeubles, à côté de *l'hôtel du Transsaharien*, nom dont l'établissement de Rosini a été baptisé. Mais, depuis que le cliché ci-dessus a été fait, le génie militaire a exécuté d'importants travaux qui changent la physionomie extérieure de la ville.

L'enceinte en pierre, qui était en mauvais état, sur un grand nombre de points, a été refaite et renforcée de quelques saillants, les fossés ont été comblés et ce foyer pestilentiel, dont la présence rendait l'oasis si malsaine aux mois de mai et de septembre, a disparu ; la Kasbah a été reliée à l'enceinte, et transformée ainsi en citadelle communiquant avec le dehors de la place.

Un puits artésien y a été creusé par l'autorité militaire en 1882, et ce fait a une importance capitale pour l'oasis, car, ce premier essai de forage artésien ayant réussi, M. le général Loysel, commandant la division d'Alger, a envoyé à Ouargla en 1883 un grand appareil de sondage avec un détachement commandé par un officier ; l'Oued Mya sera donc bientôt, sous ce rapport, aussi bien partagé que l'Oued Rihr. Enfin la Kasbah a été elle-même divisée en deux parties, dont l'une, au nord, comprend la caserne et les magasins militaires, et l'autre, au sud, l'habitation de l'Agha et de son khalifa, la maison des hôtes et le cercle des officiers.

sour, et à droite ceux de Sidi Rkhmis, Sidi Abd-el-Kader et Sidi Mnedin. Un nouveau trajet de deux mille six cents mètres à travers des agglomérations de palmiers assez espacées les unes des autres conduit de ce point aux deux seuls palmiers qui subsistent sur l'emplacement des jardins détruits de Sedrata.

Ces deux palmiers, distants l'un de l'autre de six mètres, et très élevés, se voient de fort loin et indiquent au voyageur la route de Sedrata. Ils se trouvent au milieu de dunes de sable, qui commencent deux cents mètres plus au nord, pour se prolonger jusqu'à Krima, et même plus au sud.

Enfin, deux mille six cents mètres plus loin, on arrive à la mosquée de Sedrata, distante d'Ouargla de huit mille deux cents mètres, dans la direction du sud.

Fig. 2. — Bab-es-Soulthann (la porte du Sultan), à Ouargla.

En rendant compte, dans la *Revue d'Ethnographie* de janvier 1883, de mon excursion archéologique dans la vallée de l'oued Mya, j'ai raconté (page 31) comment j'avais découvert cette mosquée, dont les indigènes eux-mêmes ne connaissaient pas l'existence. Depuis six cents ans qu'elle est ensevelie sous le sable, ce qui représente plus de vingt générations d'habitants, le souvenir s'en était perdu. Les Mozabites de Ouargla avaient seulement élevé en ce point, sur le sol, un grand tas de pierres orné de loques, ce qui constituait pour eux un *marabout* [1], parce que

1) Les marabouts élevés par les Arabes dans le Sahara se divisent en deux catégories. Ceux qui sont situés près des villes, ou à portée de matériaux de construction, consistent en une petite chambre carrée, en maçonnerie grossière, ne recevant généralement de jour que par la porte, faite en planches de palmier, et surmontée d'une coupole ronde ou kouba, également en maçonnerie, avec quatre petits clochetons informes aux angles de la terrasse qui entoure la kouba. Les cinq dont nous avons donné les noms ci-dessus sont dans cette catégorie. Parfois le tombeau du saint est placé au milieu.

Les autres, établis en plein désert, loin des puits, ne se composent que d'un tas de pierres dans lequel on plante des morceaux de bois auxquels sont attachés des haillons multicolores. Tel est le marabout de Sedrata, seule construction subsistant au-dessus des ruines.

la tradition s'était conservée parmi eux que ce lieu avait été particulièrement vénéré par leurs ancêtres ; mais ils ignoraient que ce sol fût la terrasse d'une mosquée située au-dessous.

De retour à Sedrata le 8 janvier 1881, avec les travailleurs que j'avais recrutés à Ouargla, j'en plaçai immédiatement une dizaine sur l'emplacement de cette mosquée, dont je n'avais pu mettre au jour que trois arcades, lors de mon précédent séjour sur ce point. Au bout de dix jours de travail mes ouvriers avaient réussi à déblayer complètement le périmètre intérieur, que trois rangées, de quatre piliers chacune, séparaient en vingt voûtes carrées, dans le style des deux mosquées de Ouargla. Presque tous les piliers furent mis à découvert, au-dessous de la naissance des voûtes, par l'extraction de plusieurs centaines de mètres cubes de sable rejetés au dehors. Mais ce travail fait à la main, à l'aide de mauvaises pelles et de couffins, avançait lentement, et il me fut impossible de découvrir la porte qui donnait entrée dans la mosquée ; il m'aurait fallu, je pense, descendre deux mètres plus bas, ce qui, pour cent vingt mètres carrés environ de superficie, représentait une grande dépense de temps et d'argent.

Je ne pus que constater la présence de moulures et de sculptures assez grossières à la naissance des voûtes, avec quelques inscriptions arabes sans importance ; mais, en examinant attentivement les parois et grattant avec un couteau des dessins qui y étaient incrustés, je fis tomber la couche de plâtre qui les recouvrait, et je constatai qu'au-dessous de cette couche uniforme qui tapissait les murs intérieurs se trouvait une couche plus ancienne portant des peintures et des inscriptions. Comme c'est le dernier jour, et au moment de partir, que je fis cette constatation, je me gardai bien d'en parler à qui que ce soit dans la crainte que les Mozabites ne détériorassent ces vestiges ; je replaçai même avec soin le fragment qui s'était détaché, mais je donne ici ce détail pour la première fois, dans l'espoir que parmi les lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*, il s'en trouvera quelqu'un ayant le loisir de faire cette intéressante excursion[1] et de conti-

1) De Paris à Alger, quarante-huit heures ; d'Alger à Laghouat en diligence, quatre jours et trois nuits ; de Laghouat à Ghardaia, trois jours en voi-

nuer ces fouilles qui donneraient maintenant, en peu de jours, des résultats très importants

Quelques jours après mon retour à Sedrata, où j'avais amené des travailleurs de la tribu des Makhadma, arrivèrent une vingtaine d'habitants de Rouissat, dont le ksar n'est qu'à quatre kilomètres. Je les embauchai également et je pus ainsi donner aux travaux une plus vive impulsion.

Un peu au nord de la mosquée, après avoir franchi une immense dune de sable qui forme le point culminant de l'emplacement sous lequel est ensevelie la ville, on apercevait quelques murs qui dépassaient le sol de quarante centimètres ; c'était le vestige le plus apparent des anciennes habitations. Je fis déblayer cet endroit et on mit au jour une maison composée de trois pièces avec la porte d'entrée sur la rue. Ces pièces étaient très petites; elles n'avaient guère que un mètre et demi de large sur trois mètres de long; mais les murs étaient ornés de rosaces et autres dessins berbères qui, sans avoir un cachet bien artistique, dénotaient la demeure d'un personnage aisé.

Une autre construction à l'ouest de la précédente, ayant été déblayée, on trouva deux grandes pièces communiquant ensemble par trois arceaux demi-circulaires formant fenêtres. L'étendue de ces pièces ne permit pas de les déblayer entièrement, mais deux pièces contiguës, qui n'avaient que un mètre cinquante de large sur deux mètres de long, furent entièrement nettoyées; elles étaient voûtées, et un petit travail de maçonnerie permit de consolider la voûte et d'en faire un abri. La seconde pièce communiquait avec la terrasse située au niveau du sol, par un escalier extérieur qui en facilita l'accès. Au bas de cet escalier je trouvai, sous trois mètres de sable, un moulin en pierre entièrement semblable à ceux dont se servent encore les femmes arabes pour moudre le blé et faire le couscous.

Un des travailleurs m'apporta même ce qu'il croyait être un

ture sans relais ou deux jours avec des relais; de Ghardaia à Ouargla, quatre jours sans eau en caravane; total douze ou treize jours pour aller. On peut revenir par Tougourt, Biskra et Philippeville.

morceau de charbon; en l'examinant, je reconnus que c'était un manuscrit carbonisé dont les feuillets étaient parfaitement distincts. En appliquant les procédés en usage à Pompéi pour la revivification des papyrus carbonisés qu'on a découverts sous la cendre, on pourrait le déchiffrer; malheureusement mes travailleurs l'avaient brisé en morceaux qu'il serait difficile de raccorder, mais je suis convaincu que des fouilles nouvelles en feraient découvrir d'autres dont la connaissance pourrait jeter un jour inattendu sur l'histoire si peu connue de ces villes détruites, au

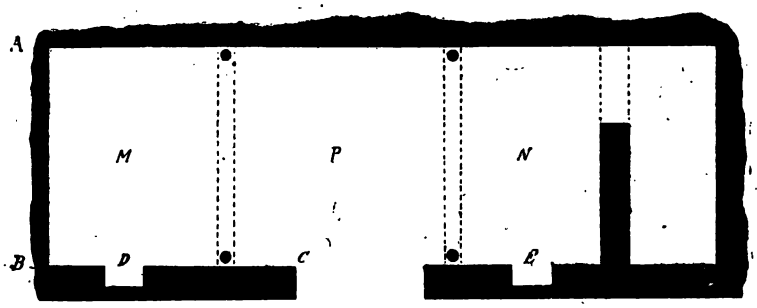

Fig. 3. — Plan d'une maison, avec inscriptions, découverte à Sedrata en 1881 [1].

sujet desquelles on ne possède que les données incomplètes qu'a si bien résumées M. Henri Duveyrier.

Un peu plus loin, vers l'extrémité ouest de la ville, les fouilles faisaient apparaître une partie de maison (fig. 3) dont les deux premières pièces ont été complètement dégagées. La première, P mesurait $2^m,34$ de large et $2^m,15$ de long. Elle était séparée de chacune des deux pièces M et N, situées à droite et à gauche par une arcade en plein cintre, supportée par des colonnes; la pièce M avait $1^m,98$ de long et la pièce N $1^m,63$ seulement; cette dernière communiquait par une porte avec un étroit cabinet. Les murs intérieurs de cette maison étaient stuqués avec soin et portaient sur la paroi B D des inscriptions arabes et sur la paroi A B des

1) Les parties M et N sont élevées d'une marche au-dessus de la partie centrale P. Les colonnes situées sur le bord des marches supportent des arcades mauresques. Le mur de façade a $0^m,39$ d'épaisseur et dans cette épaisseur se trouvent des armoires, D, E de $0^m,23$ sur $0^m,43$ de base et $0^m,43$ de haut.

dessins dont l'entaille n'avait guère qu'un millimètre ou deux de profondeur.

Les inscriptions arabes, au nombre de trois, sont encore très lisibles, en voici la traduction :

« Ceci est la destinée de Dieu. Messaoud »

« Lakhnech, que Dieu lui accorde sa bénédiction »

« Il n'y a pas d'argent. »

Les dessins représentent les sujets suivants :

Trois fantassins armés de lances, cinq cavaliers à mehari avec leurs lances; plusieurs chameaux assez bien dessinés, deux autruches, un palmier, un lion, un targûi (1) à mehari, emmenant un prisonnier, circonférences concentriques.

En tous cas, la maison étant complètement ensevelie sous le sable, et les inscriptions et dessins se trouvant à deux et trois mètres au-dessous du sol, on peut affirmer qu'ils datent de plusieurs siècles; ils ont tous été mis à découvert en ma présence, c'est moi qui enlevai la dernière couche restée adhérente au mur, lorsque la fouille avait été effectuée.

A l'extrémité opposée de Sedrata, vers la limite est, je crus reconnaître une vaste enceinte carrée qui pourrait bien appartenir à un monument. Peut-être est-ce à cet endroit que se trouve le temple dont parle Largeau et où il a recueilli un fragment de rosace sculptée; bien que j'y aie fait travailler plusieurs ouvriers pendant quatre ou cinq jours, je n'y ai rien trouvé qui méritât une mention. On ne se figure pas ce qu'il faut remuer de mètres cubes pour désensabler une chambre de quatre mètres de haut.

Plusieurs points d'attaque n'avaient donné qu'un résultat insignifiant; comme il fallait aller presque au hasard faute de vestiges apparents au-dessus du sol, il arrivait parfois qu'on déblayait un mur du côté extérieur qui donnait sur la rue; cela ne procurait aucun résultat utile, et comme le sable avait été rejeté forcément du côté opposé qui était le côté intérieur autrefois habité, celui qu'il aurait précisément fallu dégager, le travail était perdu et il fallait rouvrir un chantier autre part.

1) *Targûi* au singulier fait *Touareg* au pluriel.

III

En me dirigeant à l'ouest de Sedrata, après avoir traversé un espace vide où il n'y a évidemment jamais eu de constructions, je trouvai une seconde ville, à un kilomètre de distance, et l'une des premières fouilles que j'y fis moi-même de mes mains, accom-

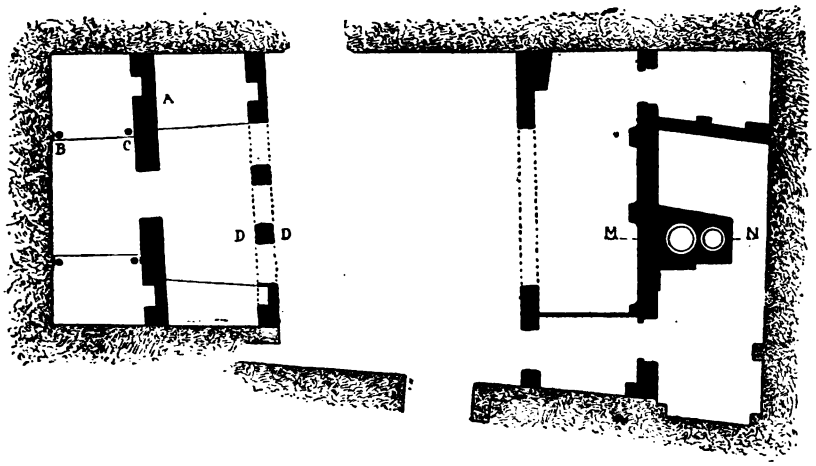

Fig. 4. — Plan d'une maison fouillée dans la ville à l'ouest de Sedrata.

pagné de mon cavalier Bachir ben Chergui, de la tribu des Larbaa, me mit sur la trace d'un bandeau sculpté, en forme de corniche, qui se trouvait à vingt centimètres au-dessous du sol. Je fis dégager cette corniche qui me donna le périmètre intérieur d'une chambre, séparée en trois parties par deux arcades que supportaient deux couples de colonnes, B, C. La découverte de ces colonnes me faisant supposer que cette maison était plus importante que celles déjà trouvées, j'y mis une quinzaine d'ouvriers et je la fis déblayer jusqu'au sol. Le dessin ci-dessus en donne le plan exact (fig. 4).

A gauche sont deux pièces dont le sol est dallé ; la première où sont les colonnes dont il vient d'être parlé et dont la fig. 5

donne exactement l'aspect actuel, communique avec la seconde par une arcade qui subsiste encore, et la seconde communique avec la cour par trois arcades de forme mauresque supportées par des pilastres cannelés (fig. 7).

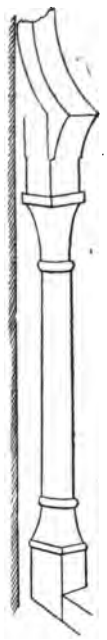

Fig. 5. — L'une des colonnes B du plan ci-dessus.

De l'autre côté de la cour se trouvent quatre autres pièces ; l'accès de la plus grande devait avoir lieu également par trois arcades, comme du côté opposé ; mais elles se sont écroulées et il ne reste que les bases des colonnes rondes qui les supportaient. Dans la pièce qui se trouve plus à droite on voit deux magasins à dattes, ce sont deux grandes jarres M, N, encastrées dans un massif de maçonnerie qui avance au milieu de la pièce ; la plus grande jarre a quatre-vingts centimètres d'ouverture, la plus petite soixante. La fig. 6 ci-jointe représente la coupe de ces magasins. Plusieurs niches, rondes ou carrées, existent dans les murs, à une hauteur de un mètre cinquante à deux mètres ; elles servaient peut-être d'armoires aux habitants.

La pièce à colonnes, dans la partie supérieure de laquelle court la corniche placée au-dessus des arcades, a six mètres soixante-quatorze de long sur un mètre quatre-vingt-dix-sept de large dans un bout, et deux mètres trente et un à l'autre bout ; en général les constructions de ces villes berbères ne sont pas quadrangulaires, et les angles droits ainsi que les murailles parallèles y existent rarement.

Les colonnes ont de quarante-cinq à cinquante centimètres de circonférence et les pilastres de quarante-cinq à cinquante centimètres de côté ; l'ensemble de la construction a dix-sept mètres quatre-vingts d'un bout à l'autre.

J'ai fait recouvrir d'un toit, en troncs de palmiers, les deux premières pièces qui ont ainsi été rendues habitables ; malheureusement cette toiture a été mise pendant un voyage que je suis allé faire dans le sud. Il n'en résulte pas moins un abri pour le voyageur, abri que j'ai habité pendant plusieurs jours.

A cent cinquante pas de la maison que nous venons de décrire, j'en ai déblayé une autre composée de trois pièces longues (A, B, C, fig. 8) et de deux petits magasins dont les voûtes subsistent encore.

L'ensemble de la construction a neuf mètres trente de long sur quatre mètres vingt-cinq de large ; l'un des magasins voûtés (D) à un mètre quarante sur un mètre trente-cinq-centimètres environ ; l'autre est encore plus petit, quatre-vingt-treize centimètres sur quatre vingt-cinq ; au-dessus de ce dernier passe l'escalier (E) dont les marches, très hautes, subsistent encore et qui conduisait à la terrasse.

A quelques mètres de distance se trouve une autre maison dans laquelle j'ai fait déblayer une grande chambre en forme de trapèze, ayant à droite et à gauche deux grandes jarres de cin-

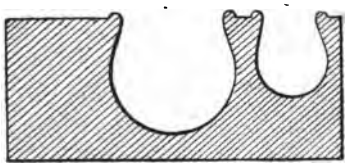

Fig. 6. — Coupe du magasin à dattes, M, N.

quante centimètres d'ouverture pour emmagasiner les dattes; ces jarres sont encastrées dans des massifs en maçonnerie de un mètre de côté, comme dans le dessin donné plus haut (fig. 6).

Il est probable que la plupart des maisons de Sedrata étaient pourvues de ces jarres dans lesquelles on emmagasinait la récolte de dattes après l'avoir bien tassée; on en trouve encore de semblables à Ouargla.

Tels sont les résultats obtenus après quinze jours de travail consécutifs. Ils ne sont pas en rapport avec ce qu'ils m'ont coûté.

Je n'ai pas tardé à me rendre compte que j'avais entrepris une tâche au-dessus des forces d'un simple particulier, agissant avec ses seules ressources, mais je voulais au moins faire la preuve que le gouvernement aurait intérêt à continuer ces fouilles et à faire revivre les villes détruites.

A Pompéi, où la situation matérielle est exactement la même,

c'est un intérêt scientifique et historique seul qui a décidé le gouvernement italien à rechercher la ville ensevelie sous les cendres.

A Sedrata, c'est l'œuvre de la colonisation qui est en jeu. Ces millions de palmiers qui ont été détruits en 1274 par les Arabes, on pourrait les replanter, puisque l'eau coule toujours au-dessous du sol, ainsi qu'en témoignent les puits artésiens de Ouargla. Les maisons destinées à l'habitation des cultivateurs futurs existent, incomparablement plus belles que celles de nos ksours actuels ;

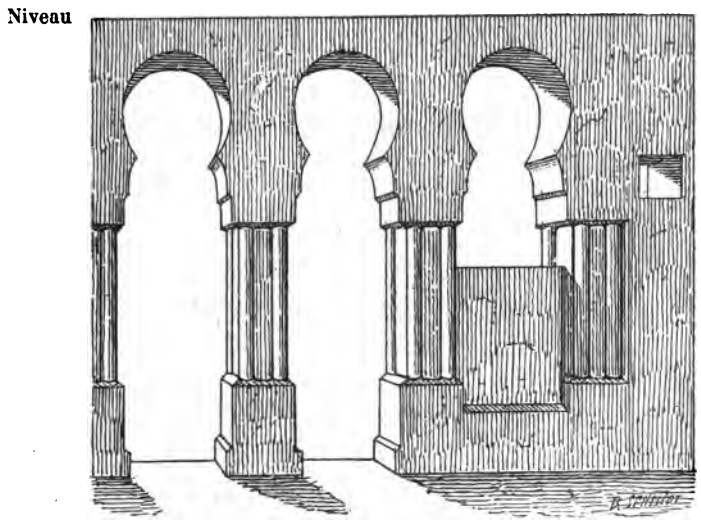

Fig. 7. — Perspective de la maison dont le plan se voit fig. 4; Vue de la cour intérieure.

il ne s'agit que de les désensabler, et de refaire les terrasses qui se sont écroulées sous l'action des intempéries.

J'avais choisi une trentaine de points d'attaque, pour la découverte de la ville mystérieuse que personne n'avait vue; la moitié dut être abandonnée comme ne pouvant conduire à aucun résultat, car les vestiges de Sedrata sont si effacés qu'il fallait deviner les endroits propices; sur les quinze maisons que j'ai découvertes, la moitié seulement mérite une description, notamment la mosquée, dont je n'ai dégagé que la partie supérieure, et les deux maisons à colonnes, que j'ai fouillées jusqu'au parvis.

Et encore, que de difficultés pour arriver à ce résultat!

IV

En premier lieu, les difficultés politiques. Lorsque les Mozabites de Ouargla ont appris que j'avais découvert une mosquée, la mosquée de leurs ancêtres, ils ont revendiqué leurs droits de priorité; leurs chefs sont venus examiner les travaux, et m'ont soumis à un interrogatoire, pour savoir si j'entendais me préva-

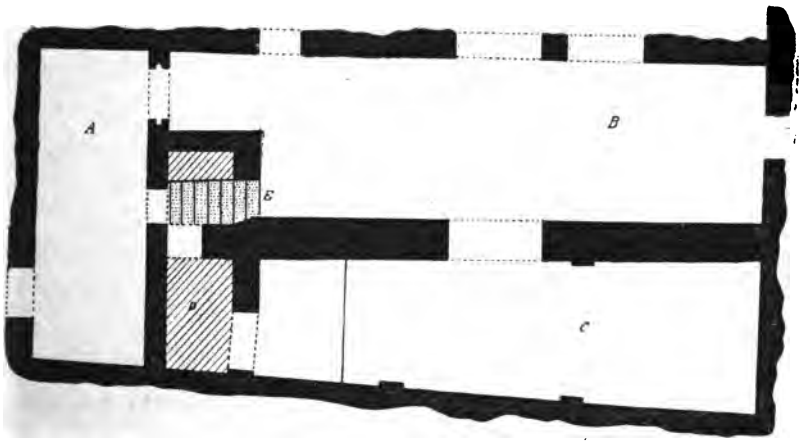

Fig. 8. — Plan d'une autre maison, voisine de la précédente.

loir de mes découvertes, et me déclarer propriétaire des maisons mises au jour.

En France, on rirait de pareilles prétentions, car la prescription trentenaire a été atteinte *vingt fois*. Mais j'étais en territoire de commandement, c'est-à-dire dans un pays où la population indigène est considérée, jusqu'à preuve contraire, comme propriétaire exclusive du sol et des eaux, sans égard pour les droits de l'État, et où l'élément civil, assez mal représenté d'ailleurs lorsqu'on s'avance loin dans le sud, n'est vu qu'avec défiance, les voyageurs instruits étant considérés eux-mêmes comme des *gêneurs*.

A l'appui de ce que je viens d'exposer, et pour montrer combien l'intervention du gouvernement est nécessaire pour que ces fouilles puissent être continuées sans entraves, je citerai un document officiel.

Lorsque je me fus rendu compte du bien immense qu'on pouvait faire au pays en revivifiant ce sol qu'on a laissé envahir depuis six siècles par les sables du Sahara, je demandai au Gouverneur général la concession d'une certaine étendue de terrain, afin de fixer les dunes par des plantations, et de faire jaillir les eaux souterraines, par des sondages artésiens, dans les parties où les sables ne s'étaient pas amoncelés.

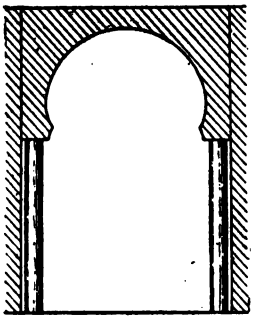

Fig. 9. — Une arcade de la maison dont le plan est représenté dans la fig. 8.

Le chef du bureau arabe de Laghouat, à qui cette demande fut transmise, dut donner son avis à l'autorité supérieure, et, après une enquête qui a duré dix-huit mois, voici en quels termes il s'est exprimé :

« Les djemaas des Beni Thour et des Makhadma, sondées sur leurs dispositions à ce sujet, ont répondu par la lettre dont copie est ci-jointe, qui ne laisse aucun doute sur les droits que ces tribus *croient* avoir sur les terrains demandés en concession par le pétitionnaire.

« Outre ces droits, *absolument indiscutables*, il y en a d'autres, tout aussi fondés que les premiers, et tout aussi respectés et respectables que ceux-ci.

« Nous voulons parler des droits qu'ont les Mozabites à la propriété d'une notable partie des terrains demandés.

« Sur cette portion de l'emplacement en question s'élèvent, en effet, les ruines des anciennes cités mozabites de Melika et Sedrata, villes-mères d'où sont parties les colonies qui ont fondé le Mzab.

« Quoique ruinées, les mosquées de ces anciennes métropoles des Kharedjinne n'en sont pas moins restées des lieux saints, et, chaque année, les Mozabites viennent en pélerinage y pleurer, comme les Juifs sur le temple de Jérusalem.

« Ouargla, du reste, a été longtemps au pouvoir des sultans Kharegjites (secte à laquelle appartiennent les Beni-Mzab); aussi peut-on, avec raison, *considérer comme fondées les prétentions* que ces mêmes Beni-Mzab peuvent avoir, à l'heure actuelle, sur les terrains qui leur ont appartenu jadis. »

« *Enlever ces terrains à leurs anciens propriétaires, ce serait,* non seulement, *un déni de justice*, mais ce serait encore froisser, sans utilité aucune, toute une population éminemment remarquable et intéressante par ses aptitudes commerciales et dont le concours nous est des plus précieux. »

Je n'ai pu résister à la tentation de citer ce document qui montre bien à quel point de vue se placent ordinairement les bureaux arabes, dans l'instruction des demandes relatives à la colonisation de l'Algérie. Si les descendants d'une des douze tribus d'Israël se mettaient en tête de réclamer les ruines du temple de Jérusalem au sultan ou au khalife, pour suivre l'auteur du rapport que je viens de citer, dans sa comparaison dont je reconnais l'exactitude, le gouvernement intéressé hausserait les épaules, et, s'ils réclamaient aux tribunaux contre ce *déni de justice*, les juges leur riraient au nez évidemment.

Mais en Algérie, et particulièrement en territoire de commandement, de pareilles *prétentions*, puisqu'on les a justement qualifiées ainsi, émises par les Mozabites, paraissent plutôt légitimes qu'exorbitantes à l'autorité militaire, et il y a en France une « Société protectrice des Indigènes » inspirée par les bureaux arabes, qui crierait également à la spoliation, si le Ministre de l'Instruction Publique, faisant droit à notre demande, prenait possession, au nom de l'État, des villes que j'ai découvertes, pour les classer parmi les *monuments historiques*, afin de conserver

le souvenir de cette civilisation brillante, aujourd'hui disparue, que les populations berbères de la vallée de l'Oued Mya n'ont pas su importer au Mzab, lorsqu'elles s'y sont réfugiées.

Au surplus, la question politique n'a pas ici l'importance que les bureaux arabes se sont plu à lui donner, car les délégués mozabites qui sont venus visiter la mosquée de Sedrata, au moment des fouilles, se sont bornés à une affirmation platonique de leurs droits de propriété, et lorsque, six semaines après, j'ai rendu compte de mes travaux au grand chef religieux du Mzab, en présence des tolbas assemblés dont la mosquée de Beni-Isguen, il ne m'a adressé que des remerciments[1].

Mais j'avais à lutter contre des difficultés d'une autre nature. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé de faire un double travail parce que les ouvriers avaient rejeté le sable précisément du côté où il y avait le plus d'intérêt à continuer une excavation commencée !

J'avais toujours quinze ou vingt chantiers fonctionnant à la fois, sur une étendue de plusieurs kilomètres carrés, et pas un contre-maître assez intelligent pour me suppléer ; il fallait donc que je me transportasse sans cesse d'un chantier à un autre, et quand j'avais fini cette tournée qui durait de deux à trois heures, il me fallait la recommencer, dans la crainte que mes ouvriers ne fissent quelque sottise, comme celui qui m'avait réduit en poussière un manuscrit, en le prenant pour un morceau de charbon.

Remuer du sable pour découvrir des colonnes et des sculptures était une chose qui surpassait leur intelligence ; ils ne comprenaient ce travail que par la recherche d'un trésor, qui en était, selon eux, le motif secret, et, en dehors du trésor caché, rien n'était capable de les intéresser.

1) Voir le *Journal officiel* du 22 mai 1882, page 2743.

V

Il y avait en effet un trésor caché au-dessous de ces ruines, et je fus bientôt obligé de le chercher et même d'y concentrer momentanément toute mon attention.

Ce trésor, c'est l'eau qui fécondait autrefois ce sol, et suffirait à changer ces solitudes en de riants jardins.

J'ai dit en effet plus haut que les gens de Rouissat et ceux de la tribu des Makhadma, qui étaient venus travailler sur mes chantiers, et qui campaient auprès de ma tente, avaient mis pour condition, indépendamment d'un salaire quotidien, que je leur fournirais l'eau pour leurs repas et leurs ablutions.

La nourriture, en effet, inquiète peu ces gens, qui se contentent d'une tranche de ces gâteaux de dattes empilées dans les jarres ou dans les peaux de bouc, mais *l'eau* est, dans le Sahara, la préoccupation principale et constante des habitants ; pour les voyageurs, c'est une question *de vie ou de mort.*

Le puits le plus voisin était à trois kilomètres au nord, un peu au delà des deux grands palmiers dont j'ai parlé, mais c'était un simple trou dans le sable creusé par le propriétaire de quelques jeunes palmiers pour l'arrosage de son jardin ; si un passant pouvait y boire, on n'avait pas le droit d'aller y remplir des tonneaux : il eût été vite tari.

L'oasis la plus voisine, celle de Rouissat, où l'on pouvait se procurer de l'eau, était à quatre ou cinq kilomètres. Aussi, pour tenir mes engagements, j'avais organisé entre Ouargla et Sedrata un service au moyen de deux chameaux pour mon approvisionnement d'eau.

Mais le nombre de mes ouvriers augmentait chaque jour, et, d'un autre côté le service laissait à désirer au point de vue de la régularité ; un jour même, je fus obligé de déjeuner sans une goutte d'eau et de me passer de café.

Cela devenait intolérable; je résolus de creuser un puits pour mon alimentation et celle de mes hommes.

Mohamed bou Mbarek, de la tribu des Makhadma, qui était un de mes meilleurs travailleurs, et qui était venu dès le premier jour, s'offrit avec son frère à creuser un puits à la mode du pays. J'acceptai et nous convînmes d'un prix à la tâche, tant par mètre de profondeur.

Une ouverture circulaire d'un mètre de diamètre fut faite à un endroit choisi attentivement, le sable extrait, et l'opération conduite avec célérité. A trois mètres de profondeur, on rencontra une couche de pierre; mes ouvriers n'avaient qu'une petite pioche arabe; il fallut abandonner le travail et recommencer à un autre endroit.

Cette fois, on rencontra la même couche de pierre à quatre mètres trente. Je demandai au Khalifa de Ouargla de me prêter un appareil de *puits instantané* que Flatters avait laissé à la Kasbah; les tiges furent emmanchées, mais il n'y avait pas d'outil pour frapper sur la tête de l'appareil. Je dus une seconde fois renoncer à l'entreprise.

Je songeai alors à retrouver les anciennes sources. Des vestiges intermittents indiquaient sur certains points la trace des anciennes seguias, et, sur quelques points, j'avais remarqué des éboulements du sol qui paraissaient correspondre aux regards d'anciennes *foggaras*, sorte de canaux souterrains dans lesquelles les eaux coulaient à l'abri de l'évaporation lente que produisent les rayons solaires dans ce pays. Les gens de Rouissât assuraient qu'autrefois leurs pères avaient recherché les sources; on avait trouvé l'eau, mais, personne n'ayant voulu faire la dépense nécessaire, et l'oasis étant éloignée, les travaux avaient été abandonnés.

On ne paraissait d'ailleurs pas très disposé à me faciliter mes recherches, dans la crainte de voir des étrangers venir s'établir dans le pays; en outre les puits attirant les rôdeurs, les gens du désert sont plus disposés à combler ceux qui existent qu'à en creuser de nouveaux.

Enfin, après avoir passé une journée entière à examiner les

environs; dans un rayon de deux kilomètres, je fixai mon choix sur un emplacement qui avait attiré mon attention. C'était une dune de quatre mètres de haut et de six de large, surmontée d'un jujubier magnifique, le plus touffu qui existât dans la vallée; autour de la dune plusieurs pierres, rangées symétriquement, semblaient indiquer qu'il y avait eu là autrefois quelque construction.

Je me figurai, je ne sais pourquoi, que, si ce jujubier était si vigoureux, c'était parce que ses racines devaient plonger dans un sol humide, et, pressé que j'étais de trouver de l'eau, je n'hésitai pas à mettre à cet endroit vingt-cinq ouvriers.

Je fis commencer par creuser près des pierres; on en découvrit d'autres, formant comme une sorte d'enceinte elliptique dont le grand axe pouvait avoir douze mètres; mais aucun enduit ne recouvrait ces pierres; ce n'était pas un mur, je fis abandonner les fouilles dans cette direction et ordonnai d'enlever la dune.

Afin d'intéresser les indigènes à ce travail, j'attachai mon mouchoir à une branche du jujubier en leur disant que c'était un arbre marabout et qu'on devait l'enlever avec précaution et en mettre les morceaux de côté.

Le lendemain la dune était presque entièrement enlevée et le buisson ne tenait plus que faiblement par les principales racines.

Après la prière de trois heures, pendant que j'étais sur mon chantier, occupé à surveiller mes hommes, je vis arriver trois vieillards de Rouissat, qui se mirent à considérer attentivement le travail, et, au bout d'une demi-heure, après s'être consultés, s'avancèrent vers moi :

« Tu fais du bien dans le pays, me dirent-ils, tu paies bien tes travailleurs, aussi nous serions fâchés que tu fisses un travail inutile, car tu mérites d'être récompensé de tout le mal que tu te donnes; nous croyons qu'il n'y a pas d'eau en cet endroit. En tous cas, au lieu de chercher en un point où il y avait une dune élevée, tu aurais mieux fait de creuser en un point où le sol est le plus bas possible. Si tu veux nous suivre, nous t'indiquerons un endroit où, quand nous étions enfants, on a trouvé l'eau.

Je remerciai ces braves gens et les suivis. Ils me conduisirent à un point situé à mille huit cent mètres au sud-est de celui où je faisais travailler et m'indiquèrent une sorte de dépression où le sol était parfaitement uni; de distance en distance on voyait des trous pouvant donner passage à un homme, qui paraissaient correspondre à un même conduit souterrain.

Les vieillards qui m'avaient conduit là étaient accompagnés d'une dizaine d'ouvriers munis de pelles et de couffins, qui demandaient à travailler. Je les installai, en les chargeant de déboucher les ouvertures à demi ensablées qu'on apercevait, de pénétrer dans la foggara, si c'était possible, et de faire un grand trou au point le plus bas. Je leur adjoignis dix autres ouvriers pris sur l'autre chantier, mais comme je m'intéressais à ce dernier travail, j'y laissai une quinzaine d'hommes et j'allai revoir mes fouilles de Sedrata.

Le lendemain, dès que ma première tournée dans les deux villes fut achevée, et que j'eus donné les indications nécessaires pour la journée, je revins visiter les travaux de recherches d'eau.

Sur le chantier ouvert en dernier lieu, on était entré par plusieurs points dans l'intérieur de la foggara, mais on y avançait lentement : le grand trou continuait à être creusé sur un diamètre de trois mètres. C'était un travail de longue haleine, il fallait de la patience.

J'arrivai à l'autre chambre au moment où, après avoir enlevé les dernières racines du jujubier et dérasé complètement la dune, les ouvriers, arrivés à un mètre au-dessous du sol, cherchaient à enlever deux rangées de pierres qu'ils venaient de découvrir.

Je fis mettre du monde sur ce point, et bientôt apparurent deux autres rangées de pierres perpendiculaires aux premières, le tout formant un carré régulier de deux mètres de côté.

Les pierres étant solidement reliées les unes aux autres, je fis creuser à l'intérieur du carré; et bientôt je pus me convaincre que les murs se prolongeaient verticalement.

Était-ce un ancien puits? Avait-on essayé à dessein de me détourner de ce travail pour me mettre sur une fausse piste? Ce

n'était pas probable ; les gens qui étaient venus me trouver m'avaient paru de bonne foi, d'ailleurs ils m'avaient indiqué un endroit où l'eau avait évidemment coulé, puisqu'il y existait une foggara. Quoi qu'il en soit, je dormis peu ce jour-là.

Le jour suivant, j'étais sur le chantier au point du jour, et j'y restai jusqu'à midi ; mon serviteur dut venir m'avertir que l'heure du déjeuner était passée depuis longtemps. Mais j'avais assisté à un travail bien intéressant pour moi ; le mur vertical se prolongeait sous le sol, et on était arrivé à deux mètres de profondeur ; j'avais fait faire un plancher provisoire avec des troncs de palmier et avec des cordes, les ouvriers d'en haut remontaient les couffins pleins de sable que remplissaient ceux d'en bas. Le soir, au coucher du soleil, lorsque je rentrai à ma tente, harassé, après avoir visité tous mes autres travaux et fait réparer nombre de bêtises qui avaient été commises, les ouvriers du puits m'apportèrent, avec de grandes démonstrations de joie, une boule de *sable mouillé*. On arrivait enfin à l'eau, sans avoir eu à percer cette maudite couche de pierre qui avait entravé mes premières recherches.

Le problème était donc résolu.

Le travail fut continué activement : le lendemain toute la journée, l'eau apparut peu à peu, et, le soir, c'est une *peau de bouc pleine d'eau* qu'on m'apporta ; je la filtrai et la goûtai, elle était excellente.

Dès lors, je fis cesser mes convois d'eau sur Ouargla ; mes ouvriers et moi-même nous nous abreuvâmes à *l'ancien puits de Sedrata*.

La découverte était plus importante que je ne l'avais espéré. Avant d'arriver au niveau de l'eau, mes ouvriers avaient trouvé l'ouverture de l'ancienne foggara qui, de ce puits, se dirigeait dans la direction de Ouargla, ils avaient cheminé dans cette galèrie souterraine pendant plus de quatre-vingt mètres, et, en suivant sa direction sur une longueur de plusieurs kilomètres, je retrouvai plusieurs regards par où on pouvait y descendre. Ce devait être un *puits jaillissant* que j'avais découvert, et, persuadé que dès lors il serait facile de retrouver la nappe artésienne, et

de la faire couler peut-être jusqu'à Ouargla, comme dans les temps anciens, j'écrivis au gouverneur général pour lui faire part de ma découverte [1] et lui demander de vouloir bien mettre à ma disposition un des appareils de sondage qui se rouillaient dans les magasins des bureaux arabes, à Djelfa, à Laghouat ou en d'autres localités.

VI

Une fois rassuré du côté de l'approvisionnement de l'eau, et mes chantiers de Sedrata prenant bonne tournure, je résolus d'aller visiter la gara de Krima, dont la plateforme avait été habitée autrefois, et où j'espérais trouver des ruines intéressantes.

Un des vieillards qui était venu de Rouissat m'indiquer le second endroit où j'avais fait faire des recherches d'eau (recherches que je fis cesser quand j'eus découvert l'ancien puits de Sedrata, car tout cela finissait par me coûter fort cher), m'avait dit qu'il était né à Krima et avait passé les premières années de sa vie, jusqu'à l'âge de sept ans, dans le village qui occupait le sommet de la gara.

Je m'acheminai donc vers ce point, un jour que le soleil n'était pas trop ardent. A la distance de deux cent soixante mètres à partir de la mosquée de Sedrata, on rencontre des dunes de sable pendant environ seize cent douze mètres, puis dans les cent mètres restants, on n'a plus à en traverser que quatre, séparées les unes des autres par des intervalles de deux cent cinquante, trois cent quatre-vingts, soixante et soixante-dix mètres. Enfin à trois cent quatre-vingts mètres plus loin, on arrive au pied de la *gara de Krima*, après avoir parcouru, à partir de Sedrata, une distance de cinq mille cinq cent mètres.

On a dit plus haut que la distance de Sedrata à Ouargla est de

1) Cette lettre a été publiée dans le journal l'*Akhbar*, d'Alger, du 30 janvier 1881.

huit mille deux cents mètres; comme Ouargla, Sedrata et Krima sont à peu près en ligne droite, il en résulte que la distance de Krima à Ouargla est de treize kilomètres et demi, à deux cents mètres près. Vue de Ouargla, la gara, qui se dessine sur l'horizon comme une table isolée, semble moitié plus près. La pureté de l'air dans ces régions, à laquelle l'œil s'habitue difficilement, rapproche beaucoup les distances.

Mon baromètre à mercure marquait 747 mm. en bas de la gara

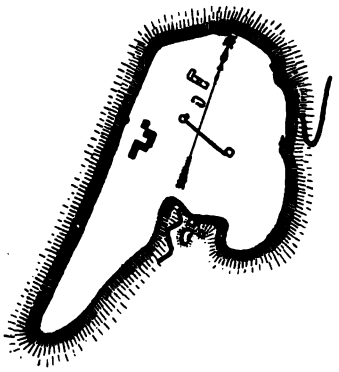

Fig. 10. — Plan au 20,000e de la gara de Krima.

et 740 en haut; la hauteur de la plate-forme peut donc être évaluée à soixante-dix ou soixante-quinze mètres. J'en ai fait le levé que je reproduis ici à la même échelle que le plan de Ouargla.

La face ouest, qu'on longe lorsqu'on se dirige vers le sud, ainsi que la façade nord, sont complètement *verticales*, la gara n'est accessible qu'en deux points où l'accumulation des sables permet d'aborder ce rocher de grès; du côté est, il y a une sorte de sentier, dans lequel on enfonce à chaque pas, et qui conduit péniblement à une sorte d'escalier, en haut duquel se trouvait, il y a peu d'années, la porte de la ville. Largeau l'a vue en 1877[1].

1) *Le pays de Rirha*, page 198 : « On monte par un étroit et rude sentier en colimaçon, et l'on arrive au sommet, après avoir passé sous une porte cintrée dont l'approche est défendue par un mur percé de petits créneaux. Cette porte, dont l'état de conservation frappe au premier abord, a été construite il y a 70 ans environ... »

Elle n'existait déjà plus en 1881 ; il n'en restait qu'un pilier sans caractère.

Du côté sud, des éboulements successifs du rocher de grès, qui s'est désagrégé, et dont d'énormes morceaux ont roulé jusqu'à mi-pente, ainsi que l'accumulation des sables que le vent dominant pousse dans cette direction, permettent d'aborder la crête en escaladant la montagne de sable. La gara était habitée autrefois par les Berbères, qui s'y étaient réfugiés pour échapper aux razzias des Arabes et des Touaregs ; mais c'était plutôt une forteresse qu'une ville ; aussi n'y trouve-t-on aucune ruine offrant le moindre intérêt.

Toutes les constructions qui y subsistent encore, et dont les murs ne dépassent pas la hauteur d'un mètre, sont faites simplement avec des pierres sèches juxtaposées sans ciment ni enduit intérieur.

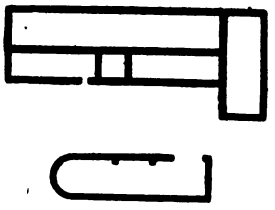

Fig. 11. — Plan au 500e des maisons de la gara de Krima.

Nous donnons ci-dessus le plan de deux de ces maisons. L'une ne se compose que d'une seule pièce de deux mètres à deux mètres vingt de large terminée par un demi-cercle, du côté opposé à l'entrée. L'autre se compose de trois pièces, longues et étroites, dont l'une a été divisée en plusieurs compartiments ; la largeur de certaines d'entre elles ne dépasse pas un mètre soixante. La longueur de la plus grande est de treize mètres. L'emplacement de ces deux maisons, au nord de la gara, est indiqué sur notre plan d'ensemble ainsi qu'un groupe d'autres masures à l'est ; il reste également quelques fragments de mur sur le bord de la gara.

Bref, tout cela ne vaudrait guère l'ascension du sommet, si ce point, d'où la vue s'étend facilement à trente kilomètres au nord et au sud, n'était une station obligée pour toute triangulation.

Au milieu de la gara, un peu vers l'ouest, se trouve le puits destiné à l'alimentation des habitations, il avait environ quatre-vingts mètres, puisqu'il devait descendre à quelques mètres au-dessous du sol sur lequel s'élève la gara. Celle-ci, en effet, n'est pas une montagne, elle n'est pas le produit d'un *soulèvement*; c'est au contraire le sol environnant qui s'est abaissé partout de soixante-dix à quatre-vingts mètres, dans le lit de l'Oued Mya, ne laissant comme *témoins* isolés de l'ancien niveau que ces gours[1] qui ont donné leur nom à cette partie du Sahara, et dont les plus voisins de Ouargla sont Krima et le Djebel Ibath, qui est improprement appelé montagne, parce qu'il en a l'apparence.

Des deux côtés du puits qui a trois mètres trente de diamètre et dont les parois sont maçonnées, se trouvent deux piliers en pierre qui devaient supporter la poutre et la poulie sur laquelle passait la corde pour tirer l'eau.

Dans la direction du nord-ouest au sud-est, à partir du puits, se trouve le *chemin de halage*, enfoncé dans le sol, que suivaient les ânes ou les chameaux en tirant la corde; ce chemin de halage d'environ quatre-vingts mètres de long, aboutit à un bassin rectangulaire, à coins arrondis, qui a trois mètres trente-six de long sur trois mètres dix de large et dont les parois, soigneusement crépies à l'intérieur, permettaient d'emmagasiner l'eau tirée du puits pour l'usage des habitants.

Je cherchai longtemps sur la plate-forme de la gara quelque objet ayant appartenu aux anciens habitants, je ne trouvai qu'un morceau de bronze, de trois centimètres de long, ayant la forme d'une croix.

En face la gara, vers l'ouest, se dresse la chaîne des gours du Djebel Ibath qui se tiennent tous par leur partie inférieure jusqu'à mi-hauteur. La figure 12 donne le profil du Djebel Ibath, vu du puits de Krima.

De Krima, je me dirigeai vers le Djebel Ibath qui se trouve à quatre kilomètres de distance. Le sol est complètement nu; (c'est l'ancien lit de l'Oued Mya, qui avait vingt kilomètres de

1) *Gara*, au féminin singulier, fait *gour* au pluriel.

large en cet endroit) sauf un petit mamelon de six mètres de haut qui se trouve à deux mille six cent mètres de Krima, et une longue dune de dix mètres de haut, dirigée du nord au sud, qui se trouve sept cents mètres plus loin.

L'ascension du Djebel Ibath est plus facile que celle de Krima, grâce aux coupures qui forment des échelons pour y arriver, et à la nature du sol qui est solide du côté est.

Je consacrai le restant de la journée à lever le plan de ce chapelet de gours qui s'étend sur une longueur de cinq à six kilomètres, et n'a parfois que cent mètres de large.

Les gours, sans être complètement détachés, sont séparés, jusqu'à une certaine hauteur, comme le montre le profil ci-dessous, par

Fig. 12. — Vue du Djebel Ibath, prise du puits de Krima.

des coupures dont la largeur est pour la première (entre la première plate-forme, au nord, et la seconde) de cent vingt mètres, pour la seconde de trois cent soixante mètres, pour la troisième de cinq cent cinquante mètres, pour la quatrième de douze cents mètres. Dans la troisième se trouvent deux pitons de dix mètres de haut et de quarante mètres de tour ; en face de la quatrième coupure, près du versant ouest du Djebel Ibath, se trouvent deux immenses montagnes de sable qui sont indiquées sur les cartes de géographie par la désignation de *Areg Touareg*.

Ensuite les plate-formes s'élargissent et leur plan serait beaucoup plus long à lever. Après avoir examiné les quatre premières plate-formes sur lesquelles je ne trouvai aucun vestige d'habitation, je me dirigeai sur Kriem.

VII

Je n'arrivai au pied de la gara de Kriem, qu'à la nuit après trois heures de marche et je remis au lendemain pour en faire l'ascension. Cette gara ressemble de loin à celle de Krima dont elle a la hauteur et l'aspect, lorsqu'elle est vue du côté nord, mais il s'en faut de beaucoup que le plateau supérieur soit constitué de la même manière; il a été tellement rongé par les causes naturelles qui contribuent à désagréger ces témoins de l'ancien sol, que le plateau de la gara est réduit à une lame dirigée de l'est à l'ouest, et tellement mince que, pour la parcourir d'un bout à l'autre, je dus, de crainte de tomber, me mettre sur certains points à califourchon, les deux versants étant à pic de chaque côté. Il n'est pas douteux que cette gara disparaîtra bientôt et va diminuer de hauteur de telle manière que sa silhouette, vue de Ouargla, aura changé dans quelques années. J'y serai monté précisément au moment où ce phénomène était sur le point de se produire, la surface supérieure n'étant pas encore entamée.

Fig. 13 et 14. — Plan et coupe de la gara de Kriem, à la même échelle que la coupe de Krima.

Je donne ici le plan de cette gara à la même échelle que celui de Krima; on voit du côté sud une sorte d'annexe qui faisait évidemment corps avec la partie principale, et qui a déjà été rongée au point que sa hauteur a diminué d'un tiers ; c'est ce que montre la coupe de la gara faite suivant la ligne *ab*, du nord au sud. Les deux parties rocheuses sont réunies par une dune de sable, produit de la désagrégation.

Les dimensions de la plate-forme supérieure sont : longueur de l'est à l'ouest, cent vingt mètres ; largeur à l'extrémité ouest,

quatre mètres, à l'extrémité est, un mètre ; la partie centrale n'a que de trente à soixante centimètres de large.

Cette gara isolée forme, comme celle de Krima, un excellent observatoire pour viser les gours de Tarfaïa et Kouif-el-Ham à l'est, puis, en allant de l'est au sud, Bou Rouba, Nekbiba, Ham-el-Gara et Chab-nta-Kriem au sud-ouest, qui est dans le voisinage.

De Kriem, en allant vers le sud, le premier puits qu'on rencontre est Hassi el-Aïcha, distant de Kriem de dix-huit kilomètres. A cet endroit, d'après Largeau, la largeur de la vallée de l'Oued Mya serait de vingt-six kilomètres. Je n'ai pas pu contrôler ce chiffre qui me paraît admissible ; j'avais trouvé une vingtaine de kilomètres de large à la hauteur de Krima et la vallée va en s'élargissant à mesure qu'on la remonte.

Largeau, dans son voyage au sud, avait longé la rive droite de l'Oued Mya ; j'avais longé au contraire la rive gauche, pour arriver à Hassi el-Haïcha, mais ce puits est évidemment celui qu'il appelle à tort Hassi bou-Khoneïssa[1] car c'est le seul qui se trouve au fond d'une dépression constituant une véritable daïa, sans arbre, mais contenant des touffes de verdure. C'est un lieu de pâturage pour les chameaux.

Je suis convaincu que sur ce point on pourra créer une oasis, en y creusant un puits artésien, et c'est ce qui me détermine à m'y arrêter, les questions relatives à la colonisation étant celles qui me préoccupaient le plus.

Je trouvai l'eau dans le puits à la profondeur de six mètres soixante-dix. Il est entouré de quatre auges en forme de cœur, de vingt à trente centimètres de hauteur, destinées à retenir l'eau pour abreuver les chameaux ; l'une d'elles était brisée. A cent quatre-vingts mètres au sud est une petite kouba en maçonnerie, de un mètre quarante de haut, au fond d'une sorte de demi cercle, dont je donne ici le dessin (fig. 15).

Dix-huit mois avant mon passage, les Ouled-sidi-Cheik étaient venus à ce puits au nombre de deux cent vingt, et y avaient tué un homme de Ouargla de la tribu des Makhadma. L'agha de Ouargla,

1) Largeau, *Pays de Birha*, page 290.

informé de cet acte d'agression, a couru après eux, escorté de son goum, mais sans pouvoir les atteindre. C'est parce que les puits du Sahara servent à alimenter les écumeurs du désert aussi bien que les paisibles caravanes, que les Arabes ne se soucient pas d'en creuser, et sont plutôt disposés à combler ceux qui existent, afin de faire le vide autour de leurs oasis.

En continuant vers le sud, le premier puits qu'on rencontre est Hassi bou-Khonéïssa, à quatre mille six cents mètres de Hassi el-Haïcha ; puis Hassi el-Ferdjam, Hassi Mohamed-ben-Hout, un second puits portant le nom de Hassi el-Aïcha, à une bonne journée de marche du premier, Hassi Djemel, un des plus abondants et des plus anciens de la contrée, Hassi es-Zmaïla qui a été comblé, Hassi Imfel, etc.

Je ne décrirai pas mon voyage au sud, ce n'est pas ici la place ; d'ailleurs Flatters y avait passé six semaines avant moi, avec les

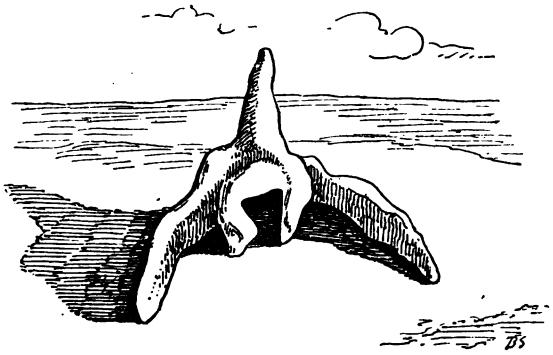

Fig. 15. — La Kouba de Hassi el Haïcha.

membres de la deuxième mission, et ses notes sont parvenues au Ministère des travaux publics. Je me bornerai à dire que dans cette direction on rencontre fréquemment des ateliers de silex taillés ; j'en trouvai un notamment à trois kilomètres au sud de la Kouba de Hassi el-Haïcha.

A mon retour, je voulus examiner de près cette curieuse partie du Sahara à laquelle on a donné avec raison, sur les cartes de géographie les plus récentes, le nom de *Région des gours*, complètement différente, par son aspect, de la région des *dunes*, de la

région du *hamada*, de la région des *daïas*, de la région des *ksours* et de la région du Mzab, qui porte le nom caractéristique de *Chebka*.

Dans son aridité et sa désolation, le Sahara a des aspects complètement différents, suivant la région qu'on parcourt.

De Hassi bou-Khoneïssa, je me dirigeai donc directement à l'ouest vers une gara que l'on voit distinctement se détacher de la ligne d'horizon, dont elle forme l'avant-garde.

Au puits de Bou Khonéïssa, il n'y a que deux abreuvoirs en forme de cœur, ce qui empêche de le confondre avec Hassi el Haïcha qui en a quatre, et qui se trouve au centre d'une dépression, tandis que Hassi-bou-Khoneïssa est auprès d'un petit monticule de trois ou quatre mètres de haut. Il est d'ailleurs comblé.

La gara que l'on voit du petit mamelon, situé à côté du puits, paraît à quelques kilomètres de distance ; mais on est toujours trompé dans le désert par la pureté du ciel ; la distance n'est pas moindre que onze kilomètres et demi. Au milieu du trajet, se trouve un petit monticule de cinq mètres de haut, formant sur la surface plane du Sahara une arête dirigée du nord-est au sud-ouest qui pouvait être autrefois une île, au milieu du fleuve de l'Oued Mya.

Arrivé à la gara, je voulus en faire l'ascension pour me rendre compte de l'aspect de la région et fixer la route à suivre pour le lendemain ; mais je fus trompé encore par un autre phénomène, la durée du crépuscule qui, à cette latitude, est beaucoup plus courte que dans nos climats.

Je fus donc surpris par la nuit au sommet et obligé d'y rester, car, dans l'obscurité, je ne pouvais descendre des pentes à pic sans risquer de me tuer. Je pris donc philosophiquement mon parti et je me couchai sur le sol, avec l'espoir qu'on viendrait me délivrer. Circonstance aggravante : mon domestique Batana s'était éloigné pour courir après mes chameliers qui avaient pris un mauvais chemin, et mon cavalier d'escorte, ne voyant revenir ni les uns ni les autres, était allé à leur recherche. Le khalifa d'Ouargla m'avait bien donné un guide monté à méhari (plutôt pour me surveiller que pour me guider); mais, une fois de retour à Hassi bou-Khoneïssa, je l'avais envoyé porter mon courrier à Ouargla, en lui donnant rendez-vous pour le lendemain près de

Areg Touareg, car je comptais revenir par l'autre versant du Djebel Ibath afin de compléter mon exploration du 2 janvier.

J'étais donc absolument seul au milieu du Sahara, mais je n'en étais pas plus effrayé pour cela, car ce pays est beaucoup plus sûr que les environs de Paris : les voyageurs y sont si rares que les détrousseurs de grand chemin n'y font pas leurs affaires. D'ailleurs je n'étais plus sur le passage des caravanes, et, en cas d'attaque ma gara devenait une forteresse.

Telles étaient les réflexions que je faisais en reposant tranquillement, couché sur le dos. L'atmosphère était d'une limpidité admirable, la température d'une douceur exceptionnelle ; non seulement les étoiles brillaient d'un éclat inconnu en France, mais, au zénith, Jupiter, Saturne et Vénus, disposés en droite ligne, formaient une constellation supplémentaire qui éclipsait les autres par ses vifs rayons de lumière. Je pensais aussi à mes fouilles de Sedrata ; j'avais chargé Mohamed bou Mbarek et sa famille de recouvrir d'un plafond la belle maison à arcades et à colonnes que j'avais découverte, et je me disais que, le lendemain, au lieu de passer la nuit sur une gara, ou même sous ma tente, je passerais la nuit dans une maison, ce qui ne m'était pas arrivé depuis longtemps, et, bien que la dite maison n'eût pas été habitée depuis plus de six cents ans, pour cause d'ensevelissement et de disparition sous le sable du Sahara, je m'imaginais que j'y serais logé très confortablement.

Je songeais depuis assez longtemps ainsi, au milieu du calme absolu de ces solitudes, lorsque, tout d'un coup, j'entendis une pierre rouler à trois pas de moi et dégringoler sur les flancs à pic de la gara.

Une pierre qui roule, dans le Sahara, quand il n'y a pas de vent, c'est un événement. Je me levai en sursaut et je me mis sur la défensive. En même temps je vis une ombre émerger dans l'obscurité et me masquer une étoile. J'allais décharger mon revolver, lorsque je reconnus la voix de mon cavalier.

Inquiet de ne pas me voir, et sachant que j'avais la manie de grimper sur les points élevés pour y prendre toutes sortes de mesures auxquelles il ne comprenait rien, il avait pensé que

j'étais en haut de la gara; il avait même pu m'y voir monter, car il ne devait pas être à plus de trois kilomètres lorsque j'avais fait l'ascension, et mon burnous blanc devait se détacher sur le fond noir de l'escarpement que j'avais gravi.

L'effusion avec laquelle il me serra dans ses bras en me retrouvant sain et sauf me toucha ; car les Arabes sont peu démonstratifs. Il me soutint avec beaucoup de sollicitude en me faisant descendre par une sorte de sentier de chèvre où il faisait noir comme dans un four. Je n'ai jamais pu comprendre comment il avait pu me faire passer par ce chemin ; enfin après une descente très laborieuse j'arrivai au bas où je trouvai mes chameaux ruminant, mes sokhrars se chauffant, ma tente debout, mon lit monté, la table mise et le couscouss fumant dessus.

Je fis honneur au repas et je ne me fis pas prier pour me mettre au lit, car, du lever au coucher du soleil, j'avais marché presque sans m'arrêter.

Le lendemain, à la pointe du jour, je remontai sur la gara qui constituait un excellent observatoire, et, cette fois, je trouvai une pente moins raide pour y parvenir. J'en donne ci-dessous le plan et la coupe.

Fig. 16. — Plan et coupe de la Gara Tarryem.

Cette gara a beaucoup d'analogie avec *Kriem*. Comme cette dernière, son plateau se réduit à une surface très étroite sur la plus grande partie, la partie nord offre seule un renflement d'environ soixante mètres de large. La désagrégation est plus avancée qu'à Kriem, en ce sens que, sur une longueur de quarante-cinq mètres environ, la surface supérieure a été rongée et s'est déjà abaissée de six mètres au point où la corrosion a son maximum d'effet. La largeur de la gara est réduite à cinq ou six mètres du côté sud.

Je demandai à mon cavalier le nom de cette gara. « Elle n'a pas de nom, me répondit-il. Elle se trouve en dehors de la ligne des caravanes et les Arabes n'ont donné de nom qu'à la gara

voisine, au nord, qui contient des cavernes, et qu'ils appellent gara *Nta ben Khaab*. Mais celle-ci est étroite et en avant de toutes les autres, comme Kriem, et comme tu es le premier Européen qui y monte, nous l'appellerons désormais Tarryem. »

Je pris du sommet les visées de toutes les garas environnantes, notamment de la gara Tarfaia qu'on apercevait au loin à l'est et j'obtins de bons recoupements avec les visées prises de Kriem pour fixer sur la carte leurs emplacements.

La gara voisine Nta ben Khaab, plus importante et qui se voit également de fort loin, est située à treize cents mètres au nord de la précédente. Elle offre cette particularité de posséder sur sa façade ouest une caverne ou cavité de vingt mètres de long sur quatre de profondeur, due à un affouillement du sol. Son plateau supérieur, horizontal comme celui de tous les gours de la région, a cent treize mètres de long sur cent vingt-six de large du côté sud. Sur le versant est se trouve une seconde caverne aussi peu intéressante que la première.

Après avoir quitté cette gara, je me dirigeai en droite ligne vers le nord afin de revenir à Sedrata. Les deux gours que je viens de décrire sont à trois ou quatre kilomètres à l'est de la falaise escarpée qui forme la rive gauche de l'Oued Mya. Cette falaise continue, d'une hauteur égale à celle de tous les gours de la région, a la forme d'un cirque qui se rapprochait un peu de ma route au nord ; à la distance de dix-huit cent mètres environ de la seconde gara, la falaise n'est plus qu'à douze cents mètres de la route et présente une large coupure qui mérite d'être visitée, mais je ne voulais pas m'attarder plus longtemps.

A environ cinq kilomètres et demi de la gara Nta ben Khaab, on arrive à la hauteur d'une ligne de gours qui forment une chaîne masquant définitivement la vue de l'est, et séparant la vallée dans laquelle nous marchons de celle dans laquelle se trouve Kriem ; cette ligne de gours se trouve à environ six cents mètres sur la droite et la falaise de gauche à sept cents mètres.

L'intervalle de treize à quatorze cents mètres qui sépare les deux murs verticaux d'environ quatre-vingts mètres de haut, forme une vallée qui doit être une ramification de celle de l'Oued Mya.

Je comptais, en la suivant, aboutir à l'ouest du Djebel Ibath, au point où j'avais donné rendez-vous à mon guide; mais aucun de ceux qui m'accompagnaient ne connaissant ce chemin, je devais fixer moi-même la route, et me diriger au jugé sans trop m'attacher d'ailleurs à choisir le plus court chemin, qu'il était assez difficile de trouver, dans ce dédale de gours surgissant de la surface unie du Sahara comme les pièces posées sur un échiquier; comparaison qui me paraît donner l'idée la plus exacte de la configuration du pays.

Après avoir marché pendant huit kilomètres environ, au milieu de ces gours, je campai, pour déjeuner, à un endroit qui me parut propice. En ce point la falaise de gauche était à deux cents mètres, et à une égale distance à droite se trouvait une gara de forme assez singulière sur laquelle je voulais monter pour faire des relèvements et fixer la route à suivre. Il était alors midi, mais, en droite ligne, je n'avais pas fait quinze kilomètres. J'estimais d'ailleurs que je devais être à peu près à la latitude de la gara de Kriem.

Il faisait très chaud, le soleil avait frappé sur les tonneaux qui contenaient ma provision d'eau et celle-ci était tiède; c'est un désagrément fréquent dans le Sahara, et c'est pour l'éviter que les Arabes mettent toujours leur eau dans des outres formées d'une peau de bouc enduite de goudron à l'intérieur, ce en quoi ils ont parfaitement raison, car l'eau suinte au travers de la peau de bouc, comme au travers des pores des alcarazas, et l'évaporation qui se produit rafraîchit l'eau qui reste à l'intérieur; plus le soleil frappe d'aplomb sur l'outre, plus l'évaporation est rapide et plus la boisson est fraîche. Je me promis bien d'avoir toujours ma peau de bouc pour la provision destinée aux repas, les tonneaux ne devant servir que pour la réserve; j'engage les voyageurs qui visiteront le Sahara à profiter de mon expérience; la question de l'eau est la plus importante de toutes. Il y a lieu d'observer encore qu'un tonneau peut tomber de dessus un chameau, et se briser ou se fendre; dans ce cas l'eau se répand, et, dans le Sahara, un homme sans eau, s'il est loin des puits, est un homme mort, tandis que si une peau de bouc pleine d'eau tombe, elle se

salit à l'extérieur mais ne se vide pas. Il y a donc là une question de sécurité qui compense largement le désagrément d'avaler des poils et d'avoir de l'eau sentant le goudron. Autre recommandation. Ayez une peau de bouc pour vous seul et ne souffrez pas que les Arabes s'en servent pour boire, car ils ne sont pas propres.

Les gours isolés, qui se trouvaient à proximité de mon campement, sont désignés sous le nom général de Azmaïl, mais je ne connais pas leurs noms particuliers; peut-être n'en ont-ils pas. Lorsqu'on fera la carte du pays, il y aura lieu de leur en donner.

Je gravis la gara la plus voisine ; on voit très bien du haut de cette gara celle de Nta ben Khaab, qui renferme des cavernes et où j'étais monté le matin, ainsi que le Djebel Ibath au nord et Krima un peu plus à l'est. Je donnai à cette gara le nom de Batana qui est celui du fidèle serviteur qui m'accompagnait depuis trois mois [1].

A l'ouest de la gara Batana, à une distance d'un kilomètre environ se trouvait une échancrure dans la falaise. C'est par là que j'aurais dû passer pour me diriger vers les grandes dunes des Touaregs par lesquelles j'avais l'intention de passer; mais je continuai ma route vers le nord, dans la direction de Krima, et je ne m'aperçus qu'un peu plus tard de mon erreur de direction.

Après avoir marché pendant deux kilomètres, je me trouvai dans de grandes dunes de sable barrant complètement la route ; c'étaient les premières que je rencontrais depuis mon retour du sud, le sol était jusque-là ferme et uni. Après avoir marché dans le sable pendant un kilomètre, je franchis enfin la dune et j'aperçus devant moi, assez loin, la gara de Krima ; c'est alors seulement que je me rendis compte que je débouchais dans la vallée de l'Oued Mya du côté du versant est du Djebel Ibath, alors que je voulais déboucher par le versant ouest ; mais je m'étais séparé de ma caravane, et sous peine de la perdre, je ne pouvais plus changer

1) Mahomed ben Yusef, dit Batana, qui habite Laghouat, m'a depuis servi pendant un an à Alger et m'a ensuite accompagné dans un second voyage, fait cette année au Djebel Amour et au Mzab. C'est un homme énergique, fidèle et dévoué. Je le recommande aux voyageurs qui voudront visiter le Sahara. Il est très bon interprète.

de chemin d'autant plus que le chemin était très fatigant dans les dunes.

Après avoir franchi le haut de la dune, j'eus à faire encore cinq cents mètres en enfonçant dans le sable ; enfin, à deux kilomètres plus loin, je retrouvai les traces de nos pas sur la route que j'avais suivie la semaine précédente, en allant à la gara Kriem. Je les reconnus parfaitement, car je commençais à prendre les mœurs des Arabes qui sont très observateurs de tout ce qui se voit sur le sol et qui reconnaissent leur route au plus léger indice. J'avais ainsi fermé mon polygone d'exploration et fait dans la *région des gours* une promenade intéressante qu'aucun Européen n'avait certainement faite avant moi. Enfin à six mille huit cent mètres au delà, je retrouvai les traces de mes pas sur la route que j'avais suivie pour aller de Krima au Djebel Ibath. D'où je conclus que la distance de Krima à la gara Tarryem peut être évaluée à vingt-six ou ving-sept kilomètres ; du sommet nord du Djebel Ibath, en passant au pied d'Areg Touareg, il ne doit pas y avoir plus de vingt-trois kilomètres.

Une heure après, au coucher du soleil, j'arrivais à Sedrata. Au lieu de me diriger sur la mosquée, auprès de laquelle j'avais précédemment établi mon campement, j'allai directement à la seconde ville, située à un kilomètre plus à l'ouest, pour voir les travaux que j'avais commandés à Mohamed-bou-Mbarek. Je le trouvai campé avec sa smala auprès de la maison à arcades que je l'avais chargé de recouvrir d'un toit.

Le toit était bien fait suivant nos conventions ; des troncs de palmier allaient d'un mur à l'autre et étaient reliés les uns aux autres par des branches supportant le plâtre. On pouvait même marcher sur ce plafond, mais au lieu de monter ce toit à un mètre au-dessus du sol, afin de compléter les arcades en plein cintre dont une partie était écroulée, ce qui aurait permis de ménager une fenêtre au nord, il s'était borné à placer son toit au ras du sol.

Je ne lui payai pas moins le prix convenu, puisque j'avais traité à forfait, et, après avoir fait décharger mes chameaux, je m'installai dans la maison, désormais habitable, que j'avais débarrassée

du sable sous lequel elle était ensevelie. Je suis donc le premier habitant de Sedrata qui, je l'espère, renaîtra de ses ruines, aussi florissante qu'au XIIIe siècle, si le gouverneur général, au lieu de suivre les suggestions de l'autorité militaire, qui voit, je ne dirai pas du danger mais des inconvénients à ce que des colons se hasardent si loin, les encourage au contraire à étendre jusqu'à ces régions avancées la civilisation française, en prenant des mesures pour faire trancher à bref délai la question domaniale soulevée par les revendications des indigènes.

Quant à la question de sécurité, l'excursion que je venais de faire au sud, m'avait parfaitement édifié à cet égard ; je sais à quoi m'en tenir sur les *fantômes* qu'on met en avant pour nous empêcher de nous installer dans le Sahara où la culture du palmier est, au moins, aussi productive que celle de la vigne dans le Tell, car elle peut donner, si on sait choisir ses khrammès, un revenu net de 20 0/0 du capital consacré aux plantations et aux irrigations.

VIII

Le lendemain, avant de partir définitivement pour Alger où je venais d'être rappelé, je voulus explorer encore les environs de Sedrata pour y découvrir, si c'était possible, une des nombreuses villes qui faisaient autrefois, de cette riche vallée, une contrée si florissante.

Je me dirigeai vers un mamelon situé à quinze cents mètres au nord et que j'avais exploré plusieurs fois sans y rien découvrir.

Pendant toute la matinée, escorté de quatre ouvriers qui avaient travaillé à la toiture de *ma* maison de Sedrata, je parcourus ce monticule, que j'avais déjà remarqué plusieurs fois, sans réussir à trouver autre chose que des pans de murs informes. La pioche ne réussissait pas à mettre au jour un seul morceau de maçonnerie couverte d'enduit, qui pût faire soupçonner la présence d'une habitation.

Cependant, profitant de l'expérience acquise dans les fouilles des deux villes déjà découvertes, je fouillais le sol scrupuleusement aux endroits qui me paraissaient les meilleurs. Peine perdue.

Un autre ennui vint s'ajouter à ma contrariété. Mon domestique Batana qui, pour rien au monde, n'aurait tenu une pioche (car les Arabes trouvent le travail déshonorant, et mes ouvriers, de la tribu des Makhadma, étaient de race berbère) [1], se trouvait constamment sur mes talons, m'accablant de ses jérémiades.

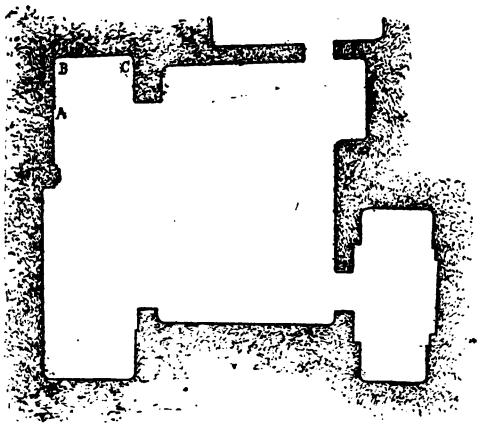

Fig. 17. — Plan du palais de Sedrata relevé par M. H. Tarry.

« Je ne comprends pas, Sidi, que vous vous obstiniez à dépenser votre temps et votre argent pour n'arriver à rien de bon. Vous voyez bien qu'il n'y a pas de ville ici. Revenez déjeuner dans la maison de Sedrata, puis nous retournerons à Ouargla. Je ne veux plus rester dans cet affreux pays. Vous m'avez engagé pour six semaines et voilà plus de trois mois que je suis à votre ser-

1) Les indigènes de l'Algérie appartiennent à deux races distinctes, de mœurs et d'instincts complètement opposés : les Arabes qui sont des *destructeurs* et les Berbères qui sont des *producteurs*. Les premiers sont *nomades* et vivent sous la tente; leur propriété est collective. Les seconds sont *sédentaires*, habitent les maisons et cultivent la terre. Les Kabyles, les Touaregs, les Mozabites et les Khremmés des oasis, population fortement mélangée de sang nègre, appartiennent à la race berbère ; ce sont les Arabes qui ont détruit Sedrata ; ce sont les Berbères qui l'avaient construite et qui, chassés de cette contrée, se sont réfugiés au Mzab. Pour coloniser l'Algérie, il faut s'appuyer sur les seconds et refouler les premiers qui ne sont bons à rien. Telle est mon opinion, je le dis franchement.

vice. J'en ai assez. Je veux rentrer à Laghouat voir mon père qui est malade. Partons. »

J'étais énervé, impatienté. Je finis par me mettre en colère et par l'envoyer à tous les diables, lui ordonnant de s'en aller, vu qu'il n'était bon à rien, puisqu'il ne savait pas même tenir une pelle, et que je n'avais pas besoin de lui.

Il s'en alla en maugréant, geignant, jurant, et disant finalement qu'il ne coucherait pas là et qu'il rentrerait le soir à Ouargla, avec mes bagages, me laissant seul dans le Sahara; quant à lui, il suivrait la première caravane qui se rendrait au Mzab.

L'abandon de mon domestique, qui me servait d'interprète, de cuisinier, de factotum, était de nature à me faire réfléchir. Je n'étais pas trop inquiet, parce que j'avais eu soin de ne lui payer que des acomptes et que je savais qu'il avait très peu d'argent sur lui; mais je ne pouvais m'empêcher de convenir qu'il avait parfaitement raison.

D'ailleurs, je ne pouvais pas rester plus longtemps. J'avais reçu avis du ministre des finances que j'avais été placé sous les ordres de l'inspecteur général, chef de la mission d'Algérie, et ce dernier, qui se souciait très médiocrement de Sedrata, m'avait déjà invité à rejoindre mon poste avant la fin de février.

Or nous étions déjà en février et, pour peu que je m'arrêtasse vingt-quatre heures à Ngoussa que je tenais à visiter, et autant au Mzab, il me fallait déjà plus de dix jours, en marchant bien, pour revenir à Laghouat.

Il était midi; mes hommes avaient un gâteau de dattes pilées et une peau de bouc avec de l'eau; il ne m'en fallait pas plus pour déjeuner. C'est ce que je fis, comme eux et, prenant moi-même une pelle, je me mis à fureter partout, dans la pensée que je devais trouver quelque chose en cet endroit, bien que les Mozabites ne le connussent pas.

Enfin, vers deux heures du soir, au moment où j'allais renoncer à cette infructueuse tentative, je découvris, en creusant à vingt centimètres de profondeur, sur un mamelon où j'étais déjà passé dix fois sans y rien voir, une sorte de rosace. Je déblayai vite cet endroit et je vis que le dessin se continuait le long d'un

mur vertical. J'appelai mes hommes, je les mis dans la direction du mur, deux d'un côté, deux d'un autre, et au bout d'une heure, nous avions mis à nu trois parois verticales se raccordant par des arcs de cercle, et couvertes de sculptures. Je fis approfondir la fouille aux deux angles et bientôt apparurent des inscriptions en relief et deux niches sculptées. C'était un véritable palais que j'avais découvert, car il était sculpté du haut en bas. Je me hâtai d'en faire un dessin, pendant qu'on continuait la fouille, et d'en prendre une photographie, car, fort heureusement, mon appareil se trouvait dans un couffin.

A quatre heures du soir je vis arriver Batana avec mes chameaux; tous mes bagages étaient chargés, les chameliers suivaient, leurs chameaux étaient déjà à cinq cents pas en avant avec ma tente et mes provisions, et mon domestique venait me notifier, d'un air résolu, qu'il allait m'attendre à Ouargla.

Je lui fis voir le travail qu'on avait fait et lui demandai s'il ne trouvait pas que cela valait la peine de rester. Je le faisais juge de la situation et le prenais par la douceur. Il fut touché du procédé, car c'était un serviteur dévoué, qui m'était très attaché, et il me répondit qu'effectivement je n'avais rien trouvé d'aussi intéressant dans les fouilles de Sedrata. Après avoir regardé d'un œil très surpris ces murs sculptés qui ne ressemblent en rien aux constructions informes de nos oasis actuelles, il me dit qu'il resterait vingt-quatre heures de plus pour que je pusse déblayer la maison et appela les chameliers qui étaient déjà loin.

Mes dispositions furent bientôt prises. Je ne gardai qu'un chameau avec ma tente, mon lit et les provisions pour un jour, et je renvoyai les autres à Ouargla avec une lettre, dans laquelle je priais le khalifa de m'envoyer dix ouvriers pour le lendemain.

Le lendemain il m'en arriva six; cela me suffit pour dégager le périmètre de l'édifice dont je donne ci-dessus le plan (fig. 17).

Il avait huit mètres trente de long dans la direction de l'est à l'ouest et dix mètres trente dans la direction nord-sud. La fouille avait été commencée par l'angle nord-est et c'était en B. A que se trouvaient les deux niches sculptées. Entre ces deux points, au bas des sculptures, l'architecte avait mis sa signature en relief.

J'en ai pris l'estampage, mais il a été égaré. En tous cas l'endroit est facile à retrouver ; c'est sur la face AB près de l'angle. Dans l'angle opposé, au sud-ouest de l'édifice, se trouve une chambre avec de très belles sculptures de quatre mètres cinquante de long sur deux mètres cinquante de large.

L'enceinte mise au jour était continue, sauf une porte au sud-

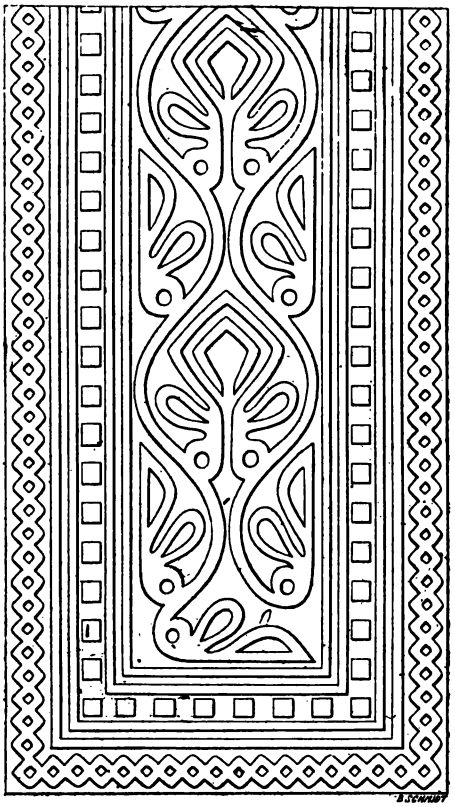

Fig. 18. — Portion de la paroi sculptée du palais de Sedrata (d'après un estampage de M. Tarry).

est, par laquelle la grande pièce communiquait avec une autre de quatre mètres cinquante de large. L'édifice se prolongeait donc dans cette direction, mais je n'ai pas eu le temps d'y continuer les fouilles. Je ne disposais que d'une journée, et tout ce que j'ai pu faire en un jour et demi, cela a été de déblayer tout le périmètre de la grande pièce en rejetant le sable au dehors.

La terrasse était entièrement écroulée et l'étranglement de cinq mètres vingt-cinq de large, qu'on remarque en haut du dessin devait être rempli par des arcades, sculptées également, car en cet endroit j'ai sorti du sable des sculptures cintrées.

De retour à Alger, j'ai fait compléter mes croquis, à l'aide de mes photographies et estampages, par un dessinateur et la vue générale des sculptures de la paroi A B se trouve au Musée d'Ethnographie du Trocadéro. J'ai en outre ramené à Laghouat deux charges de chameau de pierres sculptées qui ont été envoyées aux musées d'Alger, de Constantine et du Trocadéro (fig. 18).

On travailla jusqu'à la nuit, et je revins assez tard à Ouarg la où j'organisai ma caravane pour le retour à Alger.

MÉMOIRES

SUR

L'ETHNOGRAPHIE DU SOUDAN ÉGYPTIEN

PAR LE Dr PENEY

Médecin en chef du Soudan Oriental

QUATRIÈME MÉMOIRE

LE FAZOGLOU

Le Fazoglou tire son nom d'une petite montagne située sur la rive gauche du fleuve Bleu, vers le onzième degré de latitude nord. La montagne a donné son appellation à la province, dont les limites ne sont pas encore bien déterminées aujourd'hui, mais qu'on peut comprendre approximativement dans un espace de trente à quarante lieues carrées.

Le Fazoglou tomba sous la domination des Turcs, à la même époque que toute la Nubie, c'est-à-dire lors de l'invasion des armées égyptiennes sous les ordres d'Ismaïl-Pacha, un des fils de Méhemet-Aly. Avant de devenir province de la couronne d'Egypte, le Fazoglou était soumis à un prince de famille nègre qui portait le titre de *mek*. Les ancêtres de ce mek, ainsi que je l'ai déjà dit ailleurs, étaient originaires de l'île de Sennar, où ils avaient fixé leur capitale dans l'ancienne Soba. A l'époque où les Fungi s'emparèrent de cette partie du Beled-Soudan, la plupart des familles nègres qui habitaient le pays furent obligées de s'expatrier, et de chercher un refuge dans les montagnes. C'est à cette époque que se forma des débris du royaume de Soba l'empire de Fazoglou.

Les meks de Fazoglou, dont la puissance finit avec l'arrivée des Turcs, n'ont point eu le privilège dont jouissent les souverains du Sennar. L'histoire de leurs faits et gestes, les noms de leurs guerriers sont restés enfouis dans l'oubli, tandis que la tradition et les manuscrits nous ont initiés à tous les exploits des souverains du Sennar. On conçoit facilement qu'il devait en être ainsi si l'on comprend ce qu'ont été les deux empires. L'un, celui de Sennar, se trouve par sa topographie et par suite de divers événements en contact avec les Musulmans dont la première occupation est de convertir les infidèles. Les nouveaux venus deviennent l'occasion de relations qui s'établissent entre le Sennar et l'Egypte, entre le Sennar et l'Arabie, par le moyen de la mer Rouge. Les Musulmans, en convertissant à l'islamisme les rois de Sennar et leurs sujets, enseignent à ceux-ci l'usage de la langue arabe et les initient à la connaissance de l'écriture. Le royaume de Fazoglou, au contraire, dont la population était confinée dans l'intérieur de ses montagnes, se trouva privé de tout contact avec les étrangers; car ceux-ci redoutèrent de pénétrer dans l'intérieur du pays. L'islamisme, qui avait fait faire quelques pas dans la civilisation aux habitants de l'île de Sennar, n'eut point accès au Fazoglou, et ce ne fut que très tard que les meks du pays embrassèrent la religion nouvelle. Aujourd'hui encore, la majorité des habitants du Fazoglou ne connaît point encore la religion du prophète; la langue arabe n'a point pénétré chez eux; ils ont conservé leur ancienne barbarie et leur ignorance; leur souverain est le seul être un peu civilisé qu'on rencontre parmi eux.

Je ne sais de quel terme me servir pour exprimer le mot de religion en parlant des montagnards de Fazoglou. Tous les nègres que j'ai vus dans mes diverses excursions, ceux que j'ai interrogés à ce sujet, n'ont pu me donner que des renseignements excessivement vagues. Cependant j'ai pu me convaincre que l'idée de Dieu, telle qu'on l'entend dans toutes les religions, l'idée en un mot d'une puissance ou intelligence supérieure, n'existe point parmi eux. Chaque peuplade a bien certains usages, certaines formules de dévotion particulières, mais cette dévotion ne s'adresse

qu'aux créatures et non à leur auteur. C'est ainsi que l'éléphant chez les uns, le bœuf chez d'autres, le chien chez la plupart sont devenus des animaux auxquels ils rendent une espèce de culte ou qui jouent du moins un rôle plus ou moins important dans les cérémonies bizarres de ces peuples. Mais demandez-leur le motif de leurs pratiques, personne ne saura vous répondre.

Chez les Nègres du Soudan, il est une époque de l'année plus particulièrement destinée aux divertissements, et à certaines cérémonies. Cette époque est ordinairement celle où ils font leurs semailles, c'est-à-dire quand arrivent les premières pluies tropicales. A l'époque dont je parle, les Nègres du Fazoglou se rendent en foule dans la cabane du mek ou du chef principal de la montagne, armés de lances, chantant et gesticulant d'une façon étrange et faisant retentir l'air du son de leurs trompes ou cornes de vaches. Arrivés chez le mek, les sujets s'emparent de la personne royale, l'attachent sur un angareb avec un chien choisi pour cet objet et chargeant l'angareb sur leurs épaules, ils emportent Sa Majesté et le compagnon auquel il est étroitement uni par des liens. Le cortège se dirige de la sorte vers un emplacement choisi d'avance, au milieu duquel est érigé un vaste poteau. Arrivé sur ce lieu, on coupe les chaînes qui attachaient ensemble le roi et le chien; le mek s'asseoit à son aise sur l'angareb et le chien est attaché de nouveau au poteau que la foule environne, et autour duquel elle exécute des chants et des danses. La cérémonie se termine par le sacrifice du chien dont on se partage les dépouilles après sa mort [1].

La population nègre de la province de Fazoglou se divise en deux catégories : celle des plaines et celle des montagnes. La première comprend les *Hamidj* qui habitent les rives du Fleuve-Bleu depuis Sennar jusqu'au Fazoglou. Les Hamidj furent jadis

1) La saison des semailles chez tous les Nègres est toujours une époque de divertissements où le souverain et le chien jouent les principaux rôles. Ces usages ne remontent-ils pas aux temps reculés des Egyptiens, et le chien des nègres modernes n'a-t-il aucune relation avec le Sirius des anciens, qui annonçait la venue de l'époque de la culture? Il est probable qne beaucoup d'usages des Éthiopiens modernes leur ont été légués par leurs ancêtres et que les cérémonies dont on vient de parler ne sont qu'un reste des anciennes cérémonies dont ils ont perdu la signification (A. P.).

possesseurs de toute l'île de Sennar, dont ils furent dépossédés par les Fundjs. Les rois de Fazoglou appartenaient à cette tribu.

Les Hamidj, bien que convertis à l'islamisme, ont conservé une partie des coutumes de leurs ancêtres et s'écartent autant que possible des prescriptions du Coran. Ainsi les prières et le jeûne de Ramadan sont peu en usage chez eux; ils font grand cas de la chair de porc et mangent indifféremment de la chair de tous les animaux terrestres et aquatiques qu'ils se procurent dans leurs chasses. Inutile de dire que la polygamie est en usage chez les Hamidj; mais ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que l'époux, en se mariant, acquiert droit de propriété sur les parents de sa femme, dont il peut vendre les frères et neveux à son bénéfice particulier.

La principale, et on peut le dire, la seule industrie des Hamidj consiste dans la confection de nattes et de corbeilles en feuilles de *doum*. Dans les métairies, ils cultivent un peu de doura pour subvenir à leur nourriture, qui se compose en outre du produit de leur chasse. Le lion, la panthère, l'hyène, les antilopes, l'éléphant, l'hippopotame, le crocodile leur fournissent indifféremment des aliments.

Les Hamidj, en embrassant l'islamisme, ont emprunté aux Arabes la langue de leur prophète, mais ils ont conservé aussi leur idiome original qu'ils continuent à employer dans leurs relations intérieures. C'est la même langue qui est parlée aujourd'hui dans la plupart des montagnes du Fazoglou.

Les Hamidj ont cessé d'être gouvernés par leurs meks depuis la conquête du Soudan par les Turcs et depuis cette époque ils ont été soumis à la loi commune.

Les nègres des montagnes ou *Djebalouinn*, suivant leur appellation arabe, forment diverses tribus désignées sous le nom de *Gomout*, *Brounn*, *Barthe*, etc., différant entre eux par de légères nuances d'organisation physique; ces nègres parlent différents idiomes se rattachant à une langue commune, la langue des Hamidj et se rattachent entre eux par leurs habitudes et leurs mœurs. Soumis jadis à l'autorité des meks de Fazoglou, alors que ces meks exerçaient encore l'autorité royale, les Djebalouin

ont été souvent encore, depuis la conquête, alternativement soumis ou rebelles à la puissance turque, pour laquelle ils ont toujours manifesté une répugnance bien prononcée.

Ces populations, toujours en guerre les unes avec les autres, ne peuvent cultiver, autant que leurs besoins le comportent, dans la crainte de voir leurs moissons devenir la proie de leurs ennemis. Leur nourriture, surtout celle des Bartha, se compose principalement de différentes racines amylacées qu'ils recueillent sous terre et des bêtes fauves, qu'ils parviennent à tuer à l'aide de leurs lances. Bien qu'ils possèdent quelques bestiaux, bœufs, moutons, chèvres et pourceaux, ils ne mangent la chair de ces animaux que quand ceux-ci viennent à périr d'accident ou de maladies. Parmi les substances végétales qui servent à la nourriture des nègres de Fazoglou, il faut citer le convolvulus *batatas*, ainsi qu'une autre espèce de convolvulus qui produit des tubercules non seulement à ses racines, mais encore à l'aisselle des feuilles. Ces tubercules irrégulièrement cubiques, de couleur marron au dehors, blanche au dedans, de la grosseur d'un œuf de poule, ont le goût de la pomme de terre et sont dépourvus de mucilage, ainsi que cela a lieu souvent dans différents tubercules potagers. L'*arum esculentum* se rencontre sur le bord des torrents à l'état sauvage, ainsi que l'asperge que les nègres mangent crue. Mais ce qui leur fournit, pendant l'époque des pluies, la nourriture la plus abondante, ce sont les champignons dont les vallées se couvrent à cette époque. Aucune des espèces de cette famille ne semble posséder dans le pays de propriétés vénéneuses; c'est au moins ce que prétendent les nègres et ce qu'ils semblent prouver, en mangeant indifféremment toutes les qualités qui leur tombent sous la main. J'allais oublier de parler d'un des mets favoris des nègres que les premières pluies et les vents du sud leur apportent en abondance; c'est la sauterelle qui pullule dans les régions équatoriales et qui ne laisserait sur son passage que famine et désolation, si elle n'était détruite et dévorée à son tour par les indigènes.

Les Nègres du Fazoglou cultivent le tabac, dont hommes et femmes sont grands amateurs. Après la récolte, les feuilles du

Nicotiana sont malaxées avec de l'eau, pétries et mises en masses sous forme de pain, du poids de deux ou trois livres chacune. Ce tabac excessivement fort, mais dont l'arome est agréable pour les fumeurs, est consumé dans de larges pipes ou mastiqué sous forme de *chique*. Sous cette forme-là, il est ordinairement mélangé à une certaine quantité de cendre végétale.

Le costume des deux sexes est d'une simplicité sans égale et à peu près le même qu'on retrouve chez tous les nègres de l'Afrique. Pour les femmes c'est un pagne, fait en lanières de cuir, ou en fils de différentes nuances, qui entoure les parties génitales. Chez les hommes, ce pagne est remplacé par une peau tannée d'antilope ou de chèvre, large et longue de deux ou trois travers de main et servant à couvrir imparfaitement les parties sexuelles. Les deux sexes se rasent la tête et ne portent aucune coiffure. Les Nègres de Fazoglou se tatouent généralement le corps et la face et se passent aux oreilles des anneaux de fer et de laiton.

Leur occupation principale consiste dans le lavage des terres aurifères, dont ils échangent le métal contre du sel et du doura que leur apportent les Arabes de l'île de Sennar. Un Nègre qui lave du matin au soir, peut recueillir en moyenne par jour une quantité de fragments d'or de la valeur de vingt ou trente centimes. Cette valeur suffit à ses besoins de plusieurs journées, aussi ne retourne-t-il à l'ouvrage que quand le produit est épuisé : il ne travaille jamais pour le lendemain.

La névesse, boisson fermentée faite avec les semences de doura, est fort prisée par les nègres aux quels elle tient lieu à la fois de boisson et d'aliment.

Les *Djebalouinn* sont généralement bien conformés et, à l'exception des Bartha qui ont l'abdomen trop développé (ce qui tient peut-être au genre de nourriture de ces peuples), on peut les citer comme un type des belles familles nègres.

DECADES AMERICANÆ

Mémoires d'archéologie et d'ethnographie américaines

PUBLIÉS PAR LE DOCTEUR E.-T. HAMY

Conservateur du Musée d'Ethnographie.

Je me propose de grouper sous ce titre une série de notes ou de petits mémoires, consacrés à la solution d'un certain nombre de problèmes plus ou moins difficiles qui se sont successivement posés, pendant que je classais les importantes collections américaines du Musée du Trocadéro.

Les auteurs qui ont écrit sur le passé des peuples du Nouveau Monde s'étant bien moins préoccupés, pour la plupart, d'étudier en elles-mêmes les civilisations qui florissaient avant l'arrivée des Européens, que de chercher dans les divers monuments qu'elles nous ont laissés des documents à l'appui de quelque thèse philosophique ou religieuse, la littérature *archéologique* proprement dite est relativement pauvre dans toute l'Amérique espagnole.

Quand on a cité les mémoires de Marquez ou ceux de Gama, auxquels il manque d'ailleurs un grand nombre de planches, quand on a mentionné les livres de Dupaix et de Nebel, quelques études insérées par Humboldt dans les *Vues des Cordillières*, et quelques pages de Brantz Meyer et de Waldeck, quand on a énuméré enfin les travaux plus récents de Ramirez, Orozco y Berra, Doutrelaine, Guillemin-Tarayre, Brasseur, Chavero, Mendoza, Sanchez, Charnay, Valentini, Putnam, etc., on a à peu près épuisé la liste des auteurs qui ont utilement abordé l'étude des antiquités *mexicaines*.

On trouve, dans ces écrits de valeur très inégale, des études quelquefois remarquables sur certains monuments importants de l'art aztèque, temples ou statues, pierres de sacrifice, chrono-

grammes, etc., mais on y chercherait vainement des représentations fidèles, des descriptions exactes, des déterminations précises applicables au plus grand nombre des petits objets que rapportent de l'Anahuac les voyageurs et les archéologues. L'ethnographie détaillée des peuples anciens du Mexique est en grande partie à faire. Il existe fort heureusement sur ce curieux et intéressant pays des sources d'informations d'une valeur tout exceptionnelle. Je veux parler d'une part des manuscrits indiens, moins rares qu'on ne se l'était pendant bien longtemps figuré, et de l'autre des relations castillanes ou aztèques, contemporaines de la conquête, qui se retrouvent et se publient peu à peu à Mexico comme en Europe.

J'ai puisé largement à ces deux sortes d'informations, et j'espère avoir réussi, dans les pages qui suivent, à éclaircir un certain nombre de choses intéressantes, restées jusqu'à présent obscures, dans l'ethnographie des peuples civilisés de l'Anahuac.

Sur l'Amérique Centrale, nous possédons aussi des manuscrits fort instructifs; la description des monuments anciens de l'isthme a été poussée assez loin sans être complète, mais l'ethnographie détaillée est moins connue que celle des régions mexicaines.

Sauf quelques localités bien circonscrites, telles que Palenqué et Soconusco en Chiapas; Tikul, Chichen Itza, etc. en Yucatan; Tikal, Santa Lucia Cosamahualpa en Guatémala; Ometepec, sur le lac de Nicaragua et divers points du Chiriqui, on connaît mal les anciens centres de la civilisation indigène. L'étude de la côte du Darien et du bassin de la Cauca est moins avancée encore.

Les nombreuses fouilles exécutées dans le Cundinamarca et dans les régions voisines ont rarement été suivies avec une attention suffisante : Uricoechea et M. Posada Arango sont à peu près les seuls qui aient publié des renseignements détaillés et précis sur l'ethnographie des anciens Muizcas ou Chibchas.

En Équateur, l'archéologie promet aux chercheurs bien des découvertes fructueuses, et les récentes explorations ont amené des découvertes fort intéressantes, demeurées pour la plupart inédites jusqu'à l'heure actuelle.

Au Pérou enfin et en Bolivie, si l'on a beaucoup écrit sur les

choses du passé depuis Garcilasso de la Vega et Zarate, jusqu'à MM. Ries et Stübel, on a rarement serré de près l'observation ethnographique. Dombey, par exemple, qui a tant vu de choses remarquables pendant ses voyages à l'intérieur du pays, n'a point éprouvé le besoin de donner la nomenclature exacte des localités d'où proviennent les objets qu'il envoyait au Cabinet du Roi, et nous pourrions citer des ouvrages tout récents qui, malgré leur apparente exactitude, fourmillent d'erreurs de détail et négligent souvent les questions les plus importantes.

Les anciens peuples sauvages des deux Amériques sont relativement mieux connus que les nations civilisées dont nous venons de parcourir la liste.

Les États-Unis et le Canada au Nord, le Brésil et la République Argentine, au Sud, possèdent des archéologues et des ethnographes nombreux et éminents, qui ne perdent aucune occasion de perfectionner l'étude du passé dans leurs contrées respectives.

Les beaux travaux de MM. Moreno, Ameghino, etc., ont laissé très peu à faire sur le territoire argentin, et grâce à Lund, à Rath, à M. Neto et à ses collaborateurs, on commence à connaître fort bien les antiquités du Brésil.

Nous laisserons donc de côté, dans ces décades, les régions atlantiques de l'Amérique méridionale, et si nous consacrons deci delà quelques pages à l'archéologie du Nord américain, ces courtes études seront bien plutôt destinées à résumer, à l'usage de nos lecteurs européens, les remarquables travaux de Squier et Davis et de leurs nombreux successeurs, qu'à aborder l'examen des problèmes, presque tous résolus aujourd'hui, que peuvent soulever les rares documents inédits qui nous sont parvenus des États-Unis ou de l'Amérique anglaise.

Il nous arrivera quelquefois de parler aussi des populations disparues des Antilles. Les antiquités de Porto-Rico sont à peu près les seules qu'on ait étudiées en détail dans ce grand archipel, et l'on peut presque à coup sûr, renvoyer au catalogue de M. Otis T. Mason chaque fois qu'il est question de cette île. Mais les terres voisines sont beaucoup moins connues et grâce aux documents rassemblés par M. Dehoux, à Haïti, M. Guesde

et quelques autres, à la Martinique, à la Guadeloupe, etc., il nous sera possible d'ajouter quelques données nouvelles et intéressantes à l'ethnographie des anciens Cibouneys.

Nous nous proposons enfin d'aborder l'examen de quelques questions archéologiques relatives aux bassins de la Haute Amazone et de l'Orénoque, à l'aide des matériaux recueillis par notre regretté Crevaux.

Ce vaillant explorateur nous avait fait promettre, en quittant pour la dernière fois la France, de publier, s'il ne revenait point, les documents ethnographiques qu'il avait si laborieusement rassemblés. Nous ne faillirons point à cette tâche, et c'est à sa chère mémoire que nous dédions ces *décades*.

PREMIÈRE DÉCADE

I

UN INSIGNE DES PONTIFES AZTÈQUES

Parmi les documents hispano-mexicains du XVIe siècle récemment rendus à la lumière, il n'en est point qui soit plus intéressant pour nos études que l'ouvrage anonyme retrouvé par Ramirez dans la bibliothèque du grand couvent des Franciscains de Mexico en septembre 1856, et édité dans cette capitale en 1878 par don José M. Vigil, avec les commentaires d'Orozco y Berra[1].

Le manuscrit qui le renferme contient, en effet, trente dessins d'un trait grossier, mais naïf et sincère, copiés sans aucun doute sur des œuvres indigènes, et particulièrement précieux pour nos recherches.

L'éditeur S. J. M. Vigil, s'est attaché à donner de ces figures une reproduction très exacte, et l'examen attentif des quinze planches dans lesquelles il a réuni deux par deux les dessins originaux, fournit un commentaire positif à plusieurs objets demeurés inexplicables dans les vitrines de nos collections.

Parmi les objets indéterminés jusqu'ici, dont ces dessins aztèques permettent de retrouver la destination et l'emploi, se placent au premier rang certaines pièces en pierre verte, polies et découpées, dont aucun ethnographe n'avait su expliquer l'usage. Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro possède deux de ces pierres travaillées.

La première, longue de 182 millim., large de 31, épaisse

1) José M. Vigil. *Biblioteca Mexicana. Coleccion metodica de obras y documentos relativos a la historia, geografia, literatura, estadistica y legislacion de México. Cronica Mexicana escrita por D. Hernando Alvarado Tezozomoc hacia el año de* MDXCVIII, *anotada por el Sr. Lic. D. Manuel Orozco y Berra, y precedida del codice Ramirez manuscrito del siglo* XVI *intitulado : Relacion del Origen de los Indios que habitan esta Nueva España segun sus historias y de un examen de ambas obras, al cual va anexo un estudio de cronologia mexicana por el mismo Sr. Orozco y Berra.* México, Ireneo Paz, 1878, 1 vol. in-8, XXX lam.

Les meks de Fazoglou, dont la puissance finit avec l'arrivée des Turcs, n'ont point eu le privilège dont jouissent les souverains du Sennar. L'histoire de leurs faits et gestes, les noms de leurs guerriers sont restés enfouis dans l'oubli, tandis que la tradition et les manuscrits nous ont initiés à tous les exploits des souverains du Sennar. On conçoit facilement qu'il devait en être ainsi si l'on comprend ce qu'ont été les deux empires. L'un, celui de Sennar, se trouve par sa topographie et par suite de divers événements en contact avec les Musulmans dont la première occupation est de convertir les infidèles. Les nouveaux venus deviennent l'occasion de relations qui s'établissent entre le Sennar et l'Egypte, entre le Sennar et l'Arabie, par le moyen de la mer Rouge. Les Musulmans, en convertissant à l'islamisme les rois de Sennar et leurs sujets, enseignent à ceux-ci l'usage de la langue arabe et les initient à la connaissance de l'écriture. Le royaume de Fazoglou, au contraire, dont la population était confinée dans l'intérieur de ses montagnes, se trouva privé de tout contact avec les étrangers; car ceux-ci redoutèrent de pénétrer dans l'intérieur du pays. L'islamisme, qui avait fait faire quelques pas dans la civilisation aux habitants de l'île de Sennar, n'eut point accès au Fazoglou, et ce ne fut que très tard que les meks du pays embrassèrent la religion nouvelle. Aujourd'hui encore, la majorité des habitants du Fazoglou ne connaît point encore la religion du prophète; la langue arabe n'a point pénétré chez eux; ils ont conservé leur ancienne barbarie et leur ignorance; leur souverain est le seul être un peu civilisé qu'on rencontre parmi eux.

Je ne sais de quel terme me servir pour exprimer le mot de religion en parlant des montagnards de Fazoglou. Tous les nègres que j'ai vus dans mes diverses excursions, ceux que j'ai interrogés à ce sujet, n'ont pu me donner que des renseignements excessivement vagues. Cependant j'ai pu me convaincre que l'idée de Dieu, telle qu'on l'entend dans toutes les religions, l'idée en un mot d'une puissance ou intelligence supérieure, n'existe point parmi eux. Chaque peuplade a bien certains usages, certaines formules de dévotion particulières, mais cette dévotion ne s'adresse

qu'aux créatures et non à leur auteur. C'est ainsi que l'éléphant chez les uns, le bœuf chez d'autres, le chien chez la plupart sont devenus des animaux auxquels ils rendent une espèce de culte ou qui jouent du moins un rôle plus ou moins important dans les cérémonies bizarres de ces peuples. Mais demandez-leur le motif de leurs pratiques, personne ne saura vous répondre.

Chez les Nègres du Soudan, il est une époque de l'année plus particulièrement destinée aux divertissements, et à certaines cérémonies. Cette époque est ordinairement celle où ils font leurs semailles, c'est-à-dire quand arrivent les premières pluies tropicales. A l'époque dont je parle, les Nègres du Fazoglou se rendent en foule dans la cabane du mek ou du chef principal de la montagne, armés de lances, chantant et gesticulant d'une façon étrange et faisant retentir l'air du son de leurs trompes ou cornes de vaches. Arrivés chez le mek, les sujets s'emparent de la personne royale, l'attachent sur un angareb avec un chien choisi pour cet objet et chargeant l'angareb sur leurs épaules, ils emportent Sa Majesté et le compagnon auquel il est étroitement uni par des liens. Le cortège se dirige de la sorte vers un emplacement choisi d'avance, au milieu duquel est érigé un vaste poteau. Arrivé sur ce lieu, on coupe les chaînes qui attachaient ensemble le roi et le chien; le mek s'asseoit à son aise sur l'angareb et le chien est attaché de nouveau au poteau que la foule environne, et autour duquel elle exécute des chants et des danses. La cérémonie se termine par le sacrifice du chien dont on se partage les dépouilles après sa mort [1].

La population nègre de la province de Fazoglou se divise en deux catégories : celle des plaines et celle des montagnes. La première comprend les *Hamidj* qui habitent les rives du Fleuve-Bleu depuis Sennar jusqu'au Fazoglou. Les Hamidj furent jadis

1) La saison des semailles chez tous les Nègres est toujours une époque de divertissements où le souverain et le chien jouent les principaux rôles. Ces usages ne remontent-ils pas aux temps reculés des Egyptiens, et le chien des nègres modernes n'a-t-il aucune relation avec le Sirius des anciens, qui annonçait la venue de l'époque de la culture? Il est probable qne beaucoup d'usages des Éthiopiens modernes leur ont été légués par leurs ancêtres et que les cérémonies dont on vient de parler ne sont qu'un reste des anciennes cérémonies dont ils ont perdu la signification (A. P.).

possesseurs de toute l'île de Sennar, dont ils furent dépossédés par les Fundjs. Les rois de Fazoglou appartenaient à cette tribu.

Les Hamidj, bien que convertis à l'islamisme, ont conservé une partie des coutumes de leurs ancêtres et s'écartent autant que possible des prescriptions du Coran. Ainsi les prières et le jeûne de Ramadan sont peu en usage chez eux; ils font grand cas de la chair de porc et mangent indifféremment de la chair de tous les animaux terrestres et aquatiques qu'ils se procurent dans leurs chasses. Inutile de dire que la polygamie est en usage chez les Hamidj; mais ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que l'époux, en se mariant, acquiert droit de propriété sur les parents de sa femme, dont il peut vendre les frères et neveux à son bénéfice particulier.

La principale, et on peut le dire, la seule industrie des Hamidj consiste dans la confection de nattes et de corbeilles en feuilles de *doum*. Dans les métairies, ils cultivent un peu de doura pour subvenir à leur nourriture, qui se compose en outre du produit de leur chasse. Le lion, la panthère, l'hyène, les antilopes, l'éléphant, l'hippopotame, le crocodile leur fournissent indifféremment des aliments.

Les Hamidj, en embrassant l'islamisme, ont emprunté aux Arabes la langue de leur prophète, mais ils ont conservé aussi leur idiome original qu'ils continuent à employer dans leurs relations intérieures. C'est la même langue qui est parlée aujourd'hui dans la plupart des montagnes du Fazoglou.

Les Hamidj ont cessé d'être gouvernés par leurs meks depuis la conquête du Soudan par les Turcs et depuis cette époque ils ont été soumis à la loi commune.

Les nègres des montagnes ou *Djebalouinn*, suivant leur appellation arabe, forment diverses tribus désignées sous le nom de *Gomout*, *Brounn*, *Barthe*, etc., différant entre eux par de légères nuances d'organisation physique; ces nègres parlent différents idiomes se rattachant à une langue commune, la langue des Hamidj et se rattachent entre eux par leurs habitudes et leurs mœurs. Soumis jadis à l'autorité des meks de Fazoglou, alors que ces meks exerçaient encore l'autorité royale, les Djebalouin

ont été souvent encore, depuis la conquête, alternativement soumis ou rebelles à la puissance turque, pour laquelle ils ont toujours manifesté une répugnance bien prononcée.

Ces populations, toujours en guerre les unes avec les autres, ne peuvent cultiver, autant que leurs besoins le comportent, dans la crainte de voir leurs moissons devenir la proie de leurs ennemis. Leur nourriture, surtout celle des Bartha, se compose principalement de différentes racines amylacées qu'ils recueillent sous terre et des bêtes fauves, qu'ils parviennent à tuer à l'aide de leurs lances. Bien qu'ils possèdent quelques bestiaux, bœufs, moutons, chèvres et pourceaux, ils ne mangent la chair de ces animaux que quand ceux-ci viennent à périr d'accident ou de maladies. Parmi les substances végétales qui servent à la nourriture des nègres de Fazoglou, il faut citer le convolvulus *batatas*, ainsi qu'une autre espèce de convolvulus qui produit des tubercules non seulement à ses racines, mais encore à l'aisselle des feuilles. Ces tubercules irrégulièrement cubiques, de couleur marron au dehors, blanche au dedans, de la grosseur d'un œuf de poule, ont le goût de la pomme de terre et sont dépourvus de mucilage, ainsi que cela a lieu souvent dans différents tubercules potagers. L'*arum esculentum* se rencontre sur le bord des torrents à l'état sauvage, ainsi que l'asperge que les nègres mangent crue. Mais ce qui leur fournit, pendant l'époque des pluies, la nourriture la plus abondante, ce sont les champignons dont les vallées se couvrent à cette époque. Aucune des espèces de cette famille ne semble posséder dans le pays de propriétés vénéneuses; c'est au moins ce que prétendent les nègres et ce qu'ils semblent prouver, en mangeant indifféremment toutes les qualités qui leur tombent sous la main. J'allais oublier de parler d'un des mets favoris des nègres que les premières pluies et les vents du sud leur apportent en abondance; c'est la sauterelle qui pullule dans les régions équatoriales et qui ne laisserait sur son passage que famine et désolation, si elle n'était détruite et dévorée à son tour par les indigènes.

Les Nègres du Fazoglou cultivent le tabac, dont hommes et femmes sont grands amateurs. Après la récolte, les feuilles du

Nicotiana sont malaxées avec de l'eau, pétries et mises en masses sous forme de pain, du poids de deux ou trois livres chacune. Ce tabac excessivement fort, mais dont l'arome est agréable pour les fumeurs, est consumé dans de larges pipes ou mastiqué sous forme de *chique*. Sous cette forme-là, il est ordinairement mélangé à une certaine quantité de cendre végétale.

Le costume des deux sexes est d'une simplicité sans égale et à peu près le même qu'on retrouve chez tous les nègres de l'Afrique. Pour les femmes c'est un pagne, fait en lanières de cuir, ou en fils de différentes nuances, qui entoure les parties génitales. Chez les hommes, ce pagne est remplacé par une peau tannée d'antilope ou de chèvre, large et longue de deux ou trois travers de main et servant à couvrir imparfaitement les parties sexuelles. Les deux sexes se rasent la tête et ne portent aucune coiffure. Les Nègres de Fazoglou se tatouent généralement le corps et la face et se passent aux oreilles des anneaux de fer et de laiton.

Leur occupation principale consiste dans le lavage des terres aurifères, dont ils échangent le métal contre du sel et du doura que leur apportent les Arabes de l'île de Sennar. Un Nègre qui lave du matin au soir, peut recueillir en moyenne par jour une quantité de fragments d'or de la valeur de vingt ou trente centimes. Cette valeur suffit à ses besoins de plusieurs journées, aussi ne retourne-t-il à l'ouvrage que quand le produit est épuisé : il ne travaille jamais pour le lendemain.

La névesse, boisson fermentée faite avec les semences de doura, est fort prisée par les nègres aux quels elle tient lieu à la fois de boisson et d'aliment.

Les *Djebalouinn* sont généralement bien conformés et, à l'exception des Bartha qui ont l'abdomen trop développé (ce qui tient peut-être au genre de nourriture de ces peuples), on peut les citer comme un type des belles familles nègres.

DECADES AMERICANE

Mémoires d'archéologie et d'ethnographie américaines

PUBLIÉS PAR LE DOCTEUR E.-T. HAMY

Conservateur du Musée d'Ethnographie.

Je me propose de grouper sous ce titre une série de notes ou de petits mémoires, consacrés à la solution d'un certain nombre de problèmes plus ou moins difficiles qui se sont successivement posés, pendant que je classais les importantes collections américaines du Musée du Trocadéro.

Les auteurs qui ont écrit sur le passé des peuples du Nouveau Monde s'étant bien moins préoccupés, pour la plupart, d'étudier en elles-mêmes les civilisations qui florissaient avant l'arrivée des Européens, que de chercher dans les divers monuments qu'elles nous ont laissés des documents à l'appui de quelque thèse philosophique ou religieuse, la littérature *archéologique* proprement dite est relativement pauvre dans toute l'Amérique espagnole.

Quand on a cité les mémoires de Marquez ou ceux de Gama, auxquels il manque d'ailleurs un grand nombre de planches, quand on a mentionné les livres de Dupaix et de Nebel, quelques études insérées par Humboldt dans les *Vues des Cordillières*, et quelques pages de Brantz Meyer et de Waldeck, quand on a énuméré enfin les travaux plus récents de Ramirez, Orozco y Berra, Doutrelaine, Guillemin-Tarayre, Brasseur, Chavero, Mendoza, Sanchez, Charnay, Valentini, Putnam, etc., on a à peu près épuisé la liste des auteurs qui ont utilement abordé l'étude des antiquités *mexicaines*.

On trouve, dans ces écrits de valeur très inégale, des études quelquefois remarquables sur certains monuments importants de l'art aztèque, temples ou statues, pierres de sacrifice, chrono-

grammes, etc., mais on y chercherait vainement des représentations fidèles, des descriptions exactes, des déterminations précises applicables au plus grand nombre des petits objets que rapportent de l'Anahuac les voyageurs et les archéologues. L'ethnographie détaillée des peuples anciens du Mexique est en grande partie à faire. Il existe fort heureusement sur ce curieux et intéressant pays des sources d'informations d'une valeur tout exceptionnelle. Je veux parler d'une part des manuscrits indiens, moins rares qu'on ne se l'était pendant bien longtemps figuré, et de l'autre des relations castillanes ou aztèques, contemporaines de la conquête, qui se retrouvent et se publient peu à peu à Mexico comme en Europe.

J'ai puisé largement à ces deux sortes d'informations, et j'espère avoir réussi, dans les pages qui suivent, à éclaircir un certain nombre de choses intéressantes, restées jusqu'à présent obscures, dans l'ethnographie des peuples civilisés de l'Anahuac.

Sur l'Amérique Centrale, nous possédons aussi des manuscrits fort instructifs; la description des monuments anciens de l'isthme a été poussée assez loin sans être complète, mais l'ethnographie détaillée est moins connue que celle des régions mexicaines.

Sauf quelques localités bien circonscrites, telles que Palenqué et Soconusco en Chiapas; Tikul, Chichen Itza, etc. en Yucatan ; Tikal, Santa Lucia Cosamahualpa en Guatémala; Ometepec, sur le lac de Nicaragua et divers points du Chiriqui, on connaît mal les anciens centres de la civilisation indigène. L'étude de la côte du Darien et du bassin de la Cauca est moins avancée encore.

Les nombreuses fouilles exécutées dans le Cundinamarca et dans les régions voisines ont rarement été suivies avec une attention suffisante : Uricoechea et M. Posada Arango sont à peu près les seuls qui aient publié des renseignements détaillés et précis sur l'ethnographie des anciens Muizcas ou Chibchas.

En Équateur, l'archéologie promet aux chercheurs bien des découvertes fructueuses, et les récentes explorations ont amené des découvertes fort intéressantes, demeurées pour la plupart inédites jusqu'à l'heure actuelle.

Au Pérou enfin et en Bolivie, si l'on a beaucoup écrit sur les

choses du passé depuis Garcilasso de la Vega et Zarate, jusqu'à MM. Ries et Stübel, on a rarement serré de près l'observation ethnographique. Dombey, par exemple, qui a tant vu de choses remarquables pendant ses voyages à l'intérieur du pays, n'a point éprouvé le besoin de donner la nomenclature exacte des localités d'où proviennent les objets qu'il envoyait au Cabinet du Roi, et nous pourrions citer des ouvrages tout récents qui, malgré leur apparente exactitude, fourmillent d'erreurs de détail et négligent souvent les questions les plus importantes.

Les anciens peuples sauvages des deux Amériques sont relativement mieux connus que les nations civilisées dont nous venons de parcourir la liste.

Les États-Unis et le Canada au Nord, le Brésil et la République Argentine, au Sud, possèdent des archéologues et des ethnographes nombreux et éminents, qui ne perdent aucune occasion de perfectionner l'étude du passé dans leurs contrées respectives.

Les beaux travaux de MM. Moreno, Ameghino, etc., ont laissé très peu à faire sur le territoire argentin, et grâce à Lund, à Rath, à M. Neto et à ses collaborateurs, on commence à connaître fort bien les antiquités du Brésil.

Nous laisserons donc de côté, dans ces décades, les régions atlantiques de l'Amérique méridionale, et si nous consacrons deci delà quelques pages à l'archéologie du Nord américain, ces courtes études seront bien plutôt destinées à résumer, à l'usage de nos lecteurs européens, les remarquables travaux de Squier et Davis et de leurs nombreux successeurs, qu'à aborder l'examen des problèmes, presque tous résolus aujourd'hui, que peuvent soulever les rares documents inédits qui nous sont parvenus des États-Unis ou de l'Amérique anglaise.

Il nous arrivera quelquefois de parler aussi des populations disparues des Antilles. Les antiquités de Porto-Rico sont à peu près les seules qu'on ait étudiées en détail dans ce grand archipel, et l'on peut presque à coup sûr, renvoyer au catalogue de M. Otis T. Mason chaque fois qu'il est question de cette île. Mais les terres voisines sont beaucoup moins connues et grâce aux documents rassemblés par M. Dehoux, à Haïti, M. Guesde

et quelques autres, à la Martinique, à la Guadeloupe, etc., il nous sera possible d'ajouter quelques données nouvelles et intéressantes à l'ethnographie des anciens Cibouneys.

Nous nous proposons enfin d'aborder l'examen de quelques questions archéologiques relatives aux bassins de la Haute Amazone et de l'Orénoque, à l'aide des matériaux recueillis par notre regretté Crevaux.

Ce vaillant explorateur nous avait fait promettre, en quittant pour la dernière fois la France, de publier, s'il ne revenait point, les documents ethnographiques qu'il avait si laborieusement rassemblés. Nous ne faillirons point à cette tâche, et c'est à sa chère mémoire que nous dédions ces *décades*.

PREMIÈRE DÉCADE

I

UN INSIGNE DES PONTIFES AZTÈQUES

Parmi les documents hispano-mexicains du XVIe siècle récemment rendus à la lumière, il n'en est point qui soit plus intéressant pour nos études que l'ouvrage anonyme retrouvé par Ramirez dans la bibliothèque du grand couvent des Franciscains de Mexico en septembre 1856, et édité dans cette capitale en 1878 par don José M. Vigil, avec les commentaires d'Orozco y Berra[1].

Le manuscrit qui le renferme contient, en effet, trente dessins d'un trait grossier, mais naïf et sincère, copiés sans aucun doute sur des œuvres indigènes, et particulièrement précieux pour nos recherches.

L'éditeur S. J. M. Vigil, s'est attaché à donner de ces figures une reproduction très exacte, et l'examen attentif des quinze planches dans lesquelles il a réuni deux par deux les dessins originaux, fournit un commentaire positif à plusieurs objets demeurés inexplicables dans les vitrines de nos collections.

Parmi les objets indéterminés jusqu'ici, dont ces dessins aztèques permettent de retrouver la destination et l'emploi, se placent au premier rang certaines pièces en pierre verte, polies et découpées, dont aucun ethnographe n'avait su expliquer l'usage. Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro possède deux de ces pierres travaillées.

La première, longue de 182 millim., large de 31, épaisse

1) José M. Vigil. *Biblioteca Mexicana. Coleccion metodica de obras y documentos relativos a la historia, geografia, literatura, estadistica y legislacion de México. Cronica Mexicana escrita por D. Hernando Alvarado Tezozomoc hacia el año de* MDXCVIII, *anotada por el Sr. Lic. D. Manuel Orozco y Berra, y precedida del codice Ramirez manuscrito del siglo* XVI *intitulado : Relacion del Origen de los Indios que habitan esta Nueva España segun sus historias y de un examen de ambas obras, al cual va anexo un estudio de cronologia mexicana por el mismo Sr. Orozco y Berra.* México, Ireneo Paz, 1878, 1 vol. in-8, XXX lam.

de 12, affecte à peu près la forme d'un fer de lance, découpé symétriquement sur ses bords à diverses hauteurs, et entamé en même temps sur ses faces au niveau des deux systèmes d'échancrures les plus voisins de la pointe. Les deux cordons en relief ainsi déterminés, que dédouble l'un et l'autre une fine rainure, mesurent l'un 7 mm., l'autre 9. Le cordon supé-

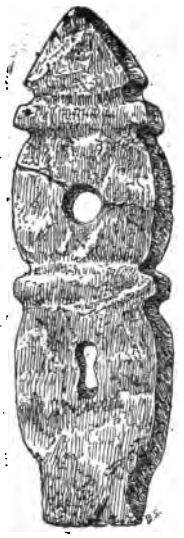

Fig. 19. — Ornement terminal d'un bâton de pontife aztèque, en serpentine diallagique. (*Mus. d'Ethnog., coll. Pinart* n° 8087.)

rieur isole de la pointe qui forme un triangle isocèle de 43 mm. de hauteur, une surface quadrilatère, aux bords légèrement convexes, aux angles quelque peu arrondis, haute de 26 mm. que le cordon inférieur détache elle-même d'une surface semblable, mais double (57 mm. de haut.) que termine vers le bas une hampe longue de 40 mm. et large de 13.

La deuxième pièce de notre collection (fig. 19) ne diffère de la première que par sa taille qui ne dépasse point 89 mm., et par les proportions de ses différentes parties. Le triangle terminal est presque équilatéral, sa hauteur est de 14 mm.; les deux cordons qui coupent la pièce sont simples, épais l'un de 5 et l'autre de 6 mm.; la surface qu'ils délimitent est à peu près circulaire,

mesure 23 mm. dans son plus grand diamètre et se trouve percée d'un trou rond de 8 mm. de diamètre ; enfin la portion basilaire, irrégulièrement ovale, haute de 37 mm., perforée d'un trou en 8 de chiffre de 10 mm. de haut, 4,5 mm. et 3 mm. de large, se termine par une soie amincie, qui ne mesure que 11 mm. de longueur[1].

Or la planche XV du *Codex Ramirez* met en scène un objet très semblable à ceux que nous venons de décrire et de figurer. Ce curieux dessin, que nous reproduisons ci-dessous (fig. 20) a

Fig. 20. — Inauguration du canal de Coyohuacan, à Tenochtitlan, par le roi Ahuitzotl. (*Cod. Ramirez*, pl. xv.)

pour sujet l'inauguration du canal qui conduisait à Mexico les eaux de Coyohuacan. Le roi Ahuitzotl, qui fit exécuter ce grand travail, se voit à gauche de la figure, revêtu de ses ornements royaux, portant en tête la couronne, *ròpilli*, et chargé du *tilmatli*, sorte de manteau brodé noué sur l'épaule droite. A ses pieds les eaux s'échappent tumultueusement, pour se rendre à Tenochti-

1) Ces deux pièces portent, la première le n° 8086, la seconde le n° 8087 du catalogue du musée. Elles font l'une et l'autre partie de la collection Pinart.

tlan (Mexico) symbolisé à droite du dessin par ses armes parlantes, le nopal (*nochtli*) sur la pierre (*tetl*), plantées dans la lagune.

Au milieu du tableau, de l'autre côté du canal, le clergé mexicain, représenté par trois de ses dignitaires, procède à la bénédiction des eaux. Le prêtre de droite, le dernier du cortège sacré, est un prêtre de rang inférieur; ses cheveux longs et touffus, massés en bandeaux épais, sont reliés vers la nuque par des bandelettes de coton ou de cuir[1].

Le mot *tlillique* qui surmonte son profil indique qu'il est peint de noir, suivant le rituel ordinaire[2].

Il porte pour tout costume et pour tout ornement une ceinture ou *maxtli*, dont l'extrémité tombe jusque vers ses genoux et un gros collier de pierres rondes; sa fonction consiste à égorger une caille qui palpite entre ses mains[3]... *descabezando codornices.*

Un autre personnage sacré qui le devance représente l'orchestre religieux... *tañendo caracoles.* Ce musicien nu, comme le simple prêtre qu'il précède, porte le même collier et la même chevelure, mais sa tête est surmontée d'un triple éventail de papier et une sacoche à glands, que remplit sans doute le *copal*, lui pend sur le flanc gauche; il souffle dans un gros coquillage (*cuechtli*) qu'il tient de la main droite et dont on voit, du reste, assez mal les formes.

Par devant marche le *tlamacazqui*[4], il a la même coiffure que le joueur de conque, le même collier que ses deux acolytes; mais sa sacoche, en forme de musette, est beaucoup plus volumineuse et le mot qui sert d'étiquette (*xochipaltic*) indique que le contenu est composé de la plante très odorante dont parle Sahagun sous le nom de *xochipatli.* Il est vêtu d'une mante dont les bords sont ornés des feuilles du *xoxocoyoltic*[5], et balance dans la main gauche

1) Cf. Cod. Ramirez, *Ed. cit.* p. 111, etc.
2) *Tlilli* veut dire noir. Cf. *Cod. Ramirez*, p. III. Sahagun, *pass.*
3) «...Yendo los sacerdotes à la orilla del caño, quemando incienso y otros tañendo caracoles y descabezando codornices echando la sangre por los bordes el caño, y lo demas dentro del agua. » (*Ed. cit.*, p. 72.)
4) Tezozomoc, *ed. cit.*, ch. LXXX, p. 561.
5) C'est du moins ainsi que je propose d'interpréter le mot qui se lit au bord de la mante de notre personnage. Le père Duran (IIe part. cap. III), à propos du topiltzin, dit : « una manta corada lo à manera de dalmatica, *con unas flocaduras verdes* por orla. »

l'encensoir en terre cuite... *quemando incienso ;* encensoir à long manche (*tlemaitl*) dont la fumée s'élève en arrière et au-dessus de la gauche du roi étendue en signe de commandement dans la direction du canal.

A droite notre pontife s'appuie sur un bâton, insigne de sa dignité, dont l'extrémité reproduit presque exactement les contours des pierres travaillées dont il était question plus haut.

Cet insigne, terminé en pointe, est, en effet, alternativement élargi, puis rétréci, puis élargi encore, percé enfin, au niveau des deux dilatations, des trous d'inégale grandeur de notre seconde pierre (fig. 19). Je crois pouvoir conclure de l'identité de formes entre les pierres vertes et polies, découpées en pointes de lances, du Musée du Trocadéro et l'extrémité du bâton du pontife de la planche XV du *Codex Ramirez,* que les insignes que j'ai décrits plus haut, taillés avec grand soin dans une serpentine diallagique, pierre dure et précieuse, doivent avoir servi d'ornements terminaux à deux bâtons de prêtres de haut rang, tels que ce tlamacazque qui, sur l'ordre d'Ahuitzotl, inaugurait à la tête de son clergé, vingt et un ans avant l'arrivée de Cortez, le canal de Coyohuacan [1].

1) Le dieu Totec, intimement associé à Quetzalcoatl dans la mythologie toltèque, est parfois représenté avec un bâton surmonté de l'insigne que je viens de décrire, mais la couleur rouge qui couvre à la fois et l'insigne et la hampe, semble indiquer que l'un et l'autre étaient d'un seul morceau, probablement taillés dans quelque bois dur, zapote ou autre.

II

LA PIPE DU KING'S MOUND D'ASHLAND

Les populations de l'Amérique du Nord connaissaient presque toutes, au moment de la conquête, l'usage de la pipe, et les fouilles nombreuses, pratiquées depuis un siècle, ont fait découvrir par centaines, dans les anciens tombeaux des Etats-Unis, du Mexique, etc., des engins à fumer des formes les plus variées.

Squier essaya le premier en 1847[1] de montrer que ceux de ces instruments qu'il appelle primitifs (*primitive form of the implement*) et que leur gisement doit faire considérer comme contemporains de la construction des *mounds*, appartiennent à un type spécial désigné sous les noms de *flat curved base*[2]. Ce sont des pipes creusées dans leur base courbe et plate d'un très petit canal et qui se fumaient directement sans l'intermédiaire d'un tuyau.

Les couches superficielles des mêmes *mounds* ou tumulus au contraire, ajoutait Squier[3], recèlent des pipes à tuyau, plus ou moins *cuboïdes*. Le célèbre archéologue en a représenté le type en même temps qu'il faisait connaître les figures devenues classiques des *curved base pipes* exhumées dans ses fouilles, et aujourd'hui déposées au musée Blackmore à Salisbury (Angleterre)[4].

D'autres formes ont, depuis lors, trouvé leur place dans l'archéologie locale des États-Unis. On sait par exemple, aujour-

1) E.-G. Squier, *Observations on the aboriginal Monuments of the Mississipi Valley*. New-York, 1847, in-8, p. 61. — Cf. E.-G. Squier and E.-H. Davis. *Ancient Monuments of the Mississipi Valley*. (*Smithson. Contrib.*, vol., I, p. 152, 224, etc., 1847.)

2) Le musée de l'*Academy of Natural Sciences* de Davenport, Iowa, ne contient pas moins de 57 pipes étiquetées sous ce nom et provenant des *Mounds* du haut Mississipi. (Phillips. H. *A brief Account of the more important Public Collections of American Archæology in the United States*. Philadelphia, 1883, br. in-8.)

3) Several other specimens, closely resembling the one last described, have been found at various points upon the surface, but none have been developed from the mounds. (Id., *ibid.*, p. 66.)

4) Ch. Rau. *The Archæological Collection of the United States National Museum in charge of the Smithsonian Institution*. Washington city, Smiths. instit., 1876, in-4. (*Smithson. Contrib. to Knowledge*, n° 287, p. 45-51.)

d'hui que les anciens Iroquois se servaient spécialement de pipes dont le fourneau taillé en pierre ou moulé en argile se rattachait au manche par une courbe en arc de cercle[1]; que les Onondagas, l'une de leurs tribus, fabriquèrent au XVIIe siècle des pipes en terre rouge couvertes d'un glacis noir[2], etc.

Enfin les fouilles heureuses pratiquées en Californie[3] par les ethnographes américains et français, et en particulier par Schumacher, MM. Yarrow et de Cessac ont fait connaître une autre pipe encore, de forme toute spéciale et que l'on désigne aux États-Unis sous le nom de tubulaire (*tubular pipes*). Cette variété, que nous voudrions décrire avec quelques détails, à l'occasion d'une découverte fort remarquable que vient de nous signaler le docteur Worthington, se présente généralement sous l'aspect d'un tube en pierre plus ou moins cylindrique dans sa partie la plus large et se transformant en un cône plus ou moins allongé. La surface externe est lisse et polie, quelquefois cannelée en travers, quelquefois aussi décorée d'un quadrillé plus ou moins profondément gravé et d'une régularité plus ou moins parfaite.

La surface interne a été obtenue par une double perforation qui a successivement attaqué les deux extrémités, de telle sorte qu'elle représente deux cônes tronqués qui se touchent par leurs sommets.

La figure 21 qui reproduit une pipe de stéatite exhumée par M. Léon de Cessac d'un tombeau de l'île Santa-Cruz, archipel Californien[4], donnera une idée fort exacte de l'aspect le plus habituel de ces engins.

Le tube, long de cent soixante-trois millim., a la forme d'un cylindre un peu aplati et légèrement rétréci à ses deux extrémités dont l'une est quelque peu plus large que l'autre. Le diamètre à l'extrémité antérieure varie entre trente et un et trente-deux

1) E.-G. Squier. *Smiths. Contrib.*, vol. II, p. 49, 71, 76, fig. 3, 7, 9, 11, etc.
2) Cf. W. M. Beauchamp, *Indian Pipes.* (*Americ. Antiq.* vol. IV, p. 326-329, 1882.)
3) C.-C. Abbott. *Smoking-Pipes of stone* (*Report upon United States Geographical Surveys west of the one hundredth Meridian in charge of first Lieut. Geo. M. Wheeler.* Vol. VII. *Archæology.* Washington. Governm. Print. Off., 1879, in-4, p. 125-134, pl VII-IX, fig. 43.)
4) *Musée d'Ethnographie du Trocadéro*, n° 8805.

millim., à l'extrémité postérieure il n'en dépasse pas vingt-neuf. Le canal mesure en avant vingt-quatre à vingt-cinq millim., en arrière vingt à vingt et un. Cette dernière partie du canal est en partie oblitérée par une couche de bitume qui a servi à fixer l'em-

Fig. 21. — Pipe tubulaire de l'île S.-Cruz. (*Musée d'Ethnogr.* n° 8805.)

Fig. 22. — Pipe tubulaire du King's Mound d'Ashland, Kentucky (*Moulage, Musée d'Ethn.* n° 7352.)

bouchure en os d'oiseau que d'autres pipes de même provenance montrent encore dans la même vitrine de notre Musée [1].

On trouve des pièces à peu près semblables représentées dans

1) N° 8802. — Le trou commencé à l'une des extrémités, a été continué à l'autre, ce qui a produit au point de rencontre des deux perforations un léger étranglement.

les planches 7 à 9 du tome VII du grand ouvrage du lieutenant Wheeler et qui proviennent des anciens cimetières indiens de *la Patera* et de *dos Pueblos*, dans le comté de Santa-Barbara [1]. D'autres instruments tout pareils se sont rencontrés dans presque toutes les îles voisines [2] et les Klamaths comme les Utes se servaient hier encore de pipes tubulaires presque identiques à celles des Californiens disparus.

L'usage de ces pipes tubulaires ne se limite point d'ailleurs au versant occidental des montagnes Rocheuses. A une époque indéterminée, mais antérieure aux premiers voyages des Blancs, les pipes tubulaires ont été usitées jusqu'aux rivages de l'Atlantique. Le musée Peabody possède, par exemple, un de ces instruments recueilli dans le Massachusetts; Schoolcraft, Squier et Davis [3], puis M. Andrews [4] en ont rencontré d'autres plus ou moins analogues dans les vallées du Mississipi et de l'Ohio. Le Dr Abbott les signale comme de beaucoup les plus usitées au Nouveau-Jersey, où les pipes ne sont point d'ailleurs communes [5]. Enfin la figure 22 ci-jointe montre un de ces instruments, d'ailleurs fort curieusement sculpté, récemment exhumé d'un *mound* du Kentucky.

Nous devons, nous l'avons déjà dit, la communication de cette remarquable pièce à M. le Dr L. N. Worthington qui la conserve dans son cabinet et vient d'en offrir un moulage peint au musée du Trocadéro. Suivant les renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer, elle provient d'un *Mound* ou tumulus du village d'Ashland, Boyd County, Kentucky, connu des habitants sous le nom de *King's Mound*, le *tumulus du Roi*. Elle gisait au

1) C.-C. Abbott, *loc. cit.*

2) M. Schumacher en a notamment recueilli à San-Clemente et Santa-Catalina.

3) H.-R. Schoolcraft. *Observations respecting the Grave Creek Mound in Western Virginia.* (*Transact. of the Americ. Ethnolog. Soc.*, vol. I, p. 406.) — Squier et Davis, *op. cit.* p., 224-227. — Schoolcraft a décrit les tubes de Grave Creek Mound, dont il a méconnu l'usage, sous ce titre : *Antique Tube or Syphon : Telescopic Device.*

4) E.-B. Andrews. *Report of Explorations of Mounds in Southeastern Ohio.* (*Tenth Annual Report of the Trustees of the Peabody Museum of American Archæology and Ethnology*, vol. II, n° 1, p. 63 et 73. Cambridge, 1877.)

5) C.-C. Abbott. *Stone Age in New-Jersey.* Washington, Governm. Prin. Off., 1877, in-8, p. 341-344 et fig. 179.

centre de ce monument, à un peu moins de quatre mètres au-dessous de la surface.

Ainsi que l'on peut s'en assurer fort aisément, en comparant les deux figures 21 et 22, la pipe du King's Mound se compose essentiellement d'un tube tout à fait semblable à celui de la pipe californienne.

Ce tube, légèrement aplati dans le sens de la figure qui le surmonte, offre une section ovalaire. Son diamètre mesure quarante-deux millim. sur quarante-sept à l'extrémité antérieure, trente-trois millim. sur trente-cinq à l'extrémité postérieure ; le canal qui le traverse, percé successivement par l'un et l'autre bout, a trente mill. sur trente et un en avant, vingt mill. sur vingt et un en arrière, vers l'extrémité buccale. La forme générale est régulièrement conique; un cordon en relief de deux centimètres de large se dessine sur la surface externe à quarante-cinq millim. de l'embouchure. Deux centimètres plus loin commence la statuette, prise à même dans la pierre, haute de quatre-vingt-dix millimètres, longue de cent trente-sept et qui représente un mâle d'aix (*aix sponsa*), fort ressemblant, la tête droite, la crête retombant gracieusement sur le dos, et les pattes reportées en arrière dans l'attitude de la nage[1].

Cette pipe d'Ashland a son pendant dans celle de Catawba River, Chester District, South Carolina, qui fait partie de la collection Van Cleve à Dayton (Ohio), et que Squier et Davis ont représentée dans leur célèbre ouvrage[2]. Cette pièce, nous disent les deux archéologues américains, est sculptée dans une stéatite compacte, de couleur sombre, et mesure dix pouces de long (254 mill.) sur deux pouces de large (50 mill.) à l'extrémité la plus large et un pouce un tiers (33 mill.) à l'extrémité la plus étroite. Le trou est proportionné au diamètre et atteint respectivement un pouce un dixième (28 mill.) et six dixièmes de pouce (15 mill.).

1) Ce bel oiseau est désigné aux Etats-Unis sous le nom d'*American Summer-Duck ;* c'est l'*aix de la Caroline* qui habite tous les Etats-Unis. « On le trouve en hiver, dit Brehm, dans les Etats du Centre. Il n'émigre que des contrées d'où la rigueur de la saison le chasse et il demeure toute l'année dans les endroits où les eaux restent libres. » (Brehm, *La vie des animaux illustrée;* éd. franç. de Gerbe, *Oiseaux*, t. II, p. 764 et fig. 183.)

2) E.-G. Squier and E.-H. Davis, *Ancient Monuments*, etc., fig. 123, p. 225.

« Sur un des côtés, servant tout à la fois de manche et d'ornement, est sculptée en haut relief la figure d'une chouette, adhérente au tube par le dos. Cette sculpture est remarquablement hardie et animée; elle représente l'oiseau, les griffes contractées et tendues, la tête soulevée dans une attitude défensive. L'action est bien comprise, mais imparfaitement rendue par le sculpteur[1]. »

L'aix du King's Mound d'Ashland, le hibou de Catawba River avaient probablement le caractère de *totems*; c'étaient les emblèmes des chefs ou plutôt des *sorciers*, près des restes desquels on inhuma jadis les pipes qu'ils surmontent. Les pipes tubulaires sont, en effet, chez les Indiens du versant occidental qui en ont conservé l'usage jusqu'à ces derniers temps, des engins de sorcellerie et de médecine. Elles servent à souffler une fumée consacrée, dans certaines cérémonies religieuses, et le *medicine-man* sait, suivant les besoins, la transformer soit en tube à ventouse, soit en porte-moxa.

C'est au premier de ces usages que l'un des personnages représentés sur le chambranle de droite du sanctuaire du soleil à Palenqué emploie la pipe qu'il supporte des deux mains dans une attitude hiératique. Vêtu d'une peau d'ocelot, et d'un court *maxtli*, coiffé d'un haut bonnet que surchargent des ornements bizarres, tête d'oiseau, plumes, feuillages, etc., le pontife souffle, en l'honneur du Dieu dont l'image est sculptée au fond de la chapelle une large bouffée de tabac, et la pipe dont il se sert pour produire ce nuage de fumée est une pipe tubulaire, en forme de cône allongé, mesurant vingt centimètres, striée dans sa longueur et cerclée de trois gros anneaux.

Ce n'est certes point la moins intéressante des comparaisons suggérées par les découvertes dont nous donnons le commentaire, que celle qui nous montre la pipe sacrée Palenquéenne analogue à celles de certains Mounds Builders ou des Californiens. Le Chiapas, si éloigné qu'il soit du Mississipi supérieur ou de la Haute-

1) Deux tubes de terre cuite figurés par M. Abbott dans le journal anglais *Nature* (Chas. C. Abbott. *American Indian Stone Tubes and Tobacco Pipes. Nature*. Vol. XIV, p. 154, june 15, 1876) montrent aussi des restes des statuettes qui les ont jadis surmontés.

Californie, ne marque pourtant point encore la limite méridionale de la distribution géographique des pipes tubulaires.

M. Posada Arango a signalé en effet parmi les débris les plus remarquables découverts dans l'état d'Antioquia (Colombie), un tube en tumbaga[1], qu'ornent des entrelacs délicatement ajourés. Il rapproche ce bel objet « de certaines pipes » en assurant pourtant, mais sans en donner aucune preuve, que les anciens Muizcas ne fumaient point[2]. Cette assertion de l'archéologue colombien est d'ailleurs démentie par les résultats de fouilles pratiquées dans l'état de Boyaca. Le musée d'Ethnographie du Trocadéro possède, par exemple, trois pipes tubulaires de Tunja, dont deux intactes et une troisième fracturée vers son extrémité la plus large. Les deux premières de ces pipes sont exactement coniques, le troisième a la forme d'un cylindre terminé par une courte embouchure en manière de cône. Voici leur description sommaire.

Le n° 2206 est en argile fort bien cuite, sa longueur est de neuf centimètres, sa largeur maxima atteint vingt-trois à vingt-quatre mill., mais l'orifice du tube dépasse à peine un centimètre. Cette pipe est ornée à son extrémité antérieure de trois anneaux en creux dont les intervalles, espacés de un centimètre, sont remplis par deux lignes de petites cavités ovalaires, étalées en travers, qui circonscrivent une bande de chevrons cantonnés eux-mêmes de petits points.

Le n° 2207 est en pierre très régulièrement conique, et son ornementation, placée également vers le bord antérieur, se compose de deux anneaux que séparent des lignes de gros points gravés en creux. La pièce mesure neuf centimètres.

Le n° 2217, fabriqué d'une argile mal cuite et peu résistante, porte dans sa portion cylindrique, immédiatement en avant du cône qui en forme l'extrémité buccale, des anneaux parallèles qui séparent des rangées de points ou des lignes obliques. La longueur maxima de ce qui reste de l'instrument, brisé, nous

1) La *tumbaga* est un alliage de cuivre et d'or à un titre très bas.
2) A. Posada-Arango, *Essai ethnographique sur les aborigènes de l'Etat d'Antioquia en Colombie*. (*Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1875, 2e sér. t. I, p. 230.)

l'avons dit vers son extrémité antérieure, atteint un peu moins de huit centimètres.

Il existait au XVIIIe siècle sous le nom de *pamé* chez certaines tribus de la Guyane Hollandaise des pipes tout à fait analogues à celles du Condinamarca dont il vient d'être question. Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro possède un de ces *pamé* recueilli par Stedmann[1]. Cette pipe, régulièrement conique, longue de quinze centimètres, large de seize millim. à son embouchure, est formée de deux valves égales taillées dans une racine et ajustées avec beaucoup de soin; une spirale en tresse de coton relie les deux pièces, qu'une queue de saurien, rétractée sur le tout, maintient parfaitement adhérentes.

Nous ne connaissons point d'objets similaires rencontrés plus loin dans le Sud. Nous arrêterons, par conséquent, les comparaisons que la découverte d'Ahsland est venu nous suggérer. Qu'il nous soit permis toutefois en terminant ce petit mémoire, d'insister sur ce qu'offre de véritablement remarquable l'aire de dispersion de la *pipe tubulaire* dans les deux Amériques.

Ce n'est point assurément le hasard qui a placé entre les mains de tant de peuples disséminés sur d'immenses étendues *un engin aussi spécial*. Il n'est donc point interdit de supposer, sinon une communauté d'origine pour toutes les tribus qui ont employé ou emploient cet instrument (nous ne nous croyons point autorisés à aller jusque-là), du moins des relations assidues, établies entre ces divers groupes à une époque antérieure aux migrations qui ont transporté dans les contrées où nous rencontrons leurs traces, les fondateurs de Tunja ou de Palenqué, les constructeurs des mounds du Mississipi et de l'Ohio, etc.

1) Cette pipe porte le n° 22 de la collection de Stedmann qui est tout entière au Trocadéro.

A suivre.)

VARIÉTÉS

LES ORANG-OUTAN

DES ILES ARROU

Les îles de Kola et Kobroor[1], dans le groupe d'Arrou (Aaru) contiennent un millier d'individus que les autres insulaires de l'Archipel qualifient généralement d'*Orang-Outan* ou *hommes des bois*. Ces *Orang-Outan*, vivant dans les forêts, n'auraient d'autres abris que les arbres ou les trous des rochers. Ils seraient issus, suivant leurs traditions, du mélange du *vava koikoi* ou argile rouge et du *qoudoum djouring* ou sable. Leurs noms ethniques sont *Gornqai* et *Tounquou*.

La couleur de la peau des *Orang-Outan* servirait mal à les distinguer des autres habitants de l'Archipel, mais ils ont la chevelure noire *longue et soyeuse*, ce qui les sépare nettement de leurs voisins. Leur nez et leur bouche sont grands avec des lèvres proéminentes ; leurs yeux sont largement ouverts avec des cils fort longs ; les oreilles sont appliquées au crâne ; la taille est svelte ; les pieds et les mains sont petits.

Ce sont en général des gens craintifs, se tenant à l'écart et évitant avec soin le contact des autres indigènes. Ils vivent de fruits et de testacés auquels ils joignent, deci delà, le produit de leurs chasses au sanglier, au casoar, au crocodile ou au serpent. Ils n'ont aucune notion de l'agriculture. Leur cuisine est fort simple ; ils font bouillir l'eau dans une écorce pliée. Quelques-uns seulement d'entre eux mangent du sagou, ils ne consomment jamais de riz ; l'usage des boissons spiritueuses et du sel leur est demeuré inconnu. La racine d'un arbre qu'ils mâchent leur tient lieu de *pinang* ou d'*arec*.

Leurs armes sont la flèche et l'arc *datouiri* et des piques *kaitouvi*. Comme ornements ils portent des bracelets et des bagues de pieds, *sikou-sikou* et *waiwai*, et des fleurs passées dans les trous dont ils percent leurs oreilles. Il ne pratiquent point le tatouage. Le vêtement se compose pour l'homme comme pour la femme du *tjawat*, ceinture de nudité, en écorce battue jusqu'à devenir douce et molle et désignée sous le nom de *nqoumvakai*.

Les femmes enfantent assises, aidées par leur mari, et se couchent ensuite près du feu pour se relever d'ordinaire le cinquième jour et reprendre leurs occupations quotidiennes. Le cordon est coupé avec un bambou, *voulou*.

1. Kobroor est la grande île irrégulièrement quadrilatère, située au centre de l'archipel, Arrou Kola est une petite île rectangulaire placée droit au sud de Kobroor ; ces deux îles sont entourées par une ceinture d'autres îles qui les enveloppe complètement. (Cf. *Kaart der Nederlandsche Bezittingen of het eiland Nieuw Guinea* door P. baron Melvill van Carnbee, 1853. *Atlas van Nederlandsch Indie n° 26*).

L'enfant prend le sein jusqu'au moment où il a fait ses dents, il suit alors sa mère qui prend soin de sa nourriture. Le père ne lui donne un nom qu'après avoir fait un bon rêve.

Beaucoup de femmes sont stériles; il est d'ailleurs rare qu'elles aient plus de trois enfants.

Après le décès, le cadavre est recouvert de feuilles et la place est abandonnée, sans qu'on cherche à recueillir aucun des biens provenant du défunt. On craint même d'y faire ultérieurement visite, car le *sisi* ou le *nilou*, c'est-à-dire l'âme du mort, pourrait rendre malade le visiteur. Les forêts sont d'ailleurs remplies des esprits des aïeux qui ont abandonné pour errer le *Kadjilak*, une plaine de Kobroor, qui est leur premier séjour; leur rencontre procure en particulier aux femmes seules, certaines pierres dans le ventre qui les font infailliblement mourir. Les *nilous* tuent d'ailleurs, quand ils le peuvent, les vivants des deux sexes, afin de se nourrir de leurs esprits. Cette crainte des *nilous* n'empêche point, du reste, de communiquer avec eux par le moyen des rêves.

Les idées religieuses des *Orang-Outan* de Kobroor et de Kola comprennent encore la croyance aux esprits sidéraux, le soleil, *lahau*, la lune, *voulan*; les étoiles, *taoun* sont aussi des esprits, enfants de la lune. Il y a encore un grand esprit qui demeure sur la terre; on le craint, mais on ne l'adore pas. Les *Orang-Outan*, superstitieux et timorés, observent avec attention le cri des oiseaux et la reptation des serpents. Il ne chantent point, ne dansent point et l'un des rares plaisirs qu'ils recherchent est le *massage* après la fatigue. Ils lient amitié en échangeant l'arc et la flèche, et placent certaines feuilles dans le *tjawat* pour se préserver des maladies. Ils préfèrent le fer à toute autre chose et commercent avec les voisins en plaçant des objets d'échange, de valeur connue, en certains points déterminés.

Les noms de nombre sont les suivants :

1 *oti.*	7 *doubam.*
2 *roua.*	8 *kavaroua.*
3 *lasa.*	9 *tere*
4 *kava.*	10 *vouhoung.*
5 *lima.*	100 *haten.*
6 *doum.*	1000 *rourinia.*

Je fournirai d'autres détails sur ces intéressants sauvages, dans l'ouvrage que je prépare *sur les races brunes et noires entre Sélèbes et Papoua.*

J.-G.-F. Riedel.
résident hollandais à Amboine.

LE VASE EN OBSIDIENNE DE TEZCOCO

AU MUSÉE NATIONAL DE MEXICO

Le catalogue du Musée National de Mexico, publié en 1882, par MM. G. Mendoza et J. Sanchez, n'a consacré que quelques lignes à une pièce extrêmement remarquable, sur laquelle je suis en mesure de fournir quelques renseignements intéressants aux lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*.

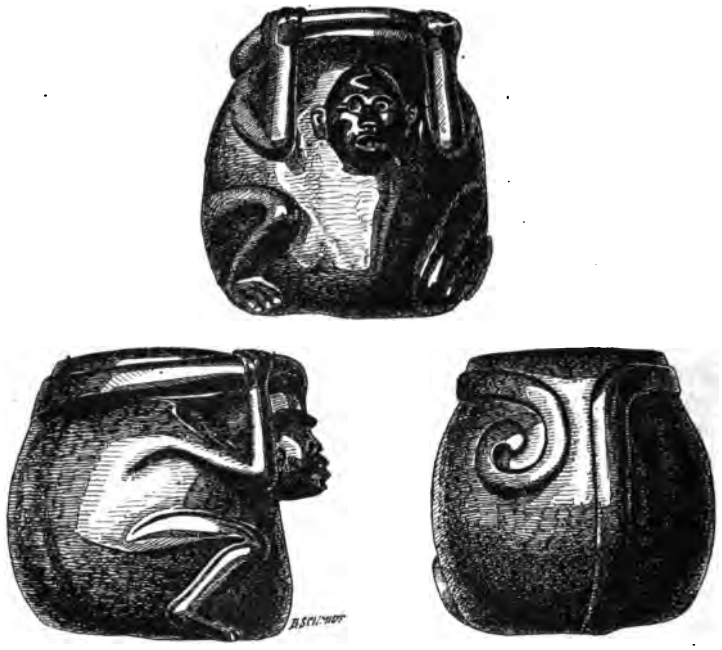

Fig. 23, 24 et 25. — Le vase en obsidienne de Tezcoco, vu de face, de profil et par derrière (1/4 grand. nat.) (d'après les photographies de M. Perez).

« Nous appelons spécialement l'attention, se bornent à dire les savants mexicains, sur le précieux vase d'obsidienne (n° 79) qui vient d'une tombe antique trouvée dans le sol d'une *hacienda* des environs de Tezcoco[1]. » Or ce vase d'obsidienne, dont MM. Mendoza et Sanchez disent si peu de chose, est une des pièces les plus étonnantes qui se puisse voir, et représente, par la perfection de l'exécution aussi bien que par la difficulté vaincue, un des chefs-d'œuvre de l'an-

1) « Llamamos especialemente la atencion sobre el precioso vaso de obsidi ana (num. 79) procedente de una tumba antigua en terrenos de una hacienda cerca de Tezcoco. » (G. Mendoza y J. Sanchez, *Catalogo de las colecciones historica y arqueologica del Museo Nacional de Mexico*. Mexico, Escalante, 1882, in-18, p. 54.)

cien art lapidaire de l'Anahuac. Voici en quelques mots l'histoire de sa découverte.

En 1869, le docteur Rafael Lucio, de Mexico, aussi habile artiste que savant médecin, avait aperçu cet objet chez un malade qu'il visitait, et, tout en hésitant sur la nature de la pièce qu'il avait sous les yeux, il avait pris assez d'intérêt à son examen pour qu'elle lui fût immédiatement offerte. Le client généreux qui présentait à son médecin le vase d'obsidienne qu'il prenait pour du verre, en avait donné un mouton (12 réaux ou 7 fr. 50) au paysan qui l'avait découvert dans le sol d'une hacienda aux abords de Tezcoco.

M. Lucio, éclairé sur la valeur réelle de l'admirable vase dont il était devenu possesseur, portait le lendemain à son malade une bague enrichie de diamants et cédait peu après, pour une bagatelle, la pièce ainsi acquise au Musée National afin qu'elle restât dans le pays où elle avait été jadis fabriquée.

Un de nos amis, M. Perez, l'avait photographié sous trois de ses faces, pendant qu'elle se trouvait encore dans le cabinet Lucio, et je dois à cette circonstance de pouvoir faire ici figurer au quart de sa grandeur le vase de Tezcoco. Ce vase, haut de 16 centimètres environ, un peu moins large que haut, a été taillé avec une admirable patience dans un bloc d'obsidienne, si bien aminci qu'il ressemble au premier abord à du verre de bouteille. L'intérieur est évidé avec une admirable régularité; l'artiste a ménagé à l'extérieur l'image en relief d'un singe accroupi saisissant des deux bras sa queue qui s'enroule autour du vase dont elle forme le rebord. Le type de la figure un peu conventionnel est bien connu des archéologues mexicains, c'est le type de l'*ozomaztli* tant de fois représenté, et qui, comme l'a montré M. le Dr Hamy, symbolise dans certains cas Quetzalcoatl sous sa forme moderne de *Dieu du vent*.

Il existe dans diverses collections des objets en obsidienne polie recueillis au Mexique. Le Musée de Mexico possède notamment des masques en cette matière véritablement remarquables. Mon ami M. Becker, de Darmstadt, s'est autrefois procuré à Huexocingo une tête de singe qui souffle, tout à fait étonnante (c'est encore, suivant M. Hamy, une représentation de Quetzalcoatl). Le Trocadéro a la pierre de fondation du grand temple de Mexico, publié en juin dernier dans la *Revue d'Ethnographie* [1].

Aucun de ces monuments ne saurait être comparé, même de loin, au vase du docteur Lucio, dont les figures 23, 24 et 25, si bien exécutées qu'elles soient, ne peuvent donner qu'une idée fort imparfaite.

E. Boban.

archéologue, membre de la Société d'Anthropologie.

1) E.-T. Hamy. *Note sur une inscription chronographique de la fin de la période aztèque, appartenant au Musée du Trocadéro.* (*Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 193, mai-juin 1883.)

REVUES ET ANALYSES

LIVRES ET BROCHURES

H. Brosselard. **Voyage de la mission Flatters au pays des Touaregs-Azdjers.** Paris, Jouvet et Cie (*Bibliothèque instructive*), 1883. 1 vol. in-16, 40 fig.

M. le lieutenant Brosselard, du 4e régiment de ligne, qui faisait partie de la première mission du colonel Flatters, et qui, depuis, a cherché un nouveau champ d'activité sur le haut Sénégal et dans le sud de la province d'Oran, vient de publier le journal de son voyage chez les Touâreg Azdjer (1880), c'est-à-dire au milieu des tribus qui composent une des quatre grandes confédérations des Touâreg (Imôhagh), celle qui occupe le nord-est du vaste territoire peuplé par cette race.

C'est la troisième relation de la mission saharienne qui a précédé celle dont le désastre est encore présent à la mémoire de tous les Français, et nous remercions sincèrement M. Henri Brosselard d'avoir ajouté ses impressions personnelles, qui sont celles d'un homme jeune, mais bien préparé et d'un observateur attentif, aux relations déjà publiées de ses compagnons de voyage.

Son livre, auquel quarante croquis dessinés par l'auteur, d'après nature, prêtent un surcroît d'intérêt, est parfaitement fait pour initier le lecteur aux aspects de la nature et aux incidents de la vie du voyageur européen dans le Sahara.

En traversant l'Ouâd Rîgh dans toute sa longueur, et en y faisant les stations obligées à Tougourt et à Warglâ, M. Brosselard décrit le genre de vie et les mœurs des Rouâgha, race particulière où l'on constate le greffage du sang et des civilisations berbère et arabe sur une population d'aborigènes noirs, qui pratiquait le forage de puits dits artésiens bien longtemps avant que nous leur en ayons donné ni l'exemple ni même l'idée.

Au départ de Warglâ, la mission pénétrait dans une région tout à fait intéressante et neuve pour ainsi dire, car le seul explorateur qui ait foulé vingt-trois ans avant elle la route de Wargla à Rhât est un musulman algérien, M. Isma'yl Boû Derba, Français par l'éducation, mais que son instruction n'avait pas préparé aux travaux scientifiques.

M. Brosselard décrit l'organisation de la caravane et, avant de quitter le terri-

toire algérien, il donne un aperçu instructif de la situation politique respective du groupe de tribus des Cha'anba et de celle des deux confédérations des Imôhagh,

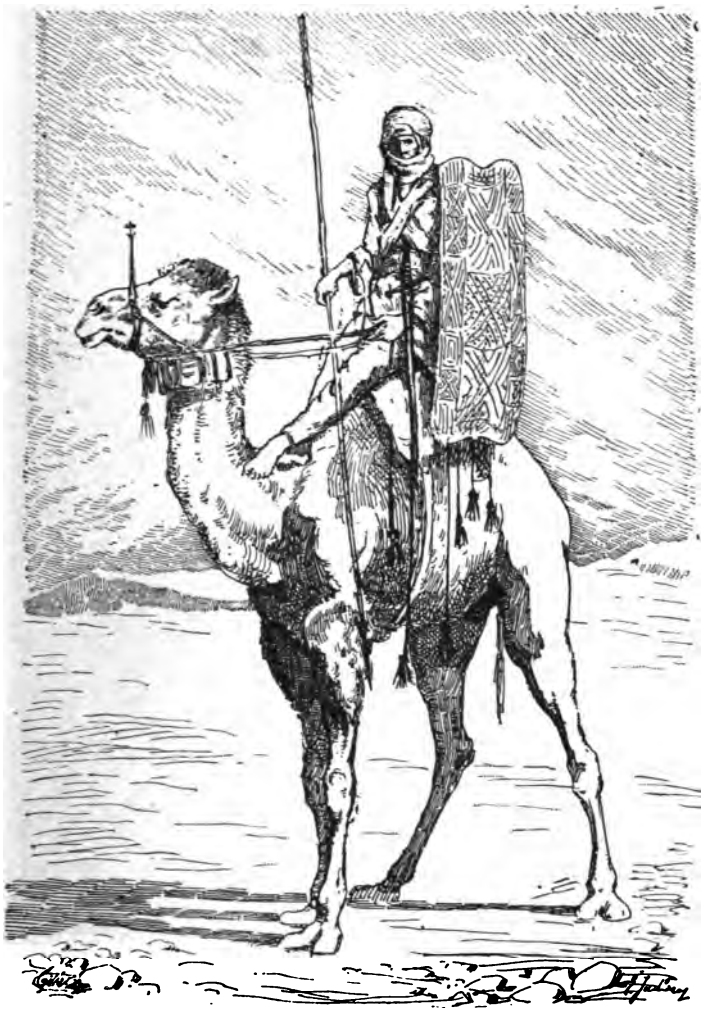

Fig. 26. — Targui monté sur son méhari. (D'après un croquis de M. H. Brosselard.)

ou Touâreg du nord, les Azdjer et les Ahaggar, première et précieuse base pour une étude des causes de l'insuccès de la première, et du désastre de la deuxième des missions confiées à la direction du colonel Flatters.

On lit avec intérêt la peinture animée que fait M. Brosselard de la caravane en marche, du paysage, des incidents de route et de ce phénomène imposant de la tempête dans la région des sables meubles. L'auteur comprend comme nous l'action des agents météorologiques sur la grande région dont ils ont fait le Sahara de nos jours, et il apporte de nouvelles observations confirmant cette

Fig. 27. — Portrait de Targui.
(D'après une photographie publiée par M. H. Brosselard.)

manière de voir. Une dessiccation progressive et continue de l'atmosphère, prouvée et par l'histoire et par les faits contemporains, mais dont la cause reste inexpliquée, jointe à l'ardeur des rayons solaires, au rayonnement nocturne, à une énergie électrique tout à fait exceptionnelle et presque constante, et à la violence des vents alizés, a provoqué dans ce milieu sur une vaste échelle ces phénomènes de délitement et de désagrégation des roches auxquels on doit la formation des zones de dunes de sable, et la nature inhospitalière de toute la région saharienne, de la vallée du Nil à l'océan Atlantique.

Mais, plus préoccupés de l'histoire de l'homme que de celle du sol, les lecteurs de la *Revue d'Ethnographie* trouveront aussi réponse à leur désir dans le livre dont nous rendons compte.

Au point de vue du passé nous leur recommandons (p. 158) l'étude d'un de ces monuments mégalithiques du pays d'Azdjer, dont nous-mêmes avions parlé

autrefois [1], et dont la construction est attribuée partout, chez les Touâreg, à un peuple de géants, les Jabbâren.

Fig. 28. — La première mission Flatters et les Touâreg-Azdjer. (D'après un dessin de M. H. Brosselard.)

Au point de vue du présent, l'ethnographe trouve dans ce livre, aussi bien la description du costume et de l'armement des Touâreg du nord, que des indications nombreuses sur leur rudesse de caractère et leur avidité sans bornes,

1) H. Duveyrier. *Les Touâreg du Nord, Exploration du Sahara*, Paris, 1864.

trop bien expliquée par la pauvreté du milieu, et sur cette mendicité générale qui tranche si désagréablement sur une note dominante où se confondent plutôt les qualités du chevalier avec les défauts du forban.

Il est un dernier point que nous ne pouvons pas négliger, même dans un court compte rendu destiné à une revue scientifique spéciale, c'est le côté politique actuel. M. Brosselard expose pour la première fois la nature véritable des rapports qui ont existé entre la première mission du colonel Flatters et les Touâreg Azdjer; pour la première fois le public apprend que la première mission et les Azdjer se sont séparés en ennemis. (Étudier à ce sujet p. 139 à 157 et p. 172 à 215.) Cette révélation, car c'en est une, modifie entièrement l'opinion que la majorité des membres de la commission du Transsaharien avaient pu se former sur les chances de succès de la deuxième mission du colonel Flatters, alors qu'ils ignoraient le fait le plus important résultant de la récente expérience faite.

Ni dans les publications relatives aux missions du colonel Flatters, ni dans nos conversations avec lui ou avec ses collaborateurs, nous n'avions pu trouver des éléments d'appréciation aussi complets et aussi instructifs que ceux que vient de nous livrer M. le lieutenant Brosselard.

H. Duveyrier.

Armieux (Dr). **Les dessins sur les rochers à Moghâr dans le Sud Oranais.** (*Bull. de la Soc. de Géogr. de Toulouse*, 1883, n° 2.)

Je ne puis laisser passer sans protester un passage de l'article de M. le docteur Armieux dont on vient de lire le titre, et où l'auteur me reproche d'avoir manqué à une promesse en ne citant pas son nom dans un travail sur les sculptures et gravures préhistoriques du nord de l'Afrique que je préparais en 1872. Le manuscrit de ce travail, livré à la Société de Géographie de Paris fut, par elle, cédé à la jeune Société Khédiviale de Géographie du Caire comme une contribution au bulletin dont cette dernière commençait la publication. On lit, en effet, dans le n° 2 (février-juin 1876) du Bulletin de la Socité Khédiviale de Géographie, sous ce titre : *les Progrès de la géographie en Algérie depuis l'année* 1868 *jusqu'à la fin de* 1871 :

P. 158-159 « Quelques années plus tard (1864-1865), un médecin des hôpitaux militaires, M. le docteur Armieux, donnait dans la *Gazette médicale* sa *Topographie du Sahara de la province d'Oran*, travail méthodique et honnête où une large part est faite à la géographie et où l'auteur s'est aidé, non seulement de ses observations personnelles, mais aussi de celles des autres explorateurs, y analyse les différents aspects du sol, ses productions, etc... M. Armieux parle des dessins grossiers, où figure l'éléphant, gravés sur les rochers à Tioût et à Moghâr, et il en reconnaît la haute antiquité... »

P. 197 : « Le jour où on pourra établir scientifiquement, sinon le synchronisme de ces deux faits (les ouâdi du Sahara jouant le rôle de rivières permanentes et les premiers habitants du nord de l'Afrique construisant les monuments préhistoriques), du moins leur rapport chronologique, on y liera encore, ainsi que nous allons l'expliquer, ce troisième fait : l'exécution des curieuses

sculptures rupestres du Sahara, que nous ont fait connaître le docteur Barth et le docteur Armieux. Nous venons d'écrire les noms de ces deux savants, en suivant l'ordre des dates de leurs publications, mais, pour être juste, nous aurions dû commencer par celui de notre compatriote M. le docteur Armieux, qui étudia les intéressantes sculptures de Moghâr Tahtani le 14 avril 1849, et à peu de jours de là celles de Tioût, tandis que le docteur Barth fit ses découvertes de Telizzarhèn le 6 juillet 1850...

« M. le docteur Armieux nous servira de guide pour les sculptures de Tioût et de Moghâr Tahtâni, » etc... (suit la description, qui se poursuit jusqu'à la page 201).

Dans le même historique le nom de M. le docteur Armieux est revenu *cinq fois* sous ma plume, p. 193, 194, 197, 200, et je crois lui avoir consacré la louange qui convient.

Si, dans une autre étude qui est spéciale aux sculptures antiques de la province marocaine de Soûs estampées par le rabbin Mardochée, étude publiée au mois d'août 1876, je n'ai pas cité une fois de plus le nom de M. le docteur Armieux et si je me suis contenté de mentionner la découverte des dessins gravés de Moghâr Tahtâni et de Tioût par M. le docteur F. Jacquot, la raison en est facile à expliquer. J'avais alors déjà largement tenu ma promesse, en rendant hommage aux mérites de M. le docteur Armieux et les découvertes du rabbin Mardochée m'offraient l'occasion de réparer un oubli en nommant *le véritable découvreur* des sculptures préhistoriques de Moghâr Tahtâni et de Tioût, que M. le docteur Armieux a étudiées, je le reconnais volontiers, avec plus de soin que son devancier. Ayant d'ailleurs, cette fois, à traiter la question dans un cadre géographique bien limité, le sud ouest du Maroc, je ne pouvais pas recommencer incidemment tout l'historique détaillé de la question sur le sol algérien, historique que j'avais déjà fait et qui venait précisément de paraître.

M. le docteur Armieux l'ignore sans doute, car, s'il avait eu connaissance de ce qui précède, il se serait gardé d'insérer dans sa dernière notice une revendication qui manque certainement de justesse et peut-être d'opportunité.

H. Duveyrier.

F. W. Putnam. **Notes on the Copper Objects from North and South America, contained in the Collections of the Peabody Museum.** (*Fifteenth Annual Report of the Trustees of the Peabody Museum of American Archæology and Ethnology.* Cambridge, 1882, in-8, vol. III, p. 83-148, fig. 1-41.)

Le quinzième rapport annuel du musée Peabody, de Cambridge, Massachusetts, contient une notice intéressante de son savant et laborieux curateur, M. W. F. Putnam, dans laquelle se trouvent décrits et en partie figurés les objets de cuivre plus ou moins anciens, réunis dans les vitrines de la section d'archéologie américaine de cet établissement.

Nous avons déjà fait connaître, dans notre avant-dernier numéro, d'après un précédent mémoire du même auteur, une petite partie de ces pièces recueillies

au Mexique[1]; nous avons aussi résumé la description tracée ailleurs par M. Putnam de quelques autres cuivres, découverts dans les tumulus de l'Ohio avec un petit nombre d'objets de fer météorique[2].

Le mémoire que nous avons sous les yeux parle encore de ces mêmes pièces, mais renferme en outre la description détaillée d'une soixantaine d'autres cuivres travaillés, découverts dans des *mounds* ou dans des tombeaux indiens de divers caractères.

Ce sont d'abord des lamelles de cuivre, roulées en forme de perles cylindriques, convexes ou spirales, qu'on trouve dans l'Arkansas, le Michigan, l'Ohio, etc., associées, au fond de certains *mounds*, à des ornements d'os ou de coquille, à des dents percées d'élan d'Amérique, à des fragments de plastron de tortue, etc. Toutes ces choses réunies composent des colliers ayant le plus souvent appartenu à de jeunes sujets. Les lamelles de cuivre s'appliquent encore sur des plaques de cuir ou s'enroulent en manière d'anneaux autour des phalanges.

M. Putnam décrit ensuite des lames de métal percées d'un ou plusieurs trous de suspension, pectoraux ou pièces centrales de colliers affectant la forme de croix, à la tête parfois dédoublée, aux bras relativement fort courts, et dont le corps se développe au contraire considérablement en longueur et en largeur.

Puis ce sont des bracelets ouverts désignés par l'épithète de *pénannulaires*, des pectoraux, des cylindres de coiffure (?), un tube aplati fermé à une de ses extrémités et que M. Putnam assimile sans preuves suffisantes à une pipe, les disques d'oreilles dont nous avons déjà parlé, des pendentifs de bois en forme de cuillers que recouvre une feuille de cuivre, enfin des haches, des pointes de javeline, un harpon barbelé, etc.

Les haches, au nombre de trois, découvertes dans des *mounds* du Maine et du Tennessee, sont plates, à bords droits, à peine plus larges au tranchant qu'à la base, et irrégulièrement façonnées au marteau comme tous les cuivres de l'Amérique du Nord, en dehors du Mexique.

Deux pointes de javelines, trouvées en New-Jersey, affectent la forme de feuilles plus ou moins allongées, et présentent, vers la hampe, des encoches doubles ou triples.

Un harpon qui vient de l'Alaska rappelle, jusque dans ses détails, les harpons d'os de la même péninsule; il est perforé à sa base et porte sur un de ses bords quatre vigoureuses dents.

Les objets que nous venons de passer rapidement en revue, ne peuvent donner, quelque variés qu'ils soient déjà, une idée bien complète du rôle que jouait le cuivre chez les Indiens des États-Unis. Les collections de Washington, de Davenport, de Madison, etc., renferment encore un certain nombre d'autres types, tels que lances, couteaux, alênes, etc., dont il faudrait pouvoir joindre les descriptions à celles que nous avons résumées ci-dessus, pour dresser le tableau à peu près complet de l'outillage métallique des *mounds-builders* et de leurs premiers successeurs.

Nous ne reviendrons sur les objets de cuivre du Mexique, que pour faire

1) *Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 366-367.
2) *Ibid.*, p. 535-537.

remarquer l'identité de formes du premier des types de haches étudié par M. Putnam (Venis Meicis, S. Luis Potosi) avec celui des *mounds*. Le travail de la hache mexicaine est, il est vrai, beaucoup mieux exécuté et l'instrument parait avoir été fondu, nous l'avons déjà dit, avant le martelage[1].

Le musée Peabody ne contient aucun objet de cuivre ancien de l'Amérique centrale, il n'en possède ni de la Nouvelle-Grenade ni de l'Equateur; mais les collections recueillies au Pérou pour cet établissement par MM. W. Sturgis Bigelow, Alex. Agassiz et S. W. Garman comprenaient deux petits disques minces (25 millim. de diam.) tirés de la bouche de momies; un autre, beaucoup plus grand (95 millim, de diam.) trouvé dans les enveloppes d'une autre momie à Ancon; un ornement en fer-à-cheval terminé par deux triangles découpés, sorte de pièce d'applique de 19 centimètres de long, percée de deux trous pour la fixer au vêtement; un ustensile plat en forme de demi-cercle, mesurant un peu plus de 13 centim. de diamètre se continuant par un long manche (24 centim.) de même épaisseur et assez comparable aux « houes » découvertes par Dupaix[2]; un casse-tête étoilé, à six pointes, encore monté sur un manche de bois, enfin l'armature d'un autre casse-tête de même forme, dont les six angles représentent des têtes humaines, à la coiffure pointue, aux longs cheveux pendant sur les épaules, regardant alternativement l'une et l'autre des deux faces de l'arme. Cette dernière pièce, jusqu'à présent unique dans les collections, est particulièrement intéressante; elle a été incontestablement coulée dans un moule et permet de se rendre un compte assez exact du degré de perfection qu'atteignaient dans leurs travaux les fondeurs en cuivre du Pérou maritime.

M. F. W. Putnam fait espérer qu'il donnera prochainement une suite au mémoire que nous venons d'analyser, en publiant les principaux objets de bronze, d'argent et d'or des importantes collections qu'il administre. Nous nous empresserons de donner à nos lecteurs un résumé substantiel de cette nouvelle étude.

E. T. HAMY.

Hale (Horatio). — **The Iroquois Book of Rites**. Philadelphia, *Library of Aboriginal American Literature*, 1883, 1 volume in-8.

Le présent ouvrage forme le second volume de la bibliothèque de littérature américaine indigène qu'édite M. le docteur Brinton. Le premier consistait dans le livre de cet auteur intitulé : *The Maya Chronicles*, dont la *Revue* parlera prochainement.

M. Hale nous entretient d'un sujet assez neuf, même pour la grande majorité des érudits européens; il nous fait connaître, à fond, l'histoire de cette fameuse ligue des six nations qui joua un si grand rôle dans l'histoire du Canada. Désormais le lecteur saura au juste ce qu'étaient Atotarho, le tyran des Onondagas et son adversaire Hiawatha dont l'histoire se trouve si étrangement défigurée dans le poème de Longfellow et que l'on peut regarder comme

1). *Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 366.
2). *Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 266-267.

le véritable fondateur de la confération iroquoise. Le nom de Dekanawidah, chef des Canienga, mérite également d'être conservé, comme celui d'un des personnages qui prirent le plus de part à cette œuvre importante. A coup sûr ces pauvres sauvages ne déployèrent pas moins de connaissance des hommes et des choses, moins de sens pratique et d'habileté que les hommes politiques les plus éminents de notre Europe.

Ajoutons que leur œuvre eut le mérite d'une pleine réussite. Depuis le dernier tiers du xve siècle, époque où vécurent ces législateurs à la peau cuivrée, jusqu'à la fin du xviiie où la confédération fut détruite par les armes américaines, elle ne cessa d'être florissante, et les Iroquois qui avaient débuté par n'être qu'un ramassis de tribus sans cohésion et exposées aux ravages des nations voisines devinrent, grâce à cette ligue, la première puissance de race indigène.

La partie la plus curieuse du livre de M. Hale consiste, sans aucun doute, dans les deux portions du livre des rites rédigées la première en dialecte canienga et la seconde en dialecte onondaga, et accompagnées d'une traduction anglaise. Rien de plus propre, suivant nous, à nous faire connaître le génie des races indigènes et ce goût de l'éloquence, des amplifications de rhétorique, qui semble inné chez elle.

M. Hale nous donne également d'intéressants détails sur la réforme dont Hiwatha était le promoteur; son caractère n'est pas exclusivement politique et elle eut, si nous osons nous exprimer de la sorte, son côté social et religieux.

Tharoniawagon, déité céleste par excellence, semble avoir été inventée tout exprès pour devenir le protecteur de la nouvelle ligue.

Enfin les législateurs se préoccupèrent beaucoup de diminuer le luxe des funérailles devenu réellement exorbitant, en ordonnant aux parents des défunts de se tenir pour consolés le plus vite possible.

Pour donner une idée suffisante de tout l'intérêt qu'offre la lecture du livre de M. Hale, il nous faudrait entrer dans de trop longs développements. Contentons-nous de dire qu'il atteste l'existence de qualités de l'ordre le plus élevé chez les tribus de race rouge et qu'il montre à quel point elles eussent pu s'élever dans la voie de la civilisation, si les hommes de sang européen s'étaient montrés, vis-à-vis d'elles, animés de sentiments plus fraternels et plus dévoués. Nous espérons dire prochainement aux lecteurs quelques mots du curieux drame de *Gueguence* que vient de publier M. le docteur Brinton et qui forme le IIIe volume de la collection.

Cte DE CHARENCEY.

P. de Lapeyrère. **Le Japon militaire.** Paris, Plon, 1882, 1 vol. in-12.

L'auteur, attaché pendant deux années à notre ambassade au Japon, a réuni dans une très intéressante brochure les remarques et les réflexions que lui inspire la constitution de la nouvelle armée japonaise. Il n'est certainement pas de fait plus intéressant pour l'ethnographe et pour le philosophe que celui d'un empire parcourant en quelques années les étapes qui ont rempli cinq ou six siècles dans notre histoire.

M. de Lapeyrère nous montre les *Samouraï*, semblables jusque dans leur ar-

mement à nos anciens chevaliers, subitement transformés en sous-lieutenants, les vassaux devenus conscrits, les réserves et l'armée territoriale substituées au ban et à l'arrière-ban. Les concours, les examens, les écoles militaires, l'armement, tout est aujourd'hui, au Japon, institué d'après les modèles de la France, car la réorganisation militaire a été opérée par des officiers français envoyés en mission dans ce but par notre gouvernement.

Il est bien remarquable qu'une transformation aussi radicale, lésant aussi gravement les intérêts des *daïmios* ou seigneurs féodaux, ait pu s'accomplir en aussi peu d'années; les résistances ont été sérieuses sans doute et se sont traduites par des insurrections menaçantes mais rapidement réprimées. Ce fait donne la mesure de l'extraordinaire faculté d'assimilation qui caractérise les Japonais et de la solidité de leur administration. Si les mêmes qualités et la même administration se retrouvaient chez les quatre cents millions de Chinois, qui fournissent chaque année une émigration si importante, bien qu'entravée par les règlements du Céleste-Empire, ce n'est pas pour l'avenir qu'on devrait se préoccuper de l'invasion du sang jaune. Cette invasion serait imminente, et la constitution de l'Europe en *États-Unis* serait peut-être impuissante à la conjurer. Rappelons-nous ce que M. l'amiral Jurien de la Gravière écrivait récemment encore sur la stupeur des populations de l'empire romain, surprises par l'irruption des Goths; il est des périls qui ne peuvent être évités s'ils n'ont été prévus depuis longtemps.

J. MONTANO.

Kneeland (Samuel). **The wild Tribes of Luzon.** (*Science.* Cambridge. Massachussets, 10 septembre 1883).

M. Kneeland reproduit dans cet intéressant article trois photographies d'Igorrotes et de Gaddans, tribus *Infieles* du nord de Luçon. Les Espagnols désignent sous le nom d'*Infieles* les indigènes qui ne sont ni catholiques ni mahométans et qui n'appartiennent pas au groupe Négrito.

Presque tous ces Infieles, au moins dans le sud des Philippines, sont indiscutablement de race Indonésienne, mais leurs caractères sont souvent altérés par le mélange d'éléments malais et négritos. Dans le nord des Philippines, d'après M. Kneeland, les éléments japonais et chinois entrent pour une grande part dans la constitution ethnique des Infieles, notamment des Tinguianes et des Igorrotes. Les Gaddans et les Ifuagos au contraire, beaucoup moins altérés par le mélange de sang jaune, représentent nettement le type Indonésien, tel qu'on le trouve à Bornéo et à Mindanao. Les deux photographies de Gaddans rappellent d'une façon frappante les Bagobos, les Guiangas et les autres Indonésiens que nous avons observés dans le centre de Mindanao.

Leurs parures et leurs vêtements paraissent identiques. La femme gaddan a l'avant-bras couvert d'une série de bracelets en laiton; elle est vêtue d'une veste à manches courtes et d'une jupe sans couture dont le tissu est en fil d'*abaca* (*musa textilis*). Les dessins de ce tissu sont exactement semblables à ceux qui sont usités dans le centre de Mindanao et sont sans doute obtenus par les mêmes procédés, fort minutieux et fort longs, mais dont la perfection ne

laisse rien à désirer. La parure et l'habillement de l'homme gaddan reproduit par M. Kneeland, diffère un peu de ceux de ses congénères de Mindanao; ce Gaddan porte, fixé dans sa chevelure, un long peigne en bambou semblable à ceux que nous avons vus chez les Négritos de la province de Bataan et un manteau court qui est aussi en usage parmi les Bicols de la province d'Albay. Ce manteau dont l'épaisseur est énorme car elle atteint le cinquième ou le quart de sa longueur est cependant léger, car il est formé de folioles de palmier *nipa*, réunies après dessication de telle sorte que chaque couche de folioles, plus ou moins contournée, s'écarte sensiblement de la couche sous-jacente. Ce manteau, absolument imperméable, est très commode pendant la saison des pluies torrentielles qui dure la moitié de l'année.

J. Montano.

C. Grémiaux. **Les possessions portugaises dans l'Extrême Orient,** (*Annales de l'Extrême Orient*, mai-juin 1883.)

De l'immense empire colonial fondé en Orient par Vasco de Gama et par ses successeurs quelques lambeaux seulement sont restés attachés à la couronne de Portugal. Ce sont l'*État de l'Inde* qui comprend la province de Goa et les districts de Daman et de Diu, *Macao* et une moitié de *Timor* avec la petite île Poulo-Cambing, dans l'Archipel Indien. M. C. Grémiaux vient de résumer l'ensemble des documents les plus récents publiés sur ces diverses possessions portugaises, par MM. Pery, Lobo de Bulhoes, etc.

L'état de l'Inde comprenait au dernier recensement (1878) 419,993 habitants ; le nombre des Européens ne dépassait pas 2,000, et encore la plupart de ces soi-disant blancs étaient-ils de sang extrêmement mélangé; « métis au front bas, aux yeux petits et toujours inquiets, à la bouche lippue, ils ont la poitrine étroite et les jambes grêles. » Les Africains, nègres ou abyssins d'origine, n'atteignaient pas la moitié de ce chiffre; tous les autres habitants appartenaient aux races de l'Indoustan.

Les sectes des religions de l'Inde sont toutes représentées parmi les indigènes, qui ont également conservé, malgré le catholicisme qui prédomine chez eux, la distinction des castes. On comptait en 1852 dans l'Inde portugaise 2,079 musulmans seulement, contre 232,885 chrétiens et 128,824 païens.

A Macao les Musulmans, parsis et européens, pris ensemble, ne dépassent point 4,500 âmes; les Chinois en atteignent 55,450 (1878). Tandis qu'à Goa la population augmente annuellement de 1 à 1,2 0/0, à Macao, elle diminue d'une manière très sensible, principalement depuis la suppression de la traite des coolies chinois. Cette traite, sur laquelle M. Grémiaux a réuni un certain nombre de renseignements précis, commencée en 1845 par un envoi de cent travailleurs, exportait plus de 15,000 Chinois sur les *placers* dans le premier semestre de 1862. Le nombre d'émigrants, tombé à 2,493 en 1856, s'était relevé à 10,712 en 1864, à 24,401 en 1866, et se maintenait à 21,854 en 1872 quand la traite fut supprimée en 1873 pour des raisons d'humanité et de haute convenance morale. Les engagements, régularisés aujourd'hui, se font à Hong-Kong, qui a bénéficié de tout ce qu'a perdu Macao à la suppression de ce trafic.

Au gouvernement de Macao est rattachée l'île de Timor, ou plutôt la partie de l'île que les Portugais se sont réservée, c'est-à-dire la province de Bellos, dont dépend Poulo Cambing. M. Grémiaux évalue la population tout entière de l'île à 5 ou 600,000 habitants. « Cette population se compose de Malais, de Chinois, de Papous et de Négritos. Cette dernière race forme vraisemblablement la population primitive du pays, refoulée à l'intérieur par les Malais qui ont transporté leur langage et leurs colonies sur presque toutes les côtes de l'Archipel. Les Papous ont été amenés par la conquête, l'émigration et l'esclavage. On trouve encore comme type des métis de Malais et de Papous, des Maléo-Papous. Quant aux Chinois, ils forment surtout la population commerçante du pays, et servent d'intermédiaires entre Macao et Timor »... On compte quarante-sept tribus indigènes gouvernées par leurs chefs respectifs, qui reconnaissent la souveraineté du Portugal et paient une redevance annuelle. Ces tribus ou royaumes, car leur chef s'intitule roi, sont divisés en *sucos* gouvernés par des *dattos* ou nobles. Les rois sont élus par les officiers, et les dattos sont choisis généralement parmi les descendants de la maison royale... La véritable autorité réside dans les *dattos*, considérés comme les maîtres de la terre; ils administrent la justice, laquelle, du reste, est assez sommaire. Presque tous les crimes sont punis de mort, mais toutes les peines peuvent se racheter par une amende; les habitants peuvent même se faire justice eux-mêmes en faisant la preuve immédiate du tort qui leur a été fait. Dans quelques royaumes, on empale les condamnés; dans d'autres, on leur coupe la tête. »

« Il y a trois classes, dit encore M. Grémiaux, dans la population indigène, les *dattos* et les officiers, le peuple et les esclaves. Les prisonniers de guerre et les individus volés dans les royaumes voisins, alimentent l'esclavage, mais l'esclave peut acheter sa liberté; il passe alors dans la classe du peuple, et si son maître est un *datto*, il devient noble d'emblée. Les guerres des royaumes entre eux sont très fréquentes et n'ont souvent qu'un motif très futile; un vol de personnes, de buffles, de cire ou l'incertitude des limites de la tribu.

« Un grand nombre de dialectes sont en usage dans l'île, mais la langue générale est le *teto*, idiome très imparfait et manquant de mots pour les objets d'un usage journalier. On n'en connaît d'ailleurs que peu de chose.

« A cause des difficultés d'arriver dans l'intérieur de l'île et de l'hostilité des indigènes, la religion chrétienne a fait peu de progrès à Timor, et la plupart des indigènes sont idolâtres. L'objet de leur culte est souvent une épée, une sagaie ou un morceau d'étoffe avec des signes en or; ils sacrifient des poulets et des jeunes chiens pour consulter leurs entrailles.

« Dans quelques tribus le roi a le caractère de pontife suprême. La sorcellerie est en grand honneur et donne souvent lieu à des actes d'atrocité. Le Timorien n'a qu'une femme légitime, mais peut entretenir des concubines; le divorce est permis. La femme jouit dans le ménage d'une très grande liberté; elle s'occupe des affaires de la maison, tisse les vêtements et travaille aux champs. » Le Timorien est essentiellement agriculteur; la fabrication de quelques tissus et la pêche des perles et du corail sont à peu près ses seules industries.

J. M.

EXPOSITIONS, COLLECTIONS ET MUSÉES

La collection d'Ambras au Musée du Belvédère, à Vienne

La collection créée au château d'Ambras, près Innsbrück (*Ambraser Sammlung*) par l'archiduc Ferdinand de Tyrol, mort en 1597, a été apportée en 1806 au Musée du Belvédère de Vienne, où elle est encore aujourd'hui.

Cette précieuse collection contient quelques pièces ethnographiques de la plus grande valeur, au sujet desquelles M. F. de Hochstetter vient d'adresser à l'Académie Impériale et Royale des sciences de Vienne une communication du plus haut intérêt. Ce travail du savant directeur du muséum d'Histoire naturelle est principalement consacré à l'étude des *Reliques mexicaines de l'époque de Montézuma conservées dans la Collection I. et R. d'Ambras.*

La principale des pièces décrites sous ce titre, est un ornement en plumes, magnifique morceau d'ancien travail mexicain, qu'on trouve inventorié déjà en 1596 dans la collection ; mais auquel on avait prêté peu d'attention jusqu'ici et qui avait été constamment mal interprété.

Dans les plus vieux inventaires, dit M. de Hochstetter, cet objet porte la désignation de « chapeau mauresque, » plus tard il s'appelle « tablier indien ; » enfin le baron E. von Sacken, dans sa description de la collection d'Ambras, l'a désigné sous le nom de « coiffure mexicaine. »

Il a la forme d'un très grand éventail déployé et en même temps la configuration d'un oiseau, les ailes ouvertes, auquel il ne manquerait que la tête; encore celle-ci doit-elle avoir existé à l'origine, ainsi que cela résulterait d'une observation qu'on trouve dans le plus ancien inventaire et où il est parlé d'un bec tout en or.

La partie inférieure ou intérieure de l'éventail est formée par des bandes de couleur concentriques, composées d'une agglomération de plumes bleues, rouges, vertes, marron, à pointes blanches et garnies de plusieurs rangées de paillettes d'or[1]. Sur ce limbe inférieur est posée une pièce de milieu avec les mêmes bandes de couleur et garnie pareillement de paillettes d'or.

De ces bandes partent des rayons formés de longues plumes aux reflets métalliques vert doré (plumes de la queue du *pharomacrus mocinno*, oiseau sacré chez les Aztèques et qu'ils appelaient *Quetzal*). Il y en a environ cinq cents et elles forment un éventail dont la plus grande largeur est de un mètre

1) Ces plumes semblent avoir été empruntées au *cotinga maynana*, à *l'ara canga*, au *tinnunculus sparverius* et au *pharomacrus macinno*.

soixante-dix cent., et dont la plus grande longueur, dans la pièce du milieu, atteint un mètre dix.

Les paillettes découpées dans de l'or laminé et cousues aux bandes de couleurs variées de l'éventail sont, les unes en forme de demi-lunes (37 paillettes), d'autres circulaires (188 paillettes), d'autres enfin en forme d'écailles ou de tuiles (environ 1400.)

Les plus grosses sont malheureusement presque toutes tombées avec le temps et on a dû les remplacer, lors de la restauration de l'objet, par des paillettes semblables en bronze doré.

A l'envers de la pièce on voit des petits bâtons de bois qui forment la carcasse de l'éventail et entre lesquels s'étend un réseau très joliment travaillé, d'un fil très fin, et auquel sont fixées toutes les plumes.

Les premières interprétations qu'on a données de cet objet, telles que *coiffure, tablier* ou *manteau*, se trouvent réfutées par sa construction même : il ne convient évidemment à aucun de ces usages. Par contre, il ressort des descriptions des écrivains espagnols et aussi des images de guerriers Aztèques que l'on trouve dans les vieux manuscrits mexicains et que lord Kingsborough a reproduites dans son remarquable ouvrage sur les antiquités mexicaines, il ressort, dit l'auteur de ces descriptions, que ces sortes d'éventails fixés à l'extrémité d'un long bâton étaient portés comme étendards ou comme bannières, dans l'ancien Mexique, par les grands de l'empire et principalement par les chefs de l'armée.

Comme preuve de la justesse de cette interprétation, il existe une peinture à l'huile, vieille de deux cents ans environ, faite à Mexico et qui représente sous son harnachement complet un ancien héros mexicain. Or, ce guerrier porte un étendard qui offre avec celui de la collection d'Ambras la plus grande ressemblance. Cette peinture provient de la collection d'antiquités mexicaines de Bilimek qui a été acquise par le Musée impérial et royal d'histoire naturelle.

Ce sont bien ces bannières ou étendards en forme d'éventails qui, d'après une lettre datée du 16 juillet 1519, adressée par Cortez à Charles-Quint, se trouvent mentionnés parmi les objets précieux que le conquérant du Mexique avait reçus en présent de Montézuma et qu'il avait envoyés à Anvers à l'empereur.

Il est même très vraisemblable que le magnifique spécimen de l'ancienne industrie mexicaine qui a heureusement survécu dans la collection d'Ambras aux péripéties de trois siècles, est cette même bannière dont il est question dans l'histoire de la conquête du Mexique, lorsqu'il est parlé des présents envoyés à l'empereur Charles-Quint et parmi ces objets, d'un éventail de plumes de différentes couleurs composé de dix-sept rayons (c'est le nombre des paillettes d'or semi-lunaires dans la pièce de la collection d'Ambras) et garni de paillettes d'or. Cet éventail, ainsi que d'autres curiosités mexicaines, telles que boucliers, manteaux, coiffures, etc., mentionnées encore dans les anciens inventaires, mais qui ne figurent plus dans la collection, fut donné plus tard à l'archiduc Ferdinand de Tyrol, grand amateur et collectionneur d'objets d'art et fondateur de la collection d'Ambras.

La précieuse pièce décrite par M. de Hochstetter, a été retrouvée dans un fort piteux état et restaurée avec tous les soins possibles par feue Mme Chr. von Luschan. Elle figure maintenant dans la section ethnographique au Musée

impérial et royal d'histoire naturelle où se trouve d'ailleurs une fort riche collection des plus précieuses antiquités mexicaines[1].

M. F. de Hochstetter parle encore dans son mémoire d'un second objet de la

Fig. 29. — Hache de pierre à tranchant semi-lunaire, longtemps supposée celle de l'empereur Montézuma. (*Ambraser Sammlung*.)

collection d'Ambras, une hache d'armes qui aurait appartenu à Montézuma et qui aurait été, d'après les inventaires, donnée par Cortez au pape et par celui-ci à l'archiduc Ferdinand, « suivant une étiquette qui s'y trouvait autrefois. »

1) Notre collaborateur, M. T. Maler, a donné de la pièce ainsi restituée, une description minutieuse et une bonne figure dans le journal *La Nature*, du 1er mars 1879. Ce dessin, agrandi et mis en couleur, a été reproduit, accompagné d'un texte en espagnol, dans le tome III des *Annales du Musée de Mexico*. (T. Maler. *Un hallazgo importante! un primoroso rapaje de plumas, loc. cit.*, p. 1-2, lam. I.)

Cette hache d'armes consiste en un tranchant de pierre dure (syénite) *semi-lunaire*, fixé au moyen d'une cheville à un long manche en bois qui, au point d'attache, porte un lien formé de fils de coton tressé, d'une fabrication extrêmement soignée et élégante (fig. 29).

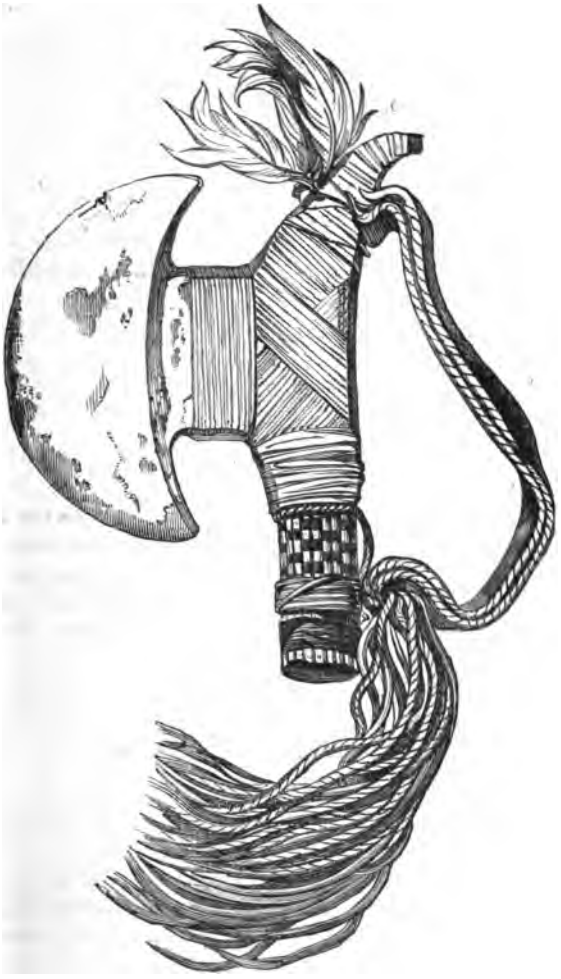

Fig. 30. — Hache de guerre des Gaveoes. (*British Museum.*)

M. de Hochstetter a très sagement renoncé à voir dans cette belle pièce, malgré la tradition, une arme mexicaine. Cette hache, aussi bien que celle qui l'accompagne et qui n'en diffère que par un manche plus court et une houppe de plumes fixée au point d'attache du manche et du tranchant, provient manifestement du Brésil.

M. Evans, dont nous reproduisons ci-dessus le dessin de la hache dite de Montézuma [1], a publié en même temps la figure d'une hache de guerre des Gaveoes du Brésil, qui appartient au *British Museum* (fig. 30). La pierre est de même forme que celle de l'arme de l'*Ambraser Sammlung* et s'articule au manche à l'aide d'une ligature fort semblable, mais le manche lui-même, couvert de pailles de couleur tressées, muni d'une bretelle en coton et surmonté d'un bouquet de plumes, est d'une extrême brièveté. Un savant naturaliste, M. Certes, nous a récemment montré une pierre polie toute semblable à celle de la fig. 30, trouvée aux environs de Pernambouc et qui faisait partie de la collection du regretté professeur Depaul. Enfin, le Muséum de Vienne en possède une autre de même forme achetée par Pohl au cours de son voyage au Brésil (1817-1821) chez les Poracramecrans de la rivière Tocantins.

Comme il est inadmissible que Montézuma ait pu recevoir en hommage cette pièce des sauvages du Brésil, il faut décidemeut renoncer à la légende qui ferait de la hache de l'*Ambraser Sammlung* une relique du célèbre empereur aztèque.

E.-T. Hamy.

RÉPONSES

La collection Uhde.

Question 17.

Berlin, 5 janvier 1884.

Le musée Royal a acquis, il y a longtemps, toute la collection de Uhde. Mais le bas-relief, dont vous faites mention [2] ne se trouve point parmi les pièces de la collection. J'ai informé de cette lacune M. Fischer de Fribourg en Brisgau, et je regrette vivement qu'il n'ait pu vous donner aucun renseignement plus circonstancié...

Agréez, etc.

A. Voss.

Les anneaux de bras africains.

Question 30.

Le Caire, 10 décembre 1883.

On ne porte d'anneau de bras en pierre, à ma connaissance, ni dans la région nilotique prise dans son ensemble, ni dans les contrées plus au sud. Les Dinka, les Nouer et les Chillouk portent bien au bras des anneaux d'ivoire, quelquefois très massifs, mais je ne leur en ai jamais vu qui fût façonné en un minéral quelconque.

G. Schweinfürth.

1) Cette figure et la suivante, empruntées au livre de M. John Evans (*Les âges de la pierre, instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne*, trad. fr. Paris, Germ. Baillière, 1878, in-8°, p. 151-152) nous ont été gracieusement communiquées par M. Félix Alcan, éditeur de ce bel ouvrage.

2) *Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 438-451, 1883.

CORRESPONDANCE

Un Mokeng du Zambèze central. — Les statuettes contrefaites du Mont Pisgah.

Vienne, 23 septembre 1883.

... L'objet que j'envoie au Trocadéro est un panier fabriqué par les Maroutsès du Zambézi central; dans ces dimensions [1], ce panier est une rareté, même sur le Zambézi. Je me l'étais réservé pour moi-même, mais, obéissant à mes sentiments de reconnaissance pour le bon accueil que vous avez bien voulu me faire, je l'envoie pour l'ajouter aux autres objets qui ont déjà pris le même chemin [2].

Ces paniers sont faits exclusivement par les femmes; celui-ci a été fabriqué par une des reines, épouse du roi Sepopo, avec la racine d'un arbre. On appelle ces paniers *makengué* (au singulier *mokeng*). Ils servent aux femmes pour y serrer leurs objets de toilette : perles de verre, bracelets d'ivoire, etc.

Agréez, etc.

Dr Em. Holub.

Washington, 10 janvier 1884.

La lecture du compte rendu consacré par la *Revue d'Ethnographie* (tome II, page 475) aux travaux archéologiques de MM. Valentine dans la Caroline du Nord, m'engage à vous adresser les observations suivantes sur les sculptures de *Mount Pisgah* qui ne sont, j'en ai maintenant la preuve, que les produits d'une fabrication moderne.

Avant de partir pour l'Europe, où il allait montrer sa découverte, M. Mann S. Valentine, de Richmond, était venu à Washington exhiber devant M. le professeur Baird, le directeur du Musée National des États-Unis, et moi-même les trésors de Mount Pisgah. Je vis bien tout de suite que les objets qui nous étaient montrés étaient le résultat de tentatives assez maladroites pour imiter des sculptures indiennes, et j'attribuai dès lors ces tentatives à des personnes de race blanche, en m'appuyant principalement sur ce fait qu'un bon nombre des figurines de la collection représentent des animaux qui n'appartiennent pas à la faune américaine. En outre, les objets s'écartaient considérablement, par leur type, des véritables sculptures indiennes que j'avais vues, et je crois devoir rappeler, en passant, que je suis chargé, depuis bien des années, du soin de la plus grande collection d'antiquités de l'Amérique du Nord qui existe au monde.

Quelque temps après, les sculptures en question donnaient lieu à des commentaires dans le journal « Nature » et j'écrivis à l'éditeur de cette publication

1) Hauteur, 52 cent. ; diamètre, 35 cent.
2) M. Holub avait précédemment offert à notre Musée 70 objets provenant de ses voyages, dont quelques-uns possèdent une grande valeur.

hebdomadaire une lettre dans laquelle je fis connaître mon opinion sur les figurines de Pisgah. Ma lettre fut insérée dans le numéro du 13 juillet 1882 (page 243). Quoique regardant les sculptures de M. Valentine comme l'œuvre de *faussaires*, je n'avais pas de preuve directe à l'appui de mon opinion, et je dus par conséquent me borner à faire connaître en termes généraux la défiance que m'inspiraient ces découvertes. A présent, le cas est différent, et la vérité doit être connue tout entière.

Il y a peu de temps le professeur Baird chargeait un correspondant, habitant du comté de Haywood, de faire des explorations dans le but de découvrir des objets semblables à ceux qu'avait eus M. Valentine. Ses recherches ne furent pas récompensées par le moindre succès, mais il rencontra deux individus qui s'offrirent *à lui faire* de semblables figures, ajoutant qu'ils avaient fabriqué des objets de ce genre que leur avait achetés l'agent d'un M. Valentine, de Richmond (Virginie). Ils racontèrent ensuite au correspondant de M. Baird qu'ils exposaient leurs sculptures en stéatite à l'action d'une eau courante imprégnée de fer, pour leur donner une apparence antique.

Après cette révélation, le correspondant en question demanda à ces *hommes de bien* de faire une série de ces pseudo-antiquités. Elles furent fabriquées et payées, et chacun peut aller voir aujourd'hui dans le Musée National de véritables reproductions des objets de la collection Valentine.

Telle est la génèse de ces figurines auxquelles quelques savants transatlantiques, M. Keane en particulier, ont attribué une importance qu'elles sont bien loin de mériter, ainsi qu'on vient de le voir[1].

Dr Charles Rau,

Conservateur des Antiquités du Musée National des États-Unis.

1) Qu'il me soit permis de rappeler les termes dans lesquels j'ai rendu compte de la brochure de M. Keane sur les statuettes de Mount Pisgah. (*Rev. d'Ethnogr.* t. I, p. 443.) « Ces figurines de stéatine ou de schiste micacé, disais-je, qui représentent, non seulement des animaux de la contrée, comme le bison ou l'ours, mais aussi le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau à deux bosses de la Bactriane, qui montrent l'homme parfois armé du tomahawk, mais bien souvent en possession du cheval, ces figurines, disais-je, ne sont pas faites pour inspirer tout d'abord confiance à l'américaniste. » J'ajoutais que « quand on les regarde de plus près, qu'on en examine le travail, qu'on le compare à certains dessins attribués aux Indiens qui habitaient jadis ces parages, « on finit par se persuader que ces sculptures d'un caractère si spécial sont l'œuvre *relativement moderne* de quelqu'une des nombreuses tribus des Carolines, placée depuis quelque temps déjà en contact avec les immigrants de race blanche. » En écrivant ces lignes, je visais principalement les Cherokees, dont les sculptures de Pisgah rappelaient jusqu'à un certain point les œuvres et tendaient à reproduire le type. Les explications que m'avait données M. Mann S. Valentine sur le gisement des objets semblaient devoir exclure toute idée de fraude, je ne pensais qu'à une *fabrication indienne récente*, quand il s'agissait, comme on vient de le voir par la lettre de M. Rau, de *contrefaçons* ayant pour auteurs des *faussaires de race blanche*. (E. H.)

NÉCROLOGIE

GAILLARDOT BEY

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de Charles Gaillardot-Bey, ancien médecin sanitaire de France en Égypte, ancien directeur de l'Ecole de Médecine du Caire, décédé le 17 août dernier à Bhamdoun, petit village du Liban, peu éloigné de Beyrouth. Il était né en 1814 à Lunéville (Meurthe), et après avoir terminé ses études à Paris, il avait gagné l'Égypte en compagnie d'un certain nombre de médecins et d'officiers français appelés dans ce pays par Méhémet-Ali.

Gaillardot fit toute la campagne de Syrie avec l'état-major de Soliman-Pacha. Il assista à la bataille de Nizib et suivit l'expédition d'Ibrahim-Pacha contre les Druses du Haouran. Nommé plus tard chirurgien dans l'armée turque, il devint ensuite médecin sanitaire de France à Saïda, où il se signala par un admirable dévouement pendant les massacres de Syrie. Attaché successivement aux missions scientifiques de M. Renan et de M. de Saulcy, il a rendu à ces deux missions de signalés services. Transféré à Alexandrie en 1863, il y est devenu l'un des membres les plus actifs et les plus laborieux de l'Institut Égyptien, qui l'a, pendant huit ans, maintenu l'un de ses vice-présidents. Parmi les communications faites par M. Gaillardot-Bey à cette compagnie, nous mentionnerons spécialement celles qui traitent de l'âge de pierre en Égypte (1869), des formations récentes de la côte de Syrie (1871), de la forêt pétrifiée des environs du Caire (1872), du Haouran et du Ledja (1873). Le *Bulletin de la Société d'Anthropologie* pour 1873 contient une notice intéressante de Gaillardot sur les *débris de fabriques de pourpre* de l'ancienne Grèce comparés aux *Kjækken-mœddings*.

E. H.

A. J. C. GEERTS

Le docteur A. J. C. Geerts, ancien professeur à l'Ecole militaire d'Utrecht, détaché depuis quatorze années au service du gouvernement japonais, est mort à Yokohoma, le 30 août 1883, âgé seulement de quarante ans. Malgré les occupations absorbantes que lui imposaient ses fonctions de Conseiller du département de l'hygiène et de la salubrité publiques, Geerts trouvait le temps de collaborer utilement à divers recueils scientifiques, tels que les cahiers de la *Deutsche Gesellschaft für Natur-und Völkerkunde Ostasiens* ou les transactions de la société Asiatique Anglaise. Son œuvre la plus importante a pour titre : *Produits de la nature japonaise et chinoise*; la seconde partie de ce livre vient d'être publiée tout récemment à Yokohoma.

E. H.

FR. LENORMANT

La *Revue d'Ethnographie* a perdu en la personne de François Lenormant un de ses collaborateurs les plus précieux. Versé d'une manière toute spéciale dans les questions d'archéologie ethnographique, notre savant ami s'était promis d'étudier dans ce recueil l'iconographie de l'antiquité au point de vue des caractères ethniques, et il préparait, quand la mort est venu si brutalement nous l'enlever, un premier mémoire sur les figures chaldéennes de la collection Sarzec au musée du Louvre, qui devait paraître à cette même place où nous avons le chagrin de lui adresser nos derniers adieux.

François Lenormant était né à Paris en 1837; il n'avait pas 47 ans, lorsqu'il a succombé à la suite des fatigues excessives qu'il s'était imposées pour mener à bonne fin une mission archéologique qu'il avait sollicitée de l'État dans l'Italie méridionale. Il était depuis près de dix ans professeur d'archéologie près la Bibliothèque Nationale, et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'avait admis en 1881 dans son sein.

Directeur de la *Gazette Archéologique*, collaborateur du *Correspondant*, de la *Gazette des Beaux-Arts*, de *The Academy*, de *The Contemporary Review*, du *Rhenisch Museum* de Bonn et d'une quantité d'autres périodiques scientifiques, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, François Lenormant laisse un nombre vraiment prodigieux de travaux qui traitent de matières fort variés, mais surtout historiques et archéologiques. Nous mentionnerons seulement, dans cette courte note, celles de ses publications qui offrent un intérêt plus spécial pour les lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*. Ce sont une *Monographie de la voie sacrée éleusienne, de ses monuments et de ses souvenirs* (1864, gr. in-8); les *Chefs-d'œuvre de l'art antique : architecture, peintures, statues, bas-reliefs, bronzes, mosaïques, vases, médailles, etc., tirés principalement du Musée royal de Naples* (1867-1868, 7 vol. in-4): le *Manuel d'Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques* (1868, 3 vol. in-12, avec atlas) dont il revisait une neuvième édition illustrée qui se publiait avec le plus grand succès; les *Lettres Assyriologiques* (1871-1872, 2 vol. in-4); un *Essai de Commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose* (1872, in-8); l'*Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'Ancien Monde* (1872-1875, 5 vol. gr. in-8); les *premières Civilisations, Etudes d'histoire et d'archéologie* (1874, 2 vol. in-12); la *Langue Primitive de la Chaldée et les idiomes touraniens* (1875, 1 vol. gr. in-8) ; son *Cours d'Archéologie à la Bibliothèque Nationale* (1874-1875, in-8). *La Monnaie dans l'Antiquité* (1879. t. I à III); *les Origines de l'histoire d'après la Bible* (1880-1882, t. I et II in-8); *La Grande Grèce, paysage d'histoire* (1881, in-8) enfin : *A travers l'Apulie et la Lucanie* (1883, 2 vol. in-8).

Le premier volume de la *Revue d'Ethnographie* contient deux mémoires de François Lenormant, l'un sur les *truddhi* et les *specchie* de la terre d'Otrante qu'il rapprochait des *nuraghes* de Sardaigne, l'autre sur la découverte de San-Cosimo, à laquelle il a su rattacher des considérations fort intéressantes sur l'ethnographie ancienne des deux bassins méditerranéens.

E. HAMY.

BIBLIOGRAPHIE

CONGRÈS, EXPOSITIONS, COLLECTIONS ET MUSÉES

Baye (baron J. de). *Congrès International des Américanistes, 5e session. Copenhague.* Tours, Bouserez, 1883, br. in-8.

Héron de Villefosse (Ant.). *Les inscriptions latines de l'exposition des fouilles d'Utique.* Vienne, Savigné, 1882, br. in-8.

Bericht über die Verwaltung der Kœniglichen Sammlungen für Kunst und Wissenschaft zu Dresden in den Jahren 1880 *und* 1881, Dresden, Meinhold, 1883, br. in-4.

Catalogue de la section des Colonies Néerlandaises à l'Exposition internationale coloniale et d'exportation générale tenue du 1er *mai au* 31 *octobre* 1883 *à Amsterdam.* Leyde, Brill., 1883, 1 vol. in-8.

Congrès International des Américanistes. Procès-Verbal. Copenhague, Thiele, 1883, br. in-8.

Notice d'une collection ethnographique rapportée du Cachemire et du Petit-Thibet, costumes, étoffes, tapis, cuivres, bijoux, objets variés, dont la vente aura lieu hôtel Drouot, salle 2, *le vendredi* 14 *décembre* 1883, *à deux heures.* Paris, Vve Renou, 1883, br. in-8.

BIOGRAPHIES

Lalanne (Léon). *Dehaies de Montigny.* (*Magasin Pittoresque,* 2e série, t. I, p. 215 et 231, 1883.)

Lefort (P.) *Charles Blanc, notice biographique.* (*Gaz. des Beaux-Arts,* 1882, p. 121-124.)

Meyners d'Estrey. *Le Docteur A. J. C. Geerts.* (*Ann. de l'Extr. Orient,* nov. 1883, p. 134-136.)

Rayet (O.). *Adrien de Longpérier, notice.* (*Gaz. des Beaux-Arts,* 1882, p. 125-131.)

Rhôné (A.). *Mariette-Bey.* (*Magasin Pittoresque,* p. 203 et 232, fig.)

Wallon (H.). *Notice sur la vie et les travaux de François-Auguste-Ferdinand Mariette-Pacha.* (*Académie des Inscript. et Belles-Lettres, séance publique annuelle du vendredi* 23 *nov.* 1883. 45-163.) Paris, Didot, 1883, in-4.

GÉNÉRALITÉS

Barnet-Phillips. *The primitive Fish-Hook.* (*The century illustrated monthly Magazine,* vol. XXV, p. 898-904, New-York, april 1883, 24 fig.)

Cartailhac (E.). *Cours libre d'anthropologie. Deuxième année, leçon d'ouverture du lundi* 17 *décembre* 1883. Toulouse, Durand, 1884, br. in-4.

Fletcher (R.). *Tattooing among civilized People,* read before the Anthropological Society of Washington, december 19 1882. Washington, Judd et Detweiler, 1883, br. in-8.

EUROPE

Avril (A. d'). *Contribution au* Folk Lore. *Chansons des bords du Niémen.* Paris Leroux, 1883, br. in-8.

Bouchot (H.). *Quelques costumes du* xve *siècle* (*Magas. Pitt.*, 2e sér., t. I, p. 172 et 196, 1883, 13 fig.)

Duruy (V.). *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares*, t. VI, Paris, Hachette, in-8, 7 cart., 7 planches en coul., 500 fig.

Gravier (G.). *Description de la Normandie. Relations du* xiiie *et du* xive *siècle, traduites de l'espagnol.* Rouen, E. Cagniard, 1882, br. in-8.

Hamy (E.-T.) *L'Ethnogénie de l'Europe Occidentale.* (*Cours d'Anthropologie au Muséum de Paris*, 1re leçon). Paris, Reinwald, 1884, br. in-8, extr. des *Mat. pour l'hist. de l'homme.*

Laurens (E. du) *Les vieux meubles bretons.* (*Rev. de Bretagne et Vendée*, T. L., p. 357-365, 1881.)

Leland (Ch. G.). *Visiting the Gypsies.* (*The century illustrated monthly Magazine*, vol. XXV, p. 905-912, april 1088, 11 fig.)

Matvéiew (P.) et Stichinsky (A.). *Aperçu des études sur le droit coutumier en Russie*, Saint-Pétersbourg, Trenké et Fusnot, 1881, br. in-8.

Müntz (E.). *Notes sur l'histoire du costume en Alsace.* (*Rev. Alsacienne*, T. V., p. 15-22, 55-59, 1881).

Tissot (V.). *Voyages au pays des Tziganes, la Hongrie inconnue.* Paris, Dentu, 1880, 1 vol. in-12.

ASIE

Deniker (J). *Les Ghiliaks d'après les derniers renseignements.* (Extr. de la *Revue d'Ethnographie.*) Paris, Leroux, 1883, br. in-8, 2 fig.

Id. *Étude sur les Kalmouks.* (*Rev. d'Anthrop.*, 2e sér., t. VI, p. 671-703, 1883.)

Garnier (Ed.). *Boite à médecine japonaise en laque d'or.* (*Mag. Pitt.*, 2e sér.) t. I, p. 157-158, 1883, fig.)

Labarthe (Ch.). *Son-Tay et Bac-Ninh.* (*Rev. de Géogr.* déc. 1883, p. 428-434.,

Lanier (L.). *De Bangkok à Merghi par terre, fragment du journal manuscrit. de Cébéret.* (*Ibid.*, p. 415-427.)

Lortet (D^r^). *La Syrie d'aujourd'hui.* Paris, Hachette, 1 vol. in-4, 3 cart. 350 fig.

Nordenskiœld (A. E.). *Voyage de la Véga autour de l'Asie et de l'Europe*, trad. fr. de Rabot et Lallemand. Paris, Hachette, t. I, 1883, 1 vol. in-8, 18 cart 296 fig.

Piassetsky (P.). *Voyage à travers la Mongolie et la Chine*, trad. fr. de Kuscinski. Paris, Hachette, 1884, 1 vol. in-8, 1 cart. 90 fig.

Saglio (E.). *Le chameau dans l'antiquité.* (*Magas. Pitt.*. 2e sér. t. I, p. 208-209, 1883, fig.)

Ujfalvy (K. E. von) (*Aus dem westlichen Himalaja. Erlebnisse und Forschungen.* Leipzig, Brockhaus, 1884, 1 vol. in-8, 181 abbild, 5 kart.

Venukoff (M.). *Aperçu sommaire de la partie méridionale de la province littorale de la Sibérie.* (*Rev. de Géogr.*, janv. 1884, p. 1-7.)

AFRIQUE

Audebert. *Beiträge zur Kenntnis Madagaskars. I. Madagaskar und die Hova* (*Vortrag gehalten in der Sitzung der geographischen Gesellschaft in Berlin*). Berlin, Dümmler, 1883, br. in-8.

Baur (R. P.). *Voyage dans l'Oudsué et l'Ouzigoua* (*Zanzibar, Afrique, Mer Rusand*). 1882, 1 vol. in-8, cart., fig.

Bayol (J.). *Une excursion au pays de Mourdia*, [illegible] *Bull. de la Soc. de Géogr.*, décembre 1883, p. 401-414.

Bonnafont (Dr). *Douze ans en Algérie* (1830-1842). [illegible]

Buchner (M.). *Über die Ethnographie Südafrikas* [illegible] *Deutschen Geographentages zu Frankfurt A. M.* [illegible] in-8.

Cust (R. Needham). *A Sketch of the modern Languages of Africa*, [illegible] *by a Language Map*. London, Trübner, 1883, 2 vol. in-8.

Hamy (E.-T.). *Les Hottentots*, [illegible] *Revue scientifique et politique*, 3e année, n° 7, 12 juin 1884, fig.

James (F. L.). *The [illegible] of Soudan. An Account of Travel and Sport chiefly in the Bahr [illegible]*. London, Murray, 1883, 1 vol. in-8, [illegible].

Jouan (H.). *Madagascar*. [illegible], 1883, br. in-8.

Marcel (G.). *Mémoire [illegible] sur Madagascar*. [illegible] *de Géogr.*, juin 1883, p. 338-3[illegible].

Reclus (Élie). *Étude [illegible]*. [illegible] *Revue des Deux Mondes*, [illegible], p. 73-100, 1883.

Wissmann (Hermann). [illegible] *des Afrikanischen Afrika* (*Vortrag des [illegible] deutschen* [illegible] *Frankfurt A. M.*, [illegible]-77.

[illegible]

[illegible] (P.) et [illegible]. [illegible] *Croques. Nouvelles* [illegible]

[illegible] (H.). [illegible] *Bulletin des* [illegible]

[illegible] (W. H.). [illegible] *Southern Congo*[illegible] [illegible], 1883, [illegible]

[illegible] (L.). *T*[illegible] [illegible] in-8, 1883.

The Books of [illegible] *Tucson*[illegible]

[illegible] *Wilhelm*[illegible]

[illegible]. *Deux ans* [illegible] 180-187, 18[illegible]

[illegible] (Irving). [illegible] *Revue-Scientifique*[illegible]

Notes and Memoranda.) Washington, Govern. Print. Off., 1883, in-4, p. 9-43, fig.

Sanchez (J.). *Notas arqueologicas. I. El Cuauhxicalli de Tizoc.* (*Anales del Museo Nacional de Mexico*, t. III, p. 127-136. 2 lam. 1883.)

Semallé (R. de). *Mouvement de la population chez les Indiens des États-Unis.* (*Bull. Soc. de Geogr.*, 7e sér., t. IV, p. 279-289, 1881.)

Serrigny (E.). *Journal d'une expédition contre les Iroquois en 1687, rédigé par le chevalier de Baugy, aide de camp de M. le marquis de Denonville. Lettres et pièces relatives au fort Saint-Louis des Illinois.* Paris, Leroux, 1883, 1 vol. in-12.

Simonin (L.). *La population indienne des États-Unis.* (*Bull. Soc. de Géogr.* 7e sér., t. IV, p. 289-292, 1883.)

Ten Kate (H. F. C.). *Een Bezoek bij de Irokeesen.* (Extr. du *Bull. Soc. de Géogr.*). Amsterdam, 1883, in-4.

Thomas (Cyrus). *The houses of the mound-builders.* (*Magazine of American History illustrated.* Febr. 1884, p. 110-116, fig.)

Id. *Grave Mounds in North Carolina and East Tennessee.* (*American Naturalist*, March 1884, p. 232-240, fig.)

Valentini (Ph. J. J.). *The Landa Alphabet; a Spanish Fabrication* (abstr. from *Proceed. of the American Antiquarian Society*, april 28 1880). Worcester, Chas. Hamilton, br. in-8, 1880, nombr. fig.

Id. *Mexican Paper : an Article of Tribute; its Manufacture, Varieties, Employment and Uses* (abstr. from *Proceed. of the Americ. Antiquar. Soc.* October 21 1880). Worcester, Chas. Hamilton, 1881, br. in-8, 15 fig.

Id. *Two Mexican Chalchihuites, the Humboldt Celt and the Leyden Plate* (abstr. from *Proceed. of the Americ. Antiq. Soc.* april 27 1881). Worcester, Chas. Hamilton, 1881, br. in-8, 8 fig.

OCÉANIE

Finsch (O.). *Ueber weisse Papuas.* (*Zeitschr. fur Ethnologie.* Jahrg. 1883, s. 205-208.)

Hamy (E.-T.). *Bambou gravé de la Nouvelle-Calédonie.* (*Magasin Pittoresque*, 2e sér., t, I, p. 340-342, 1883, fig.)

Meyer (A.-B.) und Uhle (M.). *Zur Dippil Sprache in Ost-Australien* (Separat-Abdruck aus d. XVIII-XX *Jahresberichte des Vereins fur Erdkunde zu Dresden*, Dresden, Passler, 1883, br. in-8, 1 taf.

Powell (W.). *Wanderings in a wild Country, or three Years amongst the Cannibals of New Britain.* London, Sampson Low. 1883, 1 vol. in-8, fig.

Roberjot (A.). *L'archipel des Nouvelles-Hébrides.* (*Bull. Soc. Géogr.*, 7e sér., T. IV. p. 164-191, 1883).

Le Directeur de la Revue,
E.-T. HAMY.

L'Éditeur-Gérant,
Ernest LEROUX.

ANGERS, IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

REVUE
D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. LE Dr HAMY
Conservateur du Musée d'Ethnographie,
Aide Naturaliste au Muséum.

TOME TROISIÈME
N° 2. — Mars-Avril

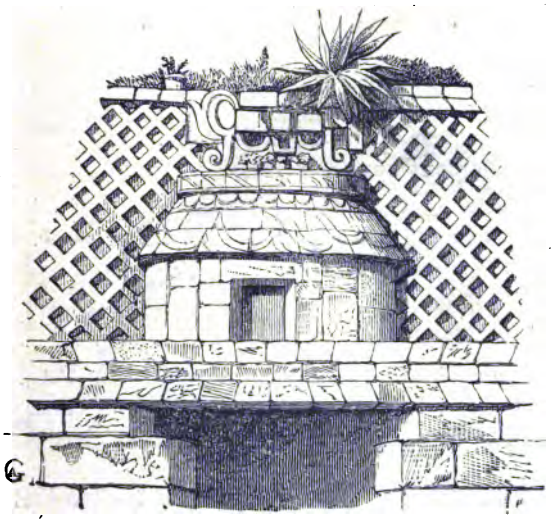

PARIS
ERNEST LEROUX, EDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC
28, RUE BONAPARTE, 28
1884

hebdomadaire une lettre dans laquelle je fis connaître mon opinion sur les figurines de Pisgah. Ma lettre fut insérée dans le numéro du 13 juillet 1882 (page 243). Quoique regardant les sculptures de M. Valentine comme l'œuvre de *faussaires*, je n'avais pas de preuve directe à l'appui de mon opinion, et je dus par conséquent me borner à faire connaître en termes généraux la défiance que m'inspiraient ces découvertes. A présent, le cas est différent, et la vérité doit être connue tout entière.

Il y a peu de temps le professeur Baird chargeait un correspondant, habitant du comté de Haywood, de faire des explorations dans le but de découvrir des objets semblables à ceux qu'avait eus M. Valentine. Ses recherches ne furent pas récompensées par le moindre succès, mais il rencontra deux individus qui s'offrirent *à lui faire* de semblables figures, ajoutant qu'ils avaient fabriqué des objets de ce genre que leur avait achetés l'agent d'un M. Valentine, de Richmond (Virginie). Ils racontèrent ensuite au correspondant de M. Baird qu'ils exposaient leurs sculptures en stéatite à l'action d'une eau courante imprégnée de fer, pour leur donner une apparence antique.

Après cette révélation, le correspondant en question demanda à ces *hommes de bien* de faire une série de ces pseudo-antiquités. Elles furent fabriquées et payées, et chacun peut aller voir aujourd'hui dans le Musée National de véritables reproductions des objets de la collection Valentine.

Telle est la génèse de ces figurines auxquelles quelques savants transatlantiques, M. Keane en particulier, ont attribué une importance qu'elles sont bien loin de mériter, ainsi qu'on vient de le voir[1].

Dr Charles Rau,
Conservateur des Antiquités du Musée National des États-Unis.

1) Qu'il me soit permis de rappeler les termes dans lesquels j'ai rendu compte de la brochure de M. Keane sur les statuettes de Mount Pisgah. (*Rev. d'Ethnogr.* t. I, p. 443.) « Ces figurines de stéatine ou de schiste micacé, disais-je, qui représentent, non seulement des animaux de la contrée, comme le bison ou l'ours, mais aussi le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau à deux bosses de la Bactriane, qui montrent l'homme parfois armé du tomahawk, mais bien souvent en possession du cheval, ces figurines, disais-je, ne sont pas faites pour inspirer tout d'abord confiance à l'américaniste. » J'ajoutais que « quand on les regarde de plus près, qu'on en examine le travail, qu'on le compare à certains dessins attribués aux Indiens qui habitaient jadis ces parages, « on finit par se persuader que ces sculptures d'un caractère si spécial sont l'œuvre *relativement moderne* de quelqu'une des nombreuses tribus des Carolines, placée depuis quelque temps déjà en contact avec les immigrants de race blanche. » En écrivant ces lignes, je visais principalement les Cherokees, dont les sculptures de Pisgah rappelaient jusqu'à un certain point les œuvres et tendaient à reproduire le type. Les explications que m'avait données M. Mann S. Valentine sur le gisement des objets semblaient devoir exclure toute idée de fraude, je ne pensais qu'à une *fabrication indienne récente*, quand il s'agissait, comme on vient de le voir par la lettre de M. Rau, de *contrefaçons* ayant pour auteurs des *faussaires de race blanche*. (E. H.)

NÉCROLOGIE

GAILLARDOT BEY

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de Charles Gaillardot-Bey, ancien médecin sanitaire de France en Égypte, ancien directeur de l'Ecole de Médecine du Caire, décédé le 17 août dernier à Bhamdoun, petit village du Liban, peu éloigné de Beyrouth. Il était né en 1814 à Lunéville (Meurthe), et après avoir terminé ses études à Paris, il avait gagné l'Égypte en compagnie d'un certain nombre de médecins et d'officiers français appelés dans ce pays par Méhémet-Ali.

Gaillardot fit toute la campagne de Syrie avec l'état-major de Soliman-Pacha. Il assista à la bataille de Nizib et suivit l'expédition d'Ibrahim-Pacha contre les Druses du Haouran. Nommé plus tard chirurgien dans l'armée turque, il devint ensuite médecin sanitaire de France à Saïda, où il se signala par un admirable dévouement pendant les massacres de Syrie. Attaché successivement aux missions scientifiques de M. Renan et de M. de Saulcy, il a rendu à ces deux missions de signalés services. Transféré à Alexandrie en 1863, il y est devenu l'un des membres les plus actifs et les plus laborieux de l'Institut Égyptien, qui l'a, pendant huit ans, maintenu l'un de ses vice-présidents. Parmi les communications faites par M. Gaillardot-Bey à cette compagnie, nous mentionnerons spécialement celles qui traitent de l'âge de pierre en Égypte (1869), des formations récentes de la côte de Syrie (1871), de la forêt pétrifiée des environs du Caire (1872), du Haouran et du Ledja (1873). Le *Bulletin de la Société d'Anthropologie* pour 1873 contient une notice intéressante de Gaillardot sur les *débris de fabriques de pourpre* de l'ancienne Grèce comparés aux *Kjækken-mæddings*.

E. H.

A. J. C. GEERTS

Le docteur A. J. C. Geerts, ancien professeur à l'Ecole militaire d'Utrecht, détaché depuis quatorze années au service du gouvernement japonais, est mort à Yokohoma, le 30 août 1883, âgé seulement de quarante ans. Malgré les occupations absorbantes que lui imposaient ses fonctions de Conseiller du département de l'hygiène et de la salubrité publiques, Geerts trouvait le temps de collaborer utilement à divers recueils scientifiques, tels que les cahiers de la *Deutsche Gesellschaft für Natur-und Völkerkunde Ostasiens* ou les transactions de la société Asiatique Anglaise. Son œuvre la plus importante a pour titre : *Produits de la nature japonaise et chinoise*; la seconde partie de ce livre vient d'être publiée tout récemment à Yokohoma.

E. H.

FR. LENORMANT

La *Revue d'Ethnographie* a perdu en la personne de François Lenormant un de ses collaborateurs les plus précieux. Versé d'une manière toute spéciale dans les questions d'archéologie ethnographique, notre savant ami s'était promis d'étudier dans ce recueil l'iconographie de l'antiquité au point de vue des caractères ethniques, et il préparait, quand la mort est venu si brutalement nous l'enlever, un premier mémoire sur les figures chaldéennes de la collection Sarzec au musée du Louvre, qui devait paraître à cette même place où nous avons le chagrin de lui adresser nos derniers adieux.

François Lenormant était né à Paris en 1837; il n'avait pas 47 ans, lorsqu'il a succombé à la suite des fatigues excessives qu'il s'était imposées pour mener à bonne fin une mission archéologique qu'il avait sollicitée de l'État dans l'Italie méridionale. Il était depuis près de dix ans professeur d'archéologie près la Bibliothèque Nationale, et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'avait admis en 1881 dans son sein.

Directeur de la *Gazette Archéologique*, collaborateur du *Correspondant*, de la *Gazette des Beaux-Arts*, de *The Academy*, de *The Contemporary Review*, du *Rhenisch Museum* de Bonn et d'une quantité d'autres périodiques scientifiques, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, François Lenormant laisse un nombre vraiment prodigieux de travaux qui traitent de matières fort variés, mais surtout historiques et archéologiques. Nous mentionnerons seulement, dans cette courte note, celles de ses publications qui offrent un intérêt plus spécial pour les lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*. Ce sont une *Monographie de la voie sacrée éleusienne, de ses monuments et de ses souvenirs* (1864, gr. in-8); les *Chefs-d'œuvre de l'art antique : architecture, peintures, statues, bas-reliefs, bronzes, mosaïques, vases, médailles, etc., tirés principalement du Musée royal de Naples* (1867-1868, 7 vol. in-4): le *Manuel d'Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques* (1868, 3 vol. in-12, avec atlas) dont il revisait une neuvième édition illustrée qui se publiait avec le plus grand succès; les *Lettres Assyriologiques* (1871-1872, 2 vol. in-4); un *Essai de Commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose* (1872, in-8); l'*Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'Ancien Monde* (1872-1875, 5 vol. gr. in-8); les *premières Civilisations, Etudes d'histoire et d'archéologie* (1874, 2 vol. in-12); la *Langue Primitive de la Chaldée et les idiomes touraniens* (1875, 1 vol. gr. in-8) ; son *Cours d'Archéologie à la Bibliothèque Nationale* (1874-1875, in-8). *La Monnaie dans l'Antiquité* (1879. t. I à III); *les Origines de l'histoire d'après la Bible* (1880-1882, t. I et II in-8); *La Grande Grèce, paysage d'histoire* (1881, in-8) enfin : *A travers l'Apulie et la Lucanie* (1883, 2 vol. in-8).

Le premier volume de la *Revue d'Ethnographie* contient deux mémoires de François Lenormant, l'un sur les *truddhi* et les *specchie* de la terre d'Otrante qu'il rapprochait des *nuraghes* de Sardaigne, l'autre sur la découverte de San-Cosimo, à laquelle il a su rattacher des considérations fort intéressantes sur l'ethnographie ancienne des deux bassins méditerranéens.

E. HAMY.

BIBLIOGRAPHIE

CONGRÈS, EXPOSITIONS, COLLECTIONS ET MUSÉES

Baye (baron J. de). *Congrès International des Américanistes*, 5e *session. Copenhague.* Tours, Bouserez, 1883, br. in-8.

Héron de Villefosse (Ant.). *Les inscriptions latines de l'exposition des fouilles d'Utique.* Vienne, Savigné, 1882, br. in-8.

Bericht über die Verwaltung der Kœniglichen Sammlungen für Kunst und Wissenschaft zu Dresden in den Jahren 1880 *und* 1881, Dresden, Meinhold, 1883, br. in-4.

Catalogue de la section des Colonies Néerlandaises à l'Exposition internationale coloniale et d'exportation générale tenue du 1er *mai au* 31 *octobre* 1883 *à Amsterdam.* Leyde, Brill., 1883, 1 vol. in-8.

Congrès International des Américanistes. Procès-Verbal. Copenhague, Thiele, 1883, br. in-8.

Notice d'une collection ethnographique rapportée du Cachemire et du Petit-Thibet, costumes, étoffes, tapis, cuivres, bijoux, objets variés, dont la vente aura lieu hôtel Drouot, salle 2, *le vendredi* 14 *décembre* 1883, *à deux heures.* Paris, Vve Renou, 1883, br. in-8.

BIOGRAPHIES

Lalanne (Léon). *Dehaies de Montigny.* (*Magasin Pittoresque*, 2e série, [t.] I, p. 215 et 231, 1883.)

Lefort (P.) *Charles Blanc, notice biographique.* (*Gaz. des Beaux-Arts*, 1882, p. 121-124.)

Meyners d'Estrey. *Le Docteur A. J. C. Geerts.* (*Ann. de l'Extr. Orient*, nov. 1883, p. 134-136.)

Rayet (O.). *Adrien de Longpérier, notice.* (*Gaz. des Beaux-Arts*, 1882, p. 125-131.)

Rhôné (A.). *Mariette-Bey.* (*Magasin Pittoresque*, p. 203 et 232, fig.)

Wallon (H.). *Notice sur la vie et les travaux de François-Auguste-Ferdinand Mariette-Pacha.* (*Académie des Inscript. et Belles-Lettres, séance publique annuelle du vendredi* 23 *nov.* 1883. 45-163.) Paris, Didot, 1883, in-4.

GÉNÉRALITÉS

Barnet-Phillips. *The primitive Fish-Hook.* (*The century illustrated monthly Magazine*, vol. XXV, p. 898-904, New-York, april 1883, 24 fig.)

Cartailhac (E.). *Cours libre d'anthropologie. Deuxième année, leçon d'ouverture du lundi* 17 *décembre* 1883. Toulouse, Durand, 1884, br. in-4.

Fletcher (R.). *Tattooing among civilized People*, read before the Anthropological Society of Washington, december 19 1882. Washington, Judd et Detweiler, 1883, br. in-8.

EUROPE

Avril (A. d'). *Contribution au* Folk Lore. *Chansons des bords du Niémen.* Paris Leroux, 1883, br. in-8.

Bouchot (H.). *Quelques costumes du* xve *siècle* (*Magas. Pitt.*, 2e sér., t. I, p. 172 et 196, 1883, 13 fig.)

Duruy (V.). *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares*, t. VI, Paris, Hachette, in-8, 7 cart., 7 planches en coul., 500 fig.

Gravier (G.). *Description de la Normandie. Relations du* xiiie *et du* xive *siècle, traduites de l'espagnol.* Rouen, E. Cagniard, 1882, br. in-8.

Hamy (E.-T.) *L'Ethnogénie de l'Europe Occidentale.* (*Cours d'Anthropologie au Muséum de Paris*, 1re leçon). Paris, Reinwald, 1884, br. in-8, extr. des *Mat. pour l'hist. de l'homme.*

Laurens (E. du) *Les vieux meubles bretons.* (*Rev. de Bretagne et Vendée*, T. L., p. 357-365, 1881.)

Leland (Ch. G.). *Visiting the Gypsies.* (*The century illustrated monthly Magazine*, vol. XXV, p. 905-912, april 1088, 11 fig.)

Matvéiew (P.) et Stichinsky (A.). *Aperçu des études sur le droit coutumier en Russie*, Saint-Pétersbourg, Trenké et Fusnot, 1881, br. in-8.

Müntz (E.). *Notes sur l'histoire du costume en Alsace.* (*Rev. Alsacienne*, T. V., p. 15-22, 55-59, 1881).

Tissot (V.). *Voyages au pays des Tziganes, la Hongrie inconnue.* Paris, Dentu, 1880, 1 vol. in-12.

ASIE

Deniker (J). *Les Ghiliaks d'après les derniers renseignements.* (Extr. de la *Revue d'Ethnographie.*) Paris, Leroux, 1883, br. in-8, 2 fig.

Id. *Étude sur les Kalmouks.* (*Rev. d'Anthrop.*, 2e sér., t. VI, p. 671-703, 1883.)

Garnier (Ed.). *Boite à médecine japonaise en laque d'or.* (*Mag. Pitt.*, 2e sér.) t. I, p. 157-158, 1883, fig.)

Labarthe (Ch.). *Son-Tay et Bac-Ninh.* (*Rev. de Géogr.* déc. 1883, p. 428-434.,

Lanier (L.). *De Bangkok à Merghi par terre, fragment du journal manuscrit. de Cébéret.* (*Ibid.*, p. 415-427.)

Lortet (D^r^). *La Syrie d'aujourd'hui.* Paris, Hachette, 1 vol. in-4, 3 cart. 350 fig.

Nordenskiœld (A. E.). *Voyage de la Véga autour de l'Asie et de l'Europe*, trad. fr. de Rabot et Lallemand. Paris, Hachette, t. I, 1883, 1 vol. in-8, 18 cart 296 fig.

Piassetsky (P.). *Voyage à travers la Mongolie et la Chine*, trad. fr. de Kuscinski. Paris, Hachette, 1884, 1 vol. in-8, 1 cart. 90 fig.

Saglio (E.). *Le chameau dans l'antiquité.* (*Magas. Pitt.*. 2e sér. t. I, p. 208-209, 1883, fig.)

Ujfalvy (K. E. von) (*Aus dem westlichen Himalaja. Erlebnisse und Forschungen.* Leipzig, Brockhaus, 1884, 1 vol. in-8, 181 abbild, 5 kart.

Venukoff (M.). *Aperçu sommaire de la partie méridionale de la province littorale de la Sibérie.* (*Rev. de Géogr.*, janv. 1884, p. 1-7.)

AFRIQUE

Audebert. *Beitræge zur Kenntnis Madagaskars. I. Madagaskar und das Hovareich. (Vortrag gehalten in der Sitzung der geographischen Gesellschaft in Berlin.)* Berlin, Dümmler, 1883, br. in-8.

Baur (R. P.). *Voyage dans l'Oudoué et l'Ouzigoua (Zanguebar).* Lyon, Mougin-Rusand, 1882, 1 vol. in-8, cart., fig.

Bayol (J.). *Une excursion au pays de Mourdia, Soudan occidental. (Rev de Géogr.*, décembre 1883, p. 401-414.)

Bonnafont (Dr). *Douze ans en Algérie* (1830-1842). Paris, Dentu, 1883, 1 vol. in-8.

Buchner (M.). *Uber die Ethnographie Südwestafrikas. (Verhandl. des dritten Deutschen Geographentages zu Frankfurt A. M.* s. 38-46. Berlin, Reimer, 1883, in-8.

Cust (R. Needham). *A Sketch of the modern Languages of Afrika, accompanied by a Language Map.* London, Trübner, 1883, 2 vol. in-8.

Hamy (E.-T.). *Les Hovas ou Merinas (Science et Nature*, 1re année, no 7, 12 janv. 1884, fig.).

James (F. L.). *The wild Tribes of Soudan. An Account of Travel and Sport chiefly in the Base Country.* London, Murray, 1883, 1 vol. in-8, illustré.

Jouan (H.). *Madagascar.* Caen, Leblanc-Hardel, 1883, br. in-8.

Marcel (G.). *Mémoire inédit de Grossin sur Madagascar. (Rev. de Géogr.*, nov. 1883, p. 338-361.)

Reclus (Elie). *Etudes sur les populations primitives. Les Cafres et plus spécialement les Zoulous. (Rev. d'Anthrop.*, 2e série, t. VII, p. 79-109, 1884.)

Wissmann (Lieutenant). *Die Durchkreusung des æquatorialen Afrika. (Verhandl. des dritten Deutschen Geographentages zu Frankfurt A. M.* s. 65-77.)

AMÉRIQUE

Abzac (P. d') et Mercier (A). *Excursions en Louisiane. Les Saint-Ybars. Les Créoles.* Nouvelle-Orléans, Antoine, 1882, br. in-8.

Aurignac (R. d'). *Quatre mois de captivité chez les Indiens Tobas. (Le Télégraphe*, feuilleton des 21-25 janvier 1884).

Bishop (W. H.). *Old Mexico and her lost Provinces. A Journey in Mexico, Southern California, and Arizona by way of Cuba.* London, Chatto et Windus, 1883, 1 vol. in-8, illustr.

Brinton (D. G.). *The Names of the Gods in the Kiché Myths, Central America.* Read before the Americ Philosoph. Soc. Philadelphia, Mc Calla and Stavely. Br. in-8, 1882.

Id. *The Books of Chilan Balan, the prophetic and historic Records of the Mayas of Yucatan.* Philadelphia, Stern, 1882, br. in-8.

Hamy (E.-T.). *Les Peaux Rouges au Jardin d'Acclimatation. (Science et Nature* 1re année, no 1, 1er déc. 1883, fig.).

Lesage. *Deux contes de sauvages Peaux-Rouges. (Magas. Pitt.*, 2e sér., t. I, p. 186-187, 1883.)

Rosse (Irving C.). *Medical and Anthropological Notes on Alaska. (Cruise of the Revenue-Steamer* Corwin *in Alaska and the N. W. Arctic Ocean in* 1881.

SOMMAIRE

MÉMOIRES ORIGINAUX :
La musique chez les Khirghizes et les Sartès de l'Asie centrale (fig. 31 à 57) ..... G. CAPUS.
La fête des Polygoudoux, Haut-Maroni ..... L. FOURNEREAU.
Le tatouage aux îles Marquises (fig. 58 à 63) ..... CLAVEL.
Décades américaines (suite) (pl. I, fig. 64 à 66) ..... E.-T. HAMY.
VARIÉTÉS :
Notes sur l'ethnographie du Zuñis (fig. 67 à 69) ..... H. TEN KATE.
REVUES ET ANALYSES.
LIVRES ET BROCHURES : Roberjot. *Les Nouvelles Hébrides* (fig. 70 à 77) .. E.-T. HAMY.
Bastian. *America's North-West-Küste* ..... Id.
Tylor (E.-B.). *Old Scandinavian civilisation among the modern Esquimaux* ..... Id.
Carr (L.). *The Mounds of the Mississipi valley historically considered* ..... H. DE CHARENCEY.
Brinton. *The Maya Chronicles* ..... D. CHARNAY.
Bransford. *Archæological Researches in Nicaragua* E.-T. HAMY.
Bund. *Les premiers hiéroglyphes de la Polynésie.* Id.
ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.
Académie des Sciences de Paris ..... E.-T. HAMY.
EXPOSITIONS, COLLECTIONS ET MUSÉES.
La nouvelle salle d'Europe au Musée d'Ethnographie. — Collections Ten Kate et Higginson ..... X.
CORRESPONDANCE. — L. GUESDE, FR. MORENO, CHRISTOL, BRINTON.
RÉPONSES. — (Fig. 78-79). CHANTRE, ROHLFS, HARTMANN.
NÉCROLOGIE — SVEN NILSSON, H. MARTIN, P. CHAMPION, R. CORTAMBERT, MARNO, PIAGGIA ..... E.-T. HAMY.
NOUVELLES. — BIBLIOGRAPHIE ..... Id.

CONDITIONS DE LA PUBLICATION

La REVUE D'ETHNOGRAPHIE paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 6 feuilles d'impression, richement illustrées.

Prix de l'abonnement annuel :	Paris	**25** fr.	»
—	Départements	**27**	**50**
— —	Etranger	**30**	»
Un numéro, pris au Bureau		**5**	»

TARIF DES ANNONCES

Une page	**30** fr.	»
Une 1/2 page	**20**	»

Tous les ouvrages envoyés à la Revue *y seront annoncés et, s'il y a lieu, analysés.*

S'adresser, pour tout ce qui concerne la Rédaction, au Dr HAMY, 40, rue de Lubeck.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOME V

Fragments de Kandjour, recueil des livres sacrés du Thibet

TRADUITS PAR LÉON FEER

Un vol. in-8 de 600 pages. . . . . 20 fr.

MEMOIRES ORIGINAUX

LA MUSIQUE

CHEZ

LES KHIRGHIZES ET LES SARTES

DE L'ASIE CENTRALE

Par M. G. CAPUS

La musique, ainsi que la poésie et surtout jointe à la poésie, est une des manifestations les plus saillantes de la vie intellectuelle, de la vivacité et de la délicatesse de sentiments d'un peuple. Les peuples guerriers ont des chants guerriers : ils chantent les héros et les actions d'éclat. Les peuples doux et paisibles, moins tourmentés par des passions violentes, trahissent leurs sentiments par une musique et une poésie simples, harmonieuses, naïves, suaves ou mélancoliques. Ils chantent les beautés de la nature qui les environne et les inspire, les passions plus tendres du cœur ou les simples événements d'une vie paisible. Nous parlons, bien entendu, des peuples chez lesquels il a pu se développer une musique nationale, des chants du pays. On peut dire d'une manière générale que la musique est, sinon créée, du moins fortement impressionnée par le milieu physique. Il suffit de rappeler les *Jodler* du Tyrol, réveillant les échos de la montagne, les mélodies endormantes des harems de l'Orient, les barcarolles des Italiens et jusqu'aux sérénades des Espagnols. Nous pourrons ajouter à ces exemples celui des mélodies khirghizes qui reflètent, pour ainsi dire, l'immensité de la steppe.

Considérée sous ce point de vue, l'étude de la musique nationale d'un peuple, surtout d'un peuple primitif, devrait également être l'objet des investigations des voyageurs.

Peu de voyageurs, en effet, si ce n'est des musiciens de profession comme Félicien David, se sont occupés de rassembler des données sur ce thème, et pourtant cette partie de l'ethnographie, car c'en est une, mérite quelque attention.

Durant notre séjour parmi les Khirghizes et les Sartes du Turkestan, nous eûmes souvent l'occasion de faire ces remarques, d'autant plus facilement que le Khirghize et le Sarte, vivant presque à côté l'un de l'autre dans des conditions d'existence absolument différentes, offrent précisément dans leurs chants, leur poésie, leur musique et leurs préférences, un contraste des plus accentués et des plus remarquables.

Il est utile d'être convaincu que, dans l'appréciation des traits ethnographiques de peuples inférieurs, l'homme civilisé ne fait qu'un rapprochement, qu'il juge par comparaison en se plaçant à son point de vue qu'il considère, d'ailleurs le plus souvent à juste titre, comme le plus élevé. Tout est pourtant relatif, et si nous trouvons que la musique khirghize est supérieure à la musique sarte, c'est parce qu'elle se rapproche davantage de la nôtre, qu'elle exprime davantage des sentiments auxquels nous sommes habitués nous-mêmes. En outre, la gamme khirghize est presque la même que la nôtre; les écarts des notes sont dans le même rapport que ceux qui constituent nos gammes. C'est pour cette raison que les mélodies khirghizes sont bien plus faciles à noter que les motifs sartes.

La plupart des mélodies khirghizes sont dans le ton mineur ce qui leur donne une teinte de mélancolie particulière, encore plus accentuée par la lenteur du rythme et la douceur de la voix du chanteur. Les notes soutenues sont une des particularités de ces motifs. Ces notes, commencées piano, sont enflées au milieu, puis décroissent, ce qui de loin, produit l'effet d'une bouffée de brise emportant la voix du chanteur. D'ailleurs aucun chevrotement dans la voix. Voici une courte mélodie où cette particularité

est très accusée. Je l'ai notée, « d'après nature » telle qu'un *jemtchik* khirghize, ignorant sans doute du sentiment exquis qu'il y mettait, le lançait par une nuit étoilée et chaude au milieu de la steppe du Balkach :

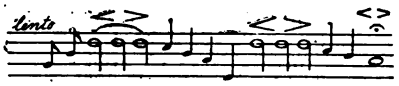

Les motifs khirghizes se distinguent encore par la largeur du rythme, par une sorte de simplicité solennelle et par l'absence de toute affectation. Les voix sont ordinairement très pures; celles de ténor ou de mezzo-soprano dominent. Plus d'une fois nous pensions au succès artistique, non seulement d'originalité, que certains chanteurs khirghizes obtiendraient certainement chez nous. D'ailleurs, le khirghize et le nomade en général, aiment le chant et la musique. Ils ne perdent aucune occasion pour satisfaire leur goût musical. Presque tous les événements mémorables gais ou tristes de leur vie sont prétexte à musique. Ils sont toujours à la recherche d'un bon chanteur et l'*oïlantchi* khirghize est un personnage de distinction auquel ne manquent ni honneur, ni respect. Souvent on les voit, au nombre d'une vingtaine, traverser, sur leurs petits ambleurs, la steppe embrasée, prêtant l'oreille au chant d'un improvisateur quelconque. Ils l'entourent et le récompensent de leurs exclamations de plaisir. Souvent aussi le barde khirghize, autre troubadour, n'ayant pour tout souci que la garde de son *tchertmek* et la fatigue de son cheval, car il est sûr d'une bonne réception, s'en va d'aoul en aoul porter la joie aux fils de la steppe. On lui donne la meilleure place de la kibitka, on l'entoure de soins et de respect, car à la qualité d'hôte il joint la renommée d'un artiste parfois célèbre.

Le chanteur khirghize possède un grand talent d'improvisation. Sur un motif donné, il brodera une série de couplets suivis de refrains. A chaque couplet, et avec le même motif, il saura donner un caractère particulier suivant le sens des mots, soit par les intonations de la voix, le changement du rythme ou l'accompagnement.

Le seul instrument d'accompagnement dont se servent les dKhirghizes est le *tchermek* (fig. 31), espèce de mandoline dans le

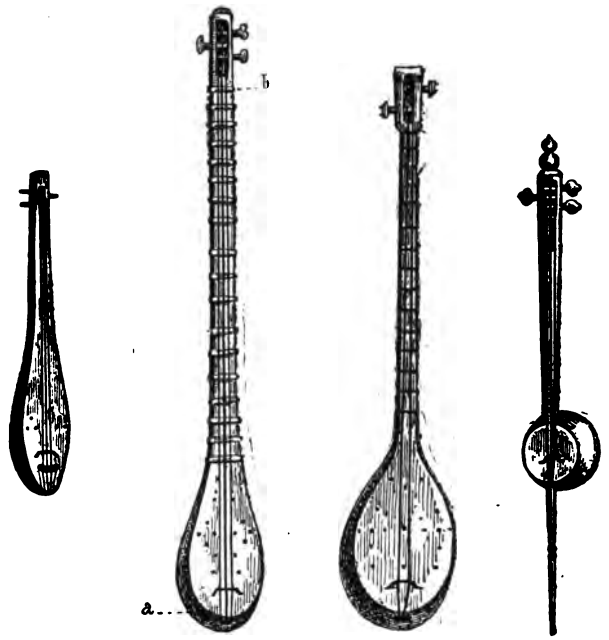

Fig. 31. Fig. 32. Fig. 33. Fig. 34.

Fig. 31. *Tchermek*, sorte de mandoline kirghize. — Fig. 32. *Tambour* ou *tzitor* sarte. — Fig. 33. *Doutor* sarte. — Fig. 34. *Rhidjak*, sorte de violoncelle sarte. (D'après des dessins de M. G. Capus.)

genre de la balalaïka russe, à manche assez long et à trois cordes. Les artistes indigènes jouent du tchertmek avec une étonnante dextérité. Les Tadjiks appellent cet instrument, qui est essentiellement khirghize, *doumbourak*. Il est tout en bois léger, assez grossièrement fabriqué. La caisse de résonnance, peu volumineuse, en bois mince, est percée d'une demi-douzaine de petits trous placés symétriquement aux sommets de deux triangles. Les trois cordes en boyau de mouton sont retenues en haut par de grossières chevilles en bois et portent au-dessus de la caisse de résonnance sur une selle peu élevée ; elles sont rattachées au elà de la selle par des filets de cuir qui vont se rouler autour

d'un clou d'arrêt implanté à la partie postérieure de la caisse de résonnance. Les trois cordes sont accordées : *ré*, *sol*, *la* ; quelquefois *ré*, *ré*, *la*. Le son est harmonieux et pur. L'instrument est joué de la même façon que la mandoline, les cordes sont pincées avec les doigts ; je n'ai pas vu d'archet. Les accords sont quelquefois triples et plaqués franchement, surtout pour soutenir le chant.

La première fois que nous eûmes l'occasion d'analyser de plus près et d'admirer la musique khirghize, ce fut dans l'aoul de Chamal-saï, dans les monts Tchotkal, au milieu des Kara-Khirghizes. Nous étions couchés le soir dans notre kibitka autour d'un petit feu. A la porte soulevée se présente un Khirghize, pittoresquement drapé dans une grande peau de mouton, coiffé d'un petit bonnet à poil et tenant un tchertmek à la main. Il veut fêter les Faranghis en leur jouant des airs de son pays. Ce Khirghize est admirable dans son costume de sauvage, avec ses manières délicates et ses gestes nobles et francs, éclairé par la lueur vacillante du feu. Il s'assied à l'entrée de la tente, accorde son instrument et entame une mélodie en mineur sur un rythme lent et saccadé. Il a l'oreille d'une grande sensibilité et ne laisse pas passer la moindre défaillance de ses cordes sans les remettre immédiatement au point. Voici la charpente de cette mélodie :

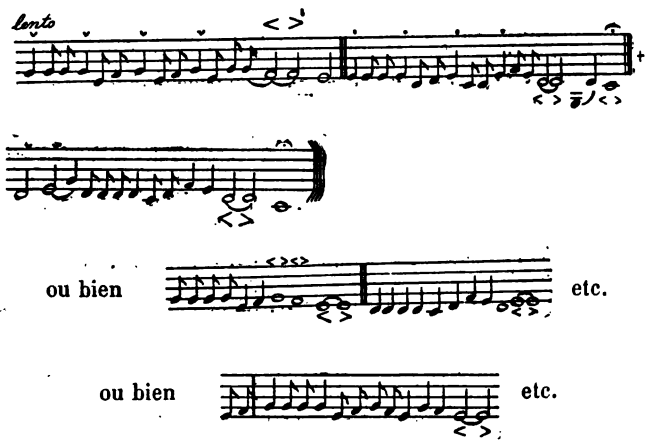

Motifs Kara-Khirghizes.

Il développe sa mélodie en l'ornant par degrés et sans la surcharger, d'élégantes fioritures, prend lui-même plaisir à son jeu, s'anime comme s'il retrouvait dans ses souvenirs une légende vécue, se passionne et finalement, dans un élan de sentiment, remplace le motif joué par le chant. Il chante l'amour d'une jeune fille riche qui préfère un fiancé pauvre qu'elle aime à un prétendant riche, il chante l'arrivée et les conquêtes de l' « Ourouss » qui « prendra aussi Bochara, la belle, » il chante la « bonté des Faranghis, les hôtes des Khirghizes » etc., s'accompagnant de son tchertmek et reprenant le motif du chant à la fin de chaque strophe avec un rythme accéléré. Or ce rythme imite parfaitement celui de la marche du cheval qui va l'amble.

Fig. 35.

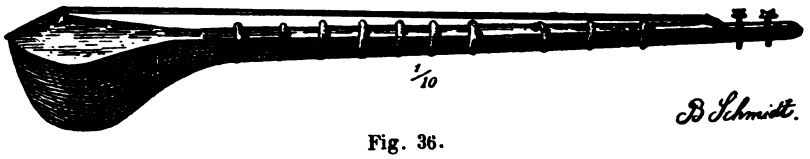

Fig. 36.

Fig. 35 et 36. — *Tzitor* et *doutor* de Penjekend et de Samarkand. (Mus. d'Ethnographie, coll. Ujfalvy.)

Idris-Koul, tel est le nom de notre barde, est un véritable artiste. Il a appris, nous dit-il, le jeu du tchertmek chez un vieux Turcoman. Son maître a fait un excellent élève. En l'écoutant, on hésite à louer davantage la perfection du doigté et du jeu ou la beauté de la mélodie. Idris-Koul nous tint fort longtemps sous le charme de ses improvisations musicales.

Nous lui fîmes remettre un peu de thé, du sucre dont les Khirghizes sont très friands et un peu d'argent : c'était le plus heureux des hommes. Le lendemain, au moment de notre départ

de l'aoul, il vint à la porte de la kibitka nous chanter un chant d'adieu.

Tous les motifs khirghizes ont un même caractère qui les fait distinguer très aisément des motifs sartes ou autres. Non seulement leurs mélodies lyriques, mais l'expression la plus simple de leur sentiment musical porte ce cachet de suavité. Voici un motif qu'un soir à Niaz-beg, nous entendîmes une mère khirghize chanter à son enfant pour l'endormir :

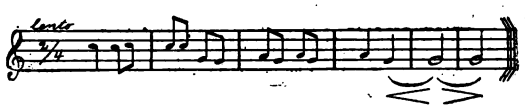

Cette charmante berceuse fut chantée d'une voix dolente très pure et très juste.

Il paraît pourtant que le sentiment musical n'est pas le même chez les Khirghizes des trois hordes. Ainsi les mélodies de la grande horde plus rapprochée que les autres de la Mongolie, seraient influencées par la musique chinoise absolument différente. C'est ce qui fait dire aux Khirghizes de la moyenne et de la petite horde que ceux de la grande horde chantent mal.

Ce qui prouve enfin combien chez le Khirghize la mélodie est expressive et simple c'est que, parmi plusieurs accompagnements, il n'en admettra qu'un seul qui répond à sa pensée musicale.

Dans une maison russe de Tachkent, on jouait à un Khirghize sur le piano une de ses mélodies harmonisées avec de légères variations des accords; mais le khirghize ne s'y trompa pas et fit remarquer que l'une des variantes n'était pas sa chanson et que l'autre était juste.

A côté du tchertmek, le seul instrument de musique des Khirghizes est une espèce de guimbarde formée par un fil de fer forgé, recourbé en fer à cheval, dans l'anse duquel vibre une lame mince du même métal (fig. 37). Ils placent ce joujou entre les dents et font vibrer la lame métallique.

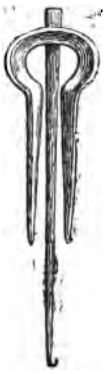

Fig. 37. Guimbarde khirghize.

N'ayant pu juger par moi-même des paroles de leurs chansons à cause de l'insuffisance de connaissance de leur langue, je m'en rapporte à ce que dit à ce sujet M. Gotavitzky qui s'en est occupé en connaisseur à Tachkent. Il dit que chez les Kirghizes, la poésie lyrique est beaucoup plus développée que les poésies dramatique et épique. Elle serait représentée par des poèmes ordinairement très courts où le poète peint la nature, les aventures et les malheurs de deux amoureux, etc., mais toujours en termes simples et vrais, sans jamais employer les brillantes métaphores des poètes persans. Il rapproche cette poésie de celle des Arabes de l'époque prémusulmane. Les poèmes dramatiques seraient ordinairement dialogués et fort remarquables. M. Radloff, je crois, a également publié des spécimens de la poésie khirghize.

Ainsi, la mélodie khirghize est fille de la steppe et c'est d'elle qu'elle tient toutes ses beautés. C'est dans la steppe que l'allure du cheval ou le pas du chameau marquent le rythme ; c'est l'immensité de la steppe qui développe les notes soutenues, et la monotonie et la tristesse du désert font éclore les mélodies plaintives à motif plusieurs fois répété. La brise qui se lève apprend au chanteur à enfler sa voix, à donner du relief à sa chanson par des nuances non calculées.

Telle n'est pas la chanson du Sarte.

Née dans le tumulte du bazar, sur la rue, criarde et tapageuse, elle ne peut intéresser qu'une oreille peu délicate et un peuple qui a désappris à écouter la nature. Aussi la mélodie chantée est-elle bien plus rare que la mélodie de l'instrument.

Les Sartes possèdent un bien plus grand nombre d'instruments de musique que les Khirghizes. C'est d'abord le *tambour* ou *tzitôr* (trois-cordes), le plus répandu de ces instruments (fig. 35). Le tambour se joue à la façon de la guitare ou bien avec l'archet, mais plus rarement.

Le manche a jusqu'à 85 cent. de longueur, ce qui nécessite des excursions continuelles du bras gauche pour monter et descendre aux différentes positions, et ce qui exige une grande agilité et une longue habitude. La caisse de résonnance, toute en bois mince,

est peu volumineuse (23 cent. de long sur 12 de large). Elle est percée de plusieurs trous, placés symétriquement de chaque côté comme le montre la figure. La longueur totale de l'instrument est de 1m, 10. Il est garni de quatre cordes métalliques très minces, accordées : *sol*, *sol*, *do* (infér.), *sol;* ou bien de trois cordes donnant : *sol, do* (infér.), *sol*. On ne doigte que sur une seule corde, les deux ou trois autres sont des cordes de résonnance, quelquefois comprimées à telle ou telle position, par le pouce de la main gauche. Le manche ou glissoir est divisé en dix-huit intervalles marqués par des anneaux en corde de boyau qui font saillie sous les cordes au-dessus du plan du glissoir. Les intervalles sont assez inégaux et deviennent plus courts près du collet de la caisse de résonnance. Une selle en *a* et un chevalet en *b*, soutiennent les cordes. L'artiste joue dans autant de positions qu'il y a d'intervalles. Souvent la corde du doigté et les cordes de résonnance sont comprimées à la fois, la première par l'index, les autres par le pouce de la main gauche; mais souvent aussi, pour modifier l'accord, l'un recule ou avance tandis que l'autre reste en place. Le doigt n'est pas appliqué sur la corde en saillie qui marque l'intervalle, mais contre cette saillie et en arrière. Le son de cet instrument est très agréable, métallique et ouvert, mais les Sartes aiment les notes tirées, vacillantes et incertaines, et les mélodies jouées sur cet instrument finissent par devenir très agaçantes par l'absence de notes franches et soutenues. L'artiste pince les cordes par le pouce et l'index de la main droite; parfois il arme l'index d'une espèce de doigtier métallique terminé en bec; souvent il frappe les cordes et en même temps le bois du revers des doigts et alors le son du bois de la caisse de résonnance s'ajoute à l'accord, ce qui produit un effet tout à fait caractéristique. Le tambour est plutôt un instrument solo. Il n'en est pas de même du *doutor* (deux cordes) qui est surtout un instrument d'accompagnement.

Le *doutor* (fig. 36) a généralement 1m,14 de longueur, mais la caisse, en bois mince, est plus volumineuse (42 cent. de long sur 19 de large). Le manche est plus mince et moins long. Il est

divisé en quatorze intervalles dont le cinquième est plus grand que les autres. Le doutor a deux cordes métalliques fines, accordées : *sol*, *do*. Il est joué de la même façon que le tambour, mais jamais avec l'archet. La caisse de résonnance est percée d'un grand nombre d'ouvertures très fines disposées symétriquement. Elle est frappée, en même temps que les cordes, du revers des doigts. ce qui sert à marquer le rythme de la mélodie. Le son de l'instrument est plus creux, plus sonore que celui du tambour. Les Sartes l'associent à ce dernier ou au *rhidjak* comme instrument d'accompagnement.

Le *rhidjak* (fig. 34), très répandu, se rapproche le plus de nos instruments à cordes, c'est le violoncelle des Sartes. Il a 85 cent. de long; il est terminé en haut par une pointe en bois plus ou moins ouvragée et en bas par une tige de fer de 28 cent. de long également travaillée qui appuie sur le sol quand l'instrument est joué. La caisse de résonnance, relativement petite, est faite d'une noix de coco tronquée et tendue d'une vessie de poisson. Cette caisse est percée de trois ouvertures au fond ; elle a 30 cent. de circonférence d'un bord de la vessie à l'autre. Le reste de l'instrument est fait de bois d'abricotier. Le rhidjak a trois cordes dont une métallique et les deux autres en boyau tordu. Elle sont accordées: *sol*, *do*, *fa*. Le joueur, accroupi à la sarte, joue de cet instrument comme d'un violoncelle. Il ne monte jamais à la première position. Comme les trois cordes passent sur un chevalet très bombé, celle du milieu est beaucoup plus élevée que les deux autres, ce qui fait qu'en jouant, l'artiste fait constamment pivoter l'instrument autour de son point d'appui pour atteindre les cordes latérales. Le rhidjak est toujours joué avec l'archet, jamais pincé. Il donne un son aigre, ouvert, criard, qui ressemble parfois beaucoup aux cris aigrelets d'un enfant. Les mélodies jouées sur le rhidjak ont toutes un caractère particulier; ce sont des espèces de mouvements perpétuels, le plus souvent au rythme de 4/4 ou de 2/4, quelquefois, et par une transition brusque au 3/4. Les notes, comme dans tous les motifs sartes, ne sont ni soutenues ni franches, mais glis-

santes et incertaines, ce qui, paraît-il, est très beau. Du reste, jamais d'accords sur cet instrument, la position des cordes ne le permettant pas. Quelques effets originaux produits par l'opposition rapide et répétée de cordes vides et de cordes pincées, par exemple ce fragment de motif transcrit pour violon :

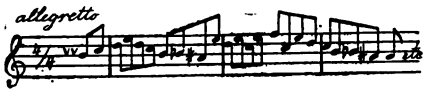

Quelques mélodies jouées sur le rhidjak avec accompagnement de doutor ne sont pas dénuées de charme pour l'oreille d'un Européen.

Comme instruments à cordes, les Sartes possèdent encore le *kaouss* (fig. 38). C'est un instrument original que l'on peut com-

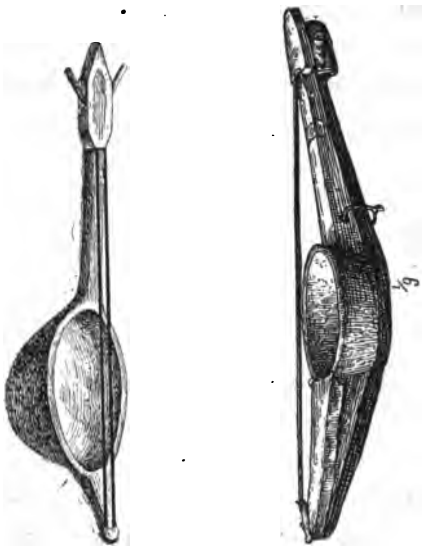

Fig. 38. Fig. 39.

Fig. 38. *Kaouss* des Sartes (d'après un dessin de M. Capus). — Fig. 39. *Kaouss* du Haut-Zérafchan. (Mus. d'Ethnogr., coll. Ujfalvy.)

parer à une énorme cuiller en bois sur laquelle on aurait tendu deux cordes formées d'échevaux de crin de cheval. Ces cordes, très épaisses, ne passent sur aucun chevalet et sont attachées à

l'extrémité inférieure de l'instrument. Le kaouss est tenu comme notre violoncelle et joué à l'archet. C'est un instrument d'accompagnement dont se servent principalement les conteurs publics d'épopées pour accompagner leurs versets monotones. La voix rauque, bourdonnante et sourde du kaouss est parfaitement en harmonie avec celle tout aussi rauque du conteur d'épopées glorifiant les exploits d'un Roustem quelconque. Rien de plus drôle que de voir le vieux barde sur le Rigistan de Samarcande ou dans un coin de bazar du vieux Tachkent, accroupi au milieu d'un cercle attentif de fidèles, raconter les hauts faits de Tamerlank ou d'Abdoullah en travaillant son *kaouss* de toutes la force de ses bras et en dodelinant étrangement de la tête et du torse.

L'instrument représenté par la fig. 40 est plus rare; nous ne l'avons vu qu'une fois à Tachkent. Il est formé d'une tige en bois, insérée dans une caisse de résonnance cylindrique, en tôle. Il est tendu de cinq cordes métalliques ou en boyau de longueurs différentes enroulées sur de longues chevilles.

Fig. 42. Fig. 40. Fig. 41.

Fig. 40. Sorte de violon à quatre cordes, à caisse de tôle, de Tachkent. — Fig. 41. Archet tendu. — Fig. 42. Archet flasque. (D'après les dessins de M. G. Capus.)

Les musiciens sartes emploient tantôt l'archet tendu en arc représenté par la fig. 41, tantôt l'archet flasque qu'ils tendent pendant le jeu en écartant les doigts de la main droite (fig. 42). L'usage de ce dernier demande une grande habileté. L'archet est

en bois d'irghaï (*Mespilus cotoneaster*), la corde en crin de cheval enduite de résine blanche et molle.

Les Sartes possèdent en outre une espèce de clarinette-hautbois appelée *sournaï* (fig. 43, 44) en bois, et quelques flageolets, simples ou accouplés, appelés *naï* (fig. 45 et 46) qui sont prin-

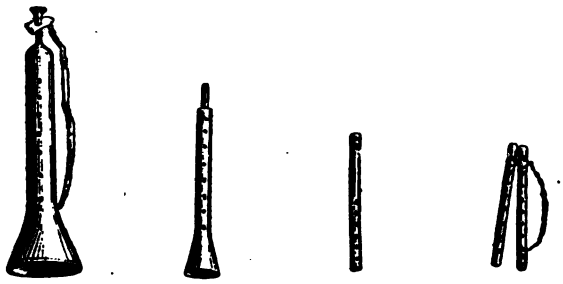

Fig. 43. Fig. 44. Fig. 45. Fig. 46.

Fig. 43 et 44. *Sournaï*. hautbois des Sartes. — Fig. 45 et 46, flageolets simple et accouplé.

cipalement en usage dans leur soi-disant musique militaire, d'où le nom de *naï-sarbazi* qu'on leur donne. Ces fifres sont surtout répandus dans le Chiva comme instruments de musique populaire. Voici un motif que nous avons entendu jouer quelquefois à Chiva sur les fifres :

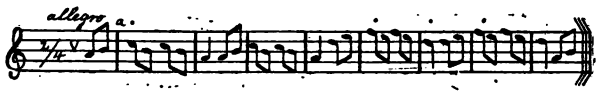

Les fig. 47, 48 représentent un instrument de bruit appelé *kornai* dont se servent les mollahs dans les mosquées ou les guerriers sur les remparts. C'est une sorte de porte-voix-trompette en cuivre ou en étain, de près de deux mètres de long, à l'aide duquel on peut produire une espèce de mugissement fort désagréable.

Comme instruments de musique accessoires et tapageurs, les Sartes ont les *nagharas* (fig. 49 et 50), sorte de timbales formées d'une moitié de grosse courge ou d'un vase de cuivre sur lequel on a tendu une peau légère retenue par un réseau de fils ou de lanières en cuir. Les nagharas sont frappés avec des baguettes

en bois. Ensuite, et ceci est l'instrument populaire le plus répandu, le tambour de basque appelé *tchilmandi*. Le tchilmandi est formé d'un anneau en bois sur lequel est tendue une peau mince. Nulle danse de *batcha* n'a lieu sans le secours de quelques tchilmandis qui marquent le rythme de la danse. Les joueurs se tiennent constamment accroupis devant un réchaud de charbons ardents en tenant l'instrument au-dessus du feu, afin que la peau du tambourin soit suffisamment tendue. Ils accompagnent leur jeu de mouvements continuels et saccadés de la tête et du torse. Ce sont ordinairement les joueurs de tchilmandi eux-mêmes qui exploitent les *batchas* ou danseurs. Ils forment souvent des sociétés de quatre à dix individus qui se transportent d'une ville à l'autre, pour y faire danser leurs batchas et en tirer profit. La danse de ces jeunes garçons n'a, sauf deux ou trois pas, rien de gracieux ni d'élégant, à nos yeux du moins. Ce sont des déhanchements, des torsions saccadées, nerveuses, des bras, du torse, de la tête, du bassin; ou bien des pirouettes très rapides où le batcha ne développe qu'une grande habileté de clown mais aucune grâce.

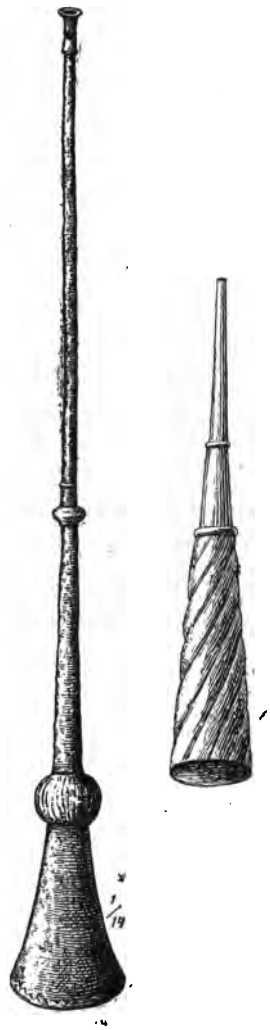

Fig. 47. Fig. 48.

Fig. 47 et 48. *Kornaï*, trompettes en cuivre des Sartes.

La danse des batchas est passablement lascive et passionne les Sartes à un très haut point. Pour certaines figures le batcha prend dans chaque main l'instrument représenté fig. 51 et qui est formé de deux bâtons réunis par un anneau métallique dans lequel sont enfilés enuelques disques en cuivre. Le bruit que font ces

instruments frappés l'un contre l'autre sert à marquer le rythme de la danse. Je ne m'arrêterai pas à donner une description détaillée de la danse des batchas, qui est presque toujours la même, composée de quatre à cinq figures qui se répètent continuellement avec des rythmes différents.

Fig. 49. Fig. 50.

Fig. 49. *Naghara* double, timbale des Sartes. — Fig. 50. *Naghara* simple sarte (*Mus. d'Ethnogr.* coll. Ujfalvy.)

Les Bochariens possèdent une armée de sarbazes qui marchent au son d'une musique originale, sauvage, bruyante. La plupart des instruments de ce corps de musique sont des grosses caisses et des tam-tams, ensuite des fifres et des clairons. Les clairons ont adopté quelques signaux européens. Un officier russe nous affirmait avoir entendu le *God save the queen* à Bochara, ce qui n'a rien d'étonnant, vu qu'une grande partie de l'armée bocharienne est constituée par des mercenaires afghans qui auront apporté la mélodie de Caboul.

Fig. 51. Bâtons et anneau sartes, servant dans la danse du *batcha*.

L'Européen est absolument inaccessible aux beautés de la mélodie sarte. Écoutez deux Sartes assis nonchalamment sur leur arba qui les cahote dans la boue ou dans la poussière. L'un a commencé à élever la voix d'une façon tout à fait désordonnée et pendant qu'on se demande ce que cela signifie, l'autre joint sa voix à celle de son compagnon et tous deux, le cou tendu comme font les oies, s'égosillent à qui mieux mieux ; ils chan-

tent. Un soir, nous nous trouvâmes avec trois mollahs et quelques musiciens indigènes chez un de nos amis de Tachkent. Après plusieurs duos sur le rhidjâk, doutor et tambour, les artistes, qui d'ailleurs jusque-là n'étaient pas devenus trop désagréables, nous chantèrent des airs sartes : ils devinrent alors insupportables. Leur chant devenait un hurlement, leur voix, par les efforts qu'ils faisaient pour chanter aussi fort que possible devenait rauque. Ils rejetaient la tête en arrière et leur cou se sillonnait de grosses veines. Ils s'arrêtèrent épuisés. M. Bonvalot et moi, nous fûmes d'accord pour qualifier leur chant d'affreux. Pendant ce temps, les trois mollahs n'avaient cessé de chantonner la mélodie en sourdine en dodelinant de la tête, pour en marquer le rythme. Ne comprenant pas le sens des paroles, nous remarquâmes seulement que les voyelles étaient très étirées. Le rythme est généralement 4/4 ou 2/4 lento.

Cependant les mélodies sartes ne donnent pas toutes cette impression désagréable. Quelques-unes même ne manquent pas de charme, entre autres certains motifs qu'on nous joua à Andidjâne, dans le Kokâne, par les musiciens de Choudaïar, dernier Châh de Kokâne. Voici également un motif sarte, très répandu dans le Turkestan et connu à Tachkend sous le nom de *Marche d'Alimkoul* (un des derniers begs de Tachkend et qui tomba sous les murs de cette ville lors de la prise par les Russes). On la connaît également sous le nom de *Marche des Sarbazes bochariens.*

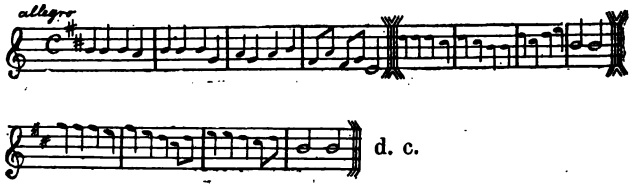

Comme on e voit, ce motif est tout à fait dans notre gamme, et c'est par cela d'ailleurs qu'il se distingue avantageusement des autres motifs sartes.

Je dois noter encore que nous fûmes très surpris un jour au bazar du vieux Tachkent en entendant le chant des derviches

mendiants. Les pieux fainéants s'en allaient, au nombre d'une douzaine, conduits par une espèce de supérieur, de ruelle en ruelle, demander l'aumône aux passants et aux boutiquiers. Tout en quêtant et en ramassant les *poulls* et le *palao* qu'ils versaient dans leur courge, ils chantaient, l'un un verset solo, à la façon sarte, la tête rejetée en arrière et le cou tendu, les autres lui répondant en chœur toujours la seule et même phrase de : *Allah achbar*, mais sur un motif singulier qui contrastait avec le motif sarte.

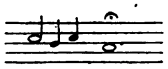

all-ah ach-bar

L'effet était celui de nos chants d'église. Je me rappelai en outre avoir entendu ce motif avec les mêmes paroles (*Allah ist gross*) dans une chanson comique allemande. Il est probable que ce refrain liturgique est répandu partout dans l'Orient parmi les derviches nachichbend et qu'il est très vieux. Il en est de même probablement du chant du moullah invitant à la prière du haut du minaret ou de la mosquée. Il chante :

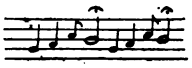

all-ah ill-ah, all-ah ill-ah

La voix du Sarte n'est jamais pure, mais souvent rauque, éraillée et toujours fausse, d'après nos idées. Le Sarte crie, hurle, mais ne chante pas. Les connaisseurs semblent estimer le plus celui qui crie le plus fort. Les chanteurs sartes sont appelés *hafis*, nom qu'ils doivent à leur ancêtre persan, l'illustre poète Hâfis. Ils sont beaucoup moins honorés que les oïlantchis khirghizes et considérés plutôt comme des artisans exerçant un métier que comme des artistes développant un art.

« La poésie des Sartes, dit M. Gotavitzky, s'inspire des hauts faits de leurs héros légendaires, les *palvanes*, mais elle chante de préférence l'amour, elle célèbre la beauté de la femme et raconte les aventures des amoureux. Ce sont les chants d'amour que les Sartes préfèrent. Parfois on y trouve l'expression de sen-

timents tendres et délicats, souvent toute la fougue d'une passion violente et brutale. Sâadi, Nizam, et le plus populaire de tous les poètes persans, Hâfis, tels sont les poètes favoris des Sartes; même quand ils choisissent parmi les poètes djagataïs, ils préfèrent ceux qui, comme Mir-ali-mir-ṇarvai, ont imité les Persans. »

Nous eûmes quelquefois l'occasion d'entendre de la musique kachgarienne. Quoique les Kachgariens ne diffèrent que très peu des Sartes du Turkestan pour le type, les mœurs et les idées, leur musique nous semble pourtant présenter quelques particularités. Les motifs sont plus doux, les joueurs de doutor et de tambour plus artistes et le chant moins dévergondé. Nous vîmes entre les mains des Kachgariens quelques instruments inconnus dans le Turkestan et assez remarquables. C'est d'abord le *khanoùn* représenté par la fig. 52. Le khanoùn est une espèce de harpe ou de cithare couchée à plat. Tout l'instrument, en bois, orné sur les

Fig. 52. *Khanoùn,* cithare des Kachagriens.

Fig. 53. Clef du *Khanoùn.*

côtés d'arabesques, est une caisse de résonnance longue d'un mètre environ, sur laquelle sont tendues 36 cordes, les unes métalliques, les autres en boyau, de longueurs décroissantes. Ces cordes sont fixées sur des chevilles des deux côtés de l'instrument, puis passent chacune sur une petite selle et un peu plus loin sur un chevalet. La première et la deuxième, la septième et la huitième, la treizième et la quatorzième cordes sont à un demi-ton de différence. L'instrument est accordé comme on accorderait les cordes d'un piano, au moyen d'une clef ouvragée en fer (fig. 52). L'artiste pince les cordes à l'aide d'un petit coin de bois. La plupart des cordes sont des cordes de résonnance sur lesquelles le joueur ne fait que glisser rapidement en les effleurant de la pointe de son coin de bois. Il se sert en outre pendant le jeu de la clef comme d'une pédale pour mitiger les sons. L'instrument et

le jeu sont compliqués et demandent certainement une grande habitude. Un autre instrument kachgarien est le *tzitor* qui a la forme du *doutor* sarte, mais atteint 1^{m}, 50 de longueur et possède une caisse de résonnance plus grande et jusqu'à 8 cordes dont la plupart sont des cordes de résonnance. Ce tzitor est joué comme notre violoncelle, avec l'archet, l'instrument reposant à terre, l'artiste accroupi sur ses talons le tenant de la main gauche.

La première fois que nous entendîmes les musiciens de Kachgar, ce fut à Andidjâne. Le chef de district avait bien voulu les faire venir pour nous donner l'occasion de juger de leur savoir-

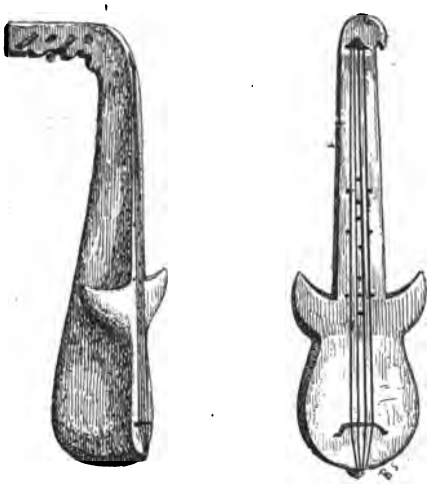

Fig. 54 et 55. Instrument à cordes des femmes de Kachgar.

faire. Le harpiste était une vieille barbe blanche (*aksakal*), le *tzitoriste*, un homme mûr, tous deux de belle prestance; mais n'offrant dans leur type aucun caractère saillant qui les différenciât du Sarte. Ils s'accroupirent de suite dans un coin de la salle et commencèrent à accorder leurs instruments. Nous fûmes étonnés de la conscience qu'ils y apportèrent, mais comme les préliminaires nous semblèrent un peu longs, nous fîmes remarquer que nous étions désireux de les entendre enfin exécuter une de leurs pièces. Il nous fut répondu qu'ils étaient en train de jouer un morceau de leur pays ! Je donne également (fig. 54 et 55 le dessin d'un instrument de musique des femmes de Kachgar.

La musique turcomane est encore différente de celle des Sartes et des Khirghizes. Les motifs ont un caractère de sauvagerie très prononcé. Ils se tiennent dans les notes basses. Le rythme est précipité, violent. Les artistes, en jouant, font des gestes désordonnés, nerveux, de la tête et du torse, et mettent beaucoup de chaleur et de passion dans leur jeu. Ils ont un instrument appelé, ainsi que leur chanson, *bourla*, qui, par la forme et les dimensions, approche du *tchertmek* khirgize. Pourtant les motifs turcomans ne sont pas désagréables; plus simples que ceux des Sartes, le rythme en est plus facile à saisir et la mélodie se rapproche autant de la mélodie khirghize qu'elle s'éloigne de la mélodie sarte. Voici un motif turcoman :

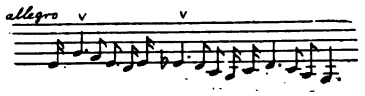

C'est à Tchardjoui et à Chiva qu'on peut entendre de la musique turcomane. A Tchardjoui, le touradjane, fils de l'émir, nous avait envoyé trois musiciens turcomans qui jouèrent sans interruption pendant deux heures. Ils s'animaient peu à peu, chantaient en se relayant ou se donnaient la réplique, en faisant aller leurs têtes d'une façon fort comique; finalement ils jouaient avec frénésie comme si leur jeu les avait enivrés et nous torturaiens les oreilles par un chant tout à fait sauvage et dégénéré. Ainsi font les derviches pour s'enivrer et provoquer l'extase et la catalepsie; mais ils n'emploient que la parole qui dégénère en hurlement.

Finalement, je voudrais dire quelques mots de la musique du Badakchân et de la musique afghâne. Nous eûmes la bonne fortune à Tachkent et en Boukharie d'entendre souvent un barde ambulant, véritable artiste de Faïzabad dans le Badakchan. Il voyageait en compagnie d'un jeune Badakchânais, son parent et musicien comme lui, dans tout le Turkestan. Après avoir parcouru les Indes et l'Afghanistan, mal reçu dans le Turkestan parce que ses chansons et sa musique n'étaient pas du goût des Sartes, il s'en retournait dans son pays. C'est ainsi que, se dirigeant comme nous et avec nous, sur l'Oxus, nous eûmes souvent

occasion d'apprécier ses talents. Son instrument était le *rabôb* (fig. 56). Le rabôb a la forme d'une contrebasse en miniature. Il est tout en bois mince, très bien ouvragé ; le haut du manche est même artistiquement travaillé à jour et orné de rubans et de pendeloques. La caisse de résonnance, très profonde, est percée de nombreux petits trous et tendue de vingt et une cordes, la plupart métalliques. Trois de ces cordes servent pour le doigté, les autres sont de résonnance et de longueurs différentes. Quelques-unes sont fixées sur le côté de l'instrument autour des chevilles. Le son est harmonieux, riche en harmoniques. Le rabôb se joue à la façon de la mandoline ; le joueur est accroupi et l'instrument repose sur son genou droit.

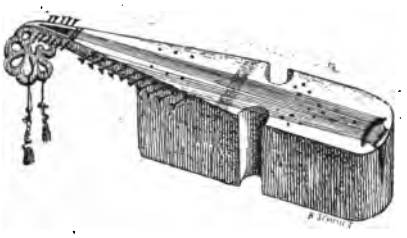

Fig. 56. *Rabôb* du Badakchan.

Au physique, notre Badakchanais se distingue aisément des Sartes. Il a les arcades sourcilières très prononcées, garnies de sourcils noirs abondants. La barbe est touffue, noire, le nez droit, la bouche assez large, le visage agréable. Ses yeux noirs sont fixés par terre pendant qu'il joue, mais s'animent souvent ainsi que tout son être à chaque passage émouvant de son poème musical. Ses longs cheveux noirs passent sous un grand turban en châle de cachemire enroulé d'une façon particulière à la mode de son pays. Il est d'ailleurs à remarquer que les habitants des différents pays et même de la plupart des grandes villes ont une façon spéciale de porter le turban, suivant la mode locale. Notre barde a une bonne opinion des Anglais qu'il a vus aux Indes. Il les trouve plus magnifiques que les Russes du Turkestan. Il révèle par là son caractère d'Asiatique, aimant le faste et le merveilleux. Il juge évidemment d'après l'impression que lui ont laissé les chemins de fer, la mer et Calcutta.

Il déteste Caboul disant « qu'il y a beaucoup d'hommes méchants qui aiment le vol et qu'on ne peut avoir aucune confiance l'un dans l'autre. »

Il dit du mal des Afghans qui, naguère, ont conquis le Badakchân.

Quant aux Sartes de Tachkend, il en est scandalisé ; il les trouve canailles, curieux, effrontés et, au surplus, ignorants, car, dit-il, ils ne comprennent ni sa langue (le persan est la langue des lettrés), ni sa musique (les tonalités sartes sont en effet absolument différentes).

Fig. 57. *Tchank*, cymbale du Badakchan.

Il est très fier de son rabôb et visiblement flatté quand je lui demande la permission de le dessiner. C'est que le rabôb n'est pas un instrument vulgaire : « Quand Dieu avait fait de terre le corps de l'homme, il voulut y faire entrer l'âme, mais celle-ci prévoyant toutes les peines et misères qui l'attendaient durant la vie dans une maison si fragile, se refusait à y entrer. Alors les anges du ciel prirent des rabôbs et jouèrent des mélodies si délicieuses que l'âme, charmée et endormie, se laissa enchaîner, et ainsi fut fait l'homme. »

Le jeune compagnon de notre artiste se sert, pour accompagner le jeu de son maître, de deux petites cymbales en bronze, épaisses, très sonores, ayant la forme de petits couvercles de théière. Ces cymbales s'appellent *tchank* (fig. 56).

Presque toutes les mélodies qu'ils nous jouèrent étaient de véritables pièces de musique composées d'une introduction, d'un thème, de variations et d'un finale. Toutes portaient un caractère particulier de douceur ou de sauvagerie. Voici entre autres un motif qu'ils nous donnèrent comme la marche de guerre des Afghans :

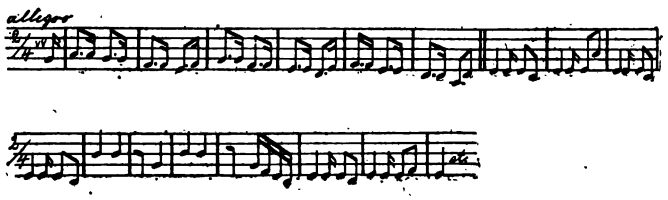

Leur chant est un peu nasillard ; les paroles sont bien arti-

culées, poussées distinctement, les lèvres bien écartées. Souvent c'est une sorte de récitatif dans lequel nous avons trouvé des motifs comme celui-ci :

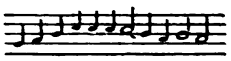

et d'autres tonalités qui nous ont frappé par leur assonnance avec certains de nos chants récitatifs liturgiques. Les paroles étaient de Hâfis et avaient trait à Samarcande et à Bochara.

La musique de nos Badakchanais se rapproche de la nôtre, leur gamme nous sembla être la même. Aussi comprenaient-ils facilement le charme de quelques-uns de nos airs d'opéra. Un de nos amis de Tachkent fit jouer devant eux une grande boîte à musique, ce qui leur causa une vive et intelligente joie, tandis que les mêmes airs, joués devant des Sartes, produisaient peu ou point d'impression.

En résumé, nous trouvons que chacune des peuplades dont nous venons de parler : Khirghizes, Sartes, Turcomans, Kachgariens, Badakchânais, possède une musique marquée de caractères particuliers. On reconnaît facilement que, chez les trois premières où ces caractères sont très saillants, la mélodie porte pour ainsi dire le cachet de leurs mœurs, de leurs aspirations et du milieu dans lequel elles vivent. Simple et suave chez le Khirghize, la mélodie devient dévergondée et tapageuse chez le Sarte, guerrière et violente chez le Turcoman. C'est ainsi que cet art nous révèle la nature simple, franche, honnête et délicate du Khirghize, nous accuse les mœurs dissolues et l'infériorité morale du Sarte, nous montre enfin le caractère altier et indomptable du Turcoman.

LA FÊTE DES POLYGOUDOUX

PAR M. L. FOURNEREAU

Chef des travaux publics à la Guyane

Après avoir franchi une série de sauts et de rapides sur le fleuve Maroni, d'Hermina à Polygoudou, on arrive au confluent de l'Awa et du Tapanahoni.

Le village des Polygoudoux est situé sur la presqu'île formée par les deux rivières et caché au fond d'une anse qui le dissimule aux yeux du voyageur. C'est le village le plus considérable de ces parages; il comprend quatre-vingt-neuf carbets habités par deux cents nègres environ.

Il possède une grande et une petite place; cette dernière est habitée par le grand capitaine, Kouacou-Aniké; l'autre contient les carbets des capitaines et le carbet mystique (*Gadou-Ossou*), espèce de temple où sont déposés les fétiches de la tribu.

Les Polygoudoux forment une des quatre tribus nègres qui résident sur les bords du Maroni et de ses affluents. La plus forte est celle des Boschs, commandée par un gran-man qui réside sur la rive gauche du Tapanahoni (rive hollandaise). Vient ensuite celle des Bonis, commandée par le gran-man Anato, résidant sur la rive gauche de l'Awa. La troisième tribu est celle des Polygoudoux commandés par le grand capitaine Kouacou-Aniké. Enfin la quatrième, la plus faible, celle des Paramakas, commandée par le gran-man Apinça, qui habite Paramaka, sur la rive hollandaise du Maroni. Ces deux dernières tribus reçoivent du gran-man des Bochs des ordres qu'ils nomment « commissions », ce qui semble impliquer qu'ils sont sous la dépendance de ce chef.

A environ vingt minutes de Polygoudou, mes pagayeurs font halte sur un banc de diorite pour prendre quelques aliments, faire leur toilette et se livrer à des ablutions de toute sorte. Ils nettoient leurs jarretières de coton blanc et polissent leurs bra-

celets et leurs anneaux de cuivre, tout en ébauchant quelques pas de danses et en fredonnant des chants que nous entendrons plus tard à la fête à laquelle nous allons assister. Les pagaras (*sakas*) étalent leur contenu et les plus beaux ornements brillent au soleil. Les pagayeurs se consultent sur la façon de les ajuster. Le nombre des jarretières et des anneaux de chevilles est augmenté, ainsi que celui des gris-gris, bracelets, colliers, etc., et entre les jarretières et les anneaux on se décore les jambes avec de l'argile blanche. Cette peinture de fête consiste en deux cercles sur chaque jambe, parallèles aux jarretières et aux anneaux et reliés par quatre filets longitudinaux.

Mes nègres terminent la décoration de leur personne en traçant sur leur front une croix de Malte, ayant de chaque côté un point rouge au roucou. Ils changent de kalimbé et de ceinture pour substituer des pièces plus ornées à celles de chaque jour, enfin ils se parent de colliers en verroterie. Les voici qui s'admirent et se contemplent avec satisfaction dans un petit miroir qu'ils se passent de main en main, vivement persuadés qu'ils frapperont autant leurs hôtes (les Polygoudoux) par l'arrangement correct de leurs ornements que par les chants et par les danses qu'ils vont exécuter.

Ces préparatifs terminés, les pagaras sont remis au fond de la pirogue, chacun reprend sa place et on se met en route. Le pagayeur de l'avant commence à jouer furieusement du tamtam (*dolon*) et, malgré la chaleur, il continue ruisselant de sueur avec persévérance. Les autres tirent des coups de fusil pour annoncer notre arrivée; celui de l'arrière, seul, gouverne avec sa longue pagaye lancéolée.

Les Polygoudoux répondent, selon l'usage, par des cris et par des coups de fusil. Arrivés à l'anse où l'on débarque, nous trouvons tous les capitaines accompagnés de leurs tribus; il n'y en a pas moins de quatorze. A droite et à gauche sont les femmes qui se balancent en cadence sur un air rythmé et tiennent entre leurs mains leurs *camisas* ou des foulards; les hommes font feu de leurs armes et les enfants crient et gambadent.

Quelques capitaines viennent nous recevoir et l'on se met en

marche pour aller saluer Kouacou-Aniké, qui du reste vient aussi au-devant de nous.

Ce grand capitaine est un vieillard d'une taille ordinaire; il est vêtu pour la circonstance d'une casaque rouge ornée de brandebourgs blancs, costume de théâtre que lui a donné le regretté Crevaux. Il a mis un pantalon blanc; sa coiffure est un chapeau de feutre gris. Il tient de la main droite une vieille épée dans son fourreau, mais il est nu-pieds.

Tous les nègres des différentes tribus environnantes, venus pour assister à la fête, forment la haie sous la voûte de verdure qui couvre l'avenue de la rive du fleuve au village. A cent pas, les premiers carbets apparaissent; on nous conduit dans un grand carbet orné pour la circonstance (l'indienne et la cotonnade en font tous les frais), et bientôt nous sommes entourés des capitaines et des habitants du village qui nous témoignent beaucoup de sympathie. Ils m'invitent à choisir le carbet qui me conviendra le mieux, afin d'aller me reposer en attendant que la fête commence.

Je remarque que le grand capitaine a fait très largement les choses, on n'a pas érigé moins de vingt-six carbets supplémentaires pour recevoir les invités de la tribu.

Une chose me frappe parmi les installations de la fête : C'est une grande croix, dressée dans un angle de la principale place ; elle affecte la forme et les proportions des croix latines. On l'a faite en bois rond, et garnie de feuilles de palmiers nattées en éventails et retenues par des lianes. Au sommet est une vieille marmite en fonte pleine de cendres et d'argile blanche; au pied une autre marmite plus grande contient des déchets de bois provenant de la confection de la croix et diverses herbes. Cette croix, (*condi*) sorte d'offrande, est élevée, me dit-on, pour que tout le monde soit heureux, ait une bonne santé, et que la fête soit brillante.

A deux heures de l'après-midi les hommes se groupent sur la grande place, armés de leurs fusils et tirent l'un après l'autre sur un manguier. Au milieu du tumulte de toute cette mousqueterie, le nègre qui préside la fête (*candio*) apparaît, l'air impassible et

majestueux, vêtu d'une longue robe en indienne rouge bariolée d'ornements noirs, qui rappelle assez bien les tentures et les rideaux qu'on met aux fenêtres en certaines provinces de France. Cette robe est serrée à la taille par une corde en coton. L'homme porte autour du cou un foulard en soie bleue, dont la pointe descend dans le dos comme chez nos paysannes.

Sous sa robe, il a mis un pantalon en toile blanche, orné d'une bande de laine rouge ; et ses pieds sont chaussés de pantoufles en imitation de tapisserie. Il est coiffé d'un chapeau rond en feutre noir, garni de galons d'or posés en forme de croix sur les quartiers, et entouré d'un galon semblable plus fort dont les bouts retombent en arrière.

A côté du candio, se tient une jeune fille portant un parapluie ouvert pour l'abriter des ardeurs du soleil. Une autre jeune fille le conduit par la main gauche, tandis que de la droite elle tient un mouchoir. Des femmes suivent en chantant.

A cette apparition, la mousqueterie cesse et les tireurs viennent se grouper derrière les femmes et suivent le cortège, puis après quelques pas recommencent le feu et le continuent jusqu'à ce que le cortège arrive devant le Gadou-Ossou. Sur le seuil de la porte du sanctuaire se tient une femme, choisie par le candio pour la circonstance. Cette femme est coiffée d'une calotte rouge à bord jaune, vêtue d'un caraco d'indienne rouge qui rappelle ceux des femmes de Surinam et d'une camisa rouge recouverte de mousseline blanche parsemée d'étoiles bleues ; elle est aussi chaussée de pantoufles en imitation de tapisserie.

Voici la position qu'occupe le cortège devant le Gadou-Ossou. Le candio est en face de la porte ; à sa droite se tient la fille au parapluie, à sa gauche la fille au mouchoir qui lui donne la main. Trois autres jeunes filles sont debout de chaque côté, vingt-cinq autres forment un demi-cercle par derrière. Cinq pas plus loin un autre demi-cercle est formé de dix hommes tirant des coups de fusil. Cet ensemble forme la première députation.

Le candio salue, les femmes chantent et le feu recommence. Après la salutation, le cortège se met en marche et va rendre visite au grand capitaine Kouacou-Aniké sur la petite place.

On prend la même ordonnance; on salue le capitaine et on lui chante un air, qui paraît être une sorte d'hymne nationale.

Le cortège retourne sur la grande place, passe devant la croix installée pour la fête et de là se rend au carbet d'un des capitaines de la tribu. Les salutations d'usage faites, les tireurs passent devant et forment une espèce d'avant-garde à la troupe qui fait le tour du village au milieu des coups de fusil. Plusieurs des habitants et des invités se joignent pendant la marche au cortège qui retourne devant le Gadou-Ossou où le candio entre seul.

N'ayant pu pénétrer dans le temple ni voir ce qu'y faisait le candio, j'en suis réduit à supposer qu'il s'y est livré à quelqu'une de ces pratiques mystérieuses ou de ces superstitions grossières qui tiennent lieu de culte aux nègres du Maroni.

Au bout de quelques instants, la présidente, les deux jeunes filles qui accompagnaient le candio et quelques femmes pénètrent à leur tour dans le temple. Les autres femmes restent à la porte et les hommes continuent à tirer des coups de feu autour du Gadou-Ossou.

Pendant cette cérémonie, que je suppose être religieuse, une deuxième députation, composée de quelques hommes, se présente. Ces messieurs sont couverts de chapeaux de feutre noir ornés de rubans multicolores, ils ont des enfilades de perles autour du cou et d'autres passées en sautoir; les colliers se composent de plusieurs rangs de perles, les sautoirs sont en grosses verroteries.

Leurs kalimbés sont composés d'étoffes de couleurs éclatantes. Par-dessus, ils ont un foulard de couleur plié en triangle dont le sommet est attaché à la ceinture. Leurs poignets sont ornés d'anneaux en cuivre ou en fer : quelques-uns portent en haut du bras des bracelets de perles ou des gris-gris ornés de coquillages : au-dessous du genou ils ont des jarretières (*serpons*) en coton tissé, et à la cheville des anneaux en cuivre, dont le nombre peut atteindre quatorze ou quinze chez un homme riche.

Ces anneaux empilés les blessent quelquefois au cours de la

fête; malgré l'enflure et malgré les souffrances ils se refusent à quitter cette brillante parure. J'allais oublier de dire que les hommes de la députation ont encore des bracelets en liane ou en écorces ornés de coquillages.

A cette deuxième députation viennent se joindre quelques femmes sur la grande place, elles sont bizarrement coiffées de chapeaux d'hommes en feutre ou en paille ornés d'une quantité de plumes et de rubans multicolores.

L'une de ces femmes a un chapeau de toile en forme de melon qui porte les couleurs nationales de la France; une autre a un chapeau de feutre orné de trois grandes plumes bleue, blanche et rouge; une troisième porte au chapeau un plumet blanc d'officier anglais. Je remarque que ceux des figurants des deux sexes qui ne portent pas de chapeaux se sont fait coiffer spécialement pour la circonstance : on a tressé leurs cheveux laineux en en formant des touffes aux formes bizarres, ou en y mélangeant des fils de coton dont la blancheur tranche vivement sur la laine noire.

Ceux qui n'ont pu se faire tresser les cheveux portent de petites couronnes en plumes jaunes et rouges faites par les Roucouyennes.

Les colliers et les bracelets de ces femmes sont comme ceux des hommes. Leurs camisas sont ou toutes rouges, ou toutes bleues, ou toutes blanches. Sur le camisa elles ont mis un foulard de couleur plié en triangle dont la pointe tombe par derrière et dont les deux bouts sont noués par devant. Quelques-unes portent des foulards de couleur, passés sur la moitié des seins, qu'ils aplatissent, la pointe tombant devant et noués par derrière. Quelques enfants suivent la députation : les garçons de dix à onze ans portent un petit kalimbé très voyant, les plus jeunes sont nus, n'ayant pour tout vêtement qu'une ceinture en ficelles de coton; les petites filles de sept à huit ans sont également nues et ne portent qu'une ceinture de perles, celles au-dessus de cet âge et jusqu'à la puberté, ont un tablier carré suspendu à leur ceinture qui, pour la fête, a été agrémenté d'ornements bizarres découpés au couteau, rappelant les dessins des calebasses, et qu'on a cousus grossièrement sur du calicot blanc.

Toute cette seconde députation arrive devant le Gadou-Ossou, salue et va rendre visite au capitaine Kouacou-Aniké.

Pendant cette visite, quatre joueurs de tam-tam (*dolon*) se placent à gauche du Gadou-Ossou. A la suite de ces joueurs on pose sur un dolon renversé et sur un morceau de bois, une planche inclinée sur laquelle deux noirs vont battre la mesure avec deux baguettes en bois. Les joueurs commencent leur musique infernale; quelques hommes esquissent des pas de danse et quelques femmes chantent en attendant le retour de la députation. Des femmes font face au carbet du Gadou-Ossou, contre les joueurs de dolon; d'autres se sont mises de chaque côté du Gadou-Ossou; derrière celles-ci les noirs tirent des coups de fusil, le reste des invités se tient autour. Cependant devant le Gadou-Ossou on a laissé une assez grande place réservée pour la deuxième députation qui revient à deux heures et demie.

Les chants continuent et les danses commencent.

La députation, après quelques minutes d'arrêt, repart faire le tour du village portant des bâtons auxquels sont attachés des morceaux d'indienne d'environ deux mètres ou des foulards qui forment des sortes d'étendards. J'en compte une dizaine de diverses dimensions.

Les voici de retour devant le Gadou-Ossou; les hommes plantent les étendards devant les danseuses et les chanteuses. La danse s'exécute de la manière suivante : un nègre danse d'abord seul en frappant violemment le sol de ses pieds nus, et faisant résonner ses anneaux de cuivre; cela dure environ cinq minutes. Il disparaît et est remplacé par un second nègre qui se retire de la même façon; celui-ci est remplacé par un troisième et un quatrième qui se présentent ensemble. Pendant que ces deux nègres dansent, une négresse se montre timidement, fait quelques pas et se retire aussitôt Les femmes chantent à tue-tête et les tireurs courent le village en prodiguant les coups de fusil.

Arrive alors une troisième députation composée de huit hommes tenant chacun un parapluie ouvert. Ils ont en plus que les précédents, une écharpe en sautoir faite de cotonnade de

couleur nouée sur le flanc gauche et dont les extrémités flottent jusqu'au genou.

Ils portent par-dessus leur kalimbé deux foulards triangulaires qui tombent sur chaque hanche, deux autres foulards également pliés en triangle sur chaque côté de la jambe, attachés à la jarretière. Leurs chapeaux sont semblables à ceux que portaient les hommes de la précédente députation.

La troisième députation est reçue par les deux premières qui la saluent, et tout le monde se donne l'accolade.

Pendant tout ce temps le nombre des assistants a toujours augmenté. Tout le monde accourt à la fête, qui va réellement commencer; on crie, on chante, et les dolons continuent leur assourdissante musique.

Pendant la réception de la troisième députation, les capitaines se sont réunis dans le Gadou-Ossou ; ils sont vêtus d'une longue robe en indienne serrée à la taille par une corde en coton et portent par-dessus une écharpe en sautoir. Sur la tête ils ont un foulard plié en quatre en forme de couronne ou roulé en forme de turban.

On apporte sur la grande place une table (*taffa*) sur laquelle sont des tasses très décorées, des verres à fleurs et à dessins coloriés et d'autres imitant des coupes d'or ou d'argent. Dans les verres on verse du tafia que l'on offre aux députations et aux assistants; et l'on remplit les tasses de jus de canne à sucre. Ce jus de canne est porté par une jeune fille dans un immense bol, une petite fille la suit avec une grande théière en cuivre qui sert à remplir le grand bol. Ces deux personnes font le tour des assistants en offrant leur breuvage.

Il est deux heures cinquante, les groupes causent, les danses et les chants ont cessé. Le candio, la présidente et les capitaines sortent du Gadou-Ossou et vont prendre leur place pour assister aux danses. A droite du Gadou-Ossou sont les joueurs de dolon, à leur suite et circulairement, le candio qui se tient debout devant son banc (*banki*) ayant toujours à droite la jeune fille au parapluie, à gauche la jeune fille au foulard qui lui tient encore la main; à côté de celle-ci la présidente s'asseoit sur son banki.

Derrière eux se placent quatre jeunes négresses, filles de capitaines, puis des vieilles femmes. Devant le candio est la taffa. Vient ensuite le grand capitaine, à sa droite et à sa gauche sont placés deux des capitaines des villages voisins, derrière eux le reste des capitaines et enfin deux rangs de nègres. Tous sont assis sur des bankis, à l'exception du grand capitaine auquel on apporte une chaise sur laquelle on a étendu un morceau d'indienne. On plante deux étendards à sa droite et à sa gauche. Plusieurs hommes se tiennent debout derrière les autorités. Les chanteuses et les danseuses se placent au premier rang, les autres sont à la suite des capitaines et toujours en cercle, puis viennent les danseurs et derrière eux, les autres assistants, enfin les tireurs qui ont rejoint le Gadou-Ossou.

Il est trois heures dix, le candio s'assied sur son banki; les coups de feu retentissent, les dolons résonnent, les danses et les chants recommencent; les danseurs se succèdent d'abord rapidement, ne faisant que quelques pas. Ils viennent ensuite par groupes de deux ou quatre formant diverses figures. Alors les femmes s'avancent et font quelques pas en chantant; le candio prend des mains de la jeune fille quelques foulards, se lève, accompagné de la jeune fille au parapluie et va couvrir d'un foulard les épaules des joueurs de dolon qui sont baignés de sueur. Il revient au milieu de la place, est immédiatement entouré par les hommes et les femmes qui le félicitent chaudement et le reconduisent à son banki.

On pose deux étendards devant le Gadou-Ossou, les danses continuent. C'est le tour des meilleurs danseurs; après chacune des figures qu'ils ont exécutées, les femmes s'avancent, et félicitent les artistes, puis dansent elles-mêmes à leur tour et reviennent reprendre leur place. Des hommes viennent ensuite arcboutés sur les jambes, les reins cambrés, ils font le tour du cercle et se retirent pendant que les femmes placées derrière les joueurs de dolon les essuient avec les foulards que leur a donnés le candio et qu'elles prennent sur leurs épaules. Un nègre paraît soudain portant une cuvette remplie de jus de canne, puise dedans avec une tasse et l'offre aux assistants.

Il est trois heures vingt-cinq. Les joueurs de dolon sont relevés par d'autres qui recommencent la musique. A cette reprise, les danseuses s'agitent, remuent les bras et les jambes ; les chanteurs se dandinent, chantent et agitent des mouchoirs; hommes et femmes dansent ensemble et le candio fait fermer son parapluie.

Après chaque danse de caractère, si l'on peut s'exprimer ainsi, le candio salue les danseurs et les tireurs viennent au milieu du cercle lâcher leur coup de fusil.

Le candio se lève et fait le tour de la société, revient ensuite au centre du cercle et danse seul. Des cris, des hourras se font entendre. Quand il cesse un instant de danser, les hommes et les femmes exécutent une sarabande infernale en se rapprochant de lui. On ne chante plus, on crie, et les coups de feu se succèpent avec rapidité. Une vieille femme se détache de la foule et va féliciter le candio. Il se découvre, lui pose son chapeau sur la tête et l'invite à danser avec lui. Le délire s'empare de tous ; ce ne sont plus des êtres humains, ce sont de véritables démons. Cette danse terminée, le candio donne l'accolade à la vieille femme, la foule envahit la place et embrasse les deux danseurs. Le candio, très ému, se compose une tête de circonstance, il se fait livrer passage au milieu de la foule pour aller gagner la place qu'occupe le grand capitaine et là, d'un air très noble, il prend son chapeau et en couvre Kouacou-Aniké, à la grande joie de tous les assistants qui poussent des hourras frénétiques. Le grand capitaine se lève et adresse au président de la cérémonie des paroles de remerciement, puis le fait reconduire à sa place par un des capitaines qui porte le chapeau.

Arrivé devant son banki, le candio prend un air souffrant; les jeunes filles l'entourent, chacune lui met un foulard autour du cou; il en a huit accumulés les uns sur les autres, sa tête disparaît sous les foulards. La présidente se lève alors, le félicite, lui découvre la bouche et lui offre un verre de tafia; le candio la salue, la remercie et s'asseoit.

Il est trois heures cinquante, on relève encore les joueurs de dolon après les avoir essuyés, ils prennent quelques minutes de

repos et à quatre heures, le candio se lève accompagné de la jeune fille qui porte le parapluie. Il fait le tour de l'assistance et va s'asseoir devant le Gadou-Ossou, où l'on plante deux nouveaux étendards.

Pendant ce temps, une femme d'un certain âge, armée d'un rasoir, vient offrir aux jeunes filles de se faire tatouer. Trois jeunes filles se présentent et la suivent jusqu'au seuil de son carbet : elles s'assoient sur des bankis après s'être dépouillées de leur costume de fête, ne gardant que le camisa ordinaire et se livrent aux mains de la négresse au rasoir. L'opératrice demande à la première si elle désire des tatouages (*kocotis*) sur la figure, le cou, les épaules, les bras, la poitrine, les seins, le ventre, le dos, les reins et les cuisses. La patiente désigne la figure, le cou et les épaules, et la vieille au rasoir commence des incisions de un centimètre de long dans tous les sens, suivant le dessin qu'elle se propose de faire. Le sang coule de toutes parts, la tatouée reste impassible en attendant la fin de cette opération qui consiste à barbouiller les plaies avec une espèce de pommade composée de jus de citron, de feuilles de cotonnier, de charbon et de poudre de feuilles de makoko. Cette pommade est contenue dans une calebasse (*calebachi*) ; l'opératrice prend la pommade avec une sorte de pinceau qui ressemble à nos blaireaux à barbe et, l'opération faite, laisse la patiente immobile jusqu'à ce que le sang s'arrête. Elle passe à la seconde et ainsi de suite.

Les personnes tatouées restent environ quarante minutes dans la tranquillité la plus complète, puis vont au bord de la rivière se tamponner les plaies avec un chiffon mouillé, jusqu'à ce que le sang et la pommade noire coagulés aient disparu. La plaie se cicatrise promptement et laisse une boursoufflure semblable à un petit grain de café coloré en noir.

Ce lavage terminé, les patientes retournent dans leurs carbets reprendre leurs costumes et aussitôt leur toilette terminée vont de nouveau à la fête chanter et danser comme si rien ne s'était passé. Elles y reçoivent, bien entendu, les félicitations et les accolades ordinaires.

La même opération est pratiquée sur les jeunes gens et les

hommes qui le désirent. La tatoueuse, fière de son art, m'offrit son ministère, que je m'empressai de refuser.

A quatre heures cinq, les danses recommençaient, mimées cette fois : d'abord deux hommes, puis deux femmes, puis deux hommes encore, et encore deux femmes remplissaient les rôles. Les hommes ont ajouté des grelots à leurs anneaux des chevilles et des clochettes à leurs jarretières. Après chaque pantomime, le danseur ou la danseuse qui s'est le plus distingué reçoit de la présidente un présent qui consiste en une écharpe, un foulard ou une camisa. Aussitôt le cadeau reçu, les tireurs présentent les armes aux danseurs ou aux danseuses, puis tirent en l'air. Ces danses s'accentuent de plus en plus jusqu'à quatre heures trente cinq. On relève encore les joueurs de dolon, les femmes chantent pendant ce temps.

A quatre heures quarante, les dolons ont été augmentés de deux. Les femmes s'avancent à la file indienne en chantant, et forment un cercle en dansant, tandis que les hommes dansent sur place. Puis les femmes chantent et les hommes répondent à leurs chants.

Le candio va chercher la présidente et rentre avec elle de nouveau dans le Gadou-Ossou. Il se produit alors un petit moment d'arrêt et les femmes se remettent à leur place au bruit du dolon.

Hommes et femmes chantent et sautillent de nouveau, se placent à la file indienne, les deux sexes mêlés et forment le cercle, les enfants placés au centre.

Les femmes qui ont reçu des écharpes s'en sont parées. Un second cercle se forme dans le premier et la danse continue. Les garçons sont au centre, tandis que les petites filles circulent entre les deux cercles. A certain moment on se pose les mains sur les hanches et la danse redouble de vigueur.

Le candio sort du Gadou-Ossou et se tient sur la petite porte pour assister à cette dernière danse ; les cris redoublent, les femmes sont infatigables et empêchent les hommes de sortir du cercle où elles les enferment.

A quatre heures cinquante-cinq, la deuxième et la troisième

députation vont faire le tour du village. Les femmes recommencent à danser en rond en se tenant la main, poussent des cris, puis reprennent leurs places et chantent ; les hommes viennent les remplacer et exécutent les mêmes danses.

Les tireurs mettent un foulard sur leur chapeau et s'avancent autour des danseurs, dansent quelques minutes avec leurs fusils à la main et tirent. La cérémonie du jour est terminée.

Pendant cette dernière danse, il s'est formé un nouveau cortège composé comme il suit : Un noir est en tête, son chapeau en bataille, retroussé par un foulard, un sabre de cavalerie à la main ; il fait face au cortège et marche à reculons. A un pas de lui un autre noir porte une canne se dévissant en trois parties, présent fait par un Hollandais, lors d'un voyage de ce nègre à Surinam.

Deux autres noirs, côte à côte, portent chacun un accordéon. Derrière eux, un troisième tourne la manivelle d'une serinette pendue à son cou. Viennent ensuite deux nègres portant leur dolon en sautoir. Deux porte-étendards se tiennent sur les flancs du cortège. Suivent enfin, par files de quatre, la deuxième et la troisième députations.

Le cortège ainsi formé, le noir portant le sabre, le lève et commande : Marche ! (*Waka*). La cacophonie commence, le cortège tourne autour du village et va faire une aubade devant le Gadou-Ossou où le candio le reçoit et remercie.

Il est cinq heures quarante, une dernière rasade est offerte. Chacun rentre dans son carbet pour prendre quelques aliments, et se donner des forces pour recommencer pendant la nuit.

On vient planter deux étendards de chaque côté de la croix et un autre devant la porte du grand capitaine, du candio et de chacun des capitaines invités. On en place un devant mon carbet pour me remercier d'avoir assisté à la cérémonie.

De temps en temps on entend quelques chants isolés dans les carbets ainsi que les sons du dolon et de l'accordéon.

La nuit est venu, il est impossible de reposer, les femmes entourent mon hamac et chantent leurs romances les plus sentimentales. Comme cela ne produit pas l'effet qu'elles en attendent,

elles désignent un homme qui vient battre du dolon jusqu'à ce qu'élevant la voix d'un air de colère je le mets à la porte. Alors je m'assoupis croyant être tranquille, et à côté de moi le même bruit recommence agrémenté de coups de feu intermittents.

Après s'être livrés à maintes libations, les Polygoudoux et leurs hôtes font entendre des bruits infernaux ; danses, chants, dolon continuent jusqu'au jour où le tapage redouble. Chacun va se reposer dans son carbet, et y reste jusqu'à midi, heure du repas.

Ils recommencent ainsi pendant trois jours, et le dernier jour surtout la fête tourne au délire. L'alcool a produit son effet : les hommes ne peuvent plus danser, les femmes ne peuvent plus chanter, les jambes fléchissent, les voix sont enrouées.....

L'heure du départ a sonné pour les hôtes des Polygoudoux. Après six jours de réunion, dont trois ont été employés aux préparatifs de la fête et trois autres aux réjouissances, danses et chants, etc., il faut partir ; le grand capitaine en a donné l'ordre. Mes pagayeurs m'expriment le regret qu'ils ont de quitter Polygoudou. Je suis loin, je trouve, de partager ce sentiment ; assourdi de bruit, brisé par l'insomnie, enfiévré et demi-malade, j'ai hâte de rejoindre Saint-Laurent, mon point de départ. J'ai bien du mal à faire enlever mes colis et ce n'est qu'après six heures de pourparlers que j'obtiens de mes nègres qu'ils se disposent à embarquer.

Le grand capitaine, les autres capitaines et les habitants du village nous accompagnent à la rive. Les femmes et les enfants braillent à tue-tête. Les mouchoirs, les camisas s'agitent ; le dolon fait résonner ses notes discordantes auxquelles se mêlent des coups de feu. Enfin on pousse au large, nos pagayeurs répondent aux cris, aux coups de feu et au dolon. Le terrible saut de Polygoudou est franchi et je rentre rapidement à mon poste, heureux d'avoir assisté à cette fête des nègres Polygoudoux, si bizarre, si originale et dont aucune des relations publiées jusqu'à ce jour ne renferme la description.

LE TATOUAGE
AUX ILES MARQUISES [1]

PAR M. LE Dr CLAVEL
Médecin de 1re classe de la Marine nationale.

Le tatouage (*tiki*), dont la pratique remonte, en Polynésie, à une époque impossible à déterminer, joue un rôle considérable aux Marquises et constitue la principale des mutilations ethniques, pratiquées dans ces îles. Les indigènes prétendent qu'il fut créé par le dieu Tiki dont il porte le nom.

A part les organes génitaux, la paume des mains et la plante des pieds, aucune région, suivant la fantaisie de chacun, n'échappe à l'instrument de l'opérateur. Le cuir chevelu n'est pas plus épargné que les muqueuses. J'ai ouï dire que, poussé par une idée singulière, un grand chef de Hiva-Oa se soumit jadis à un tatouage tellement généralisé qu'il était impossible de découvrir une région qui, chez lui, ne fût pas maculée : les organes génitaux, la face interne des joues, les gencives, les lèvres, la langue, la voûte palatine, la conjonctive palpébrale, les muqueuses du nez et de l'anus furent, d'après ses ordres formels, tatoués aussi profondément que possible.

D'une manière générale, les dessins sont d'autant plus variés et d'autant plus nombreux que les individus sont plus âgés et plus élevés dans la hiérarchie sociale. Aujourd'hui cependant, bien que toujours en honneur, le tatouage n'est plus aussi répandu qu'autrefois. Il n'est pas rare, à Nouka-Hiva notamment, de rencontrer

1. Extrait d'un mémoire sur les îles Marquises envoyé par l'auteur à la direction des *Archives de médecine navale* et que M. le Dr Leroy de Méricourt a bien voulu communiquer à la *Revue d'Ethnographie*.

des adultes qui ne présentent que des dessins peu nombreux, occupant de préférence les régions du corps dissimulées par les vêtements. On peut attribuer cette modification d'un goût si prononcé jadis, beaucoup à l'influence du métissage, passablement à celle des missionnaires et des résidents, un peu enfin aux relations avec les Européens et à la facilité plus grande des communications avec Tahiti où les Marquisiens s'exposent aux quolibets d'un peuple qui, peu généreux à leur endroit, les traite volontiers de barbares.

Certain chef intelligent de Nouka-Hiva, voulant à la fois sacrifier au goût de ses compatriotes et frayer *honnêtement* avec les Européens, se fit tatouer tout le corps à l'exception des mains et du visage. Il était ainsi toujours présentable, selon le costume exigé par les circonstances.

Cette tendance à user de semblables précautions, évidente aujourd'hui chez la plupart des jeunes chefs et des métis, se manifestera chez les naturels des classes inférieures à mesure que les relations avec les individus de race blanche s'accentueront davantage. Il est déjà facile de constater que les Nouka-Hiviens, dont le frottement avec les Européens prend une importance de plus en plus grande, s'adonnent moins à la pratique du tatouage que les habitants de Hiva-Oa et de Fatou-Hiva, îles relativement à l'écart du commerce social. Il n'est donc pas audacieux de prédire que cette coutume disparaîtra tôt ou tard des Marquises, ou du moins se réduira à des proportions beaucoup plus restreintes. Du reste, des peines consistant en une amende assez forte et même en quelques jours de prison, sont édictées contre le tatoueur et contre ceux qui se font tatouer; mais, le plus souvent, elles ne sont pas appliquées.

Aujourd'hui, la fantaisie individuelle préside seule à l'opération du tatouage. Chacun fait à sa guise et désigne non seulement les dessins qu'il préfère, mais aussi les régions du corps qu'il veut embellir. Il n'en était pas de même autrefois. D'après des renseignements puisés à des sources qui me paraissent autorisées, l'uniformité dans le dessin distinguait les tribus et des tatouages spéciaux faisaient reconnaître les classes aux-

quelles appartenaient les naturels. Pour ne parler que du visage, les principaux chefs jouissaient du privilège insigne de le transformer en un véritable masque. Les personnages secondaires n'avaient droit qu'à un certain nombre de zones. Les gens de condition inférieure se contentaient d'un tatouage restreint consistant, soit en un trait plus ou moins large recourbé en forme de croc ou d'hameçon et simulant une moustache fortement retroussée, soit en une ou deux bandes occupant le bas de la face. Enfin les individus misérables ne pouvaient se faire tatouer, moins peut-être parce qu'ils occupaient le bas de l'échelle sociale que parce qu'ils étaient privés de ressources. Il paraît même que certains chefs, enclins à la générosité, aidaient de leur avoir ceux qui ne pouvaient point faire face aux exigences du tatoueur, exigences parfois exorbitantes, comme nous le verrons dans la suite.

Cette coutume bizarre répondait et répond encore aujourd'hui à plusieurs indications dont la principale est de *sacrifier à un usage* tellement en honneur qu'il est presque honteux, pour un Marquisien, de n'être point tatoué. A une époque assez rapprochée de la nôtre, une main dont la face dorsale n'était pas embellie par le tatouage depuis l'extrémité des phalangettes jusqu'au poignet, ne pouvait pas puiser sa part de popoï dans le plat commun. Bien plus, l'aspect de deux mains tatouées faisait fuir ceux qui n'en pouvaient montrer qu'une seule; ce qui n'avait pas lieu lorsque les convives de la première catégorie, pour éviter tout froissement d'amour-propre, dissimulaient les dessins de leur main gauche en appliquant la face dorsale de cette main sur le côté correspondant de la poitrine.

Une jeune fille aurait refusé d'entendre les serments d'amour d'un jeune homme non tatoué. Afin de prévenir ce désagrément, le père confiait son enfant à l'opérateur avant qu'il eût atteint l'âge de puberté. C'était alors un motif de réjouissances : une case en bois recouverte de feuilles de pandanus était construite au préalable sur le sommet d'une montagne ou dans le fond d'une vallée. Au jour convenu pour la cérémonie, le père invitait tous les membres de sa famille et ses amis du sexe mas-

culin; et comme il n'y a pas de bonne fête sans festin, il faisait apprêter force popoï et force kakou. Le poisson cru, les cochons et le kava ne faisaient point non plus défaut. Les femmes ne pouvaient assister à l'opération; pour elles, la case était un endroit *tabou*.

L'œuvre achevée, le jeune garçon était recouvert d'un long voile en tapa et reconduit à la maison paternelle. Il n'en sortait qu'après la disparition complète du gonflement des parties tatouées. Escorté de sa famille et toujours dissimulé par un voile, il se rendait au milieu de la place publique envahie déjà par tous les naturels de la tribu. Hommes et femmes étaient réunis dans cette circonstance. Le voile était alors enlevé aux acclamations de la foule et au grand honneur des parents, qui recevaient de tous côtés les félicitations les plus empressées. Un repas, dont le père payait encore les frais, terminait la journée.

On voit à quel point le tatouage était une pratique importante à cette époque. Si l'on songe maintenant aux dépenses énormes qui incombaient à la famille pour traiter le populaire, à celles non moins considérables qu'il fallait pour assouvir la rapacité du tatoueur, il est facile de comprendre que les principaux personnages pouvaient, seuls, s'octroyer un tel luxe[1]. Il est vrai qu'ils gagnaient en considération ce qu'ils perdaient en munificences. Les naturels moins fortunés se contentaient d'un cérémonial beaucoup plus simple. Du reste, un certain nombre de jeunes gens étaient tatoués gratis après le héros de la journée.

Il est clair que le tatouage de toute l'enveloppe cutanée exigeait un grand nombre de séances, mais l'étiquette n'était de rigueur que pour la première. Il fallait et il faut encore aujourd'hui plusieurs années pour couvrir le corps de dessins; on peut même dire que l'opération n'est jamais terminée pour les chefs, car au fur et à mesure qu'ils avancent en âge, non seulement ils font combler les bandes étroites séparant les différents dessins, mais encore ils soumettent à un nouveau tatouage les parties

1. Jadis, le tatoueur était payé de sa peine en étoffes, volaille, cochons, etc. Je tiens d'un chef de Nouka-Hiva qu'un tatouage complètement achevé, c'est-à-dire généralisé, revient aujourd'hui à 100 piastres environ (500 francs).

déjà tatouées, jusqu'à devenir aussi noirs que les nègres les plus foncés. On comprend que ces manœuvres pouvaient être suivies d'accidents plus ou moins graves. Mais avant d'aborder la pathologie du tatouage, je vais essayer de donner une idée du manuel opératoire.

Fig. 58. Lamelle osseuse de l'instrument à tatouer. (*Mus. d'Ethnogr.*)

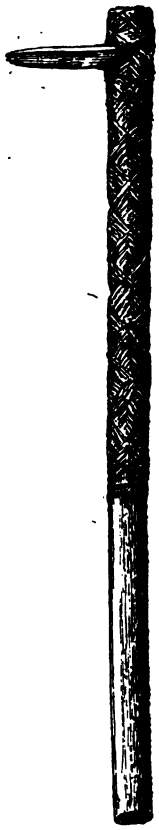

Fig. 59. Instrument à tatouer, en usage dans toute la Polynésie. (*Mus. d'Ethnogr. Coll. Pinart.*)

L'instrument essentiel est d'une simplicité remarquable. Il consiste en une lamelle osseuse (fig. 58) ayant cinq centimètres environ de longueur, un centimètre de largeur et un millimètre tout au plus d'épaisseur. L'extrémité libre est finement pectinée, l'autre est fixée à un petit morceau de bambou (fig. 59) sous un angle plus ou moins aigu. Les deux faces de la lamelle sont un peu excavées pour retenir la matière colorante. Celle-ci n'est autre chose que du noir de fumée provenant de la combustion de l'amande renfermée dans la noix du bancoulier (*Aleurites triloba*). Ce noir de fumée est recueilli sur la face inférieure d'un galet aplati. Mélangé à une petite quantité d'eau douce, il forme une sorte d'encre dont les faces de la lamelle osseuse sont de temps en temps badigeonnées.

Les lignes principales du dessin sont tracées tout d'abord avec la côte d'une feuille de cocotier enduite de la matière colorante. Grâce à la flexibilité de cette nervure, il est possible de la faire servir au tracé des figures les plus capricieuses. Un des membres de la famille est chargé de tendre la peau et de maintenir le patient.

Le tatoueur (en marquisien *tououga patou tiki*) saisit entre

le pouce étendu de la main gauche et l'index fléchi le manche en bambou qui supporte la lamelle osseuse[1]. Avec un bâtonnet en casuarina (bois de fer) tenu de la main droite à la façon d'un archet, il frappe sur ce manche à coups précipités, ce qui détermine une série de piqûres ne dépassant par les couches superficielles du derme et la projection sur ces piqûres de la matière colorante. Un morceau de tapa, enroulé sur le médius gauche, sert à éponger les gouttelettes de sang qui viennent masquer le travail.

J'ai eu l'occasion d'assister à une petite séance de tatouage et d'admirer l'habileté de l'opérateur. Pour montrer son adresse il prenait des attitudes capables, imprimant à sa tête des mouvements d'oscillation, passant quelquefois sa main droite derrière son dos et manœuvrant dans cette position. De plus, il répétait souvent et de sa voix la plus douce le mot *toï, toï!* « c'est bien! c'est fini! », exclamation qui devait être dans le rôle, car la physionomie du patient, garçon robuste et qui s'était prêté à la circonstance pour m'être agréable, prouvait bien qu'il était inutile de l'encourager.

L'opération est plus ou moins douloureuse, suivant les régions où elle est pratiquée. Règle générale : la souffrance est très vive au niveau des éminences osseuses presque immédiatement recouvertes par la peau, insignifiante au milieu des régions riches en parties molles. Le tatouage des paupières détermine, paraît-il, plus d'appréhension que de douleur au moment de la manœuvre; celui des muqueuses est fort pénible. Mais il est deux régions, analogues du reste, particulièrement redoutées du patient : les faces dorsales de la main et du pied. Tous les Marquisiens sont d'accord sur ce point. La souffrance est quelquefois intolérable, surtout au niveau des doigts et des orteils; aussi le tatouage de ces parties reste-t-il souvent inachevé.

Les dessins varient beaucoup d'un sujet à l'autre et diffèrent, chez un même individu, suivant les régions du corps. L'unifor-

1. *Tououga* signifie ouvrier; *patou*, écrire; *tiki*, tatouage.

mité dans le dessin n'existe aujourd'hui que pour la face où l'on distingue deux principales sortes de tatouage : le *tiapou* et le *pahêké*. Ce dernier peut être simple ou double ; il ne se voit que chez les chefs de Nouka-Hiva et de Oua-Pou, jamais chez ceux du groupe sud-est. Ce respect des anciens usages me semble un fait bien digne de remarque à une époque où, comme je l'ai déjà dit, la fantaisie individuelle est à l'ordre du jour.

Fig. 60. Tatouage véhi. Iles Marquises. (D'après un dessin de M. le Dr Clavel).

a. *Tatouages de la face.* — Le tatouage *pahêké* simple, ou oblique unilatéral, consiste en un rectangle traversant un des côtés du visage à la façon de la bande employée dans le bandage monocle. En teignant cette bande en bleu foncé, depuis la naissance des cheveux jusqu'au rebord du maxillaire inférieur, c'est-à-dire dans toute l'étendue de sa portion oblique, on aurait une image assez fidèle du tatouage pahêké simple.

Le *pahêké double*, ou *pihê* (oblique bilatéral) serait bien représenté par un bandage binocle teint en bleu. Les chefs princi-

paux se distinguent par le pahêké double et les chefs secondaires par le pahêké simple.

Le tatouage *tiapou*, beaucoup plus répandu que le précédent, seul en honneur chez les naturels du groupe sud-est, consiste essentiellement en deux bandes transversales. Le bord supérieur de la première traverse le visage en passant au-dessus de la ligne des sourcils; l'inférieur coupe la face au niveau de la partie moyenne du nez; les petits côtés de ce rectangle s'arrêtent à quelques millimètres en avant des oreilles : la partie inférieure du front, les yeux et la moitié supérieure du nez sont donc compris dans cette zone. — Le bord supérieur de la seconde bande s'étend d'un lobule d'une oreille à l'autre en passant au-dessous de la base du nez et le bord inférieur relie les deux angles de la mâchoire : une partie du menton, les lèvres et le bas de la face sont compris dans ce rectangle.

Entre ces deux zônes, il existe souvent soit une ligne ponctuée, soit une ligne brisée, transversalement étendues; la dernière a la prétention de représenter un cent-pieds ou des dents de requin. Cette variété du tiapou est désignée sous les noms de *véhi* (fig. 60) et de *niho péata* [1]. Souvent aussi deux rectangles, dont les bords verticaux sont séparés sur la ligne médiane par un intervalle de quelques millimètres, coupent la partie supérieure de la région frontale. A ce niveau, la présence d'un seul rectangle constitue la seconde variété du tiapou nommé *pahêtaka* (chapeau d'un côté).

Les tatouages pahêké et tiapou ne sont pas les seuls qui ornent le visage des Marquisiens; on distingue aussi les tatouages *hia moé* (œil qui dort), *aha polili* (bouche en rond, boucle), *aha hépo* (bouche sale, terreuse), etc. Le premier consiste en un carré encadrant l'un des yeux; le second est représenté par un cercle entourant la bouche et le troisième par la bande inférieure du tiapou.

Au visage, les femmes ne se font tatouer que les lèvres; plusieurs même refusent aujourd'hui de sacrifier à cet usage. Ce ta-

1. *Véhi* signifie cent-pieds, *niho péata*, dent de requin.

touage, nommé *ko-niho* (fausses dents) consiste en quatre ou cinq lignes bleuâtres, distantes d'un centimètre à peu près et coupant normalement les deux lèvres dans toute leur hauteur. Il ajoute à la physionomie des femmes un petit air dédaigneux qui n'est pas sans charme. Chez quelques-unes d'entre elles le lobule de l'oreille et la région mastoïdienne sont, en outre, agrémentés de

Fig. 61. *Ima-tiki*, main tatouée. (D'après un dessin de M. le Dr Clavel.)

légers dessins, de rosaces qui ont fait donner à ce tatouage le nom de *vi-pouaïka* (tourner l'oreille).

b. *Tatouages des membres supérieurs*. — A la main, les figures défient toute description. Elles se composent le plus souvent de lignes droites agencées de mille façons différentes, reliées quelquefois entre elles par des lignes courbes, formant un tout à peu près symétrique et comparables aux dessins de soutache. Une main dont la face dorsale est complètement tatouée depuis le

poignet jusqu'à l'extrémité des phalangettes (fig. 61) est désignée sous le nom d'*Ima-tiki* (main tatouée). Quand une partie de cette région est privée de dessins, soit au niveau des doigts, soit au niveau de la main, ce tatouage inachevé prend le nom d'*Ima-vaha* (main levée); il indique un brusque mouvement de retrait pendant l'opération, un refus formel du patient à se soumettre plus longtemps à l'ardeur de l'artiste, refus motivé par la douleur atroce résultant de piqûres nombreuses au niveau d'une région riche en filets nerveux. Aussi n'est-ce point sans un sentiment de légitime orgueil que les Marquisiennes, plus fières de ce tatouage que les hommes, montrent aux curieux les beaux dessins qui les gantent à leur manière! J'ai dit que la face palmaire de la main n'était plus tatouée de nos jours; il paraît qu'autrefois il n'était pas très rare de rencontrer des dessins à ce niveau; j'ai, d'ailleurs, constaté le fait chez plusieurs naturels de l'Océanie centrale.

Ordinairement les fines dentelles de la main se continuent jusqu'à l'union du tiers inférieur avec les deux tiers supérieurs de l'avant-bras qu'elles entourent à la façon d'un bracelet. Plus haut, les dessins sont beaucoup moins déliés; ce sont des figures géométriques variées : carrés, triangles, losanges, rectangles plus ou moins allongés, cercles concentriques, etc., séparés par des lignes droites, courbes, brisées ou ponctuées, figures dont les parties sont le plus souvent symétriques et correspondent à des dessins pareils situés sur le membre du côté opposé.

En considérant, d'une part, la régularité de ces arabesques, d'autre part la simplicité des instruments qui les ont produites, on ne peut s'empêcher d'admirer l'habileté de l'opérateur, auquel on attribue alors volontiers le titre d'artiste.

L'arrivée des Européens aux Marquises n'a fait qu'apporter de fâcheuses modifications au tatouage. Avec l'écriture, connue de presque tous les naturels, s'est introduite une coutume regrettable au point de vue du beau. Sur la face antérieure des avant-bras et des bras s'étalent maintenant, à la place des jolis dessins, d'immenses lettres majuscules en gros caractères d'imprimerie, lettres assez mal formées en général et dont la réunion

indique les noms et les prénoms de l'individu lui-même ou ceux de personnes aimées. La seule originalité qu'offre ce tatouage nouveau consiste en ce que la lecture des noms doit se faire de droite à gauche; ainsi les mots suivant : OHOUOH AVEUHAT, lus de

Fig. 62. Jambe tatouée. Iles Marquises. (D'après une photographie de M. le Dr Clavel.)

gauche à droite, ne signifient rien; lus, au contraire, en sens inverse ils indiquent le nom et le prénom du Marquisien TAHUEVA HOUOHO.

Les femmes, dont les membres supérieurs ne présentent que de rares dessins, affectionnent tout particulièrement ce genre de tatouage qui leur permet de graver en caractères plus indébiles que leurs souvenirs les noms de leur époux temporaire et

ceux de leurs amants. Ces derniers étant en général très nombreux, leurs noms quelquefois d'une grande longueur et les lettres immenses, il en résulte que la surface représentée par la

Fig. 63. Insulaire des Marquises, tatoué. (D'après une photographie de M. le Dr Clavel.)

partie antérieure des bras et des avant-bras est bientôt occupée par ces vilains caractères.

Ainsi que les autres parties du corps, chaque dessin du

membre supérieur a une signification particulière. Il serait impossible d'énumérer les milliers de dénominations se rapportant aux diverses variétés de tatouages, et je craindrais d'en altérer le sens. Je dirai pourtant que le tatouage de la partie antéro-inférieure de l'avant-bras se nomme *Apihao*, celui de la partie antéro-supérieure *Ipouoto*, celui du bras *Imaoka*, celui du scapulum *moé-moé :* il représente une épaulette, celui du creux axillaire *katou*, etc. Ce dernier, qui exige une épilation préalable, était en grand honneur autrefois chez les Marquisiens. Dans l'action de danser et de battre le tam-tam il était montré avec orgueil par les naturels qui ne manquaient point de lever leurs bras aussi haut que possible, afin de prouver aux assistants que cette région n'avait pas été plus épargnée que les autres.

c. *Tatouages des membres inférieurs.* — Ce que je viens de dire à propos des membres supérieurs est applicable en partie aux membres inférieurs. La face dorsale des orteils et du pied, chez les femmes surtout, est agrémentée de dentelures anologues aux régions correspondantes de la main, dentelures remontant au-dessus de la cheville et rappelant des bas percés à jours. Les figures géométriques représentant des triangles, des carrés, etc., ne se voient ordinairement que sur les faces interne, externe et postérieure des jambes et des cuisses, presque jamais à la face antérieure où l'on remarque des dessins qui, ne pouvant être comparés à rien, seront tout simplement décrits au moyen de la photographie ci-dessus (fig. 62).

Le tatouage de la région fessière est nommé *kohéta ;* chez un petit nombre de femmes du groupe du sud-est il est représenté par des figures ressemblant à des feuilles de fougère.

d. *Tatouages du tronc.* — On voit encore aujourd'hui de rares indigènes ayant passé la soixantaine et qui font admirer avec vanité les spirales ou les anneaux effacés à demi qui ornent les différentes parties de leur tronc. Ce tatouage antique aura bientôt disparu, car il est actuellement remplacé par de larges bandes indiquant la décadence de l'art.

La région antérieure du tronc, chez les Marquisiens adultes, est plaquée de deux longs rectangles verticaux ayant douze centi-

mètres de largeur environ, s'étendant de la clavicule au bassin, séparés sur la ligne médiane par un intervalle de quelques millimètres seulement. Ces bandes sont quelquefois interrompues par une, deux ou trois raies horizontales de peau saine ayant un travers de doigt de largeur. On voit aussi les longs rectangles se continuer au-dessus de la clavicule et remonter sur la partie antéro-latérale du cou jusqu'au rebord de la mâchoire inférieure.

Les régions postérieure et latérale du tronc (fig. 63) sont occupées par trois ou quatre bandes obliques de haut en bas et de dedans en dehors, suivant la courbure des côtes. L'extrémité antérieure de ces bandes est souvent agrémentée de dessins ressemblant à ceux de la partie antérieure de la jambe ou bien à ceux que j'ai décrits à la face dorsale des mains. A la place des larges bandes obliques on en voit quelquefois de moins grandes; plus nombreuses alors, elles zèbrent magnifiquement le thorax.

Au tronc, les femmes ne sont que très peu tatouées. Il n'est point rare cependant de rencontrer, chez elles, des dessins au niveau de la région lombaire, qui continuent ceux des membres inférieurs. Quelques Marquisiennes, obéissant à un caprice, se font tatouer au-dessus du pénil; mais les organes génitaux sont respectés, les *tahouas* ou prêtres les ayant déclarés *tabous*.

Pour démontrer à quel point le tatouage est en honneur aux Marquises, je rapporterai l'anecdote suivante : Un Américain, que l'on voit encore à Taïo-haé, s'éprit un jour d'une jeune fille et voulut s'unir à elle par les liens du mariage. Il ne put y réussir qu'en se soumettant aux exigences de la belle. Un beau tatouage *hia mohé*, qui lui couvre l'œil gauche et qui fait aujourd'hui son désespoir, fut le sceau de l'alliance.

Vus de loin, les naturels qui sont complètement tatoués semblent avoir des vêtements collants; à une distance moyenne, ils ont l'air de preux bardés de fer; de près, ils ressemblent à des arlequins masqués.

Il paraît qu'au début de l'occupation française on rencontrait des naturels porteurs de dessins représentant des animaux di-

vers[1]. M. Radiguet, observateur consciencieux, a vu des végétaux, des poissons, des reptiles, nageant et rampant. Je puis affirmer qu'aujourd'hui ces dessins-là n'existent plus, à l'exception de quelques feuilles de fougère situées, comme je l'ai dit, à la région fessière d'un petit nombre de femmes du groupe sud-est. Les vieillards eux-mêmes ne m'ont pas présenté les dessins signalés par M. Radiguet; mais leur tatouage est un peu différent de celui de la génération actuelle. Il est formé d'une plus grande quantité de lignes courbes agencées avec une perfection dont les jeunes gens sont jaloux. Fiers de cet avantage, les vieillards jettent un regard dédaigneux sur les dessins d'aujourd'hui et, pour me servir d'une expression de collectionneur, semblent dire : « C'est du moderne ! »

De nombreux accidents doivent être inévitablement la conséquence de ces myriades de piqûres. Pendant mon séjour aux Marquises, j'ai eu l'occasion de constater plusieurs traces d'affections résultant du tatouage, entre autres des cicatrices plus ou moins étendues, indices de phlegmons et d'abcès, des taies cornéales et des cas de cécité survenus à la suite d'ophthalmies que les naturels eux-mêmes attribuaient aux piqûres de la région palpébrale. Voici les renseignements que j'ai recueillis de la bouche des tatoueurs :

La mort est exceptionnellement causée par leurs manœuvres ; seuls, les individus qui se font tatouer une large surface de l'enveloppe cutanée dans la même séance, sont pris d'une fièvre violente, fièvre s'accompagnant quelquefois de délire et de traînées rougeâtres dans lesquelles il est facile de reconnaître une angioleucite. Presque toujours un gonflement survient au niveau des parties piquées et dans leur voisinage; aux paupières, ce gonflement est assez considérable pour empêcher l'exercice de la vue pendant quelques jours. Bientôt les régions tatouées se recouvrent de croûtes à la chute desquelles apparaissent les dessins sous forme de lignes bleuâtres ou plutôt ardoisées; à ce

1) Forster dit que les tatouages ne représentaient ni un animal, ni une plante, mais consistaient en taches, en spirales, en barres, en échiquiers, en lignes, qui offraient un aspect très bigarré.

moment, le patient n'a plus rien à craindre et peut sortir de sa case. Quand l'inflammation ne cède pas aux précautions recommandées par les médecins du pays qui consistent surtout en irrigations d'eau fraîche, on voit survenir des douleurs, puis les traînées rougeâtres dont j'ai parlé, l'engorgement des ganglions auxquels aboutissent les vaisseaux lymphatiques de la région malade, etc. : d'où la formation possible d'abcès et de phlegmons, de conjonctivites, de kératites et d'ophthalmies entraînant parfois la perte de la vision. Il ne serait pas surprenant que des érysipèles et même le tétanos fussent la conséquence des manœuvres du tatoueur, mais je n'ai pas pu me procurer à cet égard de renseignements précis.

DECADES AMERICANÆ

Mémoires d'archéologie et d'ethnographie américaines

PUBLIÉS PAR LE DOCTEUR E.-T. HAMY
Conservateur du Musée d'Ethnographie.

(*Suite*)

III

UNE TERRE-CUITE DES ANTILLES, DÉCOUVERTE SUR LES RIVES DU GOYABERO, HAUT ORÉNOQUE.

Crevaux raconte, dans le second chapitre de son voyage *à travers la Nouvelle-Grenade et le Venezuela*[1], qu'examinant, le 11 décembre 1881, par 3° 40′ lat., le contenu du sac d'un de ses pagayeurs il y trouva, avec du tabac et quelques menus objets « une petite statuette en terre figurant assez bien une tête de singe avec une partie de son buste ».

« Maminaïmi ! » répondit l'Indien, interrogé à propos de la terre-cuite dont il était le possesseur.

Il avait trouvé cette statuette sur une plage voisine fréquentée par les « Maminaïmis ». « Les Maminaïmis, ajoute Crevaux, sont les *diables d'eau*. Ils ont la taille d'un petit enfant et le type de la race nègre. Ils vivent le jour au fond de l'eau ; la nuit, ils se promènent, poussant des cris de jeunes enfants. Nos Indiens les ont entendus et en ont éprouvé une belle peur. Tous les Indiens Piapocos croient aux Maminaïmis [2]. »

1) J. Crevaux. *A travers la Nouvelle-Grenade et le Venezuela.* (*Voyages dans l'Amérique du Sud.*) Paris, Hachette, 1883, in-4, p. 525.
2) C'est aussi aux Maminaïmis que les Piapocos attribuent les dessins gravés des rochers de Couïari (Id , *ibid.*, p. 529.)

Acquise par Crevaux de l'Indien qui l'avait découverte, la terre-cuite du Goyabero, fabriquée par un *diable de l'eau*, est maintenant au Musée d'Ethnographie sous le n° 5037.

L'étude que nous venons d'en faire justifie tout l'intérêt que le regretté voyageur attachait à sa possession.

Décrivons d'abord la pièce. Ce n'est point une statuette, comme Crevaux l'avait pensé, mais bien une applique en haut relief, haute de deux centimètres et demi, large de près de quatre, qui décorait jadis le bord d'une assiette en terre cuite. Une tête de singe assez fidèlement reproduite dans ses caractères essentiels, surmonte une portion de buste grossièrement modelée; les membres supérieurs contournés en arc de cercle et séparés du tronc par un trou assez large, de manière à former deux petites anses en arrière et sur les côtés de la tête, sont terminés par des mains à peine indiquées, où trois rainures dessinent vaguement les doigts de l'animal. La face a la forme d'un triangle équilatéral dont les angles seraient émoussés; les yeux sont formés de deux petites pastilles appliquées sur la pièce et percées d'un trou au centre; le nez à peine ébauché est perforé de deux trous, aussi largement espacés qu'il convient à un singe du type catarrhinien; enfin, la bouche entr'ouverte est fort largement fendue. Au-dessous du col que le Piapoco, possesseur de cette relique des anciens jours, avait entouré d'une ficelle tournée un grand nombre de fois, commence le bord de l'assiette auquel s'attachent les pattes du petit animal, et dont il n'existe du reste qu'un fragment de 12 mill. de haut sur 38 mill. de large. La cassure, ancienne et peut-être régularisée, après la trouvaille de l'objet, par son propriétaire indien, montre une terre d'un gris noirâtre, bien cuite, homogène et résistante; la surface en est rougeâtre, tachée de noir par places et presque partout brillante.

On trouve des pièces analogues à celle que je viens de faire connaître dans quelques anciennes stations de Haïti et de Porto-Rico [1]. On en a publié d'autres trouvées à l'île aux Crabes (Crab

1) Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro possède notamment plusieurs poignées ou anses d'assiettes en terre cuite, recueillies par MM. Salet et Alph. Pinart dans ces deux îles. L'une de ces pièces, plus grande, mieux exécutée et

Island)[1], à l'est de cette dernière terre. Les Petites Antilles en ont aussi fourni quelques exemples, mais on n'en a jamais découvert à l'ouest des Andes. Les terres-cuites, aujourd'hui bien connues, du Condinamarca, n'offrent aucun trait commun avec celle du Goyabero, et nous nous trouvons forcément amenés à admettre l'origine antillienne de la pièce recueillie par le regretté Crevaux.

Il est vrai que les Aturies du saut de l'Orénoque enfermaient leurs morts dans de grandes urnes ovoïdes, dont les couvercles étaient surmontés d'une figure de singe, marchant à quatre pattes, et que les Vichadas actuels exécutent des vases assez semblables à ceux des anciens Aturies[2]. Mais on ne saurait comparer les ébauches informes de ces céramistes primitifs à la statuette relativement soignée du pays des Piapocos, dont il nous faut dès lors aller jusqu'à la mer chercher le point de départ.

Fig. 64 et 65. La terre cuite du Goyabero, vue de face et de profil. (*Mus. d'Eth., Coll. Crevaux*, n° 5037.)

L'Orénoque se montre, par suite, comme une grande route commerciale par laquelle les poteries des îles pouvaient pénétrer aussi loin que Crevaux en a constaté la présence.

Le fait ethnographique dont nous devons la connaissance à ce regretté confrère est donc en tout semblable à ceux que l'on a depuis longtemps constatés sur le Maroni. Les Galibis de l'embouchure de ce fleuve échangent, en effet, les poteries variées qu'ils exécutent, non sans une véritable adresse, contre les rames,

moins incomplète que celle du Goyabero, en reproduit presque exactement le type.

1) *Verhandl. der Berliner Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg. 1872, s. 44-46. taf. IV. — Cf. Otis T. Mason, *The Latimer Collection of Antiquities from Porto-Rico in the National Museum at Washington.* (*Smithson Rep. for.* 1876.) — Etc.

2) Mus. d'Ethnogr. — Cf. Crevaux. *Ed. cit.*, p. 561-563.

les bancs, les vases et autres objets, plus ou moins bien sculptés en calebasse ou en bois, que leur livrent les Nègres marrons, Bonis, Polygoudoux, etc. [1]. L'existence de relations commerciales anciennes entre les habitants des rivages de la mer des Antilles et ceux des hautes vallées de Colombie repose d'ailleurs sur d'autres observations que sur celle dont il vient d'être question. C'est évidemment à ces transactions commerciales qu'il faut attribuer la présence plusieurs fois constatée sur le haut Orénoque de coquilles originaires des embouchures du fleuve et que les Indiens utilisent pour en confectionner des trompes.

C'est à l'aide de ces transactions seules, suivant cette fois une voie sensiblement différente, que l'on peut expliquer l'existence, chez les Maquiritis de la rivière Cunucunucuma, d'objets introduits, par l'Essequibo, de Demerara.

Certains Indiens du bassin de l'Orénoque sont d'ailleurs, on le sait depuis longtemps, des commerçants fort actifs. Roulin a fait connaître, dans une communication très intéressante à l'Académie des sciences en 1865, des faits extrêmement curieux se rapportant au négoce de ces Indiens.

« En 1823, dit le savant ethnographe, nous nous trouvions, M. Boussingault et moi, dans le village de San-Martin de los Llanos, nous préparant à descendre la rivière du Meta que nous devions explorer jusqu'à son entrée dans l'Orénoque. Les habitants de ce village appartenaient aux trois nations Tamas, Omoas et Careguajes; on y avait vu à plusieurs reprises quelques familles de Camoniguas. Voici les renseignements qu'on me donna sur ces derniers Indiens. Ce sont de grands voyageurs et de grands trafiquants. Non seulement ils apportent du curare qu'ils fabriquent eux-mêmes, mais encore ils vont chercher dans les Andaquies de la cire blanche ; ils s'avancent jusqu'aux Missions portugaises, d'où ils tirent des haches, des *machètes* et des fers de lance.

« Quelques semaines plus tard, continue Roulin, dans le village

1) M. Fournereau a recueilli, dans son voyage à Cotica, les renseignements les plus précis sur ce genre de transactions.

de Giramena, situé sur le bord du Meta, j'eus quelques détails sur d'autres Indiens commerçants, différents des Camoniguas[1]. Dans toutes les maisons du village, j'avais vu des râpes pour le manioc, formées par une planche dans laquelle étaient implantés de petits fragments de silex qui en formaient les dents.

« Je m'informai d'où provenaient ces pierres; car il n'y en avait pas de semblables dans tout le pays. On me dit qu'elles venaient de fort loin, mais qu'on n'en recevait plus depuis quelques années; d'ailleurs mes questions semblèrent causer un certain embarras dont je compris plus tard la cause, en interrogeant un métis qu'on m'avait donné pour guide et qui connaissait bien les gens de Giramena.

« De temps immémorial ces hommes voyaient arriver chez eux, tous les ans vers la même époque, quelques vingt ou trente Indiens, qui apportaient aussi leur curare, mais dont l'arrivée était surtout désirée à cause des pierres à feu qu'on ne recevait que par eux.

« Malgré le besoin qu'on avait de ces pierres, et par une de ces déterminations soudaines tout à fait inexplicables, si communes parmi les Indiens, tous les voyageurs furent massacrés dans une même nuit, et depuis on n'en avait plus vu reparaître[2]. »

1) M. Nicolas Sáens, parlant du commerce dans le bassin de l'Orénoque, attribue aussi un rôle actif aux Camunigas « Con las tribus vicinas, los Camunigas sobretodo, negocian algo : reciben curare en cambio de parte de lo que les dan los blancos. » (Nicolas Sáens. *Memoria sobre algunas tribus del Territorio de San Martin en los Estados Unidos de Colombia. — Zeitschr. für Ethnologie, Iahrg,* 1876, s. 341.)

2) V. Roulin. (*Compt. Rend. Acad. Sc.*, t. LXI, p. 311. 21 août 1865.)

IV

LE TOMBEAU DE LOS TRES MOLINOS, PRÈS GUANO (ÉQUATEUR).

Une curieuse trouvaille du baron Gabriel de Günzbourg permet de suivre bien plus loin vers le sud-ouest la trace de ces anciens peuples civilisés des Antilles.

Dans un tombeau, probablement Puruha, fouillé à Los Tres Molinos, près Guano, par le distingué voyageur dont nous venons d'écrire le nom, se sont rencontrées, attachées à deux espèces de *torques* de cuivre qui faisaient le tour du cou du mort, une hachette de ce même métal reproduisant, aminci et simplifié, le type bien connu des anciennes armes de l'Equateur et une hachette de pierre *exactement semblable à celles de la Guadeloupe* et dont l'origine *antillienne* (qu'on nous permette cette expression) est absolument hors de doute. La planche ci-jointe (pl. I) représente l'ensemble de la découverte de Los Tres Molinos. La hachette de cuivre, que l'on voit à gauche de la figure, mesure 110 millim. de hauteur, 117 de largeur et 3 ou 4 d'épaisseur; la hachette de pierre, suspendue au torques de droite, est haute de 85 millim., large de 90, épaisse de 17 à 18.

Cette dernière pièce, biconvexe, terminée par un large tranchant demi-circulaire, présente, comme toutes les pièces similaires des Petites-Antilles, une tête mousse et arrondie et, comme quelques-unes de ces pièces, un trou largement percé à son niveau le plus étroit[1].

Nous ne connaissons aucune autre arme de ce type découverte dans l'Équateur, et nous sommes amenés à la considérer comme tout à fait étrangère au pays et importée anciennement des Antilles à Guano à la suite d'événements demeurés inconnus. Est-ce une dépouille opime enlevée sur un champ de bataille par celui dont elle ornait le col à quelque agresseur antillien? ou bien des

1) Quatre des haches des Petites Antilles, dont M. Guesde nous a transmis les dessins empruntés à sa belle collection, montrent cette perforation.

relations commerciales avaient-elles introduit dans l'Équateur la hache en pierre polie de Tres Molinos, comme elles avaient porté en Colombie la terre-cuite du Goyabero? Cette seconde hypothèse ne nous paraît guère plausible. Quel but aurait eu en effet l'importation, par une voie à la fois longue et difficile, de haches en pierre polie, d'un travail d'ailleurs fort médiocre, chez un peuple qui fabriquait en abondance de robustes haches de cuivre?

La hache de Los Tres Molinos rappellerait plutôt à nos yeux quelque lutte entre les peuples relativement civilisés de l'Équateur et ceux bien plus sauvages des Antilles ou des côtes voisines. Ce serait la première preuve, recueillie par l'archéologie, de ces relations maintes fois entrevues, mais non point encore matériellement établies, entre des tribus que séparent sur la carte plus de dix degrés en latitude et en longitude, mais que rapprochaient autrefois le besoin de déplacement et la faculté d'expansion qui caractérisent tout spécialement les anciennes populations du nord de l'Amérique Méridionale[1].

1) La tombe de Los Tres Molinos, fouillée par M. de Günzbourg, offre d'autres particularités intéressantes. Le vase à face humaine, placé à côté du mort et qu'on voit en haut et à gauche de notre planche, est remarquable par les ornements que présente la lèvre inférieure, et dont Crevaux (p. 570) a retrouvé l'usage chez quelques vieilles femmes de la tribu des Yarouros de l'Orénoque. Ce sont cinq épingles également espacées, qui hérissent le tiers médian de cette lèvre, chez les Yarouros actuels comme chez la vieille figurine de Guano.

Les pièces du collier sont, ainsi que l'a déjà fait observer dans ce recueil notre collaborateur M. A. T. de Rochebrune, des rondelles de *spondylus limbatus*. (*Rev. d'Ethnogr.*, t. II, p. 315, 1883.)

Quant au crâne, il est dolichocéphale et rappelle tout à fait ceux des Andes péruviennes qu'a récemment décrits M. de Quatrefages dans son mémoire sur le crâne de Lagoa Santa. (A. de Quatrefages. *L'homme fossile de Lagoa Santa en Brésil et ses descendants actuels* (*Congrès anthrop. de Moscou*, 1879. Moskva Lavroff, 1881, br. in-4.)

V

UN CABALLITO PÉRUVIEN

La plupart des voyageurs qui ont visité la côte du Pérou septentrional, ont parlé du *caballito* employé journellement par les mariniers péruviens. Cet engin de navigation, dont la simplicité bizarre frappe si vivement l'attention des étrangers, n'est autre chose que l'assemblage de paquets de roseaux attachés ensemble à la façon de nos gerbes de blé et qui forment, par leur liaison, une sorte de radeau conique et relevé en avant, mesurant de dix-huit à vingt-cinq pieds de longueur, sur une largeur assez variable.

Squier [1] qui a vu de ces *caballitos* dans la rade de Huanchaco, nous les représente comme généralement formés de deux bottes de roseaux, sur lesquelles le *marinero* s'assied les jambes écartées, ou s'équilibre debout au centre de la masse flottante, en la faisant avancer à l'aide d'une rame à double palette.

Les *caballitos* sont quelquefois composés de trois bottes liées côte à côte; la plus grosse botte est placée au centre et le conducteur s'y tient comme à cheval, ce qui a valu au radeau le nom sous lequel il est aujourd'hui désigné [2].

Un grand caballito peut porter plusieurs personnes ou deux à trois balles de marchandises; c'est, en bien des endroits, le seul moyen de communication entre les navires et la côte, c'était probablement le seul bateau connu des anciens Chimus, qui ont assez souvent représenté, dans leur curieuses céramiques, ce procédé tout primitif de navigation.

Les Yuncas et les Quechuas de la période incasique employaient simultanément le *caballito* que nous venons de décrire, le radeau de calebasses et la *balsa* qui supplante d'ailleurs le *caballito*, dès qu'on remonte un peu la côte dans la direction

1) E.-G. Squier. *Peru, Incidents of Travel and Exploration in the Land of the Incas*. New-York, 1877, in-8, p. 109.
2) *Caballito* signifie *petit cheval; balsa*, en espagnol, signifie *radeau*.

du Nord[1] ou qu'on descend, au contraire, vers le Sud-Est, en gagnant le littoral bolivien[2].

Garcilasso de la Vega a vu les deux modes de locomotion en usage; il a même raconté d'une manière très animée certaine navigation faite dans son enfance sur un *caballito*, et qui lui avait laissé des impressions extrêmement vives.

Après avoir parlé des *radeaux* péruviens en des termes presque identiques à ceux dont se servait Zarate dans le texte que nous venons de reproduire, Garcilasso décrit de la manière suivante un véhicule aquatique, qui n'est autre que le *caballito* de nos jours.

« Outre ces radeaux, dit le savant historiographe indigène, ils se servent au lieu de barques d'vne autre inuention fort plaisante. Car ils prennent vn faisseau de jonc de la grosseur d'vn bœuf, qu'ils attachent le plus fort qu'ils peuvent, et le façonnent de telle sorte, que depuis le milieu jusques au bout il est fait en pointe, comme si c'estoit la proue d'vne barque, afin de mieux coupper l'eau: par mesme moyen il va toujours élargissant des deux tiers en arrière, et le dessus en est plat, où ils mettent telle charge qu'ils veulent. Pour gouuerner vne de ces barques il ne

1) Zarate, décrivant la navigation des insulaires de Puna, s'exprime ainsi : « Ils avoient quantité de barques plates sur lesquelles ils naviguoient, ces barques sont faites de longues planches d'un bois léger attachées sur deux autres planches qui les traversent par-dessous : elles sont toujours en nombre impair, ordinairement cinq, quelquefois sept ou neuf; celle du milieu, sur laquelle est assis celui qui rame et conduit la barque, est plus longue que les autres, et elles vont aussi en diminuant de longueur à proportion, en sorte que tout le batiment va en pointe par les deux bouts, à peu près comme les doigts de la main quand ils sont étendus : ils y font aussi une espèce de couverture pour ne se pas mouiller. Il y a de ces barques qui peuvent porter cinquante hommes et trois chevaux, elles vont à la voile et à la rame, car les Indiens sont grands rameurs et font experts en cela. » (*Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, traduite de l'espagnol d'Augustin de Zarate, par S. D. C. Paris, 1716, in-12, ch. vi, p. 23-24). Jorge Juan et Antonio de Ulloa ont décrit et figuré dans leur relation des *balzas* ou *jangadas* de Goyaquil, toutes semblables à celles de Puna.(*Relacion Historica del viage a la America Meridional hecho de orden de S. Mag*... por Don Jorge Juan... y don Antonio de Ulloa... Madrid, 1748, in-4, t. I, p. 261-264. lam XI.) Le *pucro* du Darien est le même bâtiment que la *jangada* de l'Equateur.

2) A la côte de Bolivie la *balza* est une pirogue double faite en peau de phoque soufflée aux extrémités symétriquement relevées, et couverte d'un plancher léger. (Cf. A. d'Orbigny. *Atlas Historique. Coutumes et Usages* pl. 9 : *balza ou bateau de peau de phoque soufflée, à Cobija, Bolivia.*) La *balza* du lac Titicaca (*Ibid.*, pl. 8), est une grande barque de joncs, qui marche à la voile.

faut qu'vn seul Indien, qui pour cet effet se met au bout de la pouppe, où les bras et les cuisses lui seruent d'aviron, se laissant porter au fil de l'eau ; il est vrai que si la riuière est impétueuse il aborde cent ou deux cents pas plus bas que le lieu d'où il est parti. Quand ils passent quelqu'vn ils le font coucher tout son long sur le batteau, ayant la tête appuyée sur le battelier, qui lui recommande surtout de se tenir ferme aux cordes de la barque, sans leuer la tête, ny ouurir les yeux pour regarder aucune chose. Je me souuiens d'avoir autrefois passé de même vne impétueuse riuière (aussi tels batteaux ne vont ordinairement que sur vne eau dont le courant est fort grand) où pour l'extrême soing que se donnoit le battelier, de m'empêcher de hauxer la teste et d'ouurir les yeux, il me prit enuie de faire l'vn et l'autre, car étant fort jeune je me vy saisy d'vne si grande appréhension qu'il me sembloit à tout coup que la terre s'enlevoit ou que le Ciel tomboit. Comme je voulus donc voir s'il n'y auoit point là d'enchantement ou si je n'estois point en vn nouveau monde; lorsque je jugeai à peu près que nous estions au milieu de la riuière, je levay la teste pour regarder l'eau, et alors il me sembla véritablement que nous tombions du haut des nuës; ce qui procédoit sans doute de ce que la teste me tournoit à cause du grand courant de la riuière, qui emportoit le batteau avec une impétuosité du tout estrange, tellement que la peur qui me saisit plus qu'auparavant me fit de rechef fermer les yeux, et confesser que le battelier avoit raison de recommander à ceux qui passoient de s'empescher de les ouvrir[1]. »

Les Chimus, nous l'avons déjà dit, pratiquaient particulièrement l'usage du *caballito*, qu'ils ont assez fréquemment figuré dans leur céramique.

Squier a trouvé dans ses fouilles de Huanchaco un vase représentant grossièrement un *caballito* monté par un pêcheur assis qu'accompagnent deux enfants, et dans le beau volume que j'ai déjà cité, il en publie un autre où se voit à l'avant un marinier

1) Garcilasso de la Vega. *Le Commentaire royal, ou l'histoire des Ynoas Roys du Peru*, liv. III, ch. XVI, traduit par I. Beaudoin. Paris, 1633, in-4, t. I, p. 361-363.

qui rame, tandis qu'un voyageur s'équilibre de son mieux à l'extrémité postérieure.

Le musée d'Ethnographie du Trocadéro vient de recevoir de M. Drouillon, agent consulaire de France à Truxillo, un autre *caballito*, bien plus parfait, et qui reproduit avec des détails d'une trivialité toute péruvienne quelque traversée analogue à celle dont Garcilasso nous a fait connaître les terreurs. Sur l'avant hautement relevé, se tient, comme à cheval, le batelier muni d'une

Fig. 66. Vase en forme de *Caballito*.
(*Mus. d'Ethnogr. Collect. Drouillon*, n° 7013.)

sorte de rame en forme de planchette; il redresse la tête, pour parer au danger de la navigation, tandis que, péniblement accroupi à l'arrière du radeau, le pauvre passager, la tête tendue en avant, les bras rejetés en arrière, s'efforce vainement de lutter contre une folle terreur que l'artiste a d'ailleurs exprimée par la mise en scène d'un phénomène physiologique très exactement observé, mais fort malaisé à décrire. Ce passager, que la peur rend, tout à la fois, ridicule et malpropre et qui se cramponne d'une façon si comique à son *caballito*, c'est un autre Garcilasso, malade de terreur sur son radeau de joncs; il s'est déjà dit, sans doute, comme l'historien des Incas, qu'il a vraiment bien eu tort de lever la tête pour regarder l'eau.

TOMBEAU DE LOS TRES MOLINOS
près Guano (Equateur).
(Musée d'Ethnographie du Trocadéro).

VARIÉTÉS

NOTES SUR L'ETHNOGRAPHIE DES ZUÑIS

RECUEILLIES PAR

M. LE Dr H. TEN KATE

Pendant une visite que j'ai faite en septembre 1883 au Pueblo de Zuñi dans le Nouveau-Mexique, j'ai eu l'occasion de recueillir quelques objets ethnographiques fort curieux, dont je donne ici la représentation avec notes explicatives. Je dois les pièces, aussi bien que les observations qui les accompagnent, à M. Frank H. Cushing, l'ethnologue distingué, qui, depuis bientôt cinq ans, vit parmi les Indiens Zuñis[1]. Les Zuñis ou *Ashiwi* (ce qui veut dire *chair* ou *la chair*), comme ils s'appellent eux-mêmes, sont un peuple très religieux, et quoiqu'ils soient en relation avec les Espagnols depuis près de trois siècles et demi, ils ont gardé inaltérées jusqu'à nos jours leurs institutions religieuses et sociales. Une de ces institutions consiste dans l'existence d'une douzaine d'ordres, dont l'un des principaux est l'ordre de l'Arc (*A-pi-thlan-schi-wa-ni*) dans lequel M. Cushing s'est fait adopter sous le nom de Ténatsali ou *la Fleur magique*. Tout membre de cet ordre est tenu de sacrifier chaque mois aux dieux de la guerre deux petits bâtons ornés de plumes (*plumed prayer-sticks*) enveloppés dans la cosse du maïs (*cornhusk*). La figure 67 en donne une représentation.

En sacrifiant ces bâtonnets, on les fixe au sommet d'une petite colline sacrée, où chaque guerrier fait ses prières, et qui est située à quelque distance à l'est du village Zuñi. Les petits bâtons, qui ont une longueur d'environ quinze centimètres, sont taillés en bois d'acajou des montagnes, le bois le plus dur que connaissent les Zuñis et que les guerriers emploient pour confectionner leurs casse-tête. La dureté du bois signifie la prière de fermeté de cœur en face de l'ennemi. La couleur rouge, employée pour barbouiller les bâtons, s'appelle *A-ho-kon* (peinture de guerre) et signifie sang. Les plumes, à une exception près, sont tirées des ailes de différents oiseaux de proie et nommées *là-tsu-me-we* ou *plumes fortes*. Elles ont une signification double : destruction et force

1) Cf. *Revue d'Ethnographie*, t. I, p. 168.

d'esprit ou d'idées. Que l'ennemi soit chassé et poursuivi d'une manière auss persévérante que l'aigle, le faucon, etc., le font, telle est la prière du guerrier Zuñi.

La seule plume qui ne soit pas d'un oiseau de proie, est celle que l'on tire de l'aile du canard sauvage, qui, chez les Zuñis, est considéré comme l'un des

Fig. 67. Bâtonnet orné de plumes, consacré par les membres de l'ordre de l'Arc. Zuñis. Nouveau Mexique. (*Mus. d'Ethnogr. de Leyde. Coll. Ten Kate.*)

dieux de l'eau et l'emblème de la force et de la rapidité sur le sentier de la guerre. La plume à duvet est appelée *hà-sho-an* (oreille) et signifie peut-être que « les esprits nuageux des dieux » exaucent la prière.

Les Indiens Moquis habitant l'intérieur de l'Arizona, au nord-ouest des Zuñis, ont des bâtons ornés de plumes à peu près semblables ; j'en ai recueilli qui servaient à l'ordre des Serpents pour invoquer la pluie. Schoolcraft [1] a

1) *Indian Tribes*, Part. II, p. 307.

figuré et décrit des bâtons moquis assez analogues, qu'offrirent les délégués de cette tribu au président des États-Unis en signe d'amitié et qui sont en quelque sorte des *bâtons de message*.

Le second des objets dont j'ai à dire quelques mots et que représentent les figures 68 et 69, est un fétiche en forme d'oiseau. Ce fétiche est taillé en grès blanc et barbouillé d'une couleur chocolat clair. La pointe de flèche, liée sur le dos, est en silex.

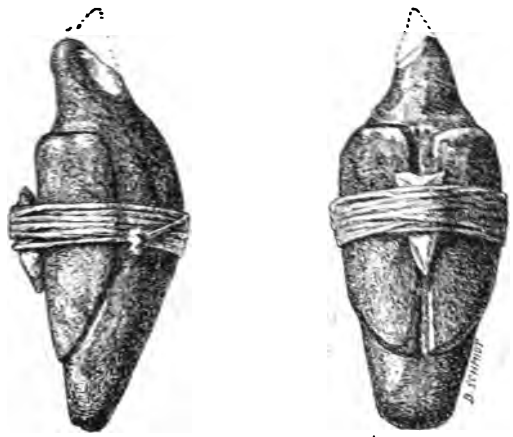

Fig. 68 et 69. Fétiche en grès blanc, en forme d'oiseau, une pointe de flèche en silex sur le dos. Zuñis. Nouveau Mexique. (*Mus. d'Ethnogr. de Leyde. Coll. Ten Kate.*)

La pièce, qui mesure neuf centimètres de longueur et trois à quatre de largeur, a malheureusement la tête cassée. C'est la représentation du dieu du « monde supérieur », c'est pourquoi on lui a donné la forme de l'aigle. Le Zuñi croit que ce dieu « a un esprit et un cœur vivant. » A l'esprit le prêtre de l'ordre de l'Arc adresse ses prières et il offre au cœur de la nourriture. Il lui demande protection contre l'ennemi et plus spécialement contre les embuscades. Ceci est l'interprétation de la pointe de flèche *sa-wa-ni-kia* ou *médecine magique de guerre*, et sert de bouclier au côté défectueux, parce que « nul n'a des yeux ou des mains sur son dos. » « Un guerrier ne demande pas la protection du côté de sa vue ou de ses bras. »

Les objets que je viens de décrire et de figurer sont déposés au musée d'Ethnographie de Leyde.

Dr H. TEN KATE.

REVUES ET ANALYSES

LIVRES ET BROCHURES

Roberjot (A.). **L'archipel des Nouvelles-Hébrides** (*Bull. Soc. Géogr.*, 7e sér., t. IV, p. 164-191, 1883).

La campagne de l'aviso le *Segond* aux Nouvelles-Hébrides, en 1879, vient d'être l'objet d'une communication du lieutenant de vaisseau Roberjot à la Société de Géographie. Il y a un certain nombre de renseignements intéressants pour nous, à puiser dans le texte publié par cet observateur.

M. Roberjot s'est, en effet, attaché à n'omettre aucune des indications utiles aux études ethnographiques, et son travail vient heureusement s'ajouter à ceux que Brenchley, Markham, Goodenough, etc., ont récemment consacrés à l'archipel Néo-Hébridais.

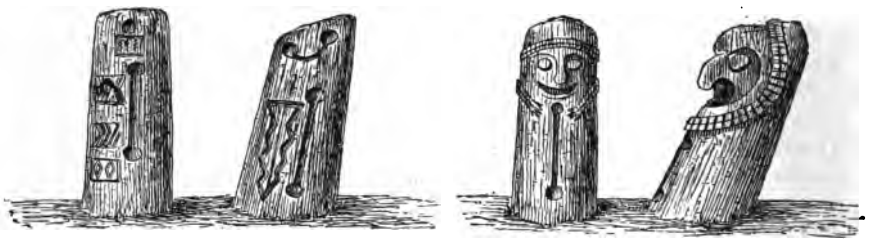

Fig. 70. Fig. 71. Fig. 72. Fig. 73.

Fig. 70, 71. Troncs d'arbres creusés et sculptés servant d'instruments de musique. Vila, Fate (Nouvelles-Hébrides), d'après un dessin de M. Roberjot.
Fig. 72, 73. Troncs d'arbres creusés et sculptés, servant d'instruments de musique. Bannam, Mallicolo (Nouvelles-Hébrides), d'après un dessin de M. Roberjot.

Ce qui paraît avoir surtout frappé M. Roberjot, c'est l'immobilité de la plupart des peuplades qu'il a rencontrées sur sa route. Tels étaient les naturels au temps de Cook et de Forster, tels ils sont encore aujourd'hui, sauf à Annatom, la plus méridionale du groupe, dont les presbytériens de la Nouvelle-Ecosse ont complètement transformé les douze cents habitants. Les insulaires de l'île Vila, une dépendance de Fate (Sandwich) visitée par le *Segond*, ont

aussi perdu quelque peu de leur sauvagerie, tout en conservant d'ailleurs leur ethnographie presque intacte. C'est dans cette île, puis à Mallicolo, que M. Roberjot a dessiné les curieux instruments que reproduisent nos fig. 70 à 73. Voici comment M. Roberjot (p. 174) décrit ceux de l'île Vila : « A petite distance des groupes de maisons étaient réunis plusieurs troncs d'arbres creux, disposés à côté les uns des autres et plantés en terre perpendiculairement ou obliquement. Chacun d'eux porte à son extrémité supérieure deux trous se communiquant et destinés à livrer passage à une erse servant à les mâter. A partir de la tête ils sont creusés jusqu'au pied et la face qu'ils présentent porte une longue rainure qui, pour n'être pas prolongée par les vibrations, est terminée par deux circonférences : le côté droit est dénué d'ornements, c'est celui sur lequel on frappe ou avec le poing ou avec un battoir fait de feuilles de maïs. Chacun de ces troncs est un véritable instrument et leur réunion (il y en

Fig. 74. Tête sculptée de grande dimension. Ambrym (Nouvelles-Hébrides), d'après un dessin de M. Robergeot.

avait dix-sept) forme un véritable orchestre. L'exécutant frappe près de la rainure, en remontant de bas en haut ; la tonalité diffère aux divers points de la hauteur aussi bien que d'un tronc à l'autre. Je n'ai pas pu savoir dans quelles occasions est employée cette singulière musique. »

Les arbres à musique du mouillage de Bannam, à Mallicolo (fig. 72, 73) diffèrent quelque peu de ceux de l'île Vila. Plantés au nombre de sept sur une grande place et faisant face à la mer, ils sont terminés vers le haut par de grossières figures humaines, qui en rapprochent l'aspect général de ces statues étranges que l'on trouve un peu partout dans l'archipel (fig. 74) et dont la collection Higginson, au musée du Trocadéro, renferme deux remarquables exemples[1].

Nous pourrions emprunter à M. Roberjot bien d'autres renseignements précieux ; s'il est trop bref en ce qui a trait aux caractères physiques, il s'étend volontiers sur maints détails qui nous intéressent spécialement, tels que la coloration artificielle des cheveux, les peintures corporelles en rouge ou en bleu, le tatouage à bourgeons en relief, la perforation du lobule auriculaire, surtout

1) La *Revue d'Ethnographie* publiera prochainement une description de ces deux curieuses pièces

exagérée dans l'île Erromango, les ablations des incisives moyennes supérieures fréquentes à Mallicolo, mais absentes à Ambrym, une circoncision semblable à celle de la Nouvelle-Calédonie, etc.

M. Roberjot note également, en passant, tout ce qu'il peut trouver à signaler de particulier dans le costume des sauvages qu'il visite, dans la forme des armes et des instruments qu'ils emploient, dans la construction de leurs cases, etc. Ses recherches, sur ce dernier sujet, apportent de nouveaux faits à l'appui d'une observation que j'avais déjà présentée, il y a trois ans, à mes auditeurs du Muséum. Je veux parler des perfectionnements que montrent les constructions quand du sud-est de l'archipel on remonte vers le nord-ouest. Annatom ne présentait,

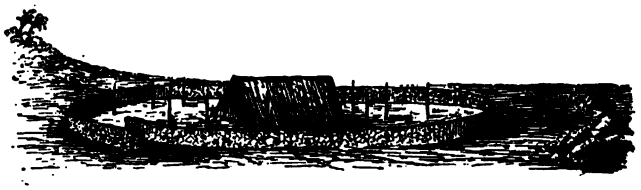

Fig. 75. Case de chef, à Ambrym (Nouvelles-Hébrides), d'après un dessin de M. Roberjot.

avant la venue des presbytériens, que des huttes tout à fait rudimentaires [1] formées d'un simple toit posé à terre. Les villages de Tanna étaient un peu mieux construits. Les cases d'Erromango, dit M. Roberjot, « sont en forme de toit légèrement bombé et reposent sur le sol ; elles sont cependant plus élevées, plus vastes, plus élégamment construites que celles de Tanna ; la charpente est complétée par un clayonnage très serré, fait en jeunes bambous; elles ont 7 m. de longueur, 2 m. 95 de hauteur, 4 m. de largeur. » A Mallicolo enfin et à Ambrym, la case du chef est « entourée d'un petit mur en pierres superposées disposé en arc de spirale, de façon à ne permettre que par un étroit passage l'accès de l'enceinte, pleine de piquets plantés supportant des défenses de porcs » (fig. 75).

La richesse consiste principalement aux Hébrides dans le nombre des cochons;

Fig. 76. Lance barbelée, armée d'os humains. Spiritu-Santo (Nouvelles-Hébrides).

les défenses qu'on voit à Ambrym, les mâchoires desséchées qui s'étalent sur des pieux à Vila sont la manifestation de la puissance du chef dont ces insignes entourent et ornent les habitations.

Le mémoire de M. Roberjot se termine par le récit d'une exploration de la grande terre de Spiritu-Santo dont on ne connaissait guère jusqu'ici, au point de

1) J'ai sous les yeux un dessin de case exécuté par M. Verguet à Annatom en 1847.

vue ethnographique, que les curieuses lances armées d'os humains (fig. 76) dont il a été plusieurs fois question dans nos deux premiers volumes [1].

On lira, avec un vif intérêt, les pages consacrées par notre compatriote à la description des naturels de cette île. Leur aspect extérieur et leurs caractères ethnographiques, costume et ornements, habitation, instruments, etc., etc., sont décrits avec soin, et l'on trouvera consignées, à côté de ces renseignements sur la vie matérielle des insulaires, des indications assez précises sur leurs idées morales ou leur état social.

Fig. 77. Fuseau en bois de cocotier portant un filet en cordelettes, ceinture de Spiritu-Santo, dessin de M. Roberjot.

Je rappellerai, en terminant ce compte rendu, un fait important pour l'histoire des migrations en Océanie, signalé par M. Roberjot. Un petit îlot, situé dans le sud-ouest de Spiritu-Santo porte le nom de Tonga, d'origine manifestement polynésienne et les habitants, contrairement à ceux des habitants du reste de l'archipel, sont navigateurs et vont commercer dans leurs pirogues jusqu'à l'île Aoba (île des Lépreux de Bougainville). Ces Kanakes du Tonga néo-hébridais forment sans doute un anneau de la longue chaîne qui rattache à travers le Pacifique, les Polynésiens proprement dits à leurs ancêtres les Indonésiens des grandes îles de l'Ouest. E. Hamy.

Bastian (A.). **Amerika's Nordwest-Küste; neueste Ergebnisse ethnologischer Reisen** aus den sammlungen des Königl. Museen zu Berlin. Berlin, Asher, 1883, in-fol.

La direction du Musée Ethnologique de Berlin continue, avec le concours de la maison Asher, la série de ses magnifiques publications. Le nouveau fascicule, que nous avons sous les yeux, contient la description et les figures admirablement exécutées d'une fort belle collection de la côte nord-ouest d'Amérique, récemment acquise par l'établissement. Cette collection est en majeure partie composée de masques de danse Tlinkits (Koloches) sculptés et peints, en forme de têtes humaines ou de têtes d'animaux, surchargés d'ornements bizarres propres à l'esthétique de ces curieux Indiens. On y voit encore des hochets de danse et des bâtons de chamanes, des fétiches en os ou en bois, de vieilles statues de bois curieusement sculptées, des réductions aussi en bois des fameux piliers symboliques si bien étudiés par Swan, puis des cuillers en bois ou en corne, des récipients de formes diverses, sculptés dans les mêmes matières, enfin une pièce

1) Cf. *Revue d'Ethnographie*, t. I, p. 163, 360 ; t. II, p. 181.

d'étoffe tissée avec la laine de la chèvre des montagnes (*mountain-goat*) suivant le type bien connu des figures koloches. Les pièces, ainsi publiées, se distinguent surtout de celles fort nombreuses que possèdent déjà les musées d'ethnographie, par leur étonnante conservation, et l'on comprend fort bien que M. Bastian se soit laissé séduire par l'idée d'en faire un atlas typique, qui rendra d'ailleurs de véritables services aux ethnographes. Il serait à désirer que le musée de Copenhague publiât maintenant sa collection si riche de sculptures haïdahs en stéatite et que les incomparables séries de pièces de Sitka que possède Pétersbourg et dont il existe dans le commerce une douzaine de planches photographiques, soient livrées à leur tour à l'étude des savants spéciaux. J'espère, de mon côté, pouvoir faire bientôt connaître quelques objets en stéatite, tout à fait hors ligne, que possède le Trocadéro, et parmi lesquels se trouve une pipe, d'un travail à la fois fort élégant et extrêmement compliqué, qui donne une haute idée de l'habileté sculpturale des Haïdahs. E. Hamy.

Tylor (E. B.). **Old Scandinavian Civilisation among the modern Esquimaux.** (*The Journ. of the Anthrop. Institute of Great Britain and Ireland* vol. XIII, p. 348-356, pl. VI, VII, febr. 1884.)

On considère généralement les Eskimos, tels que les ont dépeints les ethnologues modernes, comme des sauvages qui représentent de nos jours un état primitif de civilisation, comparable à celui des âges de la pierre. M. Tylor montre que si cette manière de voir est juste à bien des égards, elle ne s'applique point à l'ethnographie tout entière des Eskimos dont quelques traits lui semblent, au contraire, avoir été empruntés par ces sauvages aux colons scandinaves pendant les cinq siècles (1000-1500), qui ont précédé la rupture des relations entre le Groenland et l'Europe. C'est à l'étude du costume, tel que Egede et Kranz l'ont fait connaître, c'est à la comparaison de la lampe en pierre ollaire de l'Eskimo avec celle en fer de l'Ecossais, c'est enfin à l'analyse de certaines manifestations spéciales, chants satiriques, jeux, etc. que M. Tylor demande des arguments en faveur de sa thèse, développée d'ailleurs avec le talent dont le célèbre ethnographe anglais a fourni tant de preuves. Deux planches intéressantes accompagnent ce curieux travail. E. H.

Carr (Lucien) **The Mounds of the Mississipi Valley historically considered** (*Memoirs of the Kentucky Geological Survey*. Volume II, pages 1-107.)

Les premiers colons qui s'établirent dans la vallée du Mississipi furent frappés d'étonnement en y rencontrant de vastes ouvrages en terre de forme et d'aspect très divers; c'étaient des représentations en haut relief d'animaux gigantesques, ou bien de simples tumuli de dimensions parfois considérables, c'étaient enfin de véritables fortifications qui avaient été évidemment élevées dans un but de défense. Souvent ces divers *mounds* apparaissaient couverts d'épaisses forêts dans lesquelles plusieurs générations d'arbres s'étaient succédé

depuis leur édification. Ces circonstances firent attribuer aux monuments en question une antiquité plus ou moins reculée, et l'on s'accorda à admettre qu'à une époque fort ancienne, toute la vallée du Mississipi s'était trouvée occupée par une race différente des Peaux-Rouges qui l'habitaient au moment de la découverte. Un examen plus approfondi a modifié notablement cette première façon de voir. L'on a dû reconnaître ces mystérieux monuments pour moins vieux qu'on ne l'avait d'abord supposé; enfin les objets qu'ils recélaient dans leurs flancs ne paraissent point attester une civilisation très supérieure à celle des ouvrages modernes. C'est à cette opinion que se range M. Carr dans son intéressante publication. « En définitive ces *mounds*, nous dit-il, ne diffèrent que par leurs dimensions, non par leur structure interne, des tombeaux, des forteresses primitives, des monticules qu'ont élevés les Iroquois, les Cherokees et tant d'autres tribus. Sans doute les *mounds-builders* devaient être une population agricole, mais est-ce que toutes les nations vivant entre l'Atlantique et le Mississipi ne cultivaient pas le maïs et ne tiraient pas du sol une partie de leur subsistance? Est-ce que le culte du soleil n'était pas aussi répandu chez elles que chez leurs mystérieux prédécesseurs? Est-ce que jusqu'à une époque toute récente, les populations du sud-est des États-Unis n'ont pas conservé l'habitude de construire sur des môles artificiels les demeures de leurs chefs et leurs maisons du conseil? Enfin, oublierons-nous la découverte faite dans les monuments en terre de Circleville (État de l'Ohio) et dans d'autres localités encore, d'objets de métal et de verroterie qui attestent que les constructeurs de ces édifices avaient évidemment été en contact avec la race européenne? Rien donc de plus logique que de voir dans tous ces monuments, l'œuvre pure et simple des ancêtres directs des Indiens d'aujourd'hui. »

A notre avis, sans doute, il peut y avoir beaucoup de vrai dans la théorie de M. Carr; toutefois nous n'oserions point l'accepter sans quelques réserves. L'érection des plus considérables de ces édifices en terre, dont quelques-uns dépassent soixante-dix pieds de hauteur, nous paraît supposer l'existence dans ces régions de tribus plus nombreuses, plus exclusivement adonnées à l'agriculture que ne le sont les Peaux-Rouges nos contemporains. Les poteries trouvées dans les *mounds*, sont en général (sinon toujours) d'un travail plus parfait que les poteries indiennes modernes. Il y aurait donc eu dans cette région du Mississipi une décadence de la civilisation que nous attribuerions volontiers à l'invasion de tribus barbares. D'ailleurs les vieux occupants de ces régions, connaissaient l'art de travailler le cuivre à froid, art oublié de leurs successeurs.

Une étude approfondie de ces monuments en terre autorise à admettre que la plupart d'entre eux ont été élevés avant le IXe siècle de notre ère; or, précisément, ce n'est que plus tard que les races actuelles, telles que les Iroquois et les Algonkins, se répandirent dans la région située au pied des Alleghanys; maintenant nous ne nions pas que, dans les tribus du sud surtout, une grande partie de la population indienne puisse avoir pour ancêtres les vieux *mound-builders*; la chose serait plus difficile à admettre en ce qui concerne les tribus du Nord dont l'état de civilisation se trouvait notablement inférieur.

Maintenant, que les Indiens modernes se soient plu jusqu'à une époque toute moderne à élever des édifices en terre analogues à ceux de leurs prédécesseurs

dans ces régions, la chose n'offre rien de bien surprenant; de ce qu'aujourd'hui encore l'on construit des cathédrales gothiques, s'ensuit-il que le style ogival ne soit point caractéristique de l'architecture du moyen âge ?

M. Carr s'abstient sagement de toute hypothèse en ce qui concerne les édifices à formes animales; ils semblent, en effet, spéciaux aux régions de l'Ohio et du Wisconsin et pourraient bien être plus anciens que les autres.

L'auteur se borne à rappeler l'opinion qui rattache leur érection aux noms d'animaux que portaient certaines fractions de tribus des nations septentrionales. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage de M. Lucien Carr peut être considéré comme un excellent résumé de ce qui a été dit jusqu'à ce jour sur la matière et sera consulté avec fruit par quiconque s'occupe d'archéologie américaine.

COMTE DE CHARENCEY.

Brinton (D.-G.) **The Maya Chronicles** (*Library of Aboriginal American Litterature*, n° I) Philadelphia, 1882, 1 vol. in-8.

Ces chroniques *mayas* forment le premier volume de la bibliothèque de littérature américaine aborigène dont le vaillant éditeur américain D.-G. Brinton a entrepris la publication en 1882 [1].

L'auteur traite, dans une savante introduction, du nom maya, de la famille linguistique que ce mot désigne, de l'origine des tribus mayas, de leur système de numération, de leur calendrier, de leurs livres hiéroglyphiques, enfin des monuments modernes de leur littérature.

Les textes originaux, qui suivent cette introduction, sont au nombre de cinq; ils ont été écrits après la conquête par des prêtres dont l'appellation générique était *Chilan-balam*. Ce nom commun désignait jadis une catégorie de gens chargés d'annoncer au peuple la volonté des dieux, et de lui expliquer le sens des oracles. Les écrits qui nous ont été conservés sous le nom de ces prophètes ont été rédigés de mémoire, peut-être avec l'aide d'anciens manuscrits soigneusement préservés du vandalisme des moines : ils portent tous le même titre général avec désignation du lieu où ils furent écrits : ce sont les séries de *Katuns* du Chilan-balam de Mani, de Tizimin, de Chumayel, etc...

Ces manuscrits, qui se ressemblent et traitent des mêmes événements, rappellent le célèbre texte découvert par Pio Perez, et dont Stephens a le premier publié la traduction; on pourrait les prendre pour des abrégés de ce dernier, à moins toutefois que l'auteur auquel nous le devons n'ait au contraire butiné chez les autres, ce qui est l'opinion de M. D.-G. Brinton. Nous avouons franchement notre incompétence pour décider dans cette affaire qui, du reste, nous semble de peu d'importance, vu la concision et le vague de ces manuscrits.

La partie capitale du volume est la chronique de Chicxulub (p. 189 et suiv.) écrite par Nakuk-Pech vers 1562. Nous n'avons plus affaire ici à des souvenirs plus ou moins incertains, touchant des événements qui échappent à notre contrôle ou à nos appréciations; il s'agit d'un homme instruit et éclairé dans

1) M. de Charencey a rendu compte dans le précédent n° du tome II de cet important recueil, dû à M. Horatio Hale. (Cf. *Rev. d'Ethnogr.*, t. III, p. 79-86.)

son pays, d'un Cacique qui, mêlé aux grands événements dont sa patrie fut le théâtre à l'arrivée des Espagnols, raconte les choses dont il a été témoin. C'est de l'histoire à laquelle nous pouvons ajouter foi et que nous pouvons en outre contrôler à l'aide de nos souvenirs de voyage et avec l'appui des historiens espagnols.

La chronique de Chicxulub fut recueillie par Pio Perez, et l'abbé Brasseur en avait commencé la traduction ; mais il n'en posséda jamais que les deux premiers paragraphes. Il demanda la suite et par une erreur regrettable il reçut, au lieu et place des textes demandés, un fragment d'un autre manuscrit de la même famille Pech, qu'il traduisit et publia dans un des volumes de la commission scientifique du Mexique. C'est grâce à ce malentendu que M. D.-G. Brinton a eu la primeur de ce précieux document.

Nakuk-Pech, l'auteur, nous raconte à sa manière la venue des Espagnols avec quelques erreurs de date qui n'enlèvent rien à l'intérêt de sa relation. Il commence par Aguilar, jeté sur la côte du Yucatan avec ses compagnons de naufrage ; puis il nous parle de la première expédition de l'Adelantado F. de Montejo. Il se trouve du reste complètement d'accord avec Cogolludo qui fait débarquer le conquérant en face de Cozumel. Selon Nakuk-Pech, Montejo traversa en effet la province de Cauaca (Choaca) qui se trouve bien à l'orient de la péninsule, avant d'arriver à Chichen-Itza, à propos de laquelle le livre de Nakuk-Pech renferme une citation d'une valeur inestimable.

Le cacique maya dit en effet (p. 218) « Ils (les Espagnols) s'en allèrent alors à la recherche de Chichen-Itza ainsi nommée, et là ils demandèrent une entrevue au roi de la ville et le peuple leur disait : « Il y a un roi, ô Seigneur. » Ils disaient : « Il y a un roi, Cocom Aim-Pech, le roi Pech, Namox Chel, le roi Chel « de Sisantun ; guerrier étranger, reste dans ces maisons. » Ainsi disaient-ils par la bouche du capitaine Cupul. » Il y avait donc encore à Chichen, quand Montejo y vint, des habitants, un roi et des maisons où le capitaine Cupul pouvait offrir l'hospitalité à l'Adelantado.

Nakuk-Pech, on le voit d'après sa relation, fut un des premiers à accepter la domination espagnole ; lors de la seconde expédition de Montejo en 1541, le cacique se rendit en effet à Campêche pour y payer tribut. « Nous revînmes, dit-il (p. 220), avec les Espagnols quand ils firent la route de Campêche à Ichcanzihoo, » c'est-à-dire quand ils s'établirent à Merida. Plus loin, nous trouvons encore une autre citation non moins précieuse que la précédente au sujet du Kinich-Kakmo, le grand prêtre de la ville d'Izamal.

« En l'année 1542, dit Nakuk-Pech, les Espagnols s'établirent dans le territoire de Mérida, le président des prêtres (*the first speaker*), le compagnon prêtre, Kinich-Kakmo et le roi de Tutulxiu de la capitale Mani, vinrent humilier leurs têtes, et les premières familles s'établirent. »

Ceci a trait à l'arrivée du roi de Mani qui, ennemi déclaré du roi Cocom de Zotuta, vint offrir son alliance aux Espagnols campés à Mérida ; le roi de Tutulxiu, on le voit, était accompagné du grand prêtre d'Izamal, ce qui prouve bien que les temples d'Izamal avaient conservé leurs adorateurs, qu'ils étaient encope fréquentés, et que, par suite, la ville existait encore également.

L'historien maya suit le cours de sa narration, mêlant les faits et les dates,

mais nous fournissant de toutes manières une relation des plus intéressantes.

On ne peut que remercier le savant professeur de Philadelphie pour cette excellente édition. L'œuvre qu'il a entreprise et qu'il mène si activement, aura certainement pour résultat de répandre aux États-Unis le goût des études historiques américaines. M. Brinton aura ainsi rendu un signalé service à l'ethnographie et à l'archéologie du nouveau continent.

D. Charnay.

Bransford (J. F.) **Archæological Researches in Nicaragua** (*Smithson. Contrib. to Knowledge,* n° 383), Washington, 1881. in-4° fig. pl.

L'ethnographie des anciens habitants du Nicaragua a fait un grand pas, grâce au mémoire de M. Bransford dont on vient de lire le titre. Attaché comme médecin à la mission du canal interocéanique dirigée par le commandant Lull, de la marine des Etats-Unis, ce savant a su profiter des circonstances favorables dans lesquelles il se trouvait placé, pour pratiquer dans l'île d'Ometepec et sur quelques autres points du territoire de Nicaragua des fouilles méthodiques, qui ont produit les plus heureux résultats.

On connaissait déjà par les écrits de Squier et de Boyle les curieuses urnes funéraires d'Ometepec. Ces énormes vases, de forme oblongue, décorés quelquefois de grossiers dessins en relief et dans lesquels un homme assis peut se tenir à l'aise, sont recouverts de coupes à rebord, à fond convexes, renversées sur l'orifice (*cap of oblong burial urn*), et des offrandes variées s'y trouvent enfermées avec les restes du mort. M. Bransford a exhumé et décrit un grand nombre de ces urnes, offrant des variantes intéressantes et associées à d'autres urnes tout aussi volumineuses, mais affectant des formes régulièrement globuleuses et parfois évasées du haut. Les couvercles en forme de coupes renversées, étaient souvent peints, et leur décor à face humaine rappelait celui des pièces antérieurement trouvées à Zapatero.

D'autres vases également peints, en forme d'assiettes creuses, posant sur leur fond ou montées sur rebords, gisaient dans le voisinage des urnes funéraires. M. Bransford en a longuement et minutieusement étudié la décoration composée de lignes brisées sans suite, de chevrons mal tracés, de grecques irrégulières, de bandes inégalement dentelées et de quelques figures où l'on reconnaît parfois péniblement des personnages en action, des oiseaux, etc. Les larges faces humaines qui ornent les couvercles d'urnes dont nous parlions ci-dessus ne sont pas beaucoup mieux exécutées, à en juger par les nombreux dessins reproduits par M. Bransford.

A l'intérieur des urnes l'archéologue américain rencontrait des squelettes dont les crânes, ordinairement bien conformés, parfois comprimés fortement d'avant en arrière, étaient armés de mâchoires puissantes aux dents volumineuses. Le type de ces vieux indigènes s'est conservé, dit M. Bransford, dans l'île même du côté de Madera.

Au contact des ossements se trouvaient des restes de nourriture, des ornements de corps et quelques rares fragments d'instruments en pierre. Les offrandes funéraires consistaient en haricots desséchés, mais bien conservés, et en graines de diverses espèces, le tout enfermé dans des vases remarqua-

blement bien clos. Les ornements étaient des coquilles perforées ou des grains de collier généralement en terre cuite, décorés de lignes incisées. Quelques pièces semblables étaient adroitement taillées en argilite; une autre avait été faite en une pierre verte analogue à de la néphrite, M. Bransford a figuré deux petits cylindres d'or formés d'une feuille roulée sur elle-même et une petite statuette du même métal, grossièrement exécutée, et offrant certaines analogies avec celles des Muizcas.

Le matériel funéraire que nous venons de décrire rapidement et dont l'étude forme la première partie du livre de M. Bransford, n'est point le seul que l'on ait rencontré à Ometepec. Cette île était sans doute, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, une sorte de *Campo Santo* où les riverains du lac venaient ensevelir leurs morts. Mais ces indigènes ont laissé d'autres traces encore de leur présence que M. Bransford fait connaître dans la suite de son travail. Ce sont principalement des vases tripodes fort analogues à ceux du Mexique quoique plus chargés d'ornements, des coupes de formes assez diverses, avec ou sans pieds, des plats, des assiettes, etc., que l'on trouve dans les stations fouillées par la mission américaine. Deux de ces pièces se font remarquer par leur ressemblance avec certaines céramiques de l'Équateur, d'autres sont champlevées à la façon de quelques vases de la Huaxtèque et du Yucatan. L'une de ces dernières coupes porte la figure du *serpent emplumé*, Quetzalcoatl des Toltèques.

Palmar, Maragua, S. Juan del Sur, S. Jorge, Nicoya sont les stations de *terre ferme* qui ont fourni à M. Bransford les documents ethnographiques, auxquels nous faisions allusion en commençant ce compte rendu. Il serait trop long de donner le détail des découvertes faites dans ces localités; il nous suffira de dire que le catalogue des fouilles de M. Bransford renferme en tout 783 numéros et que toutes les pièces que ce savant a ainsi recueillies sont déposées au Musée National, à Washington. E. HAMY.

Bund (J.). **Les premiers hiéroglyphes de la Polynésie.** (*Cosmos, Les Mondes*, 15 mars 1881, fig.)

Le *Cosmos* du 24 mars dernier contient un court article de M. l'abbé J. Bund qui donne l'histoire de la découverte par le R. P. Zumbohm de la première tablette hiéroglyphique qui ait été rencontrée à l'île de Pâques. Ce récit peu connu est intéressant. Malheureusement l'auteur de la note ayant joint à son texte une image médiocre qualifiée de « primeur épigraphique », a représenté le précieux document qu'il figurait comme absolument inconnu en Europe. Or un fac-similé de la tablette de Zumbohm et de quelques autres tablettes analogues a été présenté en 1873 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par le Dr Fournier, médecin à bord de la *Flore*, et ces monuments ont été l'objet d'une fort intéressante communication de Longpérier à cette académie.

Huit ans plus tard, M. A.-B. Meyer, directeur du Musée royal zoologique de Dresde, a donné une *édition de luxe* de cette même tablette dans ses *Bilder schriften des Ostindischen Archipels und der Sudsee* (Leipzig, 1881, in-fol, taf. VI.) E. H.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS

Séance du 25 juin 1883. — M. *Daubrée* présente une note de M. *Venukoff* sur les résultats scientifiques des voyages du colonel Prjévalsky. Ces voyages, dit M. Venukoff, ont procuré beaucoup de données sur des races humaines, à peine connues de nom ou même complètement inconnues, comme les Yégraïs, les Daldis, les Khara-Tangoutes. Les Daldis, habitants du pays au nord des sources du fleuve Jaune, sont surtout intéressants parce qu'ils paraissent être proches parents des Dardis des bords de l'Indus. Or ces derniers appartiennent à la race arienne, tandis que les Daldis peuvent être classés, de nos jours, parmi les peuplades mongoles. Il y a donc, dit toujours M. Vénukoff, une trace de la communauté d'origine des deux races, qui justifie peut-être la tradition des Chinois, d'après laquelle leurs propres ancêtres, « cent familles, étaient des émigrés d'un pays occidental. »

Séance du 29 octobre. — M. *de Quatrefages* offre à l'Académie l'ouvrage intitulé *Hommes fossiles et hommes sauvages*, et donne en peu de mots, une idée des principaux sujets abordés dans ce livre (cf. *Rev. d'Ethnogr.*, t. II, p. 530, 1883).

Séance du 19 novembre. — M. *E. Cartailhac* appelle l'attention sur *une mine de silex exploitée à l'âge de la pierre au Mur-de-Barrez* (*Aveyron*), fort analogue à celles que l'on a observées à Spiennes (Belgique), et à Cissbury (Angleterre). « La couche du calcaire aquitanien, dit M. Cartailhac, a été criblée de puits verticaux. Cinq étaient nettement visibles au moment de notre visite. Ils étaient comblés soit par leurs détritus eux-mêmes, soit par l'humus à la surface du sol; leurs parois irrégulières offrent des marques nombreuses de coups de pic. Ils descendent à deux, trois et quatre mètres de profondeur, juste au niveau des silex et des cavités signalées. Les antiques habitants du pays avaient donc découvert, sous l'humus, les affleurements des lits de silex et compris leur prolongation en dedans de la montagne. L'épaisseur des terrains qui les surmontaient étant trop considérable pour permettre le déblaiement, on avait atteint par des puits la roche précieuse et rare, indispensable à l'industrie.

« Accroupi au fond de ces puits, dont la section ne dépasse pas un mètre, le mineur a dû fouiller autour de lui et enlever la mince couche aux bons silex aussi loin que possible. Il est difficile à qui n'a pas vu les lieux de soupçonner combien ce labeur devait être long et pénible. » Les ouvriers qui ont mis à jour les puits du Mur-de-Barrez ont quelquefois trouvé, encore incrustées dans d'anciens trous pratiqués à leur extérieur, des pointes de pics en bois de cerf, et l'on en a rencontré de nombreux exemplaires au fond des puits. Ce sont pour la plupart des bois de fortes tailles auxquels on a laissé un seul andouiller. Les silex taillés sont rares; un archéologue du voisinage a toutefois recueilli quelques belles pièces, trouvées ensemble, paraît-il, dans quelque cachette oubliée.

Séance du 10 *décembre.* — M. *Hyades* lit un rapport sommaire sur les *recherches d'histoire naturelle faites à la baie Orange* par la mission du Cap Horn. Il fournit en particulier des renseignements sur la tribu des Tekeenika ou Yahgane, dont il a mesuré une centaine d'individus en se conformant aux indications des feuilles d'observation du laboratoire d'anthropologie du Muséum. Ainsi que nos lecteurs le savent déjà, par les correspondances de M. Hyades, que nous avons imprimées (*Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 564), de bonnes photographies et de nombreux moulages ont été rapportés par la mission et vont permettre d'étudier complètement le type fuégien. M. Hyades insiste plus longtemps sur l'ethnographie de ces curieux sauvages, dont il fait successivement connaître les manifestations peu variées. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette ethnographie en étudiant, dans notre prochain numéro, l'intéressante exposition organisée par la mission du Cap Horn au Palais de l'Industrie.

Séance du 31 *décembre.* — Pendant que la mission à terre explorait la baie Orange et que M. Hyades réunissait les éléments d'une étude approfondie de cette partie de la Terre de Feu, la *Romanche* parcourait les canaux de l'Archipel et poussait ses explorations d'un côté jusqu'aux Malouines, de l'autre jusqu'à dix milles au sud de Diego Ramirez. M. *Hahn*, médecin du bord, rend compte à l'Académie des recherches scientifiques qu'il a pu faire, pendant ce voyage, et de celles en particulier qu'il a consacrées aux insulaires que le navire a rencontrés. La population est plus nombreuse et plus dense dans le nord que dans le sud; elle est représentée, dit M. *Hahn*, par environ huit cents individus et peuple, outre la partie est du canal du Beagle, la partie ouest jusqu'au delà de sa bifurcation, l'île de Navarin et le Pousomby-Sound. La richesse relative de la faune permet aux habitants une vie moins misérable; le Yahgane reste moins dans sa pirogue, il devient chasseur de terre ferme, et tout en se servant du harpon pour le phoque et le poisson et de la fronde pour les oiseaux, il commence à manier avec adresse l'arc et la flèche, complètement abandonnés par ses frères du sud; il se couvre mieux, son manteau est plus ample, et il a soin de munir ses pieds de sandales pour chasser le guanaco sous bois. Il nous a paru aussi, continue M. *Hahn*, plus éveillé, plus intelligent, et plus communicatif.

Il a des notions sur le déluge, des légendes sur un homme de pierre et sur un héros qui, à Sionna, grâce à son ardeur et à son courage, a débarrassé la contrée d'un lion de mer gigantesque qui détruisait tous les jours nombre de pirogues avec leur personnel.

Les Yahganes célèbrent une fête à laquelle les femmes n'assistent pas; cette fête, appelée Kina, est commémorative de la révolte des hommes contre les femmes, qui, avant cela, avaient l'autorité dans la famille et possédaient les secrets du sorcier. Ils se masquent dans cette circonstance, crient et dansent tant que leurs forces le leur permettent...

Ils ont pour voisins, à l'extrémité est du canal du Beagle, les Oua (Yakana-Kung de Fitz-Roy, Thôkuh des Patagons), les habitants de la grande île de la Terre de Feu, chez lesquels ils se procurent l'arc et la flèche à pointe de verre, « qu'ils ne savent plus tailler. » Les huttes de ces derniers, que l'expédition a visitées à la baie Bon-Succès et à la baie Hoggett, sont identiques à celles des Yahganes; les amas de coquilles de moules et de patelles devant les habitations prouvent qu'au bord de la mer leur manière de vivre est la même; un panier abandonné dans une de ces huttes était fait de la même façon et avec les mêmes matériaux que ceux des Yahganes. Tout porte donc à croire que ces Oua, que nos observateurs n'ont pas pu voir de près, sont identiques aux Yahganes qu'ils ont si bien étudiés. E. H.

EXPOSITIONS, COLLECTIONS ET MUSÉES

La nouvelle salle d'Europe au Musée d'ethnographie du Trocadéro.

Une nouvelle salle a été ouverte au public le dimanche 20 avril au musée du Trocadéro. Cette salle est consacrée à l'ethnographie de l'Europe et plus spécialement à celle de la France; elle contient peu de chose encore, mais ce peu de chose offre déjà un réel attrait.

Voici, par exemple, un plan de ferme, dont le type se rencontre fréquem- en Normandie et surtout dans le pays de Caux ; elle est entourée d'un terre-plein, assez haut et planté d'arbres, que les paysans appellent un *fossé*. Or, remarque curieuse, ce mode de construction, qui n'est pas usité dans les autres parties de la France, se retrouve, paraît-il, identiquement le même en Norvège.

Dans une vitrine sont exposées des serrures en bois, en usage dans l'Ariège, et ce n'est qu'en pays maure qu'il existe aujourd'hui de pareilles serrures.

Ces serrures en bois offrent une autre particularité des plus curieuses; ce sont celles qui étaient en usage au temps où a été composé le conte populaire du *Petit Chaperon Rouge*. On y voit la bobinette et la chevillette dont il est question dans un passage de ce récit, d'ailleurs inintelligible pour quiconque n'a point vu fonctionner ce vieil engin de fermeture.

Dans une autre vitrine se trouvent des hameçons faits avec une épine, comme ceux des peuples les plus primitifs ; c'est de ces hameçons que se servent encore les pêcheurs du Bec d'Ambez.

Voici des cuillers fabriquées près de Lorient, avec des coquillages bivalves, de la même façon que celles des insulaires des Pomotou.

Tout à côté, l'on peut voir le livre de comptes d'un fermier des environs de Concarneau, publié déjà par M. Landrin dans la *Revue d'Ethnographie* (t. I, p. 369).

La nouvelle salle du musée comprend surtout des objets tirés de la Bretagne.

En étudiant attentivement les dessins des costumes bretons, il est facile de voir que ces dessins ne sont pas de pure fantaisie. Ce sont les mêmes dessins que, depuis un temps immémorial, les paysans impriment sur leurs mottes de beurre, les mêmes que l'on trouve déjà gravés sur les pierres dites druidiques.

Le fond de la salle a été aménagé de façon à représenter un intérieur breton ; sept personnages de grandeur naturelle animent la scène.

Le plus riche costume est celui d'une mariée, ayant au bas de sa robe trois larges galons d'argent, qui indiquent qu'elle apporte en dot trois mille francs à son futur.

Ce costume a été donné au Musée dans des circonstances assez typiques.

Il appartenait à Mme Cornil, de la ferme de la Mère-de-Dieu, femme du maire de Kerfeuntun, près Quimper.

M. Landrin, envoyé en mission en Bretagne par le Ministère de l'Instruction Publique, avait fait le voyage de Kerfeuntun tout exprès pour acquérir ce costume; mais Mme Cornil ne consentit à aucun prix à s'en dessaisir, disant qu'elle voulait que son costume de noces fût porté par chacune de ses deux filles, le jour de leur mariage.

Trois mois après, elle écrivait qu'elle était prête à faire don de son costume au Musée, « car, disait-elle non sans tristesse, ses filles lui préféraient les modes de Paris. »

Il ne nous reste qu'à souhaiter de voir suivre l'exemple de Mme Cornil par tous ceux qui possèdent quelque curieux spécimen des choses de l'ancienne France. X...

La collection Ten Kate au Musée d'Ethnographie de Leyde.

Le *Nederlandsche Staats-Courant* des 25 mars et 10 mai 1884, contient le catalogue sommaire des collections recueillies par notre collègue et collaborateur le Dr H. Ten Kate, pour le Musée d'Ethnographie de Leyde pendant sa fructueuse mission en Amérique du Nord. Une première série de soixante pièces provient des Apaches et des Navajos; une seconde série de trente-six numéros a été recueillie chez les Indiens de l'Est (Iroquois, Micmacs) et les Indiens des prairies (Cheyennes, Arapahoes, Apaches, Utes, etc.). Trente-six objets ont appartenu aux Papagos, Pimas et Yaquis, soixante-deux aux Yumas, Mohaves, Hualapais, Chemehueves. Pah-Utes de la vallée du Colorado, enfin soixante-un proviennent des Pueblos, Zuñis, Moquis, etc. C'est à cette dernière collection, particulièrement précieuse, que M. Ten Kate a emprunté les éléments de la note que l'on a pu lire plus haut (p. 161).

La collection Higginson au Trocadéro.

M. Higginson, qui s'était mis à la tête de la Société française qui a récemment entrepris de fonder des comptoirs aux Nouvelles-Hébrides, est rentré en France avec une remarquable collection ethnographique qu'il s'est empressé d'offrir au Musée du Trocadéro. Les premiers essais d'établissement ont été faits sur l'île Fate ou Sandwich; aussi cette île est-elle particulièrement représentée dans les panoplies qui viennent d'être installées dans le grand vestibule consacré à l'Océanie. On y retrouve toutes les pièces dont Brenchley et Goodenough ont parlé dans leurs relations de voyage, les flèches armées d'os curieusement denticulés, les lances à quatre pointes ligaturées en fils de couleur et ornées de plumes de coq, les anneaux de bras en bois et paille, les peignes empanachés, les médaillons en tridacne, les pompons, etc, enfin et surtout les fougères arborescentes, transformées en curieuses et bizarres statues. M. Higginson a recueilli à Fate deux de ces pièces extraordinaires, dont M. Poisson, aide naturaliste au Muséum, publiera la description détaillée dans un prochain numéro de la *Revue d'Ethnographie*. E. H.

CORRESPONDANCE

Découverte de silex taillés à la Guadeloupe. — Mission scientifique argentine dans l'Amérique du Sud. — Peintures des Bushmens et sculptures des Bassoutos. — Manuscrits mexicains de la collection Poinsett.

Pointe-à-Pitre, 10 *janvier* 1884.

... J'ai fait ces jours derniers une découverte ethnographique des plus importantes: j'ai trouvé dans une pièce de terre, qui n'avait pas été labourée depuis plus de soixante ans, deux silex éclatés bien caractérisés. Cette découverte renverse la théorie généralement acceptée, suivant laquelle aux Antilles le silex éclaté n'aurait point existé. J'ai donné des instructions pour que toute motte de cette terre soit examinée avec le plus grand soin, quand on y mettra la houe...

GUESDE.

S. Juan, République Argentine, 20 *janvier* 1884.

...Je suis en voyage, et pour bien longtemps; je compte employer cinq années à l'exploration que j'ai entreprise, si je reviens. Après ce laps de temps j'irai en France...

Ma mission officielle, comme directeur du Musée Anthropologique, me donne en ce moment de magnifiques résultats. Je suis entouré de crânes, d'antiquités, de roches et de fossiles; mon album photographique compte 250 planches 18 sur 24.

D'ici à trois jours je vais continuer mon voyage. Je vais dans la direction des Andes et je crois que je serai à Santiago du Chili à la fin d'avril. Là je retrouverai M. Wiener avec qui j'ai causé à Mendoza de mes projets. Quand j'aurai terminé toute cette portion du voyage, j'enverrai un rapport à la Société de Géographie. Je compte visiter ensuite le nord de la République, la Bolivie et le Pérou jusqu'à Cuzco. Je ne sais pas comment je retournerai à Buenos-Ayres, mais je penche vers l'Amazone comme chemin de retour...

F.-P. MORENO.

Hermon, Basoutoland, 19 *janv.* 1884.

... Il me semble qu'il y a encore bien des choses dans ce pays-ci, curieuses à plus d'un point de vue en ethnologie ou en histoire naturelle, dont la reproduction pourrait contribuer à faire mieux connaître les races qui nous entourent.

Je me ferai un plaisir, j'allais dire un devoir, d'employer ce qui reste en moi d'élève de Gérome et de Flandrin à participer à cette étude.

Ces considérations expliquent l'envoi des deux dessins ci-inclus. Le premier est le calque que j'ai fait, en serrant le plus près possible le fac-similé, d'une curieuse peinture qui se trouve sur la paroi d'une caverne peu profonde située près d'ici. On pense qu'elle a été faite par des Buschmens, qui habitaient ces pays avant que les Basoutos les en chassassent, car ces derniers ne dessinent pas du tout, leur seule manifestation artistique apparaît dans de grossières figurines en terre comme celle qui accompagne cette lettre[1].

Cette peinture est très bien conservée, bien qu'elle doive remonter à environ cinquante ans. Les Barois ou Buschmens ne vivent plus guère que dans les montagnes des Maloutis ou dans les déserts, et leur nom seul est une injure chez les Bassoutos.

La scène représentée par l'artiste inconnu est une attaque de Matébélès ou de Basoutos contre des Buschmens; quelques hommes font tête à l'ennemi pendant que d'autres éloignent le bétail...

Veuillez recevoir, etc.

FRÉD. CHRISTOL.

Philadelphia, 25 *avril* 1884.

.... Vous faites allusion, dans la *Revue d'Ethnographie*[2], aux manuscrits mexicains de la collection Poinsett à Philadelphie. Je viens d'examiner attentivement ces manuscrits et je puis vous dire ce qu'il en est. Le premier est tout simplement la carte de Boturini, publiée par Delafield en 1839 et qui vous est sans aucun doute bien familière. Le second manuscrit mexicain de la collection Poinsett n'est qu'un fragment en papier de maguey qui a fait partie de l'original dont Lorenzana a tiré ses figures de 1770; le troisième n'est encore qu'un fragment aussi sur papier de maguey, demeuré inédit autant que je puis le savoir. C'est une portion d'un calendrier, portion qui ne contient d'ailleurs que des signes d'années. J'en ferai l'objet d'une future investigation...

D. G. BRINTON.

1) La *Revue d'Ethnographie* publiera prochainement ces curieux dessins dont nous devons la communication, ainsi que celle de la lettre de M. Christol, à la bienveillance de notre excellent collègue M. Mirabaud.

2) Cf. *Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 470, 1883.

REPONSES

Les haches à manches de bronze.

(Question 27)

Lyon, 10 *janvier* 1884.

... Je ne connais rien de semblable à la hache de bronze emmanchée du Faouet que vous avez publiée. M. John Evans considère même comme jusqu'à

Fig. 78. Ornement de bras des Bâri des deux sexes. Défense de phacochère adaptée à un anneau de fer recouvert d'un lacet. (*Mus. d'Ethnogr. de Berlin. Coll. Piaggia, N°* 53.)

présent unique le *celt* à douille de Raron (Valais), dont il a donné la figure et dont le manche se réduit à une extrémité terminale arrondie, faisant corps avec la lame coudée à angle droit. (*L'âge de bronze,* etc. trad. fr., 1882, p. 167, fig. 185.)

E. Chantre.

Les anneaux de bras africains.

(Question 30)

Weimar, 17 *décembre* 1883.

Tous les Touatiens, mais surtout les gens d'In-Çâlah et ceux qui sont en relations constantes avec Timbouktou, portent l'anneau de bras en serpentine. Dans le Soudan, j'ai observé cette coutume dans le Kânem, où elle est plus répandue qu'au Bornou, puis en Baoutchi, chef-lieu Yakoba. Enfin l'usage de porter l'anneau de bras se rencontre çà et là jusqu'au mont Gora, mais pas au delà ni vers l'ouest ni vers le sud.

G. Rohlfs.

Fig. 79. Anneau de bras des Bâri. Défense de phacochère adaptée à un anneau de fer recouvert d'une peau. (*Mus. d'Ethnog. de Berlin. Coll. Piaggia, N°* 54.)

Berlin, 10 *janvier* 1884.

.... Je ne connais point d'anneaux de pierre, qui soient en usage dans le bassin du Nil. Les anneaux de bras sont généralement en ivoire, cependant les Bari en portent, qui sont formés d'un cercle de fer recouvert d'un lacet ou d'un morceau de peau. Ils adaptent à ces anneaux des défenses de phacochères, ainsi que le montrent les deux dessins ci-joints, copiés au Musée d'Ethnologie de Berlin dans la collection Piaggia (n°s 53 et 54)....

R. Hartmann.

NOUVELLES

Nominations et Promotions. — Notre collaborateur le Dr Hyades, médecin de 1re classe de la marine nationale, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, en récompense des services qu'il n'a cessé de rendre pendant le séjour de la mission scientifique française au Cap Horn.

Un autre collaborateur, particulièrement apprécié des lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*, M. Henri Duveyrier, auteur de travaux fort importants sur l'Afrique, a été promu au grade d'officier de l'instruction publique.

Enfin MM. Lequeulx, consul de France au Caire, auquel le Louvre et le Trocadéro doivent d'intéressantes collections; Frédéric Moreau, fondateur du Musée archéologique de l'Aisne; le docteur Poncet, médecin principal de 2e classe de l'armée, et le docteur Vincent, médecin de 1re classe de la marine, auteurs de divers écrits intéressants sur l'ethnologie, etc., Jules Rouyer, archéologue et numismate, Souverbie, conservateur du Muséum de Bordeaux, ont été nommés officiers d'Académie.

Bibliothèque du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. — Le Musée d'ethnographie possède depuis quelque temps une bibliothèque spéciale extrêmement intéressante dont nous sommes heureux de signaler l'existence à nos lecteurs. Cette annexe du Musée a été constituée en 1880 à l'aide d'exemplaires d'un certain nombre de divers ouvrages souscrits par le Ministère de l'instruction publique, puis graduellement augmentée des dons d'éditeurs parisiens, à la tête desquels il convient de nommer MM. Hachette et Cie, Calmann Lévy, Alcan, etc. Enfin M. le sénateur Schœlcher a bien voulu l'enrichir tout récemment d'un choix d'ouvrages rares et précieux au nombre de plus de sept cents.

Nous faisons appel à la générosité des auteurs de publications se rattachant à l'ethnographie, et nous les prions instamment de vouloir bien, dans l'intérêt des études spéciales dont le musée du Trocadéro devient de plus en plus le centre dans notre pays, déposer à la bibliothèque de notre établissement un exemplaire de leurs œuvres.

E. H.

Fondation d'une société d'Anthropologie a Bordeaux. — Une société d'Anthropologie dite *du Sud-Ouest* s'est fondée à Bordeaux dans les derniers jours de décembre, grâce à l'initiative de MM. les Drs. Azam et Testut. C'est la

seconde société de ce genre qui ait pris naissance en province, nous lui souhaitons avec empressement la bienvenue et nous espérons vivement qu'elle se développera aussi rapidement que sa sœur aînée de Lyon.

Musée anthropologico-ethnographique de Dresde. — Nous venons de recevoir de M. le Dr A. B. Meyer, directeur de cet établissement, le rapport sur le développement des collections en 1880 et 1881. Ce document constate que le Musée s'est accru pendant ces deux années de 237 numéros anthropologiques et de 1351 numéros d'ethnographie, parmi lesquels il faut principalement citer une collection de 250 objets recueillis par M. Riedel à Flores, Sumba, Pote, Alor, Timor; un certain nombre de pièces rassemblées à Atjeh, à Java, etc., par MM. Hartmann, Meyer, etc.; une collection d'Afrique du sud (78 numéros) du Dr Paul; une autre du Dr Holub (45 numéros), etc. La bibliothèque du musée s'est augmentée pendant le même laps de temps de 332 ouvrages.

Musée de l'Université de Cambridge. — Nous annonçons avec beaucoup de satisfaction la nomination du célèbre ethnographe anglais, E. B. Tylor, au poste de *curateur* du Musée de l'Université de Cambridge. M. E. B. Tylor, auquel cette nomination a valu une manifestation spéciale de félicitations de l'Institut Anthropologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, est l'auteur de nombreux ouvrages spéciaux qui ont rapidement conquis une grande autorité dans la science.

Chaire d'Ethnologie et d'Archéologie de l'Académie des Sciences Naturelles de Philadelphie. — Nous sommes heureux d'annoncer également l'élection récente de M. le Dr Daniel G. Brinton aux fonctions de professeur d'Ethnologie et d'Archéologie de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. M. Brinton a consacré de nombreuses et importantes publications à l'étude des races américaines, et édite notamment la bibliothèque de littérature aborigène, dont nous avons à plusieurs reprises entretenu les lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*.

Statistique soudanienne. — Voici, d'après des estimations dignes de foi, le nombre d'hommes armés que peuvent mettre sur pied les tribus révoltées du Soudan égyptien. Entre Souakim et Berber, les tribus d'Amavar, cheikh Mohamed Adli, comptent 1,500 combattants. Les Fadlal, commandés par Ahmed-Mohamed, sont 400 seulement, mais les Bicharieh, qui sont sous les ordres de Becheri eb Moussa, sont 10,000. Charab, cheikh Annin Fagiri, a 4,000 guerriers; Goinitial, cheikh Issa Dahi, en a 1,500, enfin Aladandawah, cheikh Moussa, 4,000.

Entre Souakim et Tokar, on compte 4,000 combattants Artega, cheikh Mousa Faki; 2,700 Komibai, cheikh Wahag-Hassan; 2,200 Noural, cheikh Mohamed-Nour; 9,000 Hadandawah, cheikh Moussa; 7,000 Achraff, cheikh Abou-Fatimeh;

6,000 Rababish, cheikh Routabaï, enfin 2,500 Chaïsb, cheikh Moussa-Adam. Enfin entre Souakim et Kassala on rencontre 4,200 autres Hadandawah, ce qui porte à 13,200 le contingent de la tribu ; 8,000 Singalar et Malitnikal, 4,200 Algudan, et 6,400 Sodavat.

L'ensemble de tous ces contingents forme donc une armée de 77,600 hommes.

Expédition de M. Thouar a la recherche des restes de la mission Crevaux. — La société de Géographie de Paris, réunie en séance extraordinaire à la Sorbonne le 12 février dernier, a fait le plus chaleureux accueil au vaillant et généreux voyageur, qui en se dévouant spontanément au sauvetage des derniers survivants de la mission Crevaux, venait de traverser le premier le Grand Chaco boréal.

Parti de Tacna le 21 mai 1883. M. Thouar arrivait le 27 juillet sur les bords du Pilcomayo, en passant par La Paz, Oruro, Sucre, Tarija et Caïza, et le 10 novembre il entrait, après soixante-trois jours de marche, à l'Ascension du Paraguay. Les deux blancs qui n'avaient point péri dans le massacre de la mission Crevaux avaient succombé prisonniers après cinq à six mois de souffrances; M. Thouar, à la suite d'une enquête minutieuse et détaillée, est parvenu à démontrer que nos infortunés compatriotes ont été victimes de représailles exercées par les Tobas à la suite d'une attaque meurtrière dirigée contre eux sans aucun motif par les habitants de Caïza.

M. Thouar a recueilli, pendant la traversée du Grand Chaco, des renseignements assez variés sur les Chiriguanos, les Tobas, les Matacos, les Chorotes, les Tapietis, les Guisnayes, les Chunupis, etc., dont le premier il va nous faire connaître avec un peu de précision la distribution géographique.

Il a rassemblé des documents assez étendus sur la langue des trois premiers de ces groupes ethniques et rapporté un dictionnaire manuscrit de la langue mojo fait en 1701 par un missionnaire espagnol.

Enfin M. Thouar a formé une collection qui comprend des armes, arcs, flèches, lances, macanas, etc., des ornements, des vêtements, des ustensiles, des instruments de musique etc., des Indiens du Grand-Chaco. Cette précieuse collection a été offerte par M. Thouar au Musée d'Ethnographie du Trocadéro.

E. Hamy.

Une migration récente d'Eskimos. — L'été dernier le professeur Nordenskiöld a exécuté une importante exploration du Groenland. Pendant que l'illustre savant suédois parcourait les glaciers de l'intérieur de la péninsule, quelques-uns de ses compagnons, montés sur la *Sofia*, le navire de l'expédition, se sont avancés en longeant la côte jusqu'aux environs du cap York. Ils ont pu recueillir auprès des Eskimos qui habitent ces parages des collections ethnographiques intéressantes et des renseignements qui nous ont paru importants pour l'étude des migrations des peuples polaires. D'après ces indigènes, quatre « Eskimos russes » étaient arrivés sur les rives du détroit de Wolstenholm. C'étaient, disaient-ils, les seuls survivants de toute une tribu qui, partie des

bords du détroit de Behring ou de la côte septentrionale de l'Asie, s'était avancée vers l'Est jusqu'au détroit de Smith, recherchant une région où elle pourrait subsister plus facilement.

M. Nordenskiöld doit publier la relation de son nouveau voyage; sans nul doute elle nous fournira de précieux documents sur les Eskimos du Nord-Ouest du Groenland.

CH. RABOT.

LE MONUMENT DE LA PÉROUSE, A VANIKORO. — Dans une de ses dernières croisières, l'aviso français le *Bruat*, commandé par M. le lieutenant de vaisseau Bénier, avait visité, à Vanikoro, l'emplacement où les navires de La Pérouse ont péri, il y a près d'un siècle, et constaté la présence sous les eaux de divers témoins du naufrage qui avaient échappé aux recherches antérieures. Le *Bruat* ne possédait que des moyens insuffisants pour extraire et prendre à bord ces précieux débris, et M. Bénier dut se contenter d'en relever exactement la place. Le *Bruat* s'est rendu une seconde fois à Vanikoro. Il a recueilli tout ce qu'il a pu trouver se rapportant au naufrage de notre illustre et malheureux compatriote, et choisi à terre un emplacement convenable pour y construire un nouveau monument commémoratif; celui qui avait été élevé par Dumont d'Urville, sur un îlot de corail, au niveau de la mer, ayant complètement disparu.

TOXICOLOGIE OCÉANIENNE. — Une commission a été nommée par le capitaine de vaisseau Pallu de la Barrière, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances, pour examiner les faits connus relatifs à la toxicologie océanienne et en tirer, s'il y avait lieu, des conclusions pratiques. Cette commission se composait de : M. le docteur Brassac, chef du service de santé, président; M. le docteur Michel, médecin principal de la marine; M. Campana, pharmacien de première classe de la marine; le R. P. Montrouzier, missionnaire apostolique.

« Presque toutes les expériences de la commission, dit l'*Union Médicale*, ont été négatives et n'ont fait que confirmer les faits nombreux qui prouvent que les naturels de l'Océanie ont jusqu'ici peu réussi à empoisonner sérieusement leurs flèches, et qu'il faut surtout se défier de ces armes au point de vue de la terreur qu'elles inspirent aux malheureux blessés et du tétanos qui complique assez fréquemment les blessures.

« Il n'en serait certainement pas de même des flèches usitées à la côte occidentale d'Afrique, et, notamment, de celles des Pawhins, empoisonnées par l'*inée*; de celles aussi des Indiens de l'Amérique du Sud, qui sont trempées dans le *curare*, etc.

« On peut dire que, de toutes les flèches suspectes connues jusqu'ici, celles des Océaniens, surtout de nos voisins, sont les moins dangereuses au point de vue toxique.

« La commission n'a pu se procurer qu'assez difficilement des flèches prétendues empoisonnées. Elle en a eu trente-cinq à sa disposition. Ces flèches avaient leur pointe recouverte d'un enduit gommo-résineux diversement coloré et quelques-

unes même, par-dessus cet enduit, une matière rugueuse, noirâtre, ressemblant assez à de la poudre mouillée et desséchée. De ces flèches, dix appartiennent à Vanikoro et vingt proviennent des diverses îles de l'archipel des Nouvelles-Hébrides.

« Les piqûres, avec contact suffisamment prolongé de la pointe dans la plaie, cinq à dix minutes environ, constituent l'expérience qui se rapproche le plus de ce qui se passe chez l'homme en cas d'agression de la part des naturels. Or, une quarantaine de piqûres pratiquées sur des rats, des grenouilles, des chiens, des lapins, des coqs, etc., n'ont produit absolument aucun symptôme d'empoisonnement, et la plupart de ces animaux, que l'on a pu observer longtemps à partir des piqûres, n'ont présenté rien de particulier au point de vue de la motilité et de la sensibilité. »

De toutes ces expériences et de celles de ses devanciers, ainsi que des faits observés à la suite des attaques des naturels des îles du Pacifique, le rapporteur de la commission conclut :

« 1° Des flèches expérimentées par la commission, quelques-unes pouvaient être suspectes, mais aucune n'était sérieusement empoisonnée ;

« 2° De presque toutes les flèches données comme empoisonnées et essayées par divers expérimentateurs, aucune, sauf celles de Bornéo et de Java, n'était suspecte ;

« 3° Les accidents graves et souvent mortels observés à la suite des agressions des naturels tenaient, dans quelques cas, à des lésions organiques, mais presque toujours au tétanos, qui se déclarait aussi bien à la suite de blessures insignifiantes qu'à la suite de blessures sérieuses par elles-mêmes, jamais immédiatement après l'accident (ce qui aurait pu faire admettre l'empoisonnement par les poisons convulsivants), mais toujours après plusieurs jours, quelquefois après des semaines, ce qui exclut toute idée d'empoisonnement ;

« 4° Les blessures doivent être, néanmoins, traitées comme si elles étaient empoisonnées, et si aucun accident ne survient le premier jour, il n'y a qu'à instituer le traitement préventif du tétanos, qui est la complication la plus à craindre [1]. »

1) *Rapport Médical sur les accidents qui ont suivi plusieurs blessures par flèches prétendues empoisonnées dans les îles du Pacifique; suivi du Rapport de la commission instituée par M. le Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie (décision du 16 mars 1883) à l'effet d'examiner la nature du poison des flèches employées par les naturels des îles du Pacifique, les effets, la durée de ce poison, et de rechercher les moyens qui peuvent le combattre et le guérir.* Nouméa, imprimerie du gouvernement.

NÉCROLOGIE

SVEN NILSSON

Le 30 novembre dernier s'éteignait doucement à Lund, en Scanie, le doyen des naturalistes européens et le rénovateur des études d'ethnographie comparée. Sven Nilsson, né le 8 mars 1787, était âgé de près de quatre vingt-dix-huit ans.

Son premier essai avait été l'*Esquisse d'une histoire de la chasse et de la pêche dans la Scandinavie* publiée à Lund en 1834, suivie bientôt après du livre intitulé *Les habitants primitifs du Nord scandinave* (1838-1843) dont la première partie, l'*Age de pierre*, a été traduite du suédois en français en 1868 sur le manuscrit de la troisième édition préparée par l'auteur. La seconde partie de cette traduction, l'*Age de bronze*, considérablement remaniée par Nilsson, est depuis longtemps sous presse, et il est permis d'espérer que cet important ouvrage sera bientôt entre les mains de tous ceux qui s'intéressent aux études d'ethnographie archéologique.

E. Hamy.

HENRI MARTIN

M. Bon-Louis-Henri Martin, sénateur, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, né à Saint-Quentin, le 20 février 1810, est mort à Passy le 14 décembre à la suite d'une courte maladie. Après avoir consacré de longues années à la publication des ouvrages qui ont établi sa réputation d'historien, il s'était adonné avec une véritable passion à l'étude des origines européennes et il avait pris une part extrêmement active à toutes les discussions auxquelles ont donné lieu, dans ces dernières années, les recherches nouvelles dont les Atlantes, les Celtes, les Ligures, etc., ont été l'objet au sein des Sociétés savantes ou des Congrès. A la Société d'Anthropologie de Paris, dont il fut président en 1878; à la Commission de Géographie de l'ancienne France, dont il a suivi les travaux pendant plusieurs années, aux réunions du Congrès International d'Anthropologie préhistorique ou de l'Association française pour l'avancement des sciences, Henri Martin traitait, avec une prédilection toute particulière, les questions d'ethnographie nationale. Ses *Études d'archéologie celtique*, publiées en 1871, ses discours et ses communications sur les Celtes, sur les monuments mégalithiques, etc., méritent d'être particulièrement rappelés aux lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*.

E. H.

PAUL CHAMPION

Le voyageur Paul Champion, qui vient de succomber le 12 janvier 1884 dans sa quarante-sixième année, avait publié en 1868, avec le concours de Stanislas Julien, le remarquable ouvrage *Industries anciennes et modernes de l'Empire chinois*, dont il avait recueilli sur place presque tous les matériaux. Il avait rapporté de Chine une grande collection de photographies exécutées par lui-même avec beaucoup d'habileté, et d'innombrables documents sur les industries chimiques dans l'extrême Orient.

RICHARD CORTAMBERT

Richard Cortambert a succombé à Hyères le 29 janvier 1884, à l'âge de 48 ans. Continuateur de l'œuvre de son digne et regretté père, R. Cortambert avait cependant donné à ses études géographiques un caractère plus particulièrement ethnographique.

Richard Cortambert était bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale et secrétaire adjoint honoraire de la Commission centrale de la Société de géographie à laquelle il appartenait depuis 1858.

ERNEST MARNO

Né en 1841 à Vienne, Ernest Marno est mort de la fièvre à Khartoum le 17 août dernier, après avoir consacré plus de quinze années de sa vie aux explorations africaines. Marno est surtout connu des ethnographes pour les renseignements qu'ils lui doivent sur les Akkas. (*Mitth. der anthropol. Gesellsch. in Wien.* Bd V, S. 157 u. 366, 1875.) Ses voyages dans la haute vallée du Nil de 1869 à 1873 ont été résumés dans un volume publié à Vienne en 1874 sous ce titre : *Reisen im Gebiete des blauer und weissen Nil, im Egyptischen Sudan und den angrenzenden Negerlændern.* (Wien, Gérold, 1874, in-8.)

CARLO PIAGGIA

Carlo Piaggia a également succombé à la fièvre du pays, à Karkodi, à 450 kilom. en amont de Khartoum. Ce voyageur italien avait le premier pénétré de 1863 à 1865 dans le pays des Niam-Niams. En 1870, il a découvert avec Chaillé Long Bey le lac Ibrahim. Plus tard avec Gessi, il remonta en canot le Nil supérieur jusqu'au Mwoutan-Tzigué, démontrant ainsi, d'une manière définitive, la communication de ce grand réservoir avec le fleuve. Piaggia avait formé dans ses voyages une curieuse collection ethnographique qui a été acquise par le musée ethnologique de Berlin.

E. H.

BIBLIOGRAPHIE

CONGRES, EXPOSITIONS, COLLECTIONS ET MUSÉES

Deslongchamps (E.-E.). *Notes Ethnographiques.* I. *Note sur la collection ethnographique du Musée de Caen et sur deux haches en pierre polie provenant de la Colombie.* Caen, br. in-8, s. d., 1 pl.

Wolldt (A.). *Kapitæn Jacobsens ethnologische Sammlung aus Alaska.* (*National Zeitung.* Berlin, 22 märz 1884.)

BIOGRAPHIES

Gaillardot-Bey. *F. de Saulcy, sa vie et ses œuvres.* (*Bull. de l'Institut Egyptien*, 2e sér., n° 2., 1881, p. 3-44.)

Lételié (J.-A.). *Un nouveau René Caillié; M. Aimé Olivier, vicomte de Sanderval.* La Rochelle, Siret, 1882, br. in-8.

Sylvin (Ed.). *Crevaux.* (*Rev. Alsacienne*, t. V, p. 411-419, 1882.)

X*** *La vie et les œuvres du docteur L.-A. Bertillon.* Paris, G. Masson, 1883, in-8, 3 pl.

GÉNÉRALITÉS

Bœckeler (H.). *Beitræge zur Glockenkunde.* Aachen, 1882, 1 vol. in-8, 28 lith.

Gout (P.). *Notes historiques et descriptives sur le casque, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1881 p. 43-56.)

Honegger (J.-J.). *Allgemeine Kulturgeschichte.* I. Bd. *Vorgeschichtliche Zeit.* Leipzig. J.-J. Weber, 1882, 1 vol. in-8.

Levieil de la Marsonnière. *L'Archéologie et l'histoire.* (*Mém. Soc. des Antiq. de l'Ouest.* 2e sér., t. IV, p. 19-33, 1881.)

Nadaillac (marquis de). *Die ersten Menschen und die præhistorischen Zeiten, mit besondere Berucksichtigung der urbewohner Amerikas...* herausgegeben von W. Schlœsser und E. Seler. Stuttgard, F. Enke, 1884, in-8, flg.

EUROPE

Baton. *Un village du Soissonnais à la fin du dernier siècle. Vassony, ses mœurs, ses habitudes.* (*Bull. Soc. Acad. de Laon*, t. XXIV, p. 92-143. 1883.)

NOUVELLES

Nominations et Promotions. — Notre collaborateur le Dr Hyades, médecin de 1re classe de la marine nationale, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, en récompense des services qu'il n'a cessé de rendre pendant le séjour de la mission scientifique française au Cap Horn.

Un autre collaborateur, particulièrement apprécié des lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*, M. Henri Duveyrier, auteur de travaux fort importants sur l'Afrique, a été promu au grade d'officier de l'instruction publique.

Enfin MM. Lequeulx, consul de France au Caire, auquel le Louvre et le Trocadéro doivent d'intéressantes collections; Frédéric Moreau, fondateur du Musée archéologique de l'Aisne; le docteur Poncet, médecin principal de 2e classe de l'armée, et le docteur Vincent, médecin de 1re classe de la marine, auteurs de divers écrits intéressants sur l'ethnologie, etc., Jules Rouyer, archéologue et numismate, Souverbie, conservateur du Muséum de Bordeaux, ont été nommés officiers d'Académie.

Bibliothèque du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. — Le Musée d'ethnographie possède depuis quelque temps une bibliothèque spéciale extrêmement intéressante dont nous sommes heureux de signaler l'existence à nos lecteurs. Cette annexe du Musée a été constituée en 1880 à l'aide d'exemplaires d'un certain nombre de divers ouvrages souscrits par le Ministère de l'instruction publique, puis graduellement augmentée des dons d'éditeurs parisiens, à la tête desquels il convient de nommer MM. Hachette et Cie, Calmann Lévy, Alcan, etc. Enfin M. le sénateur Schœlcher a bien voulu l'enrichir tout récemment d'un choix d'ouvrages rares et précieux au nombre de plus de sept cents.

Nous faisons appel à la générosité des auteurs de publications se rattachant à l'ethnographie, et nous les prions instamment de vouloir bien, dans l'intérêt des études spéciales dont le musée du Trocadéro devient de plus en plus le centre dans notre pays, déposer à la bibliothèque de notre établissement un exemplaire de leurs œuvres.

E. H.

Fondation d'une société d'Anthropologie a Bordeaux. — Une société d'Anthropologie dite *du Sud-Ouest* s'est fondée à Bordeaux dans les derniers jours de décembre, grâce à l'initiative de MM. les Drs. Azam et Testut. C'est la

seconde société de ce genre qui ait pris naissance en province, nous lui souhaitons avec empressement la bienvenue et nous espérons vivement qu'elle se développera aussi rapidement que sa sœur aînée de Lyon.

Musée anthropologico-ethnographique de Dresde. — Nous venons de recevoir de M. le Dr A. B. Meyer, directeur de cet établissement, le rapport sur le développement des collections en 1880 et 1881. Ce document constate que le Musée s'est accru pendant ces deux années de 237 numéros anthropologiques et de 1351 numéros d'ethnographie, parmi lesquels il faut principalement citer une collection de 250 objets recueillis par M. Riedel à Flores, Sumba, Pote, Alor, Timor; un certain nombre de pièces rassemblées à Atjeh, à Java, etc., par MM. Hartmann, Meyer, etc.; une collection d'Afrique du sud (78 numéros) du Dr Paul; une autre du Dr Holub (45 numéros), etc. La bibliothèque du musée s'est augmentée pendant le même laps de temps de 332 ouvrages.

Musée de l'Université de Cambridge. — Nous annonçons avec beaucoup de satisfaction la nomination du célèbre ethnographe anglais, E. B. Tylor, au poste de *curateur* du Musée de l'Université de Cambridge. M. E. B. Tylor, auquel cette nomination a valu une manifestation spéciale de félicitations de l'Institut Anthropologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, est l'auteur de nombreux ouvrages spéciaux qui ont rapidement conquis une grande autorité dans la science.

Chaire d'Ethnologie et d'Archéologie de l'Académie des Sciences Naturelles de Philadelphie. — Nous sommes heureux d'annoncer également l'élection récente de M. le Dr Daniel G. Brinton aux fonctions de professeur d'Ethnologie et d'Archéologie de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. M. Brinton a consacré de nombreuses et importantes publications à l'étude des races américaines, et édite notamment la bibliothèque de littérature aborigène, dont nous avons à plusieurs reprises entretenu les lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*.

Statistique soudanienne. — Voici, d'après des estimations dignes de foi, le nombre d'hommes armés que peuvent mettre sur pied les tribus révoltées du Soudan égyptien. Entre Souakim et Berber, les tribus d'Amavar, cheikh Mohamed Adli, comptent 1,500 combattants. Les Fadlal, commandés par Ahmed-Mohamed, sont 400 seulement, mais les Bicharieh, qui sont sous les ordres de Becheri eb Moussa, sont 10,000. Charab, cheikh Annin Fagiri, a 4,000 guerriers; Goinitial, cheikh Issa Dahi, en a 1,500, enfin Aladandawah, cheikh Moussa, 4,000.

Entre Souakim et Tokar, on compte 4,000 combattants Artega, cheikh Mousa Faki; 2,700 Komibai, cheikh Wahag-Hassan; 2,200 Noural, cheikh Mohamed-Nour; 9,000 Hadandawah, cheikh Moussa; 7,000 Achraff, cheikh Abou-Fatimeh;

6,000 Rababish, cheikh Routabaï, enfin 2,500 Chaïsb, cheikh Moussa-Adam. Enfin entre Souakim et Kassala on rencontre 4,200 autres Hadandawah, ce qui porte à 13,200 le contingent de la tribu ; 8,000 Singalar et Malitnikal, 4,200 Algudan, et 6,400 Sodavat.

L'ensemble de tous ces contingents forme donc une armée de 77,600 hommes.

Expédition de M. Thouar a la recherche des restes de la mission Crevaux. — La société de Géographie de Paris, réunie en séance extraordinaire à la Sorbonne le 12 février dernier, a fait le plus chaleureux accueil au vaillant et généreux voyageur, qui en se dévouant spontanément au sauvetage des derniers survivants de la mission Crevaux, venait de traverser le premier le Grand Chaco boréal.

Parti de Tacna le 21 mai 1883. M. Thouar arrivait le 27 juillet sur les bords du Pilcomayo, en passant par La Paz, Oruro, Sucre, Tarija et Caïza, et le 10 novembre il entrait, après soixante-trois jours de marche, à l'Ascension du Paraguay. Les deux blancs qui n'avaient point péri dans le massacre de la mission Crevaux avaient succombé prisonniers après cinq à six mois de souffrances; M. Thouar, à la suite d'une enquête minutieuse et détaillée, est parvenu à démontrer que nos infortunés compatriotes ont été victimes de représailles exercées par les Tobas à la suite d'une attaque meurtrière dirigée contre eux sans aucun motif par les habitants de Caïza.

M. Thouar a recueilli, pendant la traversée du Grand Chaco, des renseignements assez variés sur les Chiriguanos, les Tobas, les Matacos, les Chorotes, les Tapietis, les Guisnayes, les Chunupis, etc., dont le premier il va nous faire connaître avec un peu de précision la distribution géographique.

Il a rassemblé des documents assez étendus sur la langue des trois premiers de ces groupes ethniques et rapporté un dictionnaire manuscrit de la langue mojo fait en 1701 par un missionnaire espagnol.

Enfin M. Thouar a formé une collection qui comprend des armes, arcs, flèches, lances, macanas, etc., des ornements, des vêtements, des ustensiles, des instruments de musique etc., des Indiens du Grand-Chaco. Cette précieuse collection a été offerte par M. Thouar au Musée d'Ethnographie du Trocadéro.

E. Hamy.

Une migration récente d'Eskimos. — L'été dernier le professeur Nordenskiöld a exécuté une importante exploration du Groenland. Pendant que l'illustre savant suédois parcourait les glaciers de l'intérieur de la péninsule, quelques-uns de ses compagnons, montés sur la *Sofia*, le navire de l'expédition, se sont avancés en longeant la côte jusqu'aux environs du cap York. Ils ont pu recueillir auprès des Eskimos qui habitent ces parages des collections ethnographiques intéressantes et des renseignements qui nous ont paru importants pour l'étude des migrations des peuples polaires. D'après ces indigènes, quatre « Eskimos russes » étaient arrivés sur les rives du détroit de Wolstenholm. C'étaient, disaient-ils, les seuls survivants de toute une tribu qui, partie des

bords du détroit de Behring ou de la côte septentrionale de l'Asie, s'était avancée vers l'Est jusqu'au détroit de Smith, recherchant une région où elle pourrait subsister plus facilement.

M. Nordenskiöld doit publier la relation de son nouveau voyage; sans nul doute elle nous fournira de précieux documents sur les Eskimos du Nord-Ouest du Groenland.

CH. RABOT.

LE MONUMENT DE LA PÉROUSE, A VANIKORO. — Dans une de ses dernières croisières, l'aviso français le *Bruat*, commandé par M. le lieutenant de vaisseau Bénier, avait visité, à Vanikoro, l'emplacement où les navires de La Pérouse ont péri, il y a près d'un siècle, et constaté la présence sous les eaux de divers témoins du naufrage qui avaient échappé aux recherches antérieures. Le *Bruat* ne possédait que des moyens insuffisants pour extraire et prendre à bord ces précieux débris, et M. Bénier dut se contenter d'en relever exactement la place. Le *Bruat* s'est rendu une seconde fois à Vanikoro. Il a recueilli tout ce qu'il a pu trouver se rapportant au naufrage de notre illustre et malheureux compatriote, et choisi à terre un emplacement convenable pour y construire un nouveau monument commémoratif; celui qui avait été élevé par Dumont d'Urville, sur un îlot de corail, au niveau de la mer, ayant complètement disparu.

TOXICOLOGIE OCÉANIENNE. — Une commission a été nommée par le capitaine de vaisseau Pallu de la Barrière, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances, pour examiner les faits connus relatifs à la toxicologie océanienne et en tirer, s'il y avait lieu, des conclusions pratiques. Cette commission se composait de : M. le docteur Brassac, chef du service de santé, président; M. le docteur Michel, médecin principal de la marine; M. Campana, pharmacien de première classe de la marine; le R. P. Montrouzier, missionnaire apostolique.

« Presque toutes les expériences de la commission, dit l'*Union Médicale*, ont été négatives et n'ont fait que confirmer les faits nombreux qui prouvent que les naturels de l'Océanie ont jusqu'ici peu réussi à empoisonner sérieusement leurs flèches, et qu'il faut surtout se défier de ces armes au point de vue de la terreur qu'elles inspirent aux malheureux blessés et du tétanos qui complique assez fréquemment les blessures.

« Il n'en serait certainement pas de même des flèches usitées à la côte occidentale d'Afrique, et, notamment, de celles des Pawhins, empoisonnées par l'*inée*; de celles aussi des Indiens de l'Amérique du Sud, qui sont trempées dans le *curare*, etc.

« On peut dire que, de toutes les flèches suspectes connues jusqu'ici, celles des Océaniens, surtout de nos voisins, sont les moins dangereuses au point de vue toxique.

« La commission n'a pu se procurer qu'assez difficilement des flèches prétendues empoisonnées. Elle en a eu trente-cinq à sa disposition. Ces flèches avaient leur pointe recouverte d'un enduit gommo-résineux diversement coloré et quelques-

Grande Canarie D. Juan de Quesada y Deniz en avait deux en sa possession, et quelques autres se trouvaient dans la collection de D. Gregorio Chil y Naranjo.

Le cabinet scientifique de Sainte-Croix de Ténériffe renfermait trois de ces objets, dont l'un avait été donné à D. Juan Béthencourt par un habitant de Santa Lucia de Tirajana qui l'avait désigné sous le nom de *Pintadera de los Canarios*.

Tous ces objets proviennent de la Grande Canarie et Berthelot s'est certainement trompé en affirmant, dans ses *Antiquités Canariennes*, que ceux de D. Diego Lebrun avaient été trouvés dans les grottes de Guimar, à Ténériffe. Cette indication est aussi erronée que beaucoup d'autres qui se trouvent dans le même ouvrage; de nombreuses erreurs ont été commises par l'auteur, surtout lorsqu'il s'agissait de la provenance des objets.

Dans un article qui a paru dans le *Museo Canario*, mon excellent ami, D. Diego Ripoche, a mis en évidence plusieurs erreurs de ce genre; il a montré notamment que les cachets de D. Juan de Quesada y Deniz proviennent en réalité de Galdar, et non point de Ténériffe, comme le prétend Berthelot. Il en est de même, ainsi que nous venons de le dire, pour ceux de D. Diego Lebrun. Les renseignements qui nous ont été donnés pendant notre séjour à Ténériffe, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard[1]. En un mot, *toutes les pintaderas connues jusqu'à ce jour ont été trouvées exclusivement à la Grande Canarie*. C'est là un point sur lequel nous insistons parce qu'il présente une grande importance, comme nous le verrons plus loin.

C'est également à la Grande Canarie qu'a été découverte la magnifique série que possède le musée Canarien de Las Palmas; cette collection est beaucoup plus importante en son genre que

1) Après avoir lu l'ouvrage de Berthelot, j'ai voulu élucider complètement la question de la provenance des cachets. D. Diego Ripoche écrivit à D. Nicolas Salas en le priant d'examiner notamment ceux de Lebrun. Son neveu, D. José, lui a répondu ce qui suit : « Pour plus de clarté, je t'envoie une collection de photographies; elles portent au dos des explications qui, je n'en doute pas, te seront d'une grande utilité. Quant aux cachets que tu désires, je t'en envoie également les photographies et, comme tu le verras, *ils proviennent de la Grande Canarie (Galdar)*. »

celles précédemment connues, aussi bien par le nombre de pièces qu'elle renferme, que par la variété de formes et de grandeurs qu'elles présentent. Elle comprend quarante-deux *pintaderas*, dont trente ont été trouvées, il y a deux ans, à Agüimes; le reste provient de Galdar et de Tirajana.

Pour pouvoir faire une étude sérieuse de tous ces objets, nous nous sommes procuré les photographies de ceux de D. Diego Lebrun, les dessins de ceux de D. Juan de Quesada et les moulages de tous les autres. Ce n'est donc pas d'après nos souvenirs seuls que nous en entreprenons la description, mais à l'aide de documents certains et positifs.

II

Tous les objets qui nous occupent, qu'ils proviennent de Galdar, d'Agüimes ou de Tirajana, présentent à peu près le même aspect; tous ont subi une certaine cuisson qui, sans être considérable, a suffi pour leur donner de la résistance et leur permettre de se conserver jusqu'à nos jours.

Leur coloration varie du rouge brique au brun ou même au noir. On en trouve de jaunâtres et d'autres d'une teinte carminée. Ces différences de coloration proviennent de la nature de la terre employée pour leur fabrication et surtout de la façon dont cette terre a été cuite. En effet les *pintaderas*, même les moins foncées, présentent par places des taches noirâtres. Ces taches ne peuvent, sur le même objet, provenir de la nature de la terre, mais bien de la distribution irrégulière de la chaleur dans tous les points.

Les *pintaderas* se composent de deux parties : une base, à surface plus ou moins plane et un appendice ou manche qui servait à saisir l'objet (v. fig. 80 et 81).

La base présente sur les bords une épaisseur qui varie entre quatre et huit millimètres et qui va en augmentant de la périphérie au centre. La surface plane offre des ornements variés dont il sera bientôt question. La face supérieure, plus ou moins

régulière, ne porte aucune trace de dessins; c'est vers le centre de cette face que se trouve le manche dont la hauteur dépasse parfois vingt millimètres; la hauteur totale de l'objet oscille entre vingt-cinq et quarante-un millimètres.

Fig. 80.

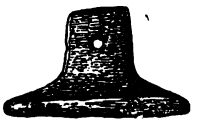

Fig. 81.

Base et profil d'une *pintadera* de Galdar.

Le manche affecte parfois la forme d'un cône tronqué (fig. 111), parfois celle d'une pyramide tronquée (fig. 83). Généralement il est aplati latéralement, de telle sorte que sa largeur peut atteindre trois fois son épaisseur, sauf sur un petit nombre dont les bords sont arrondis; le bord supérieur est convexe. Du sommet à la base le manche va en s'élargissant de manière à se confondre parfois complètement en bas avec la partie basilaire (fig. 83). Presque toujours au centre ou près du sommet on remarque un trou de dimensions variables qui pouvait servir à passer un fil pour suspendre le cachet. Il existe pourtant quatre cachets au moins qui ne présentent aucune perforation (fig. 111).

Fig. 82.

Fig. 83.

Base et profil d'une *pintadera* de Galdar.

La partie la plus intéressante des *pintaderas* est, sans contredit, la base qui affecte toujours des formes géométriques, tant dans son ensemble que dans ses détails.

Au point de vue de la forme générale on peut diviser les ca-

chets en quatre catégories : 1° les carrés ; 2° les rectangulaires ; 3° les triangulaires ; 4° les circulaires.

Les cachets de la première catégorie (*carrés*) présentent des dimensions qui varient entre trente-six et quatre-vingts millimètres de côté. Dans la plupart, les côtés sont sensiblement égaux ; dans le cas contraire la différence est très petite et ne dépasse pas trois millimètres.

Les bords de tous les cachets carrés que nous connaissons jusqu'à ce jour sont quelque peu concaves (ce qui est le cas le plus fréquent), ou bien légèrement convexes, ou parfaitement rectilignes.

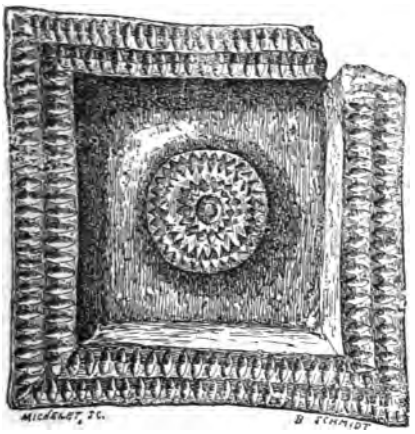

Fig. 84.
Base d'une *pintadera* d'Agüimes.

Fig. 85.
Base d'une *pintadera* de Galdar.

Le plus grand offre une concavité des bords très appréciable : la différence entre le diamètre transverse pris au centre et le même diamètre mesuré au niveau des angles est d'environ quatre millimètres (fig. 84). Cela peut tenir à ce que, sous l'action du feu, la terre s'est rétractée inégalement dans les différents points.

Entre les *pintaderas* carrées et les rectangulaires, il faudrait placer celle qui est représentée sur la figure 83. La base en est légèrement oblongue, la différence entre la largeur et la longueur s'élevant à sept millimètres. Un des bords présente une

échancrure semi-circulaire de treize millimètres de large sur neuf à dix de profondeur.

De même que les carrés, les cachets *rectangulaires* diffèrent de grandeur : le plus grand mesure quarante-un millimètres de large sur cent de long, et le plus petit vingt millimètres seule-

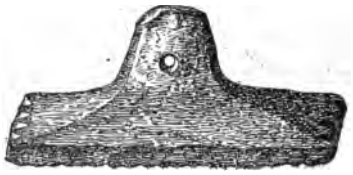

Fig. 86.
Profil d'une *pintadera* d'Agüimes.

ment sur soixante-six. Les bords, rectilignes ou légèrement convexes, présentent, sur trois de ces objets, une particularité qui consiste en rainures assez profondes, dont le nombre varie. Le plus petit ne porte que quatre rainures aux deux extrémités opposées (fig. 86), tandis que dans les deux autres la même disposition existe sur les quatre bords (fig. 87). Sur quelques-uns

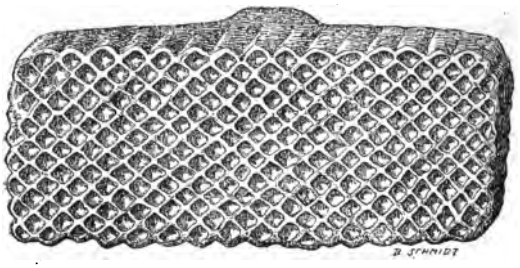

Fig. 87.
Pintadera d'Agüimes.

les rainures atteignent la face supérieure de la base; sur les autres, elles n'arrivent qu'à la moitié de l'épaisseur du bord.

Deux des *pintaderas* rectangulaires ont la face inférieure de la base un peu convexe, au lieu de l'avoir plane.

Un des cachets de forme oblongue (fig. 88) offre sur chaque petit côté une profonde échancrure, et sur chaque grand côté deux

échancrures aussi profondes, qui correspondent aux intervalles séparant les dessins de la base.

La base des *pintaderas triangulaires* affecte la forme de triangles équilatéraux ou isocèles et, dans ce dernier cas, la différence entre la base et les côtés est très minime, puisqu'elle ne dépasse pas huit millimètres[1].

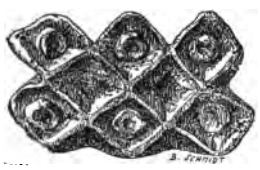

Fig. 88.

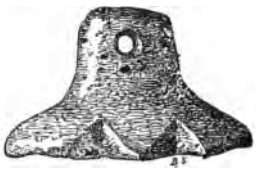

Fig. 89.

Base et profil d'une *pintadera* de Galdar.

Quelques cachets *triangulaires* ont les angles brisés; les bords sont tous droits, sauf sur un dont la base est légèrement convexe et les côtés un peu concaves (fig. 90). Ce dernier offre, en outre, une particularité à signaler; il est brisé au niveau de la partie inférieure du manche qui se trouve occuper le sommet de la partie

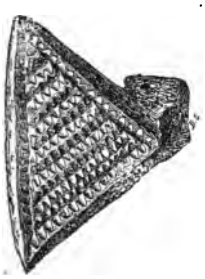

Fig. 90.

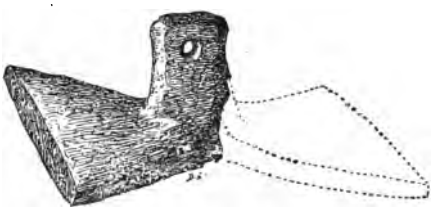

Fig. 91.

Base et profil d'un *pintadera* d'Agüimes.

conservée. Si, avant la rupture, le manche, comme dans les autres, occupait le centre de l'objet, la base devait se composer de deux triangles isocèles opposés par le sommet (fig. 91).

Les *pintaderas circulaires* présentent des dimensions qui

1) Ce chiffre se rencontre sur un cachet de soixante-quatorze millimètres de côté et de quatre-vingts de base ; étant donnée la grandeur, la différence est peu appréciable à simple vue.

varient entre vingt et soixante-dix millimètres de diamètre : L'une des plus petites offre tout autour une série d'échancrures qui séparent des dents arrondies, ce qui lui donne l'aspect d'une scie circulaire (fig. 92). Une autre devait avoir, entre le manche et la face plane de la base, à quatre ou cinq millimètres de celle-ci, un rebord qui est aujourd'hui brisé.

Nous avons dit que la base présente des ornementations variées; elles se composent de parties en relief séparées par des creux et affectent toujours des formes géométriques.

Quelle que soit la forme générale de la base, les dessins qui l'ornent se répètent sur plusieurs cachets. L'un des plus fréquents affecte la forme d'alvéoles de dimensions variables; ces

Fig. 92.

Fig. 93.

Fig. 94.

Bases de trois *pintaderas* d'Agüimes.

alvéoles, sauf sur une *pintadera* circulaire, couvrent toute la face inférieure de la base (fig. 87 et 93). Les creux sont séparés par des lignes en relief qui se coupent à angle droit et qui, dans les cachets à base carrée, sont respectivement parallèles aux diagonales. Lorsque la base est rectangulaire, les lignes en relief affectent la direction de la diagonale d'un carré construit sur le petit côté. C'est uniquement sur des cachets présentant ce genre d'ornementation que nous avons rencontré sur les bords les échancrures dont nous avons parlé plus haut. La *pintadera*, dont la base n'est recouverte qu'en partie d'alvéoles, est brisée dans toute sa périphérie; la partie encore existante est circulaire. Le dessin que nous venons de décrire occupe la plus grande partie de la base; sur le pourtour on remarque une couronne composée de petits triangles contigus par la base, avec le sommet tourné vers le centre.

Le dernier cachet qui offre ce genre d'ornements, présente sur la base huit grandes alvéoles disposées sur trois rangs (fig. 88) : les deux rangées latérales comprennent chacune trois alvéoles dont le centre est occupé par une circonférence en relief. Les deux alvéoles du milieu ne présentent pas cette particularité. C'est ce cachet qui porte, sur les bords, de profondes échancrures correspondant aux intervalles qui séparent les alvéoles.

Sur les pintaderas à base carrée, nous trouvons un autre dessin que l'on peut comparer à un jeu de dames; chaque rangée comprend quatre carrés en relief séparés par autant de creux qui mesurent à peu près quatre à cinq millimètres de côté (fig. 80).

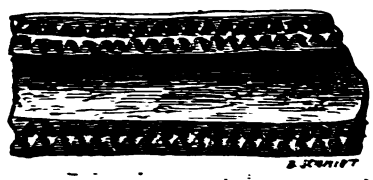

Fig. 95.

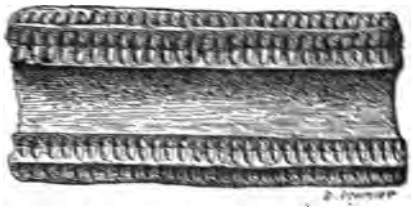

Fig. 96.

Bases de deux *pintaderas* d'Agüimes.

Une autre ornementation se compose de triangles qui peuvent couvrir toute la base ou une partie seulement.

Dans les *pintaderas* rectangulaires, cette ornementation occupe les bords, tandis qu'au milieu existe une grande rainure dirigée dans le sens de la longueur (fig. 95 et 96); ou bien les dessins recouvrent de grands triangles en relief opposés par le sommet, qui est dirigé vers la ligne médiane, l'espace compris entre les triangles présente la forme d'un losange (fig. 97).

Parfois les triangles, fort petits, sont disposés sur deux rangées; les uns ont le sommet, les autres la base, dirigés vers le centre de la rainure médiane (fig. 95); parfois on trouve, en outre, une troisième rangée de triangles à sommets dirigés vers la ligne médiane (fig. 96).

Sur la *pintadera* représentée dans la figure 97, les parties saillantes sont couvertes de triangles à peu près de la même dimension, les uns en relief, les autres en creux; les derniers ont le

sommet dirigé vers les bords, les autres, vers la ligne médiane.

On trouve encore la même ornementation sur un autre cachet, dont la base affecte la forme d'un parallélogramme (fig. 98); les triangles sont disposés en lignes parallèles au petit côté et ils occupent deux grandes surfaces triangulaires en relief, dont les

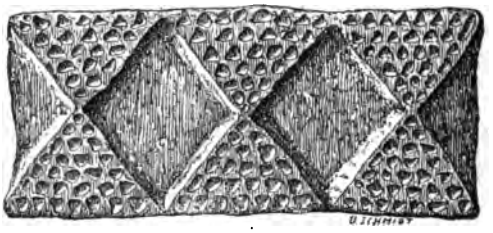

Fig. 97.
Base d'une *pintadera* d'Agüimes.

bases se confondent avec l'un des côtés et dont les sommets arrivent jusqu'au bord opposé. Un des côtés de ces surfaces en relief présente une rangée de petits triangles dont la direction n'est pas la même que celle des premiers.

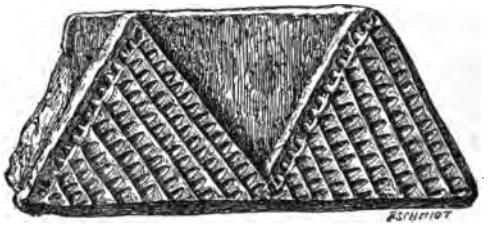

Fig. 98.
Base d'une *pintadera* d'Agüimes.

Les *pintaderas* à base triangulaire offrent encore des ornementations composées de lignes de petits triangles disposés de trois manières différentes : parfois les rangées sont parallèles à l'un des côtés, les sommets des triangles qui couvrent toute la base, étant tous dirigés vers le même angle (fig. 99). Sur d'autres, les rangées, tout en affectant la même direction, ne couvrent que trois surfaces triangulaires en relief, qui laissent entre elles un creux de forme également triangulaire; une série

de petits triangles ayant une autre direction entoure toute la base (fig. 100). Enfin on rencontre une autre disposition analogue, bien qu'on ne trouve pas cette série de petits triangles périphériques. En outre, les rangées, au lieu d'être parallèles entre elles, sont parallèles à chacun des côtés du creux central; les sommets des triangles sont dirigés vers les angles de la partie basilaire du cachet.

Fig. 99.

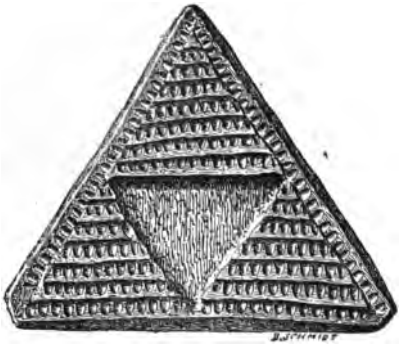

Fig. 100.

Bases de deux *pintaderas* d'Agüimes.

Une autre petite *pintadera*, de forme pyramidale, possède sur sa base un système d'ornements triangulaires comparables, abstraction faite de la forme, au damier (fig. 82). Les parties saillantes et les creux sont d'égales dimensions. Les triangles en relief se montrent, quel que soit le côté par lequel on regarde la base, alignés en cinq rangées composées, la première d'un triangle, la seconde de deux, la troisième de trois, et ainsi de suite.

Il existe un autre type d'ornements offrant l'aspect de la sparterie; ce sont de petits losanges qui couvrent la base en totalité ou en partie seulement. Dans le premier cas, les losanges sont disposés en lignes parallèles (fig. 101 et 102); cependant, dans un cachet carré, les lignes sont respectivement parallèles à chacun des côtés et forment, par leur réunion, des carrés concentriques dont la grandeur diminue de la périphérie au centre (fig. 103).

Dans le second cas, les rangées de losanges, parallèles à

chacun des bords, laissent parfois entre elles une partie creuse de forme carrée, dont le centre est occupé par un cercle en relief, lui-même orné (fig. 84). D'autres fois les losanges forment des lignes parallèles à la diagonale du carré qui se trouve divisé en deux triangles; un seul de ces triangles est entièrement couvert de dessins, l'autre moitié du carré ne présentant sur les bords que trois rangées de losanges qui laissent au centre un espace vide

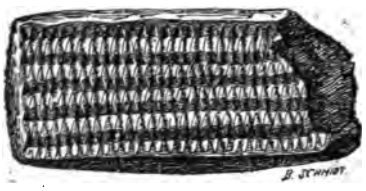

Fig. 101.

Fig. 102.

Fig. 103.

Bases de deux *pintaderas* d'Agüimes.

(fig. 104). Un cachet triangulaire nous montre la disposition représentée sur la figure 105; les parties en relief et les rainures qui les séparent sont parallèles à deux des côtés. Dans les *pintaderas* de forme ronde, les rangées de losanges peuvent occuper une surface circulaire séparée du centre par une rainure (fig. 108).

La figure 85 nous offre un autre type d'ornementation; ce sont six carrés concentriques en relief qui manqueraient de l'un des côtés.

Certaines *pintaderas* circulaires portent sur la base des circonférences concentriques qui se combinent avec d'autres dessins (triangles, dents, mousses, etc.) qui forment une couronne autour

de la base (fig. 92, 94, 106 et 107). L'une présente au centre quatre petites circonférences juxtaposées (fig. 106).

Les dessins peuvent encore se combiner d'autres manières : sur un cachet quadrangulaire on voit, par exemple, quatre carrés

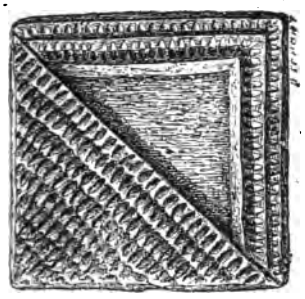

Fig. 104.

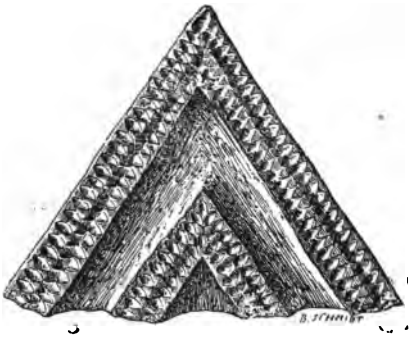

Fig. 105.

Bases de deux *pintaderas* d'Agüimes.

concentriques dont les deux externes sont formés de triangles et les autres de lignes qui laissent entre elles un espace vide occupé par une petite circonférence (fig. 109).

Fig. 106.

Fig. 107.

Bases de deux *pintaderas* d'Agüimes.

Enfin, la plus régulière de toutes les *pintaderas* que nous connaissions présente, à l'intérieur de la circonférence qui en forme le bord, une étoile à huit branches et, au centre, une circonférence (fig. 110).

III

Quel était l'usage des objets que nous venons de décrire succinctement? Telle est la question qu'il s'agit maintenant de résoudre.

Un très petit nombre d'auteurs se sont occupés de ce sujet, et ce n'est que dans les ouvrages les plus récents que nous trouverons quelques passages relatifs aux cachets.

Lorsque nous avons vu pour la première fois, pendant notre séjour dans l'Archipel canarien, les *pintaderas* que nous venons de décrire, nous avons pensé qu'elles avaient pu servir aux anciens habitants à s'orner le corps, bien que, généralement on fût porté à les considérer comme de véritables cachets. M. Berthelat, à qui nous avions communiqué nos idées sur ce point, s'est empressé de se les approprier et de les publier comme siennes, dans ses *Antiquités canariennes*, sans toutefois donner de raisons en faveur de cette hypothèse.

M. le Dr Chil y Naranjo paraît convaincu que les *pintaderas* étaient destinées à des cérémonies religieuses. Cette opinion, qu'il avait déjà émise devant le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui siégea à Nantes en 1875, il la réédite dans l'ouvrage qu'il publie actuellement, et qui a pour titre *Estudios históricos, climatológicos y patológicos de las Islas Canarias*. Dans cet ouvrage, il émet une hypothèse quelque peu hasardée, selon nous : les figures triangulaires ne seraient autre chose qu'un symbole religieux représentant l'union du ciel, de la terre et de la mer, c'est-à-dire la Trinité. Vouloir conclure de la forme triangulaire de quelques objets en terre cuite à l'existence d'une religion basée sur la Trinité, ne nous semble pas une opinion ayant un caractère scientifique, surtout si l'on songe qu'un grand nombre d'objets analogues ont des formes complètement différentes.

Pour qu'on ne puisse pas nous accuser de dénaturer la pensée de l'auteur, citons textuellement le passage qui renferme cette

affirmation : « Ceci m'indique qu'ils avaient (les anciens Canariens) des idées philosophiques au sujet de l'enlacement du ciel, de la terre et de la mer; et je suppose, mais ce n'est qu'une hypothèse, qu'ils représentaient cette union par un triangle inscrit dans un autre, ornementé de lignes droites ou pointées, et terminé en pyramide percée d'un trou servant à la suspendre au cou, comme le faisaient les Indiens avec le *lingan*, les Grecs avec le *phallus* et, comme nous le faisons nous-mêmes avec les amulettes et les reliquaires. Ils admettaient probablement la Trinité et la symbolisaient de cette manière. Nous avons, dans le Musée Canarien, plusieurs de ces triangles et, pour en déterminer l'usage, je me suis heurté à de grandes difficultés qu'aucune des nombreuses personnes que j'ai consultées n'a pu résoudre d'une manière satisfaisante. Quoi qu'il en soit, cette forme allégorique, l'endroit où ont été trouvés les objets (au pied des montagnes), tout m'indique une application religieuse. Dans ce triangle réside la philosophie des Canariens : le ciel, l'eau et la terre.... [1]. » Si les triangles symbolisent l'union de la terre, du ciel et de la mer, que signifient, demanderons-nous à l'auteur, les carrés, les rectangles et les cercles ? Pourquoi la base est-elle plane ou à peine convexe ? Si les *pintaderas* étaient simplement des objets symboliques, il n'y avait aucune raison pour que les ornements se trouvassent uniquement sur une surface plane.

L'explication donnée par le docteur Chil est, nous le répétons, une simple hypothèse qui ne résoud pas la question. Nous ne discuterons pas longtemps les deux arguments sur lesquels il base son opinion; nous avons suffisamment démontré, il nous semble, que les *pintaderas* présentent les formes les plus variées.

Quant au second point, nous ne croyons pas non plus que les conditions dans lesquelles ont été trouvées les trente *pintaderas* d'Agüimes viennent à l'appui de l'opinion du docteur Chil. Nous pensons, au contraire, qu'il serait difficile de voir un lieu sacré

1) Chil y Naranjo, *Estudios históricos, climatológicos y patológicos de las islas Canarias*, t. II, p. 258.

dans ce champ situé dans le voisinage de la ville d'Agüimes, et que le docteur Victor Grau Bassas a décrit dans les termes suivants : « Je n'ai rien remarqué dans l'endroit de la trouvaille qui pût indiquer qu'il ait existé là ni habitation ni refuges des anciens Canariens ; le terrain ne semble pas propre à élever des constructions et il n'existe aucune grotte dans les environs[1]. » En outre, dans le même endroit, on a trouvé avec ces *objets sacrés* d'autres objets très vulgaires, certains vases en terre, par exemple, une bobine en pierre, des os aiguisés et plusieurs pierres

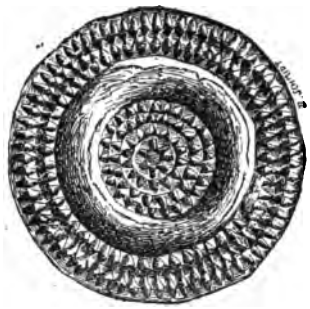

Fig. 108.
Pintadera de Galdar.

Fig. 109.
Pintadera de Tirajana.

à surface polie qui devaient être des polissoirs que l'on tenait à la main.

Dans cette découverte, aucun détail ne vient à l'appui des idées du docteur Chil, tandis que tout, au contraire, indique qu'il existait là, comme le pense le docteur Grau Bassas, un atelier de potier.

Ce que nous venons de dire s'applique tout aussi bien aux *pintaderas* de Tirajana dont M. José Navarro fit présent au docteur Chil. L'examen du site où elles ont été découvertes et les renseignements qui ont été fournis à M. Diego Ripoche ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet.

En parlant des collections du Musée Canarien, le licencié D. Amaranto Martinez de Escobar dit, dans le discours qu'il a prononcé lors de la célébration de l'anniversaire de la fondation

1) Voir la note publiée par le docteur D. Victor Grau Bassas, dans le *Museo Canario*, t. III, p. 357.

du musée : « Il y a quarante-huit cachets ou amulettes en terre cuite ou bien des *pintaderas*, comme les appelle l'historien Marin y Cubas qui croyait que ces cachets étaient destinés à se peindre ou à se tatouer[1]. » D'ailleurs M. Martinez de Escobar ne nous fait pas connaître son opinion personnelle.

M. Agustin Millares croit que « les cachets ou disques de terre cuite ont simplement servi d'ornements aux indigènes. » Dans une autre partie de son livre il s'exprime de la manière suivante : « Nous inclinons à croire que les nombreux *cachets* en terre cuite que l'on a trouvés dans cette île étaient des amulettes que les habitants portaient au cou et qui leur servaient

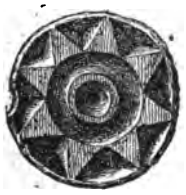

Fig. 110.

Fig. 111.

Base et profil d'une *pintadera* d'Agüimes.

en même temps d'ornements. Tous les cachets présentent un petit manche perforé qui ne pouvait avoir un autre usage. Leurs formes sont rondes ou triangulaires et, sur leur base, on remarque des lignes et des dessins très variés[2]. »

Faisant allusion à l'opinion que nous avions émise relativement aux *pintaderas*, M. Millares ajoute en note : « M. Verneau croit que ces cachets servaient aux Canariens à se peindre la peau et il assure que beaucoup conservent encore la substance rouge qui servait à cet effet. Nous avons examiné un nombre considérable de ces cachets, et jamais nous n'avons remarqué de substance colorante au milieu de leurs dessins capricieux. » Les passages que nous venons de citer ne laissent aucun doute

1) Nous avons voulu nous procurer le paragraphe auquel fait allusion M. Martinez de Escobar, mais on nous a répondu qu'il ne se trouve pas dans le manuscrit de Marin y Cubas.

2) D. Agustin Millares, *Historia general de las islas Canarias*, t. I, p. 310, Las Palmas, 1882.

sur la manière de voir de M. Millares : pour lui les *pintaderas* sont des amulettes ou des ornements. Le docteur Chil qui, nous l'avons vu, les considère comme des objets religieux, partage cependant les idées de M. Millares. Dans le même livre, dont nous avons cité des passages, en parlant des poteries, il dit en effet : « De nouvelles découvertes démontrent qu'ils se sont aussi adonnés à la fabrication d'objets d'ornements, qui dénotent d'ailleurs un bon goût et un soin particuliers[1]. » Nous ne savons, par suite, à laquelle des deux opinions il donne la préférence.

M. Millares ne voit, nous venons de le dire, dans les *pintaderas*, que des amulettes que les anciens habitants portaient suspendues au cou et qui leur servaient en même temps d'ornements. Ce qui l'a conduit à cette idée c'est que « *tous les cachets* présentent un petit manche perforé qui ne pouvait servir à un autre usage. » Nous pouvons affirmer que tous ces objets n'ont pas un manche perforé, et il suffira à M. Millares de visiter la collection du Musée Canarien pour se convaincre que quatre au moins ne présentent aucune perforation, ce qui réduit à néant son argumentation. Nous ne voulons pas dire par là que les *pintaderas* perforées n'aient pas été portées au cou ; mais nous ne croyons pas qu'elles aient servi d'amulettes.

L'opinion généralement répandue dans les îles Canaries est que ces objets en terre cuite étaient les *cachets*, les *sceaux* (*sellos*) des anciens rois indigènes. Cette opinion est tout à fait inadmissible : il semble assez bizarre de penser qu'une population aussi primitive se soit servie de sceaux, et, d'ailleurs, aucun fait, aucun document historique ne vient à l'appui de cette manière de voir. Aussi, parmi les auteurs que nous avons cités, il n'en est aucun qui ait émis une semblable théorie.

Les objets en question n'étaient ni des symboles représentant la Trinité, ni des amulettes, ni des cachets; mais alors à quel usage étaient-ils destinés ? Si nous allons dans la vallée de Tirajana et que nous demandions aux habitants de cette localité ce qu'étaient ces objets, ils nous répondront que c'étaient les *pinta-*

1) Chil y Naranjo, *op. cit.*, t. I, p. 613.

deras des Canariens, nom que la tradition seule a pu conserver.

Les habitants de Tirajana ont raison de les appeler ainsi et, pour le prouver, nous allons montrer d'abord que les anciens Canariens se peignaient le corps, tout en regrettant, sur ce point encore, de différer d'opinion avec notre honorable confrère, le docteur Chil. Cet auteur nous dit en effet : « Et maintenant que je m'occupe de couleurs, je dois mentionner un fait auquel les anthropologistes attachent aujourd'hui une grande importance et que je ne puis passer sous silence lorsqu'il s'agit des indigènes : je veux parler du *tatouage* ou peinture corporelle[1]. Bontier et Le Verrier sont les premiers qui, en parlant des Guanches de la Grande Canarie, aient dit : « La plupart ont la face ornée de dessins variés, suivant le caprice et le goût de chacun.

« De sorte qu'on peut conclure que le docteur Marin y Cubas, et tous ceux qui ont affirmé l'existence du *tatouage* chez ces insulaires primitifs, n'ont fait que suivre aveuglément les chapelains de Béthencourt. Pour ma part, j'incline à croire qu'une telle coutume n'a pas existé et je me base sur le silence des chroniqueurs et des conquérants de la Grande Canarie[2]. »

Jusqu'à ce jour Bontier et Le Verrier qui, cependant, ne gardent pas le silence sur ce point, étaient considérés comme les premiers historiens de la conquête. Il n'existe aucune raison pour mettre en doute leur affirmation ni celle du docteur Marin y Cubas, d'autant plus qu'elle se trouve confirmée par les récits d'autres auteurs dont nous allons parler.

Le docteur Chil affirme que Cadamosto ne dit rien du sujet qui nous occupe, mais, en cela, il commet une erreur. M. Millares cite un passage très explicite du livre de Cadamosto intitulé *Delle sette isole Canarie, delli loro costumi*, où l'auteur s'exprime dans les termes suivants : « Les hommes, tout aussi bien que les femmes, ont la coutume de se peindre le corps avec le suc d'herbes de différentes couleurs, vertes, rouges et jaunes. »

1) Nous ferons remarquer, en passant, qu'il ne faut pas confondre le *tatouage* avec la *peinture* de la peau. Lorsqu'il s'agit de la Grande Canarie il ne saurait être question de tatouage, mais bien de peinture corporelle.

2) Chil., *op. cit.*, t. I, p. 607.

Viera y Clavijo, après avoir décrit le costume des Canariens, ajoute qu'ils avaient « la peau ornée de différents dessins et de *figures imprimées* [1]. »

Enfin M. Millares est très affirmatif sur ce point, puisqu'il s'exprime de la façon suivante : « Tous les Canariens marchaient presque nus; ils s'ornaient la peau de dessins ou se la peignaient de diverses couleurs. »

En présence des affirmations de tous ces auteurs, nous croyons qu'on ne saurait mettre en doute que les Canariens avaient la coutume de se peindre le corps et, bien que quelques auteurs aient omis de signaler ce fait, il n'est pas permis d'en conclure qu'une telle coutume n'ait pas existé. Les textes que nous venons de citer sont trop concluants pour qu'on puisse penser qu'ils ne sont que le résultat de l'imagination des auteurs.

Jusqu'à ce jour les *pintaderas* ont été uniquement trouvées à la Grande Canarie, et c'est *uniquement dans cette île qu'existait la coutume de se peindre le corps*. Ce fait seul a une très grande importance. D'un autre côté, si nous comparons les *pintaderas* trouvées dans cette île avec les objets analogues que l'on a rencontrés chez d'autres populations, par exemple chez celles du Mexique, du Yucatan, de la Polynésie et d'Assinie, il ressortira de cette comparaison des preuves irréfutables de la vérité de la thèse que nous soutenons.

On a prétendu que certains objets d'Amérique, présentant des analogies lointaines avec ceux que nous décrivons, auraient pu servir à imprimer des dessins sur les vases, avant qu'on les soumît à la cuisson, lorsque la pâte était encore molle. A la Grande-Canarie les *pintaderas* n'ont pas pu servir à cet usage; leur base plane ne convient pas à cette destination et, d'ailleurs, on n'a jamais trouvé sur aucun vase de dessins comparables à ceux des cachets.

Dans le passage de son livre que nous avons cité plus haut, M. Millares dit qu'il n'a jamais trouvé de traces de matière colorante dans les *pintaderas*. Nous avons été plus heureux : nous

1) Viera y Clavijo (D. José de), *Noticias de la historia general de las islas Canarias*, t. I, p. 131.

avons rencontré, sur un cachet de la collection de M. Maffiotte, que le propriétaire nous avait permis de mouler, des restes d'une substance qui a teint en rouge le creux. Il est facile, d'ailleurs, de s'expliquer que les *pintaderas* du Musée Canarien ne présentent pas de semblables traces dans leurs parties profondes : les matières colorantes dont se servaient les Canariens étaient peu adhérentes, puisqu'elles se composaient de sucs de plantes et surtout d'ocre ; elles n'ont donc pu que rarement résister à l'action du temps. Il est en outre très probable que les *pintaderas* d'Agüimes n'ont jamais servi si, comme le pense le docteur Victor Grau Bassas, elles ont été trouvées dans un atelier. Enfin, nous devons ajouter que, d'après les renseignements très catégoriques qui nous ont été donnés, tous les cachets du Musée Canarien ont été lavés avant d'être placés dans les salles où ils se trouvent maintenant.

A notre avis, les *pintaderas* ont servi non pas à ornementer les vases, mais à peindre; celles de la vallée de Mexico ont eu cette destination et, lorsque, il y a peu de temps, nous avons montré nos moulages à un explorateur bien connu du Mexique, l'abbé Domenech, il n'hésita pas à nous dire que ces objets servaient à la peinture corporelle.

On pourrait se demander, lorsqu'il s'agit du Mexique, si de tels objets ont servi à se peindre le corps ou à imprimer des étoffes ; car tout le monde sait que l'on rencontre là bas des tissus très fins et ornés de beaux dessins. Mais un doute semblable ne peut exister, lorsqu'il s'agit de la Grande Canarie : dans cette île, les étoffes sont des plus grossières et elles n'ont jamais offert de dessins peints qui puissent faire songer aux *pintaderas*.

Il nous semble inutile de comparer aux *pintaderas* la planche qui sert aux Polynésiens à imprimer la *tapa* [1].

Les hypothèses précédentes étant écartées, il ne nous reste plus qu'à examiner si les objets que nous avons décrits ont été utilisés pour la peinture corporelle.

1) La *tapa* est une étoffe légère fabriquée avec l'écorce du *Broussonetia papyrifera* que l'on soumet à un battage.

Les anciens Mexicains, qui avaient la coutume de se peindre le corps, fabriquaient des objets exactement semblables à ceux de la Grande Canarie, comme il est facile de s'en convaincre par le simple examen des trois figures qui représentent des *pintaderas* du Mexique (fig. 112, 113, 114). Les pièces originales font partie de la collection du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. Cette collection comprend un grand nombre de pièces qui présentent des dessins plus variés que celles de la Grande Canarie; mais presque toujours leur base est également plane ou quelquefois concave. Il est très facile d'expliquer une telle disposition si l'on admet que les *pintaderas* n'étaient que des sortes de cachets pour se peindre la peau; les planes servaient aux larges

Fig. 112.

Fig. 113.

Fig. 114.

Pintaderas de la vallée de Mexico. (Musée du Trocadéro.)

surfaces du corps et les autres aux parties convexes, comme le front, les bras, etc. Il en est une, parmi celles du Mexique, qui est suffisamment longue pour s'appliquer exactement sur la convexité du front.

Nous savons, en outre, par un texte de Diego de Landa que les anciens habitants du Yucatan employaient, pour le même usage, des objets analogues : « Elles avaient l'habitude, dit-il en parlant des femmes, de s'oindre d'une certaine composition colorée, tout aussi bien que leurs maris; et celles qui le pouvaient se recouvraient d'un mélange, dans lequel entrait une gomme odorante et très adhérente, que je crois être le liquidambar et que, dans leur langue, elles appellent *Iztah-Te*. Avec cette confection, elles enduisaient *certaine briquette* (cierto ladrillo) ornée de jolis dessins, au moyen de laquelle elles s'ornaient la poitrine, les bras et

les épaules : elles restaient ainsi belles et odorantes à leur idée. Ces dessins duraient plusieurs jours sans s'effacer, tant était bonne la composition[1]. »

L'usage auquel les femmes du Yucatan destinaient ces *pintaderas* ou briquettes, comme les appelle Diego de Landa, ne saurait être indiqué d'une manière plus explicite.

Les indigènes de l'Amérique centrale ne sont pas les seuls qui se soient servi d'instruments de cette sorte pour s'imprimer des dessins sur la peau. Les nègres d'Assinie, selon M. Mondière, ont encore la même coutume et, dans certaines circonstances, ils emploient des *pintaderas* qui, tout en n'étant pas en terre cuite, peuvent être comparées à celles de la Grande Canarie. Qu'il nous soit permis, vu l'importance que présentent pour nous ces détails, de reproduire textuellement le passage dans lequel l'auteur traite ce sujet :

« Je crois devoir, à la suite de ce que je viens de dire des superstitions, parler du tatouage, bien que ce ne soit pas le mot convenable. Il ne se pratique pas, en effet, au moyen d'aiguilles ou d'instruments tranchants, et il se rapporte au culte du génie familier, aux phénomènes astronomiques et surtout aux cas de maladie.

« Nous venons de voir comment, lors de l'apparition d'une éclipse ou d'une comète, toute la population se frottait d'argile blanche.

« Lors d'un deuil, la même cérémonie a lieu ; mais, pour les maladies voici comment on procède : la plus vieille femme de la famille a, dans un linge, deux ou trois petites soucoupes de terre et huit ou dix paquets d'argile jaune, blanche, rouge et des feuilles d'herbes diverses, plus toute une série de cachets, grands comme la paume de la main, parfaitement gravés dans le bois, et qui représentent l'un une plante, l'autre un animal ou même un dessin géométrique quelconque. Lorsqu'un membre de la famille se sent indisposé, il indique le siège de la douleur. Généralement la vieille se contente, après avoir broyé certaines

1) Landa (Diégo de), *Relacion de las cosas de Yucatan*, p. 184.

feuilles avec l'une des argiles, de lui faire, avec le doigt trempé dans le mélange, une ou plusieurs raies sur la partie malade. Mais, si le mal persiste, elle choisit dans son paquet le cachet qui se rapporte à la maladie ou à la partie malade et, l'ayant trempé dans le mélange approprié, elle imprime le dessin qu'il porte sur la peau. Ces cachets de bois, que l'on pouvait rapprocher des anciens cachets oculistiques, ressemblent surtout aux *sigilla* que les ménagères employaient autrefois pour marquer leur pain dans le four banal. Mais, comme la plupart du temps, l'application du cachet a été précédée par une friction plus ou moins énergique, avec le suc d'une herbe, la douleur disparaît. Le triomphe de la méthode est dans le lumbago et la pleurodynie [1].»

Convaincus dès lors que les *pintaderas* de la Grande Canarie étaient destinées à imprimer des dessins sur la peau, nous avons voulu faire une expérience sur nous-même. A cet effet, nous avons pris un peu d'ocre, de celui-là même qu'employaient les Indiens de Californie pour se peindre, et qu'avait bien voulu nous donner notre ami, M. de Cessac; après l'avoir délayé dans un peu d'eau, nous en avons enduit des *pintaderas*. Les appliquant alors à la surface du corps, nous avons vu apparaître très nettement les dessins même les plus délicats. Nous avons laissé sécher quelque temps l'empreinte, et il fut nécessaire, pour l'enlever, de frotter à plusieurs reprises, un courant d'eau ne suffisant pas pour la faire disparaître.

La même opération pratiquée sur les étoffes les plus fines que nous possédions de la Grande Canarie, ne nous a donné que des dessins confus, une sorte de tache dans laquelle on ne distinguait plus les détails.

CONCLUSION

Les *pintaderas* de la Grande Canarie n'étaient ni des amulettes ni des sceaux. Elles ne servaient pas à décorer des vases ni à

1) Mondière. Les Nègres chez eux. *Revue d'Anthropologie*, publiée sous la direction de M. Paul Broca, 2e série, t. XI, p. 82, 1879.

imprimer des étoffes; mais, comme celles des nègres d'Assinie, comme les briquettes du Yucatan, elles servaient aux anciens habitants de la Grande Canarie à se peindre selon l'usage que l'on rencontrait assurément chez eux, car ils avaient « la figure ornée de différents dessins » (Bontier et Le Verrier); « ils se peignaient habituellement le corps avec le suc d'herbes de diverses couleurs, vertes, rouges et jaunes » (Cadamasto); ils présentaient « la peau ornée de différents dessins et de figures imprimées » (Viera y Clavijo) et « se la décoraient de dessins ou la peignaient de diverses couleurs. » (Millares.)

LE

KAFIRISTAN ET LES KAFIRS

Par M. L. ROUSSELET

Le Kâfiristân ou pays des Kâfirs est situé dans les hautes vallées de l'Hindou-Koh au nord de l'Afghanistan.

Ce nom, d'origine musulmane, se prend quelquefois, dans un sens général, comme désignation du territoire de toutes les tribus non musulmanes des deux versants de l'Hindou-Koh, tant du côté du Turkestan que du côté de Caboul. Souvent encore, ainsi que l'ont fait le major Raverty et d'autres voyageurs récents, on rattache au Kâfiristân toutes les vallées méridionales de l'Hindou-Koh indépendantes de l'Afghanistan ou de l'Inde. Le Kâfiristân embrasse ainsi, outre le pays des Siahpôch, le Kâchkâr (Tchitral, Yassîn, etc.) où la population semble de même origine que les Siahpôch, mais a depuis longtemps adopté la religion et les mœurs de l'Islam, et aussi le Yaghistân. Nous croyons, pour notre part, préférable de réserver le terme de Kâfiristân au pays des Siahpôch, c'est-à-dire aux vallées supérieures de la pente méridionale de l'Hindou-Koh, depuis la vallée moyenne de la Pandjîr, au N. de Kaboul, jusqu'aux confins du Tchitral et du pays des Yâzofzaï.

Le Kâfiristân occupe ainsi une superficie de 12,950 kil. carrés (tandis qu'on lui donne 51,687 kil. carrés avec les pays de l'est). Il est borné au N. par les monts Hindou-Koh, au S. par la chaîne du Kounar; il a pour limite, à l'O., l'Alichang avec son tributaire, l'Alingar; à l'E., sa frontière n'est pas aussi bien déterminée; cependant on peut lui assigner, comme ligne de démarcation, la rivière Kounar depuis sa jonction avec le Caboul jusqu'à l'endroit où elle reçoit les eaux du Kalachgoum, au village d'Aïn;

en suivant de là ce dernier tributaire jusqu'à sa source, la ligne tirée de ce point jusqu'à la passe de Doura figure assez exactement la limite. On peut encore y comprendre un petit territoire au N.-O. de la passe ci-dessus désignée, et dépendant du Moundjan.

C'est une région âpre, rude, froide et peu fertile à cause de sa grande élévation, bien que des étés très chauds, qui succèdent à de longs et rigoureux hivers, y fassent mûrir rapidement les céréales, les fruits et la vigne. D'abondants pâturages nourrissent une quantité de moutons et de gros bétail, et le flanc des montagnes est couvert de magnifiques forêts entrecoupées de belles prairies où paissent de nombreux troupeaux de chèvres : c'est la richesse des habitants. Isolés comme ils le sont dans leurs froides vallées, sans relations, sans commerce, sans industrie, ils tirent de leurs troupeaux leurs principaux moyens de subsistance en même temps que leurs vêtements, qui se composent communément de peaux de chèvres ou de moutons, arrangées en tuniques et serrées à la taille par une ceinture en cuir. Comme ce vêtement est en général de couleur noire, le peuple en a reçu des musulmans du bas-pays la dénomination persane de *siahpôch*, littéralement les Noir-Vêtus. Les Afghans disent *Tôr Kâfir*, ce qui signifie également en pouchtou les Kâfirs Noirs.

Quelques rapports légendaires recueillis par l'auteur de l'Ayin-Akbari, et qui ont attiré l'attention des Européens, ont donné aux Kâfirs de l'Hindou-Koh une notoriété que n'ont pas d'ordinaire les tribus placées dans de pareilles conditions géographiques. On a dit que les Siahpôch se regardaient comme frères des Féringhî (les Européens), et qu'ils se croyaient issus des anciens Grecs d'Alexandre. On a même voulu retrouver dans leurs coutumes des traces de cette origine. Il y a là une confusion qu'a bien signalée Alex. Burnes (*Bokhara*, vol. II, 212, 214 et suiv.). Les Siahpôch ne connaissent ni les Féringhî ni Alexandre, et n'ont aucune tradition de ce genre; cette tradition existe en effet, quelle qu'en soit l'origine, mais seulement chez quelques chefs des vallées du Badakchân. Toujours est-il que ces rapports mal interprétés nous ont valu sur les montagnards indépendants

de l'Hindou-Koh des informations qu'on n'aurait pas sans cette incitation. Elphinstone, pendant sa mission de 1809, réussit à se procurer les éléments d'une notice fort intéressante qu'il a donnée en appendice à la suite de sa relation, et qui est restée longtemps la principale source de renseignements; des explorateurs plus récents, Alex. Burnes, Wood, Mohan Lal, Vigne, Masson, Biddulph, Theobald, Leitner, Raverty, et surtout le missionnaire Trumpp y ont ajouté un certain nombre de faits nouveaux. Cependant jusqu'en 1883 aucun Européen, à l'exception de Tanner qui, en 1879, pénétra dans le canton de Dara-Nour, n'avait vu l'intérieur du Kâfiristân; c'est à un ingénieur anglais M. Mc. Nair que revient l'honneur de s'être le premier avancé assez loin dans ce pays mystérieux et d'y avoir étudié sur place les intéressantes populations qui l'habitent. C'est à lui que nous empruntons la plupart des renseignements que nous donnons ici.

Les Kâfirs ou Siahpôch se divisent en trois grandes tribus : les *Ramgal*, les *Vaïgal* et les *Bachgal*, correspondant aux trois vallées principales dont se compose le pays : la dernière nommée occupe l'Arnaousi Darra et est divisée en cinq clans : *Kamdech*, *Kechtoz*, *Moungal*, *Ouérani* et *Loudhetchi*. Les Kechtoz, Moungal et Ouérani payent au gouvernement de Tchitral un tribut nominal en nature dont les deux autres clans sont exemptés. La tribu des Vaïgal passe pour la plus puissante : cela vient probablement de ce qu'elle occupe la plus grande vallée. Ces trois tribus principales ont chacune un dialecte particulier, mais elles ont un certain nombre de mots qui leur sont communs; en général, elles ont peu de rapports entre elles. D'après ce que l'on connaît de la langue des Kâfirs on doit la rattacher aux langues aryennes en général, et plus particulièrement au sanscrit. Le rapport qui se tire des idiomes est ici d'accord avec la connexion géographique. Tous les dialectes connus des autres populations plus orientales de l'Hindou-Koh dérivent de la même souche. L'effectif total des trois tribus est évalué à plus de 200,000 âmes.

D'après M. Mc. Nair, le type général des Kâfirs est décidément aryen. Les yeux vifs et perçants y sont rarement bleus, mais

on y rencontre fréquemment des yeux foncés, contrastant, dans la même personne, avec des cheveux clairs d'un blond doré. Leur teint varie d'un extrême a l'autre : les uns, les plus beaux, sont plutôt rosés que blancs, les autres sont aussi noirs que les Pendjabi ordinaires. L'ensemble des traits ne varie guère d'un type à l'autre, mais les hommes les plus beaux disent, si on les questionne, que les noirs sont venus du S., tandis qu'eux-mêmes sont venus du N. et de l'E. Ainsi qu'on le remarque chez toutes les tribus montagnardes, ils sont de petite taille ; extrêmement audacieux, mais paresseux, ils abandonnent tout le travail de la terre aux femmes et passent principalement leur temps à la chasse, quand ils ne sont pas en guerre.

Ils aiment passionnément la danse à laquelle les deux sexes se livrent presque tous les soirs, autour d'un feu flambant. « Cet exercice auquel j'ai assisté plusieurs fois, dit M. Mc. Nair, commence invariablement par l'entrée en scène d'une seule danseuse. Après qu'elle a fait quelques mouvements gracieux, un coup de sifflet qu'un homme fait entendre (en mettant deux doigts dans la bouche) sert de signal pour un changement de figure. Plusieurs exécutants apparaissent alors, s'avançant et se retirant des deux côtés d'un immense feu de joie, non loin duquel se trouvent les musiciens ayant pour instruments un grand tambour, des tambourins et quelques flûtes. Cette musique, notamment le battement des tambours, est bien cadencée. Le sifflet se fait entendre de nouveau et les danseurs se joignent à leurs danseuses ; au bout d'un certain temps, ils se séparent et se mettent à tourner un à un autour du feu, les hommes alternant avec les femmes. Le spectacle finit par une figure dans laquelle les danseurs se réunissent encore à leurs danseuses ; l'homme et la femme, tenant un bâton entre eux, les pieds solidement posés sur le sol et l'un près de l'autre, tournent d'un pas rapide, d'abord de droite à gauche et ensuite de gauche à droite. Personne ne m'a empêché de prendre part à ce spectacle, mais cette permission me coûta quelques chapelets de grains et de coquilles, quelques miroirs et des aiguilles que j'offris seulement aux personnes du beau sexe. »

Les maisons des Kâfirs sont généralement bâties sur les versants des collines. Le rez-de-chaussée est en pierres. Il a de 4 à 5 m. de hauteur, mais il ne sert même pas aux animaux qu'on loge ailleurs, dans des étables en pierres. Dans ces rez-de-chaussée on emmagasine le bois de construction et aussi la fiente des bestiaux qu'on emploie comme combustible, spécialement pour fumer les fromages. Le fromage se fait tous les jours; il ressemble au fromage à la crême et n'est pas mauvais quand il est frais. Au-dessus de ce rez-de-chaussée, autour duquel un espace est ménagé pour circuler, s'élève l'habitation qui est tout en bois et ne comprend qu'une ou deux chambres assez propres, mais très sombres. La porte et ses chambranles portent de grossières sculptures de figures et d'ornements enroulés. Il y a peu de mobilier, mais tout le monde se sert de sièges en bois ou de tabourets en osier. La nourriture consiste soit en pain qui a ordinairement la forme de gâteaux épais, mais qui, lorsqu'il est destiné à des hôtes, devient une sorte de grande galette très plate, comme les *tchapattis* des Indes, soit en viande bouillie dans un grand chaudron en fer. Elle est servie dans de grands vases en bois, épais et de forme circulaire, taillés dans un tronc ou une grosse branche d'arbre. Les Kâfirs n'ont point de table; ce meuble cependant s'emploie quelquefois pour porter les vases dont ils se servent pour boire. Ils présentent à leurs hôtes deux galettes superposées, garnies de tranches de fromage et trempées dans du beurre chaud. Leurs lits sont grossièrement formés de bâtons fixés dans la muraille par un bout et par l'autre reposant sur deux pieds : il est curieux de remarquer qu'ils leur donnent le nom de *kat*. Le rez-de-chaussée semble avoir pour objet principal d'élever l'habitation au-dessus de la neige en hiver; on y monte de l'extérieur par une échelle qu'on peut tirer. Quelquefois il existe un second étage, naturellement en bois comme le premier, et également entouré d'une plate-forme. Le toit est fait de pierres plates couchées sur des poutres et couvertes de torchis.

Les temples sont des chambres carrées construites en bois et dont les entrées offrent des ornements de sculpture et de peinture. A l'intérieur, on voit des pierres qui paraissent tirées du

lit de la rivière, mais pas d'images, excepté celle qu'on y dresse à l'occasion des cérémonies funèbres. Ces temples semblent réservés tout spécialement au service de ces rites. On y apporte les bières et on célèbre le sacrifice avant que les corps soient transportés au lieu de leur repos définitif.

Les hommes se rasent les cheveux; ils n'en conservent qu'une touffe ronde qu'ils laissent croître au sommet de la tête et qu'ils coupent rarement; jamais il ne portent de couvre-chef. Presque tous les hommes ont des étoffes de coton de fabrique indienne, à l'instar des Afghans; leurs pieds sont couverts de bandes de cuir attachées avec des lanières également en cuir. Le costume des femmes est un simple vêtement assez semblable à une robe de chambre serrée à la taille. Leurs cheveux, ordinairement fort longs, sont tressés et surmontés d'une large coiffure à barbes. Sur le sommet de leur tête se dressent deux touffes (quelques femmes n'en portent qu'une seule) qui, de loin, ressemblent à des cornes.

C'est uniquement grâce à ce qu'ils ne se livrent pas entre eux aux luttes intestines et sanglantes, qu'ils ont réussi à se maintenir contre les Mahométans qui les enserrent de tous côtés. Ils n'ont rien de commun avec eux et ne cessent de se défendre contre ces ennemis qui leur font une guerre incessante. Ils sont extrêmement bien disposés à l'égard des Anglais : M. Mc. Nair affirme qu'ils n'hésiteraient pas même à se joindre à eux contre les Afghans. L'esclavage existe dans de certaines limites parmi eux; mais ce commerce criminel cesserait entièrement si les esclaves ne se vendaient pas aussi facilement à Djalalabad, Kounar, Asmar et Tchitral. La polygamie est l'exception et non la règle. L'infidélité chez une femme est punie d'une peine corporelle assez douce, et d'une amende imposée à celui qui a commis l'offense; cette amende est d'une demi-douzaine de têtes de bétail, ou plus, selon sa fortune. Nous avons déjà dit qu'on met les morts dans des bières; on dépose ces bières dans des endroits écartés sur une colline, ou bien on les transporte dans une sorte de cimetière; dans aucun cas on ne les enterre. « J'ai visité, dit le voyageur anglais auquel nous empruntons ces détail, un de ces

cimetières, et j'y ai vu plus de cent bières plus ou moins détériorées : j'y ai remarqué des figures en bois sculpté appuyées contre les têtes de quelques-unes de ces bières : on m'a dit que c'était un honneur réservé aux personnes de qualité. Pour ce qui est de leur religion, les Kâfirs reconnaissent tous un Être suprême (Imbra). Les prêtres président dans les temples, mais les Kâfirs ne sont entichés ni des prêtres ni des idoles. Ils attribuent les événements imprévus aux mauvais esprits auxquels ils croient fermement, mais ils n'ont aucune foi dans les esprits du bien. J'ai remarqué que plusieurs voyageurs ont considéré les Kâfirs comme étant grands buveurs de vin. Le breuvage qu'on m'a apporté, en plusieurs occasions, n'était rien de plus ou de moins que le pur jus du raisin, ni fermenté ni distillé, mais dans sa forme toute naturelle. Dans la saison, on cueille le fruit qui croît en abondance, et on en exprime le jus. On le renferme dans des jarres de bois ou de terre qu'on dépose dans le sol pour le conserver. »

Les Kâfirs n'ont pour armes que des arcs, des flèches et des poignards. Quelques mousquets à mèche fabriqués à Caboul ont été introduits dans le pays, mais on n'a pas cherché à les imiter. A une distance d'environ 50 mètres, avec leurs arcs et leurs flèches, ils manquent rarement d'atteindre un objet plus petit qu'un homme. Ils se servent pour tendre leurs arcs de cordes à boyau.

Leur fortune s'évalue par le nombre de têtes de bétail (chèvres, moutons et vaches) qu'ils possèdent. Ils ont en tout dix-huit chefs; on les choisit parmi ceux qui se sont distingués par leur bravoure, tout en tenant compte, dans une certaine mesure, des droits héréditaires.

Le froment est la base de leur nourriture; en le mêlant avec le jus de raisin, ils font une espèce de pain qu'on mange rôti et qui ressemble assez à un plumpudding de Noël.

Les Kâfirs ou Siahpôch n'ont pas entre eux de dénomination générale. Les habitants d'une vallée forment un clan, et cette petite communauté est désignée par le nom même de la vallée. Elphinstone a réuni une liste de ces clans, qui comprend une trentaine de noms. Un fait plus intéressant, c'est

que, d'après une tradition qui se perpétue chez eux, ils seraient tous issus de quatre tribus primordiales, les *Kamozé*, les *Hilar*, les *Silar* et les *Kamodjé*. M. Lassen a bien fait remarquer que ces quatre noms se réduisent à deux en réalité, les Kamozé et les Kamodjé, de même que les Hilar et les Silar, n'étant bien évidemment qu'une seule et même chose. Et, ce qui justifie cette tradition, c'est que le Mahâbhârata et les autres sources sanscrites connaissent de toute ancienneté dans ces quartiers, à côté du Ganhâra, un peuple appelé les Kambôdja dont il est toujours parlé comme d'une race nombreuse et puissante. C'est bien là, évidemment, la dénomination originaire et nationale de ces montagnards. Ce rapprochement est d'ailleurs précieux, en ce qu'il prouve que depuis une époque immémoriale ils ont occupé leurs vallées actuelles. Les Kâmodjé y existent encore; leur nom figure dans les listes d'Elphinstone, mais la carte de M. Court les place dans le Tchitral (*Journ. of the As. Soc. of Beng.*, VIII, 312), c'est-à-dire en dehors du Kâfiristân propre. On n'y retrouve plus le nom des Silar ou Hilar; mais ce nom n'est pas inconnu dans le nord-ouest, de l'Inde, où tant de noms de tribus existent en commun avec les pays afghans. Les *Silar* dans le prâcrit ou langue vulgaire, *Çilâhâra* selon la forme sanscrite des inscriptions, figurent dans l'histoire et dans les généalogies radjpoutes.

Parmi les tribus du bassin du Cophès qui avoisinent le Kâfiristân du côté du sud, il en est plusieurs, qui, bien que professant aujourd'hui l'islamisme, parlent des dialectes rapprochés des dialectes kâfirs : tels sont les Pachaï à l'ouest (très probablement les *Pasii* des historiens d'Alexandre), et au sud vis-à-vis de Djellalâbad, les Laghmanî, qui sont les Lamghanî de Baber et des auteurs musulmans, les *Lampâka* de la géographie sanscrite, et les *Lampagac* de Ptolémée. Ce sont des Kâfirs convertis. Plusieurs de ces tribus converties se parent de la dénomination persane de *Sâfis*, les purs [1].

1) Voir la bibliographie à la page suivante.

BIBLIOGRAPHIE. — Elphinstone, *An Account of the Kingdom of Caubul.* Londres, 1815, 4 vol., Appendice C. — Al. Burnes, *Cabool.* Londres, 1842. — Deech, *Vocabularies of seven Languages spoken in the Countries West of the Indus.* (*Proceedings of the Bombay Geogr. Soc.*, oct. 1838.) — Mohan Lal. *Travels.* (*Journal of the Asiatic Soc. of Bengal,* 1834, p. 76.) — Lassen, *Indische Alterthumskunde,* t. I, 1849, p. 421. — Cap. Raverty. (*Journal of the Asiatic Soc. of Bengal,* 1859, n° 4, et 1862, n° 3.) — Du même, *An account of upper Kashkar.* (*Ibid* , 1864, n° 2.) — Du même, *On the Language of the Siah-posh Kafirs.* (*Ibid.*, 1863, n° 3.) — Du même, *Theobald.* (*Journal of the Asiatic Soc., of Bengal,* 1859.) — Dr E. Trumpp, *On the Language of the so-called Kafirs.* (*Journal of the Royal Asiatic Soc.*, 1861.) — Du même, *Ueber die Sprache der sogenannter Kafirs.* (*Zeitsch. der Deutschen Morgenlænd. Gesellsch.*, t. XX.) — Major Montgomerie, *A Havildar's Journey through Chitral to Faizabad in* 1870. (*Journal of the Royal Geogr.*, *Soc.*, XLII.) — Munphool Meer Monnshee, *On Gilgit and Chitral.* (*Proceedings of the Royal Geogr. Soc.*, 1869, vol. XIII, p. 130.) — E. Downes, *Kafiristan.* Lahore, 1873. — E. Ravenstein, *Skeleton Map of the Countries between Kashmir and Panjkorah* (*Geographical Magazine,* août 1875, p. 232.) — Dr Leitner, *Language, Manners and Custums of the Siah Posh Kafirs.* (*Proceedings of the London Anthropolog. Soc.*, août 1875.) — Barnard David, *Description of three Siah Posh Kafirs.* (*Ibid*). — *Major Tanner's exploratory Visit to Kafiristan.* (*Proceedings of the Royal Geogr. Soc.*, août 1879, p. 514.) — *Kafiristan and the Kafir Language.* (*Ibid.*, nov. 1879 p. 713.) — Biddulph, *The Tribes of the Hindoo Koosh.* Calcutta, 1880. — *Kafiristan.* (*Proceedings of the Royal Geogr. Soc.*, avril 1880, p. 250.) — Major Raverty, *Notes on Afghanistan.* Londres, 1881. — Colonel H. C. Tanner, *Notes on the Chugani and neighbouring Tribes of Kafiristan.* (*Ibid.*, avril 1881, p. 278.) — De Ujfalvy, *Les Kafirs Siapochs.* (*Bulletin de la Soc. d'Anthropologie,* t. VI, 3e série, 1883, p. 621.) — Du même, *Aus dem westlichem Himalaya.* Leipzig, 1884. — W. Mc. Nair, *A visit to Kafiristan.* (*Proceedings of the Royal Geogr. Soc.*, janv. 1884, p. 1.)

LES BATTAKS

Par M. X. BRAU DE SAINT-POL LIAS [1]

Chargé d'une mission scientifique en Malaisie.

Les Battaks sont les indigènes les plus nombreux de l'intérieur de Sumatra. Ils s'étendent au Sud des Gaïoux, à l'Est et au Sud des Allas et des Karo, et occupent tout le centre montagneux de l'île, du pays d'Atché au pays de Palembang [2].

Là, dans ces montagnes volcaniques, au sol très fertile, la forêt laisse de vastes intervalles occupés par de belles cultures. De grands plateaux, des pentes douces présentent de beaux champs de riz, des plantations de *siri*, la précieuse feuille à mâcher, autour des kampongs battaks, ombragés de bananiers et d'arékiers. Près de là paissent des buffles, des bœufs et des chevaux de petite taille, mais d'une race très estimée, extrêmement vigoureuse et ardente; des chèvres aussi et des boucs singuliers avec une épaisse touffe de poils sur le front; enfin de nombreux porcs, dont les Malais ont horreur, mais dont les Battaks se nourrissent, ignorant la loi de Mahomet.

J'ai déjà eu l'occasion de décrire sommairement les Battaks, dans une communication faite à la Société de Géographie en

1) Extrait d'un ouvrage qui doit être prochainement publié par M. X. Brau de Saint-Pol Lias à la librairie A. Oudin, 51, rue Bonaparte, sous ce titre *De France à Sumatra.*

2) Seuls de ces trois peuples les Gaïoux sont un peu connus des ethnographes, grâce à M. Brau de Saint-Pol Lias, qui a fréquenté quelques-uns de ces sauvages et procuré au Muséum de Paris un crâne recueilli à Soukaranda et que nous avons décrit dans les *Crania Ethnica* (p. 452). L'examen de cette pièce semble confirmer l'opinion exprimée par M. Veth que ces Gayous ou Gayos seraient « des Battaks modifiés au contact de leurs dominateurs d'Atjeh. »

On ne connaît que de nom les Karos qui vivent continuellement isolés et les Allas qui ne se sont montrés jusqu'ici qu'à Singkel sur l'Océan Indien.

(*Note de la Direction.*)

1877 et insérée dans son bulletin de septembre de cette même année.

Les Battaks sont généralement de plus haute taille que les Malais; leur visage est plus allongé, le nez est plus accentué et plus droit, et la peau d'une couleur foncée plus mate. La physionomie est énergique, avec une expression d'indépendance et de fierté sauvages.

Ils se drapent dans des vêtements plus amples, la température de leurs montagnes étant moins élevée que celle des côtes. Mais ces vêtements, encore très sommaires, se réduisent d'habitude à des *sarrong*, grandes pièces d'une étoffe très forte, de couleurs bleue, blanche et noire, qu'ils tissent eux-mêmes. Ils en portent généralement deux : l'une autour de leurs reins en longue ceinture ou plutôt en jupe flottante, qui descend jusque sur leurs pieds : c'est là le vrai *sarrong* [1] ; l'autre, en écharpe, leur sert de gibecière, en même temps que de badjou (veste).

La coiffure des Battaks est formée d'un mouchoir enroulé en toque, parfois très gracieuse, rehaussée d'une chaînette d'argent large et plate, posée en torsade et retenue par une dent d'ours ou de tigre.

Les hommes eux-mêmes portent souvent des bracelets d'argent d'un travail assez fin.

Ils ont toujours un *parang*, lame nue, à la main; ils s'en servent pour frayer leur route dans la forêt, pour couper des bambous ou des rotans, ou pour abattre de grands arbres. Ils portent un pisso à la ceinture, couteau plus petit, qui leur sert à fendre le rotin pour faire des attaches employées à tout, et avec la pointe duquel ils gravent sur le bambou leurs caractères d'écriture.

C'est ainsi qu'ils prennent leurs notes sur des morceaux de bambous soigneusement enveloppés dans le sachet à siri dont ils

1) *Sarrong*, en malais, signifie étui, fourreau : *sarrongkaki* (étui de pied), chaussettes; *sarrong-tanggan*, (étui de mains), gants; *sarrong-pisso* (étui de petit couteau), gaîne ; *sarrong-pedang* (étui d'épée), fourreau; et *sarrong*, simplement, large ceinture, la partie principale du vêtement, qui est le plus souvent tout le vêtement des indigènes de la Malaisie.

sont toujours munis. Ce sachet, outre la feuille de liane que je viens de nommer, contient un assortiment d'objets variés : chaux, noix d'arêk, gambir, tabac. L'habitude de mâcher le siri leur est commune avec les Malais. — Les personnages de distinction ont, en général, un sabre ou une épée à large lame droite, dont le fourreau de bois est muni d'un mouchoir enroulé dans lequel ils passent leur bras gauche, qu'ils y enfoncent jusqu'à l'épaule, portant ainsi leur arme sous l'aisselle. J'ai vu quelques armes de ce genre, avec une poignée de fer ou de cuivre, en croix, qui rappelait l'épée des croisés.

Les rédacteurs du dernier Dictionnaire anthropologique publié à Paris déclarent manquer de tous documents scientifiques sur la race battak, et se contentent de donner quelques renseignements descriptifs, ethnographiques, puisés d'ailleurs à bonnes sources et généralement exacts. Je m'étais pourtant efforcé, à mon dernier voyage, de combler cette lacune, et, muni d'un outillage complet de mensurations et d'appareils photographiques, j'avais fourni au Muséum ce qu'on est convenu d'appeler une *série anthropologique* de Battaks, série complète, c'est-à-dire comprenant toutes les mensurations demandées de vingt sujets adultes, avec échantillons de chevelures et photographies, face et profil, de chaque sujet. Ma série comprend vingt-deux Battaks. Je sais que tous ces documents sont bien arrivés à destination, puisque mes cinquante photographies de Battaks et les feuilles correspondantes [1] ont figuré dans l'exposition que le laboratoire d'anthropologie du Muséum a produite au Congrès de Venise, et il me sera permis de constater, avec un sentiment de satisfaction d'amour-propre national, que ce laboratoire de notre Muséum, qui n'avait pas dans ses collections, avant mon premier voyage aux Indes, le moindre objet scientifique de Sumatra, a aujourd'hui déjà, sur les races les moins abordables de cette île, les Atchés, les Gaïoux et les Battaks, un ensemble d'objets d'étude et de documents plus importants

1) Cf. *Muséum d'Histoire Naturelle. Laboratoire d'Anthropologie. Observation.*

peut-être qu'aucun autre Musée d'Europe [1] ; et je fais cette constatation après avoir visité même les collections hollandaises, à l'exposition internationale d'Amsterdam...

Mais on ne se doute guère, d'habitude, du mal que les voyageurs ont à se donner pour se procurer ces objets, pour dresser ces documents.

Les Battaks ne sont pas les gens les plus maniables du monde : ils sont pleins de superstitions, et, pour les décider à se laisser mesurer et photographier, j'étais obligé de payer chaque *sujet* et de « faire une commission » à leur chef que j'avais dû gagner d'abord et avec lequel je m'étais préalablement entendu. Encore avais-je avec eux des difficultés pendant l'opération; et quand j'en arrivais, par exemple, à la mèche de cheveux qu'il fallait leur couper pour donner un échantillon de leur chevelure, c'était à chaque fois une affaire d'État, des *bitcharas* à n'en plus finir; et dans certains cas j'y épuisais en vain toute mon éloquence malaise et tous mes moyens de persuasion. *Panghaïa,* le type dont la photographie est reproduite ici (fig. 115 et 116) n'a jamais voulu consentir à m'abandonner cette mèche qu'il eût pu pourtant me donner très longue.

— Quand Touan serait retourné dans son pays, répétait-il avec obstination, s'il avait une mèche de mes cheveux, il me rendrait fou ou il me ferait mourir....

Peut-être ne faudrait-il pas fouiller bien loin dans nos campagnes pour y trouver de pareilles superstitions !

Un jour que je revenais du Kampong-Sounggal, regrettant les lacunes que cette obstination superstitieuse laissait dans la collection de mes spécimens capillaires, je rencontre sur le chemin un Battak dont la belle chevelure longue et abondante devient aussitôt l'objet de mes convoitises. J'arrête le Battak et lui montre une piastre à colonne de Ferdinand ou d'Isabelle d'Espagne, que les Malais appellent *ringguit mariam* (piastre aux canons), et qui est la seule monnaie européenne connue des Battaks; ils n'en acceptent pas d'autre :

1) Les pièces osseuses recueillies par M. Brau de Saint-Pol Lias ont été rapidement décrits dans les *Crania Ethnica* (p. 452 et 453). (*Réd.*)

— Connais-tu cela ? lui dis-je pour entrer en conversation.

— *Ringguit allous*, me répond-il, « une piastre fine ».

— La voudrais-tu ?

— Oui.

Mais je suis un peu embarrassé pour lui proposer le marché. Je prends un détour :

— Tu as de bien longs cheveux. Est-ce qu'ils ne te gênent pas ?

— Non.

— Ils doivent te tenir trop chaud.

— Mais non.

— Mais si. On ne porte pas des cheveux si longs que ça. Ils te rendront malade.

Il me regarde étonné.

— Veux-tu les changer contre ma piastre ?

Il comprend cette fois, et me dit non, nettement.

Je mets deux piastres. — Nouveau refus.

J'en mets trois. — Il ne se décide pas encore, mais semble un peu ébranlé. — J'y arriverai avec des piastres et de la patience.

L'indigène qui m'accompagne me vient en aide.

— Comment ! lui dit-il, Touan veut te rendre le service de te débarrasser de ces cheveux inutiles, et il t'offre encore des piastres, et tu refuses !

— Oui, il a trop de cheveux, la tête trop chaude : je veux que cet homme ne soit pas malade, et je lui donne quatre *ringguit*.

Il ne dit plus ni oui, ni non.

Enfin, dès qu'il se décide je l'emmène avec moi ; il ne faut pas lui laisser le temps de se reconnaître, il changerait d'avis peut-être.

Mais comment prendre ces cheveux qu'il m'abandonne ? Je n'ai que mon bowie-knife à ma ceinture. Ce n'est pas avec mon grand couteau de chasse que je puis enlever sa chevelure... J'aperçois heureusement une paillotte près de là, et, heureusement aussi, il y a une paire de grands ciseaux de cuivre dans la paillotte. La femme qui les possède les met obligeamment à ma disposition.

Et alors les passants — rares, il est vrai — ont pu me voir, pendant un bon quart d'heure, penché au-dessus de mon Battak que j'avais fait asseoir par terre sur le bord du chemin, et absor-

Fig. 115 et 116. Panghaïa, Battak du Kampong-Ptrên, âgé de 28 ans, vu de face et de profil. (D'après deux photographies de M. X. Brau de Saint-Pol Lias.)

bant toutes mes facultés dans cette opération que nos coiffeurs parisiens pratiquent avec tant d'aisance, et que je ne croyais pas si difficile. — Il faut dire que la belle chevelure était bien inculte, — et il ne faut pas dire tous les motifs qui rendaient l'opé-

ration méritoire ! — Mais à quoi ne doit-on pas se résoudre pour la science [1] ?

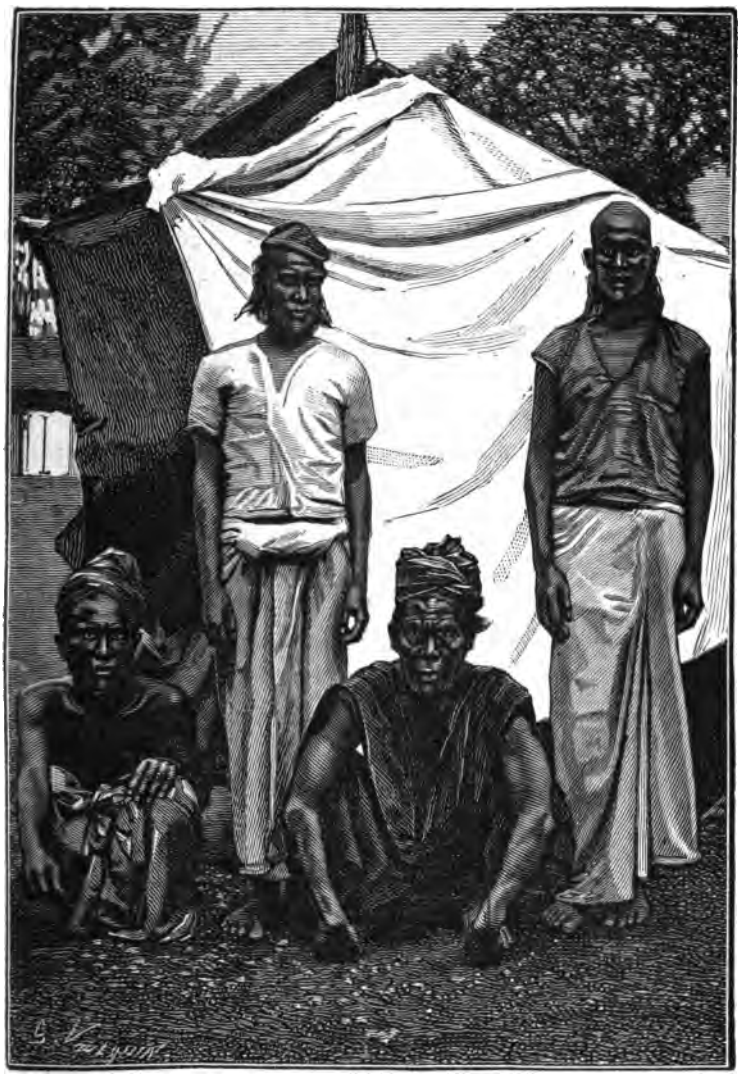

Fig. 117. Groupe de Battaks.
(D'après une photographie de M. X. Brau de Saint-Pol Lias.)

1) Cf. *Rev. d'Ethnographie*, t. I, p. 159, 1882.

BIBLIOGRAPHIE. — Elphinstone, *An Account of the Kingdom of Caubul*. Londres, 1815, 4 vol., Appendice C. — Al. Burnes, *Cabool*. Londres, 1842. — Deech, *Vocabularies of seven Languages spoken in the Countries West of the Indus*. (*Proceedings of the Bombay Geogr. Soc.*, oct. 1838.) — Mohan Lal. *Travels*. (*Journal of the Asiatic Soc. of Bengal*, 1834, p. 76.) — Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. I, 1849, p. 421. — Cap. Raverty. (*Journal of the Asiatic Soc. of Bengal*, 1859, n° 4, et 1862, n° 3.) — Du même, *An account of upper Kashkar*. (*Ibid*, 1864, n° 2.) — Du même, *On the Language of the Siah-posh Kafirs*. (*Ibid.*, 1863, n° 3.) — Du même, *Theobald*. (*Journal of the Asiatic Soc., of Bengal*, 1859.) — Dr E. Trumpp, *On the Language of the so-called Kafirs*. (*Journal of the Royal Asiatic Soc.*, 1861.) — Du même, *Ueber die Sprache der sogenannter Kafirs*. (*Zeitsch. der Deutschen Morgenlænd. Gesellsch.*, t. XX.) — Major Montgomerie, *A Havildar's Journey through Chitral to Faizabad in* 1870. (*Journal of the Royal Geogr., Soc.*, XLII.) — Munphool Meer Monnshee, *On Gilgit and Chitral*. (*Proceedings of the Royal Geogr. Soc.*, 1869, vol. XIII, p. 130.) — E. Downes, *Kafiristan*. Lahore, 1873. — E. Ravenstein, *Skeleton Map of the Countries between Kashmir and Panjkorah* (*Geographical Magazine*, août 1875, p. 232.) — Dr Leitner, *Language, Manners and Custums of the Siah Posh Kafirs*. (*Proceedings of the London Anthropolog. Soc.*, août 1875.) — Barnard David, *Description of three Siah Posh Kafirs*. (*Ibid*). — *Major Tanner's exploratory Visit to Kafiristan*. (*Proceedings of the Royal Geogr. Soc.*, août 1879, p. 514.) — *Kafiristan and the Kafir Language*. (*Ibid.*, nov. 1879- p. 713.) — Biddulph, *The Tribes of the Hindoo Koosh*. Calcutta, 1880. — *Kafiristan*. (*Proceedings of the Royal Geogr. Soc.*, avril 1880, p. 250.) — Major Raverty, *Notes on Afghanistan*. Londres, 1881. — Colonel H. C. Tanner, *Notes on the Chugani and neighbouring Tribes of Kafiristan*. (*Ibid.*, avril 1881, p. 278.) — De Ujfalvy, *Les Kafirs Siapochs*. (*Bulletin de la Soc. d'Anthropologie*, t. VI, 3e série, 1883, p. 621.) — Du même, *Aus dem westlichem Himalaya*. Leipzig, 1884. — W. Mc. Nair, *A visit to Kafiristan*. (*Proceedings of the Royal Geogr. Soc.*, janv. 1884, p. 1.)

LES BATTAKS

Par M. X. BRAU DE SAINT-POL LIAS [1]
Chargé d'une mission scientifique en Malaisie.

Les Battaks sont les indigènes les plus nombreux de l'intérieur de Sumatra. Ils s'étendent au Sud des Gaïoux, à l'Est et au Sud des Allas et des Karo, et occupent tout le centre montagneux de l'île, du pays d'Atché au pays de Palembang [2].

Là, dans ces montagnes volcaniques, au sol très fertile, la forêt laisse de vastes intervalles occupés par de belles cultures. De grands plateaux, des pentes douces présentent de beaux champs de riz, des plantations de *siri*, la précieuse feuille à mâcher, autour des kampongs battaks, ombragés de bananiers et d'arékiers. Près de là paissent des buffles, des bœufs et des chevaux de petite taille, mais d'une race très estimée, extrêmement vigoureuse et ardente; des chèvres aussi et des bœufs singuliers avec une épaisse touffe de poils sur le front; enfin de nombreux porcs, dont les Malais ont horreur, mais dont les Battaks se nourrissent, ignorant la loi de Mahomet.

J'ai déjà eu l'occasion de décrire sommairement les Battaks, dans une communication faite à la Société de Géographie en

1) Extrait d'un ouvrage qui doit être prochainement publié par M. X. Brau de Saint-Pol Lias à la librairie A. Oudin, 51, rue Bonaparte, sous ce titre *De France à Sumatra.*

2) Seuls de ces trois peuples les Gaïoux sont un peu connus des ethnographes, grâce à M. Brau de Saint-Pol Lias, qui a fréquenté quelques-uns de ces sauvages et procuré au Muséum de Paris un crâne recueilli à Bonkarandu et que nous avons décrit dans les *Crania Ethnica* (p. 452). L'examen de cette pièce semble confirmer l'opinion exprimée par M. Veth que ces Gayous ou Gayos seraient « des Battaks modifiés au contact de leurs dominateurs d'Atjeh. »

On ne connaît que de nom les Karos qui vivent continuellement isolés et les Allas qui ne se sont montrés jusqu'ici qu'à Singkel sur l'Océan Indien.

(Note de la Direction.)

1877 et insérée dans son bulletin de septembre de cette même année.

Les Battaks sont généralement de plus haute taille que les Malais; leur visage est plus allongé, le nez est plus accentué et plus droit, et la peau d'une couleur foncée plus mate. La physionomie est énergique, avec une expression d'indépendance et de fierté sauvages.

Ils se drapent dans des vêtements plus amples, la température de leurs montagnes étant moins élevée que celle des côtes. Mais ces vêtements, encore très sommaires, se réduisent d'habitude à des *sarrong*, grandes pièces d'une étoffe très forte, de couleurs bleue, blanche et noire, qu'ils tissent eux-mêmes. Ils en portent généralement deux : l'une autour de leurs reins en longue ceinture ou plutôt en jupe flottante, qui descend jusque sur leurs pieds : c'est là le vrai *sarrong* [1] ; l'autre, en écharpe, leur sert de gibecière, en même temps que de badjou (veste).

La coiffure des Battaks est formée d'un mouchoir enroulé en toque, parfois très gracieuse, rehaussée d'une chaînette d'argent large et plate, posée en torsade et retenue par une dent d'ours ou de tigre.

Les hommes eux-mêmes portent souvent des bracelets d'argent d'un travail assez fin.

Ils ont toujours un *parang*, lame nue, à la main; ils s'en servent pour frayer leur route dans la forêt, pour couper des bambous ou des rotans, ou pour abattre de grands arbres. Ils portent un pisso à la ceinture, couteau plus petit, qui leur sert à fendre le rotin pour faire des attaches employées à tout, et avec la pointe duquel ils gravent sur le bambou leurs caractères d'écriture.

C'est ainsi qu'ils prennent leurs notes sur des morceaux de bambous soigneusement enveloppés dans le sachet à siri dont ils

1) *Sarrong*, en malais, signifie étui, fourreau : *sarrongkaki* (étui de pied), chaussettes; *sarrong-tanggan*, (étui de mains), gants; *sarrong-pisso* (étui de petit couteau), gaîne ; *sarrong-pedang* (étui d'épée), fourreau; et *sarrong*, simplement, large ceinture, la partie principale du vêtement, qui est le plus souvent tout le vêtement des indigènes de la Malaisie.

sont toujours munis. Ce sachet, outre la feuille de liane que je viens de nommer, contient un assortiment d'objets variés : chaux, noix d'arêk, gambir, tabac. L'habitude de mâcher le siri leur est commune avec les Malais. — Les personnages de distinction ont, en général, un sabre ou une épée à large lame droite, dont le fourreau de bois est muni d'un mouchoir enroulé dans lequel ils passent leur bras gauche, qu'ils y enfoncent jusqu'à l'épaule, portant ainsi leur arme sous l'aisselle. J'ai vu quelques armes de ce genre, avec une poignée de fer ou de cuivre, en croix, qui rappelait l'épée des croisés.

Les rédacteurs du dernier Dictionnaire anthropologique publié à Paris déclarent manquer de tous documents scientifiques sur la race battak, et se contentent de donner quelques renseignements descriptifs, ethnographiques, puisés d'ailleurs à bonnes sources et généralement exacts. Je m'étais pourtant efforcé, à mon dernier voyage, de combler cette lacune, et, muni d'un outillage complet de mensurations et d'appareils photographiques, j'avais fourni au Muséum ce qu'on est convenu d'appeler une *série anthropologique* de Battaks, série complète, c'est-à-dire comprenant toutes les mensurations demandées de vingt sujets adultes, avec échantillons de chevelures et photographies, face et profil, de chaque sujet. Ma série comprend vingt-deux Battaks. Je sais que tous ces documents sont bien arrivés à destination, puisque mes cinquante photographies de Battaks et les feuilles correspondantes [1] ont figuré dans l'exposition que le laboratoire d'anthropologie du Muséum a produite au Congrès de Venise, et il me sera permis de constater, avec un sentiment de satisfaction d'amour-propre national, que ce laboratoire de notre Muséum, qui n'avait pas dans ses collections, avant mon premier voyage aux Indes, le moindre objet scientifique de Sumatra, a aujourd'hui déjà, sur les races les moins abordables de cette île, les Atchés, les Gaïoux et les Battaks, un ensemble d'objets d'étude et de documents plus importants

1) Cf. *Muséum d'Histoire Naturelle. Laboratoire d'Anthropologie. Observation.*

peut-être qu'aucun autre Musée d'Europe [1] ; et je fais cette constatation après avoir visité même les collections hollandaises, à l'exposition internationale d'Amsterdam...

Mais on ne se doute guère, d'habitude, du mal que les voyageurs ont à se donner pour se procurer ces objets, pour dresser ces documents.

Les Battaks ne sont pas les gens les plus maniables du monde : ils sont pleins de superstitions, et, pour les décider à se laisser mesurer et photographier, j'étais obligé de payer chaque *sujet* et de « faire une commission » à leur chef que j'avais dû gagner d'abord et avec lequel je m'étais préalablement entendu. Encore avais-je avec eux des difficultés pendant l'opération; et quand j'en arrivais, par exemple, à la mèche de cheveux qu'il fallait leur couper pour donner un échantillon de leur chevelure, c'était à chaque fois une affaire d'État, des *bitcharas* à n'en plus finir; et dans certains cas j'y épuisais en vain toute mon éloquence malaise et tous mes moyens de persuasion. *Panghaïa,* le type dont la photographie est reproduite ici (fig. 115 et 116) n'a jamais voulu consentir à m'abandonner cette mèche qu'il eût pu pourtant me donner très longue.

— Quand Touan serait retourné dans son pays, répétait-il avec obstination, s'il avait une mèche de mes cheveux, il me rendrait fou ou il me ferait mourir....

Peut-être ne faudrait-il pas fouiller bien loin dans nos campagnes pour y trouver de pareilles superstitions !

Un jour que je revenais du Kampong-Sounggal, regrettant les lacunes que cette obstination superstitieuse laissait dans la collection de mes spécimens capillaires, je rencontre sur le chemin un Battak dont la belle chevelure longue et abondante devient aussitôt l'objet de mes convoitises. J'arrête le Battak et lui montre une piastre à colonne de Ferdinand ou d'Isabelle d'Espagne, que les Malais appellent *ringguit mariam* (piastre aux canons), et qui est la seule monnaie européenne connue des Battaks; ils n'en acceptent pas d'autre :

1) Les pièces osseuses recueillies par M. Brau de Saint-Pol Lias ont été rapidement décrits dans les *Crania Ethnica* (p. 452 et 453). (*Réd.*)

— Connais-tu cela ? lui dis-je pour entrer en conversation.

— *Ringguit allous*, me répond-il, « une piastre fine ».

— La voudrais-tu ?

— Oui.

Mais je suis un peu embarrassé pour lui proposer le marché. Je prends un détour :

— Tu as de bien longs cheveux. Est-ce qu'ils ne te gênent pas ?

— Non.

— Ils doivent te tenir trop chaud.

— Mais non.

— Mais si. On ne porte pas des cheveux si longs que ça. Ils te rendront malade.

Il me regarde étonné.

— Veux-tu les changer contre ma piastre ?

Il comprend cette fois, et me dit non, nettement.

Je mets deux piastres. — Nouveau refus.

J'en mets trois. — Il ne se décide pas encore, mais semble un peu ébranlé. — J'y arriverai avec des piastres et de la patience.

L'indigène qui m'accompagne me vient en aide.

— Comment ! lui dit-il, Touan veut te rendre le service de te débarrasser de ces cheveux inutiles, et il t'offre encore des piastres, et tu refuses !

— Oui, il a trop de cheveux, la tête trop chaude : je veux que cet homme ne soit pas malade, et je lui donne quatre *ringguit*.

Il ne dit plus ni oui, ni non.

Enfin, dès qu'il se décide je l'emmène avec moi ; il ne faut pas lui laisser le temps de se reconnaître, il changerait d'avis peut-être.

Mais comment prendre ces cheveux qu'il m'abandonne ? Je n'ai que mon bowie-knife à ma ceinture. Ce n'est pas avec mon grand couteau de chasse que je puis enlever sa chevelure... J'aperçois heureusement une paillotte près de là, et, heureusement aussi, il y a une paire de grands ciseaux de cuivre dans la paillotte. La femme qui les possède les met obligeamment à ma disposition.

Et alors les passants — rares, il est vrai — ont pu me voir, pendant un bon quart d'heure, penché au-dessus de mon Battak que j'avais fait asseoir par terre sur le bord du chemin, et absor-

Fig. 115 et 116. Panghaïa, Battak du Kampong-Pirên, âgé de 28 ans, vu de face et de profil. (D'après deux photographies de M. X. Brau de Saint-Pol Lias.)

bant toutes mes facultés dans cette opération que nos coiffeurs parisiens pratiquent avec tant d'aisance, et que je ne croyais pas si difficile. — Il faut dire que la belle chevelure était bien inculte, — et il ne faut pas dire tous les motifs qui rendaient l'opé-

ration méritoire ! — Mais à quoi ne doit-on pas se résoudre pour la science [1] ?

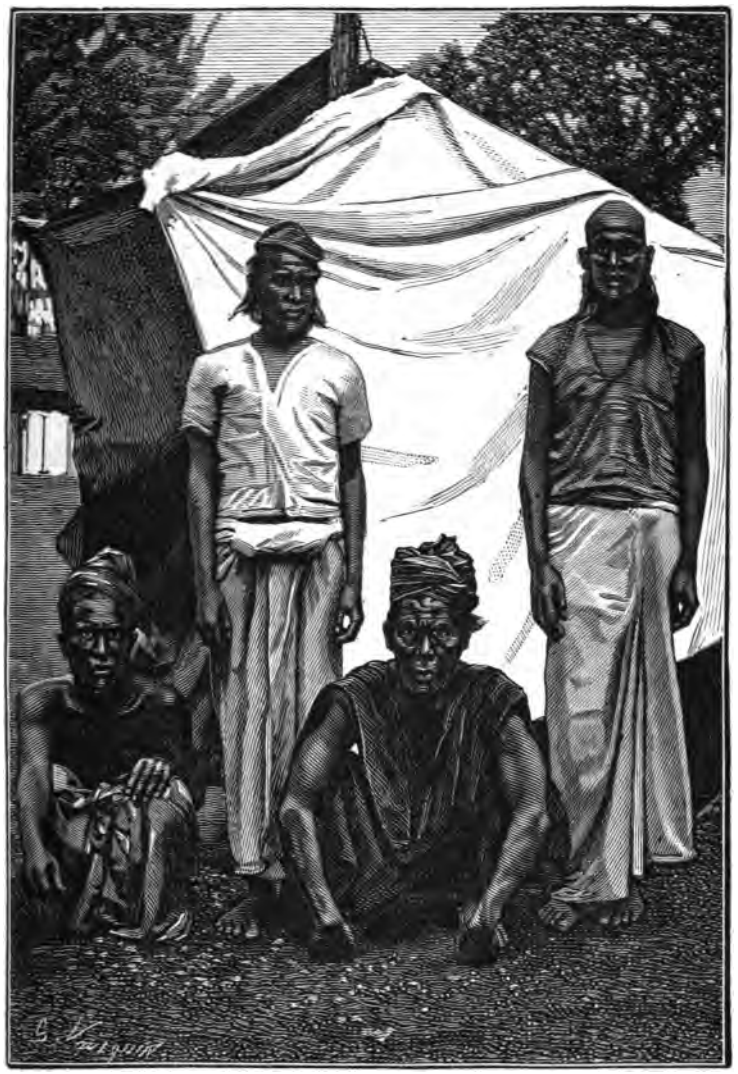

Fig. 117. Groupe de Battaks.
(D'après une photographie de M. X. Brau de Saint-Pol Lias.)

1) Cf. *Rev. d'Ethnographie*, t. I, p. 159, 1882.

Cette étude anthropologique des Battaks m'a conduit à trois observations singulières et que je dois relater ici.

La première est relative à leur manière de compter leurs années et de dire leur âge.

Après les mensurations prises, pour compléter ma feuille, j'y inscrivais le nom du sujet, la race de ses parents, le lieu de sa naissance et je l'interrogeais sur son âge.

A cette question :

— Quel âge as-tu ?

Il répondait en comptant sur ses doigts :

— Une, deux, trois, quatre petites véroles.

— !...

L'explication me fut bientôt donnée.

Il est certainement plus gracieux de compter son âge par printemps que par petites véroles. Mais il n'y a pas de printemps à Sumatra, et il y a au contraire, paraît-il, dans les pays Battaks, d'effroyables épidémies de cette maladie, et d'une périodicité si régulière que les gens peuvent se rendre compte du temps qu'ils ont vécu par le nombre d'épidémies qu'ils se souviennent d'avoir traversées. Les périodes sont de quelques dix années. Je crois qu'elles varient, suivant les provinces, entre huit et douze ans. — A ce compte — là et en prenant la durée moyenne de la période « quatre petites véroles » traversées, cela indiquerait un homme de trente-cinq à quarante ans, — car il faut bien supposer qu'il avait cinq ans au moins lors de la première épidémie, pour qu'il ait pu en garder le souvenir.

On comprend maintenant ce que veut dire chez les Battaks :

— Cet homme a cinq petites véroles.

— Ce vieillard a passé sa huitième petite vérole.

La seconde et la troisième observation touchent à des questions de modes et sont relatives à la façon dont les Battaks portent leurs cheveux et — leurs dents. Il y a aussi, comme on va le voir, des façons de porter les dents, qui varient selon les modes. Tout cela, chez les peuples de la Malaisie, est réglé par *l'adat*, la loi des ancêtres.

Pour la coiffure, la mode des Battaks est de n'en pas avoir.

L'adat semble livrer chaque individu à ses propres inspirations, pourvu qu'il se fasse une tête à lui, originale, ne ressemblant pas aux autres. Des nombreux Battaks que j'ai examinés, je n'en ai pas trouvé deux portant leurs cheveux exactement de la même façon.

J'ai sous les yeux mes feuilles d'observations anthropologiques, d'où je puis extraire les notes suivantes, en donnant les noms des Battaks observés :

Sur vingt-deux sujets, quatre seulement, Si-Dossa, Djabat, Toua et Radjah-Pouloung ont des cheveux qui couvrent entièrement leur tête, comme les Européens, mais

Dossa seul a les cheveux uniformément taillés, presque ras, une coiffure assez habituelle aux Malais de la contrée, dont il a presque la physionomie, tandis que d'autres Malais portent leurs cheveux longs comme les femmes, et les relèvent, comme elles, en chignon ;

Djabat a les cheveux plus longs sur le front et la nuque ;

Toua sur le sommet et sur le côté gauche ;

Et Radjah Pouloung, sur tout le pourtour de la tête ;

Six autres, au contraire, Posslat, Nierr, Nogo, Radjah-Kinn, Lantatk et Datang ont la tête à peu près entièrement rasée ;

Posslat ou Si-Posslat (M. Posslat), le chef, ne porte qu'une touffe de cheveux de 7 à 8 centimètres de long, sur l'occiput ;

Nierr, avec cette touffe, a de chaque côté, symétriquement posée, ce qui est rare, une mèche de la même longueur ;

Nogo n'a cette mèche, plus longue, que du côté gauche seulement ;

Radjah-Kinn l'a sur la nuque ; et quand elle n'est pas enroulée dans son mouchoir, elle lui tombe dans le dos, sur une longueur de 25 à 30 centimètres ;

Lantak a un accompagnement plus bizarre encore de la touffe occipitale : c'est une plaque de cheveux en forme de croissant, appliquée irrégulièrement sur la nuque et remontant du côté gauche ;

Datang, enfin, n'a qu'un petit rond de cheveux courts (de 1 à

2 centimètres peut-être), sur le sommet de la tête ; le reste rasé : exactement le contre-pied de la tonsure.

Si-Noaré n'a qu'une queue de cheveux plantés sur la nuque.

La « couronne de carme » se retrouve, plus ou moins modifiée, chez Branghap, Timbeul, Naro, Balok, Bakit, Tâmi, Demô Panghaïa (fig. 116) et Tadè ;

Chez Branghap, elle est parfaite ;

Timbeul, Naro et Balok l'ont allongée ou élargie diversemer sur la nuque, de façon à former sur le dos une queue plus o moins longue et épaisse ;

Chez Bakit, elle est interrompue de chaque côté, en arriè de l'oreille, sur un espace de quelques centimètres ;

Tâmi ne la porte que sur la partie postérieure de la tête. front est rasé comme tout le haut de la calotte crânienne e dessous de la couronne ;

Demô, au contraire de Tâmi, n'a qu'une demi-couronne su front, et les cheveux lisses et ondulés en sont très longs ;

Panghaïa et Tadè ne portent qu'un quart de couronne su côté gauche ; le premier avec une longue mèche en plus, du droit, le second avec un petit toupet sur le front.

Si-Taouèr, enfin, n'a qu'une plaque de cheveux sur le gauche de la tête s'étendant jusqu'au milieu de la nuque.

Et Djaïam porte deux petites tresses plantées l'une su sommet de la tête, l'autre à droite, à côté de la premièr Djaïam est un gentil petit garçon, qui se moque, avec mo frayeurs de Panghaïa et m'offre bravement ses deux tress toute sa chevelure — qui sont aujourd'hui au Muséum.

On le voit, c'est, chez les Battaks, l'indépendance de la fure poussée aux extrêmes limites de la fantaisie !

Mais ce qui concerne leurs dents est bien plus éto encore.

Si l'on veut comprendre combien la passion des *déco* est un sentiment humain et puissant et quelles tortures o s'imposer pour la satisfaire, il faut voir ce qui se passe à chez les sauvages.

C'est que, on doit en convenir, chez les hommes de la nature, il ne s'agit plus de rubans, mais de marques de distinction autrement importantes, qui s'impriment dans leur peau, dans leur chair et dans leurs os — et qu'ils emportent dans la tombe : cela vaut la peine ! — Parfois aussi, et le plus souvent, un sentiment de coquetterie se mêle à cette soif de distinction : avoir un bel ornement, être plus beau, en étalant une marque que d'autres ne portent pas, cela décide aux sacrifices les plus héroïques !

On connaît les tatouages des guerriers et surtout des chefs de certaines peuplades océaniennes, tatouages aussi savants que douloureux, dont l'exécution sur le patient dure des années [1] ! — En Afrique, des hommes et des femmes se passent des anneaux dans la lèvre supérieure ou inférieure ou dans la cloison nasale. — En Asie, sur les côtes de l'Hindoustan, les femmes se piquent un bijou dans l'aile du nez; en Malaisie elles agrandissent tellement le trou percé dans le lobe de l'oreille, qu'elles peuvent y passer un citron ; en Chine on estropie les femmes de distinction en leur faisant des pieds atrophiés ; — il est vrai qu'ici la mode a une utilité pratique : elle a été évidemment inventée pour faire des femmes d'intérieur, qui aimassent forcément leur foyer. On comprend de même les dents limées en pointe et aiguisées de certains de cannibales...

Mais revenons au grand art de la coquetterie et de la vanité, à celui qui, sans motif aucun d'utilité, n'a d'autre but que d'éblouir, d'étonner, d'écraser ses semblables. — Dans cet art, en Malaisie, les dents jouent un rôle important.

On les noircit d'abord — et c'est là une mode commune à toutes les populations que j'y ai visitées.

Quand vous demandez à un Malais pourquoi il se fait ainsi des dents d'ébène :

— Les chiens ont des dents blanches ! vous répond-il dédaigneusement.

C'est là leur grand argument, sans réplique : ils n'en admet-

1) Cf. *Rev. d'Ethnographie*, t. III, p. 134, 1884.

traient pas d'autre. Aussi, plus les dents sont noires chez les Malais, et plus elles sont belles.

Les Battaks ont, à ce sujet, les mêmes idées, et il teignent soigneusement leurs dents avec un bois qu'ils appellent *babja* et que mon boy sondanais appelait *Kayou rimâon* (bois de tigre). Ils arrivent ainsi à une teinte d'un beau noir, comme laqué. — Mais leurs dents noires sont toujours limées aussi de diverses façons.

Parfois les incisives supérieures et inférieures sont raccourcies de moitié de leur longueur. Est-ce pour les rendre plus solides, pour être moins exposés à les casser? Ce n'est pas probable, car ils les liment aussi, en avant, sur leur épaisseur. Il semble que ce soit une simple question de mode, l'opération ne portant guère que sur les dents apparentes, les incisives et les canines.

La taille la plus habituelle de leurs dents, qu'on pourrait appeler la *taille battak*, est la suivante : les incisives supérieures et les canines de la même mâchoire, raccourcies ou non, sont limées horizontalement, en épaisseur, sur leur face légèrement concave. Si elles ne sont pas raccourcies ces dents sont généralement égalisées en dessous, de façon à former sur leur bord une ligne bien droite.

Mais ils ne s'en tiennent pas là.

La grande mode, la suprême élégance chez les Battaks consiste à porter à la bouche un ornement de cuivre, tel que le montre le dessin fait sur une de mes photographies, la photographie de Naro (fig. 118). C'est une tringlette de cuivre parfaitement ajustée, qui borde les incisives et les canines et se relève en crochet, de chaque côté, pour pénétrer dans la petite molaire où chaque bout est solidement fixé.

Sur mes vingt-deux Battaks j'en ai trouvé quatre, Naro, Timbeul, Branghap et Taouèr, dont la bouche était parée de ce singulier ornement.

Chez les premiers, la tringlette de cuivre, toujours placée en avant des dents, suivait si exactement leur bord inférieur qu'elle semblait être le rebord d'un dentier ou d'une plaque métallique dont le palais aurait été blindé. Chez Taouèr, on voyait tout

de suite le fil de cuivre, les six dents qui en étaient bridées, en avant, sur la ligne de taille, débordant légèrement en dessous...

Mais se rend-on bien compte du supplice que ces malheureux doivent subir pour mettre leur bouche à la grande mode de leur *adat?* — Il faut limer, jusqu'à les faire disparaître presque en entier, leurs incisives inférieures; — limer les incisives supérieures pour les raccourcir, ou tout au moins pour les égaliser, et pour creuser horizontalement leur face antérieure sur leur épaisseur; enfin perforer leurs petites molaires, — et tout cela avec quels instruments! — Peut-être y emploient-ils le feu, le fer rougi... Et quand ce long supplice a pris fin, la pose de l'appareil est si douloureuse et l'on souffre si atrocement à l'endurer pendant les dix premiers jours, que la grande majorité de ceux qui ont subi les opérations ne peuvent aller jusqu'au bout et sont forcés d'y renoncer. Les autres en sont d'autant plus fiers.

Voilà quel est l'objet de la suprême ambition de tous les jeunes Battaks!

Mais est-ce bien comme ornement qu'ils y tiennent? uniquement pour rehausser leur beauté physique? ou n'est-ce pas plutôt comme preuve d'une beauté morale, comme attestation de leur force, de leur stoïcisme? ou, qui sait encore, les médecins, qui ont constaté dans ces derniers temps le rôle si important des métaux dans la thérapeutique, ne trouveront-ils pas, à cet objet de cuivre porté dans la bouche, des motifs tout différents? d'hygiène peut-être et de préservation?...

Je me contente d'apporter le fait aux savants — et je le livre à leurs études, *disputationibus eorum.*

Il va sans dire que, me voyant, sans y rien comprendre, noter leur taille debout et assis, prendre la hauteur du menton, de l'épaule, de la bouche, la longueur de leurs bras, l'ampleur de leur poitrine, l'écartement de leurs yeux, leur angle facial, dessiner leur formes crâniennes, me livrer à des investigations indiscrètes jusqu'à regarder dans leur bouche et faire leur photographie, ils avaient tous la certitude que j'étais sorcier... Et plus d'une fois, le soir, un Battak qui guettait dans un coin

obscur le moment favorable pour me trouver seul, est venu me prier de lui dire quelque chose de sa *bonne aventure*.

Un jour c'était un tout jeune homme qui venait mystérieusement me demander : « quand il se marierait ».

Un autre jour, un Battak me prenait à part pour me poser, avec le plus grand sérieux, cette question :

Fig. 118. Naro, Battak de Kabèn Djahè, montrant son ornement de bouche. (D'après une photographie de M. X. Brau de Saint-Pol Lias.)

— Quand est-ce que je dois mourir, Touan ?

Il est arrivé enfin que plusieurs d'entre eux, effrayés de mes opérations, se sont sauvés avant que je les eusse terminées, et j'étais obligé de recommencer avec d'autres.

On le voit, les Battaks sont superstitieux et ne ressemblent pas du tout en cela aux Orangs Sakèys beaucoup plus primitifs, tout à fait sauvages, mais que j'ai trouvés si simples, je puis dire si droits, si sains dans leurs idées ; sans instruction aucune, mais aussi sans fausse science, sans erreurs, répondant seulement par

leur « *tida tao* » (ne pas savoir) à toutes les questions sur ce qui ne tombe pas sous leurs sens (1).

Les Orangs Battaks ne sont pas, à vrai dire, des sauvages, malgré leur anthropophagie. Ils forment une société organisée. Ils construisent des habitations solides, et qui ont leur architecture d'un art bizarre, comme des arches perchées sur hauts piquets, et dont la ligne de faîte décrit une courbe, creusée au centre et relevée à chaque pignon pour porter le plus haut possible un ornement fantastique, ordinairement une paire de cornes de buffle ou de taureau sauvage, destiné à effrayer les Esprits. Leurs kampongs ont des maisons communes, soit magasin de riz, soit maison de réunion et de *bitchara*, où les étrangers au kampong peuvent passer la nuit. Ils se livrent à l'agriculture, défrichent, font des plantations, des champs de riz, où les chemins sont toujours des troncs d'arbres abattus, le long desquels ils vont et viennent : c'est le chemin qu'ils trouvent le plus commode et qui n'exige pas en effet un long travail de construction ni d'entretien. Ils élèvent des bestiaux. Ils ont une industrie, des métiers pour tisser leurs étoffes. Ils ont enfin une tradition, des légendes, une religion et des lois qu'il serait bien intéressant de connaître...

Malheureusement la clef a manqué jusqu'ici, c'est-à-dire la connaissance de la langue, pour pénétrer dans ce monde nouveau qui offrirait de curieuses révélations.

Les Battaks ont une langue à eux, dont un linguiste hollandais, M. H. N. van der Tuuk, a bien dressé un dictionnaire et une grammaire, mais que bien peu de voyageurs ont jusqu'ici connue, tout au plus quelques missionnaires. Cette langue s'écrit en caractères qui lui sont propres. Les Battaks, je l'ai dit, gravent ces caractères sur des bambous avec la pointe de leur *pissô*. Ils les tracent aussi à l'encre, sur de longues bandes végétales, taillées dans l'aubier d'un arbre, et qu'ils plient et replient de façon à former, d'une seule feuille, un livre qui s'ouvre à soufflet. Le

1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er juin 1882 : *Sur la rivière Pluss* (*intérieur de la presqu'île Malaise*) par Brau de Saint-Pol Lias.

texte de ces livres, dont j'ai rapporté un spécimen, est parfois illustré d'arabesques. — J'ai vu d'eux sur un *simat* (une amulette formée de deux petits cylindres de bambou passés à un cordon et attachés, en collier, au cou d'un enfant pour le préserver de tous maléfices et de toutes maladies), des dessins représentant *Antou*, le Génie, le Grand-Esprit ou le Diable. Ces images sont semblables aux bonshommes que dessinent chez nous des gamins de cinq ans : une tête y est représentée par trois points qui marquent, dans un rond, les deux yeux et la bouche. — Mais les arabesques, les dessins ornementaux, qu'ils gravent sur les petits objets fabriqués en bois ou en bambou, et la forme même de ces objets, dénotent parfois un goût artistique très prononcé.

La croyance aux *Antou* est commune à tous les peuples de Sumatra et peut-être de la Malaisie. Malgré les conquêtes et les conversions boudhique et musulmane, ils ont tous conservé un fond commun de tradition, l'*adat* dont j'ai parlé plusieurs fois, plus ou moins modifié, suivant les régions, suivant les lois et les mœurs nouvelles qui se sont superposées à cette vieille *loi des ancêtres*, mais qui persiste toujours et s'étend à tout, à la religion, à la loi politique, à la loi civile, aux usages, aux modes, aux formes des cérémonies et de l'étiquette.

A Atché où la population est musulmane, on m'a dit, à propos d'une grotte de salanganes qui ne produit que des nids noirs, sans valeur, « qu'on avait vainement fait des offrandes à l'Antou de la grotte pour en obtenir des nids blancs ! »

Les Antous sont donc des Esprits, des Génies bienfaisants ou malfaisants, selon leur caprice, et dont on peut changer les dispositions.

Les Battaks croient-ils à l'Antou, l'Esprit Supérieur, le Grand Esprit ? C'est ce que je ne saurais affirmer. Des Hollandais qui ont vécu de longues années à Sumatra et qui ont été en relations avec des Radjahs battaks m'ont dit qu'ils adoraient les ancêtres. Leur religion viendrait alors de la Chine ou aurait une origine commune avec les croyances chinoises ?...

L'organisation politique des Battaks est aussi peu connue. Il sont bien des Radjahs, mais dont le pouvoir semble loin de

l'absolutisme. Le Conseil des *Orang-Toua* (des vieillards, des sages) de chaque tribu ou de chaque kampong paraît jouer un rôle prédominant, dans l'ordre judiciaire et dans l'ordre législatif, toutes les fois qu'une difficulté se présente, qu'une question d'intérêt public est à résoudre, qu'il y a un parti à prendre. Voilà donc le pouvoir monachique fortement tempéré par une aristocratie ou une oligarchie. Mais l'idée démocratique aussi semble être puissante chez ce peuple. L'individu y jouit d'une grande indépendance et de droits importants. Le plus souvent il se fait justice lui-même ; quand un membre de sa famille a été victime d'un meurtre, il poursuit le meurtrier. Quand il a été lésé d'une façon quelconque par un membre de la tribu voisine, il a le droit de lui déclarer la guerre, suivant des formes rigoureusement réglées par l'adat.

J'ai rapporté de mon premier voyage une de ces déclarations de guerre qui était conçue en ces termes :

« Moi, un tel, *déjà mort* (*souda mati*, ce qui veut dire, sans doute, bien décidé à mourir), déclare à toi, un tel, qui m'as ravi ma femme que si, dans quatre nuits (1), elle n'a pas réintégré le domicile conjugal, je brûlerai ta maison et tuerai tous ses habitants. »

Et cette *lettre de déclaration de guerre* est accrochée à la porte du destinataire, accompagnée d'un faisceau de petits objets de bois ou de bambou qui représentent toutes les armes dont les combattants pourraient user dans leur duel.

J'ai dit que les formes de ces cartels sont très rigoureuses. Dans le cas que je viens de citer, l'intervention d'un Européen s'appuyant sur ce formalisme put empêcher cette effroyable guerre de se produire.

Comme le *quatrième jour* allait se lever, il prit le belliqueux Battak et lui montra le petit paquet d'emblèmes :

— Le motif de ta déclaration est juste, lui dit-il ; mais tu ne peux attaquer.

— Comment ?

1) Tous les peuples de la Malaisie comptent par *nuits* et non par jours.

— Voilà la lance, la sagaie, le sabre, le poignard....

— Eh bien?

— Mais où est le fusil? Tu pourrais te servir du fusil : j'en ai un à te prêter; et tu as oublié de représenter un fusil dans les emblèmes!

La justesse de cette observation frappa le Battak. Il y eut un sursis, — et l'affaire put s'arranger.

Mais il faut voir dans ce fait l'influence qu'un Européen peut exercer dans ce pays plutôt que la facilité des mœurs battaks qui généralement, au contraire, sont très sévères.

Le mariage, chez les Battaks comme chez leurs voisins, consiste dans l'achat de la femme ; ce qui ne veut pas dire absolument que la femme ne soit qu'une esclave. Le prix de la femme s'appelle *outang* (dette). Toute femme est considérée comme ayant contracté une dette envers les parents qui l'ont élevée, dette que le mari doit payer à son père, et, à défaut du père, à son frère. C'est la dot renversée, qui, au lieu d'enrichir le mari, lui coûte d'autant plus que la femme est plus attrayante, sans atteindre pourtant des proportions ruineuses : la somme de quatre-vingts *ringguit allouss*, quatre-vingts piastres à colonnes, environ quatre cents francs de notre monnaie, est généralement considérée comme un grand maximum, *l'outang* d'une femme accomplie, à laquelle un Radjah ou un *Orang-Kaya*, un homme riche et puissant, peuvent seuls prétendre.

La loi pénale des Battaks contient surtout des dispositions étranges, sauvages, révoltantes, mais qui prouvent cette sévérité de mœurs dont je viens de parler. Je n'en citerai que deux articles : *la peine de l'infanticide* et *la condamnation à être mangé!*

Le crime d'infanticide n'a peut-être pas été prévu par la loi battak, probablement parce qu'il est inconnu chez ce peuple ; mais dans certains cas, la mère, à laquelle on veut infliger le châtiment le plus terrible, est condamnée à étrangler son enfant à sa naissance!

L'adultère et d'autres crimes sans doute peuvent entraîner la seconde condamnation.

En effet, ces Battaks relativement si policés, chez lesquels

l'instruction primaire est plus répandue peut-être que chez nous; qui, dans certaines tribus du moins, savent presque tous lire et écrire; ces Battaks qui dédaigneraient les Orangs-Sakèys comme une race inférieure, sont encore anthropophages : on ne saurait à cet égard conserver le moindre doute. Ils commencent peut-être à rougir de leur anthropophagie devant les Européens; mais ils ne sont pas près d'y renoncer encore!

A mon premier voyage j'ai eu à mon service un Battak qui s'appelait Pandang. C'était un gros gaillard, à la large face, aux longs cheveux noirs, à l'encolure épaisse, aux mouvements lents, au caractère tranquille, s'émouvant peu, docile pourtant, bien disposé et même jovial, autant que peut l'être un Battak, qui ne rit guère...

Je me rappelle qu'une nuit je fus réveillé par un bruit de forge tout à fait insolite dans la forêt que j'habitais. Je sors de ma paillotte et je vois un grand feu à cent pas de là, sous la case de mes gens. J'y cours aussitôt. C'était Pandang, qui voulant remettre à neuf son *parang* ou en modifier la forme, n'avait rien trouvé de mieux que d'allumer, au milieu de la nuit, sous sa paillotte élevée sur piquets à un mètre du sol, un feu dont la flamme léchait déjà le *sassac* de bambou qui lui servait de plancher; et là tranquillement assis par terre, il rougissait son fer et le frappait sur une pierre avec le dos d'une autre lame. — Leurs procédés sont aussi simples que primitifs.

— Que fais-tu là? lui dis-je brusquement.

Il ne m'avait pas vu venir dans l'ombre, absorbé par sa besogne, et il eut un mouvement de frayeur.

— Veux-tu bien te coucher! Le jour est fait pour travailler, la nuit pour dormir. Éteins ce feu et couche-toi.

Le feu fut aussitôt étouffé, et il disparut sans dire un mot.

Mais je le traitais bien d'habitude, pour avoir de lui des renseignements qu'il m'était bien difficile d'obtenir. Il parlait peu, même dans sa langue, et le malais était pour lui une langue étrangère, qu'il avait apprise. — Parfois je lui faisais allumer un bon cigare qu'il ne dédaignait pas, et je m'asseyais près de lui pour tâcher de provoquer ses confidences :

— Quand un homme est très méchant chez toi, on le condamne à être mangé, n'est-ce pas?

— *Ya, Touan* (oui, seigneur).

— Et on le mange?

— Touan (affirmation).

— Et tu as assisté à ces exécutions?

Il me regardait en dessous avec un sourire contraint, semblant se demander ce qu'il devait me répondre.

— Voyons, est-ce bon?

Il continuait à sourire, embarrassé.

— Enfin, les Orangs-Battaks mangent bien la chair humaine, tu as mangé de l'homme?

— Moi, non, Touan; les autres, oui.

— Et pourquoi, pas toi?

— *Saya takout* (moi j'ai peur, moi je n'ose pas).

Je n'ai jamais pu obtenir de lui un autre aveu.

Un fait d'anthropophagie battak s'est pourtant produit, sinon sous mes yeux, du moins à ma connaissance, dans mon voisinage, à cette même époque.

J'étais alors sur la lisière du pays battak, entouré de plantations de poivre cultivées par des Battaks, et, plus loin, de petits kampongs dont les uns étaient malais, d'autres battaks.

Dans cette région mixte, un Malais intelligent et actif, riche aussi pour la contrée, un Orang-Kaya, s'était installé et avait fait des plantations : on l'appelait Si-Manap. — Ce Malais qui avait déjà une femme malaise, voulut avoir une seconde femme, comme il convient à un chef de ce pays qui se respecte : c'est une façon d'affirmer sa fortune et sa puissance; et il prit cette seconde femme chez les Battaks. Il alla la chercher dans les montagnes de l'intérieur ou se la fit amener de là. Il était d'ailleurs poussé à ce second mariage par sa mère qui était une musulmane fervente et qui comptait convertir sa nouvelle bru à l'islamisme.

Si-Manap, quand j'arrivai dans le pays avec mes compagnons, s'empressa d'entrer en relations avec nous, m'offrant ses services pour les approvisionnements dont nous aurions besoin.

Or, un jour qu'il avait descendu la rivière avec sa pirogue pour nous porter du riz, des bananes et du sucre de jagre, il apprit, par un envoyé de sa mère, que sa femme battak venait de disparaître. Il repartit en toute hâte.

Un radjah battak, qui autrefois peut-être — le roman est de toutes les races humaines et de toutes les latitudes, — avait été charmé par les beaux yeux noirs de sa compatriote et qui enviait le sort de l'heureux Si-Manap, avait profité de l'absence de ce dernier pour lui enlever sa femme, et, accompagné d'un homme de sa race qu'il avait sans doute placé près d'elle comme espion dans la maison du mari, il la ramenait dans ses montagnes.

Si-Manap, rentré chez lui où on lui conta cette histoire, prit à peine le temps de s'armer de son revolver et s'élança avec ses gens à la suite du ravisseur.

Le lendemain, après avoir marché toute la nuit, il rejoignit dans la forêt les trois fugitifs.

Le radjah se voyant découvert, attendit de pied ferme. Il avait un fusil.

Si-Manap s'avançait bravement en avant de son monde.

Les deux adversaires marchèrent l'un sur l'autre et se mirent en joue en même temps. Les chiens s'abattirent, mais les deux coups ratèrent. Un second ou un troisième coup du revolver partit enfin, et une balle, atteignant le radjah sous l'aisselle, le coucha raide mort.

La jeune femme et le serviteur infidèle furent pris et ramenés par Si-Manap. — La femme rentra en grâce, mais le Battak. conduit au kampong voisin, fut jugé par les *Orang-toua*, et condamné à être mangé. La sentence fut exécutée séance tenante.

Des officiers hollandais m'ont raconté encore que, revenant d'une expédition dans l'intérieur et ramenant des prisonniers sous la garde de Battaks auxiliaires, il leur était arrivé de voir ces Battaks achever un prisonnier blessé, quand il ne pouvait plus marcher, se distribuer aussitôt les *bons morceaux*, les saupoudrer de poivre extrait d'une petite gaine de bambou qu'ils portent à la ceinture, et le manger ainsi, sans ralentir leur

marche, sur le pouce... C'est à peine si les officiers avaient le temps de s'apercevoir de la disparition du malheuréux !

Je ne sais si le fait des parents mangés par leurs enfants est imputable aux Battaks; mais il est certain que, sans chercher peut-être à approvisionner leur garde-manger de chair humaine, ils mangent leurs prisonniers pendant la guerre, et leurs condamnés en temps de paix.

Sur l'origine de cette anthropophagie des Battaks j'ai entendu une explication assez curieuse pour être notée.

Des radjahs battaks affirment que l'anthropophagie est chez eux de date récente. Elle n'est pas indiquée par l'Adat. Mais lorsque leur pays s'est ouvert aux premiers Malais, ceux-ci y ont introduit des vices inconnus jusque-là, et l'on a vu se perpétrer des crimes que l'Adat n'avait pas même prévus.

Que faire dans une si grave conjoncture?

Les *Orang-Toua* du pays ont tenu conseil, et ils ont décidé que les auteurs de ces crimes abominables seraient mis à mort.

Mais qui prendrait la responsabilité de cette mort que l'Adat ne prescrit pas ?

Ici les consciences s'alarmaient.

On les rassura en décidant que, dans le kampong où un criminel serait exécuté, tous les habitants, sans exception, partageraient cette responsabilité redoutable, en mangeant le supplicié. — Et en effet son corps est distribué par morceaux, à tous les hahitants du kampong, jusqu'aux femmes et aux enfants.

Ainsi, d'après ces radjahs, leur anthropophagie ne serait qu'un cas de conscience ! — A quelles erreurs les voyageurs peuvent être sujets, et combien il importe de ne pas se hâter dans ses jugements ! Voilà un peuple auquel nous pouvions supposer un estomac féroce et des goûts dépravés, et qui n'a qu'une conscience trop délicate, un peuple scrupuleux — jusqu'à être anthropophage !...

LA
FABRICATION DU FER DANS LE SOUDAN

Par M. L. ARCHINARD
Chef d'escadron d'artillerie de marine, à Bammako.

Dans tout le Soudan, de Niakaléciréa à Kita, qu'on suive le Bakoy ou qu'on passe par le Gangaran, et de Kita à Bammako, on rencontre fréquemment des fourneaux dans lesquels les indigènes traitent le minerai de fer pour en extraire le métal.

Sauf les dimensions qui varient un peu, la hauteur allant de 2 mètres à 3 mètres, tous ces fourneaux sont à peu près construits sur le même modèle. Ils sont toujours en terre, de 40 à 50 centimètres d'épaisseur à la partie inférieure, et offrent l'aspect de deux troncs de cône superposés, reliés entre eux par un renflement du tronc de cône supérieur.

Un nombre variable de contre-forts, généralement cinq, mais quelquefois un seul, dont les bases sont inscrites dans un cercle de $2^m,50$ à 3 mètres, s'appuient contre le fourneau et servent à la fois à le consolider et à permettre au forgeron de verser par l'orifice supérieur le charbon et le minerai.

L'intérieur affecte, comme l'extérieur, la forme de deux troncs de cône superposés formant ainsi le four et la cheminée.

Quelquefois cependant le tronc de cône inférieur est renflé vers le milieu de sa hauteur.

Sur le sol, au centre de la construction, est creusé un trou de 50 à 60 centimètres de profondeur. Ses parois sont à peu près verticales, mais en face de la porte du fourneau le fond de ce trou se raccorde au sol naturel par une pente douce.

C'est dans ce trou que les morceaux de fer boursoufflés comme des éponges, tout imprégnés de scories, viennent se réunir et se

souder entre eux au milieu des cendres et c'est par cette porte que le forgeron retire à la fin la masse de fer, en se servant de leviers en bois vert.

Cette masse de fer, pour une opération, pèse au plus 150 kilog. (huit charges d'hommes).

A peu près en face de la porte du fourneau et diamétralement opposée, se trouve une autre porte plus petite, bouchée avec de la terre. C'est le trou de coulée pour les scories.

Il n'est ouvert qu'une fois pendant l'opération, un moment avant qu'on ne retire la masse de fer du fourneau; il conduit les scories dans une excavation faite à l'extérieur.

Les scories liquides baignant ainsi la masse de fer pendant toute l'opération, il y a grande chance pour que l'action si carburante de l'oxyde qu'elles contiennent fasse obtenir un fer très doux, surtout si le courant d'air est violent et c'est souvent ce qui arrive, car la porte du fourneau reste tout le temps ouverte. Des évents de 5 à 10 centimètres de diamètre permettent d'augmenter encore le tirage et de conduire l'opération. Ils sont formés par des tuyaux tronconiques en terre gâchée avec de la paille, disposés à égale distance les uns des autres, inclinés de dehors en dedans et s'ouvrant extérieurement à hauteur de ceinture d'homme.

Le produit du fourneau n'est pas toujours du fer doux, malgré l'action des scories liquides. Le courant d'air dans ces fourneaux irréguliers peut n'être pas assez fort, la température peut n'être pas assez élevée, enfin l'opération n'est pas toujours continuée assez longtemps pour enlever les traces de carbure; aussi obtient-on accidentellement, du fer aciéreux et même de l'acier, au gré des circonstances favorables à la carburation qui peuvent se présenter et sans que le forgeron y soit pour grand'chose.

A Kita, où dans la vallée, au pied du grand massif, les fourneaux sont en grand nombre, on ne profite pas du courant d'air régnant le plus habituellement dans le pays pour donner un tirage plus énergique et les portes des fourneaux s'ouvrent au hasard dans une direction quelconque.

Presque partout sur la route de Médine à Bammako on trouve

en abondance des minerais pisolithiques et oolithiques (60 0/0 de fer). Les indigènes ne le traitent pas et ne prennent qu'un minerai de montagne, minerai oligiste (70 0/0) dont des échantillons, pris dans les tas préparés auprès des fourneaux, ont été déposés au Ministère de la marine.

A Kita, ce minerai se trouve dans le massif de 300 mètres à droite en arrivant par la route de Fangalla. On le trouve encore au pied de la montagne sur une étendue assez considérable.

Des minerais de fer spéculaire se rencontrent dans le petit massif de 25 mètres de hauteur, à gauche de la route de Fangalla, en arrivant à Kita. Ils sont analogues aux minerais des Cornouailles (50 0/0 de fer). Ils ne sont pas traités par les indigènes.

Ces minerais d'ailleurs se rencontrent aussi dans tout le reste du pays et en grande quantité, ainsi que l'oxyde magnétique (71 0/0), l'hématite rouge et l'hématite brune (60 0/0).

Bien que les fourneaux à fer soient nombreux, il est assez difficile de pouvoir suivre la marche d'une opération, un fourneau ne fonctionnant généralement qu'une fois par an, un peu avant la saison des pluies, quand le moment de travailler la terre est arrivé et qu'il faut renouveler ou compléter les outils qui servent aux champs.

Dans chaque village se trouvent quelques forgerons et chaque forgeron possède son fourneau, souvent près du village, quelquefois à une grande distance. Quand il veut faire une fournée, il s'y prépare d'abord aidé de ses captifs, de ses femmes et de ses enfants. Le four est réparé ou refait entièrement, s'il est trop abîmé; on va chercher le minerai qu'on casse en morceaux de la grosseur d'une noix et dont on fait des tas auprès du fourneau ; on fabrique le charbon de bois en brûlant à l'air des rondins coupés qu'on éteint ensuite en jetant de l'eau dessus; on casse ce charbon en morceaux de bonne grosseur, on le trie, on enlève les fumerons et des tas de charbon s'élèvent à côté du tas de minerai; tout cela, avec l'activité des noirs, demande plusieurs mois.

Quand, enfin, le jour de l'opération est arrivé, un certain nombre de forgerons du pays viennent prêter leur concours à leur camarade et suivre la conduite du feu. Parmi eux se trouve

toujours le grand maître forgeron, vieillard sous l'autorité duquel se rangent tous les autres, dont l'expérience est reconnue et qui vient quelquefois de fort loin pour la circonstance.

C'est lui qui fait d'abord les cérémonies et incantations jugées nécessaires à la réussite de l'opération, puis qui en prend la haute direction. Il dit quand il faut cesser le feu de bois, verser les corbeilles de charbon, d'abord, puis alternativement des corbeilles de charbon et de minerai. Il fait ouvrir ou fermer les évents, appliquer de la terre gâchée et humide sur les parties du fourneau qui paraissent se chauffer trop et vouloir se fendre; enfin il indique le moment de la coulée des scories et préside à l'extraction de la masse de fer obtenue.

L'opération dure généralement une quinzaine d'heures et commence de bon matin pour se terminer le soir.

Aussitôt la masse de fer sortie du fourneau, on en détache au marteau la croûte supérieure, qui est fortement salie de scories, et on la plonge dans un trou rempli d'eau creusé à côté.

Le fer ainsi obtenu, est peu homogène, imprégné encore de scories et de forme spongieuse. La masse est cassée et les morceaux sont emportés chez le forgeron; quand il voudra faire une pioche ou une hache, il prendra de ce fer la quantité nécessaire, le fera ressuer au feu de sa forge, le martellera avec une grosse masse faite d'une pierre garnie d'un transfilage en lanière de cuir formant deux poignées, exprimera les scories, et quand la masse sera suffisamment homogène et compacte, il la travaillera à la forge.

L'outillage d'un forgeron dans le Soudan comprend d'abord le soufflet. Il se compose de deux chambres à air faites chacune d'une poterie et dont les ouvertures circulaires comprises dans un même plan horizontal sont à peine élevées de 25 centimètres au-dessus du sol.

Ces ouvertures sont fermées chacune par un morceau de cuir en forme de cône fendu suivant une génératrice. L'ouvrier qui donne le vent s'assied par terre faisant face à la forge, saisit de chaque main les cônes de cuir par leurs sommets et élève et abaisse alternativement les mains en fermant, à l'aide de l'avant-

bras, pendant le mouvement de haut en bas, les fentes qui servent ainsi de soupape.

La tuyère est en terre, l'air y est amené par deux morceaux de canons de fusil qui se rendent dans les chambres à air.

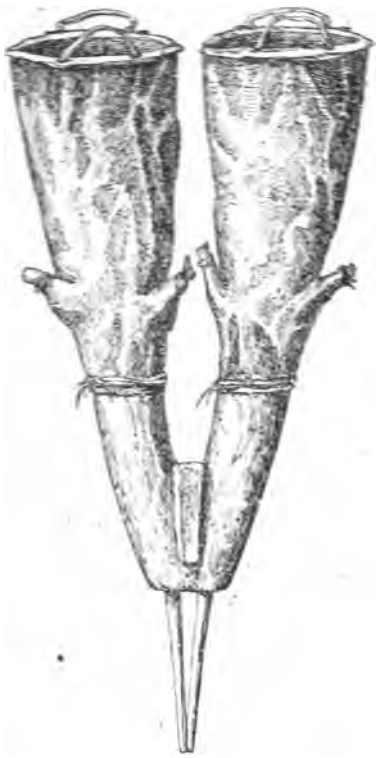

Fig. 119. Soufflet de forge. (*Mus. d'Ethnogr. Coll. Archinard*, n° 11694.)

Dans le Bélèdougou et le Bammako on trouve un soufflet fait différemment : deux outres sont ficelées sur un morceau de bois en forme d'Y dont la grande branche contient les deux canons de fusil, qui entrent dans la tuyère en terre (fig. 119).

Les outres sont ouvertes, mais deux petites baguettes sont cousues sur les bords de chaque ouverture, et c'est en rapprochant ces baguettes l'une contre l'autre quand on refoule l'air ou en éloignant l'une de l'autre avec les doigts dans le mouvement inverse qu'on arrive à donner le vent.

L'enclume est toujours une espèce d'énorme clou (fig. 121). haut d'environ 15 centimètres et à tête carrée, large de 8 à 10 centimètres; on l'enfonce dans le sol auprès du foyer.

On emploie le charbon de bois fabriqué à mesure qu'on en a besoin, comme il a été dit pour le traitement du minerai.

Des tenailles de forges plus ou moins grossières, des marteaux de diverses tailles faits d'un morceau de fer prismatique terminé par une queue en forme de coin qui traverse le manche en bois (fig. 120), quelques poinçons, quelques tranches, une lime irrégulière en fer plus ou moins aciéreux, un morceau de fer coudé en guise de bigorne fixé sur une grosse bille de bois, quelques petits creusets en terre complètent l'outillage.

Fig. 120.
Marteau de forgeron.

Fig. 121.
Enclume de forgeron.

(*Musée d'Ethnogr. Coll. Archinard*, nos 11698 et 12742.)

Le forgeron ne travaille pas seulement le fer, c'est en même temps le bijoutier du pays, et il arrive parfois à faire quelques menus objets d'un travail assez fini et assez délicat; mais il reste bien loin du savoir-faire des ouvriers de Saint-Louis ou de Bakel qui ont adopté la plupart de nos outils et ont appris à faire des travaux en filigrane qu'on ne rencontre plus dans les pays plus éloignés de nous.

La caste des forgerons, comme celle des griots, est regardée avec une certaine considération mêlée de crainte et de mépris. On aime et on admire celui qui fait outils et bijoux, mais on le regarde un peu comme ayant des rapports avec les mauvais esprits, on le méprise et on le craint.

On recherche les faveurs de sa fille, mais on ne l'épouse pas; être appelé forgeron est une insulte pour quelqu'un qui n'est

pas forgeron. Mais si parmi des prisonniers se trouvent des griots et des forgerons, comme nous l'avons vu pour un certain nombre de nos partisans pris par Samory, alors que tout le monde est fusillé, on se contente de couper une main au griot et le forgeron est relâché ou gardé prisonnier, mais il a toujours la vie sauve et n'est pas mutilé.

Être forgeron dans le Soudan n'est pas seulement savoir travailler les métaux, c'est appartenir à une caste particulière dont les individus ne s'allient qu'entre eux, et certains forgerons n'ont jamais essayé de forger.

Généralement ils s'attachent alors à quelque noir puissant, chef de village ou roi d'une contrée; ils deviennent quelquefois ses conseillers et ce sont eux surtout qui sont chargés de l'exécution des pillages et de tous les mauvais coups que veut faire le maître; aussi contribuent-ils pour beaucoup à la mauvaise réputation que possède la caste toute entière à laquelle ils appartiennent.

Quelquefois cependant des forgerons acquièrent une influence plus légitime auprès des chefs : c'est ainsi que Sambalah, le roi du Khasso, a pour un de ses principaux conseillers un forgeron qui a réussi à refaire des roues en bois cerclées de fer aux affûts de canon qui ont été donnés à son père après la défense de Médine contre Al Hadj Omar.

NOTE

SUR UN PASSAGE DU MANUSCRIT TROANO

Par M. H. DE CHARENCEY

L'on trouve dans le manuscrit Troano, à la page XXI, première partie, première colonne à gauche un groupe de caractères, qui (non compris celle des jours du mois) paraît occuper le deuxième rang en descendant. La page, dont le groupe en question fait partie, est une des quatre dont les vignettes se rapportent aux cérémonies célébrées en l'honneur des *Bacabs* ou Génies des points de l'espace. Ces pages contiennent évidemment un texte suivi et ne sont pas exclusivement consacrées aux computs du calendrier, comme tout le reste du manuscrit. Quoiqu'il en soit, voici le fac-similé de ce groupe :

Dans nos *Mélanges de Philologie et de Paléographie Américaines,* nous avions déjà tenté de donner la lecture de ce groupe où nous pensions retrouver le nom de *Cuculcan* ou *Cukulcan*, le réformateur religieux du Yucatan, identique au second *Quetzalcoatl* des Mexicains. En effet, ces deux noms signifient également « le serpent *Quetzal*, le serpent aux plumes vertes », le premier en langue maya, le second en langue aztèque. Tout en croyant pouvoir maintenir la légitimité de notre lecture, quant à l'ensemble du groupe, nous nous sommes aperçu d'une erreur de détail qu'il importe de rectifier. Elle ne porte pas, en tout cas, sur les deux signes inférieurs qui, à notre avis, malgré une légère variante, se doivent interpréter *Cu* et que nous reconnaissons identiques au signe *Cu* de Landa. On sait que dans le livre du vieux missionnaire, les caractères offrent généralement une forme plus arrondie que sur les manuscrits indigènes. Les variantes que nous pouvons signaler paraissent tenir à une double cause. D'abord les Yucatèques ne possédaient point, quoi qu'on en ait dit, de type graphique comparable au dé-

motique égyptien, ils n'en avaient pas moins un système cursif que nous pourrions jusqu'à un certain point, rapprocher de l'hiératique des riverains du Nil. Or, c'est dans ce système cursif que semblent rédigés les manuscrits antérieurs à la conquête. En second lieu, la forme des caractères paraît avoir offert d'assez nombreuses variantes suivant les temps et les lieux. L'épigraphie maya offrait à cet égard, un spectacle assez analogue à celui que présente la Grèce antique ou même l'Europe du moyen âge. On peut s'attendre à retrouver de grandes analogies entre les formes des caractères sur les divers monuments du Centre-Amérique, rarement une identité absolue. Ce n'est pas là, à coup sûr, la plus grave difficulté que présente leur déchiffrement.

Nous avions cru pouvoir réunir les deux caractères supérieurs de droite et . Nous les regardions comme une variante du signe écrit de Landa et, par suite, leur donnions la valeur de notre consonne L. Un examen plus approfondi nous obligea bientôt à changer d'avis. Le signe n'est, incontestablement, qu'une abréviation très reconnaissable encore du signe *Kan*, que l'on retrouve à chaque instant dans le Troano, que Landa nous donne sous une forme assez notablement différente et qui constituait l'hiéroglyphe du premier jour du mois. Ajoutons, par parenthèse, que la comparaison du calendrier maya avec celui des Quichés, tend à établir que la forme primitive de ce nom a dû être *Can* « serpent ». C'est par suite d'une de ces confusions de sons, dont toutes les langues nous offrent des exemples, que les Mayas l'ont transformé en *Kan* (avec gutturale détonnante), qui signifie « jaune ». Encore le signe donné par Landa rappellerait-il cette antique signification. N'offre-t-il pas l'image grossière d'une tête de serpent, la gueule ouverte et laissant voir les dents?

Si donc le caractère en question se doit lire *Kan*, celui qui est à droite doit correspondre seul à la lettre L. On pourrait y

reconnaître une forme excessivement écourtée du signe représentant cette consonne et transcrit ainsi par Landa . La variante est ici considérable et nous avouerons que si la lecture du reste des caractères ne nous fournissait pas un renseignement certain, nous n'aurions pas osé affirmer l'identité des deux lettres. Reste enfin le dernier caractère, en dessus et à gauche. Nous avions d'abord cru pouvoir le lire *Kan* et y reconnaître une altération bien considérable du même signe d'après Landa. Une fois établi que c'est le signe précédent qui possède réellement cette valeur syllabique, cette façon de voir devient tout à fait inacceptable. On a, sans aucun doute, affaire ici à une désinence, à un suffixe adventice ne faisant pas partie intégrante du nom de *Cuculcan*, mais pouvant au besoin s'y accoller. Maintenant quelle serait la valeur phonétique de ce suffixe ? Nous remarquerons, spécialement dans les prophéties sybillines de Lizana, l'emploi fréquent d'un *e* adventice que l'on emploie soit par euphonie, soit afin de satisfaire aux exigences de la mesure. Ainsi, l'on y rencontre *Tulomé* « Palais, enceinte fortifiée » pour *Tulom* ou *tolom ; In Kubené* « Je dis, j'annonce » pour *in Kuben* ; *Kué* « dieu, divinité » pour *Ku*, etc., etc. Or, précisément, peut parfaitement dériver par voie de transformation et de simplification du signe indiqué comme correspondant à notre voyelle *e* par Landa. Le groupe du Troano serait donc non pas *Cuculkan*, comme nous l'avions cru d'abord, mais bien *Cuculkané*. La présence du suffixe final indiquerait-il que le dit groupe fait partie d'un morceau de poésie, d'un fragment d'hymne ou de prophétie ? C'est ce que nous n'oserions affirmer. En tout cas, nous avons affaire ici à un mot ayant la syllabe *Cu* redoublée pour initiale, pour quatrième signe, l'hiéroglyphe *Kan*. Or, nous ne voyons guères dans tout le vocabulaire maya que le nom du héros légendaire en question qui satisfasse à cette triple condition. Par suite, la légitimité de notre déchiffrement nous semble aussi certaine que peut l'être une chose de cette nature.

VARIÉTÉS

LE TATOUAGE AU LAOS OCCIDENTAL [1]

L'usage du tatouage est général parmi les Laotiens; tout Laotien qui prétend au titre d'homme doit se faire tatouer. L'usage national est de se tatouer depuis le nombril jusqu'au-dessus du mollet, contrairement a ce qui a lieu chez les Birmans et surtout chez les habitants du pays Shan ou du pays Ngion. Les Laotiens n'attachent, du reste, au tatouage, aucune idée d'influence favorable; ils le considèrent seulement comme un ornement artistique, comme un souvenir d'un antique usage, enfin et principalement comme un signe de courage et de virilité chez ceux qui se soumettent volontairement à cette sorte de torture.

A Bornéo, chez les Dayaks, c'est la femme qui se fait tatouer pour plaire à son amoureux; chez les Laotiens, c'est l'homme qui subit l'opération pour pouvoir trouver une épouse, et la coutume est si générale, qu'il serait difficile de rencontrer un individu qui ne soit plus ou moins tatoué, mais toujours conformément à la coutume locale.

L'opération est naturellement fort douloureuse, surtout si l'on tient compte des parties du corps où elle se pratique. Après l'opération, les parties tatouées sont le siège d'un gonflement et d'une vive inflammation, qui cause un fort mouvement fébrile et j'ai appris que, chez les Chang-Maï et les La-Kon, il meurt environ deux pour cent des individus qui se font tatouer. Au La-Kon j'ai noté également que quelques jeunes gens, en se grattant, avaient déterminé sur le trajet des piqûres de véritables ulcères et j'ai pu m'assurer qu'ils avaient eu seulement quelques figures tatouées sur les deux cuisses et qu'il restait encore beaucoup de place sans tatouage. Beaucoup se font tatouer pendant qu'ils sont sous l'influence de l'opium et répartissent l'opération complète en un certain nombre de séances; toutefois, j'en ai rencontré quelques-uns qui, en deux séances seulement, avaient subi le tatouage complet.

Les dessins choisis généralement se ressemblent presque tous, et la couleur est uniformément le noir; en effet, ici, ni le tatouage ni les dessins qui le forment, ne dénotent de rang particulier dans la tribu; mendiants et chefs sont sur un même pied d'égalité parfaite, dès qu'ils se livrent aux mains de l'artiste tatoueur.

La couleur s'obtient en faisant déposer au fond d'un pot de la suie de graisse brûlée, que l'on mélange avec du fiel de bœuf sauvage, d'ours ou de porc. On ajoute un peu d'eau pour donner la consistance voulue. Une fois introduite dans les piqûres, la couleur reste indélébile.

On emploie deux sortes d'instruments : l'un est une lance de métal, très mince et dentelée, ressemblant au peigne des peintres de décor; elle sert à faire le tracé du dessin et le pointillé; l'autre instrument est une espèce de poinçon fait d'une tige d'acier solide, aiguisée en pointe fine avec des rainures destinées à contenir la matière colorante. C'est avec ce dernier que les figures

1) *Mém. Soc. d'Anthrop.*, 2e série, t. III, p. 106.

REVUES ET ANALYSES

LIVRES ET BROCHURES

Feilden (Major H. W.) **Notes on Stone Implements from South Africa** (*The Journ. of the Anthropolog. Institute of Great Britain and Ireland.* Vol. XIII, p. 162-172. May 1883.)

Les instruments de pierre de l'Afrique australe ont été, en Angleterre, l'objet de nombreuses et intéressantes études dans ces dernières années. MM. Sanderson, Gooch, Rickard et d'autres encore ont fait connaître un assez grand nombre de pièces recueillies en maintes localités des colonies du Cap et de Natal. M. Gooch s'est même efforcé de rapporter l'outillage primitif qu'il avait découvert à deux époques analogues au paléolithique et au néolithique des archéologues d'Europe et M. Rickard, allant plus loin encore dans la voie des classifications, a tenté de décomposer l'âge de pierre sud-africain en quatre périodes : 1° la période ancienne des débris de cuisine (*early Kitchen midden period*); 2° la période de Cape Flat (*Cap Flat period*;) 3° la période nouvelle des débris de cuisine, et 4° enfin la période Bosjesmanne (*Bushmen period*).

M. le major H. W. Feilden, qui vient de poursuivre pendant deux ans des recherches spéciales sur les pierres taillées du Sud-Africain, considère ces classifications comme tout à fait prématurées. Les spécimens, rattachés à l'une ou à l'autre des deux grandes époques que nous distinguons en Europe, se sont rencontrés intimement associés dans les mêmes dépôts. Aux environs de Pietermaritzburg, par exemple, certaines pierres « que les auteurs qui ont écrit sur l'âge de pierre sud-africain qualifieraient de paléolithiques » ont été ramassées dans des gisements « qui contiennent en même temps ce que MM. Gooch et Griffith classent comme types néolithiques. Ces gisements, exploités par le major Feilden, sont d'ailleurs tantôt superficiels, tantôt couverts de dépôts plus ou moins épais. « J'ai, dit le major Feilden, un groupe de cinq spécimens recueillis par moi-même au-dessous de 20 pieds de dépôts; il consiste en deux têtes de lances, deux têtes de flèches et une pierre percée vers son centre d'un trou artificiel; cette dernière est d'une matière si tendre, si friable, qu'il ne semble guère probable qu'elle ait pu être charriée bien loin dans le cours d'un torrent avant son dépôt final. Une accumulation de 20 pieds de terre et de pierres peut être de formation comparativement récente; si l'on suppose que le *donga* (c'est le nom indigène donné au canal que se creuse le torrent) ait

changé son cours, comme cela arrive fréquemment, il ne faut pas beaucoup d'années pour que le lit de l'ancien canal se comble à l'aide de détritus. »

M. Feilden a recueilli des instruments de pierre, non seulement dans ce gisement de Pietermaritzburg dont nous parlions plus haut, mais encore à Estcourt et à Newcastle, dans ce même pays de Natal, puis chez les Zoulous à Isandulana, sur l'emplacement même du combat de janvier 1879 où les troupes anglaises furent accablées par l'armée de Cetiwayo. Le major fait en outre connaître cinq échantillons qui proviennent des environs de Rustenburg, Transvaal, la station la plus avancée à l'intérieur du continent que l'on ait signalée jusqu'à présent. Il rapproche les divers instruments préhistoriques qu'il a découverts de ceux que confectionnent encore aujourd'hui les Bosjesmans avec des éclats de verre, et conclut de la comparaison qu'il institue à une relation étroite entre les formes anciennes et les formes modernes.

Les anciens abris sous roche des Bosjesmans du Drakensberg en particulier, n'ont été jusqu'à présent l'objet d'aucune fouille méthodique. La désagrégation des rochers sous l'influence des agents atmosphériques, l'amoncellement des feuilles ou des branches chassées par le vent, les apports des animaux sauvages, chèvres, lapins de roches, etc., ont couvert l'ancien sol habité par les Bosjesmans de dépôts qu'il faudrait enlever pour mettre à jour les restes des industries de ces indigènes, qui suivant toute apparence, se confondraient avec celles que nous révèlent les stations découvertes dans les plaines.

M. Feilden termine son intéressant mémoire par quelques aperçus sur les œuvres d'art qui décorent les parois de ces abris sous roche des Bosjesmans (*Bushman Rock shelters*). « La fidélité des Bosjesmans à imiter la nature est, nous dit-il, très frappante; on n'a aucune difficulté à reconnaître les espèces animales qu'ils ont représentées et, dans quelques cas, j'ai vu des animaux faisant tête, entourés par les chasseurs, présenter des raccouris produits avec un soin véritablement artistique. Ces dessins sont abondants dans les abris de rochers du côté de la montagne Majuba, Natal, non loin de la ferme O' Neil; ils sont particulièrement intéressants parce que les artistes y fournissent dans leurs peintures un moyen de dater l'époque où elles ont été exécutées. Dans plusieurs cas nous voyons des animaux, comme le bufalo et le léopard, attaqués par des chasseurs, et l'artiste a été si soigneux dans les détails que l'on peut dire sans hésitation à quelle race ces chasseurs appartiennent. Sans aucun doute, ce sont des Cafres. Grands, souples, noirs, ils portent leur bouclier en peau de vache de forme ovale allongée et un fourreau plein de zagaies et ils dardent leurs armes sur les animaux qu'ils poursuivent. Comme pour doubler notre certitude à l'égard de ces Cafres, se trouvent dans l'angle supérieur de la représentation de petits êtres, qui portent autour du corps des arcs et des flèches et regardant d'en haut les chasseurs. L'artiste a sans aucun doute peint sa propre race, chassée des basses terres qui fourmillent de gibier dans les contreforts du Drakensberg. Le petit Bosjesman, tenant son arc et ses flèches, épie de la montagne les actes de son implacable ennemi, le Cafre armé du fer. »

M. Sanderson, dans le mémoire cité plus haut, a donné les raisons qui lui font supposer que l'intrusion de la grande famille cafre dans les contrées situées entre la baie Delagoa et les limites actuelles de la colonie du Cap, pouvait

EXPOSITIONS, COLLECTIONS ET MUSÉES

La collection Guesde, à la Pointe-à-Pitre.

Ce que l'on sait de l'ethnographie des Petites-Antilles avant l'établissement des Européens se borne jusqu'à présent à bien peu de chose. Quelques textes généralement assez brefs des premiers voyageurs font très vaguement connaître l'état des indigènes, au moment de la découverte, et les musées ethnographiques renferment çà et là quelques rares spécimens des industries de ces insulaires disparus si rapidement devant les Blancs. Ces pièces sont presque toujours des haches en pierre, larges et plates, terminées par une tête en bouton, que sépare du corps de l'outil un rétrécissement en forme de gorge circulairement évidée. On donne habituellement à ces haches l'épithète de *caraïbes*, sans qu'il soit d'ailleurs prouvé le moins du monde qu'elles soient l'œuvre exclusive du peuple de ce nom.

A côté de ces haches à gorge et à bouton, on a quelquefois signalé d'autres haches très analogues à celles de l'Ancien Monde et qui offrent, en particulier, avec les pièces similaires des Canaries les affinités les plus étroites. Ces instruments, qui rentrent le plus souvent dans le type décrit par M. John Evans sous le nom de *celts à section ovale*[1], sont parfois, mais très rarement décorés, comme ceux du musée de Douai, de grossières figurines en relief d'un aspect tout particulier.

A part ces deux catégories d'objets, on ne connaissait rien ou presque rien jusqu'à ces derniers temps, des Petites-Antilles. Aussi est-ce avec le plus vif intérêt que j'ai parcouru l'album d'aquarelles récemment offert par un fonctionnaire de l'administration des finances, M. Guesde, receveur de l'enregistrement à la Pointe-à-Pitre, au musée d'Ethnographie du Trocadéro. Cet album ne comprend pas moins de quatre-vingt-treize planches, renfermant les représentations de près de quatre cents objets recueillis par ce persévérant ethnographe.

Quelques-unes de ces pièces méritent d'ailleurs d'attirer plus particulièrement l'attention.

Voici d'abord une planche qui représente les premiers silex taillés qui aient été découverts aux Petites-Antilles[2]. On doutait encore fortement, il y a quelques années, de l'existence de silex taillés aux Antilles grandes ou petites, quelques américanistes soutenaient même que les pièces de cette nature avaient toujours fait défaut dans cet archipel. M. Guesde vient nous démontrer le contraire en mettant sous nos yeux les figures de deux silex taillés récemment dé-

1) J. Evans, *les Ages de pierre*, ch. IV.
2) Cf. *Revue d'Ethnographie*, t. III, p. 478.

couverts dans une terre remise en culture aux environs de la Pointe-à-Pitre, et à laquelle on n'avait point touché depuis une soixantaine d'années. Le premier de ces objets est en silex fortement coloré en jaune et en noir et mesure 147 mm. de longueur sur 29 de largeur; le second, subtriangulaire, pointe de dard ou couteau, a les mêmes caractères extérieurs et ses dimensions atteignent en longueur et en largeur 95 et 40 mm.

Ces silex taillés sont, je le répète, les seuls actuellement connus qui viennent bien authentiquement des Antilles, où d'ailleurs la roche dont on les a tirés semble tout à fait inconnue. Leur présence suffirait à mettre en évidence ces relations commerciales avec la terre ferme dont j'ai déjà entretenu les lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*[1] et sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir.

D'autres types nouveaux ont été découverts également par M. Guesde aux Petites-Antilles : ce sont des haches à bouton et à gorge, préparées pour le polissage et demeurées à l'état d'ébauches plus ou moins avancées; ce sont encore des haches polies dont la tête présente, au lieu du bouton plus ou moins hémisphérique que je décrivais tout à l'heure, deux saillies plus ou moins nettement séparées par une dépression affectant la forme d'une cupule irrégulièrement ovalaire ou d'une rainure plus ou moins large et plus ou moins profonde. Les saillies latérales s'écartent l'une de l'autre, s'allongent, se décomposent en saillies secondaires et se recourbent en crochets plus ou moins égaux, qui affectent la forme d'une tête de mammifère, d'oiseau, etc., un trou parfois foré avec adresse et régularité un peu au-dessous de la rainure médiane, tandis que d'autres trous, destinés probablement à suspendre des pendentifs quelconques, plumes, cordelettes, etc., se voient sur les côtés de la pièce un peu au-dessous de la gorge. Cette gorge elle-même peut s'allonger, se rétrécir, se cerner d'un filet en relief. Elle est, dans quelques cas, remplacée par une simple encoche, qui fait alors ressembler l'arme à celles que l'on rencontre dans le bassin inférieur de l'Amazone.

Le corps de la hache subit aussi des variations énormes, il peut être ovoïde allongé, bursiforme, lenticulaire, etc., etc., ou bien se raccourcir, prendre au tranchant la forme d'un demi-cercle, et se transformer ainsi en l'une ou l'autre des armes décrites chez les Indiens de la province de Pernambuco, Gavoes, etc.[2].

Ces modifications dans les formes que peut revêtir l'instrument essentiel des anciens insulaires de la Guadeloupe s'expliquent aisément par leurs origines multiples. On sait, en effet, que si les habitants primitifs du groupe des Petites-Antilles, semblent apparentés de près avec les Indiens des Grandes-Antilles, avec ceux de Haïti par exemple, ou de Porto-Rico, et se rattachent dans une certaine mesure à la grande famille nahuac, des tribus venues du sud et auxquelles il faut réserver le nom de Caraïbes abusivement appliqué aux populations tout entières de l'archipel, ont anciennement subjugué les premiers occupants. Les relations de ces derniers avec leurs voisins des grandes îles du nord-ouest se manifestent dans la collection de M. Guesde par la présence des statuettes en pierre, dont Haïti a fourni les similaires, par l'existence des gravures sur rocher ayant de grandes analogies avec certaines gravures découvertes à Porto-Rico, par la trouvaille d'un petit modèle d'édicule sur plate-forme avec un escalier, sorte de diminutif des téocallés mexicains ou yucatèques, etc.

1) Cf. *Revue d'Ethnographie*, t. III, p. 150 et suiv.
2) Cf. *Revue d'Ethnographie*, t. III, p. 86-87.

Il serait trop long de détailler, dans ce résumé, les sujets représentés sur les planches peintes avec une extrême habileté par M. Guesde. Il me suffira de dire que ce patient investigateur a recueilli tout le matériel industriel utilisé par les indigènes de la Guadeloupe et des terres voisines, qu'il met tour à tour sous nos yeux la pierre à polir les haches, les molettes, les brunissoirs, les pesons, les pilons, les mortiers, etc., etc., bref, une monographie tout entière, dont quelques types seulement nous étaient plus ou moins familiers. L'œuvre que poursuit M. Guesde à la Guadeloupe depuis près de vingt ans, est particulièrement intéressante, et les lecteurs de la *Revue* ne peuvent pas manquer de s'intéresser à ce travailleur isolé qui a su si bien utiliser au profit de la science de l'homme, les loisirs que lui laissent de temps en temps ses occupations administratives.

E. Hamy.

RÉPONSES

Les anneaux de bras africains [1].

(Question 30)

Berlin, 12 *janvier* 1884.

Je n'ai pas remarqué d'anneaux en pierre chez les nègres, et n'ai rien retrouvé à ce sujet dans les livres, malgré toutes les recherches que je viens de faire.

Les nègres que j'ai visités ne portent que des anneaux d'ivoire ou d'une composition vitreuse, ou de corne ou de métal, ou bien ces anneaux sont faits avec des verroteries. Les Nouêr, sur le Bahar-el-Djebel, portent au poignet de la main droite un anneau de fer dentelé; les Gala (Oromo) en portent un semblable au pouce de la main droite. Cet anneau, tout comme le *Sazerouli* des Khersoûr du Caucase, leur sert dans leurs combats ou leurs disputes. Mais ici (sur le haut Nil Blanc), on ne voit pas d'anneaux en pierre.

R. Hartmann.

Weimar, 8 *décembre* 1883.

Les Abyssins, et seulement les nobles parmi eux, ont à l'avant-bras un brassard ou anneau en argent, dont vous trouverez la figure dans mon dernier ouvrage sur l'Abyssinie. Si ces brassards ou anneaux ne sont pas une arme offensive, ils sont incontestablement une arme défensive. Ces armes sont toujours en argent recouvert d'une couche de filigrane d'or...

Le 5 décembre, à Hambourg, le docteur Fischer, qui rentrait de son voyage dans l'intérieur de la partie est de l'Afrique équatoriale, m'a dit qu'il avait trouvé entre le lac Victoria et le lac Baringo, une tribu qui s'appelle Soukou, et dans laquelle les hommes portent, à l'avant-bras, des anneaux munis d'une lame en fer, dont ils se servent comme arme offensive.

G. Rohlfs.

1) Communiqué par M. H. Duveyrier.

BIBLIOGRAPHIE

EXPOSITIONS, COLLECTIONS, MUSÉES, ETC.

Barber (E.-A.). *Report on the Accessions to the Society's Cabinet (Report of the Proceedings of the Numismatic and Antiquarian Society of Philadelphia for the year* 1883. Philadelphia, 1884, in-8, p. 21-25, fig. 1-4.)

Finsch (O.). *Verzeichniss einer Sammlung Gypsabgüsse von Maori Antiquitæten aus Neu-Seeland.* Bremen, 1883, in-8, br., autogr., fig.

Hazelius (A.). *Samfundet för Nordiska Museet Fræmjande.* 1883, Stockholm, Kungl. Boktryckeriet, 1884, in-8, 2, kart.

Niblack (A.-P.). *Instructions for taking paper molds of Inscriptions on Stone, Wood, Bronze,* etc. (*Proceed. Unit. States Nation. Mus.* 1883. *Appendix*, n° 23, p. 493-496.)

Pigorini (L.). *Il museo Nazionale preistorico ed etnografico di Roma Secunda Relazione... A. S. E. il ministro della publica estruzione.* Roma, Benconi, 1884, br. gr. in-8.

Rau (Ch.). *Circular relative to the Contributions of aboriginal Antiquities to the United States National Museum.* (*Proceed. Unit. States Nat. Mus.* 1883. *App.*, n° 21, p. 479-483.)

Rivière (E.). *Expédition scientifique du cap Horn. Exposition des instruments et collections.* Paris, bureau des Revues, br. in-4. (Extr. de la *Revue Scientifique* du 29 mars 1884.)

GÉNÉRALITÉS

Bastian (A.). *Die Ethnologie in ihren geographischen und historischen Gesichpunkte.* (*Zeitschrift für Ethnologie*, 1884, s.-60-68.)

Id. *Allgemeine Grundzüge der Ethnologie. Prolegomena.* Berlin, Dietrich Reimer, 1884, br., in-8.

Charencey (H. de). *Une légende cosmogonique.* Le Havre, Lepelletier, 1884, br. in-8.

Dunwoody (H.-H.-C.). *Weather proverbs* (*Signal Service Notes*, n° IX.) Washington Governm. Print. Off., 1883, 1 vol. in-8.

Hellwald (Fr.von). *Die Erde und ihre Vœlker. Ein geographisches Hausbuch.* Dritte Auflage. Berlin und Stuttgard, Spemann, 1884, in-8, nombr. cart. et fig.

Janvier (Dr L.-J.). *M. Renan et l'égalité des races.* (*La Jeune France*, t. VI, p. 209-216, 1er août 1883.)

Kohn (G.). *Autour du monde*, Paris, Calman-Lévy, 1884, 1 vol. in-12.

Oppert (G.). *Die Verschiedenheit des Sprachcharacters und deren naturliche Ursache* (*Zeistchr. für. Ethnolog.* 1884, s. 1-17).

Pitt Rivers (lieut. gen.) *On the Development and Distribution of primitive Locks and Keys.* London, Chatto and Windus, 1883, in-4, 10 pl.

Réveillère (E.-V.-M.). *Autour du monde.* Paris, Fischbacher, 1884, 1 vol. in-12.

Rochet (Ch.). *Explication des trois planches murales, donnant la loi naturelle des proportions humaines.* Paris, Monrocq, 1884, br. in-8, 3 pl.

Schmidt (K.). *Der Streit über das jus primæ noctis.* (*Zeitschr. für Ethnolog.*, 1884. s. 18-59.)

EUROPE

Avril (baron Ad. d'). *La question du Danube; hydrographie, ethnographie, histoire.* (*Revue du Monde latin*, 25 janv. 1884, p. 5-26.)

Behla. *Uber umwallte Dörfer in der Lausitz* (*Verhandl. der Berliner Gesellsch. fur Anthrop.* Jahrg. 1884, s. 16-17.)

Bertrand (Alex.). *L'amentum et la cateia sur une plaque de ceinture en bronze avec figures du cimetière gaulois de Watsch, Carniole.* (*Revue Archéolog.* 3e *sér.*, t. III., p. 102-108, 1884, pl.)

Chauvet (G.). *Notes d'archéologie préhistorique. Canton de Mareuil-sur-Benne* (*Dordogne*). Angoulême, Goumard, br. in-8, fig.

Garson (J. G.). *Exhibition of Lamps from the Orkney Islands.* (*Journ. of the Anthrop. Inst. of Great Britain and Ireland*, vol. XIII, p. 275, febr. 1884.)

Hamy (E. T.). *Les habitants primitifs de la Basse Orne.* (*Ass. Franç. pour l'avancement des sciences.* Congrès de Rouen, 1883. Paris, secrét. de l'Associat., 1884, br. in-8, 4 fig.)

Jentsch. *Gubener Alterthümer.* (*Verhandl. der Berliner Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg. 1884, s. 13-16, fig.)

Kanitz (F.). *Die Tumuli in Bulgarien.* (*Ibid.*, s. 18-20.)

Léger (L.). *Chronique dite de Nestor, traduite sur le texte slavon.* (*Public. de l'École des langues orientales vivantes.*) Paris, E. Leroux, 1884, 1 vol. in-8, tabl.

Michalowski (F.). *Étude sur le dictionnaire basque.* St-Étienne, Théolier, br. in-8.

Pigorini (L.). *Sul costum nell'età neolitica di seppelire le sole ossa umane già scarnite.* Roma, Real Accademia dei Lincei, febbr. 1884, br. in-8.

Schulenburg (W.-v.). *Wendische Schulzenstabe.* (*Verhandl. der Berliner Gesellsch. für Anthrop.* jahrg. 1884, s. 17-18, 2 fig.)

Studer (Th.). *Nachtrag zu dem Aufsatze über die Thierwelt in den Pfahlbauten des Bielersee's.* Bern, Haller, 1884, in-12, taf. 6. (Separatabdr. aus den *Mittheilung. der Naturforsch. Gesellsch. in Bern.*)

Tylor (E. B.). *Old Scandinavian civilisation, among the modern Esquimaux.* (*Journ of the Anthrop. Institute of Great Britain and Ireland*, vol. XIII, p. 348-356, febr. 1884.)

Worthington G. Smith. *On a palæolithic floor at North East London.* (*Ibid.* p. 357-384 pl. VIII-XXII.)

ASIE

Bock (C.). *Notes sur les populations du Laos Occidental.* (*Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 2e sér. t. XIII, p. 104-136, 1883.)

Bonvalot (G.). *En Asie Centrale. De Moscou en Bactriane.* Paris, Plon, 1884, 1 vol. in-12, cart. et grav.

Bouinais (A.) et Paulus (A.). *La Cochinchine contemporaine.* Paris, Challamel, 1883, 1 vol. in-8, carte.

Canton Boat Life. Traits of the Chinese River-Dwellers. (*The Sunday Chronicle*, San Francisco, Jan. 20, 1884.)

Durand (M.). *La vie en Chine et au Japon.* Paris, Dentu, 1882, 1 vol. in-12.

Grodkoff. *Voyná v' Turkmenie. Pokhod Skobeleva v'* 1880-1881, t. IV, St.-Petersbourg, 1884, in-8.

Labarthe (Ch.). *Le Tongking, esquisse historique et ethnographique.* (*Revue de Géogr.*, avril 1884, p. 268-284.)

Ollivier-Beauregard. *L'ethnique* Singalais; *sa valeur historique, son étymologie, son orthographe.* (Tiré du vol. II de la 6e sess. du Congrès Internat. des Orientalistes.) Leyde, Brill, 1886, br. in-8.

Penka (K.). *Origines Ariacœ, Linguistich-Ethnologische Untersuchungen zür æltesten Geschichte der Arischen Vœlker und Sprachen.* Wien u Teschen. Prochaska, 1883, 1 vol. in-8.

Schrader (O.) *Sprachvergleichung und Urgeschichte ; linguistich-historische Beitræge Zur Erforschung des indogermanischen Altertums.* Iena, Costenoble, 1883, 1 vol. in-8.

Schweiger-Lerchenfeld (Am. Freih. von). *Der Orient*, Wien, Hartleben, 1882, 1 vol. in-8, nombr. fig.

Venukoff (M.) *L'état actuel de la Turcménie à propos de l'annexion de Merv à l'Empire russe.* (*Rev. de Géogr.*, avril 1884, p. 259-267.)

Virchow (R.). *Die letzten Sendungen des H. de Roepstorff von den Nicobaren und Andamanen.* (*Verhandl, der Berliner Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg. 1884, s. 20-27, taf. I.

AFRIQUE

Courteney Selous (F.). *A Hunters' Wanderings in Africa|being|a Narrative of nine Years spent amongst the Game of the far Interior of South Africa.* London, Bentley, 1881, 1 vol. in-8, 19 illustr.

Guiral (Léon). *Les Batékés (Afrique Occidentale).* (*Le Progrès Français*, 2e année, t. III, n° 63, 64, 65; 16, 23 et 30 mars 1884, 7 fig.)

Johnston (H.-H.). *The River Congo from its Mouth to Bólobó, with a general Description of the natural History and Anthropology of its western Basin.* London, Sampson Low, 1884, 1 vol. in-8, cart. fig.

Ollivier-Beauregard. *L'antiquité du fer en Égypte.* Paris, Maisonneuve, 1884, br. in-8. (Extr. du *Bull. de la Société d'Anthropologie*, séance du 7 février 1884.)

Révillout (E.). *L'étalon d'argent en Égypte.* (*Rev. Archéolog.*, 3e sér., t. III, p. 65-81, fév. 1884.)

Schweinfurt (G.). *Sur les végétaux de l'ancienne Égypte contenus dans une armoire du Musée de Boulaq*, note lue à la séance de l'Institut Égyptien le 11 janv. 1884. (*Cosmos. Les mondes*, 15 mars 1884.)

Ministère de la Marine et des Colonies, Sénégal et Niger. La France dans l'Afrique Occidentale, 1879-1883. Paris, Challamel, 1884, 1 vol. in-8 et atl. in-8.

AMÉRIQUE

Hochstetter (F. von). *Ueber Mexicanische Reliquen aus der Zeit Montezuma's in der K. K. Ambraser Sammlung.* Wien, Gerold, 1883, in-4, 5 taf.

Janvier (L. J.). *Les lois agraires en Haïti.* (*Rev. du Monde Latin*, 25 janv. 1884, p. 62-89.)

Macedo (Dr). *On the Aborigines of Peru.* (*Rep. of the Proceed. of the Numismatic and Antiquarian Society of Philadelphia for the year* 1883. Philadelphia, 1884, in-8, p. 10-18.)

Medal (Dr M.). *Description of some early Mexican hieroglyphics in a Church at Patzcuaro.* (*Ibid.*, p. 19-20.)

Meyer (A. B.). *Uber Nephrit und æhnliches Materiel aus Alaska.* (Separatabdr. aus dem XXI Iahrsber. des Ver fur Erdk. zu Dresden.) Dresden, Pæssler, 1884, br. in-8.

Peralta (D. Mar. M. de). *Costa-Rica, Nicaragua y Panama en el Siglo XVI, su historiá y sus limites, segun los documentos del Archivo de Indias de Sevilla, del de Simancas, recogidos y poblicados con notas y aclarationes historicas y geograficas.* Madrid, Murillo, 1883, 1 vol. in-8.

Price (J. E.). *Exhibition of objects from ancient Grave-Mounds in Peru.* (*Journ. of the Anthrop. Instit. of Great Britain and Ireland*, vol. XIII, p. 273-274. Febr. 1884.)

Santa Anna Néry. *L'Empire du Brésil.* (*Rev. du Monde Latin*, 24 nov. 1883, 25 janv. 1884.)

Stevenson (Tilly E.). *Zuñi and the Zuñians*, Washington, 1881, br. grand in-8, pl. fig.

White (R. B.). *Notes on the Aboriginal Races of the North-Western Provinces of South America.* (*Journ. of the Anthrop. Institute. of Great Britain and Ireland*, vol XIII, p. 240-256, febr. 1884.)

Alaska Territory. Schwatka's Reconnoissance of the Yukon. (*The Sunday Chronicle*, San Francisco, Jan. 20 and apr. 6, 1884, cart.)

OCÉANIE

Bund (J.). *Ethnographie, Les premiers hiéroglyphes de la Polynésie.* (*Cosmos Les mondes*, 15 mars 1884, fig.)

Harven (Em. de). *La Nouvelle-Zélande, histoire, géologie, climat, gouvernement, institutions, agriculture, etc.* Anvers, de Baeker, 1 vol. in-8, et cart., pl.

Lemire (Ch.). *Voyage à pied en Nouvelle-Calédonie et description des Nouvelles-Hébrides.* Paris, Challamel, 1884, 1 vol. in-8, 2 cart., 14 grav.

Le Directeur de la Revue,
E.-T. HAMY.

L'Éditeur-Gérant,
Ernest LEROUX.

ANGER, IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

REVUE
D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. LE Dr HAMY
Conservateur du Musée d'Ethnographie,
Aide Naturaliste au Muséum.

SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

TOME TROISIÈME
N° 4. — Juillet-Août

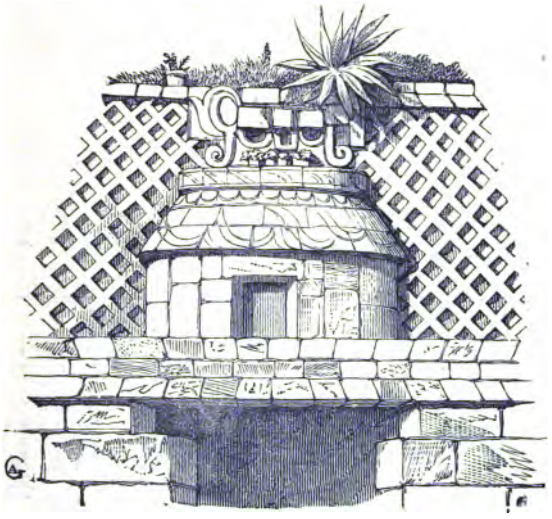

PARIS
ERNEST LEROUX, EDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28
1884

SOMMAIRE

Mémoires originaux :

Étude sur les peintures ethniques d'un tombeau thébain de la XVIIIe dynastie ..... É.-T. Hamy.
Mémoire sur l'Etat de Chiapa (Mexique) ..... Téobert Maler.
Notes sur les castes chez les Mandingues et en particulier chez les Bannanas ..... Dr Toutain.

Variétés.

Bambous gravés de la Nouvelle-Calédonie ..... J.-B. Noulet.
Quelques particularités de certains costumes bretons ..... N. Quellien.

Correspondance. — G. Révoil. — Dugès. — Cyrus-Thomas. — Riedel. — Mano. — Dutreuil de Rhins.

Nécrologie :

Arnaud Bey ..... H. Duveyrier.

Nouvelles. — **Bibliographie** ..... E.-T. Hamy.

CONDITIONS DE LA PUBLICATION

La REVUE D'ETHNOGRAPHIE paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 6 feuilles d'impression, richement illustrées.

Prix de l'abonnement annuel :	Paris	**25** fr.	»
—	Départements	**27**	**50**
— —	Etranger	**30**	»
Un numéro, pris au Bureau		**5**	»

TARIF DES ANNONCES

Une page	**30** fr.	»
Une 1/2 page	**20**	»

Tous les ouvrages envoyés à la Revue *y seront annoncés et, s'il y a lieu, analysés.*

S'adresser, pour tout ce qui concerne la Rédaction, au Dr HAMY, 40, rue de Lubeck.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

Tome VII, in-4, 508 pages et 6 planches ..... **20** fr.

A. Bourquin, Brahmakarma, ou Rites sacrés des Brâhmanes, traduit du sanscrit. — A. Bourquin, Dharmasindhu ou océan des rites religieux, par le prêtre Kâshinâtha, traduit du sanscrit. — E. S. W. Sénathi-Râja, quelques remarques sur la secte Çivaïte chez les Indous de l'Inde méridionale. — A. Locard, les coquilles sacrées dans les religions Indoues. — Sir Mutu Coomâra Swâmy, Dâthâvança, ou histoire de la Dent-relique du Buddha Gautama ; poème épique pâli de Dhammakitti, traduit en français, d'après la version anglaise par L. de Milloué. — J. Gerson da Cuñha, mémoire sur l'histoire de la Dent-relique de Ceylan, précédé d'un essai sur la vie et la religion de Gautama Buddha, traduit de l'anglais par L. de Milloué. — Paul Regnaud, études phonétiques et morphologiques dans le domaine des langues indo-européennes et particulièrement en ce qui regarde le sanscrit.

MÉMOIRES ORIGINAUX

ÉTUDE SUR LES PEINTURES ETHNIQUES

D'UN

TOMBEAU THÉBAIN DE LA XVIIIe DYNASTIE

PAR M. E.-T. HAMY[1]

Vers la fin de juillet 1829, la mission scientifique franco-toscane, qui explorait les ruines de Thèbes sous la direction de Champollion le jeune, découvrit dans le quartier funéraire de Cheikh Abd el Gournah « à mi-côte de la montagne, derrière le Rhamesseion[2] » un vaste tombeau, dont la chambre antérieure était couverte de peintures assez bien conservées, représentant un certain nombre de scènes du plus haut intérêt pour l'histoire et pour l'ethnographie.

Ce tombeau avait été violé à une époque ancienne ; les membres de l'expédition y pénétraient par une ouverture jadis pratiquée au plafond.

Leur attention se fixa d'une manière toute spéciale sur un vaste panneau où les races humaines connues des anciens Égyptiens semblaient s'être donné rendez-vous pour présenter leurs hommages et leurs tributs à la Majesté thébaine.

Une étude rapide de ces figures et des courtes inscriptions qui les accompagnaient permit à Champollion de reconnaître que le propriétaire de cette sépulture si richement décorée portait le

1) Lue à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, dans sa séance du 11 julllet 1884.

2) Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie. Notices descriptives conformes aux manuscrits autographes, rédigées sur les lieux*, Paris, Didot, s. d. in-4, t. I, p. 505-510.

nom de Rekh-ma-Ra et qu'il exerçait, vers la fin de la XVIIIe dynastie, de hautes fonctions à la cour. Ce personnage prend, en effet, les titres de « chef principal, prophète véridique, directeur des flabellifères » et c'est devant lui que les envoyés des nations viennent déposer leurs tributs.

Quelques-unes des figures représentant ces étrangers furent copiées dans le tombeau qui prit la lettre T du plan et le n° 15 du catalogue dressé par Champollion. L'illustre égyptologue rédigea pour ses travaux futurs une description sommaire du monument, dans laquelle il intercalait des copies des inscriptions qui subsistaient encore[1]. Mais il ne parla point de cette découverte dans ses *Lettres écrites d'Égypte* et sa mort prématurée, survenue, comme l'on sait, quinze mois après sa rentrée en France, suspendit assez longtemps la publication des matériaux qu'il avait recueillis, pour que les planches relatives à la tombe de Rekh-ma-Ra ne parussent que dans le courant de l'année 1845[2]. Les notices manuscrites n'ont été autographiées que beaucoup plus tard.

Aussi la belle découverte de Cheikh Abd el Gournah était-elle entièrement inédite, quand Hoskins et Wilkinson la firent presque en même temps connaître au monde savant, le premier dans ses *Travels in Ethiopia*, le second dans sa célèbre topographie de Thèbes, éditée en 1835[3].

Hoskins avait fait prendre une copie peinte de la grande scène des tributaires, qu'il a luxueusement mais très infidèlement reproduite au sixième dans quatre planches chromolithographiques de son ouvrage. Ces planches permettent de constater, hélas! que, six ans après sa découverte par Champollion, la tombe de Rekh-ma-Ra était assez profondément dégradée, pour que les inscrip-

1) Il n'en restait qu'une petite partie visible, quand Hoskins a publié son ouvrage, six ans plus tard (G. A. Hoskins, *Travels in Ethiopia above the second Cataract of the Nile, exhibiting the state of that Country and it various inhabitants under the dominion of Mohammed Ali and illustrating the antiquities, arts and history of the ancient Kingdom of Meroe*. London, 1835, in-4.

2) Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*. Paris, 1845, in-fol., pl. 176, 489, 190, 191.

3) Wilkinson (I. G.) *Topography of Thebes and general view of Egypt*. London, 1835, in-8, p. 150.

tions aient en grande partie disparu. Bien des figures avaient, en outre, subi des altérations qui s'ajoutaient à celles dont Champollion avait déjà constaté l'étendue.

Le petit dessin au trait de Wilkinson, exécuté au 10e environ de la grandeur naturelle, est encore plus insuffisant que les lithographies de Hoskins, et la planche en couleur qui a remplacé ce dessin dans la nouvelle édition des *Manners and Customs*, n'est pas encore satisfaisante.

Fort heureusement Prisse d'Avesnes, dont le talent de copiste n'est plus à louer, avait exécuté, dès les premiers temps de son séjour à Thèbes, un calque peint du monument, acquis après sa mort par le Muséum de Paris. C'est en m'aidant de cette reproduction et de celles de Champollion, imprimées ou manuscrites, que j'ai pu rétablir, dans une certaine mesure, la paroi peinte des tributaires, qui m'intéressait d'une manière toute spéciale et dont l'étude a fourni le sujet de cette courte communication.

I

Champollion avait décrit en ces termes[1] la muraille du tombeau où se voyaient les peintures ethniques. « Elle est occupée, disait-il, par un grand tableau, détruit dans le voisinage de la porte *c* ; voici ce qu'on peut distinguer relativement à ce tableau dans une grande légende à nombreuses colonnes, inscrite au-dessus d'une grande figure effacée. « Il reçoit, dit cette légende, les tributs apportés du pays de Pount... les tributs apportés du pays des Routennou... les tributs apportés du pays de Kefat, venus de toutes les contrées... Le roi soleil stabiliteur du monde (Touthmès III Mœris)[2]. » Cette inscription, peinte comme tout le tombeau, est très fruste... ajoute Champollion ; elle se termine par l'énumération des titres du défunt que nous avons déjà transcrits plus haut. « En avant de ce personnage représenté en grand, continue Champollion, sont divers scribes, dont cinq dans l'action

1) Champollion, *Notices descriptives*, p. 506.
2) M. Ollivier-Beauregard a bien voulu reviser pour moi la traduction de ces légendes, qui sont esquissées en caractères hiéroglyphiques dans les *Notices*.

d'écrire sont à la tête de cinq registres. » C'est par ces figures de scribes que commence vers la droite la copie que nous allons examiner, en suivant tout d'abord le registre inférieur.

Le scribe tourné à gauche, vêtu de la *schenti*, écrit de la main gauche sur un registre qu'il soutient de la droite; derrière lui se tiennent debout, vêtus de même, un employé armé d'une longue baguette de roseau, et un commis qui serre dans la main gauche un rouleau ficelé de rouge.

A la rencontre de ce groupe de fonctionnaires marche une longue troupe que précèdent un commis d'ordre et un gardien, vêtus de la *schenti* que recouvre une chemise, étroite et sans manches, descendant au-dessous des genoux. Le premier, muni du rouleau ficelé, fait au scribe l'énumération des esclaves qu'il lui présente, le second marche gravement, une baguette sur l'épaule droite, et dans la main gauche le bâton coudé, fort anciennement usité en Égypte, que l'on a, un peu abusivement peut-être, comparé au *boomerang* des indigènes du continent austral.

Derrière ce gardien s'avancent sur une seule ligne huit personnages sans armes, la main gauche abaissée vers le genou, la droite ramenée vers la poitrine. Le mauvais état de la peinture ne permet point de distinguer leur type; mais on reconnaît aisément qu'ils ont été alternativement colorés d'un brun rouge clair et d'un brun rouge foncé, et qu'ils portent autour des reins un court vêtement en peau de bête tachetée, qui vient s'attacher par devant.

Cette couleur, ce vêtement d'une forme toute spéciale, qui, dans tant d'autres monuments de la même époque, caractérisent le peuple de Kousch[1], suffiraient à déterminer les personnages qui défilent sous nos yeux, si Champollion n'avait pas pris soin de nous avertir qu'on pouvait encore lire en 1829 à proximité de leur représentation ces mots : *Les chefs des terres méridionales.*

La teinte que donnent constamment aux gens de Kousch les artistes du Nouvel Empire n'est pas absolument convention-

1) Champollion, *Monum.*, pl. 16, 69, etc. — Lepsius, *Denkm.*, Bd, VI, Abth. III, pl, 117. — Etc.

nelle; elle se rapproche, au contraire, de celle des peuples qui habitent encore aujourd'hui les diverses parties de l'Éthiopie et que les Égyptiens distinguaient soigneusement des véritables nègres.

Les alternances de coloration, employées dans la rangée de figures que nous examinons, n'ont d'autre objet que de bien détacher les uns des autres des profils fort serrés et presque exactement parallèles, dont, pour plus de netteté encore, le trait est peint d'un blanc grisâtre.

Enfin le vêtement des « chefs des terres méridionales » est encore usité, de nos jours, dans maintes tribus du sud. Caillaud l'a rencontré chez les gens d'Abqaulgi et d'Aqarô, comme dans le Bertât et le Qamâmyl. C'est une « peau de chèvre ou de mouton » qu'ils s'attachent « au bas des reins [1], » et qui « paraît avoir uniquement pour but de garantir leur épiderme du contact de la terre ou des rochers sur lesquels ils s'asseyent. »

Onze femmes suivent, dans un désordre voulu, les huit « chefs des terres méridionales. » Les deux premières marchent isolées, tenant l'une et l'autre de la main gauche un petit enfant qui s'avance en gambadant insoucieux à leur côté. Sur leur dos pend une large hotte en cuir, de forme semi-ovalaire, décorée sur son bord de lignes entre-croisées et renfermant un autre enfant plus jeune.

Les hottes à porter les enfants représentées sur les monuments de l'époque, dans tous les cortèges de vaincus [2], sont encore d'un usage général en Éthiopie et au Sud. Tressées en paille ou en roseau, bordées de cuir ou largement taillées dans une peau de bœuf, ces hottes sont employées jusqu'au delà du 11e degré N. Chargées d'enfants comme elles le sont toujours, les éthiopiennes ou les négresses portent dans ces hottes les plus jeunes, tandis qu'elles traînent par la main ceux qui peuvent déjà marcher. « Il n'est pas rare, dit Caillaud en parlant des femmes Dinka, de voir une mère allaiter un enfant, être suivie d'un autre qui

1) Caillaud, *Voyage à Méroé*, t. III, p. 27-28. — Cf. *Ibid.*, p. 8, 79, etc. et pl. 3.
2) Champollion, *Monum.*, pl. 70. — Etc.

marche à peine, et en porter deux ou trois sur le dos dans une espèce de havre-sac en cuir[1]. »

Le lien qui soutient la hotte dans notre peinture égyptienne, vient s'appliquer, au haut du front de la porteuse, à une chevelure peinte d'un bleu grisâtre, sur le fond neutre duquel de longues mèches, très ondulées, se dessinent en bleu plus foncé. On sait que c'est sous cet aspect conventionnel, que les artistes du Nouvel Empire représentaient le plus souvent la chevelure des gens de Kousch[2]. Il n'est point sans intérêt de rappeler en passant que les mères éthiopiennes et négresses n'ont guère d'autre procédé aujourd'hui pour porter les hottes à enfants que celui dont la peinture de Cheikh Abd-el-Gournah nous a conservé la fidèle représentation.

Les deux femmes dont nous venons de parler, et les cinq autres qui les suivent, en groupes de deux et de trois, ont de longues jupes plissées, jaunes, rougeâtres ou brunes, descendant à mi-jambe, analogues à celles que l'on voit encore au Bertât et au Fazogl[3].

L'une d'elles tient, dans la main droite, un petit vase hémisphérique en peau de vache tachetée de rouge et de blanc, suspendu par un cordon de cuir; un des enfants, qui accompagne le groupe des cinq femmes, une de ces femmes elles-mêmes, une autre encore, dont on devine les contours aux trois quarts effacés, un peu plus en arrière, tiennent des coupes de même forme, ornées toutefois sur leur bord d'un décor géométrique qui paraît correspondre à un treillis de pailles de couleur ou de cuirs entrelacés. On confectionne de nos jours au Fazogl des vases à eau presque identiques à ceux de notre tableau.

Quatre femmes nues viennent ensuite; trois sont d'un rouge brun, la quatrième est jaunâtre, sa tête entièrement effacée ne permet malheureusement point de préciser l'intention de l'artiste en ce qui la concerne.

Un deuxième peloton de captifs défile devant le spectateur,

1) Caillaud, t. III, p. 81.
2) Champollion, *Monum.*, p.
3) Caillaud, *op. cit.*, t. III, p. 27. — Cf. Champollion, *Monum.*, pl. 70, etc.

précédé de trois gardes, analogues à celui qui marchait en tête des esclaves du sud. Ces captifs sont des Routennou, au nombre de vingt-six, rangés en deux files de six et de huit hommes, que suivent par petits groupes sept femmes et cinq enfants.

Ce sont des Routennou d'un type très spécial, et tels que les monuments du nouvel empire d'Égypte nous en ont conservé bien peu de représentations.

On sait que sous ce nom de Routennou ou gens du Routen, les Égyptiens comprenaient une foule de peuples différents. Il y avait un Routen supérieur et un Routen inférieur dont les limites, assez vagues et variables selon les temps, embrassaient sans distinction de races, les tribus de la Syrie toute entière. Les habitants de ces contrées se présentent sous les aspects les plus divers dans les peintures de la XVIIIe dynastie, contemporaines de celles que nous étudions ici. Dans le tombeau de Rouï, par exemple, reproduit par Lepsius et qui date du règne de Tou-t-an Amon [1], les ambassadeurs routennou, couverts de riches étoffes drapées à décors bleus, blancs, rouges et noirs, ou simplement vêtus d'un pagne court à petits glands, ont indifféremment la peau rougeâtre ou blanche, les yeux noirs, bruns ou noisette, la barbe noire ou blonde et représentent, en somme, un peuple fort mélangé, tel que nous le montre d'ailleurs l'histoire primitive des contrées araméennes. Les guerriers du pays de Khar (Routen supérieur), empruntés par Wilkinson à un autre tombeau de Thèbes construit à la même époque, se montrent plus dissemblables encore.

Nos Routennou sont plus homogènes; s'ils offrent deux teintes de peau un peu différentes, c'est manifestement pour mieux détacher leurs profils que l'artiste leur a attribué ces colorations alternées. Ils possèdent presque tous des physionomies identiques : les yeux sont constamment de couleur noisette ; la barbe est toujours blonde ou de couleur rougeâtre ; le costume enfin, presque uniforme, se compose très généralement d'une longue tunique

1) Lepsius, *Denkm*, Bd., VI., Abth. III, pl. 116.

blanche galonnée, étroite et sans ceinture, avec ou sans manches, nouée au cou par une cordelette à glands et que surmonte parfois un camail frangé retombant sur l'épaule gauche. La tête, habituel-

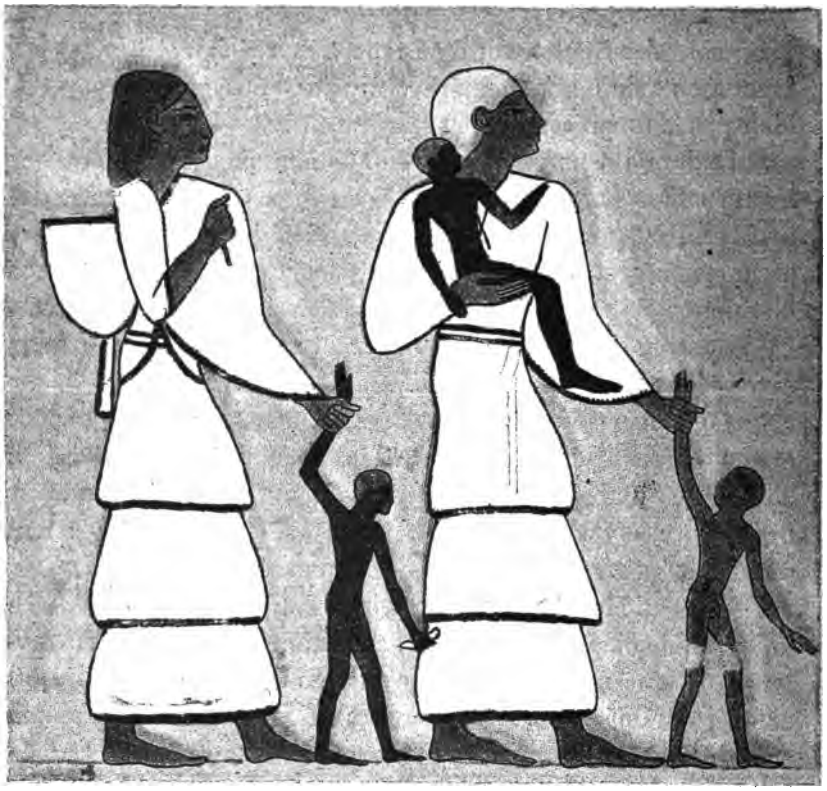

Fig. 124. Femmes Routennou, d'après la copie de Prisse d'Avesnes. (Cinquième registre du tombeau de Rekh-ma-Ra.)

lement rasée, porte chez quelques-uns une chevelure blonde ou rousse, taillée en brosse et ceinte d'un ruban blanc.

Nous retrouvons la tunique sans ceinture et les manches encadrées de galons des Routennou du tombeau de Rekh-ma-Ra dans quelques rares figures de la même époque, copiées à Thèbes par Wilkinson[1] et par Champollion[2], et notamment dans une de celles

1) Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, t. I, p. 365.
2) Champollion, *Monum.*, pl. 58, fig. 1.

de la tombe n° 4 de la description de ce dernier. Un personnage barbu, à la longue chevelure serrée par un ruban, est prosterné

Fig. 123. Routennou conduisant un éléphant et un ours isabelle, d'après la copie de Prisse. (Quatrième registre du tombeau de Rekh-ma-Ra.)

en arrière de l'offrande qu'il présente à Touthmès IV ; c'est un Amou, dit la légende, un représentant de l'Asie, opposé dans ce tableau ethnographique au Nahsi ou noir africain.

Les femmes des Routennou du tombeau de Rekhmara et les

enfants qu'elles traînent par la main ou portent à bras ou sur l'épaule, offrent les mêmes variations de couleur et de coiffure que nous venons de constater chez les hommes (fig. 124).

Leurs triples jupes étagées, les longues pèlerines qui couvrent leurs épaules[1] s'accordent avec les vêtements longs et serrés de leurs frères et de leurs époux, pour faire du groupe entier la représentation d'un peuple septentrional[2].

Ces étrangers reproduisent d'ailleurs les colorations claires, les cheveux et les yeux de bien des gens des climats tempérés, et frappé des ressemblances *générales* qu'ils montrent avec les habitants des contrées septentrionales de l'Europe, j'avais été amené dans un précédent travail à considérer leur type comme appartenant à la famille indo-européenne dont ils seraient ainsi les plus anciens représentants connus dans l'ouest de l'Asie.

Une observation attentive des figures calquées par Prisse d'Avesnes m'a amené à modifier dans une large mesure cette manière de voir. Quelques-uns de nos Routennou blonds diffèrent sensiblement des autres par leur profil céphalique. Or on sait avec quelle minutieuse exactitude les artistes égyptiens s'attachaient, dès la plus haute antiquité, à rendre ces détails de morphologie cranienne.

Mariette signalait, par exemple, en 1867[3] un aplatissement vertical de la tête chez divers personnages secondaires du tombeau de Phtah-Hotep, et je retrouvais quelque temps après sur un certain nombre de crânes de Sakharah de la IVe dynastie, dont ce regretté maître m'avait confié l'étude, la déformation, très exactement figurée par l'auteur de la stèle. C'est une conformation bien différente qu'a représentée le peintre du tombeau

1) Champollion, *Monum.*, pl. 155, fig. 1.

2) Wilkinson tire un autre argument en faveur de cette manière de voir de la présence entre les mains de deux de nos Routennou de gants fort longs dont ils font offrande. « Their white complexion, tight dresses and long gloves decide them to have been nation of a much colder climate than Egypt or Syria » (p. 377). — Ces gants, *tous deux gauches*, présentés avec des arcs, ne seraient-ils pas tout simplement des *garde-bras d'archers*?

3) Auguste Mariette, *Description du parc égyptien*. (Exp. Univ. de 1867.) Paris, 1867, br. in-12, p. 32.

de Rekh-ma-Ra. Au lieu d'offrir les courbes harmoniquement allongées propres à la tête du sémite, plusieurs de ses personnages se font remarquer par l'obliquité de leur front, l'élévation relative du vertex et la chute de l'occiput descendant brusquement à pic. Cette morphologie particulière est manifestement placée sous l'influence d'une déformation spéciale, encore usitée de nos jours chez une partie des populations syriennes. Pruner Bey, Burguière et Gaillardot avaient constaté l'existence de cette pratique dans les deux régiments syriens dont Méhémet-Ali avait composé sa garde, le premier de ces auteurs l'a décrite d'après nature chez les Yehalines du Liban méridional. M. Girard de Rialle l'a retrouvée à Rasheya, à l'ouest du Djebel Cheikh, M. le docteur Hüber, à Ghosta, à Hamé, à Bab Serir, à Aboune, M. Cahun enfin, à Kerdaha près Calbié dans la montagne des Ansariés.

Or cette dernière région est encore aujourd'hui habitée par une population où les sujets blonds prédominent singulièrement sur les bruns.

L'existence d'une déformation céphalique dont les blonds Ansariés de nos jours ont conservé l'emploi dans toute son exagération, engage donc à aller chercher la patrie des Routennou blonds de notre tableau ethnographique dans l'un ou l'autre des massifs du Liban, qui forment de véritables îlots ethniques d'un difficile abord et que les invasions, si considérables ou si répétées qu'elles fussent, ont presque toujours contournés, sans en entamer les pentes.

II

Ce sont les mêmes hommes au teint clair et aux longs habits blancs, dont les portraits remplissent tout le quatrième registre. Le scribe est assisté cette fois d'un serviteur qui serre dans sa main gauche le col d'un vase de terre blanche tout semblable à la gargoulette si usitée encore de nos jours comme vase à rafraîchir dans toute l'Égypte. Devant ces employés se massent les

plus riches produits, posés à terre ou entassés dans de grands vases de bronze ou d'énormes paniers en vannerie polychrome : l'or et l'argent en anneaux, sorte de monnaie fort en usage sous le Nouvel-Empire ; de grandes jardinières en or aux formes élégantes, ornées de fleurons, de palmettes et d'écailles faites au repoussé et dans lesquelles sont plantées des fleurs ouvertes ou en bouton aussi d'or, émaillées de bleu et de rouge ; un petit vase semblable en argent; un autre vase à large ouverture métallique, au pied relativement étroit, couvert d'émaux marbrés ; un autre vase encore en forme de pot à anse, bariolé de zigzags rouges et blancs. Puis ce sont des bois précieux ; deux grandes corbeilles de paille tressée de diverses couleurs contenant une matière pulvérulente d'un bleu vif, qui est peut-être un sel de cuivre ; de petites couffes pleines de lapis lazuli; enfin de grandes jarres ovoïdes, à deux anses, couvertes d'une coiffe de cuir, assez analogues à celles qui sont encore en usage dans l'Asie antérieure [1].

Quinze Routennou viennent joindre leurs offrandes à celles qui s'accumulent déjà devant le scribe; je n'ai plus rien à dire de leurs caractères physiques, et les choses qu'ils apportent ont été si bien décrites pour la plupart, que je crois inutile d'y insister [2]. L'arc qui rappelle le surnom de *Sati* donné quelquefois en commun aux peuples qui bordaient le nord de l'Égypte, le carquois, le poignard, les gants ou du moins ce que Wilkinson considère comme tels [3], le char de guerre et ses chevaux ont été l'objet de recherches fort complètes.

J'appellerai seulement l'attention sur deux des animaux qu'amènent les Routennou, un éléphant et un plantigrade au pelage d'un fauve clair mené en laisse à l'aide d'une corde et que termine, du côté de la tête de l'animal, une pièce de bois dont l'usage n'était pas encore perdu en Égypte en 1831 [4].

L'éléphant, avec ses oreilles relativement petites, son front

1) Champollion, *Notices*, p. 189, 477, 479, 504, etc.
2) Id., *Monum.*, pl. 189.
3) Voir la note 2 de la page 282 ci-dessus.
4) Wilkinson, *Topogr. of Thèbes*, p. 153.

Fig. 126. Kefat ou Phénicien, d'après la copie de Prisse d'Avesnes. (Deuxième registre du tombeau de Rekh-ma-Ra.)

vertical, ses défenses de volume médiocre (fig. 125)[1], est sans le moindre doute l'éléphant d'Asie (*E. indicus*) qui vivait encore en Mésopotamie — Ebers l'a fort nettement démontré — sous le règne de Touthmès III[2] et dont la disparition de ce pays est postérieure au XIIe siècle avant notre ère[3].

Quand au plantigrade que Champollion qualifiait, « une espèce d'ours tapir[4], » c'est bien un véritable ours que sa couleur fait immédiatement reconnaître pour l'ours isabelle, *Isabelbœr* des zoologistes allemands, ours de Syrie, *ursus syriacus* de notre nomenclature. Cet ursidé, dont il est question à diverses reprises dans la Bible[5], que représentent quelques monuments d'Assyrie et notamment le vase d'airain reproduit par Van Lennep, que l'on retrouve sur une des faces du monument néo-syrien de Kamoa el Hürmul[6] et dont l'histoire des croisades enfin a décrit la lutte mémorable contre Godefroi de Bouillon aux abords d'Antioche, est aujourd'hui retiré en quelques points de l'Asie antérieure. Il habite en particulier le Makmel, dans la chaîne du Liban[7], ce qui fournit un argument de plus en faveur de la localisation, dans cette chaîne, des Routennou aux cheveux blonds qui l'ont capturé pour le présenter à la Majesté thébaine.

Le troisième registre ne nous retiendra pas longtemps. Les objets qui s'y entassent devant le scribe de Touthmès et les personnages qui les apportent sont fort connus pour la plupart de quiconque s'est intéressé quelque peu à l'iconographie du Nouvel

1) Cf. Champollion, pl. 176, fig. 2.

2) Chabas, *Sur les campagnes de Thothmès III en Asie d'après la stèle de Amenhotep.* (*Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, Compt. Rend.* 4e Sér. t. I. p. 156, 1873.)

3) Lenormant, *Sur l'existence de l'éléphant dans la Mésopotamie au* XIIe *siècle avant l'ère chrétienne.* (*Ibid.*, p. 178.)

4) *Notices*, p. 509. — Cf. *Monum.*, pl. 176, fig. 1. — Wilkinson y avait reconnu un véritable ours, il cite une autre représentation du même animal aussi trouvée à Thèbes. (*Topogr. of. Thèbes*, p. 153, n.)

5) *Dan*, VII, 5; II *Rois*, II, 23, 24, 28, 33.

6) Thompson, *The Land and the Book*, vol. I, p. 364-365. — E. Renan, *Mission de Phénicie.* Paris, 1864, in-4, p. 117. — H. J. Van Lennep, *Bible Lands; their modern Customs and Manners illustrative of Scripture.* London, 1875, in-8, t. I, p. 258.

7) Brehm, *La Vie des animaux illustrée. Mammifères*, t. I, p. 673, 674. — D'après M. Robertson Smith, l'ours existerait jusque dans l'Hedjaz, vers Sôla. (*Aus einem Briefe des Herrn Prof. W. Robertson Smith an Prof. Noœldeke Zeitschr. der Deutsch. Morganlaend. Gesellsch.* Bd. XXXIV, S. 373, 1880.)

Empire égyptien. « Venus avec le chef de la contrée méridionale, » les gens de Kousch ont apporté les produits de leurs vastes contrées, produits que l'on retrouve aujourd'hui sur les marchés d'Égypte sous les formes qu'ils présentaient déjà, il y a trente-cinq ou trente-six siècles [1].

Ce sont des peaux de panthères, ou d'autres animaux sauvages telles que les préparent encore les Bedjahs si habiles dans le tannage [2]; les plumes et les œufs de l'autruche, qui viennent si abondamment de nos jours du Darfour ou des bords du Nil Bleu [3]; le bois d'ébène dont Hartmann a étudié le commerce chez les Fundjis [4]; l'or en poudre ou en anneaux (c'est sous cette dernière forme qu'il circule encore de préférence au Soudan) [5]; l'ivoire que les traitants arabes vont maintenant chercher jusqu'au cœur de l'Afrique équatoriale et qu'on trouvait en abondance il y a une soixantaine d'années sur les bords du Fleuve Bleu [6]; l'antimoine, si recherché des Égyptiennes qui s'en noircissent les cils ou s'en teignent les ongles; des fruits rouges enfin, peut-être ce *nebka* qu'on dessèche à Chendy, ou cet *alobe* qu'on colporte sous le nom de *datte du Soudan* et que l'on recherche pour ses propriétés médicinales [7].

Ces hommes « de la contrée méridionale » ont encore amené avec eux des verdets, ces petits cercopithèques d'un vert grisâtre (*C. griseo-viridis* Desm.) si communs au djebel Kassal près de Taka et jusque dans le Sennaar [8]; un gros cynocéphale du genre *hamadryas*, espèce consacrée à *Toth* et abondante en Abyssinie; un léopard, bien caractérisé par son allure, ses formes toutes félines et les roses de ses mouchetures; une girafe, venue peut-être du Fazogl ou du Bertât; des bœufs à grandes cornes dont la race se retrouve au Soudan; enfin une meute de ces grands lé-

1) Caillaud, t. II, p. 294.
2) Id., t. II, p. 252.
3) Id., t. III, p. 18. — Cf. Champollion, *pass.*
4) R. Hartmann, trad. fr., p. 137.
5) Caillaud, t. II, p. 296.
6) Id., t. III, p. 68.
7) Id., t. III, p. 110.
8) Id., t. III, p. 120.

vriers si communs, nous dit Caillaud, dans toute la haute Nubie[1].

Parmi les objets fabriqués que portent avec eux ou sur eux les

Fig. 127. Homme du Pount conduisant un guépard.
(Premier registre du tombeau de Rekh-ma-Ra.)

gens de Kousch, nous reconnaîtrons les plateaux de paille polychromes désignés aujourd'hui sous le nom de *senie*, des chasse-

1) Caillaud, t. III, p. 298.

mouches en crin que l'on confondrait volontiers avec ceux que l'on fabrique encore dans le Sud, des bracelets d'ivoire pareils à ceux des modernes Dinkas, des anneaux d'oreilles et des colliers tout semblables à ceux de la Nubie, enfin les ceintures de peaux dont nous avons déjà brièvement parlé.

Les douze personnages qui symbolisent les nations méridionales dans le tableau peint en l'honneur de Touthmès III pour son serviteur Rekh-ma-Ra n'offrent point d'ailleurs un type bien uniforme. L'artiste thébain les a fait varier entre eux autant que varient, sous nos yeux, les peuples éthiopiens, négroïdes ou nègres de la haute vallée du Nil. Deux d'entre eux, par exemple, sont d'un brun chocolat foncé, et leur *facies* est purement nigritique, tandis que les dix autres reproduisent, sans alternance bien régulière d'ailleurs, les deux tons de brun-rouge des chefs méridionaux de notre cinquième registre. Tout en se montrant plus ou moins rougeâtres, ils ne cessent point d'ailleurs de conserver pour cela, dans une large mesure, le type facial des véritables nègres, et l'on est en droit de se demander si l'artiste thébain n'a point cherché à reproduire, non des Éthiopiens à la peau plus ou moins éclaircie, mais quelques-uns de ces nègres rouges ou cuivrés dont Lejean, Bolognesi, Schweinfurth, etc., ont délimité l'extension sur la carte du haut Nil.

La ligne, qui sépare les deux groupes nigritiques, passe vers Medjadama, entre le pays des Djours ou Louhos qui sont noirs, et celui des Dôhrs ou Bongos, nation de race cuivrée, nombreuse encore il y a trente ans, mais que les incursions des marchands de Khartoum ont presque complètement anéantie aujourd'hui[1].

La présence de nègres tributaires de couleur rougeâtre sur un monument de la XVIIIe dynastie impliquerait, on le voit, la soumission par l'Égypte d'un territoire situé au delà du 8e degré N., *si l'on admet que la limite des deux groupes nègres n'ait pas sensiblement changé depuis trente-six siècles.*

D'autres considérations porteraient d'ailleurs à penser que les

1) Cf. Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, trad. f., t. I, p. 258 et suiv.

Égyptiens ont pénétré bien plus profondément dans le continent mystérieux. Sans parler des notions que l'on avait, semble-t-il, en Égypte sur une grande mer intérieure située bien loin vers le sud, on trouve dans les inscriptions de Séti Ier, d'Amenhotep III, etc., trop de noms de peuples vaincus analogues ou identiques à ceux des tribus nègres actuelles de l'hémisphère sud pour ne point se trouver disposé à croire que le Nouvel Empire a étendu fort loin dans cette direction ses explorations à main armée. Je n'ignore point d'ailleurs que l'histoire des peuples nègres, quelque obscure qu'elle se présente, nous montre leurs tribus se déplaçant graduellement vers le sud et vers l'ouest, et c'est pourquoi j'ai renoncé à préciser les limites atteintes dans l'Afrique australe par la puissance des pharaons, tout en maintenant pourtant certaines identifications qui me paraissent présenter un haut degré de vraisemblance[1].

Je passe au deuxième registre de notre peinture murale. « Venus avec les chefs du pays de Kefat » ou Kefta, seize hommes, exactement semblables aux Égyptiens par les traits et par la couleur, mais coiffés, vêtus et chaussés d'une manière toute particulière, présentent au pharaon les objets les plus variés (fig. 126). Ce sont des Phéniciens, et l'on connaît si bien tout ce qui les concerne dans notre monument qu'il n'y a point lieu d'insister sur une description dont l'album de Champollion a depuis longtemps fourni les premiers éléments bien positifs[2] et que Longpérier, Chabas, Lenormant, etc., ont reprise et développée à des points de vue divers. Les Phéniciens étaient, dès cette époque reculée, en relations commerciales avec un grand nombre de peuples asiatiques et africains, et ils venaient « paisiblement et spontanément » offrir en présent à Touthmès leurs principaux

1) Je citerai notamment celle de *Pasunga*, nom de la première tribu nègre énumérée à Soleb dans la liste des peuples vaincus par Séti Ier et de *Basunga*, grand pays traversé par Livingstone et marqué dans sa carte sur la rive nord du Zambèze. Les Makouis enchaînés aux pieds d'Amenhotep III au Louvre ne sont-ils pas nos Makouas? Les Uarki ne rappellent-ils pas les Uarucus localisés par Burton au sud du Tanganika? etc. (Cf. *Bull. Soc. d'Anthrop.*, t. X. p. 221, 1875.)

2) *Monum.*, pl. 190, fig. I; pl. 191, fig. 4, 5, 13. — Cf. *Papiers de Champollion. Suppl.*, t. XXXVII, pl. 41. (*Bibl. Nat.*)

articles d'importation. C'étaient les riches vases du Routen, le lapis d'Assour, des parfums, de l'ivoire, des colliers précieux, etc., etc.

III

Le registre supérieur est consacré à un peuple moins connu que celui des Kefat, et dont l'identification était, il y a quelques années, encore, discutée par des hommes du plus grand mérite. Ce peuple est celui de Poun ou Pount, que M. Brugsch et Chabas plaçaient en Arabie, tandis que Mariette en faisait l'équivalent des Çomalis modernes. L'examen attentif du premier registre du monument de Rekh-ma-Ra aurait dû, depuis fort longtemps, faire pencher la balance en faveur de l'opinion qu'a soutenue Mariette. Presque tout ce que l'on y voit rappelle en effet l'Afrique bien plus que l'Arabie, et si quelques traits peuvent s'appliquer à cette dernière contrée, ils lui sont communs avec les terres extrêmes du continent africain.

Les quinze hommes « venus, dit l'inscription, avec les chefs du pays de Pount » sont, au point de vue des caractères physiques, de véritables Éthiopiens[1]; ils ont, ainsi que le remarque Champollion, la couleur des Barabras, et leur profil, parfois légèrement négroïde, offre le plus souvent les belles lignes des Kouschites du type le plus élevé.

Les choses qu'ils présentent sont presque toutes nettement africaines. Parmi les mammifères que quelques-uns traînent en laisse se voit, par exemple, un griset attaché par une corde à la hauteur des reins. Cette espèce de cercopithèque, africaine comme les vingt-trois autres espèces du même genre, habite le bassin du Nil et l'Afrique orientale ; on ne connaît pas de cercopithèque de l'autre côté de la Mer Rouge. Un autre singe,

1) Les figures publiées jusqu'à présent offrent les divergences les plus grandes en ce qui touche les gens de Poun de ce premier registre. Hoskins, par exemple, dont les planches ont fait autorité pendant quelque temps, les représente de trois couleurs différentes, tandis que Prisse d'Avesnes les a peintes toutes de la même teinte dans la copie que j'ai sous les yeux. Champollion, qui a vu le premier le monument, ne signale aucune variation d'un personnage à l'autre.

beaucoup plus gros, au camail vert, à la face d'une couleur de chair sale, aux callosités d'un rouge vif et très proéminentes, ne peut être que l'espèce africaine du genre *hamadryas*, dont l'espèce asiatique est petite, nous dit Brehm, et porte un camail cendré. Le carnassier apprivoisé, qu'un autre homme de Poun (fig. 127) contient à l'aide d'un cordon de cuir fixé à un large collier, est un guépard ou cynœlure à la tête relativement petite et plus courte que celle d'aucun autre félien connu, à la taille élancée, aux jambes hautes, à la queue allongée et dont le pelage d'un brun fauve clair est semé de petites taches pleines également réparties sur toute la surface. L'artiste égyptien a si exactement rendu ces détails zoologiques qu'on ne saurait douter un seul instant de l'identification du gracieux animal qu'il a peint avec le guépard d'Afrique (*cynailurus guttata*). Le guépard d'Asie, que l'on ne connaît que dans l'Inde, est orné d'une sorte de crinière qui lui a valu l'épithète de *jubata*.

Un bouquetin (*Ibex walus*) figure aussi dans le cortège de Poun. Cet animal, commun au Sinaï, est plusieurs fois représenté parmi les fauves que chassaient en Thébaïde les grands seigneurs égyptiens de la XVIIIe dynastie [1], et vit encore aujourd'hui en Nubie, dans les déserts à l'est du Nil et jusque dans le sud de l'Abyssinie. L'éléphant dont trois hommes de Poun présentent les lourdes défenses n'a jamais existé en Arabie ; l'autruche, dont nous retrouvons ici les plumes et les œufs; le bois d'ébène que deux de nos porteurs soutiennent sur leurs épaules; le chasse-mouche en queue d'antilope que d'autres ont suspendu au bras, l'or en anneaux empilé sur des plateaux de paille, les peaux de bêtes tannées, etc., sont identiques dans le registre de Poun et dans celui de Kousch. Il ne peut rester de doutes que pour un arbre, transporté vivant dans une couffe, et pour les grains rouges entassés en monceaux ou moulés en cônes ou en obélisques, qu'enregistre le scribe royal.

L'arbre est certainement identiqne à ceux que l'on voit emporter par le même procédé de ce même pays de Poun par l'ex-

1) Champollion, *Monum.*, pl. 171.

pédition d'Hashepsou au temple de Deir el-Bahari. Or ces derniers, représentés à une échelle beaucoup plus grande, ont été déterminés par M. Franchet[1] comme représentant très probablement une térébinthacée du genre *boswellia*, le *boswellia Carteri* qui croît tout à la fois, nous apprend M. Baillon, « dans le pays des Çomalis, vers le cap Guardafui, où elle porte le nom de *mohr meddu* et de *mohr madow* et en Arabie, près de Merbat et sur la côte d'Hadramaut, dans des montagnes rocailleuses, dans les crevasses de rochers et sur les débris pierreux qui occupent la base des collines voisines de la mer[2]. »

Le *luban* ou *oliban* (ce mot veut dire lait) se retire par incision de cet arbre; suivant Miles, celui d'Afrique est le plus estimé. Il se rencontre dans le commerce, dit M. Baillon, sous forme de larmes globuleuses, ovoïdes, claviformes, pyriformes ou stalactiformes, de deux centimètres environ de longueur. Ce sont sans doute ces larmes rougeâtres d'oliban, l'*ana* des anciens Egyptiens[3], qui forment les monceaux placés devant le scribe et dont une petite quantité avait été modelée avant la solidification, de façon à prendre la forme de ces cônes et de ces obélisques, que l'on voit parmi les présents qu'ont apportés les hommes de Poun.

Tout, ou presque tout, dans ce cinquième et dernier registre de notre tableau, se rapporte donc sans aucun doute à l'Afrique, et ce n'est pas le moindre intérêt du monument dont je viens de donner la courte description, que de nous mettre en main des preuves manifestes d'une localisation géographique que l'on a contestée longtemps encore après sa découverte.

Poun était situé en Afrique vers l'extrémité orientale du continent. L'étude attentive des sculptures découvertes par Mariette à Deir el-Bahari et dont il n'a pu nous donner qu'un rapide aperçu, l'examen de quelques collections formées dans ces der-

1) *Comm. Ms.* — Cf. G. Birdwood, *On the genus Boswellia.* (The Transact. of. th. Linn. Soc. of. London., vol. XXVII, p. III, 148, tab. 29, 32, 1871.)
2) Baillon *Traité de botanique médicale phanérogamique.* Paris, 1883-1884, in-8.
3) Cf. Chabas, *Etude sur l'antiquité historique depuis les sources égyptiennes.* Paris, 1873, in-8, p. 145, 159, etc.

niers temps, notamment par M. G. Révoil, me permettront bientôt de serrer de plus près la solution du problème qui se pose à propos de Poun et du Çomal.

J'espère que l'Académie voudra bien accorder à la lecture du mémoire que je prépare sur ce sujet quelques moments de bienveillante attention.

MÉMOIRE

SUR L'ÉTAT DE CHIAPA (MEXIQUE)

Par M. Teobert MALER

L'État de Chiapa forme une des provinces les moins connues et les plus intéressantes du Mexique. L'isthme de Tehuantepec, appartenant à l'État de Oaxaca, constitue sa frontière occidentale et le pays classique de Cuauhtemallan, sa frontière orientale ; vers le nord il est limité par l'État de Teohuaxco et l'Océan Pacifique baigne les côtes du sud.

Ce beau pays était habité depuis le temps le plus reculé par plusieurs nations, dont les plus importantes appartiennent à la grande race des Mayas, qui représentait la civilisation à Chiapa, à Cuauhtemallan et à Yucatlan. On y compte aujourd'hui onze peuplades et onze langues, y compris les Espagnols :

Les véritables *Mayas*, qui parlent la langue maya de Yucatlan. Le nom maya vient de Mayapan, capitale de ce peuple, située en Yucatlan ; c'est un nom mexicain, qui signifie lieu des insectes (*mayatl*, nom de différentes espèces d'insectes), probablement à cause de l'élevage d'abeilles pratiqué jadis sur une grande échelle pour la production de la cire et du miel aux environs de cette ville. Les essais de traduction du nom de Yucatlan ont été jusqu'à présent tout aussi erronés, tout aussi ridicules que les définitions du nom de Mayapan ; ce nom est de même mexicain, et doit par conséquent être traduit de la langue nahuatl, et non des langues mayas. Si le nom de peuple se termine au singulier en *tecatl*, au pluriel en *tecâ*, comme : *Tsapotecatl*, *Xuchitecatl*, *Comitecatl*, *Yucatecatl*... alors, il a pour base un nom de ville ou de pays en *tlan*, donc : *Tsapotlan*, *Xuchitlan*, *Comitlan*, *Yucatlan*... et vice versa. Il faut cependant prendre en considération

vertical, ses défenses de volume médiocre (fig. 125)[1], est sans le moindre doute l'éléphant d'Asie (*E. indicus*) qui vivait encore en Mésopotamie — Ebers l'a fort nettement démontré — sous le règne de Touthmès III[2] et dont la disparition de ce pays est postérieure au XIIe siècle avant notre ère[3].

Quand au plantigrade que Champollion qualifiait, « une espèce d'ours tapir[4], » c'est bien un véritable ours que sa couleur fait immédiatement reconnaître pour l'ours isabelle, *Isabelbœr* des zoologistes allemands, ours de Syrie, *ursus syriacus* de notre nomenclature. Cet ursidé, dont il est question à diverses reprises dans la Bible[5], que représentent quelques monuments d'Assyrie et notamment le vase d'airain reproduit par Van Lennep, que l'on retrouve sur une des faces du monument néo-syrien de Kamoa el Hürmul[6] et dont l'histoire des croisades enfin a décrit la lutte mémorable contre Godefroi de Bouillon aux abords d'Antioche, est aujourd'hui retiré en quelques points de l'Asie antérieure. Il habite en particulier le Makmel, dans la chaîne du Liban[7], ce qui fournit un argument de plus en faveur de la localisation, dans cette chaîne, des Routennou aux cheveux blonds qui l'ont capturé pour le présenter à la Majesté thébaine.

Le troisième registre ne nous retiendra pas longtemps. Les objets qui s'y entassent devant le scribe de Touthmès et les personnages qui les apportent sont fort connus pour la plupart de quiconque s'est intéressé quelque peu à l'iconographie du Nouvel

1) Cf. Champollion, pl. 176, fig. 2.

2) Chabas, *Sur les campagnes de Thothmès III en Asie d'après la stèle de Amenhotep.* (*Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, Compt. Rend.* 4e Sér. t. I. p. 156, 1873.)

3) Lenormant, *Sur l'existence de l'éléphant dans la Mésopotamie au* XIIe *siècle avant l'ère chrétienne.* (*Ibid.*, p. 178.)

4) *Notices*, p. 509. — Cf. *Monum.*, pl. 176, fig. 1. — Wilkinson y avait reconnu un véritable ours, il cite une autre représentation du même animal aussi trouvée à Thèbes. (*Topogr. of. Thèbes*, p. 153, n.)

5) *Dan*, VII, 5; II *Rois*, II, 23, 24, 28, 33.

6) Thompson, *The Land and the Book*, vol. I, p. 364-365. — E. Renan, *Mission de Phénicie*. Paris, 1864, in-4, p. 117. — H. J. Van Lennep, *Bible Lands; their modern Customs and Manners illustrative of Scripture*. London, 1875, in-8, t. I, p. 258.

7) Brehm, *La Vie des animaux illustrée. Mammifères*, t. I, p. 673, 674. — D'après M. Robertson Smith, l'ours existerait jusque dans l'Hedjaz, vers Sôla. (*Aus einem Briefe des Herrn Prof. W. Robertson Smith an Prof. Noœldeke Zeitschr. der Deutsch. Morganlaend. Gesellsch.* Bd. XXXIV, S. 373, 1880.)

Empire égyptien. « Venus avec le chef de la contrée méridionale, » les gens de Kousch ont apporté les produits de leurs vastes contrées, produits que l'on retrouve aujourd'hui sur les marchés d'Égypte sous les formes qu'ils présentaient déjà, il y a trente-cinq ou trente-six siècles [1].

Ce sont des peaux de panthères, ou d'autres animaux sauvages telles que les préparent encore les Bedjahs si habiles dans le tannage [2]; les plumes et les œufs de l'autruche, qui viennent si abondamment de nos jours du Darfour ou des bords du Nil Bleu [3]; le bois d'ébène dont Hartmann a étudié le commerce chez les Fundjis [4]; l'or en poudre ou en anneaux (c'est sous cette dernière forme qu'il circule encore de préférence au Soudan) [5]; l'ivoire que les traitants arabes vont maintenant chercher jusqu'au cœur de l'Afrique équatoriale et qu'on trouvait en abondance il y a une soixantaine d'années sur les bords du Fleuve Bleu [6]; l'antimoine, si recherché des Égyptiennes qui s'en noircissent les cils ou s'en teignent les ongles; des fruits rouges enfin, peut-être ce *nebka* qu'on dessèche à Chendy, ou cet *alobe* qu'on colporte sous le nom de *datte du Soudan* et que l'on recherche pour ses propriétés médicinales [7].

Ces hommes « de la contrée méridionale » ont encore amené avec eux des verdets, ces petits cercopithèques d'un vert grisâtre (*C. griseo-viridis* Desm.) si communs au djebel Kassal près de Taka et jusque dans le Sennaar [8]; un gros cynocéphale du genre *hamadryas*, espèce consacrée à *Toth* et abondante en Abyssinie; un léopard, bien caractérisé par son allure, ses formes toutes félines et les roses de ses mouchetures; une girafe, venue peut-être du Fazogl ou du Bertât; des bœufs à grandes cornes dont la race se retrouve au Soudan; enfin une meute de ces grands lé-

1) Caillaud, t. II, p. 294.
2) Id., t. II, p. 252.
3) Id., t. III, p. 18. — Cf. Champollion, *pass.*
4) R. Hartmann, trad. fr., p. 137.
5) Caillaud, t. II, p. 296.
6) Id., t. III, p. 68.
7) Id., t. III, p. 110.
8) Id., t. III, p. 120.

vriers si communs, nous dit Caillaud, dans toute la haute Nubie[1].

Parmi les objets fabriqués que portent avec eux ou sur eux les

Fig. 127. Homme du Pount conduisant un guépard.
(Premier registre du tombeau de Rekh-ma-Ra.)

gens de Kousch, nous reconnaîtrons les plateaux de paille polychromes désignés aujourd'hui sous le nom de *senie*, des chasse-

1) Caillaud, t. III, p. 298.

mouches en crin que l'on confondrait volontiers avec ceux que l'on fabrique encore dans le Sud, des bracelets d'ivoire pareils à ceux des modernes Dinkas, des anneaux d'oreilles et des colliers tout semblables à ceux de la Nubie, enfin les ceintures de peaux dont nous avons déjà brièvement parlé.

Les douze personnages qui symbolisent les nations méridionales dans le tableau peint en l'honneur de Touthmès III pour son serviteur Rekh-ma-Ra n'offrent point d'ailleurs un type bien uniforme. L'artiste thébain les a fait varier entre eux autant que varient, sous nos yeux, les peuples éthiopiens, négroïdes ou nègres de la haute vallée du Nil. Deux d'entre eux, par exemple, sont d'un brun chocolat foncé, et leur *facies* est purement nigritique, tandis que les dix autres reproduisent, sans alternance bien régulière d'ailleurs, les deux tons de brun-rouge des chefs méridionaux de notre cinquième registre. Tout en se montrant plus ou moins rougeâtres, ils ne cessent point d'ailleurs de conserver pour cela, dans une large mesure, le type facial des véritables nègres, et l'on est en droit de se demander si l'artiste thébain n'a point cherché à reproduire, non des Éthiopiens à la peau plus ou moins éclaircie, mais quelques-uns de ces nègres rouges ou cuivrés dont Lejean, Bolognesi, Schweinfurth, etc., ont délimité l'extension sur la carte du haut Nil.

La ligne, qui sépare les deux groupes nigritiques, passe vers Medjadama, entre le pays des Djours ou Louhos qui sont noirs, et celui des Dôhrs ou Bongos, nation de race cuivrée, nombreuse encore il y a trente ans, mais que les incursions des marchands de Khartoum ont presque complètement anéantie aujourd'hui[1].

La présence de nègres tributaires de couleur rougeâtre sur un monument de la XVIIIe dynastie impliquerait, on le voit, la soumission par l'Égypte d'un territoire situé au delà du 8e degré N., *si l'on admet que la limite des deux groupes nègres n'ait pas sensiblement changé depuis trente-six siècles.*

D'autres considérations porteraient d'ailleurs à penser que les

1) Cf. Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, trad. f., t. I, p. 258 et suiv.

Égyptiens ont pénétré bien plus profondément dans le continent mystérieux. Sans parler des notions que l'on avait, semble-t-il, en Égypte sur une grande mer intérieure située bien loin vers le sud, on trouve dans les inscriptions de Séti Ier, d'Amenhotep III, etc., trop de noms de peuples vaincus analogues ou identiques à ceux des tribus nègres actuelles de l'hémisphère sud pour ne point se trouver disposé à croire que le Nouvel Empire a étendu fort loin dans cette direction ses explorations à main armée. Je n'ignore point d'ailleurs que l'histoire des peuples nègres, quelque obscure qu'elle se présente, nous montre leurs tribus se déplaçant graduellement vers le sud et vers l'ouest, et c'est pourquoi j'ai renoncé à préciser les limites atteintes dans l'Afrique australe par la puissance des pharaons, tout en maintenant pourtant certaines identifications qui me paraissent présenter un haut degré de vraisemblance [1].

Je passe au deuxième registre de notre peinture murale. « Venus avec les chefs du pays de Kefat » ou Kefta, seize hommes, exactement semblables aux Égyptiens par les traits et par la couleur, mais coiffés, vêtus et chaussés d'une manière toute particulière, présentent au pharaon les objets les plus variés (fig. 126). Ce sont des Phéniciens, et l'on connaît si bien tout ce qui les concerne dans notre monument qu'il n'y a point lieu d'insister sur une description dont l'album de Champollion a depuis longtemps fourni les premiers éléments bien positifs [2] et que Longpérier, Chabas, Lenormant, etc., ont reprise et développée à des points de vue divers. Les Phéniciens étaient, dès cette époque reculée, en relations commerciales avec un grand nombre de peuples asiatiques et africains, et ils venaient « paisiblement et spontanément » offrir en présent à Touthmès leurs principaux

1) Je citerai notamment celle de *Pasunga*, nom de la première tribu nègre énumérée à Soleb dans la liste des peuples vaincus par Séti Ier et de *Basunga*, grand pays traversé par Livingstone et marqué dans sa carte sur la rive nord du Zambèze. Les Makouis enchaînés aux pieds d'Amenhotep III au Louvre ne sont-ils pas nos Makouas? Les Uarki ne rappellent-ils pas les Uarucus localisés par Burton au sud du Tanganika? etc. (Cf. *Bull. Soc. d'Anthrop.*, t. X, p. 221, 1875.)

2) *Monum.*, pl. 190, fig. I; pl. 191, fig. 4, 5, 13. — Cf. *Papiers de Champollion. Suppl.*, t. XXXVII, pl. 41. (*Bibl. Nat.*)

articles d'importation. C'étaient les riches vases du Routen, le lapis d'Assour, des parfums, de l'ivoire, des colliers précieux, etc., etc.

III

Le registre supérieur est consacré à un peuple moins connu que celui des Kefat, et dont l'identification était, il y a quelques années, encore, discutée par des hommes du plus grand mérite. Ce peuple est celui de Poun ou Pount, que M. Brugsch et Chabas plaçaient en Arabie, tandis que Mariette en faisait l'équivalent des Çomalis modernes. L'examen attentif du premier registre du monument de Rekh-ṃa-Ra aurait dû, depuis fort longtemps, faire pencher la balance en faveur de l'opinion qu'a soutenue Mariette. Presque tout ce que l'on y voit rappelle en effet l'Afrique bien plus que l'Arabie, et si quelques traits peuvent s'appliquer à cette dernière contrée, ils lui sont communs avec les terres extrêmes du continent africain.

Les quinze hommes « venus, dit l'inscription, avec les chefs du pays de Pount » sont, au point de vue des caractères physiques, de véritables Éthiopiens[1]; ils ont, ainsi que le remarque Champollion, la couleur des Barabras, et leur profil, parfois légèrement négroïde, offre le plus souvent les belles lignes des Kouschites du type le plus élevé.

Les choses qu'ils présentent sont presque toutes nettement africaines. Parmi les mammifères que quelques-uns traînent en laisse se voit, par exemple, un griset attaché par une corde à la hauteur des reins. Cette espèce de cercopithèque, africaine comme les vingt-trois autres espèces du même genre, habite le bassin du Nil et l'Afrique orientale ; on ne connaît pas de cercopithèque de l'autre côté de la Mer Rouge. Un autre singe,

1) Les figures publiées jusqu'à présent offrent les divergences les plus grandes en ce qui touche les gens de Poun de ce premier registre. Hoskins, par exemple, dont les planches ont fait autorité pendant quelque temps, les représente de trois couleurs différentes, tandis que Prisse d'Avesnes les a peintes toutes de la même teinte dans la copie que j'ai sous les yeux. Champollion, qui a vu le premier le monument, ne signale aucune variation d'un personnage à l'autre.

beaucoup plus gros, au camail vert, à la face d'une couleur de chair sale, aux callosités d'un rouge vif et très proéminentes, ne peut être que l'espèce africaine du genre *hamadryas*, dont l'espèce asiatique est petite, nous dit Brehm, et porte un camail cendré. Le carnassier apprivoisé, qu'un autre homme de Poun (fig. 127) contient à l'aide d'un cordon de cuir fixé à un large collier, est un guépard ou cynœlure à la tête relativement petite et plus courte que celle d'aucun autre félien connu, à la taille élancée, aux jambes hautes, à la queue allongée et dont le pelage d'un brun fauve clair est semé de petites taches pleines également réparties sur toute la surface. L'artiste égyptien a si exactement rendu ces détails zoologiques qu'on ne saurait douter un seul instant de l'identification du gracieux animal qu'il a peint avec le guépard d'Afrique (*cynailurus guttata*). Le guépard d'Asie, que l'on ne connaît que dans l'Inde, est orné d'une sorte de crinière qui lui a valu l'épithète de *jubata*.

Un bouquetin (*Ibex walus*) figure aussi dans le cortège de Poun. Cet animal, commun au Sinaï, est plusieurs fois représenté parmi les fauves que chassaient en Thébaïde les grands seigneurs égyptiens de la XVIIIe dynastie [1], et vit encore aujourd'hui en Nubie, dans les déserts à l'est du Nil et jusque dans le sud de l'Abyssinie. L'éléphant dont trois hommes de Poun présentent les lourdes défenses n'a jamais existé en Arabie ; l'autruche, dont nous retrouvons ici les plumes et les œufs; le bois d'ébène que deux de nos porteurs soutiennent sur leurs épaules; le chasse-mouche en queue d'antilope que d'autres ont suspendu au bras, l'or en anneaux empilé sur des plateaux de paille, les peaux de bêtes tannées, etc., sont identiques dans le registre de Poun et dans celui de Kousch. Il ne peut rester de doutes que pour un arbre, transporté vivant dans une couffe, et pour les grains rouges entassés en monceaux ou moulés en cônes ou en obélisques, qu'enregistre le scribe royal.

L'arbre est certainement identiqne à ceux que l'on voit emporter par le même procédé de ce même pays de Poun par l'ex-

1) Champollion, *Monum.*, pl. 171.

pédition d'Hashepsou au temple de Deir el-Bahari. Or ces derniers, représentés à une échelle beaucoup plus grande, ont été déterminés par M. Franchet[1] comme représentant très probablement une térébinthacée du genre *boswellia*, le *boswellia Carteri* qui croît tout à la fois, nous apprend M. Baillon, « dans le pays des Çomalis, vers le cap Guardafui, où elle porte le nom de *mohr meddu* et de *mohr madow* et en Arabie, près de Merbat et sur la côte d'Hadramaut, dans des montagnes rocailleuses, dans les crevasses de rochers et sur les débris pierreux qui occupent la base des collines voisines de la mer[2]. »

Le *luban* ou *oliban* (ce mot veut dire lait) se retire par incision de cet arbre; suivant Miles, celui d'Afrique est le plus estimé. Il se rencontre dans le commerce, dit M. Baillon, sous forme de larmes globuleuses, ovoïdes, claviformes, pyriformes ou stalactiformes, de deux centimètres environ de longueur. Ce sont sans doute ces larmes rougeâtres d'oliban, l'*ana* des anciens Egyptiens[3], qui forment les monceaux placés devant le scribe et dont une petite quantité avait été modelée avant la solidification, de façon à prendre la forme de ces cônes et de ces obélisques, que l'on voit parmi les présents qu'ont apportés les hommes de Poun.

Tout, ou presque tout, dans ce cinquième et dernier registre de notre tableau, se rapporte donc sans aucun doute à l'Afrique, et ce n'est pas le moindre intérêt du monument dont je viens de donner la courte description, que de nous mettre en main des preuves manifestes d'une localisation géographique que l'on a contestée longtemps encore après sa découverte.

Poun était situé en Afrique vers l'extrémité orientale du continent. L'étude attentive des sculptures découvertes par Mariette à Deir el-Bahari et dont il n'a pu nous donner qu'un rapide aperçu, l'examen de quelques collections formées dans ces der-

1) *Comm. Ms.* — Cf. G. Birdwood, *On the genus Boswellia.* (The Transact. of. th. Linn. Soc. of. London., vol. XXVII, p. III, 148, tab. 29, 32, 1871.)
2) Baillon *Traité de botanique médicale phanérogamique.* Paris, 1883-1884, in-8.
3) Cf. Chabas, *Etude sur l'antiquité historique depuis les sources égyptiennes.* Paris, 1873, in-8, p. 145, 159, etc.

niers temps, notamment par M. G. Réveil, me permettront bientôt de serrer de plus près la solution du problème qui se pose à propos de Poun et du Comal.

J'espère que l'Académie voudra bien accorder à la lecture du mémoire que je prépare sur ce sujet quelques moments de bienveillante attention.

MÉMOIRE

SUR L'ÉTAT DE CHIAPA (MEXIQUE)

Par M. Teobert MALER

L'État de Chiapa forme une des provinces les moins connues et les plus intéressantes du Mexique. L'isthme de Tehuantepec, appartenant à l'État de Oaxaca, constitue sa frontière occidentale et le pays classique de Cuauhtemallan, sa frontière orientale ; vers le nord il est limité par l'État de Teohuaxco et l'Océan Pacifique baigne les côtes du sud.

Ce beau pays était habité depuis le temps le plus reculé par plusieurs nations, dont les plus importantes appartiennent à la grande race des Mayas, qui représentait la civilisation à Chiapa, à Cuauhtemallan et à Yucatlan. On y compte aujourd'hui onze peuplades et onze langues, y compris les Espagnols :

Les véritables *Mayas*, qui parlent la langue maya de Yucatlan. Le nom maya vient de Mayapan, capitale de ce peuple, située en Yucatlan ; c'est un nom mexicain, qui signifie lieu des insectes (*mayatl*, nom de différentes espèces d'insectes), probablement à cause de l'élevage d'abeilles pratiqué jadis sur une grande échelle pour la production de la cire et du miel aux environs de cette ville. Les essais de traduction du nom de Yucatlan ont été jusqu'à présent tout aussi erronés, tout aussi ridicules que les définitions du nom de Mayapan ; ce nom est de même mexicain, et doit par conséquent être traduit de la langue nahuatl, et non des langues mayas. Si le nom de peuple se termine au singulier en *tecatl*, au pluriel en *tecâ*, comme : *Tsapotecatl*, *Xuchitecatl*, *Comitecatl*, *Yucatecatl*... alors, il a pour base un nom de ville ou de pays en *tlan*, donc : *Tsapotlan*, *Xuchitlan*, *Comitlan*, *Yucatlan*... et vice versa. Il faut cependant prendre en considération

Égyptiens ont pénétré bien plus profondément dans le continent mystérieux. Sans parler des notions que l'on avait, semble-t-il, en Égypte sur une grande mer intérieure située bien loin vers le sud, on trouve dans les inscriptions de Séti Ier, d'Amenhotep III, etc., trop de noms de peuples vaincus analogues ou identiques à ceux des tribus nègres actuelles de l'hémisphère sud pour ne point se trouver disposé à croire que le Nouvel Empire a étendu fort loin dans cette direction ses explorations à main armée. Je n'ignore point d'ailleurs que l'histoire des peuples nègres, quelque obscure qu'elle se présente, nous montre leurs tribus se déplaçant graduellement vers le sud et vers l'ouest, et c'est pourquoi j'ai renoncé à préciser les limites atteintes dans l'Afrique australe par la puissance des pharaons, tout en maintenant pourtant certaines identifications qui me paraissent présenter un haut degré de vraisemblance [1].

Je passe au deuxième registre de notre peinture murale. « Venus avec les chefs du pays de Kefat » ou Kefta, seize hommes, exactement semblables aux Égyptiens par les traits et par la couleur, mais coiffés, vêtus et chaussés d'une manière toute particulière, présentent au pharaon les objets les plus variés (fig. 126). Ce sont des Phéniciens, et l'on connaît si bien tout ce qui les concerne dans notre monument qu'il n'y a point lieu d'insister sur une description dont l'album de Champollion a depuis longtemps fourni les premiers éléments bien positifs [2] et que Longpérier, Chabas, Lenormant, etc., ont reprise et développée à des points de vue divers. Les Phéniciens étaient, dès cette époque reculée, en relations commerciales avec un grand nombre de peuples asiatiques et africains, et ils venaient « paisiblement et spontanément » offrir en présent à Touthmès leurs principaux

1) Je citerai notamment celle de *Pasunga*, nom de la première tribu nègre énumérée à Soleb dans la liste des peuples vaincus par Séti Ier et de *Basunga*, grand pays traversé par Livingstone et marqué dans sa carte sur la rive nord du Zambèze. Les Makouis enchaînés aux pieds d'Amenhotep III au Louvre ne sont-ils pas nos Makouas? Les Uarki ne rappellent-ils pas les Uarucus localisés par Burton au sud du Tanganika? etc. (Cf. *Bull. Soc. d'Anthrop.*, t. X, p. 221, 1875.)

2) *Monum.*, pl. 190, fig. I; pl. 191, fig. 4, 5, 13. — Cf. *Papiers de Champollion. Suppl.*, t. XXXVII, pl. 41. (*Bibl. Nat.*)

articles d'importation. C'étaient les riches vases du Routen, le lapis d'Assour, des parfums, de l'ivoire, des colliers précieux, etc., etc.

III

Le registre supérieur est consacré à un peuple moins connu que celui des Kefat, et dont l'identification était, il y a quelques années, encore, discutée par des hommes du plus grand mérite. Ce peuple est celui de Poun ou Pount, que M. Brugsch et Chabas plaçaient en Arabie, tandis que Mariette en faisait l'équivalent des Çomalis modernes. L'examen attentif du premier registre du monument de Rekh-ma-Ra aurait dû, depuis fort longtemps, faire pencher la balance en faveur de l'opinion qu'a soutenue Mariette. Presque tout ce que l'on y voit rappelle en effet l'Afrique bien plus que l'Arabie, et si quelques traits peuvent s'appliquer à cette dernière contrée, ils lui sont communs avec les terres extrêmes du continent africain.

Les quinze hommes « venus, dit l'inscription, avec les chefs du pays de Pount » sont, au point de vue des caractères physiques, de véritables Éthiopiens[1]; ils ont, ainsi que le remarque Champollion, la couleur des Barabras, et leur profil, parfois légèrement négroïde, offre le plus souvent les belles lignes des Kouschites du type le plus élevé.

Les choses qu'ils présentent sont presque toutes nettement africaines. Parmi les mammifères que quelques-uns traînent en laisse se voit, par exemple, un griset attaché par une corde à la hauteur des reins. Cette espèce de cercopithèque, africaine comme les vingt-trois autres espèces du même genre, habite le bassin du Nil et l'Afrique orientale ; on ne connaît pas de cercopithèque de l'autre côté de la Mer Rouge. Un autre singe,

1) Les figures publiées jusqu'à présent offrent les divergences les plus grandes en ce qui touche les gens de Poun de ce premier registre. Hoskins, par exemple, dont les planches ont fait autorité pendant quelque temps, les représente de trois couleurs différentes, tandis que Prisse d'Avesnes les a peintes toutes de la même teinte dans la copie que j'ai sous les yeux. Champollion, qui a vu le premier le monument, ne signale aucune variation d'un personnage à l'autre.

beaucoup plus gros, au camail vert, à la face d'une couleur de chair sale, aux callosités d'un rouge vif et très proéminentes, ne peut être que l'espèce africaine du genre *hamadryas*, dont l'espèce asiatique est petite, nous dit Brehm, et porte un camail cendré. Le carnassier apprivoisé, qu'un autre homme de Poun (fig. 127) contient à l'aide d'un cordon de cuir fixé à un large collier, est un guépard ou cynœlure à la tête relativement petite et plus courte que celle d'aucun autre félien connu, à la taille élancée, aux jambes hautes, à la queue allongée et dont le pelage d'un brun fauve clair est semé de petites taches pleines également réparties sur toute la surface. L'artiste égyptien a si exactement rendu ces détails zoologiques qu'on ne saurait douter un seul instant de l'identification du gracieux animal qu'il a peint avec le guépard d'Afrique (*cynailurus guttata*). Le guépard d'Asie, que l'on ne connaît que dans l'Inde, est orné d'une sorte de crinière qui lui a valu l'épithète de *jubata*.

Un bouquetin (*Ibex walus*) figure aussi dans le cortège de Poun. Cet animal, commun au Sinaï, est plusieurs fois représenté parmi les fauves que chassaient en Thébaïde les grands seigneurs égyptiens de la XVIIIe dynastie [1], et vit encore aujourd'hui en Nubie, dans les déserts à l'est du Nil et jusque dans le sud de l'Abyssinie. L'éléphant dont trois hommes de Poun présentent les lourdes défenses n'a jamais existé en Arabie ; l'autruche, dont nous retrouvons ici les plumes et les œufs; le bois d'ébène que deux de nos porteurs soutiennent sur leurs épaules; le chasse-mouche en queue d'antilope que d'autres ont suspendu au bras, l'or en anneaux empilé sur des plateaux de paille, les peaux de bêtes tannées, etc., sont identiques dans le registre de Poun et dans celui de Kousch. Il ne peut rester de doutes que pour un arbre, transporté vivant dans une couffe, et pour les grains rouges entassés en monceaux ou moulés en cônes ou en obélisques, qu'enregistre le scribe royal.

L'arbre est certainement identiqne à ceux que l'on voit emporter par le même procédé de ce même pays de Poun par l'ex-

1) Champollion, *Monum.*, pl. 171.

pédition d'Hashepsou au temple de Deir el-Bahari. Or ces derniers, représentés à une échelle beaucoup plus grande, ont été déterminés par M. Franchet[1] comme représentant très probablement une térébinthacée du genre *boswellia*, le *boswellia Carteri* qui croît tout à la fois, nous apprend M. Baillon, « dans le pays des Çomalis, vers le cap Guardafui, où elle porte le nom de *mohr meddu* et de *mohr madow* et en Arabie, près de Merbat et sur la côte d'Hadramaut, dans des montagnes rocailleuses, dans les crevasses de rochers et sur les débris pierreux qui occupent la base des collines voisines de la mer[2]. »

Le *luban* ou *oliban* (ce mot veut dire lait) se retire par incision de cet arbre; suivant Miles, celui d'Afrique est le plus estimé. Il se rencontre dans le commerce, dit M. Baillon, sous forme de larmes globuleuses, ovoïdes, claviformes, pyriformes ou stalactiformes, de deux centimètres environ de longueur. Ce sont sans doute ces larmes rougeâtres d'oliban, l'*ana* des anciens Egyptiens[3], qui forment les monceaux placés devant le scribe et dont une petite quantité avait été modelée avant la solidification, de façon à prendre la forme de ces cônes et de ces obélisques, que l'on voit parmi les présents qu'ont apportés les hommes de Poun.

Tout, ou presque tout, dans ce cinquième et dernier registre de notre tableau, se rapporte donc sans aucun doute à l'Afrique, et ce n'est pas le moindre intérêt du monument dont je viens de donner la courte description, que de nous mettre en main des preuves manifestes d'une localisation géographique que l'on a contestée longtemps encore après sa découverte.

Poun était situé en Afrique vers l'extrémité orientale du continent. L'étude attentive des sculptures découvertes par Mariette à Deir el-Bahari et dont il n'a pu nous donner qu'un rapide aperçu, l'examen de quelques collections formées dans ces der-

1) *Comm. Ms.* — Cf. G. Birdwood, *On the genus Boswellia.* (The Transact. of. th. Linn. Soc. of. London., vol. XXVII, p. III, 148, tab. 29, 32, 1871.)
2) Baillon *Traité de botanique médicale phanérogamique.* Paris, 1883-1884, in-8.
3) Cf. Chabas, *Etude sur l'antiquité historique depuis les sources égyptiennes.* Paris, 1873, in-8, p. 145, 159, etc.

niers temps, notamment par M. G. Révoil, me permettront bientôt de serrer de plus près la solution du problème qui se pose à propos de Poun et du Çomal.

J'espère que l'Académie voudra bien accorder à la lecture du mémoire que je prépare sur ce sujet quelques moments de bienveillante attention.

MÉMOIRE

SUR L'ÉTAT DE CHIAPA (MEXIQUE)

Par M. Teobert MALER

L'État de Chiapa forme une des provinces les moins connues et les plus intéressantes du Mexique. L'isthme de Tehuantepec, appartenant à l'État de Oaxaca, constitue sa frontière occidentale et le pays classique de Cuauhtemallan, sa frontière orientale ; vers le nord il est limité par l'État de Teohuaxco et l'Océan Pacifique baigne les côtes du sud.

Ce beau pays était habité depuis le temps le plus reculé par plusieurs nations, dont les plus importantes appartiennent à la grande race des Mayas, qui représentait la civilisation à Chiapa, à Cuauhtemallan et à Yucatlan. On y compte aujourd'hui onze peuplades et onze langues, y compris les Espagnols :

Les véritables *Mayas*, qui parlent la langue maya de Yucatlan. Le nom maya vient de Mayapan, capitale de ce peuple, située en Yucatlan ; c'est un nom mexicain, qui signifie lieu des insectes (*mayatl*, nom de différentes espèces d'insectes), probablement à cause de l'élevage d'abeilles pratiqué jadis sur une grande échelle pour la production de la cire et du miel aux environs de cette ville. Les essais de traduction du nom de Yucatlan ont été jusqu'à présent tout aussi erronés, tout aussi ridicules que les définitions du nom de Mayapan ; ce nom est de même mexicain, et doit par conséquent être traduit de la langue nahuatl, et non des langues mayas. Si le nom de peuple se termine au singulier en *tecatl*, au pluriel en *tecâ*, comme : *Tsapotecatl*, *Xuchitecatl*, *Comitecatl*, *Yucatecatl*... alors, il a pour base un nom de ville ou de pays en *tlan*, donc : *Tsapotlan*, *Xuchitlan*, *Comitlan*, *Yucatlan*... et vice versa. Il faut cependant prendre en considération

que par suite de la tendance actuelle de dégénération de toutes les langues mexicaines, il y a beaucoup de monde qui dit : Tsapotan, Xuchitan, Comitan, Yucatan..., mais la terminaison en *tlan* est toujours la plus correcte. Les habitants de cette presqu'île étaient principalement des commerçants ; Yucatlan signifie pays des marchandises (*yucatl*, les biens, les marchandises).

Les *Tsotsils* sont congénères avec les Mayas. Leur langue est, par rapport à la langue maya, à peu près comme le hollandais par rapport à l'allemand. Leur capitale se nomme Tsinacantlan, lieu des chauves-souris, et on les nomme à cause de cela en mexicain Tsinacantecâ. Dans les anciens livres espagnols on les appelle de même souvent los Quelenes, dans la langue tsotsil le mot *kelen*, *kelem* veut dire simplement *hommes*.

Les *Sendals* forment de même une branche de la race maya. Si le mot *sendal* provient de la langue mexicaine, il doit se rapporter à *sentlal*, *tsentlal*, pays où il y a abondance d'épis de maïs (*sentli*, *tsentli*, épi de maïs, *tlalli*, pays). Aujourd'hui on n'entend presque plus prononcer que *sendal*, et lorsqu'on demande aux gens du pays : *Qué quiere decir Cendal ?* ils répondent ordinairement : *Tierra don de hay mucha comida*. Dans les ouvrages anciens, on trouve tout aussi souvent : *los Tsendales*, que *los Tseldales*, mais on ne rencontre aucune explication satisfaisante de ces variantes.

Les *Chañabals* peuvent être considérés comme une branche des Sendals, quoique leur langue contienne des mélanges du *tsotsil* et du *trokek*.

Je ne possède pas de documents linguistiques suffisants sur les *Trokeks*, les *Chichés*, et les *Mamés*, pour pouvoir émettre une opinion à leur sujet.

La belle peuplade des *Sokés*, est proche parente des Mixés, dans l'État voisin de Oaxaca. Il est aussi à remarquer que l'ancienne capitale des Mixés, s'appelait Sokitlan. Ils ont transféré plus tard, sous leur chef Condoy, leur capitale à Xaltepec. *Sokitlan* signifie lieu de terre d'argile (dont on fabrique des poteries) (*sokitl*, argile).

Les Sokés se distinguent par leurs belles proportions, par leur

Fig. 128. Jeune fille Soké, d'après une photographie de M. T. Maler.

langage harmonieux, et par la douceur de leur caractère, *son de dulcisimo indole*. Nous donnons aux lecteurs de la *Revue d'Ethnographie* comme une preuve de l'élégance du costume de jeunes filles Sokés, la reproduction exacte d'une photographie que nous avons faite à Tuxtla (fig. 128).

Les *Chiapanecâ* n'habitent que la ville de Chiapa et ses environs immédiats. Ils ont conservé jusqu'à nos jours la tradition de leur venue de Nicaragua ; mais ils prétendent qu'il y a déjà plus de mille ans que cette immigration a eu lieu. Le nom *Chiapa* signifie, lieu où il y a abondance de la graine *chiani*, avec laquelle on prépare dans la contrée une boisson rafraîchissante très agréable. Les anciens peuples, pour donner plus d'importance aux noms de leurs villes, aimaient y joindre le nom Dieu, *teotl*, et on dit par conséquent aussi *Teochiapa*. Le nom de la ville est devenu celui de toute cette province. C'est chose bien curieuse que les Tsotsils et les Sendals reprochent encore aujourd'hui aux Chiapanecâ leur origine de Nicoya (Costa-Rica); ils les considèrent comme des étrangers établis illégalement dans le pays de Chiapa. Les Tsotsils et les Sendals se croient les véritables aborigènes, et ces branches de la race maya semblent n'avoir aucune notion de leur point de départ ni de l'époque où elles sont arrivées dans le pays !

La langue mexicaine ou *nahuatl* n'est parlée à présent que dans quelques villages isolés par les descendants de colons tolteco-mexicains. Dans la capitale San Cristobal elle-même, où les Espagnols ont établi des colons mexicains et tlaxcaltecs, les noms seuls de leurs faubourgs se sont conservés, savoir : *el barrio de Mexicanos* et *el barrio de Tlaxcalla ;* mais depuis longtemps personne n'y parle plus le mexicain. Actuellement toute la ville est entièrement hispanisée.

Il paraît que dans des temps très reculés, un peuple conquérant, les Kinamê, a joué un rôle mythique dans le pays. On peut constater avec plus de certitude que les Olmecâ ont de même régné dans cette province. On n'a pas encore suffisamment démontré, à mon avis, s'il faut compter les Olmecâ parmi les plus anciens Nahuatlacâ, arrivés dans les terres mexicaines, ou bien

s'ils sont d'une race complètement différente de la race astèque.

On affirme avec assez de précision, qu'après l'effondrement du grand empire toltec, vers le milieu du xe siècle de notre ère, Nimakiché, un chef toltec, aurait apparu dans le pays de Chiapa avec une grande force armée, et qu'il aurait soumis à son autorité les différentes principautés. Après la conquête de Chiapa les généraux toltecs s'avancèrent vers Cuauhtemallan, et ils y fondèrent également une série d'États tolteco-mayas, dont les plus célèbres étaient les royaumes des Kichés, des Kakchikels et des Tsutohils. Depuis ce temps-là la langue toltèque *nahuatl* est devenue la langue commune des classes supérieures, tout aussi bien en Chiapa qu'en Cuauhtemallan. Presque tous les noms de lieu et de personne furent traduits en toltec, ce qui n'empêcha pas la masse des populations conquises de continuer à parler les idiomes respectifs de leur race.

Après que les Chichimecâ furent entrés dans les pays d'Anahuac, devenus déserts par suite de l'anéantissement des Toltecâ, et que d'autres peuples comme les Tecpanecâ, les Otomî et les Aculhuâ, se fussent joints à eux, ils s'associèrent le reste des Toltecâ, qui se trouvaient encore disséminés dans l'Anahuac, et ils firent de l'idiome toltec la langue officielle de l'État en lui donnant la préférence sur leurs propres idiomes. Même les Mexicâ, les derniers arrivés dans l'Anahuac, qui devinrent si célèbres par la suite, ont abandonné à leur tour leur dialecte assez rapproché, mais sans être tout à fait identique au toltec, pour adopter également cette dernière langue, qui s'était perfectionnée encore à la cour des rois chichimecs de Tetscoco, qui avaient voué un profond culte aux arts et aux sciences.

De cette manière, malgré le changement de peuples et de dynasties dans l'Anahuac, la vieille langue toltèque se conserva toujours comme langue officielle de l'empire, et il est parfaitement indifférent que l'on nomme cette langue toltèque, astèque, mexicaine, ou nahuatl. Ainsi les progrès, réalisés par la civilisation toltèque, ne furent pas entièrement perdus pour le monde mexicain, malgré la ruine de cette race si bien douée, par suite de famines, de guerres et d'épidémies, et on peut s'expliquer

langage harmonieux, et par la douceur de leur caractère, *son de dulcisimo indole*. Nous donnons aux lecteurs de la *Revue d'Ethnographie* comme une preuve de l'élégance du costume de jeunes filles Sokés, la reproduction exacte d'une photographie que nous avons faite à Tuxtla (fig. 128).

Les *Chiapanecâ* n'habitent que la ville de Chiapa et ses environs immédiats. Ils ont conservé jusqu'à nos jours la tradition de leur venue de Nicaragua ; mais ils prétendent qu'il y a déjà plus de mille ans que cette immigration a eu lieu. Le nom *Chiapa* signifie, lieu où il y a abondance de la graine *chiani*, avec laquelle on prépare dans la contrée une boisson rafraîchissante très agréable. Les anciens peuples, pour donner plus d'importance aux noms de leurs villes, aimaient y joindre le nom Dieu, *teotl*, et on dit par conséquent aussi *Teochiapa*. Le nom de la ville est devenu celui de toute cette province. C'est chose bien curieuse que les Tsotsils et les Sendals reprochent encore aujourd'hui aux Chiapanecâ leur origine de Nicoya (Costa-Rica) ; ils les considèrent comme des étrangers établis illégalement dans le pays de Chiapa. Les Tsotsils et les Sendals se croient les véritables aborigènes, et ces branches de la race maya semblent n'avoir aucune notion de leur point de départ ni de l'époque où elles sont arrivées dans le pays !

La langue mexicaine ou *nahuatl* n'est parlée à présent que dans quelques villages isolés par les descendants de colons tolteco-mexicains. Dans la capitale San Cristobal elle-même, où les Espagnols ont établi des colons mexicains et tlaxcaltecs, les noms seuls de leurs faubourgs se sont conservés, savoir : *el barrio de Mexicanos* et *el barrio de Tlaxcalla ;* mais depuis longtemps personne n'y parle plus le mexicain. Actuellement toute la ville est entièrement hispanisée.

Il paraît que dans des temps très reculés, un peuple conquérant, les Kinamê, a joué un rôle mythique dans le pays. On peut constater avec plus de certitude que les Olmecâ ont de même régné dans cette province. On n'a pas encore suffisamment démontré, à mon avis, s'il faut compter les Olmecâ parmi les plus anciens Nahuatlacâ, arrivés dans les terres mexicaines, ou bien

s'ils sont d'une race complètement différente de la race astèque.

On affirme avec assez de précision, qu'après l'effondrement du grand empire toltec, vers le milieu du xe siècle de notre ère, Nimakiché, un chef toltec, aurait apparu dans le pays de Chiapa avec une grande force armée, et qu'il aurait soumis à son autorité les différentes principautés. Après la conquête de Chiapa les généraux toltecs s'avancèrent vers Cuauhtemallan, et ils y fondèrent également une série d'États tolteco-mayas, dont les plus célèbres étaient les royaumes des Kichés, des Kakchikels et des Tsutohils. Depuis ce temps-là la langue toltèque *nahuatl* est devenue la langue commune des classes supérieures, tout aussi bien en Chiapa qu'en Cuauhtemallan. Presque tous les noms de lieu et de personne furent traduits en toltec, ce qui n'empêcha pas la masse des populations conquises de continuer à parler les idiomes respectifs de leur race.

Après que les Chichimecâ furent entrés dans les pays d'Anahuac, devenus déserts par suite de l'anéantissement des Toltecâ, et que d'autres peuples comme les Tecpanecâ, les Otomî et les Aculhuâ, se fussent joints à eux, ils s'associèrent le reste des Toltecâ, qui se trouvaient encore disséminés dans l'Anahuac, et ils firent de l'idiome toltec la langue officielle de l'État en lui donnant la préférence sur leurs propres idiomes. Même les Mexicâ, les derniers arrivés dans l'Anahuac, qui devinrent si célèbres par la suite, ont abandonné à leur tour leur dialecte assez rapproché, mais sans être tout à fait identique au toltec, pour adopter également cette dernière langue, qui s'était perfectionnée encore à la cour des rois chichimecs de Tetscoco, qui avaient voué un profond culte aux arts et aux sciences.

De cette manière, malgré le changement de peuples et de dynasties dans l'Anahuac, la vieille langue toltèque se conserva toujours comme langue officielle de l'empire, et il est parfaitement indifférent que l'on nomme cette langue toltèque, astèque, mexicaine, ou nahuatl. Ainsi les progrès, réalisés par la civilisation toltèque, ne furent pas entièrement perdus pour le monde mexicain, malgré la ruine de cette race si bien douée, par suite de famines, de guerres et d'épidémies, et on peut s'expliquer

par là l'uniformité merveilleuse de cette langue classique, qu'on voit apparaître surtout dans les noms de lieu, dans des contrées si éloignées. C'est au moins la manière de voir de Ixtlilxochitl, le grand historien des Chichimecs.

Lorsque les valeureux Mexicâ, les plus énergiques et les plus intelligents entre toutes ces nations, eurent consolidé leur pouvoir politique dans l'Anahuac, par suite de sages alliances avec les rois de Tetscoco et de Tlacopan, il devint tout naturel que les pays de Chiapa et de Cuauhtemallan fussent attirés dans le cercle de domination du nouvel empire astec. Cet événement s'accomplit sous Ahuitsotl, huitième empereur des Mexicâ, qui envoya son général Tliltototl, l'Oiseau noir, avec une grande armée dans ces pays.

D'ailleurs, c'est un fait historique que partout où des peuples, appartenant à la grande race astèque, entrèrent en contact avec d'autres peuples, même plus civilisés, ils ont été vainqueurs. Il faut en rechercher la cause dans la supériorité de leur organisation politique et militaire, qui se basait sur une profonde raison ethnique. Il est hors de doute que la race astèque a été mélangée dans des temps éminemment reculés avec quelque peu de sang turc. Quelque minime que cette adjonction ait été à l'origine, et quelles que fussent les transformations anthropologiques que les peuples turco-astecs aient subies pendant un séjour millénaire entre d'innombrables peuplades américaines primitives, elle suffisait cependant pour donner l'impulsion à une grandeur politique et militaire, qu'aucun autre peuple n'avait jamais atteinte avant eux sur la terre américaine. Sur le continent nord américain, la même révolution venait de se produire qu'en Asie. Les Turcs restaient vainqueurs partout où ils arrivaient. Les Touraniens étaient toujours supérieurs aux Iraniens et aux autres races par leur organisation militaire.

Ce n'est pas un effet de pur hasard que tout aussi souvent que dans les terres mexicaines les noms de lieu se terminent en *co*, village, lieu; *tepetl*, montagne, cerro; *tepec*, village près d'une, ou sur une montagne; *chan*, *can*, maison, localité ; *tla*,

la, abondance de la chose exprimée dans le mot précédent, on trouve de même dans les pays turcs, de l'Asie centrale jusqu'au Danube, d'innombrables dénominations de localité terminées en : *ko*, ou d'après la prononciation harmonisée de Stamboul : *köy*, village ; *tepé*, colline, montagne ; *tepeköy*, village sur terrain montagneux ; *khan*, maison, hôtel, mot d'origine persane, d'après ce qu'on suppose, mais employé partout par les Turcs ; *li*, *lë*, *lu*, *lü*, *la*, syllabe grammaticale, variant d'après les lois de l'harmonie vocale, qui exprime l'existence ou l'abondance de la chose exprimée par le mot qui la précède.

Je dois me borner à donner quelques exemples de noms de localité turcs que j'ai notés lors de mon récent voyage à travers l'empire des Osmanlis, attendu que, des exemples de noms de localité mexicains, se rencontrent partout dans notre petit mémoire. Kumköy, Yeniköy, Arablarköy, Kislarköy, Udchektepé, Bechiktepé, Maltepé, Göktepé, Karatepé, Tepeköy, Tepedchik, Tepelü, Tchakalekhan, Yenikhan, Kütchükkhan, Gümüchkhané, Khadunkhané, Denisli, Erikli, Sitchanlé, Kaftarlé, Tatarlé, Armudlé, Urumlu, Kunduslu, Tusla, Atlan, Tchakallan.

Néanmoins la séparation des peuples astecs du tronc de la race, a dû avoir lieu avant plusieurs milliers d'années. Dans les études comparatives que j'ai faites de la langue nahuatl avec l'osmano-turc, je n'ai plus trouvé qu'à peine une douzaine de mots qu'on puisse désigner avec certitude, comme ayant une origine commune, et quant aux nombres, il n'est resté entre eux aucune similitude. On peut dire seulement que la langue nahuatl fait partie, en ce qui concerne sa construction, tout aussi bien que les langues tatares, de la famille des langues agglutinantes.

On n'a presque jamais fait mention dans les ouvrages écrits sur le Mexique, de l'affinité si évidente des noms de lieu astecs, avec les noms de lieu turcs. Il faut en voir le motif dans les préoccupations ridicules de la plupart des auteurs, qui voulaient à tout prix appliquer les contes mythiques de la Bible aux peuples mexicains. Ixtlilxochitl lui-même, observe avec beaucoup de clairvoyance que la tradition des peuples toltecs, qui se disent originaires d'un grand pays très éloigné et situé vers le

couchant du soleil, d'où ils sont venus en navires en traversant la mer, doit se rapporter à la Grande Tatarie!

Peu de temps après la prise de la célèbre Tenochtitlan par les Espagnols en 1521, les rapaces Caxtiltecâ (Castillans) dirigèrent leurs pas vers les pays florissants de Chiapa et de Cuauhtemallan. Cortès envoyait vers la fin de l'année 1523 une grande armée composée de Mexicains et d'Espagnols, sous le chef mal famé Pedro de Alvarado, à la conquête du royaume des Kichés. Alvarado s'avança brûlant et massacrant tout, le long de la côte, de Tonalla à Xoconuchco.

Presque en même temps (donc en 1524), une petite colonne espagnole sous le capitaine Luis Marin, paraît avoir entrepris une expédition dans l'intérieur de Chiapa, en partant de la villa de Cuauhtsacualco. Bernal Diaz, l'historien bien connu, se trouvait avec cette petite colonne, et donne une description confuse des faits et gestes du détachement. Les Espagnols s'emparèrent après un combat sanglant de la ville de Chiapa; ils entreprirent encore quelques excursions de brigandage à Tsinacantlan, Chamullan, Hueihuistlan et dans d'autres localités, mais de graves discordes ayant éclaté entre eux à cause du partage du butin, ils s'en retournèrent bientôt dans la province de Cuauhtsacualco.

Comme on trouve le nom Cuauhtsacualco partout mal écrit et mal traduit, je me permets de donner la seule traduction exacte. La Sierra Madre, si puissante dans les États de Oaxaca et de Chiapa, perd tellement en hauteur vers l'isthme de Tecuantepec, qu'elle ne forme plus que de basses collines couvertes d'une vigoureuse végétation. On appelle les collines, et les champs défrichés sur les pentes boisées des montagnes, en mexicain : *tsacualli*, et quand elles sont couvertes de forêts ou situées dans la forêt, *Cuauhtsacualli*. Donc le nom de cette ville signifie : lieu de collines boisées, ou bien : lieu de champs défrichés.

En 1524, Cortès envoya de Mexico le capitaine Don Diego de Mazariegos avec une forte colonne d'Espagnols et de Mexicains, pour faire la conquête définitive du Chiapa. Cette conquête

paraît n'avoir pas réussi complètement, de sorte que le gouverneur de la nouvelle Espagne, Alonzo de Estrada, confia en 1526 pour la seconde fois à Mazariegos la prise de cette province, et lui donna dans ce but cinq canons et un matériel de guerre considérable. La principale résistance que rencontra Mazariegos, fut comme précédemment, à Teochiapa, ville située sur la rive droite de la rivière du même nom, et plus connue de nos lecteurs sous le nom de Rio de Grijalva. Cette rivière coupe, environ à trois *leguas* de distance, en aval de Chiapa, la *grande Cordillera*. Le passage de la rivière de Chiapa à travers la Sierra Madre, est le point le plus grandiose et le plus pittoresque de cette contrée, d'ailleurs si riche en beautés naturelles.

La rivière traverse trois rangées de montagnes qui se succèdent à petite distance. Les eaux, qui se précipitent avec un fracas terrible, sont resserrées à droite et à gauche, entre des parois verticales de roches calcaires qui s'élèvent jusqu'à la hauteur de mille mètres. On appelle les trois passages ou rétrécissements des eaux : *las Encajonadas del Rio de Chiapa*. La rivière ne redevient navigable qu'après avoir vaincu ce grand obstacle de la nature. Elle décrit alors une grande courbe, entre près de Hueimanco (aujourd'hui Huimanguillo) dans l'État de Teohuaxco, où elle se divise en plusieurs bras, qui ont tous leurs embouchures dans l'Océan Atlantique. Le premier bras, nommé *el Rio Seco*, passe à proximité des célèbres ruines de Comalcalco, tandis que la capitale de l'État de Teohuaxco, le San Juan Bautista de Tabasco moderne, se trouve sur la rive gauche du bras principal qui est alimenté constamment par de nombreux affluents, descendant tous de la Sierra Madre. Non loin de Frontera de Tabasco, elle se réunit aux grandes masses d'eaux de l'Usumatsintla, et malgré leurs trajets bien opposés les deux rivières parviennent à se jeter ensemble dans la mer Atlantique.

Les *Encajonadas*, ornées de tous les charmes de la nature tropicale, sont en même temps une célébrité historique dans le pays : c'est ici qu'a eu lieu le combat décisif. Les braves Chiapanecâ, comprenant bien que leurs moyens militaires ne leur ponnaient en rase campagne aucune chance de lutte contre la

supériorité de l'armement espagnol, abandonnèrent leur ville et se retranchèrent sur les rochers presque inaccessibles des Encajonadas, emmenant avec eux leurs femmes, leurs enfants et leurs meubles. Lorsque, après de longs combats désespérés, les vaillants défenseurs se trouvèrent de plus en plus serrés, il ne leur resta plus de choix que la mort ou l'esclavage; ils choisirent la première, et se précipitèrent avec leurs femmes et leurs enfants du haut des rochers. Il n'y eut qu'environ deux mille personnes qui se rendirent aux Espagnols. Les restes de ce peuple furent établis sur l'emplacement de la ville actuelle de Chiapa, et ont formé le noyau de sa population indienne.

Les Espagnols voulaient, au commencement, établir leur gouvernement provincial à Chiapa, mais trouvant le site trop chaud ils fixèrent bientôt leur capitale à Hueisacatlan (appelé *Ghowel*, en langue tsotsil), située très haut dans les montagnes, *en tierra fria*, qu'ils baptisèrent alors Ciudad Real, puis San Cristobal. Après que le Mexique eut recouvré son indépendance, les habitant du pays donnèrent à la ville le nom de San Cristobal de Las Casas, en souvenir du moine dominicain Bartolomeo de Las Casas, le vénérable évêque de Chiapa, qui avait fait ressentir son influence bienfaisante principalement dans cette contrée. L'ancien nom mexicain de la ville signifie, grande ville de l'herbe (*sacatl*, graminée, plante feuillée en général; *huei*, ou *wei* grand; on prépose parfois cette syllabe huei aux noms de lieu).

L'empereur Charles-Quint donna pour armes à la ville l'image de la Encajonada, comme souvenir de la victoire des Espagnols sur les Chiapanecâ.

La domination espagnole pesa d'un lourd poids sur ces contrées si richement dotées par la nature; elles rapportaient encore, plusieurs dizaines d'années après la conquête, des contributions énormes au trésor espagnol, mais elles dépérirent bientôt et s'appauvrirent complètement. Actuellement on évalue le nombre d'habitants de l'État à 194,000 âmes. Garcia Cubas lui donne pour superficie 43,434 kilomètres carrés. Les Indiens, parlant encore leurs idiomes respectifs, forment les trois cinquièmes de la population, et on estime à deux cinquièmes ceux qui parlent

l'espagnol, et qui sont Espagnols, Métis ou Indiens entièrement hispaniolisés. La capitale, San Cristobal de Las Casas compte aujourd'hui 10,295 habitants. L'État est divisé en dix départements : San Cristobal, Comitlan, Chilon, Palenqué, Simojovel, Pichucalco, Tuxtla, Chiapa, Tonalla et Xoconuchco.

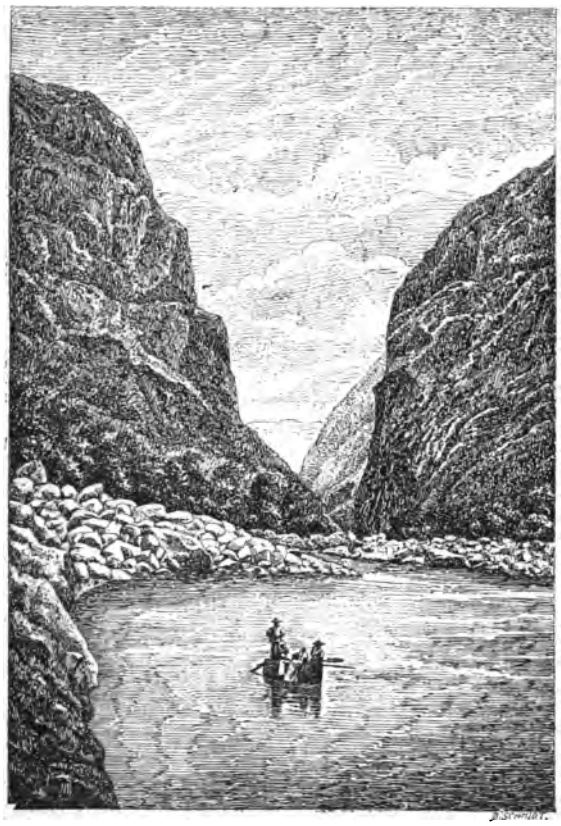

Fig. 129. Entrée de la rivière de Chiapa, dans la seconde Encajonada. (D'après une photographie de M. T. Maler.)

Quoique la population espagnole, *los ladinos,* ou *la gente castellana* constitue la classe dirigeante, les restes des nations primitives, *los indigenas*, sont pour nous la partie la plus intéressante. Ils forment, comme partout au Mexique, la partie solide de la population, qui porte sur ses épaules la plus grande part du travail, mais qui est élevée dans la plus grande ignorance,

attendu que la race dominante fait payer aux Indiens les contributions, mais n'établit que des écoles espagnoles pour la population hispaniolisée, et ne permet pas d'écoles en langue indienne.

L'extérieur des Indiens n'est pas aussi dégradé, en général, que le feraient supposer des descriptions superficielles. Dans certains districts du pays leurs habits, leur nourriture et leur propreté laissent en réalité quelque peu à désirer, tandis qu'ils jouissent dans d'autres d'un bien-être relatif, prennent des bains tous les jours, et se distinguent, surtout les jeunes filles, par leur costume propre et gracieux. Ainsi, par exemple, les jeunes femmes tsotsils de San Bartolomé, dans le département de Comitlan, sont célèbres dans tout l'État par leur costume vraiment pittoresque.

Durant le sommeil de trois siècles, dans lequel les Indiens sont restés plongés après l'arrivée des Espagnols dans le pays, il n'y a eu que deux fois un réveil national, qui, chaque fois, n'a été que de courte durée, et a eu une issue malheureuse, mais qui prouve néanmoins que ces peuples n'ont pas renoncé entièrement à un avenir plus prospère.

En 1712 a eu lieu la grande insurrection des Sendals (ou Tsendals si l'on veut). Trente-deux villages, le pueblo de Cancuc en tête, se soulevèrent contre la tyrannie espagnole. Ils rassemblèrent une armée de 15,000 hommes, qui était malheureusement mal armée et mal exercée, et avec laquelle ils marchèrent contre San Cristobal. Le gouverneur de Guatemala, Toribio Cosio, alla au secours des Espagnols du pays de Chiapa avec une armée réunie à la hâte, et il livra le 21 novembre 1712 une bataille décisive près de Hueihuistlan, dans laquelle les Sendals eurent le dessous. La ville de Cancuc fut brûlée et détruite, et ses habitants furent transportés dans un endroit plus élevé dans les montagnes, la ville actuelle de Cancuc. J'ai passé par *La nueva Cancuc*, en 1877, lors de mon voyage de San Cristobal à Palenqué. La nouvelle Cancuc est située sur le sommet d'une montagne élevée, dont les couches supérieures sont parsemées de curieuses pétrifications. On jouit de ce point d'un splendide

panorama sur les pays environnants. Quelques lieues plus loin, en suivant la route vers Palenqué, et avant d'arriver au village de Cuauhkitepec, j'ai trouvé dans une vallée profonde, à gauche de la route, les ruines de *la antigua Cancuc*. Tout est maintenant couvert d'une végétation verte et riante, seulement quelques murailles de l'église du village sont encore debout, pour indiquer l'endroit où la torche incendiaire des Espagnols brûla jadis.

Le second réveil de l'esprit national n'a eu lieu que dans ces derniers temps. Comme il est rare que des nouvelles exactes de ces pays demi-oubliés parviennent en Europe, nous avons cru devoir nous charger de faire connaître à nos lecteurs cet événement remarquable. Soit dit en passant, de même que l'expédition passagère de Napoléon Ier en Égypte a été une des premières causes de la régénération du pays des Pharaons, de même l'expédition mexicaine, sous Napoléon III, a secoué puissamment les peuples de Mexico de toutes races, l'empire éphémère que la France a créé a jeté néanmoins partout des germes féconds qui devaient porter infailliblement leurs fruits !

La chute violente de l'empire de Maximilien fut suivie de dix tristes années de guerres civiles et de misères de toute sorte, qui ne finirent qu'avec l'expulsion du président détesté, Lerdo de Tejada. Mais il faut distinguer un double caractère bien différent dans ces guerres intestines : celles dans lesquelles les Mexicains hispaniolisés, *los ladinos*, s'écharpaient entre eux, à cause des places les mieux rétribuées du pays, et auxquelles la nombreuse population indienne restait complètement indifférente, doivent être distinguées des guerres dans lesquelles les peuples primitifs de Mexico se soulevaient contre la domination détestée des hispanisés, pour reconquérir leur liberté et leur indépendance. Les Espagnols du Mexique ont en aversion les Français, les Autrichiens, surtout les Américains, *los gringos*, enfin tous les peuples de la terre, mais en revanche, ils sont détestés eux-mêmes et considérés comme des intrus par les Mayas, les Sendals, les Tsotsils, les Tsapotecs, les Tarascs et les Mexicains légitimes (Asteco-Mexicains). La question indienne

est le point le plus vulnérable du Mexique moderne. L'intervention française et le gouvernement de Maximilien n'ont pas voulu, ou n'ont pas su profiter de cette haine de races, pour des raisons qui seraient trop longues à expliquer ici.

Tout le monde sait que les Mayas de Yucatlan (ou Yucatan si l'on veut), sont parvenus depuis longtemps à reconquérir leur indépendance. L'exemple des braves Mayas fut imité plus d'une fois dans les différentes parties de ce vaste empire. L'insurrection des Indiens de la Sierra de Alica dans le territoire de Tepic en 1873, sous le chef redouté Lozada, fut la plus importante de toutes.

Le général Lozada qui possédait dans le territoire de Tepic, depuis de longues années, un pouvoir tout à fait indépendant du gouvernement central, se mit soudain en marche sur Guadalajara, la seconde capitale du pays, à la tête d'une nombreuse armée d'Indiens, avides de combats, qui remplaçaient le manque de discipline et leur mauvais armement par une haine implacable contre *la gente castellana*. Je me trouvais alors par hasard dans l'État de Xalisco, je fus par conséquent témoin oculaire de la panique des Hispano-Mexicains, lorsque les bandes de Lozada se rapprochèrent. C'était un sauve-qui-peut général. Tous les pueblos, toutes les haciendas sur la route de Tepic à Guadalajara furent abandonnés. Les routes étaient tellement encombrées par les fuyards de tout âge et de tout sexe, qu'on croyait être en présence de la sortie d'un peuple tout entier. Ils traînaient tout avec eux, même les animaux domestiques. L'armée de Lozada arriva jusqu'aux portes de Guadalajara, sans rencontrer la moindre résistance. La bataille décisive contre les troupes lerdistes eut lieu en face de la ville, et elle finit par leur déroute complète. Guadalajara, la belle capitale de Xalisco, avec ses 70,000 habitants, était sur le point de tomber entre les mains des Indiens. On avait, il est vrai, barricadé à la hâte les rues, mais le découragement dans la ville après la déroute de la garnison était tel, qu'une défense sérieuse aurait été difficile. L'arrivée, à marches forcées, d'une armée de secours sauva la ville orgueilleuse de la honte de tomber au pouvoir des simples enfants des

montagnes de Alica. Lozada se vit contraint de retourner avec ses bandes à Tepic.

Un événement semblable avait eu lieu, en 1869, dans notre État de Chiapa. Le peuple des Tsotsils se souleva le 12 juin 1869 contre la race espagnole. Chamulla, le village de nos jours le plus peuplé des Tsotsils, se mit à la tête du mouvement insurrectionnel. Ignacio Galindo, homme instruit, ayant la plus vive sympathie pour la population indienne, mais qui, à cause de son éducation supérieure, acquise en Europe, avait eu à souffrir maintes vexations et maintes chicanes à San Cristobal, fut élu pour chef par les Indiens. Les autorités de San Cristobal, dans la prévision d'une insurrection, avaient arrêté un homme influent de Chamulla, Pedro Diaz, dit Cuscatl, « le collier, » titre mexicain usité dans les anciens temps, qui est l'équivalent du « ahau, » des peuples mayas, ainsi qu'une femme mystique « Santa Rosa » et les avait enfermés dans la prison de San Cristobal. Cette mesure maladroite non seulement n'avait pas empêché l'insurrection, mais l'avait plutôt accélérée. Partout les ladinos détestés furent massacrés, et la population terrifiée fuyait des villages et des haciendas à San Cristobal. Pantaleon Dominguez, le gouverneur de l'État, se trouvait précisément absent, ce qui augmenta encore le désarroi dans la ville. On dut se résigner à faire à la hâte des retranchements, et à appeler la population mâle sous les armes, car Galindo s'avançait avec le gros des forces tsotsiles, et occupa bientôt avec des masses compactes les hauteurs environnantes de San Cristobal.

L'enthousiasme au camp indien était indescriptible. Lorsque Galindo passa ses troupes en revue, il fut salué par les cris : *Viva Galindo! Viva Chamulla! Que muera San Cristobal! Que mueran los ladinos !...*

La consternation dans la ville était grande; les hommes courrurent aux barricades, les femmes et les enfants en pleurs aux églises, pour allumer des cierges et invoquer avec des prières ferventes l'assistance des saints. La perte de la ville ne tenait qu'à un cheveu, et par suite d'injustices sans noms, commises incessamment par la population espagnole contre la population

indienne, il était dans la nature des choses que les Indiens, une fois entrés dans la ville, n'épargneraient personne.

Galindo hésita précisément devant une telle extrémité ; la ville se trouva sauvée, mais sa perte en fut la suite. Il arrive quelquefois dans l'histoire qu'un homme, se jetant à l'aveugle dans une entreprise, éprouve subitement une terreur en envisageant les conséquences de sa propre œuvre, et recule. Galindo se trouva dans ce cas. Il savait bien qu'en cas de prise de la ville, il lui serait impossible de maintenir en ordre ces bandes déchaînées par la soif de la vengeance. Il entra donc en pourparlers avec le commandant de la ville, Crescencio Rosas, ces pourparlers amenèrent la convention du 17 juin qui stipulait que Pedro Diaz-Cuscatl et les autres prisonniers seraient immédiatement remis en liberté, après quoi les Chamultecâ se retireraient à Chamulla, tandis que Galindo se rendrait dans la ville comme otage de la paix.

Les prisonniers furent mis en liberté, après la conclusion de cet arrangement, équitable sous tous les rapports, et les Indiens, momentanément satisfaits de leur petit succès moral, retournèrent à leurs villages respectifs, tandis que Galindo, avec une suite peu nombreuse, se rendait vers le soir dans la ville. Il avait à peine dépassé la première barricade, qu'il se vit entouré d'hommes armés. A sa réclamation *¿ Que es eso Señores? yo vengo bajo la fé de los tratados, y hé de estar en libertad !* toute la foule enragée se mit à crier : *Muera Galindo ! que muera !...* et il fut traîné en prison avec ses compagnons.

A la suite de cette trahison infâme, Cuscatl à la tête de six mille Tsotsils, attaqua le 21 juin 1869 San Cristobal. La garnison de la ville, confiante dans la supériorité de son armement, sortit à la rencontre des Indiens, et un combat sanglant eut lieu. Les troupes du gouvernement furent repoussées et s'enfuirent honteusement vers la ville avec une perte d'une centaine de morts. Il revient donc à Cuscatl l'honneur d'avoir inscrit son nom dans l'histoire de son pays avec cette jolie petite victoire sur les fiers *ladinos*.

En attendant le « général » Grajales avait réuni des troupes à

Tuxtla et à Chiapa, et il s'avançait à marches forcées au secours de Huehuetlan. Les Indiens furent battus à Chamulla le 30 juin. Il y eut encore plus tard quelques engagements, puis tout rentra peu à peu dans l'ordre accoutumé.

Ignacio Galindo fut fusillé le 26 juin avec son jeune compagnon Benigno Trejo, sur la place principale de San Cristobal, en présence d'une foule immense.

La mémoire de Galindo se conserve toujours parmi les Indiens du pays de Chiapa, et le mécontentement persiste. Cette pénible question de race est suspendue comme un nuage orageux menaçant sur le ciel d'ailleurs tranquille et pur de Chiapa. Il est possible que dans un avenir plus ou moins prochain, cette belle province subisse le sort de Yucatlan. La partie honnête de la population hispanisée a désapprouvé la manière indigne dont Galindo a été arrêté, ainsi que son supplice. Le gouvernement provincial avait ordonné avec la plus grande précipitation cette triste exécution. Quelques jours après, le gouvernement central de Mexico — Juarez était alors président — envoya la ratification de la convention avec les Tsotsils, accompagnée du pardon de Galindo qu'il nommait ingénieur en chef de l'État de Chiapa!

Quant à Cuscatl, il ne s'est jamais rendu. Préférant la liberté dans les forêts et les montagnes à la domination de la race latine, il s'est retiré avec quelques-uns de ses fidèles compagnons dans des solitudes impénétrables, dans lesquelles aucun *ladino* n'a jamais osé le suivre. Cependant il ne serait plus en vie, m'ont affirmé quelques Indiens amis.

Peut-être paraîtra-t-il étrange à quelques-uns de nos lecteurs, que la paix avec les Indiens insurgés puisse être si facilement rétablie, sans amener leur extermination complète. La raison en est bien simple. Les descendants des Espagnols n'aiment pas à s'occuper d'agriculture; ils préfèrent le commerce, ou cherchent à obtenir une place, ce qui est la cause de tant de guerres civiles, puisqu'il est impossible de placer tous les chasseurs d'emplois... Ou bien encore, ils s'adonnent à la douce oisiveté.

La race espagnole occupe donc principalement les villes, tandis

que la contrée se trouve en général entre les mains des Indiens qui sont de grands travailleurs, et ont une préférence marquée pour l'agriculture. Ce sont donc les Indiens qui donnent à manger aux Espagnols, et non les Espagnols qui nourrissent les Indiens. Les Espagnols ont donc besoin de la population indienne, tandis que la population indienne peut se passer d'eux. Dès qu'il éclate des troubles par suite du manque de tact de la part de quelques *ladinos* par trop arrogants, les Indiens cessent de fournir des vivres aux marchés des villes. Naturellement tout le monde en souffre et commence à se plaindre. Chaque matin on entend se lamenter ceux qui sont chargés de la cuisine : *Los Indios no han entrado!... ¿ Que vamos a comer hoy?... No hay nada que comprar en la plaza!...* Les choses les plus indispensables commencent à manquer dans les ménages et un malaise général se manifeste.

Malgré quelques assassinats, quelques violences commises par les Indiens, la fureur de la population hispanisée se tourne en grande partie contre ceux qui ont provoqué le désordre. Le désir de s'entendre devient de jour en jour plus intense, on se contente volontiers de l'apparence de quelques victoires à bon marché, et on conclut la paix le plus tôt possible. Le jour où *los mozos* et *las criadas* apportent à la maison la joyeuse nouvelle que : *Ya estan viniendo los Indios!... Muchos Indios han entrado!...* chacun oublie de bon gré le mal qu'il a souffert et on est bien content d'avoir de nouveau quelque chose à boire et à manger !

Cette étrange division du travail d'après les races est peut-être la cause principale qui a permis à la population primitive de se conserver, malgré les siècles d'injustices d'une administration détestable. Ce n'est pas le clergé romain catholique, ce sont moins encore *las Leyes de Indias* toujours restées lettre morte, qui ont sauvé partiellement les indigènes, c'est cette organisation économique.

Un souvenir remarquable de cette rebellion des Tsotsils, une tête en jadéite vert-olivâtre, est passé en ma possession, grâce à l'amabilité de M. Augustin Ghiesbrecht. Lors du combat près de

Mistontic, lieu de chats sauvages (*mistontli*, chat sauvage), le 24 juin 1869, les soldats juaristes trouvèrent sur la poitrine d'un Tsotsil tué, cette tête-médaillon et l'apportèrent à San Cristobal, où elle passa de mains en mains et fut très admirée à cause des circonstances extraordinaires dans lesquelles elle avait été trouvée. M. Ghiesbrecht l'a acquise finalement et m'en a fait cadeau pendant mon séjour à Hueisacatlan en 1877, ce qui me permet

Fig. 130. Tête-médaillon en jadéite, de fabrication tsotsile. (*Coll. T. Maler.*)

d'en donner un dessin exact aux lecteurs de la *Revue d'Ethnographie*. (Fig. 130.)

Cette pièce est sans contredit ancienne. C'est un de ces médaillons qu'on portait jadis sur la poitrine, attachés au collier, comme on le voit dans toutes les reproductions de grands personnages à Palenqué et en d'autres lieux.

La pierre a dix-sept centimètres de longueur, et pèse 1605 grammes. L'éminent minéralogue, M. Damour, pour déterminer scientifiquement la pierre, s'est donné la peine de faire une

analyse chimique sur un petit fragment détaché de la partie postérieure de l'objet. Le résultat de l'analyse a été :

Densité : 3.298

COMPOSITION

Silice	58.64
Alumine	24.94
Oxide ferrique	1.48
Chaux	1.34
Magnésie	0.89
Soude	13.00
	100.29

Ce minéral peut être rapporté à la jadéite.

Nous profitons de la mention que nous venons de faire du naturaliste A. Ghiesbrecht, pour annoncer à ses anciens amis, que ce Nestor des voyageurs mexicains vit actuellement à San Cristobal dans un âge très avancé, et qu'il compte y terminer ses jours. Né à Bruxelles en 1810, Ghiesbrecht fit son premier voyage au Brésil de 1835 à 1837, chargé d'une mission botanique par le gouvernement belge, et sur le désir spécial du roi Léopold Ier il alla en 1838 au Mexique, où il fut attaché au ministre résident belge, baron Normand. Il a exploré depuis lors le Mexique dans toutes les directions, et par les nombreuses collections d'objets d'histoire naturelle qu'il a envoyées en Europe, il a juxtaposé son nom à bon nombre d'espèces de plantes et d'animaux jusqu'alors inconnus. Il a enduré bien des peines et des fatigues pendant ses longues pérégrinations, et il a échappé à deux reprises à la mort entre les mains des brigands. Il fut attaqué une première fois par des *ladrones* près de Puebla, pendant la guerre mexicano-américaine, et blessé aux jambes par une décharge de plomb. Plus tard, non loin de Teohuacan (dans l'État de Oaxaca), étant occupé à l'enlèvement d'une de ces Bisnagas (Echinocactus) gigantesques que l'on trouve dans ce terrain aride, il fut attaqué pour la seconde fois par des bandits, et il reçut cette fois sur la partie postérieure du crâne un coup de gourdin formidable qui l'étendit presque mort sur la

place. La nouvelle de cet attentat étant parvenue au préfet de Teohuacan, il envoya sans retard des hommes qui transportèrent sur un brancard Ghiesbrecht à demi-mort dans la ville, où il ne se remit que lentement de cette grave blessure. La balafre qui en est restée sur l'occiput a tout un doigt de profondeur, et je m'étonnais que cet homme ait pu conserver toutes ses facultés mentales, après une telle blessure. Depuis 1853 Ghiesbrecht vit dans l'État de Chiapa et il a établi sa résidence définitive à San Cristobal. Garçon et sans famille, mais pas entièrement sans amis, il se porte bien, est vif et alerte malgré ses soixante-quatorze ans et exerce, plutôt par le désir de venir en aide à l'humanité souffrante, que par nécessité, le métier de médecin. Il pense souvent avec regrets à l'Europe lointaine, mais il n'ose plus s'exposer à un changement de climat; il s'est familiarisé depuis longtemps avec l'idée de terminer ses jours à San Cristobal de Las Casas.

Nous ne pouvons quitter ce beau pays sans jeter au moins un coup d'œil rapide sur les restes de ses civilisations disparues. Le voyageur rencontre partout sur son chemin des souvenirs des anciens temps. Les traces de vieilles bourgades sont innombrables; pour la plupart elles ne consistent plus qu'en murs de fondements et en morceaux de terre ou de pierres. On trouve de nombreuses pyramides, des petites et des grandes, isolées ou bien en groupes, construites en pierres massives ou en terre. Il y a dans quelques endroits de grands monolithes debout, mais généralement sans sculptures. On les considère comme des pierres commémoratives de Been, qui jouissait de la réputation d'un « grand voyageur » et est le treizième des vingt héros mythologiques de Chiapa. Les Indiens, même de nos jours, entourent de fleurs ces colonnes isolées et les tiennent en vénération.

La Sierra Madre, dans cette partie du Mexique éminemment déchirée et composée presque exclusivement de pierre calcaire, contient de nombreuses cavernes, dont les profondeurs attendent encore l'investigation de voyageurs compétents. Souvent, à l'entrée de ces *cuevas*, on remarque sur les parois rocheuses des signes mystérieux, et quelquefois on découvre dans l'intérieur

de curieuses antiquités, qui semblent se rapporter à deux époques : aux véritables habitants de cavernes (Höhlenbewohner) des temps les plus reculés de la vie humaine en Amérique, et aux temps de la conquête espagnole, où les indigènes déjà plus civilisés se voyaient contraints de chercher avec leurs biens meubles un asile dans les antres retirés des montagnes, devant la fureur des envahisseurs étrangers.

Dans les environs de Tuchtla et de Hueisacatlan, je me suis introduit moi-même dans plusieurs de ces cavernes à la recherche d'antiquités, ou d'animaux rares. Quelques-unes ressemblaient à des galeries étroites, et se prolongeaient très loin dans le corps de la montagne; leurs parois et leurs voûtes étaient formées de blocs irréguliers de roche calcaire. D'autres présentaient l'aspect de salles splendides avec des voûtes de stalactites d'un blanc de marbre, rappelant les plus beaux spécimens de l'architecture arabe. Comme derniers représentants d'êtres animés, je trouvais toujours deux petits animaux : un millepieds de couleur jaunâtre, et un grillon, *chapulin*, ressemblant, à la couleur près, au grillon vulgaire du Mexique, mais comme le millepieds, de couleur jaune-pâle, et avec des antennes extrêmement longues, qui doivent probablement remplacer ses yeux dans l'obscurité des cavernes.

Les indigènes appellent *Mictla*, lieu de la mort, ou des morts (*mikitli*, ou *mikilistli*, la mort) les cavernes particulièrement remarquables.

On rencontre par-ci par-là, dans les cerros et dans les barrancas, sur les parois des rochers, des figurations singulières, tantôt peintes avec des couleurs vives, tantôt taillées dans la pierre brute. Ces figures semblent quelquefois se rapporter au soleil, à la lune et aux étoiles, d'autres fois ce sont des figures d'hommes ou d'animaux, ou bien des signes difficiles à expliquer.

Les parois rocheuses des célèbres Encajonadas sont particulièrement riches en souvenirs de ce genre; en 1877 j'y ai fait une excursion, en partant de Tuchtla (ou Tuxtla, si l'on veut), lieu de lapins (*tochtli*, lapin). De la première gorge je n'ai pu explorer que l'entrée, vu que des chutes d'eaux dangereuses en rendent

la navigation en canoa impossible. Les parois verticales des rochers qui, surtout aux sinuosités de la rivière, plongent jusqu'au ras des eaux, rendent de même impossible le passage à pied en suivant la rive. Sur la dernière pièce de terre de la rive droite accessible à pied ou en canot, j'ai trouvé les vestiges d'un ancien tout petit village, et au milieu des soubassements d'édifices disparus, une construction massive en pierre, d'une élévation d'une dizaine de mètres à peine. C'était probablement le temple de la petite communauté. Sur la plate-forme de ce bâtiment en forme de socle légèrement biaisé, se trouvait peut-être l'autel des sacrifices, où les fidèles déposaient leurs modestes offrandes. Après avoir exploré suffisamment les alentours pittoresques, où la rivière de Chiapa entre dans les gorges escarpées de la sierra, et après avoir admiré la splendide végétation tropicale qui se déploie dans sa gradation variée le long des murailles de roc, je suis retourné à Tuchtla, pour arriver par un grand détour au Rancho Muñiz situé au milieu des montagnes, et qui fait partie de la grande Hacienda de Soteapa, où je me rendis également pour me présenter au propriétaire de l'hacienda, Don Eugenio Palacios, qui me reçut en véritable caballero, et se mit immédiatement à ma disposition avec quelques Indiens Sokés et une forte provision de vivres. Nous descendîmes donc tous ensemble les pentes de la montagne, tantôt à cheval, tantôt à pied, comme le permettait le sentier difficile que nous suivions, pour parvenir à l'endroit où la rivière sort de la première Encajonada et s'engage dans la seconde. Quand nous fûmes arrivés sans accident à ce terrain intermédiaire, nous confiâmes nos chevaux à la garde de quelques Indiens, et nous montâmes dans une grande canoa, creusée dans un seul tronc de caoba.

Les eaux de la rivière bouillonnent encore fortement en sortant de la première Encajonada, qui est la plus élevée entre les trois, mais elles se calment bientôt de manière que la navigation dans la seconde Encajonada ne présente plus aucune difficulté. Cette seconde gorge offre un aspect grandiose et d'une beauté indescriptible. Quoi que j'eusse déjà parcouru le Mexique d'un bout à l'autre, je n'hésite pas à considérer cette merveille de la nature

comme unique dans son genre. Je doute même qu'on puisse trouver sur toute la terre, un second passage de rivière à travers les montagnes qui puisse être comparé à celui-là. Dans l'impossibilité de présenter aux lecteurs de la *Revue d'Ethnographie* toute notre série de photographies de ces endroits si pittoresques, nous sommes forcés de nous limiter à la reproduction de notre vue de l'entrée de la rivière de Chiapa dans la seconde Encajonada (fig. 129). A une de ces parois colossales s'attache en même temps un intérêt archéologique, à cause d'une curieuse inscription hiéroglyphque, qui semble se rapporter à une sépulture. Malheureusement ce monument pictographique a perdu beaucoup de son importance, par suite d'un acte de vandalisme inqualifiable, commis pas quelques individus de Tuxtla. Sur une des murailles du côté gauche se trouve, ou plutôt se trouvait, à une élévation de quarante mètres au-dessus du niveau des eaux, un spécimen remarquable d'inscription idéographique, se composant de la reproduction en couleur blanche d'un squelette humain, entouré de différents mammifères, entre autres d'un singe rouge, d'un tapir blanc, etc., et de nombreux signes symboliques. A mon grand regret, quelques années avant mon arrivée, un sieur Eduardo Leva avec deux autres mauvais sujets de Tuxtla, avaient entrepris une excursion dans ces lieux ; tous trois s'étaient munis dans de mauvaises intentions de cordes, d'un instrument à gratter, et d'un pot de couleur noire avec un grand pinceau. Arrivés à ce même endroit, ces archéologues mexicains grimpèrent au risque de leur vie à l'aide des cordes, sur la petite proéminence du roc qu'on aperçoit sous la paroi des peintures, et se mirent à gratter les images pour mettre à leur place en lettres colossales leurs noms de coquins. Cette action était d'autant plus sotte et d'autant plus inutile que ces drôles avaient partout des rochers immenses à leur disposition pour immortaliser leurs noms, sans qu'il fût nécessaire de détruire précisément cet ancien monument pour leur faire de la place. J'ai donc trouvé le nom de EDUARDO LEVA, s'étalant en lettres d'un mètre de hauteur au milieu du tableau, et seulement quelques restes des figures d'animaux sur les bords. J'en fus

tellement indigné que j'ai renoncé naturellement à en faire une reproduction photographique, en me bornant à prendre quelques vues des barrancas en général.

La vue de la sortie de la rivière de la seconde Encajonada est splendide, et un peu plus loin la rivière entre dans la troisième, qui est beaucoup moins élevée, mais qui est tout de même assez belle.

J'ai eu connaissance en deux endroits de sépultures monumentales, lieu de repos, dit-on, des nobles de la nation tsendal. L'un de ces édifices funèbres est situé entre le village de Sitala et le Rancho Boxtic. On prétend qu'il consiste en un bâtiment de forme conique, au-dessus d'une substruction pyramidale. On appelle ce sépulcre Bololchan en langue tsendal, ce qui signifie: *culebra enroscada*, serpent enroulé, probablement par allusion à la forme conique de la construction supérieure. Un second monument funèbre se trouve à San Gregorio, mais il paraît qu'il est moins grandiose.

L'État moderne de Chiapa s'étend jusqu'aux bords de l'Usumatsintla, par conséquent les ruines des villes florissantes de l'ancien royaume d'Acallan se trouvent sur son territoire. C'est près de Ocotsinco et près de Palenqué qu'on trouve les ruines les plus grandioses et les plus intéressantes du pays.

Avant la conquête espagnole, la république marchande de Acallan, formée de riches commerçants, avait en mains tout le commerce de transit entre les provinces mexicaines d'un côté, le Yucatlan, Peten et Honduras de l'autre. Ces négociants avaient noué des relations commerciales dans toutes ces contrées, et fondé de nombreux établissements le long des routes de communication. Ils profitaient autant que possible des nombreux cours d'eau de ces contrées, pour le transport de leurs marchandises, qui s'effectuait au moyen de canots, qu'on appelle en mexicain *acalli*, maison d'eau. De là le nom *Acallan*, pays de canots. Ce commerce s'arrêta naturellement après l'arrivée des Espagnols; les provinces qui l'alimentaient venaient d'être conquises et ruinées. On peut admettre en général que la population dans les pays mexicains tomba, au sixième, au dixième même

du nombre antérieur, là où les chrétiens mirent le pied. Certaines contrées furent même complètement dépeuplées.

Le royaume de Acallan subit ce dernier sort. Il était florissant et puissant lorsque Cortès traversa ces contrées à l'occasion de son expédition aventureuse de Mexico au Honduras (1524-1525); mais il tomba bientôt dans une barbarie complète. Les villes si riches et si peuplées que Cortès rencontra alors sur son chemin, sont maintenant enfouies dans les profondeurs des forêts vierges, et à la place des habitants civilisés de l'État maya, quelques rares Lacandons, tombés au dernier degré de l'ignorance humaine, parcourent ces vastes solitudes.

Trois causes ont principalement contribué au dépeuplement du Mexique.

1° Le défaut de sûreté pour la population en général, sous une organisation sociale faite exclusivement en faveur des usurpateurs, avides de l'or du pays, mais sans amour du travail. Les immigrés espagnols ne voulaient pas travailler eux-mêmes, ils voulaient vivre seulement du travail forcé des indigènes. Pour s'en procurer, on organisait de grandes chasses d'esclaves, qui contribuèrent au dépeuplement de provinces entières.

2° Les épidémies introduites dans le pays, contre lesquelles le gouvernement colonial ne prenait aucune mesure hygiénique, et qui enlevaient en peu d'années des millions d'âmes.

3° L'aveuglement incroyable des gouvernants, qui méprisaient la richesse principale du Mexique, l'agriculture, ainsi que le commerce et l'industrie indigènes, et les entravaient par tous les moyens possibles, tandis qu'ils favorisaient tout spécialement l'exploitation minière, souvent si trompeuse. Un déplacement complet de la population et de la richesse en fut la conséquence. Les pays les plus fertiles, c'est-à-dire les terres basses des côtes, qui auraient dû donner les produits les plus précieux de la nature, furent négligés et devinrent déserts, tandis que la population poussée vers l'exploitation des mines s'établit de préférence sur les hauts plateaux et dans les montagnes, beaucoup moins fertiles, mais riches en mines.

Pour comprendre le chemin suivi par Cortès à travers la

principauté d'Acallan, nous nous permettons de donner quelques renseignements, d'autant plus nécessaires qu'il n'existe pas de cartes exactes de ces pays à demi-oubliés. Beaucoup de lieux, (d'ailleurs presque méconnaissables par suite d'une transcription défectueuse) dont parle Cortès dans son compte rendu à l'empereur Charles V, ont complètement disparu de la surface de la terre; d'autres se sont conservés jusqu'à présent avec leurs noms généralement mexicains. En prenant pour guide ces derniers, il n'est pas difficile de retrouver la route suivie par Cortès, dès qu'on connaît de vue ces pays, et dès qu'on possède suffisamment bien la langue mexicaine, pour pouvoir reconnaître les noms de lieu si diversement orthographiés dans les livres.

Cortès avait quitté, le 12 octobre 1524, la capitale Tenochtitlan, avec environ deux cent cinquante Espagnols et plus de trois mille Mexicains, et s'était rendu à la *Villa del Espiritu Santo*, à l'embouchure du Cuauhtsacualco. Il marcha de là dans la direction orientale, en suivant les côtes de l'Atlantique par Tonallan, lieu du soleil (*tonalli*, soleil) vers le pays de Cupilco, lieu de coléoptères luisants (*kupitl*, coléoptère luisant, *luciernaga*, *cucuyo*). Tonalla ou Tonallan (de l'Atlantique) est aujourd'hui un misérable hameau de quelques cabanes seulement; il ne faut pas le confondre avec le Tonallan du Pacifique. Le nom Cupilco s'est triplement conservé, comme nom du village, de la lagune et de la barre; *el pueblo de Cupilco*, *la laguna de Cupilco*, *la barra de Cupilco*.

Cortès se dirigea de Cupilco vers le sud et il parvint à Istapan, lieu du sel (*istatl*, sel). Istapa est encore aujourd'hui un village assez peuplé de l'État de Tabasco, situé sur la rive droite de la rivière de Tlapixolapa, lieu (près d'une eau) de semeurs (*tlapixo*, homme qui sème). Il se peut que Cortès se soit reposé dans cet endroit, mais il ne paraît pas qu'il ait traversé ici la rivière avec toute la colonne. Il suivit la rive gauche en amont, toucha Tlacotlalpa, lieu de champs de broussailles (*tlacotl*, broussaille; *tlalli*, terre, sol; *pa* en, dans, près, sur), un petit village qui existe encore, et s'enfonça profondément dans les montagnes.

Il traversa enfin la rivière de Tlapixolapa, et se retourna vers le nord-est, pour sortir de nouveau des montagnes.

Après des marches fatigantes à travers des pays inhabités, la petite armée arriva à une grande et profonde rivière, qui ne peut être autre que le Rio de Tulija, si abondant en eau, ou bien un affluent de ce Tulija, le Rio de Macuspana. La traversée de ce courant occasionna de grandes difficultés, attendu qu'il n'y avait aucun village dans le voisinage pouvant prêter son assistance. Le désespoir et le mécontentement s'emparèrent de la colonne. Les Espagnols surtout ne voulaient plus rien faire, d'autant plus que toute cette expédition aventureuse était inutile et mal conçue. C'est ici que Cuauhtemoctsin construisit avec ses Mexicains le célèbre pont en bois, qui sauva la colonne du danger imminent de périr misérablement dans le désert et lui permit de se porter en avant.

En attendant, Cortès avait envoyé son fidèle capitaine Bernal Diaz del Çastillo vers les villages les plus rapprochés d'Acallan, pour amener des vivres à la colonne affamée, ce qui lui réussit pleinement. Le loyal historien se montre à juste titre très fier d'avoir pu s'acquitter si bien de cette difficile tâche.

Cortès appelle la première bourgade considérable de ce pays qu'il rencontra, Tisatepetitlan, lieu de la montagne de craie (*tisatl*, craie), où il se reposa plusieurs jours. Ce village s'est conservé jusqu'à notre temps sous le nom abrévié Tepetitlan, et ce Tepetitlan moderne est situé sur la rive gauche du Tulija, environ à dix kilomètres en aval de l'embouchure du Macuspana dans le Tulija. Il existe d'ailleurs, non loin de ce Tepetitlan, un ruisseau appelé par les gens du pays Arroyo del Bayo, comme souvenir d'un beau cheval bai, *un caballo bayo*, qui appartenait à Cortès et qui périt à la traversée de ce ruisseau.

Tandis que Cortès se reposait avec sa colonne à Tisatepetitlan des fatigues endurées, le chef de ce village l'informa qu'une ville beaucoup plus grande se trouvait à proximité, et qu'il pourrait trouver un meilleur logement et plus de ressources, s'il voulait s'y porter. Par suite de ce conseil, Cortès quitta Tisatepetitlan, et il prit sa marche vers le sud-est pour se rendre

à la ville plus grande qu'on lui avait recommandée, et qui, comme nous allons le démontrer tout de suite, n'était autre que le célèbre Palenqué!

Cortès profita de cette marche à travers la solitude des forêts, pour assassiner le chevaleresque empereur d'Anahuac et les autres princes, qui peu de jours avant l'avaient sauvé, lui et sa colonne, d'un désastre imminent, mais dont l'influence sur les Mexicains excitait sa jalousie. Le souvenir de l'endroit où ce crime honteux fut commis, s'est perpétué dans la population de la contrée jusqu'à l'heure qu'il est; elle le désigne par le nom Paso de la Cruz, attendu qu'on érigea une grande croix en bois sur l'endroit où les princes d'Anahuac furent assassinés. La croix a disparu depuis longtemps, mais le nom est resté à l'emplacement, et ce point se trouve environ à vingt kilomètres à l'est du Tepetitlan actuel, ou si l'on veut, entre la rancheria Los Cerrillos et le village La Playa de Catasaja.

Cette tradition est d'autant plus importante que dans son rapport à l'empereur Charles V, Cortès n'en parle qu'à l'occasion de son départ de Izancanac et d'une manière fort vague, sans préciser l'endroit où le fait s'est accompli. On voit, que Cortès comprenait bien que les crimes terribles dont il avait souillé sa conquête ne seraient pas approuvés par la cour d'Espagne, mais il ne pouvait se douter alors, que trois siècles plus tard, un descendant de ce même Charles-Quint, jeune, vaillant, généreux comme Cuauhtemoctsin l'était, allait être assassiné sur la terre mexicaine aussi lâchement, aussi misérablement que l'avait été l'empereur des Astecs! L'histoire de l'humanité est pleine de pareils exemples. Querétaro est l'expiation de Tisatepetitlan!

On ne peut aucunement douter que la ville, où Cortès arriva alors, ait été le Palenqué des cartes modernes; on ne peut naturellement pas s'attendre à ce que le conquérant donne ce nom espagnol à la ville. Il appelle la ville où il établit ses quartiers, Teoticcac (ou quelque chose de semblable). Le nom de ce lieu se trouve tellement mal écrit qu'on peut seulement affirmer que le premier mot est *teotl*, Dieu, et que le deuxième commence avec *te...*, ou *ti...* En tout cas la circonstance que le nom *teotl*,

Dieu, se trouve préposé au nom de cette ville, indique déjà qu'elle avait une certaine importance politique ou religieuse, et s'accorde l'existence des nombreux temples et monuments, qui y ont été découverts. Il me semble qu'on ne préposait jamais le nom *teotl* aux noms de petits villages insignifiants.

Le nom Palenqué désigne le petit village moderne, qui est situé à deux leguas à l'est des ruines, et dont la population était tombée à trois cents âmes (sans compter les habitants des ranchos voisins) lors de ma visite en 1877. *El palenque* signifie, une clôture ou bâtisse en palissades, en bois. On applique ce mot par exemple aux arènes ou aux salles de spectacles, construites en bois, dans lesquelles on peut donner des combats de taureaux, des représentations de cirque, des combats de coqs, etc. Mais il n'est pas impossible qu'on trouve dans Palenqué, un terme imitatif du nom de lieu maya, Balankan, dont l'équivalent en mexicain serait Oselotitlan ou Tecuantitlan, et qui signifierait : lieu de tigres, ou bien ville de Balam, célèbre héros maya (*balam=oselotl* ou *tecuani=Felis onza* et non pas *onca*, qui n'est qu'une confusion maladroite du *ç* avec le *c* d'un *s* avec un *k*; *onça=onza*). Donc rien n'empêche que l'ancien nom mexicain de la ville ait été en réalité Teotecuan, avec une terminaison de lieu quelconque. D'ailleurs si nous étendons le nom de Palenqué à la ville de ruines, nous ne le faisons que par commodité.

Plus d'un lecteur aura raison de s'étonner que l'identité de ce Teoticcac (?) avec Palenqué soit restée si longtemps inconnue. Cela vient de ce que la plupart des auteurs s'occupant du Mexique, n'avaient qu'une connaissance tout à fait insuffisante des documents originaux de l'histoire du pays. De là les citations fréquentes de Palenqué et de Copan, près desquels Cortès aurait passé lors de sa fameuse campagne à Las Hibueras (Honduras) sans en faire la moindre mention: preuve évidente, disait-on, que ces villes étaient déjà au XVIe siècle des ruines ensevelies sous la végétation des forêts tropicales, et ainsi de suite.

En ce qui concerne Copan, tous ceux qui s'y intéressent, peuvent voir clairement dans les ouvrages historiques guatemaltecs qui s'y rapportent, par exemple dans *Juarros* (page 153)

comment en 1530, après la prise de Esquipulas, le capitan Hernando de Chavez marcha sur Copan. Copan était alors une ville immense et bien fortifiée, avec une garnison de trente mille hommes, sous les ordres du roi Copan Calel. Chavez finit par prendre Copan après plusieurs assauts très sanglants. Le roi se retira à Sitala et on finit par conclure la paix.

Quant à Palenqué, chacun peut étudier maintenant la cinquième lettre de Cortès, datée de Mexico le 3 septembre 1526, grâce à la publication de toutes les lettres de Cortès à l'empereur Charles V, par Pascual de Gayangos. Cortès décrit assez clairement dans ce célèbre rapport sa campagne aventureuse à Las Hibueras, et il parle d'une manière très précise de la ville, où il établit ses quartiers, après avoir quitté Tisatepetitlan :

« Este es muy hermoso pueblo; Tlamase Teoticcac (?); tiene muy hermosas mezquitas, en especial dos, donde nos aposentamos y echamos fuera los idolos, de que ellos no mostraron mucha pena, porque ya yo les habia hablado y dado a entender el yerro en que estaban, y como no habia mas de un solo Dios criador de todas las cosas, y todo lo demas que cerca desto se les pudo decir, aunque despues al señor principal y a todos juntos les hablé mas largo. Supe dellos que una destas dos casas o mezquitas, que era la mas principal dellas, estaba dedicada a una Diosa en que ellos tenian mucha fé y esperanza, y que a esta no le sacrificaban sino doncellas virgenes y muy hermosas, y que si no eran tales, se irritaba mucho con ellos, y que por esto tenian siempre muy especial cuidado de las buscar tales, que ella se satisfaciese, y las criaban desde niñas las que hallaban de buen gesto para este efecto. Cerca de esta crueldad é maldad en que el demonio los tenia enredados y engañados, les dije tambien lo que me pareció que convenia; de que pareció que quedaban algo satisfechos... »

« C'est un village très beau; il s'appelle Teoticcac (?); il possède de très beaux temples, spécialement deux, dans lesquels nous nous sommes logés, et où nous avons jeté dehors les idoles, dont ils ne montrèrent pas beaucoup de peine, parce que je leur en avais déjà parlé et donné à entendre l'erreur dans laquelle ils se trouvaient, et qu'il n'y avait pas plus d'un seul Dieu, créateur

de toutes les choses, et de tout ce que j'ai pu leur communiquer touchant cette matière, malgré quoi j'ai encore plus tard parlé plus au long au seigneur principal et à tous ensemble. J'appris d'eux qu'une de ces deux maisons ou temples, qui était la plus considérable, était dédiée à une déesse, en laquelle ils avaient beaucoup de confiance et d'espoir, et qu'ils lui sacrifiaient seulement de jeunes filles vierges et très belles, et si elles n'étaient telles, alors elle se fâchait beaucoup avec eux, et que par cette raison ils avaient toujours bien soin de les chercher telles, qu'elle soit satisfaite, et ils les élevaient dès l'enfance, celles qu'ils trouvaient de bonne apparence, pour servir à ce but. En ce qui concerne cette cruauté et méchanceté, dans laquelle le diable les tenait enlacés et trompés, je leur ai dit de même ce qui me paraissait convenable, ce qui parut les contenter un peu... »

Cette description de Cortès s'applique parfaitement à Palenqué. On y trouve, en effet, en dehors de nombreux temples et de maisons, deux édifices principaux. L'un contient la grande salle des inscriptions murales, l'autre est le couvent des prêtresses virginales, qu'on avait pris à tort jusqu'à présent, pour le palais des rois. La plupart des sculptures de ce bâtiment représentent des figures féminines, et le beau tableau en stuc de la façade et dont le saisissant naturalisme plaisait tant à Waldeck et qui représente une jeune femme tombée à genoux qu'un prêtre semble vouloir assommer avec un bâton levé, est sans doute une allusion à un drame monacal facile à comprendre?

Bernal Diaz parle de même dans son récit passablement embrouillé, de cet endroit, dont il ne sait pas indiquer le nom, mais il constate également que la ville en question possédait un grand édifice, dans lequel Cortès s'était établi, et dans le voisinage duquel se trouvaient plusieurs temples avec des statues de dieux. L'honnête historien raconte aussi que Cortès, hanté par les remords, après le massacre des princes généralement désapprouvé, se serait levé au milieu de la nuit, et se promenant çà et là, dans ces vastes galeries, en proie à une vive agitation, aurait fait un faux pas, et serait tombé « dos estados » ce qui lui attira

une blessure assez grave à la tête, qu'il cherchait à cacher à tout son monde.

Nous ne devons pas nous étonner que les deux historiens ne parlent pas avec un enthousiasme extraordinaire de Teoticcac-Palenqué. Les conquérants espagnols, en général, s'occupaient fort peu d'études d'architecture et de sculpture; toutes leurs pensées et leurs efforts étaient dirigés vers les biens frivoles de ce monde. Il ne faut pas oublier non plus, tout exceptionnellement intéressant que nous paraisse Palenqué aujourd'hui, que cette ville se trouvait en comparaison des grands centres de civilisation de l'Anahuac, en présence d'un Cholulla, d'un Tetscoco, d'un Tenochtitlan, exactement dans la proportion de Pompéi à Rome. Pompéi et Palenqué, étaient villes relativement de peu d'importance, comme il y en avait des centaines d'autres, mais, comme dans ces grandes capitales, par suite des assauts répétés des conquérants et du changement des mœurs, survenu dans le cours des siècles, presque tout a péri; le petit Pompéi, conservé sous la cendre, offre maintenant plus pour l'étude de l'antiquité romaine que l'immense Rome. De même Palenqué, cachée sous un voile toujours vert de végétation tropicale, est plus importante pour la connaissance de l'antiquité américaine que la célèbre Tenochtitlan, dont il ne reste plus une pierre à la surface de la terre!

Avant d'accompagner Cortès dans sa marche ultérieure, je me permettrai quelques observations sur l'état actuel de ces ruines, dont j'ai fait une exploration minutieuse pendant mon séjour en 1877, bravement soutenu et protégé par l'excellent préfet de Palenqué, Don Ramon Aguilar. Je m'étais établi avec mes Indiens et mon attirail photographique dans le couvent des nonnes. J'ai entrepris, de là, des excursions dans toutes les directions de la boussole pendant vingt jours consécutifs.

La ville, recouverte d'une forêt tropicale d'une vigueur incomparable, est située sur les pentes d'une chaîne de montagnes peu élevées, de l'autre côté de laquelle doit se trouver la rivière de Chacamas. L'étendue de la ville, le long de la chaîne de montagnes, c'est-à-dire dans la direction de l'est vers l'ouest, ne m'a pas

semblé dépasser quatre kilom. La longueur du sud au nord m'a paru beaucoup moindre. Les vestiges de maisons, totalement ou

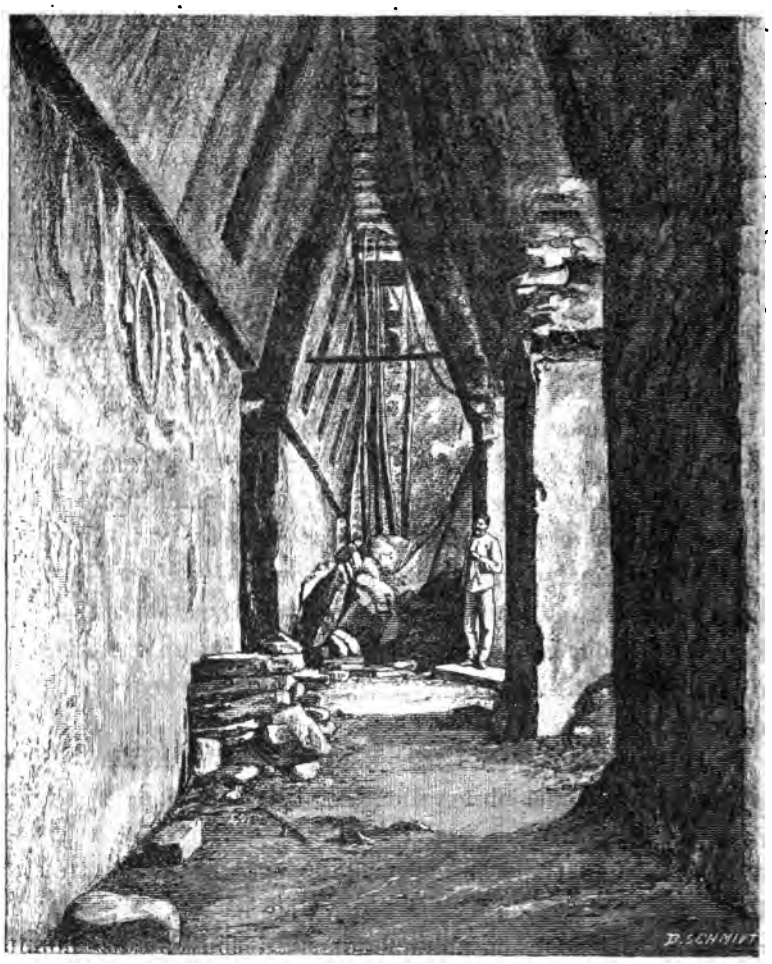

Fig. 131. La galerie des médaillons, à Palenqué.
(D'après une photographie de M. T. Maler.)

partiellement effondrées, sont innombrables, ainsi que les restes de soubassements, de ruelles, de canaux, etc. En dehors de cela, on ne trouve de fait que douze constructions monumentales, c'est-à-dire des édifices en pierre, qui se tiennent encore solidement debout sur leurs substructions de forme presque toujours

pyramidale, et dont les pièces sont recouvertes de toitures en pierre.

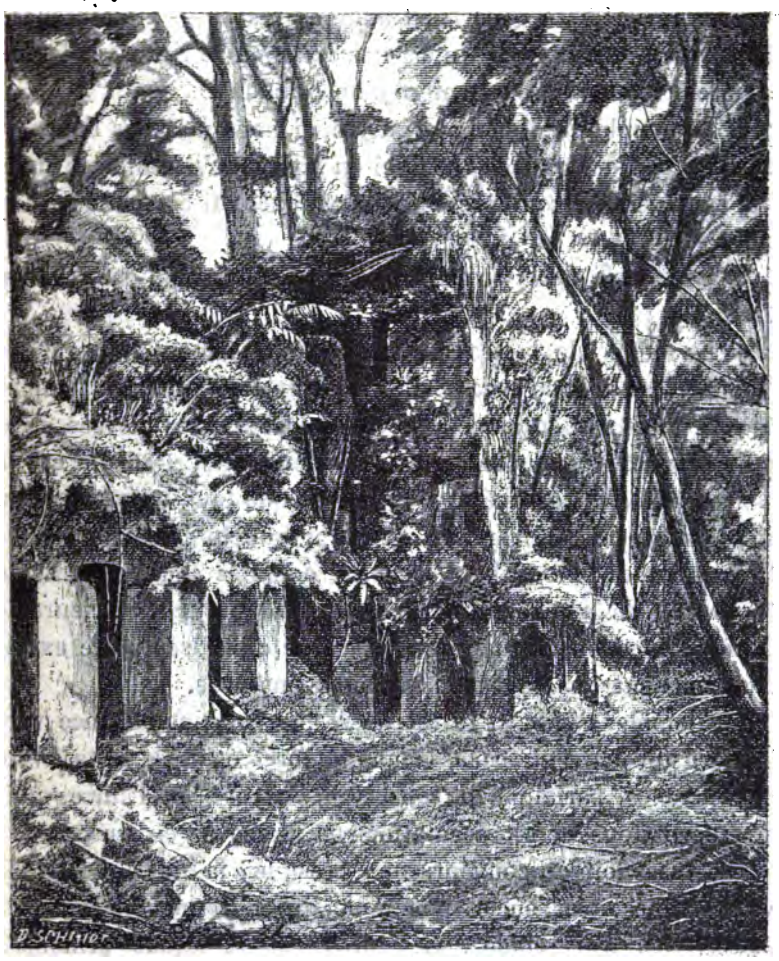

Fig. 132. La tour du couvent des Nonnes, à Palenqué.
(D'après une photographie de M. T. Maler.)

Je vais les énumérer ci-dessous, parce qu'il me semble qu'aucun voyageur moderne ne les a tous visités :

1. Le couvent des nonnes.

2. La grande salle des inscriptions murales, située au sud du couvent.

3. Le temple « du beau bas-relief, » ainsi dénommé par Waldeck, au sud-ouest du couvent. Malheureusement cette belle œuvre de modelage en stuc, image peut-être de Balam « Tigre, » personnage célèbre dans les traditions mayas — a maintenant disparu, excepté la partie inférieure du trône de tigre, sur lequel le héros était assis à la manière d'un Bouddha.

4. Le temple du dieu de la guerre, si nous pouvons l'appeler ainsi, à cause du tableau sculpté en pierre qu'il renferme dans son sanctuaire, et qui présente un trophée. Il est situé vers le sud-est.

5. Le temple de la croix n° 1, également au sud-est du couvent.

6. Le temple de la croix n° 2, que j'ai été le premier à faire connaître au monde savant. Il se trouve tout près des temples 4 et 5, mais ses substructions pyramidales assez élevées s'appuient sur les pentes abruptes du « Cerro alto, » ce qui est la cause qu'il s'est dérobé aux recherches de tous les voyageurs. Les quatre piliers frontaux qui supportaient jadis les voûtes triangulaires du vestibule, se sont écroulés sous la pression formidable de la végétation; en revanche la partie postérieure de l'édifice avec le sanctuaire qui est orné d'une sculpture extrêmement remarquable s'est assez bien conservée.

Les temples : 7, 8, 9, 10, 11. — A une certaine distance vers le nord du couvent, cachés dans la forêt épaisse, se trouvent cinq temples, parfaitement conservés, l'un près de l'autre, mais dépourvus tous de représentations en pierre ou en stuc.

12. Assez loin du couvent, enfin, presque à la limite ouest de la ville, j'ai découvert encore un temple, qui couronne une pyramide massive de trois étages. Les piliers de la façade principale conservaient les traces de figures colossales en stuc, les plus grandes et les plus parfaites de Palenqué. Elles étaient travaillées d'une manière presque entièrement dégagée, mais à mon grand regret tombées à terre, excepté les pieds et les cuisses, qu'on aperçoit encore devant les piliers. Une tête colossale en stuc, d'une grande beauté, gisait au pied d'un de ces piliers. Je l'aurais emportée volontiers, mais elle était dans un tel état de fragilité,

qu'il fallut y renoncer. Dans les pièces intérieures de ce temple, qui sont couvertes de voûtes ogivales, on ne trouve aucune sculpture.

Toutes les bâtisses de Palenqué sont faites en pierre calcaire et mortier de chaux. Là où on employait des poutres en bois, elles ont disparu depuis longtemps. Les sous-œuvres sont ordinairement construits en pierres de taille ; les constructions supérieures, sans aucune exception, en maçonnerie de moellons avec crépissure.

Ce qui reste de représentations figurées est ciselé dans des dalles calcaires, ou bien modelé en stuc. Le ciment de chaux a été détrempé sans addition de sable ; il est le même pour la maçonnerie que pour la statuaire.

Quant à la couleur donnée aux bâtisses et à la statuaire, il paraît qu'on conservait en grande partie la couleur naturelle de la crépissure de chaux. On peut cependant constater jusqu'à l'évidence que la tour du couvent des nonnes était, à l'extérieur comme à l'intérieur, badigeonnée en rouge semblable au rouge de Pompéi (fig. 132); que la galerie des médaillons (fig. 131) avait une belle décoration polychrome, puisque toutes les statues en stuc, brillaient des plus vives couleurs. Je n'ai pu trouver de trace de couleurs vives sur les dalles calcaires sculptées dans l'intérieur des sanctuaires, cependant j'ai remarqué en certains endroits des restes d'une peinture très fine aux traits noirs, qui servait, à ce qu'il paraît, à donner aux sculptures à peu de relief plus de rehaut et plus de netteté. Par exemple les détails les plus fins des vêtements n'étaient pas ciselés dans la pierre, mais dessinés en traits noirs sur le fond jaune-pâle du calcaire.

Les sculptures en calcaire, dans l'intérieur des édifices, sont parfaitement bien conservées jusqu'à présent et ont l'aspect presque neuf. Il est vrai qu'on a enlevé quelques-unes de ces dalles, cependant elles ne sont pas perdues pour cela. Les figures en stuc, au contraire, se sont presque entièrement détachées et émiettées, ou ont été à un tel point abattues par des promeneurs impertinents, que cela ne vaut plus la peine d'en faire des dessins ou des photographies, dans leur état actuel. Nous

sommes donc forcés, quant aux œuvres en stuc, de nous en tenir aux dessins exécutés par Waldeck.

Il est hors de doute que ce voyageur a trouvé les figures en stuc, lors de sa résidence à Palenqué dans les années 1834-1835, dans un état de conservation beaucoup meilleur que celui où nous les voyons actuellement. Nous ne pouvons naturellement pas nous attendre à une telle précision dans l'œuvre de Waldeck, que les inscriptions y puissent servir de matériel de déchiffrement; des inscriptions exigent toujours d'être copiées séparément du dessin général et avec une exactitude toute spéciale.

La circonstance que Teoticcac-Palenqué a fleuri jusqu'au commencement du xvie siècle, ne prive en rien ces ruines de leur charme romantique. Le monde végétal et animal dans ces lieux déserts est d'une richesse exceptionnelle, de manière que le naturaliste y trouve autant d'attrait que l'archéologue. La civilisation qui se manifeste dans ces temples et dans ces palais a, en tous cas, un développement rétrospectif plus que millénaire. L'architecture des Acaltecâ, sans avoir connu le vrai art de construction de voûtes avec des assises disposées en rayons, révèle néanmoins des formes remarquables. En dehors des linteaux horizontaux et des voûtes triangulaires, nous rencontrons souvent des voûtes en ogives; il y a des rangées entières de niches couvertes en fer à cheval, et dans une des galeries du cloître un portail est cintré par un arc superbe à trois feuilles. Dans toutes les constructions de voûtes, les assises des pierres sont toujours horizontales, système défectueux qui ne permet jamais de couvrir de grands espaces. Quant aux œuvres de l'art plastique des Acaltecâ, on peut les placer hardiment à côté des œuvres de sculpture assyrienne et égyptienne, sans que la différence, dans la conception comme dans l'exécution, soit trop sensible.

On arrive peu à peu à la conviction que la nation maya possédait le sentiment du beau et de l'idéal, et il faut à jamais regretter que l'art des Mayas ait été subitement étouffé avant d'avoir atteint le dernier degré de sa perfection, tandis qu'il parcourait son évolution à travers les siècles à la recherche du beau. D'ailleurs rien n'empêche que le jour où le Mexique régé-

néré, reprenant entre les peuples de la terre la place que la glorieuse histoire de son passé lui indique, ramasse de nouveau le fil coupé de son ancienne civilisation et fasse refleurir son art !... Nous aurons alors une renaissance mexicaine : *renacimiento del antiguo arte mexicano.*

L'architecture des anciens Grecs, comme celle des Mayas, était partie d'un principe tout à fait faux ; elle ne faisait que traduire en pierre la construction en bois. Les Grecs de même que les Mayas ignoraient la vraie construction d'arcs et de voûtes en assises inclinées. Lorsque l'art de construire des voûtes, connu à ce qu'il paraît depuis longtemps dans les pays assyriens, se généralisa dans l'empire romain, cette innovation refusa toute combinaison avec l'ancien style faussement développé, et ce fut là pendant longtemps l'écueil où échouèrent les efforts des anciens architectes. Généralement les monuments romains sont en ce qui concerne la construction, le développement des voûtes, assez mal conçus ; en tous cas, sous ce rapport, ils se montrent bien inférieurs aux œuvres postérieures de l'art gothique et arabe. Néanmoins après un millier d'années d'oubli et d'abandon, l'humanité a fait renaître l'ancien art romano-grec, malgré son imperfection inhérente, donc depuis trois siècles il parcourt un développement ultérieur, qui produit des œuvres bien supérieures à celles de l'ancienne époque. Ce qui est arrivé en Europe peut également arriver un jour en Amérique.

On peut aussi se permettre cette réflexion, qu'aucune des sculptures de Palenqué ne se rapporte à un culte sombre et sanguinaire, tandis que dans les temples modernes, dont les Espagnols ont abondamment doté le Mexique, on ne rencontre que des personnages affreusement écorchés, qu'on pourrait avec plus de raison, que les œuvres de l'art indigène, honorer de l'épithète : *idolos horrorosos espantosos !*

Retournons à Cortès et sa colonne, pour les accompagner encore jusqu'à Izancanac. Il est dit dans le rapport de Cortès en ce qui concerne Izancanac : « ...*hasta que llegamos al pueblo que se llama Izancanac, el cual es muy grande y de muchas mezquitas, y està en la ribera de un gran estero que atraviesa hasta el puerto de*

Términos de Xicallanco y Tabasco... jusqu'à ce que nous sommes arrivés à la ville appelée Izancanac, qui est très grande et possède beaucoup de temples, et qui est située sur la rive d'un grand courant qui traverse le pays jusqu'au golfe de Términos de Xicallanco et jusqu'à Tabasco. »

Izancanac était donc une ville grande et populeuse avec édifices monumentaux, et située sur la rive gauche du Usumatsintla. C'était la capitale de l'État de Acallan, où résidait le roi-marchand. Bernal Diaz a complètement oublié cette ville dans sa description éminemment confuse de l'expédition aventureuse. Il se souvient seulement que l'endroit, où il a passé la nuit sur les bords de l'Usumatsintla, se trouvait au pied de hautes montagnes. Qu'est devenu cet Izancanac ? Il doit être recouvert maintenant par la végétation luxuriante de la terre chaude comme Palenqué; mais quelle est la raison pour qu'il se soit soustrait jusqu'à présent à l'investigation des explorateurs ?

Le voyageur qui de nos jours se rend de Palenqué à Péten, traverse l'Usumatsintla à Tenosiqué, ou un peu plus en aval près de la rancheria de Monte-Christo. Les rivages au dessous de Tenosiqué sont parfaitement connus des riverains. Au-dessus de Tenosiqué la rivière coule par des passages étroits pleins de rochers, qui rendent impossible aux embarcations de suivre le cours de l'eau en amont. Cet obstacle naturel est la cause pour laquelle les bords du fleuve au-dessus de Tenosiqué n'ont pas été explorés dans les temps modernes. Depuis environ dix ans les coupeurs de bois, *monteros*, ont établi des coupes de bois, *monterias,* dans les déserts en amont de Tenosiqué, et ont fait des courses très lointaines à la recherche de *cedros*, de *caobas* et de *ébanos*. Dans une de ces courses les coupeurs de bois ont trouvé sur la rive gauche de l'Usumatsintla, tout près de l'eau, les ruines gigantesques d'une ancienne ville, où M. Désiré Charnay vient d'entreprendre, comme on le sait, un voyage d'exploration. Cette ville nouvellement étudiée serait-elle identique à Izancanac, la capitale d'Acallan? Je crois que oui ; au moins tant qu'on n'aura pas découvert une autre ville en ruines en aval de celle-là, il est plus que probable que la ville visitée par M. Char-

nay est Izancanac qu'on a longtemps considérée comme totalement perdu.

Le roi Apaspolon (?) mit à la disposition de Cortès à Izancanac de nombreuses embarcations et des radeaux, qui permirent à toute la colonne de traverser l'Usumatsintla. Nous sommes forcés ici de nous séparer de Cortès, qu'il aurait été éminemment intéressant d'accompagner dans son itinéraire jusqu'à Péten-Itza et jusqu'à Nito qui devait être situé sur le golfe de Amatique. Un intérêt tout spécial s'attache en effet aux villes remarquables que Cortès a découvertes, lors de son exploration de la Laguna de Izabal, à travers les montagnes et les solitudes de ses rivages. Elles attendent toutes l'investigation des explorateurs de l'avenir. Il nous faut citer encore un seul passage du récit de Cortès, dans lequel il dit de la manière la plus précise, à propos de son arrivée à Chacujal, une des villes du pays riverain de la lagune d'Izabal:... *y con mi gente junta sali a una gran plaza donde ellos tenian sus mezquitas y oratorios, y como vimos las mezquitas y los aposentos al rededor dellas* à la forma y manera de Culhua, *pusonos mas espanto del que traiamos, porque hasta alli, despues que pasamos de Acallan, no las habiamos visto de aquella manera...* « et j'arrivais avec mes gens à une grande place, où ils avaient leurs temples et oratoires, et lorsque nous aperçûmes les temples et les palais à l'entour d'eux, *dans le genre et la manière de Culhua* (c'est-à-dire de l'Anahuac), cela nous causa plus de frayeur que nous n'en avions eu, attendu que jusque-là, depuis que nous avions quitté Acallan, nous ne les avions plus vu dans cette manière. »

Ce curieux passage démontre clairement que Cortès considère les bâtiments des villes d'Acallan, en ce qui concerne leur caractère grandiose, leur solidité et leur style en général comme pareils à ceux des villes d'Anahuac, et qu'il n'a rencontré de villes monumentales semblables que dans les pays circonvoisins du lac d'Izabal!

Tout ce coin du continent, où les pays de Chiapa, de Tabasco et de Guatemala se touchent, c'est-à-dire le bassin supérieur de l'Usumatsintla, forment actuellement une *terra incognita*, habitée

seulement par quelques rares Lacandons, représentants de la population primitive entièrement indépendants. Ces Lacandons sont-ils les descendants dégénérés des peuples mayas civilisés, ou descendent-ils de peuplades n'ayant jamais possédé un degré supérieur de civilisation ?

Même dans l'antiquité il existait à côté des peuples mayas, arrivés à des institutions sociales très avancées, des tribus soi-disant sauvages, *los Indios barbaros* des écrivains espagnols, ce qui cependant n'implique nullement qu'ils aient été complètement dépourvus de civilisation. Eux aussi possédaient un certain degré de culture qui ne s'est pas élevé cependant à la hauteur de celle des peuples circonvoisins plus riches et plus cultivés. Le nom Lacandones est déjà employé par Bernal Diaz, pour désigner les soi-disant sauvages qui luttaient contre les Mayas civilisés ; ce qui n'empêche point que beaucoup de familles lacandones actuelles peuvent provenir des anciens Acaltecs, des Itzaes et même des Kichés de Guatemala, descendus de plus en plus bas sur l'échelle de l'intelligence par suite d'un long isolement dans ces solitudes forestières. Je doute qu'il existe encore des villes habitées dans le pays des Lacandons, avec des maisons et des temples bâtis en pierre ; mais il doit y avoir des villages avec des habitations plus ou moins nombreuses construites en bois, d'autant plus que ces gens s'adonnent à l'agriculture comme à la chasse.

De temps en temps des familles lacandones apparaissent inopinément à Ocotsinco, ou à Palenqué. Ordinairement ces Indiens apportent quelques espèces d'oiseaux rares, de la cire d'abeilles sauvages, des arcs, des flèches armées de pierres, et d'autres produits de leurs montagnes. Ils reçoivent en échange des Ladinos un peu de sel, des étoffes de coton ainsi qu'un peu de *aguardiente* ; après quoi ils disparaissent tout aussi subitement qu'ils sont venus, sans que personne ait jamais pu les suivre. Ces gens parlent une langue maya très rude, par conséquent ils semblent appartenir à la grande race maya.

Pendant leur domination triséculaire les Espagnols n'ont fait que deux fois des essais de conquête en pays Lacandon. Chaque fois ils ont complètement échoué dans leur tentative.

Les modestes enfants des déserts boisés ne pouvaient naturellement pas tenir tête sous le rapport militaire aux Espagnols, munis d'armes à feu; mais le chiffre de la population s'étant constamment abaissé dans les pays soumis et ne suffisant plus à la culture des terres gagnées antérieurement, les conquérants étaient d'autant plus incapables de fournir les éléments pour des nouvelles colonisations. Aujourd'hui comme autrefois, les terres des Lacandons sont ouvertes et libres à qui veut les prendre, et tout le monde peut y établir une hacienda, au milieu de la plus belle nature tropicale, entourée de vallées et de montagnes, de lacs et de rivières, mais personne n'en veut.

Il ne faut donc pas chercher les causes des deux expéditions dans le désir d'acquérir plus de terres; elles étaient motivées plutôt par le zèle religieux de quelques prêtres fanatiques qui voulaient à tout prix arracher quelques âmes au diable, *arrancar almas al demonio*, dans le pays de Lacandon, depuis qu'il n'y avait plus d'âmes à sauver au Mexique, par la simple raison que la majeure partie de la population indigène y avait péri par suite de la manière étrange dont les Espagnols se prenaient pour sauver les âmes des pauvres Indiens.

La curiosité y était aussi pour une bonne part. Le charme qu'exerce toujours ce pays mystérieux sur l'imagination des habitants des contrées environnantes, pousse à entreprendre des explorations militaires pour en connaître les secrets. Ces expéditions fournissaient d'ailleurs l'occasion de soutirer un peu d'argent au gouvernement, pour en couvrir les frais, tout en permettant à ceux qui les avaient organisées d'y trouver leur compte.

Le moine dominicain Antonio de Remesal raconte dans son *Historia de la Provincia de San Vicente de Chiapa y Guatemala*, (Madrid 1619), l'ouvrage le plus considérable et le plus consciencieux qui ait été jamais écrit sur ces pays, la manière dont cette première expédition s'est passée.

Fray Domingo de Vico et fray Andres Lopez avaient, en partant de Coban, pénétré dans le pays de Lacandon, contre les sages conseils du cazique de Coban, Don Juan. Les Lacandons

ne voyant naturellement dans ces prêtres que des espions et des avant-coureurs d'une conquête espagnole, les assassinèrent aussitôt avec leurs compagnons indiens, au nombre d'une trentaine. Cela eut lieu le 29 novembre 1555. Il est à regretter que Domingo de Vico ait péri si misérablement, car c'était un brave homme; mais il arrive toujours que les honnêtes gens paient pour les péchés des autres. Vico était un homme très instruit, qui a écrit beaucoup d'ouvrages sur les langues, la mythologie et l'histoire indiennes, ouvrages qui sont à présent presque tous perdus.

L'évêque de Chiapa, fray Thomas Casillas, obtint par suite de ce fait lamentable et en conséquence d'un rapport exagéré sur les déprédations que les Lacandons auraient commis sur les villages frontières de Chiapa, deux cédules de la cour d'Espagne, du 22 janvier 1556 et du 16 mars 1558, qui l'autorisaient à entreprendre une campagne contre eux. On organisa donc à Guatemala sous les ordres du capitaine général Pedro Ramirez de Quiñones une petite armée, qui se réunit près de Comitlan à la colonne formée dans le Chiapa par le capitaine Gonzalo Dovalle. Il y avait en tout plus de trois mille hommes armés, accompagnés de nombreux portefaix. Quiñones transporta avec lui aussi deux brigantins démontés, pour pouvoir s'en servir sur la Laguna de Lacandon. A l'est de Comitlan, lieu de poteries (*comitl*, pot, vase en terre cuite) se trouve en effet cette lagune, qu'on désigne par le nom mexicain de Laguna de Tepancoapan. Ce nom signifie lieu, près d'une eau, de parois rocheuses (*tepantli*, paroi de rocher, *tepanco*, lieu de murailles de roches, *apan*, près de l'eau). Le nom maya Lacandon, Lacantun, semble avoir la même signification. On a donné le nom de cette ville, bâtie sur des rochers au milieu de la lagune, à toute la contrée et à toute la tribu indépendante.

La petite armée espagnole eut besoin de quinze jours pour se frayer une route à travers les forêts jusqu'à la lagune. Les Espagnols établirent leur camp sur les bords du lac en face de Lacandon, qui était perché sur la hauteur d'un roc, entouré de tous côtés par l'eau, et dont les maisons et les temples badigeon-

nés en blanc, resplendissaient de loin dans la lumière du soleil : *...tenian los que moraban en el peñol buenas casas, blancas y grandes*. Un petit nègre qui eut l'imprudence de s'éloigner un peu du camp pour couper des épis de maïs dans une milpa, fut pris en flagrant délit par l'ennemi vigilant, traîné dans la ville, immédiatement sacrifié aux dieux et son cœur fut offert au soleil, ce qui est peut-être une exagération monacale. Cependant les Espagnols montèrent un de leurs brigantins, y embarquèrent une partie de leurs forces et attaquèrent le nid de rochers (1559). La ville fut prise d'assaut, le prince, le grand prêtre et environ cent cinquante personnes furent faits prisonniers; la majeure partie des habitants se sauva dans la direction de l'Usumatsintla. Les temples et les maisons furent détruits. En revanche, en poursuivant l'ennemi, les Espagnols éprouvèrent un petit échec dans une embuscade près de Topiltepec. Ils attaquèrent ensuite Pochutla qui était situé de même sur une petite île au milieu de la lagune. Ce village fut également occupé après un combat de peu d'importance. Après ces prouesses les Espagnols jugèrent que leur tâche était achevée et ils s'en retournèrent à Chiapa et à Guatemala, tandis que les Lacandons occupaient de nouveau leur nid de rochers, et y construisaient de nouvelles maisons.

De nos jours aucun voyageur n'a encore pénétré jusqu'à cette lagune. On ignore ce qu'est devenu ce Lacandon-Tepancoapan. Y aurait-il encore aujourd'hui des hommes qui demeurent dans ces maisons ? Présente-t-on encore dans ces temples des sacrifices aux dieux des Mayas ? Ou bien, cette ville est-elle depuis longtemps abandonnée et déserte comme tant d'autres ?

De nombreux poissons, d'espèces demeurées inconnues, remplissaient les eaux de la lagune et, comme le raconte Remesal, étaient exceptionnellement grands, parce que les habitants de Lacandon, se trouvant dans l'impossibilité d'enterrer leurs morts sur le sol rocheux de leur ville, les jetaient dans la lagune, où ils servaient de pâture aux poissons.

Villagutierre raconte les épisodes de la seconde expédition contre les Lacandons, dans son *Historia de la conquista de la*

provincia de el Itza y de la de el Lacandon. (Madrid), 1700.

Dans le temps où Martin de Ursua préparait dans le Yucatan son expédition pour la conquête de Peten-Itza, dernier refuge des Mayas civilisés (vers la fin du XVIIe siècle), le capitaine général de Guatemala, Don Jacinto Barrios, organisait une nouvelle campagne contre les Lacandons. Trois colonnes devaient cette fois pénétrer simultanément dans le pays. Le capitaine Juan Diaz de Velasco devait partir avec une colonne de Cahabon dans la province de Vera-Paz; le capitaine Melchior Rodriguez Mazariegos avec une colonne de Huehuetenanco, et Barrios en personne avec une colonne de Ocotsinco. Les trois colonnes devaient se mettre en marche simultanément des lieux désignés le dernier jour de février 1695.

Le détachement de Diaz de Velasco n'arriva qu'à Mopan. Rodriguez Mazariegos, avec lequel se trouvait le padre provincial Diego de Ribas, se dirigea vers les solitudes, en passant par Istatlan et Nolasco. Il trouva dans sa marche difficile plusieurs ruines de temples et de demeures abandonnées; il eut à traverser maintes rivières considérables et donna près du Rio de Ocotsinco (présumé) *el dia de viérnes santo* (1695), sur un établissement de Lacandons : qu'il baptisa à cause de cela : Villa de nuestra Señora de los Dolores !

Cet établissement se composait de cent trois casas, *muy buenas*, dont cent aux habitants ; deux, assez grandes, appartenaient à la communauté et une, plus grande encore, servait de temple, où les incorrigibles padres brisèrent tout comme d'habitude. Cependant Barrios, avançant péniblement avec sa colonne de Ocotsinco, arriva après de longues journées de marches à courtes étapes, sur les rivages d'un grand lac, *à la orilla de una gran laguna.* On attrapa ici le premier Indien, dont personne ne comprenait la langue, quoi qu'il y eut avec Barrios des hommes de toutes nationalités. Enfin cette colonne arriva de même à Dolores, où campait déjà celle qui était partie de Huehuetenanco.

Les Espagnols se donnèrent toutes les peines du monde pour retenir à Dolores les Lacandons, qui, paraît-il, étaient médiocrement satisfaits de l'arrivée de ces visiteurs, qu'ils n'avaient

nullement invités. Villagutierre raconte même que Cabnal, le cazique de Dolores, s'était plaint amèrement : *que los Españoles eran muy desaseados : que en la mediacion de las casas se ponian a sus menesteres* (*señalandolo con agarrarse las narices*) *como si no hubiera montes, campos y sabanas !*

Pour interrompre un peu leur vie ennuyeuse dans ce village lacandon, les Espagnols organisèrent alors une curieuse excursion. Ils bâtirent quinze piraguas pour descendre el Rio Grande de Lacandon et explorer le pays en suivant les cours d'eau. Le maestro de campo Alzayaga, accompagné du padre provincial Ribas, s'embarqua avec un petit nombre d'hommes courageux dans ces pirogues (1696). Ils descendirent le cours du Rio Grande de Lacandon jusqu'au puissant Usumatsintla qu'ils remontèrent très loin dans le cœur du continent, en explorant ses rivages à droite et à gauche. A cette occasion les hommes d'Alzayaga découvrirent une immense ville en ruines, ainsi que nous le raconte Villagutierre à la page 362 : *En otra salida a tierra, que hicieron algunos de los soldados, dieron con un sitio, que se conocia haber habido en el poblacion muy antigua, por los muchos cimientos de piedra, y ruinas antiquissimas de edificios, que hallaron : la cual cogeria mas de una legua de circuito.* « Dans une autre sortie à terre qu'entreprirent quelques-uns des soldats, ils donnèrent sur un site, où on reconnut qu'une ville très ancienne avait dû y exister, à cause des nombreuses substructions en pierre et des ruines très anciennes d'édifices qu'on y trouvait, laquelle pouvait avoir plus d'une legua de circuit. »

Cette ville en ruines ne serait-elle pas le Izancanac tombé dans l'oubli, c'est-à-dire la même ville que M. Désiré Charnay a visitée ? C'est très possible. Il est vrai que Villagutierre ne dit point si cette ville en ruines se trouvait sur la rive droite, ou bien sur la rive gauche de l'Usumatsintla, mais en tous cas cette ville a dû être située tout près du fleuve, car il était impossible que les soldats d'Alzayaga aient pu s'éloigner beaucoup de leurs pirogues.

Alzayaga revint avec ses hommes à Dolores le 29 avril 1696, après une absence de cinquante-deux jours. Barrios retourna

bientôt avec le gros de ses troupes à Guatemala, en laissant Dolores à la garde des moines dominicains, protégés par une petite garnison.

Tous les efforts des dominicains pour retenir les Lacandons à Dolores furent en pure perte. Une famille après l'autre, tous s'enfuyaient, préférant la vie sans gêne dans les forêts tropicales aux aménités de la domination espagnole. Les Espagnols restèrent bientôt tous seuls dans le village désert, et comme, là où il n'y a pas d'Indiens, il n'y a rien à manger, ainsi qu'il a été expliqué plus haut, si l'on ne se résoud pas à cultiver soi-même la terre, ce que les Espagnols considéraient comme au-dessous de leur dignité, ils quittèrent pour toujours l'ingrat village.

A l'heure qu'il est La Villa de nuestra Señora de los Dolores est depuis longtemps abandonnée et oubliée !

NOTES
SUR LES CASTES CHEZ LES MANDINGUES
ET EN PARTICULIER CHEZ LES BANMANAS

PAR M. LE Dr TOUTAIN
Médecin de la mission Gallieni.

Les castes, comme beaucoup d'institutions et de croyances, ont chez les Mandingues, une grande analogie avec celles des autres races de la région sénégambienne.

Cinq castes inférieures attirent d'abord l'attention : ce sont par ordre de dégradation : les Forgerons ou Noumos ; les Cordonniers ou Garankés ; les Griots ou Dialis ; une caste correspondant aux Selmbous des Wolofs ; enfin les Esclaves ou Dions. Il va sans dire qu'en outre, on peut rencontrer les castes d'une autre race vivant dans un milieu mandingue et gardant les attributions et le niveau qu'elles ont ailleurs. Ainsi, l'on trouve un peu partout la caste Poullo des Laobés faisant, comme au Fouta, des calebasses s'ils sont Laobé Gorogoro, des pirogues s'ils sont Laobé Lana.

I. LES FORGERONS. — Chez les Mandingues que nous avons eu l'occasion d'étudier, Mangdinkés et Banmanas, les forgerons sont souvent de grands personnages et les chefs ont toujours auprès d'eux un ou plusieurs forgerons dont ils font leurs compagnons d'ivresse, leurs conseillers, leur compagnie, leur escorte continuelle ; il les emploient comme agents pour porter des ordres, prendre des informations, etc... L'avis du forgeron a souvent sur l'esprit du chef beaucoup plus de poids que celui des notables du village. On comprend aisément qu'avec une semblable situation on puisse rencontrer assez souvent des forgerons qui n'ont jamais

forgé, et dont plusieurs aïeux même n'ont pas forgé davantage.

Outre le métier de forgeron proprement dit, comprenant l'extraction du fer des minerais abondants dans toute la région que nous avons traversée, la confection des outils de culture, des couteaux, des mors de bride, la réparation de quelques pièces des fusils (marfa), ce sont eux qui travaillent le bois quand il n'y a pas quelque Labbo dans le voisinage, faisant les manches des outils, les calebasses en bois, les semelles des sandales d'hivernage, les sièges, etc.

Ils partagent, d'ailleurs, avec les Garankés et Griots un certain nombre de spécialités; ainsi la circoncision, les demandes en mariage, une partie des exorcisations sont faites par les hommes de ces trois castes; la circoncision des filles, la coiffure pour dames, par leurs femmes.

J'avais oublié un de leurs travaux les plus importants, la confection des grands vases de terre qui servent à mettre l'eau, à faire la bière. Ce sont eux, aussi, qui font les pipes; chez les Wolofs, la confection des canaris est réservée généralement aux Griots.

Les forgerons sont l'objet d'une superstition particulière: lorsqu'un vêtement a été mis une fois par un Noumô, personne ne peut plus le remettre sans danger de maladies graves, de je ne sais quelle nature, mais pouvant entraîner la mort.

II. Les Cordonniers. — Les cordonniers ont la spécialité de tanner les peaux, soit pour en faire des tapis, soit pour en faire des outres; ce sont eux qui font et teignent les sandales (la mouké berbère), les attaches des chaussures d'hivernage, les dessus de selle; la selle même étant faite par des Laobés.

III. Les Griots. — Rappelons que le mot griot sert à désigner ces musiciens bouffons et bateleurs qui s'en vont chanter, raconter des légendes et mendier dans les villages, ou bien qui s'attachent à un chef, le récréent de leur musique, lui servent de tambour de ville, l'exploitent, chantent ses louanges et celles de ses ancêtres, composent, enfin, l'orchestre de toutes les danses. Leurs

instruments sont : le balafôn, la guitare ou le violon à trois cordes, une harpe nommée la Kora, les tam-tams de différentes dimensions, la corne ou bourou, le fifre.

Les forgerons, d'après Raffenel, jouissent, au Kaarta, de l'immunité de la peine de mort. C'est un privilège dont les Griots jouissent dans beaucoup d'endroits ; on ne fait jamais un Griot captif.

Ce sont les Griots qui conservent et répandent les légendes ; malheureusement très souvent, ils les ont inventées de toutes pièces ou bien ils les ont modifiées dans le sens qui doit le plus plaire au village dans lequel ils sont provisoirement, à la famille qu'ils exploitent dans le moment.

Aussi est-il fort difficile d'utiliser dans tous ces pays du Sénégal et du Niger la tradition, la légende. Elle n'a aucune fixité et vous ne l'entendez pas raconter deux fois de la même manière. Et il faut bien le remarquer ces variantes ne portent pas seulement sur des points de détail, mais sur le fond même du récit.

Les *Dialis* paraissent avoir une certaine part assez importante dans les mystères religieux, mais bien moins que les *Noumos*. On ne peut pas refuser de donner à un Griot, mais on le craint moins, on le méprise plus franchement qu'un Griot.

IV. Les Finankés. — Pour terminer l'énumération des castes composées de gens libres, il me reste à parler des gens que les Wolofs appellent Domindiambours, et qui portent (mais je n'en suis pas certain) chez les Banmanas comme chez les Souinkés et les Foulbés, le nom de Finankés. C'est une caste peu nombreuse, je crois, chez les Mandingues que nous étudions et qui paraît y avoir moins d'importance que chez les Wolofs, les forgerons, griots, captifs occupant presque toujours les positions qu'elle remplit ailleurs. Du reste, si les hommes sont souvent les agents des chefs (récolteurs d'impôts, policiers, courriers, espions), si les femmes sont souvent teinturières, il n'est pas moins vrai qu'à proprement parler, la caste n'a pas d'attribution générale spéciale.

Il n'est pas interdit de s'allier avec les Finankés, mais lorsqu'on le fait, on passe dans leur caste.

J'ai entendu, une fois, attribuer l'origine des Finankés à un homme qui serait né du rapprochement d'un mort avec une vivante.

Ces castes sont bien des castes et non pas des corporations. — Raffenel n'admet pas, chez les Banmanas, l'existence des castes. Pour lui, les forgerons, les griots, les cordonniers ne formeraient que des « corporations et des maîtrises, comme en Europe au moyen âge. » Il avoue, cependant, l'interdiction absolue de s'allier avec des personnes d'une corporation différente et cite l'opinion des Banmanas qui croient que d'un mélange insolite de castes naîtrait un monstre qui causerait la ruine du pays. Cela ne s'accorde pourtant guère avec l'idée d'une corporation. On n'appartient à une corporation qu'à la condition d'en exercer le métier, d'en faire le travail et d'une corporation on peut passer dans une autre en changeant de travail; le fils d'un drapier n'était pas forcément drapier, il pouvait faire son apprentissage chez un orfèvre et devenir alors compagnon et maître orfèvre, faisant partie de la corporation des orfèvres bien qu'issu d'un membre de la corporation des drapiers ; les mariages étaient peut-être un peu plus fréquents entre gens de la même corporation, mais il n'y avait nul déshonneur, nul péril personnel ou social à s'allier à quelqu'un d'une autre profession. Rien de pareil chez les Mandingues : Noumô, Garanké ou Diali vous êtes né, Noumô, Garanké ou Diali vous resterez jusqu'à votre dernier jour, même si vous n'exercez jamais la profession désignée sous un de ces noms et vous serez père, grand'père, bisaïeul, etc... d'enfants qui, peut-être, ne seront jamais ni forgerons, ni cordonniers, ni musiciens, mais dont chacun restera Diali, Noumô, Garanké. D'ailleurs, en général, le nom seul, nom de famille ou de tribu, suffirait à faire reconnaître la caste.

Les deux arguments dont se sert Raffenel sont les hautes situations occupées surtout par les forgerons et l'exercice par les forgerons, griots et cordonniers de deux professions honorables, les armes et l'agriculture. Il aurait alors dû aller jusqu'au bout

et déclarer que les esclaves ne formaient pas une catégorie inférieure. Car, s'il a vu, par exemple, des forgerons chefs de village, il aurait pu voir des captifs exerçant les mêmes fonctions avec la même autorité ou le même manque d'autorité, les mêmes avantages, etc... Les esclaves, aussi bien que tout le reste de la nation, exercent ces deux professions honorables. Il aurait dû se rappeler qu'il avait dit que les griots Wolofs étaient méprisés et craints, eux qui, cependant, arrivent aussi à une haute situation et à une grande influence.

Je pense que, loin de chercher l'explication des différents faits que nous avons cités, dans « un hommage à l'industrie, » il faut, au contraire, la chercher dans l'infériorité de la situation morale des castes. Peut-être pourrait-on rappeler à ce sujet Louis XI et ses deux compères Tristan et Ollivier. Mais, sans dissertation historique, il est aisé de comprendre qu'un individu de basse classe est un instrument beaucoup plus souple, un confident beaucoup plus sûr, parce qu'à chaque instant on peut le briser ou le renier. Ajoutez-y la ruse, l'astuce, le manque de scrupules qu'ils tiennent aussi de leur infériorité et que l'on utilise, mais grâce auxquels, une fois introduits, ils ne tardent pas à posséder plus qu'on ne voulait leur accorder, de propos délibéré.

Il faut, enfin, faire la part de la crainte qu'ils inspirent par les pouvoirs et les connaissances magiques qu'on leur attribue et toute la série des superstitions qu'ils ont répandues pour se protéger ou se faciliter la vie. D'ailleurs, pour les ouvriers des métaux, nous retrouvons une situation analogue chez beaucoup de peuples anciens et modernes.

V. Les Esclaves. — Comme le fait fort bien remarquer Raffenel, il faut distinguer deux classes de captifs, distinction qui, d'ailleurs, n'est nullement spéciale aux Mandingues et existe chez les Wolofs, les Foulbés purs, les Toucouleurs.

La première catégorie comprend les esclaves nés dans le pays, dans la maison; la seconde, les captifs faits à la guerre.

1° *Ouloussou.* — On appelle ainsi les captifs nés dans la maison. Le mot qui les désigne paraît vouloir dire chien de la maison.

Les Ouloussous ou captifs de case, ne sont pas malheureux et il n'y a pas à s'apitoyer sur leur sort. Ils sont logés, nourris, vêtus comme leurs maîtres. Deux jours par semaine ils peuvent travailler pour leur propre compte : les lundis et vendredis généralement; souvent même, quand ils gardent les troupeaux, on leur abandonne le lait du vendredi qu'ils peuvent vendre à leur guise. Grâce à ce système, ils peuvent posséder en propre et s'acheter eux-mêmes des captifs. Il est interdit, au moins moralement, de les vendre et, même lorsqu'ils sont pris à la guerre, le maître est forcé de les racheter. Ils vont, en effet, à la guerre; quelquefois, leurs maîtres les y envoient sans y aller, ainsi que je l'ai vu moi-même. Le premier captif qu'ils font revient de droit à leur maître qui les récompense par le don d'un fusil ou un autre cadeau proportionné à son état de fortune; pour le reste des prises, ils le remettent aussi à leur maître, mais celui-ci est tenu de se montrer généreux envers eux, de sorte qu'il leur en abandonne souvent la moitié.

Souvent le captif de case n'habite pas la case de son maître, pas même son village. Il y a, en effet, des villages entièrement composés d'esclaves ouloussous non affranchis; car, on ne peut pas plus, dans la réalité, affranchir un esclave qu'on ne peut dégriotter un griot. Le mot seul existe. Ce sont des esclaves non affranchis donc, ou affranchis si l'on veut, qui élisent leurs chefs, se gouvernent comme ils l'entendent et sont simplement redevables de l'impôt au village suzerain et d'une redevance à taux variable à leurs maîtres que, quelquefois, ils viennent un peu aider pour les cultures et les récoltes. Ce sont presque les clients de l'ancienne Rome.

Je disais, un peu plus haut, que le mot seul d'affranchissement existait, mais non le fait. Expliquons ma pensée : il ne manque pas d'individus qui affranchissent leurs esclaves, mais il y a une chose qu'ils ne peuvent leur enlever; c'est le caractère d'esclave : ils deviennent des esclaves sans maître et voilà tout. Les captifs ne sont pas, en effet, des gens jouissant ou souffrant d'une situation sociale momentanée; ils sont passés dans une catégorie spéciale de la nation; ils forment une caste, transmettant leur

position à leurs enfants, comme les griots et les forgerons. Cela est tellement vrai que dans leur propre pays d'origine lorsque l'idée leur vient d'y retourner soit par la fuite (très rare), soit après un affranchissement, ils ne retrouvent point leur situation sociale antérieure. Raffenel cite un fait assez caractéristique et j'en ai vu plusieurs. Il va sans dire que j'ai surtout en vue le captif de case dans ce que je viens de dire; car, celui qui vient d'être pris à la guerre et peut s'échapper peu de temps après, reprend son rang en rentrant dans son village.

2° *Sandion* (acheté captif ou captif acheté). — Cette catégorie est bien moins heureuse que la précédente, non qu'elle soit bien maltraitée, ni mal nourrie par les maîtres; mais simplement parce qu'elle peut être vendue d'un jour à l'autre à un nouveau maître, que, par suite de ces ventes, elle est obligée de voyager sous la conduite d'individus qui, poussés par une défiance fort naturelle, prennent des précautions parfois cruelles. Dans les cases mêmes ils sont un peu moins bien traités que les captifs de case et, par exemple, sont souvent vêtus de loques. Lorsque leurs maîtres sont contents d'eux, ils deviennent captifs de case.

L'esclavage, je le répète, n'est pas très pénible chez les Mandingues[1] et les maîtres et les hommes libres travaillent à peu près autant que leurs captifs.

Les faits que nous venons de détailler ne sont d'ailleurs pas à vrai dire spéciaux aux Mandingues.

Sofa. — Il nous reste à parler d'un fait qui était spécial aux Banmanas : la catégorie d'Esclaves appelés Sofas. Le mot de sofa, veut dire, à proprement parler, qui s'occupe du cheval, qui le soigne. On désignait ainsi primitivement les jeunes captifs chargés de harnacher le cheval, de lui donner sa nourriture, etc... fonctions toujours dévolues à un jeune captif que le maître souvent emmène lorsqu'il part en voyage. Puis, sans perdre entièrement la signification primitive, le mot sofa ou soufa servit

1) Chez les Wolofs, les Maures, les Toucouleurs, etc., l'esclave peut, d'ailleurs, toujours changer de maître, en mutilant l'enfant ou le cheval de celui qu'il se choisit comme propriétaire. Il est probable qu'il en est de même chez les Mandingues.

à désigner les captifs de case des samamas Banmanas, captifs organisés en troupes pour ainsi dire permanentes, combattant sous les ordres de chefs ayant la même origine.

Les chefs sofas avaient à Ségou pour signe distinctif une hache en cuivre agrémentée d'ornements en creux et en relief de forme assez élégante et témoignant de l'habileté des Ségou Famas. Cet ornement, ainsi que l'organisation des sofas devenus des espèces de prétoriens, ont été fort habilement conservés par les conquérants Toucouleurs. La hache d'ornement rappelle la hache à tata, une des armes des sofas chargés, dans les sièges, de commencer l'attaque et de faire une brèche aux fortifications.

Cette organisation donnait une très grande importance à un certain nombre d'esclaves qui ne relevaient ainsi que de leur chef direct et du fama, possédant de nombreux captifs, des armes et des chevaux de luxe, cadeaux du chef, commandant un ou plusieurs villages, beaucoup plus puissants et plus influents que bien des hommes libres, même des premières familles.

D'après Raffenel, à une époque assez reculée, la médaille avait un revers pour les chefs sofas qui n'étaient élus que pour un certain temps et mis à mort ensuite. Le nombre d'années de commandement était fixé par le nombre de grains de maïs qu'ils avaient pu saisir, en une seule fois, dans une calebasse que l'on éloignait et approchait alternativement, les mains étant, d'ailleurs, fortement sanglées derrière le dos, de façon à ne laisser libre que le bout des doigts.

Les Cultivateurs. Les Pêcheurs. — Les cultivateurs forment la masse dans cette race où, du reste, tout le monde cultive, à quelque caste et quelque profession qu'il appartienne. Il n'y a donc rien de particulier à dire sur eux.

Pour ce qui est des pêcheurs, des Somonos, comme ils se nomment, je crois que Raffenel eût dû leur réserver son mot de « corporation » et en priver griots et forgerons. Je n'ai, en effet, trouvé pour eux aucun de ces traits de démarcation, de séparation absolue qui font la caste.

Les alliances avec les cultivateurs sont rares et, à cause de cela,

les Somonos ont des noms de famille spéciaux; mais elles ne sont pas impossibles. Il n'y a donc là qu'une profession se transmettant de père en fils, spécialisée dans quelques familles. Cultivateurs et pêcheurs occupent, d'ailleurs, le même rang dans l'estime du public qu'à vrai dire ils composent presque entièrement à eux seuls.

Les Somonos sont, naturellement, en nombre bien inférieur aux cultivateurs, leur profession exigeant le voisinage d'un cours d'eau assez important pour fournir des aliments à une pêche constante.

Sur les bords du Niger, ils sont souvent assez riches; ils peuplent presque à eux seuls certains villages et, à Segou-Sikoro, ils forment un quartier important, bien bâti relativement, paraissant aisé, mais sentant mauvais, grâce au séchage des poissons au soleil et aux nombreux débris jetés dans les rues.

Comme il n'y a qu'eux qui possèdent des pirogues, ils joignent à la profession de pêcheur, celle de passeur. Ce sont eux qui fournissent actuellement le Lam-Dioulbé de salpêtre, coutume qui daterait des rois Banmanas et qui me paraît fort intelligente; car, grâce aux préparations qu'ils font subir au poisson dans l'enceinte de leurs habitations, il y a chez eux, à profusion, les matières azotées dont la décomposition alimente la production par efflorescence du nitrate de potasse et c'est, par suite, chez eux qu'il doit le plus s'en produire.

Il va sans dire que dans un pays où tout le monde cultive, les Somonos ont aussi leurs champs.

Sous la domination des Toucouleurs, ils ont un assez grand nombre de charges : passage des courriers, des envoyés, des troupes, fourniture sur réquisition de poisson sec, transport de munitions de guerre, fourniture de salpêtre et même fabrication et fourniture de poudre, tout cela en sus des impôts réguliers; mais il ne faut pas oublier qu'ils sont dans un pays où règne un pouvoir absolu et que les réquisitions les plus lourdes pèsent un peu sur tout le monde. D'ailleurs, on leur laisse une certaine indépendance; ils ont leurs chefs de village et on ne s'inquiète nullement de leur religion.

Un usage veut que, au moins à certains points du Niger, l'étranger qui désire passer, dût-il le faire gratuitement à un titre quelconque, fasse « un cadeau au fleuve, » cadeau que les Somonos se gardent bien de jeter à l'eau.

Familles nobles et souveraines. — Doit-on voir dans ces familles qui varient un peu selon le pays, une caste spéciale, une caste de guerriers, comme on pourrait le penser à la lecture de certains auteurs. Je n'ai que des renseignements incomplets à ce sujet; mais, je ne le pense pas. Tout le monde est guerrier. Ces familles ont seulement le privilège de fournir les chefs de village ou de pays. Elles forment une sorte de noblesse qui ne diffère guère du reste de la nation que par une sorte d'obligation à la générosité et à la représentation.

VARIÉTÉS

BAMBOUS GRAVÉS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

La collection ethnographique du musée d'histoire naturelle de Toulouse possède six tronçons de bambous, de longueur et de grosseur différentes, provenant tous de la Nouvelle-Calédonie. Ils portent de nombreuses gravures représentant des figures humaines, des animaux, des arbres, des cases, etc. Ces dessins alternent avec des ornements fantaisistes assez variés. Toutes ces gravures, disposées par zones, provenant de plusieurs mains, sont plus ou moins bien exécutées, quoique toujours d'un dessin très primitif.

Nous ne nous occuperons pas autrement des parties ornementées, que pour y reconnaître un goût artistique très suffisamment développé chez les graveurs canaques.

Les gravures de la première catégorie ont une tout autre importance. Elles avaient déjà attiré mon attention, mais sans m'arrêter encore à leur interprétation, lorsque j'en eus la clef, un jour qu'en compagnie de M. X., officier de marine, auquel les mœurs et les habitudes des Néo-Calédoniens sont familières, nous dressions l'inventaire des richesses qui nous venaient de notre colonie. Arrivés aux bambous plus ou moins riches en gravures, j'appris de M. X. l'usage que les Canaques faisaient de ces sortes de rouleaux. Il me fut dit qu'ils les utilisent, dans leurs déplacements, en les convertissant en des sortes d'*Agenda* ou *Carnets de voyage*, sur lesquels ils gravent les objets et les scènes qui ont attiré leur attention et dont ils veulent fixer le souvenir. Pour atteindre ce but, un Canaque, quittant sa case, et se mettant en route, coupe un chaume de bambou qui, parfois, lui servira de bâton, et sur sa surface, encore relativement tendre, il grave ses impressions. Autrefois l'extrémité d'une patte de crabe servait de burin, aujourd'hui la pointe de la lame d'un couteau est souvent employée à cet usage. Quant à l'ornementation du bambou, le Canaque a tout son temps pour s'y livrer à ses heures de loisir.

En possession de cette donnée, il est facile d'interpréter, au moins quant à la signification générale des gravures, l'intention de ceux qui les exécutaient.

Tout d'abord on peut établir que nos six rouleaux sont de date assez récente, puisqu'on ne peut faire remonter les dessins qu'ils portent au delà des relations que les Néo-Calédoniens ont eues avec les hommes de notre race. Cette première déduction résulte de l'appréciation, presque toujours facile, que l'on peut faire de bon nombre de figures représentant des objets importés en Nouvelle-Calédonie, surtout depuis notre prise de possession, en 1853. Nous prendrons comme exemple, celles de fusils, de chevaux, de bœufs, de chats, de

nos oiseaux de basse-cour. On sait qu'en fait d'animaux, la Nouvelle-Calédonie n'avait pas d'autres mammifères, véritablement indigènes, que deux chauve-souris-roussettes, et, comme oiseaux, le kagou (*rhinochetos jubatus*), oiseau marcheur sédentaire, et le notou (*carpophage goliath*), sorte d'énorme pigeon, qui y est seulement de passage et alors abondant dans les forêts.

Parmi les gravures de nos bambous, on en voit qui se rattachent à des objets ou à des scènes appartenant en propre aux Canaques et aux Canaques eux-mêmes; telles sont les cases au faîte en pain de sucre, le plus souvent ornées des attributions du chef et ainsi *tabouées*; on y constate des représentations de leurs chauve-souris, de leurs poissons, de leurs crabes et, parmi les scènes, celles qui rappellent leurs fêtes, leurs *Pilous-pilous*, ainsi que leurs apprêts de guerre, et leurs repas de chair humaine.

Parmi les objets propres à rappeler notre domination, nous citerons les fusils avec ou sans bayonnette, si souvent et si diversement reproduits; nos soldats isolés ou groupés; des scènes empruntées à nos colons, telle que celle qui représente deux hommes à cheval, la pipe à la bouche; gardiens d'un troupeau de bœufs d'Australie, paissant dans un *run*, ou partie de la concession, dans la *brousse*, réservée au bétail.

Dans un mérithalle, on reconnaît un sloop de caboteur à deux voiles, et au-dessus de celui-ci une goëlette à trois voiles, également de caboteur.

Je crois devoir borner cette note à ces quelques renseignements, espérant qu'ils pourront servir de point de départ à l'interprétation des bambous gravés provenant de la Nouvelle-Calédonie et conservés dans les musées de la capitale et des départements.

Dr J.-B. Noulet.

QUELQUES PARTICULARITÉS DE CERTAINS COSTUMES BRETONS

Les érudits qui ont partagé la Bretagne en deux régions distinctes, le pays *sous bois* (*Argoat*) et le littoral (*Arvor*), n'ont pas seulement énoncé une dénomination au point de vue de la géographie physique; sans y avoir peut-être songé, ils ont signalé par ces appellations un fait ethnique.

Les habitants de l'intérieur et des hautes terres n'ont à peu près rien de commun avec les gens de l'*Arvor*; de plus, à part quelques contes, ou des récits tout à fait fantaisistes, on ne sait pas encore grand'chose sur les pêcheurs et les marins bretons restés insaisissables entre leurs rochers et leurs îlots [1].

Un signe évident de race, celui dont on est frappé dès l'abord en une contrée, c'est le costume local. A Kerlouan, l'habillement tout noir convient particuliè-

1) Et quand je dis : « Les marins de Bretagne.., » il ne saurait ici être question que de nos gens de mer à nous autres, les Bas-Bretons. Dans le pays *gallo* rien ne rappelle la vraie Bretagne : ni la langue, ni les mœurs, ni les costumes; rien, si ce n'est ce nom de Bretagne jadis porté par la région entière. Les Gallos d'aujourd'hui sont des Bretons par usurpation; le mot de *Haute-Bretagne* est un terme impropre.

rement aux rudes écumeurs de mer qui jettent encore maintenant l'effroi sur cette sombre côte. Dans un ordre d'idées analogue, la coquetterie est devenue proverbiale à Fouesnant, à Lannion : Émile Souvestre ne prétendait-il pas que les mœurs y sont plus légères qu'en tout autre endroit ? Je connais des lieux, comme Pont-l'Abbé, où dominent les mêmes penchants, où du moins l'on attribue aux femmes une réputation semblable; et leur toilette pourtant est loin d'ajouter à leurs charmes : mais l'on assure dans le voisinage que ces *bigonden* sont une colonie, une « population venue du dehors ».

Dans le musée des costumes bretons, à Quimper, j'ai remarqué sur l'habit d'un homme de Pont-l'Abbé des signes dont j'ai vainement demandé le sens. Cet homme porte un *chupen* très court par-dessus un autre qui descend beaucoup plus bas ; au bord de ce double *chupen* court une double ligne de lettres, autour du dos :

BBMMRRNNBBMMRR...,

avec le retour régulier des mêmes doubles majuscules, jusqu'au bout de la ligne de bordure.

Ce genre d'ornementation n'est pas d'un usage rare. Au lieu de lettres alphabétiques on se sert souvent de chiffres; et c'est gravé quelquefois sur le plastron, comme à Fouesnant, où cette pièce de l'habillement se nomme le *bruskaden*.

D'autres fois, c'est l'anagramme du Christ JHS, dont on a marqué jusqu'au linge de la maison, ou ce sont encore les initiales de l'église paroissiale, ou le nom du saint qu'on a pour patron dans le ciel. N'est-ce pas là comme un abandon de la propriété particulière au profit de la paroisse ou de la communauté des fidèles, un acte pour ainsi dire religieux, une sorte d'invocation, une dévotion ?

Il est à constater que ces pratiques sont usitées surtout dans la population maritime.

Aux environs de Penmarc'h, à l'extrême bout de ces terribles bords, les jeunes garçons ont sur leur gilet un nom, une date de naissance ou de baptême. Il arrive même que ces inscriptions ont pu être mises à l'envers, et les enfants courent par la grève, portant sur le dos, la tête des lettres en bas, cet autre genre de signalement, une façon d'état civil et religieux. Est-ce que ce serait une précaution contre les hasards de la mort, sur ces plages où les tempêtes sont si fréquentes ? Chacun sait que dans un naufrage on jette à la mer quelque indice que les flots emporteront peut-être à un rivage ou que recueillera un navire prochain.

Je livre, pour ce qu'elles valent, ces simples observations. L'ethnographie a fort à faire en Bretagne, et la besogne y est bien plus complexe qu'en aucun autre point de la France.

N. Quellien.

CORRESPONDANCE

Survivances ethnographiques au Çomal. — Recherches à la côte des Benadirs et sur le Djoub. — Tarasques et Otomis. — Indonésiens et Polynésiens. — Derniers travaux du bureau d'ethnologie de Washington. — Voyage sur la frontière mexico-guatemaltèque. — La mission française du Congo.

Mogadixo ou Moguedouchou, Çomalis Benadirs, 20 *avril* 1883.

Je vous ai promis de ne pas perdre de vue dans mon nouveau voyage tout ce qui pourrait avoir trait à la fameuse question du pays de Poun [1], par l'observation de l'archaïsme des habitants actuels des pays que je vais visiter, en dehors de mes recherches archéologiques et ethnographiques de toute nature.

C'est pour rester fidèle à mon programme que je vous adresse avant de me mettre en route pour l'intérieur les quelques notes ci-jointes qui suivront un colis à destination de votre galerie d'ethnographie du Trocadéro.

1° Tout d'abord je constate ici la forme *conique, en forme de ruche*, des huttes çomalis. Cette forme se conserve dans toute la région que je vais visiter, sur le Djoub, sur la Ouébi (Ouébi Doboï) et chez les Gallas ou *Abeuches* dont les Çomalis Bénardirs font leurs esclaves.

2° Ces *Abeuches* étaient les premiers occupants du sol et parmi eux se trouvent des femmes monstrueuses qui ne le cèdent en rien à la femme de Poun (presque toutes atteintes de vitiligo).

3° Ici on ne porte plus chez les femmes abeuches les bracelets au coude comme chez les Medjourtines et le costume n'a plus l'archaïsme grec et romain pas plus que chez l'homme. Les bracelets *sont des anneaux en métal*, cuivre et laiton, aux poignets et aux chevilles. Au cou les femmes portent des amulettes rondes, les hommes des petits cylindres reliés par un fil. Ces derniers ont parfois un bracelet au coude.

4° Il est d'usage chez les *Abgal* (Çomalis voisins des Benadirs) en tenue de combat de se raser la tête ou de se crêper les cheveux avec un long peigne, pour se ceindre ensuite le front d'une bandelette de coton dont les deux bouts pendent derrière. Les Ilbi portent un demi-diadème frontal en pailles piquées dans une tresse de coton ; les Ouadau portent un morceau rond d'œuf d'autruche maintenu sur le front par une bandelette.

5° Les uns ont la lance et le bouclier rond, d'autres l'arc à triple courbure.

6° Tous portent *la jupe courte d'étoffe grossière fabriquée dans le pays*

1) Cf. *Revue d'Ethnographie*, t. I, p. 5-21, 225-247.

Quand ils gardent leurs troupeaux dans ce même costume et sans armes, ils s'appuient sur un long bâton *hérissé de côtes* et parfois fourchu dans le bas.

Tous ont à la ceinture un poignard court d'une forme *rigoureusement semblable* à celle indiquée sur les bas-reliefs de Deir el Bahari.

7° Les ânes qui charroient ici le montama et les produits de l'intérieur *sont paquetés* comme ceux des bas-reliefs.

8° A Raouïne, tout près d'ici, à Gananeh sur le haut Djoub où je me rends, les guerriers comme trophée piquent dans leur long peigne muni d'un petit trou une plume d'autruche blanche en signe d'exploit.

9° A Gananeh les Gallas viennent acheter les gros rouleaux de fil de cuivre pour faire les armatures de leurs bras et de leurs jambes. Les femmes se parent aussi le cou, les jambes et les bras, et ne portent plus de coiffe, mais ont les cheveux tressés maintenus par une bandelette.

10° Tous les animaux figurés sur les bas-reliefs sont de cette région. On m'a apporté ces jours-ci un cynocéphale hamadryas de l'intérieur.

Mes collections et photographies compléteront ces données, mon cher docteur, et j'aborde un autre ordre d'observations sur mes recherches archéologiques.

Moguedouchou est un vaste champ d'étude à cause des différentes races conquérantes qui l'ont successivement occupé.

Malheureusement rien ne subsiste des époques les plus reculées, et il semble que chaque population se succédant ait pris plaisir à détruire tout ce qui pouvait donner trace du passage de sa devancière.

Malgré ce, j'ai fait ce qui dépendait de moi pour récolter quelques documents, en dehors de l'étude complète des monuments ou vestiges portugais, El Baren, Zaaouzani, Ajourane, Fakradine et enfin Dama-Gouryati.

J'ai photographié et estampé tout ce qui était monuments, inscriptions, sculptures. J'ai mis en éveil tous les carriers qui fouillent aux alentours du Moguedouchou actuel pour extraire les pierres des vieilles constructions qui servent à bâtir les maisons nouvelles.

Je n'ai malheureusement recueilli que des fragments, mais à peu près des diverses époques, et entre autres, ce qu'il y a de plus intéressant, *absolument les mêmes éléments* qu'à *Cheik Othman* près Aden [1], four d'émailleur, verre fondu, filé et perles, industrie pratiquée ici, pas de bracelets en confection mais des fragments comme ceux de Cheik Othman et des monnaies, enfin tous les documents indiquant la présence à Moguedouchou des occupants de Cheik Othman. Rien de surprenant. Le même Cheik Othman est venu mourir à Meurka, à une journée d'ici, sur le littoral dans le sud et les *Ajourane* ou *Fakradine*, conquérants de Moguedouchou, venaient de l'Yemen.

Nous sommes donc, par ces données, à peu près fixés sur l'époque à laquelle se rattachent et les verreries de Cheik Othman et celles d'ici, dont les produits n'ont aucune relation avec les émaux de Hès et de Mosylon.

Nous examinerons ensemble, mon cher docteur, à mon retour, tous les documents que j'ai recueillis et dont je fais un colis que j'expédie à mon frère ainsi que divers sujets pour vos galeries, et tout ce qui se rattache aux notes ci-dessus sur Poun.

1) Cf. *Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 279.

Je pars dans quelques jours pour Gananeh au nord de Barderah sur le Djoub, pour revenir ensuite sur les Gallas, le Harrar et Zeyla. Ma caravane se forme, non sans difficultés. La route à suivre n'est pas semée de roses, mais à vaincre sans péril on triomphe sans gloire, et l'on m'a partout trop gâté pour que je ne rembourse pas, par une belle mission bien remplie, la grosse dette de reconnaissance que j'ai contractée.....

G. Revoil.

Guélidi, sur la Ouébi, 10 *septembre* 1883.

... Je vous ai fait part, dans mon courrier daté de Mogadixo, de mes observations ethnographiques relatives à la question de Poun et aux figurations de Deir el Bahari. Un peu pressé, dans le dernier pli que j'ai adressé de Guélidi en Europe je n'ai pu résumer, pour vous les faire parvenir, les documents comparatifs recueillis ici, mais ils n'en seront que plus complets, grâce à une station sur place malheureusement trop prolongée.

Je dis malheureusement, car je comptais bien, sans tous les ennuis que j'ai eus à subir à ma première étape, et dont mon frère vous donnera de vive voix les détails, être aujourd'hui sur le haut Djoub, à Gananeh, peut-être même chez les Gallas. Mais faisant contre fortune bon cœur, j'ai puisé dans le travail et les collections de toute nature l'oubli provisoire de ces premières difficultés, et les colis qui vont se joindre à ceux déjà expédiés de Mogadixo, apporteront à tous les départements intéressés à ma mission, des sujets qui ne manqueront pas d'intérêt, je l'espère.

La date de mon départ, à moins d'entraves nouvelles, est fixée pour le 25 de ce mois. Il nous faudra près d'un mois pour atteindre Gananeh. Là, si j'en crois les on-dit, nous serons plus en sécurité et moins inquiétés; le mauvais pas sera franchi. Nous gagnerons bien vite les pays Gallas pour sortir des griffes des Çomalis et nous reviendrons petit à petit, toujours en moissonnant le plus possible, sur le Harrâr.

Voilà notre plan définitif, réalisable avec du calme et de la patience, deux vertus qui sont faciles quand on sait qu'en France de bons amis comme vous s'intéressent à votre mission et que rien de ce que vous récoltez ne tombe aux oubliettes, pourvu que la chance fasse tout parvenir à destination...

Georges Revoil.

P. S. Le musée ethnographique du Trocadéro n'est pas oublié dans mes envois de Guélidi, pas plus qu'il ne le sera en route. — Mon frère Paul vous montrera tout ce qui vous est destiné et dont il prend nomenclature au fur et à mesure que les colis lui parviennent.

Guanajuato, 13 *janvier* 1883.

... Je ne me suis occupé que très peu et par pure curiosité des antiquités de Mexico, car ce genre de travail demande des études spéciales que je ne puis faire ici, et je n'ai pris la question que d'une manière très générale dans les leçons de zoologie que je fais au collège.

D'un autre côté il faut pour ces recherches voyager un peu, et mes occupations ne me permettent pas de quitter Guanajuato : je n'ai donc que des infor-

mations plus ou moins dignes de confiance sur les Indiens qui vivent ici. Les Tarasques et les Otomis ne se prêtent aucunement à l'étude, et ne veulent pas fournir de renseignements sur eux; beaucoup parlent à peine un mauvais espagnol. Les Otomis sont nos voisins : ils habitent surtout l'Etat de Guanajuato, mais ne viennent ici que pour apporter leurs produits sans jamais séjourner dans la ville. Les Tarasques sont de l'État de Michoacan. Quant aux gens du peuple de Guanajuato, je ne puis les classer qu'en employant un mot de Buffon : vous savez que les races mixtes de chiens ont reçu de lui le nom de chien des rues; c'est là la meilleure épithète caractéristique pour le peuple d'ici : il y a de l'indien otomi, du nègre et du blanc mêlés, mais pas un type uniforme; cependant on retrouve en général le nez aquilin, gros et large, les lèvres un peu minces et la bouche large, les dents légèrement prognathes, les pommettes saillantes et la face large.

Puisque vous n'avez rien des Tarascos je tâcherai de vous envoyer le peu que j'ai pu obtenir avec beaucoup de peine : un crâne complet avec sa mâchoire inférieure; un autre sans la face; deux petites idoles et un fer de flèche...

M. Guillemin-Tarayre a donné de bons renseignements sur les tribus indiennes qu'il a vues à son passage au Mexique; c'est un homme très consciencieux et à qui vous pouvez vous fier.

DUGÈS.

Washington, 24 janvier 1884.

Comme il peut être d'un certain intérêt pour les américanistes d'Europe de connaître les recherches archéologiques faites par notre *Bureau d'Ethnologie*, je vous envoie le court exposé des travaux de ces dernières années.

En juillet 1882 une petite division fut organisée par les ordres du maj. J. W. Powell, directeur du bureau, pour explorer les *mounds* et les autres ouvrages anciens dans les contrées des États-Unis situées à l'est des Montagnes Rocheuses. Cette division placée sous mes ordres était composée de trois ou quatre assistants et de moi-même.

Les résultats de nos opérations jusqu'à la fin de juin 1883 peuvent être résumés de la manière suivante.

Plusieurs centaines de *mounds* ont été ouverts et attentivement examinés. On a pris soin le plus souvent de recueillir des notes détaillées sur leurs dimensions, leur forme, leur structure interne, les objets que l'on y trouvait et sur toutes les circonstances qui pouvaient jeter quelque lumière sur leur usage, le but poursuivi dans leur construction, les habitudes, les coutumes, le caractère du peuple qui les avait érigés. On dressait en même temps nombre de plans des groupes que formaient les *mounds*, on faisait le dessin des divers ouvrages examinés et l'on en relevait les sections.

Le nombre des objets recueillis, tel qu'il ressort de l'inventaire que l'on vient de préparer, monte à 4110. Cette collection se compose, en majeure partie, de types obtenus déjà des ouvrages semblables fouillés dans la même contrée, mais elle renferme aussi diverses choses nouvelles. Parmi les plus importantes je relève les suivantes : nombre de beaux spécimens de coquilles gravées; divers ornements et outils de cuivre; quelques outils de fer qui n'appartiennent certaine-

ment pas à des sépultures secondaires; plusieurs ornements de cuivre qui viennent sans aucun doute de sépultures secondaires; des ustensiles et des ornements de coquilles et d'os; un grand nombre de pièces intactes de poteries, comprenant presque toutes les variétés découvertes jusqu'à présent dans les mounds; des enduits coloriés ou non de maisons de *mound builders*, montrant dans bien des cas des empreintes faites avec des roseaux fendus, et plus raremen des traces de la peinture qui les avait ornés; de nombreux instruments et ornements de pierre de toutes les formes connues dans ces monuments ont été aussi recueillis, ainsi que de nombreuses et belles pipes, dont plusieurs affectent des formes représentées jusqu'à présent par un petit nombre de spécimens.

Mais le principal résultat de cette longue campagne est d'avoir fait [faire un grand pas vers la solution de cette grande question : Qui étaient les *mound builders ?*

En groupant toutes ensemble les découvertes faites dans mes explorations et celles qui avaient été antérieurement publiées, on voit clairement que ces constructions doivent être attribuées à différentes tribus ou à différents peuples.

Dans la limite des connaissances actuelles, on peut classer géographiquement ces restes de la manière suivante :

1° Le *district du Wisconsin*, comprenant l'état de ce nom et les portions immédiatement adjacentes de l'Iowa et de l'Illinois;

2° Le *district de l'Illinois*, comprenant la plus grande partie de l'Illinois jusqu'à l'embouchure de la rivière du même nom, l'est de l'Iowa, le nord-est du Missouri et l'ouest de l'Indiana;

3° Le *district du Tennessee* ou *district central*, comprenant l'Illinois du sud, le sud-est du Missouri, le nord-est de l'Arkansas, le centre et l'ouest du Tennessee;

4° Le *district du golfe*, comprenant les états du golfe, à l'est du Texas;

5° Le *district Apalachian*, comprenant l'est du Tennessee, l'ouest de la Caroline du nord, le sud-ouest de la Virginie, une partie de l'ouest du même État et l'est du Kentucky;

6° Le *district de l'Ohio*, embrassant l'Ohio;

7° Le *district de New-York*.

L'espace dont je dispose dans cette lettre ne me permet pas de vous donner ici les caractères qui distinguent chacun de ces districts.

Les débris trouvés dans les mounds de l'Arkansas et du Mississipi montrent très clairement qu'un grand nombre de ces constructions ne sont autres que les restes d'habitations et que ces habitations ont été faites de pieux et de roseaux enduits d'argile et couvertes de chaume, exactement comme celles qui étaient encore en usage chez les Indiens lorsque les Blancs les ont pour la première fois visités. Il résulte de l'ensemble des faits que je viens de résumer, que ces constructions doivent être attribuées à des Indiens, et même que certaines d'entre elles ont été élevées après la découverte de ce continent par les Européens.

On ne peut plus douter aujourd'hui que les *mounds* des États du golfe et de l'Arkansas aient été élevés par les Indiens qui occupaient cette région au temps de l'expédition de De Soto. La démonstration de ce fait est connue depuis quel-

ques années déjà. Les explorations faites par les assistants du bureau d'ethnologie dans l'ouest de la Caroline du Nord et dans l'est du Tennessee conduisent à cette conclusion que les *mounds* de ces contrées ont été construits par les Cherokees.

Excusez la brièveté et l'imperfection de cette esquisse des travaux de notre bureau, pendant l'année dernière, dans la direction indiquée, et permettez-moi de vous annnoncer, en terminant, que les collections que nous avons faites ont été déposées au *National Museum*...

CYRUS THOMAS.

Utrecht, 25 *janvier* 1884.

... Les investigations précises que j'ai poursuivies de place en place pendant les années 1880-1883, m'ont montré très clairement que, contrairement aux assertions du grand naturaliste anglais, M. Alfred Russell Wallace, et des autres savants qui l'ont copié, il n'y a point de races noires et crépues, entre Célèbes et la Nouvelle-Guinée. Les autochtones des îles situées entre les deux grandes terres mentionnées ci-dessus, ont été évidemment comprimés par une tribu leptoprosope venue du Nord et plus tard par une autre tribu chamaeprosope partie de l'Ouest, dont les ancêtres sont venus ici en poussant leurs excursions vers l'Orient ou bien emportés du continent d'Asie par les courants occidentaux. Sur les îles de Bourou, de Ceram, de Keci, de Tanembar, de Timorlao, de Babar, de Sermatang, de Leti, de Macisar et de Wectar, on trouve comme sur les îles de Filipinas, de Borneo, de Célèbes et ailleurs des physionomies brachycéphales mongoloïdes accomplies, du Nord de l'Asie et du Japon avec les yeux obliques, une couleur de peau tsiandana-santal, ou d'un châtain clair, des cheveux durs, plats et noirs; tandis que sur les îles d'Amboyna, de Nousalao, de Gorong, de Teour, de Louang, de Leti, de Macisar et de Wectar, paraissent également des gens de teinte noire avec des types hypsimésocéphales qui sont propres aux Singalais, Malabares ou Tamiles et aux autres peuples qui habitent les pays continentaux à l'Occident de l'Indonésie.

Par une comparaison physico-morphologique plus précise, on trouve d'ailleurs un grand nombre d'individus, aussi bien des hommes que des femmes, qui ressemblent aux races indo-chinoises, aux habitants de l'Annam, de Tsiampa, de Cambodge, ou aux soi-disant Khmers, Moïs et Khas. Une immigration encore plus tardive du Sud aux îles d'Arou est certaine, parce que les traditions en font mention et parce qu'une partie des habitants de ces îles, avec leurs crânes dolichocéphales et leurs mâchoires prognathes, a beaucoup de ressemblance avec les races de l'Australie du Nord, plus spécialement avec celles qui habitent Queensland. Le résidu, pour employer cette expression, du mélange mutuel de ces races, parmi lequel les autochtones, d'une couleur foncée ont, par promiscuité, une place vraisemblablement importante, donne maintenant l'image de l'apparence physique d'habitants d'îles intermédiaires. Les gens crépus et noirs qu'on trouve isolés à Amboyna, Ceram, Teour, Keci, Arou et ailleurs sont directement des descendants des esclaves importés du Papoua.

Les populations de l'intérieur de Bourou et de Ceram, les soi-disant Alifou-

rous (un nom n'a pas de signification dans le sens de race) ressemblent tout à fait par la stature et par les mœurs aux peuples de Keci, de Tanembar, de Timorlao, de Sermatang, de Leti, de Macisar et de Wectar; tandis que la différence observée dans leurs langues ne signifie rien à cause des affinités générales qu'on y trouve et parce que les modifications dans la structure grammaticale de ces dialectes, pendant le cours de leur développement, sont uniformes. Il n'est donc pas difficile de montrer, dans le domaine de la paléontologie linguistique, que tous les dialectes parlés sur ces îles ont une origine commune. D'autre part on retrouve les types de visage et de stature des susdits Alifourous à Tahiti, à Samoa, à Maouti, une des îles découvertes par J. Cook et connues sous le nom d'îles d'Hervey, comme à l'ouest de Papoua, en raison de quoi je regarde comme sûr que ces peuples ont une parenté formant une unité ethnique avec ceux qui se trouvent entre Célèbes et Papoua. L'émigration de Célèbes à Bourou et de là à Ceram, Keci, Tanembar, Timorlao, Sermatang et Weetar peut être suivie d'une manière réglée, parce que les traditions ont pour cela encore conservé les données nécessaires.

Il est en outre bien caractéristique que le mot polynésien tabou, précisément tapou, soit d'origine indonésienne et ait la même signification que les mots semblables trouvés à Célèbes et à Bourou. Une immigration des premiers Polynésiens de l'Amérique, telle que l'a supposée M. A. Lesson, est, par cela seul, difficile à accepter. Étant d'origine asiatique, les immigrants allèrent, soit dans le but déterminé d'émigrer, soit emportés par le vent et le courant du continent, d'une part au nord, de l'autre au sud de Papoua, par le détroit de Torrès, et se répandirent successivement dans l'Océan Pacifique...

J.-G.-F. Riedel,
Résident hollandais à Amboine.

Panama, le 27 mai 1884.

Pardon pour la liberté que je prends de vous écrire sans être personnellement connu de vous.

M. Dabry de Thiersant a eu la bonté de m'envoyer un billet de votre main, dans lequel vous me faites l'honneur de lui demander un résumé de mes travaux ethnographiques pour l'insérer dans votre Revue.

Je m'occupe de ce résumé et je compte pouvoir vous le remettre par le prochain paquebot.

L'informe mémoire que M. Thiersant a transmis au rapporteur de la Société de Géographie n'était pas du tout réservé à un semblable usage. C'était à peine une série de notes d'agenda écrites à vol de plume et destinées seulement à édifier ce même M. Thiersant au sujet de mes voyages et de mes études.

Après le départ de M. Thiersant du Guatemala, nous avons eu le bonheur, Mme Manô et moi, de procéder à une série d'investigations pour ainsi dire minutieuses dans l'Amérique Centrale, et spécialement sur l'intéressante frontière mexico-guatemaltèque (Chiapas, Ixiles, Mayas, Lacandones et Yucatan) que nous mourions d'envie d'étudier depuis bien longtemps.

Si Dieu nous prête vie, nous avons l'intention de clore la série de mes études en Amérique par un dernier voyage qui nous fera visiter (d'Occident à

Orient) la partie nord de l'Amérique vers le parallèle 8° jusqu'à Achaguas. Là je compte descendre à 6° de latitude.

Nous voulons constater, dans ce voyage, certaines particularités philologiques relatives aux contre-courants ethniques (Caraïbes ou Guaranis) qui ont peuplé une partie du littoral oriental de l'Amérique centrale, les Antilles orientales et toute la côte atlantique de l'Amérique du Sud jusqu'aux rives du magnifique estuaire de la Plata.

En 1881-82, étant président de la commission scientifique colombienne, j'ai déjà étudié la partie de ce trajet comprise entre le fleuve Atrato et la péninsule demi-sauvage de la Goagira. Il ne nous reste donc plus que la région comprise entre Maracaïbo et les Guyanes. Je connais parfaitement la République Argentine et le Brésil.

Mais je ne peux faire ce voyage que dans un an, c'est-à-dire au commencement du second semestre de 1885.

En attendant je suis, depuis près de trois mois, employé au Canal Interocéanique, comme ingénieur géologue attaché aux sondages. Je demeure à Panama, où vous pouvez disposer complètement de mes faibles services...

J. CHARLES MANO.

Attaché aux sondages du canal Interocéanique, Panama.

Paris, 16 juillet 1884.

Je me fais un véritable plaisir de vous adresser, pour la *Revue d'Ethnographie*, l'extrait suivant d'une correspondance concernant l'arrivée de M. Savorgnan de Brazza sur le haut Congo, qui est parvenue hier, à Paris. Ce fragment de lettre ne peut pas manquer d'intéresser vos lecteurs.

« Rassuré par les dispositions prises sur ses derrières, et informé par le docteur Ballay de l'état des choses au Congo, M. de Brazza descendant l'Alima et le Congo arrivait à la fin de mars à Ñganchouno, petit port du Congo voisin de la résidence du Makoko où M. Ballay avait installé un poste provisoire.

« Après deux ou trois jours de repos, consacrés au déballage des cadeaux, nous partions chez le Makoko, escortés par les ambassadeurs et suivis par M'Pohontaba. Le lendemain matin nous repartions en grande pompe : procession en file indienne. Vous auriez bien ri, ce jour-là, mais vous auriez fait un beau croquis dont la *Biche au bois* ne vous donne pas une idée. Avant-garde, musiciens, porteurs de pavillons, de dais, danseurs, le traité dans son coffret, les grands sabres, les féticheurs, les hallebardiers, les porteurs de cadeaux, les ambassadeurs, le commissaire de la République en grand uniforme, que sais-je encore! et puis le pittoresque du déshabillé général quand il fallut passer la petite rivière...

« Il est près de midi quand nous arrivons chez le grand roi qui trouve sans doute de sa dignité de nous faire attendre un peu. Notre arrivée est signalée, un tam-tam effroyable retentit dans la cour royale.

« On y a dressé, en notre honneur, une immense tente, sorte de grand voile de laine rouge; notre place est désignée par des peaux de léopards, celle du Makoko par des peaux de lions et des coussins.

« Au bout d'un quart d'heure d'attente, la porte de l'enceinte du palais (vous

savez que les Tuileries du Makoko sont une immense case très confortable) s'est ouverte, livrant passage aux familiers et aux femmes qui portent chacune, qui la pipe du Makoko, qui son verre à boire, qui la cloche qu'on sonne lorsqu'il boit, qui l'étoffe dont il se couvre pour cette cérémonie (car c'est une véritable cérémonie que la manière dont les chefs boivent ici), qui son tabac, son briquet, les fétiches, etc..., etc... Enfin apparaît le Makoko, le vrai Makoko, en chair et en os, bien qu'on l'ait fait souvent mourir lui aussi, comme son ami Brazza.

« Le grand roi s'avance lentement, marchant sur la pointe des pieds (ce qui, paraît-il, est ici tout à fait distingué ou diplomatique); et souriant à Brazza, il s'assied sur ses coussins parmi ses femmes, ayant à sa droite Ngassa (la reine qui porte le collier tout comme son royal époux et me fait l'air de mener un peu la politique du royaume; peut-être a-t-elle profité des leçons de Brazza lorsqu'autrefois elle fut, suivant la coutume, son majordome).

« Au bout d'une minute, pendant laquelle il n'a cessé de sourire, le Makoko se lève au devant de Brazza. Tous deux se serrent la main. Très ému, le Makoko le regarde bien en face, le prend à bras le corps, et se livre à des embrassements et à des étreintes qu'en tout autre circonstance on trouverait singulières. C'est que ce brave Makoko était fou de joie! Savez-vous quelles ont été ses premières paroles? A peine Brazza assis, le Makoko encore debout, s'adresse à son peuple : — « Ngagnioa, ngagnioa » (ce que je vais dire est vrai). Et le peuple de répondre en chœur : « Ngagnia me ia » (oui, c'est vrai).

« Alors, le Makoko chantant (je traduis littéralement) :

« Vous tous qui êtes là, voyez! Celui qu'on avait dit perdu, celui qu'on avait « fait mort en disant qu'il ne viendrait plus, il est là. On avait dit qu'il était « pauvre : regardez ces riches marchandises! Ceux qui ont dit ça sont des men- « teurs! »

« Et la dernière phrase constitue le refrain que le peuple répète.

« Le lendemain eut lieu la remise solennelle du traité, cérémonie à laquelle assistaient les principaux vassaux.

« Après avoir passé ainsi une quinzaine de jours en visites et en pouparlers des plus importants, nous avons pris, les uns la voie de terre, les autres celle du Congo, pour nous rendre à Mfa, ou Brazzaville, où avaient été convoqués tous les chefs vassaux environnants. Notre situation, un moment ébranlée par notre propre abandon et les agissements de l'Association internationale, est rétablie et plus solide que jamais.

« Les menaces de chaude réception sont tombées dès notre arrivée et ne feront plus d'effet que dans les journaux d'Europe; nos voisins en seront pour leurs frais de forfanterie, comme pour leurs frais d'armement.

« Notre politique aussi sage qu'économique nous permet déjà de récolter. Un peu de patience nous a suffi pour nous faire arriver ici sans difficulté; tandis que les agents de l'Association internationale se battent sur le Congo jusqu'à l'Equateur, nous recueillons pacifiquement les sympathies des indigènes qui, sur la rive gauche comme sur la rive droite, se fabriquent des pavillons français.

« Le docteur Ballay vous donnera bientôt de plus longs détails; il nous quitte dans vingt-quatre heures pour retourner en France, après avoir rendu les plus grands services à la mission. » . . . . . .

DUTREUIL DE RHINS.

NOUVELLES

Nominations et Promotions. — Nous avons le plaisir de signaler aux lecteurs de la *Revue d'Ethnographie* la promotion récente de M. H. Duveyrier, notre collaborateur, au grade d'officier de la Légion d'honneur. En accordant cette distinction à M. Duveyrier, le gouvernement a voulu manifestement récompenser deux œuvres de grande portée, auxquelles notre savant ami vient d'attacher son nom, le livre sur les positions et hauteurs observées en Afrique, qui résume tout ce que l'on sait sur la géographie précise du continent noir, et l'ouvrage sur la confrérie de Sidi-Es-Senousi, « le plus *utile au point de vue humain* que j'aurai faite quand je mourrai, » nous écrivait l'auteur, à la date du 30 janvier dernier. Nos lecteurs se rappelleront qu'une rédaction abrégée de cet important travail a été publiée dans la *Revue* (t. II, p. 162).

E. H.

Bibliothèque des Américanistes. — Le mouvement *américaniste* inauguré en Espagne par MM. de la Espada, Fita, Favié, etc., se propage de plus en plus dans ce pays où le congrès de Madrid, dont nous avons rendu compte en son temps, a remis en faveur les études relatives au Nouveau-Monde. Nous sommes heureux d'annoncer que M. J. Zaragoza, le savant éditeur de la *Biblioteca Hispano-Ultramarina*, se propose de réimprimer les œuvres principales de l'ancienne littérature espagnole, relatives au Mexique, au Pérou, à la Floride, etc. *La Biblioteca de los Americanistas* dont nous venons de recevoir le prospectus doit comprendre trente à quarante ouvrages très importants sur l'Amérique. Le premier de ces ouvrages : *La Recordacion Florida*, écrit en 1696, par le capitaine D.-F.-Ant. Fuentes y Gusman et demeuré manuscrit, sera publié en décembre 1884 et formera deux volumes in-4°, dont la *Revue d'Ethnographie* s'empressera de rendre compte.

E. H.

Dernières recherches de M. Le Plongeon au Yucatan. — On nous annonce de Mérida que M. Le Plongeon est revenu depuis peu de Chichen-Itza dont il étudiait les ruines depuis le mois de septembre dernier. Les découvertes accomplies pendant cette campagne dépasseraient en importance toutes celles qu'avait faites le voyageur, depuis dix ans qu'il explore le Yucatan, et il préparerait un ouvrage qui renfermerait sur le passé de cette contrée les révélations les plus curieuses et les plus inattendues.

NÉCROLOGIE

ARNAUD-BEY

L'ethnographie vient de perdre un des hommes qui ont travaillé pour elle très utilement, et dont les mérites, dans ce champ spécial, ont passé inaperçus. Nous voulons parler de Joseph-Pons Arnaud-Bey, décédé à Chatou le 8 juin 1884.

Né en 1812 et issu d'une famille honorable du département des Basses-Alpes, Joseph-Pons Arnaud passa par l'École centrale pour devenir ingénieur. Il obtint ce grade à l'époque où Mohammed'Alî Pacha régénérait l'Égypte avec le concours d'un état-major européen, composé presque entièrement de Français. Attiré vers ce nouveau champ d'activité qui s'ouvrait en Orient, il alla offrir ses services au gouvernement égyptien.

Nous n'avons pas à rappeler ici les travaux d'ingénieur d'Arnaud-Bey, et si nous allons mentionner ses travaux géographiques, c'est qu'on ne peut pas les séparer de son œuvre ethnographique.

En 1840 les régions du haut Nil, du fleuve Blanc comme on disait alors, étaient encore tout à fait vierges; ni le sang, ni les arts, ni les religions de l'Asie et de l'Europe n'avaient encore rien enlevé de leur fleur à ces populations si variées, si curieuses, de la Nigritie nilotique. C'est là précisément la date du premier voyage d'Arnaud et de M. Sabatier, sur le Nil, jusqu'au 4e degré de latitude nord, qui nous a valu la première bonne carte de dix ou onze degrés du cours de ce grand fleuve.

Dans ce mémorable voyage d'exploration, notre compatriote et ami entra en contact avec cinq principales races ou peuplades, sans parler de la vieille race égyptienne et de l'élément arabe, étranger dans la vallée du Nil. Ce sont : les Berâbra, les Chiloûk (peuple de race Fougn ou Foundj), les Dinka (autre rameau des Fougn), les Nouêr et les Bâri; nous passons sous silence les rejetons de ces mêmes troncs ethnographiques qui ont poussé des racines indépendantes, et ont acquis des caractères spéciaux. Or, depuis quarante-quatre ans, les chasses à l'esclave et les rapports avec une tourbe d'étrangers qui ont suivi les traces des premières colonnes égyptiennes auront certainement fait perdre à ces races beaucoup de leur originalité. Le vêtement, le mobilier, l'alimentation, l'armement se seront plus ou moins modifiés. — C'est grâce à l'état-major français de l'expédition de découverte en 1840 et 1841, grâce surtout au zèle intelligent de son géographe, Arnaud-Bey, que la France possède aujourd'hui des collections authentiques, peut-être en partie uniques, recueillies dans le milieu encore absolument vierge, et qui permettent de reconstituer l'ethnographie des races du haut Nil jusqu'au 4e degré de latitude. Il est bon de rappeler ici ce mérite solide du vieux voyageur français qui vient de s'éteindre, chargé d'années, et dont la modestie l'avait malheureusement éloigné de toute revendication qui eût rajeuni la célébrité attachée à son nom.

Sa vie a été si active que jamais il n'avait trouvé, dans la force de l'âge, le temps de songer à une publication complète de son œuvre comme ingénieur, comme explorateur et comme ethnographe. Mais le peu qu'Arnaud-Bey a publié contient pourtant la partie essentielle de ses travaux, ainsi que des indications précieuses pour l'ethnographie et pour le classement de ses collections. Nous croyons donc utile de donner ici la courte liste de ses écrits imprimés, auxquels s'ajoutera plus tard, espérons-le, le livre dont il a laissé tous les éléments en manuscrit :

1. *Lettre à M. Jomard* (12 octobre 1842). (*Bulletin de la Société de géographie*, 2e série, t. XVIII, 1842, pages 376 et suivantes.)

2. Carte du Bahr El-Abiad d'après les travaux de l'expédition envoyée à la recherche des sources du Nil Blanc par Mohammed 'Alî. Echelle 1/5,000,000e. (*Bulletin de la Société de géographie*, 2e série, t. XIX, 1843.)

3. *Lettres et indications* relatives à l'ethnographie de l'expédition de MM. Arnaud et Sabatier. (*Bulletin de la Société de géographie*, 2e série, t. XIX, 1843, p. 89 à 95, 444 à 445; *Ibid.*, 2e série, t. I, p. 154 et 226.)

4. *Des crues annuelles du Nil*, observées, au barrage, depuis 1846 jusqu'en 1862, comparées avec celles indiquées par le Meqhyas. (*Mémoires de l'Institut égyptien*, t. I, 1862, p. 115 à 120.)

H. Duveyrier.

BIBLIOGRAPHIE

GÉNÉRALITÉS

Candolle (Alph. de). *L'Origine des plantes cultivées*. Paris, Germer-Baillière, 1883, 1 vol. in-8.

Fournier (Eug.). *L'Origine des plantes cultivées*. (*Journal des Savants*, 1883, févr., p. 106-113; mai, p. 288-294.)

Lombard (H.-C.). *Atlas de la distribution géographique des maladies dans leurs rapports avec les climats*. Paris, J.-B. Baillière, 1880, atl. in-8.

Pressensé (E. de). *Les Origines. Le problème de la connaissance; le problème cosmologique; le problème anthropologique; l'origine de la morale et de la religion*. Paris, Fischbacher, 1883, 1 vol. in-8.

Seely (Col. F.-A.). *An Inquiry into the Origin of Invention*. (*Transact. of the Anthrop. Soc. of Washington*, vol. II, p. 70-90, 1883.)

EUROPE

Deseille (Ern.). *Glossaire du patois des matelots boulonnais*. Paris, Picard, 1884, 1 vol. in-8.

Gaidoz (H.) et Sébillot (P.). *La France merveilleuse et légendaire*. T. I, *Le*

Blason populaire de la France, par H. Gaidoz et P. Sébillot; t. II, *Contes des provinces de France*, par P. Sébillot. Paris, Cerf, 1884, 2 vol. in-12.

Jusserand (J.-J.). *Les Anglais au moyen âge. La vie nomade et les routes d'Angleterre au* XIVe *siècle*. Paris, Hachette, 1884, 1 vol. in-12.

Maury (A.). *L'Ancienne Rome*. (*Journ. des Savants*, 1883, janv., p. 30-45; avril, p. 185-199; juin, p. 336-351.)

Perrot (G.). *Les céramiques de la Grèce propre*. (*Ibid.*, 1883, mai, p. 269-275; juillet, p. 361-370; octobre, p. 571-583; décembre, p. 695-707.)

ASIE

Bergaigne (A.). *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, t. I à III. (*Bibl. de l'École des Hautes-Études, Sciences Philol. et Hist.*, fasc. LII-LIV.) Paris, Vieweg, 1883, in-8.

Biot (J.-B.) et Lefort (F.). *Sur la période chaldaïque*. (*Journ. des Savants*, 1883, nov., p. 643-656.)

Darmesteter (J.). *Essais orientaux*. Paris, 1883, 1 vol. in-8.

Renan (E.). *Essai sur la légende du Bouddha*. (*Journ. des Savants*, 1883, avril, p. 177-185; mai, p. 259-268.)

AFRIQUE

Amat (Ch.). *Anthropologie de l'Algérie. Les Beni-M'zab*. (*Rev. d'Anthrop.*, 2e sér., t. VIII, p. 617-639, 1884.)

Bertrand (J.). *Les zodiaques et le calendrier égyptien*. (*Journal des Savants*, mai, 1883, p. 241-251.)

Heger. *Gefæsse der Somali*. (*Verhandl. der Anthrop. Gesellsch. in Wien*, 1884, s. 33-34, fig. 38-42.)

AMÉRIQUE

Gatschet (A.-S.). *The Shetimasha Indians of St-Mary's Parish. Southern Louisiana*. (*Transact. of the Anthrop. Soc. of Washington*, vol. II, p. 148-158, 1883.)

Hoffman (W.-J.). *The Carson Foot-prints*. (*Ibid.*, vol. II, p. 34-38, 1883.)

Id. *Comparison of Eskimo Pictographs with those of other American Aborigines*. (*Ibid.*, vol. II, p. 128-146, fig. 1-12, 1883.)

Petroff (Ivan). *Limits of the Innuit Tribes on the Pacific Coast*. (*Americ. Natur.*, vol. XVI, p. 567-575, 1882.)

OCÉANIE

Potts (T.-H.). *Out in the open : a Budget of Scraps of natural history gathered*. Christchurch, 1882, in-8, pl.

Quatrefages (A. de). *Les moas et les chasseurs de moas*. (*Journal des Savants*, 1883. Juin, p. 319-335; juillet, p. 370-386.)

Le Directeur de la REVUE, E.-T. HAMY.

L'Éditeur-Gérant, ERNEST LEROUX.

ANGERS, IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

REVUE
D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

PAR LE Dr HAMY
Conservateur du Musée d'Ethnographie,

TOME TROISIÈME
N° 5. — Septembre-Octobre

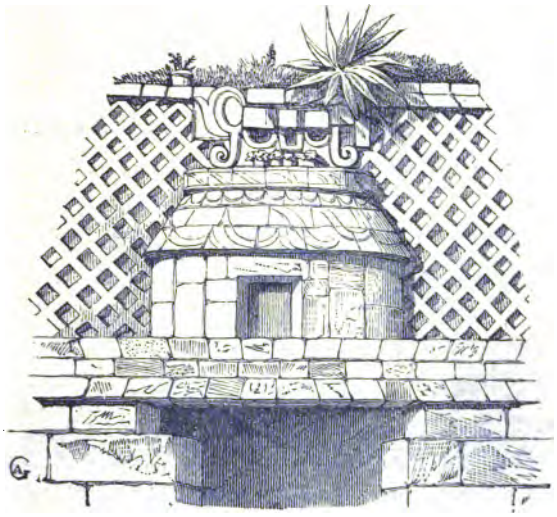

PARIS
ERNEST LEROUX, EDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, DE L'ÉCOLE DU LOUVRE, ETC
28, RUE BONAPARTE, 28
1884

SOMMAIRE

MÉMOIRES ORIGINAUX :

Sur l'introduction du cheval en Égypte (fig. 133-136)..... C.-A. PIÉTREMENT.
Notes sur les croyances et pratiques religieuses des Banmanas (fig. 137-138)..... Dr TAUTAIN.
Recherches sur le calendrier Zotzil..... H. DE CHARENCEY.
Un chapitre de l'ethnographie des Tschouktchis (fig. 139-158)... DE NORDENSKJŒLD.
Les Tagbanuas de Palawan..... A. MARCHE.

REVUES ET ANALYSES.

LIVRES ET BROCHURES (fig. 159-162) :

Ch. Schefer. — *Discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier (1529)*..... E.-T. HAMY.
Lemire. — *Cochinchine française*..... J. MONTANO.
Bonvalot. — *De Moscou en Bactriane*..... DENIKER.
Cushing. — *My Adventures in Zuni*..... E.-T. HAMY.
Steffen. — *Die Landwirtschaft bei den Altamerikanischen Kulturvœlkern*..... Id.
Vohsen. — *Voyage dans le pays Timmené*..... Id.
Masqueray. — *La stèle libyque de Souama*..... Id.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES :

Association française pour l'avancement des sciences. — Congrès de Blois..... F. DELISLE.

EXPOSITIONS. — COLLECTIONS. — MUSÉES :

La Collection Strebel, à Hambourg..... Dr TEN KATE,
L'Exposition Munkaczy..... E. DUHOUSSET.

CORRESPONDANCE. — NOUVELLES. — NÉCROLOGIE. — BIBLIOGRAPHIE.

CONDITIONS DE LA PUBLICATION

La REVUE D'ETHNOGRAPHIE paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 6 feuilles d'impression, richement illustrées.

Prix de l'abonnement annuel :	Paris	**25** fr.	»
—	Départements	**27**	**50**
— —	Etranger	**30**	»
Un numéro, pris au Bureau		**5**	»

TARIF DES ANNONCES

Une page	**30** fr.	»
Une 1/2 page	**20**	»

Tous les ouvrages envoyés à la Revue *y seront annoncés et, s'il y a lieu, analysés.*

S'adresser, pour tout ce qui concerne la Rédaction, au Dr HAMY, 40, rue de Lubeck.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOME VII

Un beau volume in-4 . . . . . **20** fr.

MÉMOIRES ORIGINAUX

SUR

L'INTRODUCTION DU CHEVAL EN ÉGYPTE

PAR M. C.-A. PIÉTREMENT
Membre de la Société d'Anthropologie.

M. Lefébure vient de publier, dans l'*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon* (1er fascicule de 1884), un article *Sur l'ancienneté du cheval en Égypte* dont voici les conclusions : « Sous le moyen Empire, le cheval existait certainement en Égypte, où on l'employait probablement à la guerre, et il en était peut-être de même sous l'ancien Empire. » (Page 10.)

C'est à cette occasion que M. Hamy m'a demandé, pour la *Revue d'ethnographie*, une note sur le même sujet, qui est aussi important que généralement peu connu, et qui mérite à ce titre d'être porté à la connaissance du plus grand nombre possible de lecteurs éclairés.

J'ai cédé d'autant plus volontiers au désir de M. Hamy que je suis arrivé à d'autres conclusions que celles de M. Lefébure, dans les diverses publications où j'ai traité le même sujet : dans le *Journal de médecine vétérinaire militaire*, en 1867 ; dans *Les Origines du cheval domestique*, en 1870 ; dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, en 1875 ; plus complètement dans l'ouvrage intitulé : *Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, portant le millésime de 1883, mais publié en novembre 1882, et que je désignerai par abréviation sous le titre : *Les Chevaux*.

L'histoire de l'introduction du cheval en Égypte n'étant en réalité qu'un chapitre de l'histoire des migrations du cheval mongolique, laquelle se lie souvent à l'histoire des migrations

du cheval aryen, je commencerai par extraire textuellement, des pages 732 à 734 de mon livre *Les Chevaux*, celles des conclusions qui me paraissent indispensables pour préparer le lecteur à juger en toute connaissance de cause mes considérations sur l'histoire de l'introduction du cheval en Égypte :

« Huit races chevalines encore subsistantes ont été domestiquées dans leurs aires géographiques naturelles : deux dans l'Asie centrale et six en Europe...

« Les Mongols ont domestiqué l'une des deux races chevalines asiatiques dans leur première patrie, bornée au nord par l'Altaï septentrional, au sud par les Monts-Célestes, à l'est par le désert de Gobi, à l'ouest par les monts Alatau. Nous donnons en conséquence le nom de *mongolique* à cette race chevaline que M. Sanson a nommée *africaine*. D'après les traditions chinoises, cette race aurait été domestiquée, soit environ trente-cinq, soit cinquante à soixante siècles avant notre ère, et la dernière opinion nous paraît la plus probable.

« Les Aryas ont domestiqué l'autre race chevaline asiatique dans leur première patrie, le gouvernement actuel de Sémirétché ou des Sept-Rivières, aux environs du lac Balkach, à l'ouest des monts Alatau, dont les crêtes, couvertes de neiges perpétuelles, séparent le berceau des Aryas de celui des Mongols. Il est vraisemblable que la date de l'assujettissement de cette race chevaline *aryenne*, nommée *asiatique* par M. Sanson, est peu éloignée de celle de la domestication de la race chevaline mongolique, bien qu'on ne possède aucun document précis sur ce sujet...

« La race chevaline mongolique a la première envahi la plupart des contrées asiatiques alors privées de l'usage du cheval, notamment la Chine, l'Inde, la Perse, la Médie, l'Arménie et la Mésopotamie, avec les conquérants mongols qui ont fondé le plus ancien empire mésopotamien historique.

« Quand les Aryas ont entrepris leurs premières migrations dans l'Asie antérieure, vraisemblablement une trentaine de siècles avant notre ère, ils ont partout rencontré les Mongols avec leurs chevaux. Les deux races chevalines asiatiques se sont

dès lors trouvées en présence ; elles ont commencé, comme leurs maîtres, à combattre pour la possession du sol.

« Puis, vingt-quatre à vingt-cinq siècles avant notre ère, par suite de l'arrivée des Aryas jusque dans le sud-ouest de l'Asie, les Pasteurs ou Hyksos, mélange de Mongols et de Sémites, dominés par une aristocratie mongole, abandonnèrent cette région pour se jeter dans la vallée du Nil, encore dépourvue de chevaux; et leur conquête de l'Égypte y introduisit la race chevaline mongolique. »

Cette note ne devant pas prendre les dimensions d'un volume, je suis obligé de laisser au lecteur le soin de s'assurer dans mon livre de la justesse des conclusions formulées dans les alinéas précédents, autres que le dernier, dont les conclusions doivent seules trouver ici leur justification.

Mais, je dois le faire observer auparavant, la lecture des extraits précités suffirait à elle seule pour montrer que, si M. Lefébure s'était donné la peine de prendre connaissance de mon livre *Les Chevaux* avant de rédiger son article, il ne m'y aurait sans doute pas reproché, à la page 3, d'avoir dit que les Aryas ont domestiqué le cheval « à une époque antérieure à l'an 19,337 avant Jésus-Christ » : membre de phrase qu'il ne cite même pas d'après *Les Origines du cheval domestique*, mais d'après le compte rendu, d'ailleurs fidèle, qu'en ont fait les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, en 1870. J'avais en effet adopté, avec trop de confiance, dans *Les Origines du cheval domestique*, cette date déduite de calculs astronomiques par G. Rodier et attribuée à l'époque du législateur Manou; mais ce sont précisément mes nouvelles recherches sur les migrations des races chevalines asiatiques qui m'ont conduit à reconnaître l'exagération de cette date.

Du reste, en travaillant à Paris pendant une douzaine d'années à la composition du livre *Les Chevaux*, je m'étais proposé de faire oublier *Les Origines du cheval domestique*, et voici pourquoi : Ce dernier ouvrage avait été composé presque entièrement en Algérie, où je n'avais eu que trop peu de moyens d'information. Aussi n'est-ce qu'une histoire, incomplète sous

bien des rapports, et parfois fautive, du cheval considéré seulement d'une façon générale, sans aucune distinction de races; au lieu que, dans *Les Chevaux*, non seulement j'ai traité plus complètement les questions relatives à l'histoire du cheval, considéré d'abord par l'homme comme un simple gibier et devenu ensuite le plus précieux de ses moteurs animés, mais encore la reconstitution de l'histoire des migrations des races chevalines m'a mis en mesure de fournir d'assez nombreux renseignements, d'un ordre jusque-là inconnu, sur l'histoire des migrations des anciens peuples possesseurs de ces races chevalines. On le comprendra facilement, si l'on considère que la connaissance des caractères typiques, différentiels des races chevalines, déterminés il y a une douzaine d'années par mon ami M. le professeur André Sanson, m'a permis d'apprécier à leur juste valeur, au profit de l'histoire, beaucoup de textes appartenant aux diverses littératures anciennes et jusque-là restés lettre morte, ainsi que les représentations graphiques des chevaux figurés sur les monuments des peuples anciens.

L'opinion de M. Lefébure sur l'antiquité de l'existence du cheval en Égypte est, si je puis m'exprimer ainsi, la reproduction atténuée d'une ancienne erreur; car autrefois, à l'époque où l'on s'imaginait que la domestication du cheval s'était faite sur un seul point du globe, certains écrivains, influencés par l'antiquité de la civilisation de l'Égypte et frappés à la vue des nombreuses figures équestres représentées sur ses monuments, ont avancé que le cheval était né dans la vallée du Nil et qu'il s'était de là répandu dans l'ancien monde par suite des conquêtes des Pharaons.

Prisse d'Avennes est, à ma connaissance, le premier qui ait réfuté cette assertion, dans un mémoire imprimé en 1852, très remarquable pour l'époque, et dans lequel il montre que la vallée du Nil était d'abord dépourvue de chevaux, qu'ils y furent amenés par les Pasteurs ou Hyksos.

C'est l'opinion que je vais de nouveau essayer de faire triompher, en rappelant quelques documents aujourd'hui connus des égyptologues et des historiens, ainsi que certains renseigne-

ments d'un autre ordre, dont la connaissance devait naturellement leur échapper; mais je ne puis donner place ici à tous les textes ni à toutes les indications bibliographiques que comporterait le sujet et qu'on trouvera si on le veut dans *Les Chevaux*.

On connaît parfaitement les mœurs, les usages, les habitudes, les arts et l'industrie des Égyptiens sous l'ancien et sous le moyen Empire par un très grand nombre de textes hiéroglyphiques, de peintures et de bas-reliefs, conservés principalement dans les hypogées ou tombeaux de ces époques, notamment dans ceux des environs des pyramides de Gizeh et dans ceux de Syoût, de Beni-Hassan, de Kaûm-el-Ahmar, de Dra-abou'l-Neggah, de Saqqarah, etc. Les animaux domestiques des Égyptiens, notamment le chien, le bœuf, l'âne, ainsi qu'une foule d'animaux sauvages, quadrupèdes et volatiles, propres à la vallée du Nil, y sont très souvent mentionnés et même représentés avec une fidélité et un talent artistique que nous avons rarement dépassés. Mais on n'y trouve pas une seule mention ni une seule représentation du cheval, ni du char de guerre, ni du cavalier; leurs noms ni leurs figures n'existent dans aucun texte ni sur aucun tableau ou bas-relief de ces époques, et tous les guerriers qu'on y rencontre sont des fantassins. Les uns, véritables soldats de ligne, sont armés d'une cuirasse, d'un bouclier, d'une lance et d'une hache; les autres forment des troupes légères composées de compagnies de frondeurs, d'archers et d'autres soldats portant la *harpé* ou le sabre. Enfin l'hiéroglyphe du cheval (𓃢) n'a lui-même été rencontré dans aucun texte de l'ancien et du moyen Empire.

On constate tout autre chose dans les textes, les peintures et les bas-reliefs du nouvel Empire, qui commence avec la XVIIIe dynastie et qui est séparé du moyen Empire par la domination étrangère des Hyksos.

Ahmès Ier, qui expulsa les Hyksos et devint ensuite le fondateur de la XVIIIe dynastie, combattait en char dans la guerre de l'indépendance, d'après l'inscription d'un de ses lieutenants, Ahmès, chef des nautoniers. On voit à El-Kab ou Elithya, dans le tombeau de Pihiri, parent et contemporain d'Ahmès, chef des

nautoniers, la représentation du char de guerre du défunt. Il est traîné par deux chevaux attelés de front, et, dans l'inscription qui l'accompagne, ces chevaux sont désignés par l'hiéroglyphe du cheval, lequel hiéroglyphe entre aussi en composition dans le titre de plusieurs fonctionnaires égyptiens du commencement de la XVIIIe dynastie, dont les tombeaux se trouvent également à El-Kab.

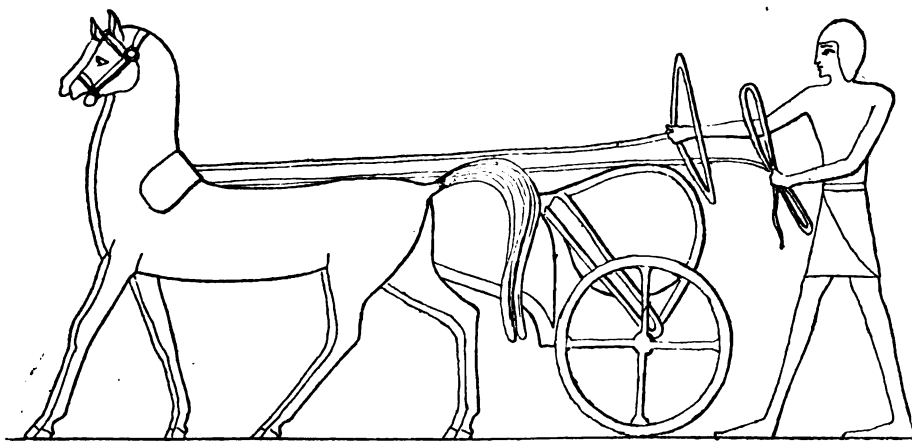

Fig. 133. Char de Pihiri.
Réduction photographique à demi-grandeur d'un calque pris dans l'ouvrage de Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, tome II, pl. 144, fig. 1 [1].

C'est ainsi que le cheval fait son entrée dans l'histoire d'Égyte, juste au moment où, redevenus maîtres chez eux, les Égyptiens se remettent, après plusieurs siècles de silence, à raconter leurs actions par la sculpture et par la peinture aussi bien que par l'écriture hiéroglyphique ; et à partir de cette époque, pendant toute la durée du nouvel Empire, on voit partout les chevaux et

1) Ce dessin méritait de trouver place ici, non seulement parce que les chevaux de Pihiri sont les plus anciens qu'on ait découverts sur les monuments égyptiens, mais encore parce que, dans son explication des planches, Champollion fait, à propos du char de Pihiri, cette remarque dont on verra plus loin toute l'importance : « Les formes naturelles des chevaux indiquent la race de Dongola, encore estimée aujourd'hui ». Le dessin des chevaux de Pihiri est en effet l'un de ceux où les anciens artistes égyptiens ont le mieux rendu le type des chevaux dongolâwi. On y trouve les formes élancées des chevaux dongolâwi, leur port, leur physionomie générale, même leurs particularités de conformation, notamment la gracilité des cuisses et, ce qui importe davantage, la forme légèrement moutonnée de la tête, due en grande partie au bombement du front.

les chars de guerre remplir le principal rôle dans les combats.

La constatation continuelle de l'usage du cheval sous le nouvel Empire contraste d'autant plus avec l'absence de toute mention de cet animal sous l'ancien et le moyen Empire, que les documents relatifs à l'utilisation de l'âne pendant ces deux dernières époques sont extrêmement nombreux; et le fait est d'autant plus topique que chez tous les peuples qui ont possédé en même temps le cheval et l'âne, c'est toujours le cheval qui a été le plus estimé et dont il a été le plus souvent fait mention dans les histoires nationales de ces peuples.

On conçoit donc que la comparaison de tous les documents auxquels il vient d'être fait allusion, ait suffi pour faire admettre à Prisse d'Avennes et à beaucoup d'autres savants, que le cheval était d'abord étranger à la vallée du Nil et qu'il y fut amené par les Hyksos. J'ai d'ailleurs fourni dans *Les Chevaux*, à l'appui de ces conclusions, des documents d'un autre ordre dont je ne puis également donner ici qu'un simple aperçu; uniquement pour faire comprendre comment je suis parvenu à prouver que les chevaux qui ont été le plus anciennement utilisés en Égypte étaient de race mongolique et qu'ils y furent amenés par les Hyksos, mélange de Mongols et de Sémites dominés par une aristocratie mongole.

Dès 1875, en même temps que j'exposais pour la première fois ces derniers faits dans un long article du *Recueil de médecine vétérinaire*, je les signalais incidemment dans une note de la *Revue archéologique*, en me servant de l'expression cheval touranien au lieu de cheval mongolique, parce que les mots touranien et mongolique étaient souvent alors et sont quelquefois encore employés l'un pour l'autre. M. Lefébure prétend, à propos de cette note, que « ces assertions sont trop précises pour ne pas mettre en défiance » (page 2).

Mais, en général, les lecteurs de la *Revue d'ethnographie* s'adonnent ou tout au moins s'intéressent à l'étude des sciences naturelles, où l'on s'efforce d'obtenir des résultats aussi précis que possible, par la rigueur de la méthode employée pour les investigations. Je suppose donc que la précision des faits que

j'annonce ne pourra leur inspirer à priori aucune espèce de défiance, que ceux à qui la question paraîtra intéressante se donneront la peine de l'examiner avant de la juger; enfin que, dans le cas où les faits seraient reconnus exacts, ils leur accorderaient au moins autant de valeur qu'à ceux qui viennent d'être empruntés à l'égyptologie, parce qu'il s'agit cette fois de faits appartenant à la zoologie hippique et à l'ethnographie.

Mariette avait découvert deux énormes bustes de rois Hyksos dans les ruines de Tanis; il en avait conclu que les anciens Hyksos étaient des Sémites, et j'avais comme tant d'autres admis cette opinion. Mais je l'ai abandonnée dès 1874, aussitôt que, grâce à l'obligeance de M. Hamy, je pus examiner, dans les magasins du Muséum, les moulages de ces deux bustes, qui sont aujourd'hui exposés dans le musée ethnographique du Trocadéro. Pour moi, comme pour M. Hamy, les Hyksos dont les bustes nous sont parvenus sont des Mongols; et c'est également l'opinion à laquelle Mariette est revenu, après que M. Hamy lui eut fourni les éléments de comparaison nécessaires, empruntés principalement aux collections de Russie. Cette opinion est déjà admise aujourd'hui par plusieurs égyptologues, et elle finira par triompher partout, parce qu'un fait précis d'ethnographie comme celui-ci parle aux yeux aussi bien qu'à l'esprit, et qu'il est moins sujet à contestation que les faits établis par la simple érudition.

Mais, de ce que les rois Hyksos étaient de race mongole, il ne faudrait pas en conclure que tous les Hyksos l'étaient également; car nos rois de France de race tudesque ont longtemps régné sur des sujets dont une infime minorité était seule de cette race; et le dire de Manéthon indique précisément que le gros des Hyksos appartenait à la race sémitique. On peut d'après cela se faire une idée exacte, non seulement de ce qu'étaient les Hyksos, mais encore du pays d'où ils partirent pour envahir l'Égypte.

En effet, les progrès récents de l'histoire et de la philologie ont montré que, bien avant l'invasion de l'Égypte par les Hyksos, des migrateurs de race mongolique étaient venus s'installer en conquérants dans une grande partie du sud-ouest

de l'Asie, notamment dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate, au milieu des populations sémitiques antérieurement établies dans ces régions. Le fait n'est plus contestable depuis qu'on a trouvé sur les monuments babyloniens des portraits de personnages du type mongolique, notamment le buste du vieux roi Nébo, contemporain de l'ancien Empire égyptien; portraits dont M. Hamy a présenté des photographies à la Société d'anthropologie de Paris, dans la séance du 21 janvier 1875.

Les Sémites, chez lesquels vint s'installer la classe dominante des Mongols, continuèrent naturellement à former le gros de la

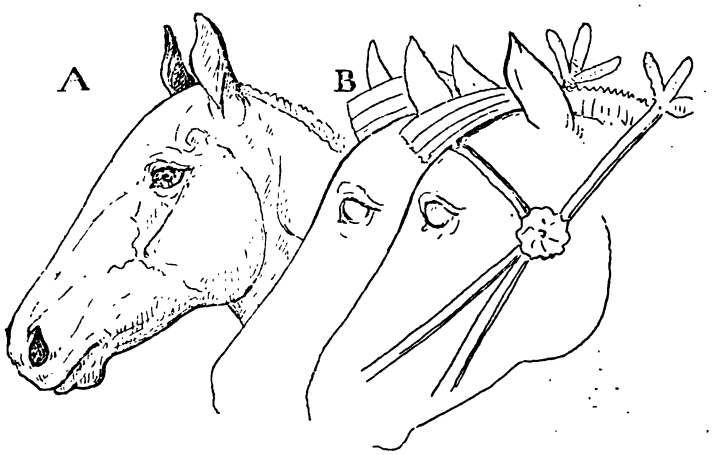

Fig. 134. Tête de cheval Tekké (A), juxtaposée à celles des chevaux du tombeau de Rekhmara, XVIIIe dynastie (B).

population, parce que les conquérants sont toujours moins nombreux que le peuple conquis; et c'est cette population, en grande partie sémitique, mais dominée par une aristocratie mongole, qui, sous le nom d'Hyksos, envahit l'Égypte à la fin du moyen Empire; ce qui explique le dire de Manéthon et la physionomie mongolique des bustes de rois Hyksos découverts par Mariette.

Pour moi comme pour la plupart des auteurs, l'invasion des Hyksos a été déterminée par la première des migrations aryennes qui soit parvenue jusque dans le sud-ouest de l'Asie. Quelques auteurs croient au contraire que l'invasion des Hyksos

fut la conséquence de l'arrivée dans le sud-ouest de l'Asie d'un nouveau flot de Mongols, et que la première apparition des populations aryennes dans ces régions est postérieure à cette époque.

Mais, que les Hyksos envahisseurs de l'Égypte aient abandonné le sud-ouest de l'Asie en fuyant, soit devant un nouveau flot de population mongolique, soit devant le premier flot de population aryenne parvenu jusque chez eux, il n'en restera pas moins vrai qu'à cette époque leurs chevaux étaient de race mongolique; car j'ai montré dans *Les Chevaux* que le sud-ouest de l'Asie, où naquit la civilisation sémitique, était d'abord dépourvu de chevaux, que les Sémites n'en ont pas domestiqué, enfin que les deux seules races chevalines qu'ils possèdent aujourd'hui en Asie, la mongolique et l'aryenne, leur ont été amenées successivement, d'abord la mongolique par les Mongols, plus tard l'aryenne par les Aryas, qui les uns et les autres avaient domestiqué leurs races chevalines respectives avant de commencer leurs migrations.

Les chevaux des Hyksos ayant été de race mongolique, ceux des anciens Égyptiens devaient être de la même race s'ils furent réellement introduits par les Hyksos; or, c'est encore l'un des faits que j'ai mis en évidence. Toutes les personnes compétentes qui ont pu, comme Champollion, Prisse d'Avennes, les docteurs Perron et Pruner-Bey, étudier sur place les chevaux actuels de la vallée du Nil et ceux des anciens monuments égyptiens, ont reconnu que l'ancienne race chevaline des Égyptiens était identique aux chevaux dongolâwi actuels, c'est-à-dire à ceux de la province de Dongola en Nubie; et j'ai montré que les chevaux dongolâwi ou nubiens appartiennent à la race chevaline mongolique, laquelle est désignée sous le nom de kirghise dans le Turkestan septentrional, sous le nom de tekké chez les Turcomans du Turkestan méridional, sous le nom de turcomane dans le nord de la Perse et sous le nom de barbe dans les États barbaresques.

L'identité de race des chevaux mongoliques actuels et des plus anciens chevaux égyptiens qui soient connus par l'étude des monuments, constitue d'ailleurs un fait assez important pour que

je m'y arrête un instant; et j'espère que l'explication du dessin placé ci-dessus (p. 377), ne laissera aucun doute sur sa réalité.

Ces trois têtes de chevaux sont la réduction photographique, aux deux tiers de grandeur, d'un dessin dont je dois la possession à l'obligeance de M. le colonel Duhousset; et voici comment il l'a obtenu. Il a calqué la tête A sur une photographie qu'il a reçue au printemps de 1882 : photographie représentant un étalon tekké, c'est-à-dire un cheval de pure race mongolique, qui venait d'être envoyé de Samarkand à Moscou. Il a calqué les deux têtes de chevaux marquées B sur un dessin original de Prisse d'Avennes, qui l'avait lui-même calqué à Thèbes (quartier de Scheik-abd-el-Qournah), sur l'une des peintures du tombeau de Rekhmara, haut fonctionnaire de la cour de Thoutmès III. L'œil le moins exercé reconnaîtra l'identité de type de ces trois têtes à la forme bombée de leur front, qui donne aux têtes un profil légèrement moutonné ; et c'est là précisément l'un des caractères différentiels les plus importants de la race chevaline mongolique ; tandis que les autres chevaux asiatiques, ceux de race aryenne, ont au contraire le front large et plat, ce qui donne à leur tête un profil parfaitement rectiligne, comme celui des chevaux du Parthénon.

On voit que les renseignements fournis par la zoologie hippique sont en parfait accord avec ceux qui sont donnés par l'histoire d'Égypte, et je puis en dire autant des renseignements philologiques.

Le nom commun, populaire du cheval chez les anciens Sémites, Hébreux et Cananéens, était *sôus*, féminin *sôusa*, pluriel *sôusim*, qui est identique au *sousou*, pluriel *sousi*, des Assyriens. Eh bien, d'après M. Maspéro, le nom que les anciens Égyptiens donnaient au cheval de guerre est précisément le mot *sous*, employé communément au pluriel *soûsim*, même pour désigner le singulier, et traité ensuite à l'égyptienne, de manière à former la racine quadrilitère *soûmsim* et les racines trilitères *soums*, féminin *soumsit*. C'est une nouvelle preuve que les Égyptiens ont reçu leurs chevaux de la main des Hyksos, dont la population, venue du sud-ouest de l'Asie, était en majeure partie composée de

Sémites et parlait depuis longtemps des dialectes sémitiques.

La forme plurielle du nom du cheval de guerre chez les Égyptiens s'explique d'ailleurs tout naturellement par le fait que les Hyksos, ayant eu seulement des chars de guerre et pas de cavalerie proprement dite, devaient le plus souvent employer le mot *sôus* au pluriel; car c'est par une raison analogue que dans les langues néo-latines actuelles, beaucoup moins de mots sont dérivés du nominatif que du cas régime, qui remplaçait tous les cas obliques du latin, accusatif, ablatif, etc., dans les langues romanes du moyen âge, dont sont issues les langues néo-latines.

Je dois aussi faire observer en passant que les sémitisants reconnaissent généralement que le nom populaire du cheval chez les Sémites, *sôus*, n'est pas un mot sémitique, qu'il est étranger aux langues sémitiques. Il n'y a guère lieu d'en être surpris, puisque les Sémites n'ont pas domestiqué le cheval, animal étranger à leur pays; et, comme ce sont les Mongols qui leur ont amené leurs premiers chevaux, toutes les probabilités sont pour que le mot *sôus* appartienne à l'un des anciens dialectes mongoliques; la philologie finira peut-être par dire au juste ce qu'il en est.

Revenant à la vallée du Nil, on peut ajouter que l'absence d'utilisation du cheval dans cette contrée à l'époque de l'ancien et du moyen Empire, prouve que cet animal n'y existait pas, même à l'état sauvage, dans les temps préhistoriques; car, dans le cas contraire, les indigènes de cette vallée l'auraient domestiqué, comme ils ont incontestablement domestiqué la race asine orientale, très justement nommée race asine africaine par M. Sanson. La conclusion est d'autant moins contestable que, partout où il a existé des espèces mammifères assez sociables pour se rallier à l'homme, elles ont été domestiquées dans les temps préhistoriques, par des populations encore barbares, tandis qu'on a vu échouer tous les autres essais de domestication de mammifères, tentés depuis par les peuples civilisés. Il est vrai qu'il y a quelques années, on avait fait beaucoup de bruit à propos d'une prétendue domestication du bison dans les États-Unis d'Amé-

rique; mais il est certain que le bison n'est pas encore domestiqué, et il est peu probable qu'il le soit jamais.

Les personnes, peu au courant de l'histoire du cheval, ne manqueraient pas de m'objecter, si je ne prévenais pas leur objection, que M. Sanson a nommé africaine ma race chevaline mongolique, comme il a nommé asiatique ma race chevaline aryenne, ainsi que je l'ai dit plus haut.

C'est en 1869 que M. Sanson a fait connaître pour la première fois sa classification des races chevalines. Nous sommes arrivés tous les deux, par des voies différentes, à reconnaître que l'une des deux races chevalines orientales a été domestiquée par les Aryas; c'est pourquoi je l'ai appelée aryenne. M. Sanson l'a nommée asiatique parce qu'il la croyait seule originaire d'Asie. Il a donné le nom d'africaine à l'autre race chevaline orientale parce qu'il la croyait née dans la vallée du haut Nil, en Nubie; ce qui s'explique facilement.

En effet, l'histoire de cette race, que j'ai depuis nommée mongolique, était alors tout à fait inconnue. C'était une raison de plus pour engager M. Sanson, zoologiste, à s'en rapporter entièrement à des considérations tirées de l'aire géographique de cette race pour se former une opinion sur son lieu d'origine, pour lui assigner un nom en conséquence; et l'erreur qu'il a commise tient uniquement à ce que l'aire géographique de cette race était encore très incomplètement connue, comme je vais le faire voir en quelques mots.

Aujourd'hui, les représentants des deux races chevalines asiatiques occupent une aire géographique immense qui s'étend de la mer du Japon jusqu'à l'Océan Atlantique; et ils ont même été transportés en Amérique et en Australie depuis la découverte de ces deux continents. Ils remplissent presque à eux seuls toute l'Asie, la Grèce, la vallée du Danube, la Russie, la presqu'île armoricaine, toute la partie de la France située au sud de la Loire, la majeure partie de l'Italie, la Péninsule hispanique, les États barbaresques et la vallée du Nil.

Dans toute l'étendue de leur aire géographique actuelle, les deux races chevalines asiatiques vivent côte à côte, dans une

complète promiscuité. Elles forment, dans les diverses localités, une population composée de métis tenant plus ou moins de l'une ou de l'autre des deux races, et d'un nombre plus ou moins grand de sujets purs. Mais la race aryenne, généralement et improprement nommée arabe par les auteurs, jouit d'une prépondérance numérique considérable, presque exclusive, en beaucoup de contrées, notamment en Arabie, dans les provinces méridionales de la Perse, en Syrie et en Égypte. Enfin c'est le sang aryen qui prédomine chez les chevaux anglais de course, improprements dits de pur sang dans le jargon du turf, et constituant une population formée dans ces derniers temps par un mélange fort inégal de sang aryen et de sang mongolique.

Si maintenant on considère qu'en 1869, on croyait généralement que les représentants de la race chevaline mongolique, à peu près exempts de toute infusion de sang aryen, ne se rencontraient en masse compacte et homogène que dans la province de Dongola, on concevra parfaitement que M. Sanson ait cru ces chevaux originaires de la vallée du Nil, d'où ils se seraient répandus sur le reste du globe, en se mélangeant avec les autres races chevalines, surtout avec la race aryenne.

Mais son opinion n'est plus soutenable aujourd'hui; car j'ai montré dans *Les Chevaux* que le sang mongolique, autrefois appelé dongolâwi ou nubien, prédomine d'une façon presque exclusive dans l'immense majorité de la population chevaline des provinces septentrionales de la Perse actuelle, dans tout le Turkestan, chez les Kalmouks et les Nogaïs du gouvernement de Stavropol, en un mot dans toute celle de la population chevaline de l'Asie centrale sur laquelle j'ai pu obtenir des renseignements précis. La race chevaline que j'ai nommée mongolique est donc très loin de prédominer exclusivement dans le Dongola, et les renseignements que j'ai donnés sur son aire géographique, sont déjà suffisants pour venir à l'appui des documents d'un autre ordre, qui m'ont conduit à faire domestiquer cette race par les Mongols.

Après avoir essayé de montrer comment je suis parvenu à prouver que la vallée du Nil, originairement dépourvue de che-

vaux, fut d'abord peuplée par la race chevaline mongolique amenée par les Hyksos, je vais de nouveau réfuter sommairement les arguments par lesquels Chabas a voulu appuyer, en 1873, dans ses *Études sur l'antiquité historique*, son opinion sur l'existence du cheval en Égypte avant l'invasion des Hyksos; car, Voltaire l'a déjà dit dans l'article *Mahométans* du *Dictionnaire philosophique :* « Il faut combattre sans cesse. Quand on a détruit une erreur, il se trouve toujours quelqu'un qui la ressuscite. » Je ferai voir par la même occasion que ceux des arguments de M. Lefébure qui n'ont pas encore été examinés, ne sont pas plus probants que ceux de Chabas.

J'examinerai d'ailleurs uniquement ceux de leurs arguments qui s'appuient sur des faits et non leurs raisonnements *a priori* dont je citerai un seul exemple.

M. Lefébure prétend qu'il serait étonnant que dans ses relations avec les nations voisines, pendant les temps antérieurs à l'invasion des Hyksos, « l'Égypte n'eût pas songé à s'approprier le cheval, qui vivait depuis si longtemps en Europe et en Asie, s'il n'habitait pas déjà en Égypte » (page 10). Un tel raisonnement dénote une grande ignorance de l'histoire du cheval, dont l'usage fut adopté par les Hébreux seulement à l'époque de David, par les Nabatéens du royaume de Pétra seulement à l'époque des Séleucides et par les Arabes péninsulaires seulement vers le commencement de l'ère chrétienne, bien que ces trois peuples aient eu antérieurement, pendant un grand nombre de siècles, des relations continuelles avec d'autres peuples possesseurs de chevaux. Les Hébreux, les Nabatéens et les Arabes sont même loin d'être les seuls peuples du sud-ouest de l'Asie qui soient bien connus aujourd'hui pour n'avoir adopté l'usage du cheval qu'à des époques relativement très récentes, bien postérieures à celle de l'invasion de l'Égypte par les Hyksos.

Pour M. Lefébure, « c'est évidemment en souvenir » d'une tradition rapportée par Plutarque dans le chapitre XIX du *Traité d'Isis et Osiris*, « qu'a été sculpté le monument de basse époque qui représente Horus, en cavalier romain, perçant un crocodile de sa lance » (fig. 135).

Ce qui est beaucoup plus évident, c'est que ce monument prouve uniquement que les Égyptiens, comme les autres peuples, ont non seulement fait leurs dieux à leur image, mais encore leur ont parfois imposé l'obligation de suivre la mode, de modifier leur costume suivant les temps.

Voici du reste la tradition rapportée par Plutarque, et déjà invoquée par Chabas : « Horus, interrogé par son père sur la question de savoir quel était l'animal le plus utile, aurait ré-

Fig. 135. Horus à cheval, perçant un crocodile. (D'après l'original au musée du Louvre, reproduit par M. Clermont-Ganneau.)

pondu : C'est le cheval à l'aide duquel on peut atteindre et tuer l'ennemi. » Mais dans le même chapitre XIX, Plutarque nous dit aussi que, « échappé aux coups d'Horus, Typhon s'enfuit sur un âne qui le porta sept jours. »

Il est à peine besoin de faire observer que Typhon n'eût pas monté sur un âne pour échapper à Horus si le cheval eût été utilisé en Égypte à l'époque où est censée se passer leur histoire, et que les deux légendes de Plutarque sont contradictoires. Si l'on était obligé de choisir entre les deux, il faudrait opter pour celle de la fuite de Typhon sur un âne, puisque c'est l'âne, et non

le cheval, qui est représenté sur les monuments et dans les textes de l'ancien Empire comme l'équidé domestique des Égyptiens. Mais, ce qui est beaucoup plus prudent, c'est de ne tenir aucun compte de ces deux légendes égytiennes, habillées à la grecque à une époque aussi récente que celle de Plutarque.

Chabas invoque aussi, à l'appui de son opinion, l'exemple de la déesse Ouati, représentée à cheval dans un bas-relief datant du règne de Séti Ier, et M. Lefébure invoque une inscription d'un monument de Karnak qui « dit Séti Ier *cavalier comme le fils*

Fig. 136. La déesse Ouati à cheval. Bas-relief du règne de Séti Ier. (D'après Chabas.)

d'Isis (Horus). » Il n'est pas plus étonnant de voir les contemporains de Séti Ier, deuxième roi de la XIXe dynastie, transformer les divinités Horus et Ouati en cavaliers égyptiens, que de voir les Égyptiens de la basse époque transformer Horus en cavalier romain; et l'on ne saisit pas bien comment ces faits pourraient prouver l'existence du cheval en Égypte avant l'invasion des Hyksos.

Dans le *Papyrus médical de Berlin*, manuscrit datant de la XIXe dynastie, il est question d'une fomentation dans la composition de laquelle entrait le « *saou* qui est sur la cuisse du cheval. » Chabas suppose, avec quelque apparence de raison, que ce

manuscrit est la transcription d'un traité médical antérieur aux Hyksos, et il en conclut encore que le cheval était utilisé en Égypte avant l'invasion des Hyksos. Un pareil raisonnement le conduirait tout droit à affirmer que le chevrotain porte-musc est actuellement naturalisé en France, puisqu'on y emploie le musc dans diverses compositions pharmaceutiques ; et il pourrait même étendre son affirmation à une foule d'animaux et de plantes exotiques qui ne sont pas près d'être naturalisés chez nous.

A ma connaissance, à côté de la mention du *saou*, probablement antérieure à l'invasion des Hyksos, un seul fait positif, réellement antérieur à cette date, a pu jusqu'ici être invoqué à l'appui de la croyance à la haute antiquité de l'existence du cheval en Égypte ; c'est le suivant, qu'il est facile de réduire à sa juste valeur.

M. Lefébure cite, d'après le *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*, publié en 1871 par M. Lieblein, huit personnages du moyen Empire ayant porté les noms de *heter*, féminin *hetera*, variantes *hedjer*, féminin *hedjera*, puis il ajoute : « Ainsi, voilà huit personnages du moyen Empire, hommes et femmes, qui s'appellent *le cheval*, ou *la cavale* » (page 5).

Avant d'aller remplacer Mariette en Égypte, M. Maspéro m'avait parlé de ce fait, jugé incapable de détruire sa croyance à l'absence du cheval en Égypte sous le moyen Empire. D'autre part, M. Chabas n'ayant pas invoqué ce fait qu'il doit avoir connu, j'avais supposé que personne ne l'invoquerait jamais, et j'avais en conséquence jugé inutile d'en parler dans *Les Chevaux*. Mais, aujourd'hui, je dois montrer que M. Lefébure a tort de le considérer comme une preuve de l'existence du cheval en Égypte sous le moyen Empire.

Je ferai d'abord observer que *heter* est bien l'un des noms du cheval sous le nouvel Empire, mais que, antérieurement à cette époque, on ne connaît aucun texte hiéroglyphique dans lequel ce mot soit employé pour désigner cet animal. Il n'est donc pas absolument certain que les huit personnages en question se soient appelés le cheval ou la cavale ; ou, en d'autres termes, il est possible que *heter* soit un nom d'homme du moyen Empire

appliqué sous le nouvel Empire à une certaine catégorie de chevaux, comme de nos jours le nom d'Orloff. De pareils exemples ne sont rares nulle part, et si les archéologues de l'avenir venaient à l'oublier, ils s'exposeraient à croire que les ancêtres des Quinquet, des Lefaucheux et des Gibus nos contemporains, se sont appelés lampe, fusil et chapeau dans la France du moyen âge.

En outre, même dans le cas où les huit personnages du moyen Empire se seraient appelés le cheval ou la cavale, ce qui est fort possible et même assez probable, je ne vois pas en quoi cela prouverait que le cheval était alors naturalisé en Égypte; car j'ai connu plus de huit Français qui s'appelaient les uns Lion et les autres Chameau[1], sans que le lion et le chameau soient pour cela naturalisés en France. Tout ce qu'on pourrait en conclure, c'est que les Égyptiens connaissaient dès lors l'existence des chevaux, qu'ils en avaient entendu parler et que beaucoup d'entre eux pouvaient même en avoir vu; ce qui n'a jamais été contesté.

En résumé, ce n'est pas avec des arguments comme ceux de MM. Chabas et Lefébure qu'on ébranlera mon histoire de l'introduction du cheval dans la vallée du Nil, et je sortirais du cadre de cette note en essayant de montrer comment la race chevaline mongolique, après en avoir été la première occupante, en fut plus tard en très grande partie dépossédée par la race chevaline aryenne.

Mais je dois faire observer en terminant que si au lieu d'être seulement au nombre de deux, les races chevalines orientales avaient été plus nombreuses et qu'elles se fussent anciennement répandues et mélangées dans une aire géographique aussi étendue que celle des deux races chevalines aryenne et mongolique, il eut été beaucoup plus difficile, peut-être même impossible de reconstituer l'histoire de leurs migrations. L'histoire de l'homme serait donc très probablement encore privée de la plupart des documents que l'histoire du cheval peut déjà lui fournir. Or, ces documents sont d'autant plus précieux qu'ils fournissent

1) Comme le nom d'homme Chameau est probablement moins répandu en France que celui de Lion, je ferai observer que j'ai connu à Fontainebleau, de 1848 à 1850, une famille de boulangers portant le nom de Chameau.

souvent la preuve matérielle de la vérité des conclusions auxquelles les archéologues et les historiens les plus perspicaces étaient arrivés par l'étude comparative de documents d'un autre ordre, et qu'ils montrent parfois aussi le néant de certaines assertions hasardées par insuffisance de critique.

NOTES

SUR

LES CROYANCES ET PRATIQUES RELIGIEUSES

DES BANMANAS

PAR M. LE DOCTEUR TOUTAIN
Ex-médecin de la mission Gallieni.

Nous n'avons que des renseignements fort incomplets sur les croyances et les pratiques religieuses des Banmanas. Il a probablement toujours été fort difficile de s'en procurer; aujourd'hui, avec la domination musulmane, les Banmanas sont encore plus réservés sur ce chapitre. Quant à surprendre soi-même des pratiques, il n'y a guère à y compter : les *canaris* sont interdits depuis El-Hadj Oumar, et, bien qu'Amadou soit assez habile pour fermer fréquemment les yeux, on se cache généralement avec beaucoup de soin.

Culte principal. — A une certaine distance des villages, dans un endroit souvent dissimulé, se trouve toujours un tamarinier, ou plutôt un groupe de tamariniers paraissant, même d'assez près, former un seul arbre.

Là se trouve enterré un vase de poterie ou *canari* qui contient deux fétiches; tous deux portent le nom de Nama (Koumo, dans le Manding) mot qui signifie hyène, plus un qualificatif spécial à chacun.

L'un consiste en une lame de fer taillée à peu près en forme de contre-épaulette et ornée, sur son pourtour, de plumes du vautour coprophage, qui est abondant dans tout le pays. L'autre est une grossière représentation humaine en bambou et en bois avec des ornements que je ne connais pas.

Lorsqu'on établit un de ces canaris, on commence par égor-

ger au-dessus des poulets, peut-être même des chèvres, des chiens; puis, au milieu de ce sang, on place le fétiche en forme de contre-épaulette, on fait une nouvelle aspersion de sang et peut-être même on jette des fragments de l'animal et des plumes, puis on place le deuxième fétiche que l'on arrose à son tour. Tout cela passe au milieu de chants particuliers accompagnés par un tam-tam spécial, à son grave, que l'on appelle le tam-tam de Nama. Il n'y a que des hommes présents et la cérémonie est présidée, effectuée même, par un individu assez âgé : le maître de Nama. Cette fonction peut être remplie par une femme, mais je crois qu'elle est toujours dévolue à quelqu'un de la caste des forgerons.

A certaines époques ont lieu des cérémonies autour du canari sacré; on vient égorger des poulets, verser de la bière (dolo), des graines de mil et de sorgho, etc., dans le canari; seuls, peuvent s'approcher tout auprès, voir et sacrifier les gens initiés. Les femmes qui font partie de quelques-unes de ces fêtes religieuses forment le cercle, à une distance respectueuse. Telle est une cérémonie qui se fait au moment des cultures, soit dans le but d'obtenir une bonne récolte, soit pour détourner les mauvais temps, deux choses qui ont le même aboutissant, mais qui partent de deux idées différentes, entre lesquelles nous ne pouvons prononcer, bien que je penche pour la deuxième hypothèse.

Toutes ces fêtes se terminent par une orgie générale de dolo et tout le village est bientôt ivre, hommes, femmes et enfants. Il y avait à Nango une jeune ânesse qui jouissait de toutes les libertés, qui était, pour ainsi dire, sacrée : elle parcourait les rues du village, et, si la fantaisie venait à lui prendre de fourrer son museau dans le mil qu'une femme était en train de piler, dans l'eau qu'on venait de tirer, on ne pouvait l'en empêcher : jamais elle ne sera chargée et continuera, jusqu'à sa mort, à vaguer dans le village, entièrement libre et bien nourrie. Elle doit tous ces privilèges à ce que, dans une cérémonie, elle a mangé du mil destiné aux Namas; on ne l'avait pas vu approcher, sans quoi on l'eût chassée et rossée avec la brutalité bambara.

Dans certaines occasions, Nama juge à propos de se montrer dans le village. On entend alors une batterie de tam-tam spéciale, les initiés vont à l'arbre, toutes les portes se ferment soigneusement, tout feu est éteint, ou, au moins, soigneusement dissimulé, étouffé, et tous les gens qui ne sont pas initiés se cachent au plus profond de la case, car si, par malheur, ils voyaient Nama, ils mourraient dans l'année; d'ailleurs Nama croque les petits enfants. Une remarque assez amusante que nous avons pu faire un jour, c'est que ceux de nos hommes même qui étaient le plus musulmans, avaient bien soin de se cacher et d'éteindre leurs feux comme les Bambaras.

Un soir, étant dans la campagne à nous promener, Piétri et moi, nous entendîmes battre un tam-tam et un petit Banmana du Bana qui nous accompagnait se mit à trembler et à refuser de continuer le chemin vers le village : « C'est le tam-tam de Nama, il doit être à se promener dans le village, et il mange les petits enfants, » répondait-il. Nous finîmes par lui faire entendre que Nama ne pouvait rien contre les blancs et que, par conséquent, il ne risquait rien en notre compagnie; il consentit alors à rentrer à la case, un peu tremblant, mais aussi fier de braver Nama.

Après avoir fait rentrer le gamin, nous munissant de notre revolver et de deux bonnes triques, nous partîmes du côté du bruit, espérant surprendre quelque chose. Personne dans les rues; nous approchions, quand, tout à coup, quelques individus coururent au-devant de nous, puis tout le monde de la cérémonie. Notre brave homme de propriétaire, qui était dans la bande, accourut nous parler; feignant de ne rien savoir, nous lui fîmes les salutations en lui déclarant qu'il faisait un beau temps et que nous allions nous promener.

Mais Tiébilé n'écoutait rien et répétait : « Il est parti, il est parti. — Qui? — Il est parti. — Qui? — Il est parti, parti dans les champs, par là. — Je ne comprends pas. Qui est parti? — Il est parti dans les champs. — Je ne comprends pas, » et nous voulûmes continuer notre chemin, mais cette fois Tiébilé nous barra le passage en nous disant qu'il fallait rentrer, qu'Il était dans les champs, que nous ferions arriver des histoires, etc., et nous

fûmes obligés de rentrer tout en protestant que nous ne comprenions pas.

Le lendemain nous sûmes que l'évocateur de Nama et les initiés avaient été chasser Nama du corps d'une femme et c'était dans ce but qu'ils avaient fait ce beau charivari qui nous avait attirés. Mais nous ne pûmes jamais tirer une parole de Tiébilé sur ce chapitre. L'histoire nous fut contée par un de nos tirailleurs, un Bambara.

Voilà tout ce que nous savons de Nama et du culte principal[1].

En dehors des grandes cérémonies que nous venons de signaler, il y a des pratiques individuelles; ainsi un chasseur qui ne tue rien prend un poulet et va l'égorger et le plumer à un croisement de routes, puis il vient l'accommoder à la case et le manger.

On trouve fréquemment aux bifurcations, aux croisements des chemins, des offrandes ou des restes d'offrandes déposés dans des buts divers, grains de mil, débris de poterie, arachides, lambeaux d'étoffes, plumes de poulet, etc. Souvent ces offrandes sont suspendues aux arbres ou à des perches; on voit très souvent ainsi des lambeaux d'étoffes, une imitation du peigne des tisserands, des grappes de sorgho, etc.

Doit-on voir là dedans une offrande de prémices des plus beaux produits de la terre, comme le veut Raffenel qui, à ce sujet, se lance dans une période fort poétique? Non, mille fois non; il n'y a là qu'une pâture donnée aux mauvais esprits, aux diables qui errent dans les champs et qui perdront leur temps auprès de ces niaiseries et laisseront les cultures et les travaux tranquilles. Drôles de prémices d'ailleurs qu'un vieux chiffon, débris d'un boubou ou d'un pantalon hors d'usage, qu'un canari brisé, qu'un fragment de vieille calebasse, etc.

1) M. le commandant Archinard, dans une note adressée à M. Hamy, conservateur du musée d'Ethnographie et directeur de ce recueil, parle de trompettes en fer, dont se servent les sorciers dans leurs sacrifices à Nama. Ces trompettes que l'on trouve généralement par paires, ont environ 0 m. 50 centimètres de longueur, et sont parfois ornées de plumes de poules. Les figures 137 et 138, ci-contre, représentent vues du côté de la bouche, les deux *trompettes de Nama*, recueillies par M. Archinard et offertes par lui au musée d'Ethnographie.

Une partie de ces offrandes sert à protéger les champs, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et avec elles, dans tous les endroits où ont passé des marabouts musulmans, on trouve des amulettes, écrites, en général, sur un fragment de calebasse, et qui, outre la protection de la récolte, ont pour but la malédiction, la punition de l'individu mal intentionné qui voudrait les détruire.

Les Banmanas qu'observait Raffenel étaient en contact continuel avec les Maures et avaient ainsi appris le nom de Allah

Fig. 137 et 138. Trompe.. es sacrées du dieu Nama.
(*Musée d'Ethnogr., coll. Archinard,* nos 11702 et 11703.)

(Nallah); ils étaient même un peu en voie de conversion, c'est grâce à cela et grâce à l'ardeur de ses propres convictions religieuses que l'illustre voyageur a vu chez les gens du Kaarta une sorte de monothéisme assez élevé et que nous n'avons jamais pu constater.

Évidemment nous avons aussi entendu employer l'expression : dieu (lallah, Nallah) ; mais nous avons toujours remarqué que les gens n'y voyaient qu'une façon hypocrite et commode de s'exprimer ou bien la lançaient comme une hypothèse inspirée par les musulmans leurs maîtres, et qu'ils n'attachaient pas même à ce mot la valeur, somme toute assez grossière, que

lui donnent les nègres musulmans et qui est contenue dans le « Dieu seul est Dieu. »

Amulettes. Signalons la présence, l'usage de gris-gris, d'amulettes fournies tout aussi bien par des gens qui ont cette spécialité que par des marabouts. Toutes ces peuplades, en effet, bien que non musulmanes, demandent fréquemment et volontiers aux Musulmans des amulettes et leur attribuent autant de puissance qu'à celles composées selon leurs rites. C'est un fait connu et tout le monde connaît l'histoire du Sérère qui, après s'être fait faire un gri-gri, assassine aussitôt le marabout de peur qu'il n'aille ailleurs faire d'autres charmes plus puissants que le sien ou contradictoires. Cependant les Sèrères sont aussi anti-musulmans que possible.

Le gri-gri des Banmanas, comme cela a, du reste, lieu chez tous les fétichistes, peut être rejeté du jour au lendemain, il peut n'avoir qu'une valeur temporaire. On le jette, on l'abandonne parce qu'il n'était pas assez bon et qu'on a trouvé mieux ou bien parce que l'acte qu'il était destiné à protéger, à faire réussir, est accompli.

Un jour, dans les Fouladougou, j'entrai dans la case d'un individu parce qu'elle me paraissait relativement bien faite et que j'avais, jusque-là, peu vu de maisons entièrement en terre. Pendant que j'examinais le plafond, une chose me frappa, un petit arc en bambou d'une dizaine de centimètres de longueur. Je supposai, d'après cela, que le propriétaire de la case était un chasseur, mais lorsque je l'interrogeai, il me répondit que cet arc était un gri-gri qu'on lui avait donné pour protéger la naissance de son enfant, que l'enfant avait actuellement cinq ou six mois et que le gri-gri ne servait plus à rien et, en effet, il s'amusa avec et ne le replaça plus.

Il ne faut pas toujours juger le but du gri-gri sur sa forme. Outre l'exemple de l'arc, je citerai celui d'Eli, chef de la tribu suzeraine des Trarzas. Ce gri-gri a une forme allongée, et il est couvert de drap écarlate, on pourrait le supposer destiné à prévenir l'impuissance ; or Éli s'en sert à la guerre, si ses gens viennent à plier, il brandit son gri-gri, le secoue comme on

ferait pour sortir l'épée de certaines cannes, et il en sort une hyène monstrueuse qui se rue sur l'ennemi. — La chose lui a déjà réussi une fois, et la hyène a mis les ennemis en fuite. (C'étaient des Oulad Dahman.)

Idées sur la mort. — Un individu qui est mort ou même qui meurt devient une sorte de génie errant plus ou moins malfaisant. Lorsqu'il y a un moribond dans une case et qu'il paraît sur le point d'expirer, tout le monde se sauve de peur qu'il ne vous entraîne avec lui; une fois mort, on lave le corps et on l'amène à la fosse qu'on lui a creusée ou qu'on lui creuse. Après l'enterrement, tous partent au pas de course en hurlant pour effrayer le diable (le mort) et, au retour, auprès de la case où il habitait, on s'empresse de flamber les bêches qui ont servi à creuser la fosse, avec un grand feu de paille, on évite ainsi que *la maladie ne remonte le long de l'instrument* et ne frappe le porteur. — La case où a eu lieu le décès est fermée pour éviter au mort la tentation d'y revenir; cependant il y a dans l'année un jour où l'on ouvre et où l'on dépose à l'intérieur de grandes calebasses de nourriture destinée aux défunts : c'est ce jour que les Banmanas tuent le plus des chiens qu'ils élèvent comme bétail; c'est une grande fête où l'on s'enivre fortement. Actuellement ils font coïncider, dans beaucoup d'endroits, cette fête avec celle que les Ouolofs nomment le Kori, c'est-à-dire avec la fin du jeûne du Ramadan, ce qui leur est un moyen de la célébrer avec une certaine tranquillité.

Une autre idée des Banmanas, au sujet de la mort, est fort intéressante aussi. D'après eux lorqu'un enfant meurt, il reste quelque temps à l'état de génie errant et malfaisant, puis un jour reparaît dans la même famille. Je ne saurais dire jusqu'à quel âge l'enfant peut ainsi reparaître, mais je crois que c'est jusqu'à l'époque de la circoncision. Mes interlocuteurs me donnaient comme preuves des arguments empruntés à l'hérédité, et ajoutaient même que des mutilations pouvaient se reproduire. Lorsqu'un enfant meurt ainsi, tous les enfants *incirconcis* et du même sexe du village parcourent les rues en bande; chacun est armé de trois ou quatre baguettes flexibles et quelques-uns

portent, en outre, des calebasses. A chaque porte, quelques-uns entrent pour mendier, on leur donne quelques cauris, ou une poignée de mil, une poignée d'arachides, etc... Pendant ce temps l'un d'eux (chacun à son tour), se tourne vers le mur, s'y appuie avec les bras allongés et un autre s'approche et lui cingle, à toute volée, soit les jambes, soit le dos à trois ou quatre reprises. Cette correction qui est administrée avec une telle conscience que l'épiderme est enlevé et que le sang coule, paraît avoir pour but de préserver le non-circoncis de l'enlèvement par son camarade qui vient de mourir. Avec le produit de la quête, les gamins vont ensuite faire un repas.

On voit que les Banmanas croient à une survivance après la mort, mais il n'y a pas de croyance à *l'immortalité;* ce je ne sais quoi survivant est matériel, et son autre vie n'est pas éternelle : il finit par disparaître plus ou moins tard (probablement selon l'âge du mort), à moins qu'il ne soit très jeune, auquel cas il reparaît dans la vie ordinaire avec sa propre forme.

Voilà tout ce qu'il nous a été possible de recueillir pendant notre séjour dans le Ségou. Nous ferons remarquer que les mêmes pratiques, *sans variations*, existent, à notre connaissance, dans le *Kaarta*, le *Bélédougou*, le *Ségou*, le *Bana*, le *Ouassoulou* et autres pays Banmanas, et en outre dans une bonne partie des pays Mandingkés.

Signalons ici, bien que nous n'en connaissions ni la portée, ni l'origine, la croyance de toutes les peuplades sénégambiennes que chaque famille a un parent parmi les animaux.

La chair de ce parent est interdite si c'est un animal comestible si c'est un animal dangereux l'homme peut impunément le braver et guérir les blessures qu'il ferait à d'autres.

Un Ouassoulounké, parent d'une espèce de scorpion réputée très dangereuse, nous disait qu'un de ces animaux pourrait courir sur tout son corps sans le piquer ; un Laobé, parent du trigonocéphale racontait que, si quelqu'un venait à être mordu par le serpent, il se faisait fort de le guérir par de simples attouchements.

L'animal épargnant l'homme, l'homme doit épargner l'animal

et j'ai vu un Mandingké du Bambouk, parent du python de Séba, offrir toute sa solde du mois pour sauver un de ces serpents qu'un autre voulait tuer. Nous le lui fîmes donner, il enleva le lien qui l'étranglait et le jeta dans le Sénégal afin qu'il pût se sauver. S'il n'avait pas empêché ce meurtre toute sa famille eut péri. Le python venait visiter tout enfant qui naissait dans cette famille dans les huit jours qui suivait l'accouchement, et mon Mandingue était bien résolu à *tuer* tous ses fils qui n'auraient pas reçu la visite.

Avant de lui livrer le serpent on l'avait un peu martyrisé, le traînant de droite et de gauche; le Mallinké évita pendant huit jours avec le plus grand soin de marcher sur les points qu'avait ainsi parcouru le python, dans la crainte de le blesser, je crois.

Nota. — La pratique du *canari* existe analogue ou même identique chez les Sérères. Rappelons à ce sujet que les Mandingues ont, à une certaine époque, occupé presque tout le Sénégal.

---

le plus grand secret à nous donner un fœtus de phoque. Un jour, un corbeau fut tué près de la *maison de neige*. Le chasseur entra ensuite dans l'observatoire magnétique, après avoir placé son gibier, avec le fusil et les autres objets en fer qu'il portait, dans la caisse placée au dehors à cet effet. Peu après, un grand bruit

Fig. 146. Renard sculpté en os (grand. nat.)

se fit entendre. Une bande d'indigènes, hommes, femmes et enfants, se pressaient en criant autour de la boîte. L'oiseau n'avait été qu'étourdi, et, peu après, il commençait à se remuer et à croasser dans la caisse; les Tschouktschis avaient remarqué ce fait, et, par leurs cris et leurs gestes, nous donnaient à entendre

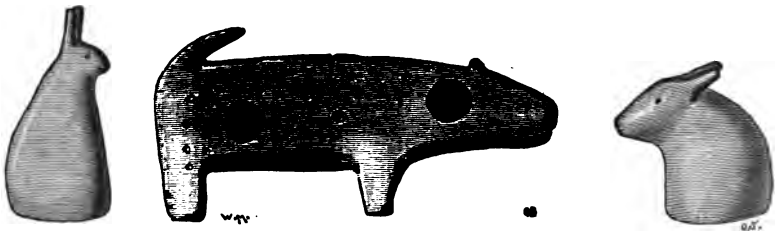

Fig. 147. Chien et lièvres sculptés en os. (Grand. nat.)

qu'une catastrophe était prochaine. Le sauvage, on le sait, n'est pas compatissant, ce n'était donc pas un sentiment de cette nature qui avait déterminé cette émotion; les indigènes craignaient simplement les malheurs que pouvait amener la blessure du corbeau. Lorsque peu après un matelot eut tordu le cou à l'oiseau, ils l'acceptèrent volontiers et le mangèrent sans répugnance.

L'hiver de 1878-1879 fut, paraît-il, extraordinairement rigoureux dans ces parages, et la chasse donna de moins bons résultats que les autres années. Les indigènes ne manquèrent pas d'attribuer ces calamités à notre présence dans la région. A différentes reprises, ils nous demandèrent avec effroi si nous avions

P. Denis Pereyra, diacre et conventuel du couvent de Saint-Domingo de Comitlan.

Quoi qu'il en soit, voici ce que rapporte le docte ecclésiatique : « Le nom du mois en tzotzil, était *Uh* qui paraît aussi avoir signifié « Lune, » et il convient, sans aucun doute, de le rapprocher du U maya, lequel possède, lui aussi, cette double signification. » Ajoutons, par parenthèse, qu'il en était absolument de même pour le mexicain *Meztli*. Cette particularité est bien de nature à nous faire supposer qu'avant la réforme du calendrier faite, nous dit Botturini, vers les commencements de l'ère chrétienne, dans la mystérieuse cité de *Huehuetlapallan*, les races de la Nouvelle-Espagne, comme la plupart des autres nations du globe, possédaient des mois de trente jours dont douze constituaient l'année. On sait qu'il en était ainsi notamment chez les Qquichuas du Pérou. L'année s'appelait *Abil* en tzotzil (cf. le maya *haab* ou *haabil*). Au dire du P. de Rodas, les Indiens ne faisaient point usage de la semaine. Ils ne distinguaient pas non plus les heures. Le terme dont le sens se rapproche le plus de notre mot « heure », c'était *Oc* qui, à vrai dire, ne désigne qu'un espace de temps court, mais peu déterminé.

Y avait-il chez les Tzotzils, comme chez la plupart des autres nations de civilisation toltèque, une année civile distincte de l'année astrologique ou religieuse ? La chose est bien possible, probable même ; toutefois, en l'absence de documents positifs, nous n'oserions rien affirmer.

Donnons maintenant la liste de chacun des dix-huit mois de vingt jours en indiquant leur correspondance avec ceux de notre calendrier. Nous terminons, bien entendu, par les cinq jours complémentaires. Dans son désir de faciliter les recherches chronologiques, le P. de Rodas a commencé par le mois répondant le mieux à notre mois de janvier, lequel cependant n'était pas le premier de l'année tzotzile.

1. *Muctacac*, du 3 au 22 mars ;
2. *Moc*, du 23 mars au 11 avril ;
3. *Olalti*, du 12 avril au 1er mai ;
4. *Ulot* ou *Hoyoh*, du 2 au 22 mai ;

puyant mutuellement les mains sur les épaules, sautillaient alternativement sur les deux jambes. Si les danseurs étaient plus nombreux, ils se plaçaient en ligne, et sautaient en cadence, en s'accompagnant d'un chant monotone et sans expression. En même temps ils roulaient et retournaient les yeux, puis se jetaient

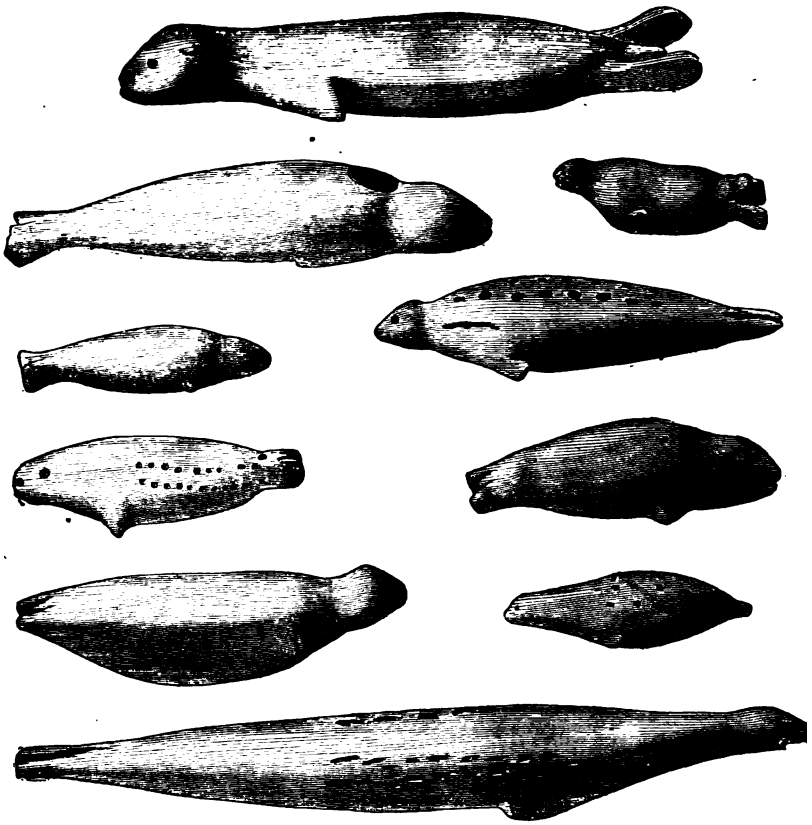

Fig. 149. Diverses statuettes des Tschouktschis représentant des phoques.

tantôt à droite, tantôt à gauche avec des mouvements convulsif: destinés sans doute à exprimer tour à tour la joie et la douleu: Nous ne nous trouvâmes pas dans le pays des Tschouktschis pe: dant la « *saison* des bals et des concerts », qui a lieu en autom: lorsqu'on abat des rennes; nous n'avons donc pu apprécier leur juste valeur les talents chorégraphiques des indigènes.

gérées par certaines raisons tirées de croyances religieuses qui ne nous sont plus guère connues aujourd'hui.

Il y a concordance entre les calendriers maya et tzotzil, pour le nom du mois *Yaxquin* ou *Yaxkin;* seulement, il occupe le treizième rang dans le calendrier yucatèque, commençant au 13 novembre pour finir au 3 décembre. Au contraire, dans le calendrier tzotzil, c'est le quatorzième mois; il va du 18 novembre au 7 décembre.

On voit par cet exemple que chez les populations faisant usage du calendrier toltèque, les mois correspondants ne commençaient pas juste le même jour. La divergence serait bien plus grande encore en ce qui concerne le début de l'année. Chez les Mexicains proprement dits elle aurait commencé, d'après Duran, au 1er mars, d'après Sahagun, au 1er février; suivant Veytia, au 2 février et, enfin, suivant le Codex Chimalpopoca, qui jette un grand jour sur la question, au 22 mars, commencement de l'équinoxe. Il serait bien possible que ces différences tinssent à l'emploi de calendriers spéciaux à telle ou telle province de l'empire culhua. Quant à l'année mixtèque, elle débutait, dit Burgoa, au 12 mars, à cause de l'approche de l'équinoxe. L'année tzotzile qui s'ouvrait au 3 mars rappelle un peu, à cet égard, celle des populations du Nord. Par exemple, les Mayas faisaient usage d'un autre mode de comput, puisque leur année s'ouvrait au 16 juin, par le 1er jour du mois de *Pop*. Cette date ne correspond ni à celle des solstices, ni à celle des équinoxes et ne marque pas davantage la fin de la saison des pluies ; on ne voit pas trop ce qui a pu la faire adopter. Quoi qu'il en soit, rappelons-nous que, même chez les peuples de l'Europe moderne, il n'y a pas accord sur le moment où s'ouvre l'année. Le 1er janvier du calendrier russe n'est pas le nôtre et l'année 1301 des Turcs a commencé le 2 novembre 1883 de notre ère.

UN CHAPITRE DE L'ETHNOGRAPHIE

DES TSCHOUKTSCHIS

Par le baron N.-A.-E. DE NORDENSKJOELD [1].
Membre de l'Académie des sciences de Stockholm.

Les renseignements qui ont été recueillis sur l'organisation des Tschouktschis, au commencement du XVIIIe siècle, indiquent que ce peuple ne reconnaissait aucune autorité. Krusenstern, dans son *Voyage autour du monde*, 1803-1806 (Paris, 1821, t. II, p. 151), mentionne, au contraire, des négociations que le gouverneur Koscheleff aurait eues avec un « chef de toute la nation tschouktschi. » Cette souveraineté ne devait pas avoir grande importance, et la relation de l'entrevue de Koscheleff avec le prétendu chef présente un caractère romanesque beaucoup trop accusé, pour pouvoir être considérée comme parfaitement exacte.

Pendant notre arrêt devant l'important campement de l'Irkaipij, nous avions cru rencontrer un fonctionnaire dans la personne de Tschepurin. A en juger d'après son extérieur soigné, cet indigène paraissait plus riche que ses congénères; il était du reste possesseur de deux femmes, et c'était un homme d'une belle prestance. En conséquence, nous l'admîmes dans le carré, et nous lui donnâmes de très beaux présents; bref il fut, parmi nous, l'objet d'attentions particulières. Tschepurin accepta avec aisance ces honneurs; il s'en montra même digne par son air assuré et ses manières quelque peu suffisantes, somme toute, sa conduite contribua à nous confirmer dans notre opinion, et nous nous

1) Nous empruntons ce morceau à l'excellente traduction que MM. Ch. Rabot et Lallemand viennent de faire du célèbre voyage de la *Véga* autour de l'ancien monde. MM. Hachette et Cie qui ont bien voulu nous autoriser à reproduire ce fragment de chapitre du livre de M. de Nordenskjœld, nous ont également communiqué les nombreux et intéressants clichés qui l'accompagnent dans la belle édition qu'il vont prochainement donner au public français.

montrâmes encore plus généreux. Plus tard, nous reconnûmes notre méprise : il n'y a aucun fonctionnaire dans tout ce pays, et les Tschouktschis établis sur la côte ne reconnaissent aucune hiérarchie sociale. Lorsque ce peuple a fait jadis la guerre, son organisation devait probablement être différente ; mais aujourd'hui règne parmi les indigènes l'anarchie la plus complète, si l'on peut toutefois employer cette expression à propos d'un peuple chez qui les querelles, les délits et les peines n'existent pas ou du moins sont très rares. Les Tschouktschis pasteurs qui habitent l'intérieur du pays, paraissent, au contraire, reconnaître certaines autorités. Quelques-uns d'entre eux peuvent être regardés comme les représentants des autorités russes. Le *starost* Menka dont j'ai raconté la visite, était précisément un de ces fonctionnaires. Il ne savait ni lire, ni écrire, il ne parlait même pas russe et ignorait l'existence du czar. Son autorité semblait, du reste, très faible. Tous les impôts qu'il avait acquittés depuis plusieurs années contre les reçus qu'il nous montra, ne se composaient que de quelques peaux de renards, données probablement en paiement des droits de marché, sur les bords de l'Anjui et à Markova. Menka, lors de sa visite à bord, était accompagné de deux hommes jeunes, mal vêtus, dont le type différait beaucoup de celui des Tschouktschis. Ils paraissaient d'une condition inférieure à celle du *starost* et, pour cette raison, nous les avions pris pour des esclaves, supposition tout à fait inexacte, du moins pour ce qui concernait l'un deux, Jettugin. Plus tard, ce dernier se vanta de posséder un troupeau beaucoup plus nombreux que celui de Menka et se moqua des prétentions du *starost*. D'après certains auteurs russes, des esclaves, sans doute des descendants de prisonniers de guerre, doivent se trouver dans les campements de l'intérieur du pays. Entre les indigènes de la côte règne, au contraire, l'égalité la plus absolue. Jamais nous ne remarquâmes qu'un homme exerçât la moindre autorité, en dehors de sa tente ou de sa famille.

Les Tschouktschis sédentaires sont païens, et même, autant que nous avons pu l'observer, ils n'ont aucune idée de l'existence d'êtres supérieurs. Par contre, ils sont très superstitieux. La plu-

part portent, autour du cou, de petits morceaux de bois ou d'os sculptés, suspendus à des cordons de cuir. Les indigènes refusent d'échanger ces amulettes et ne les montrent pas volontiers aux étrangers. Un gamin avait son bonnet orné d'un cordon de perles, et sur le devant était attaché un morceau d'ivoire sculpté, représentant probablement une tête d'ours. Ce morceau d'os était très petit et fort mal travaillé; sans nul doute, un adulte aurait pu en fabriquer une douzaine par jour. Je demandai en vain au

Fig. 139-140. Femme portant son enfant sur ses épaules, statuette tschouktschi (grand. nat.)

père de me céder cette amulette, lui offrant en échange un couteau de poche et du tabac; mais le gamin, qui avait entendu notre entretien, me donna peu après son hochet pour un morceau de sucre. Lorsque le père eut connaissance de ce commerce, il se mit à rire de belle humeur, et ne chercha nullement à me faire rétrocéder l'objet.

Certains instruments, comme, par exemple, un racloir à préparer les peaux sont munis de ces amulettes, et dans les coins de la tente où l'on conserve des morceaux d'ivoire, d'agate et de ferraille, l'on trouve de nombreuses figurines de ce genre. Si ces figurines sculptées représentent réellement des divinités, l'idée

religieuse que les indigènes y attachent, même au point de vu des chamans, est peu précise ; elles indiquent moins un sentiment persistant toujours dans la conscience populaire qu'un souvenir du passé. Le plus grand nombre de ces sculptures porten l'empreinte du costume et des mœurs actuelles des Tschouktschis. (Pl. IV et fig. 139-140.) Je dois faire remarquer toutefois que les indigènes ont la tête moins aplatie que ne le représentent la plupart de ces figurines. Plusieurs de ces sculptures me semblent avoir un type bouddhiste.

Comme les Lapons, les Samoyèdes, les Toungouses et les Esquimaux, bref, la plupart des peuples des régions polaires de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, les Tschouktschis possèdent le tambour magique ou plus exactement un tambourin.

Fig. 141.

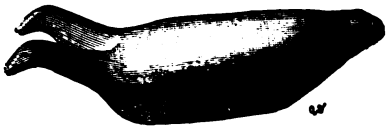

Fig. 142.

Fig. 141. Monstre double (grand. nat.) — Fig. 142. Animal à trois têtes (2/3 grand.)

Cet instrument se trouve dans toutes les tentes et les indigènes ont pour lui une sorte de superstition. Ils n'en jouaient pas volontiers en notre présence et ne consentaient que difficilement à l'échanger. S'ils en avaient le temps, ils cachaient même cet instrument lorsque nous entrions dans les tentes. Le tambour est fait avec l'estomac d'un phoque qui est tendu sur un cercle de bois, muni d'un manche court. Cet instrument est ornée de quelques dessins. En guise de baguette, les Tschouktschis se servent d'une lamelle de fanon de cétacé, longue de 30 à 40 centimètres dont l'extrémité fine et mince forme une sorte de mèche de fouet. Lorsque la partie épaisse de la baguette frappe le bord de la peau, l'extrémité flexible rebondit sur le milieu ; de la sorte le tambour donne deux battements pour un seul coup. Le privilège

de jouer de cet instrument est réservé habituellement aux hommes; en frappant le tambourin, l'exécutant s'accompagne d'un chant très monotone. Nous n'avons jamais vu danser au son de cette musique ou exécuter des grimaces ou des contorsions comme le font les chamans.

Parmi les Tschouktschis avec lesquels nous fûmes en rapport, aucun n'était chaman. Wrangel, Hooper et d'autres voyageurs signalent pourtant quelques indigènes comme appartenant à cette religion. D'après Wrangel (t. I, p. 284), en 1814, une violente épidémie sévissait sur les Tschouktschis des bords de l'Anjui et sur leurs rennes; les chamans déclarèrent alors que, pour apaiser les esprits, il était nécessaire d'immoler Kotschen, personnage marquant parmi les indigènes. Comme il était très aimé des indigènes, aucun d'eux ne voulut exécuter la sentence des oracles, et l'on chercha à en obtenir la révision en faisant des cadeaux aux prêtres. Ces moyens ne réussirent pas et la maladie continua toujours ses ravages. Les indigènes persistant toujours dans leur refus de le sacrifier, Kotschen ordonna alors à son propre fils de le tuer. Le fils fut ainsi obligé de frapper son père et de livrer ensuite le cadavre aux chamans. Tout ce récit est en parfaite contradiction avec l'humeur et les mœurs actuelles du peuple tschouktschi, avec lequel nous avons été en relations dans les parages du détroit de Behring, soixante-cinq ans après cet événement; je serais même tenté de ne pas ajouter foi à cette relation si l'histoire ne nous avait appris que, même dans nos pays, des flots de sang ont coulé pour des subtilités dogmatiques, dont personne ne s'occupe plus aujourd'hui. Peut-être l'indifférence a-t-elle également envahi les déserts glacés des régions polaires.

Ce tambour, qui doit servir en quelque sorte de *psychographe* des chamans ou de cloche d'église, a encore un autre usage, peu en rapport toutefois avec sa destination principale. Lorsque les dames tschouktschis arrangent leur longue et noire chevelure, elles s'installent, par précaution, au-dessus de cet instrument, sur lequel viennent tomber les nombreux insectes que le peigne arrache de leur chaud asile. Les malheureux sont ensuite écrasés,

à moins toutefois qu'on ne leur fasse l'honneur de les manger. Ce gibier aurait en effet, paraît-il, très bon goût et serait excellent pour la poitrine. Les indigènes enlèvent le *gorm* [1] de la peau des rennes pour le manger; ils ne dédaignent pas non plus la mouche qui sort de cette chrysalide.

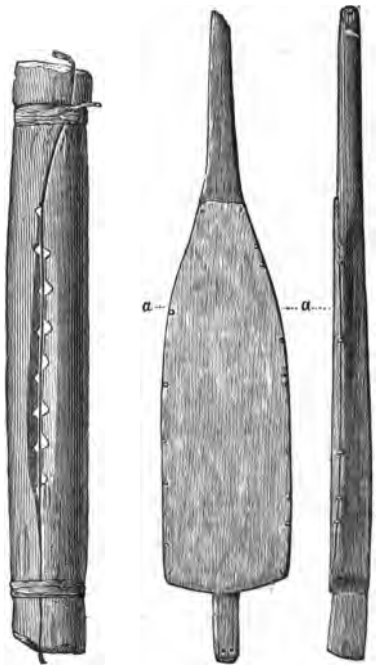

Fig. 143. Fig. 144. Fig. 145.
Fig. 143. Sifflet tschouktschi (grand. nat.)
Fig. 144-145. Flûte (1/8 grand. nat.), *a*, embouchure.

Je dois encore parler de quelques-unes des rares coutumes superstitieuses, que nous avons observées durant notre séjour dans le pays des Tschouktschis. Après la chasse heureuse que les indigènes avaient faite en février, nous essayâmes, sans résultat, de les déterminer à nous céder une tête ou un crâne de phoque. Nous leur offrîmes même vainement de l'eau-de-vie en échange. Un de nos bons amis d'Irgunnuk, Notti, se hasarda, mais dans

1) *Oestrus tarandi*, la grosse et grasse larve, complètement formée, de la mouche de renne.

le plus grand secret à nous donner un fœtus de phoque. Un jour, un corbeau fut tué près de la *maison de neige*. Le chasseur entra ensuite dans l'observatoire magnétique, après avoir placé son gibier, avec le fusil et les autres objets en fer qu'il portait, dans la caisse placée au dehors à cet effet. Peu après, un grand bruit

Fig. 146. Renard sculpté en os (grand. nat.)

se fit entendre. Une bande d'indigènes, hommes, femmes et enfants, se pressaient en criant autour de la boîte. L'oiseau n'avait été qu'étourdi, et, peu après, il commençait à se remuer et à croasser dans la caisse; les Tschouktschis avaient remarqué ce fait, et, par leurs cris et leurs gestes, nous donnaient à entendre

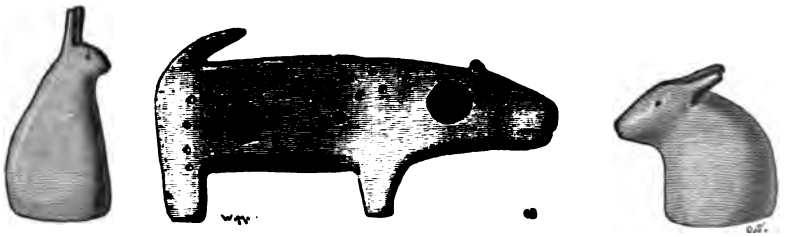

Fig. 147. Chien et lièvres sculptés en os. (Grand. nat.)

qu'une catastrophe était prochaine. Le sauvage, on le sait, n'est pas compatissant, ce n'était donc pas un sentiment de cette nature qui avait déterminé cette émotion; les indigènes craignaient simplement les malheurs que pouvait amener la blessure du corbeau. Lorsque peu après un matelot eut tordu le cou à l'oiseau, ils l'acceptèrent volontiers et le mangèrent sans répugnance.

L'hiver de 1878-1879 fut, paraît-il, extraordinairement rigoureux dans ces parages, et la chasse donna de moins bons résultats que les autres années. Les indigènes ne manquèrent pas d'attribuer ces calamités à notre présence dans la région. A différentes reprises, ils nous demandèrent avec effroi si nous avions

l'intention de faire monter les eaux de la mer jusqu'au niveau de leurs tentes. Le 11 février, après une longue série de jours pendant lesquels la chasse avait été mauvaise, les Tschouktschis réussirent enfin à capturer un certain nombre de phoques : avant d'amener ces animaux dans les tentes, ils leur versèrent de l'eau dans la bouche ; précaution nécessaire, disaient-ils, pour que les ouvertures dans la glace ne se fermassent pas trop promptement.

Outre le tambour, les Tschouktschis se servent encore, comme

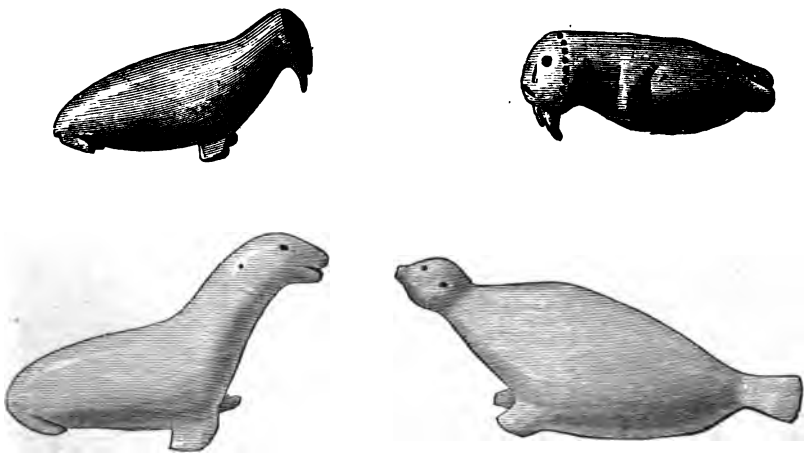

Fig. 148. Morses, otarie et phoque (grand. nat.)
Statuettes en os exécutées par les Tschouktschis.

instrument de musique, d'un morceau de bois fendu en deux, dont les moitiés sont de nouveau assemblés après que la fente a été élargie vers le milieu, et qu'une lamelle de fanon de cétacé y a été introduite. Pendant l'hiver, les indigènes essayèrent de fabriquer des violons, d'après un modèle qu'ils avaient vu à bord, et réussirent à faire une boîte sonore bien meilleure qu'on n'aurait pu le supposer d'avance. Les traits d'attelage des chiens étaient souvent munis d'une cloche ou d'un grelot, de provenance russe ; nous vîmes même des Tschouktschis pasteurs qui en portaient à la ceinture.

Les danses que je vis exécuter par des indigènes, étaient fort simples. Généralement, deux femmes ou deux enfants, s'ap-

puyant mutuellement les mains sur les épaules, sautillaient alternativement sur les deux jambes. Si les danseurs étaient plus nombreux, ils se plaçaient en ligne, et sautaient en cadence, en s'accompagnant d'un chant monotone et sans expression. En même temps ils roulaient et retournaient les yeux, puis se jetaient

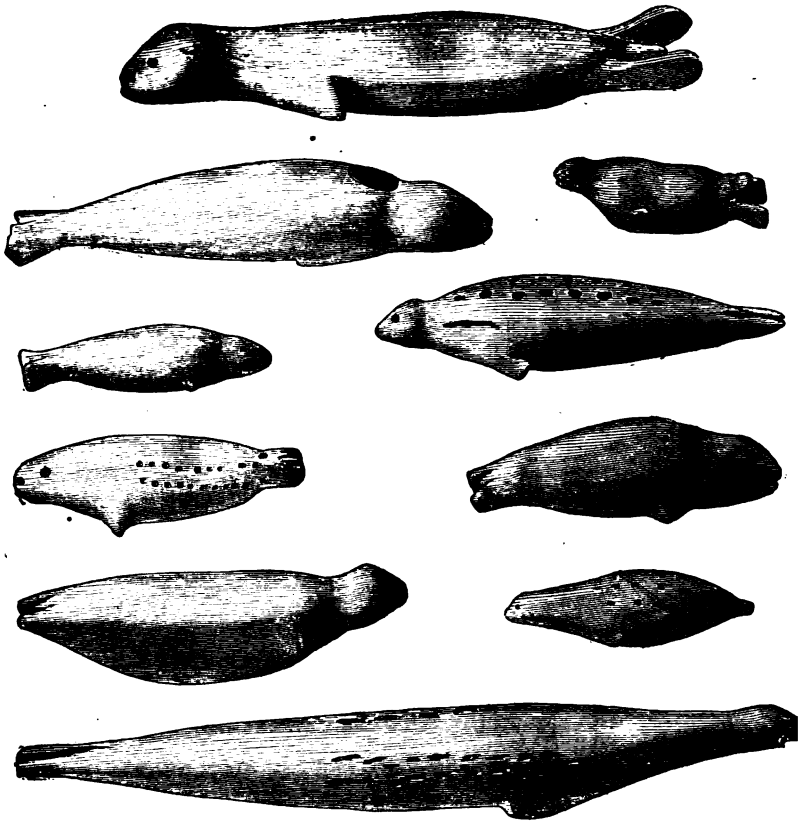

Fig. 149. Diverses statuettes des Tschouktschis représentant des phoques.

tantôt à droite, tantôt à gauche avec des mouvements convulsif destinés sans doute à exprimer tour à tour la joie et la douleu Nous ne nous trouvâmes pas dans le pays des Tschouktschis pe dant la « *saison* des bals et des concerts », qui a lieu en autom lorsqu'on abat des rennes; nous n'avons donc pu apprécier leur juste valeur les talents chorégraphiques des indigènes.

Les Tschouktschis saisissaient avec empressement toutes les occasions de s'amuser. Ainsi, le soir du nouvel an, Palander fit

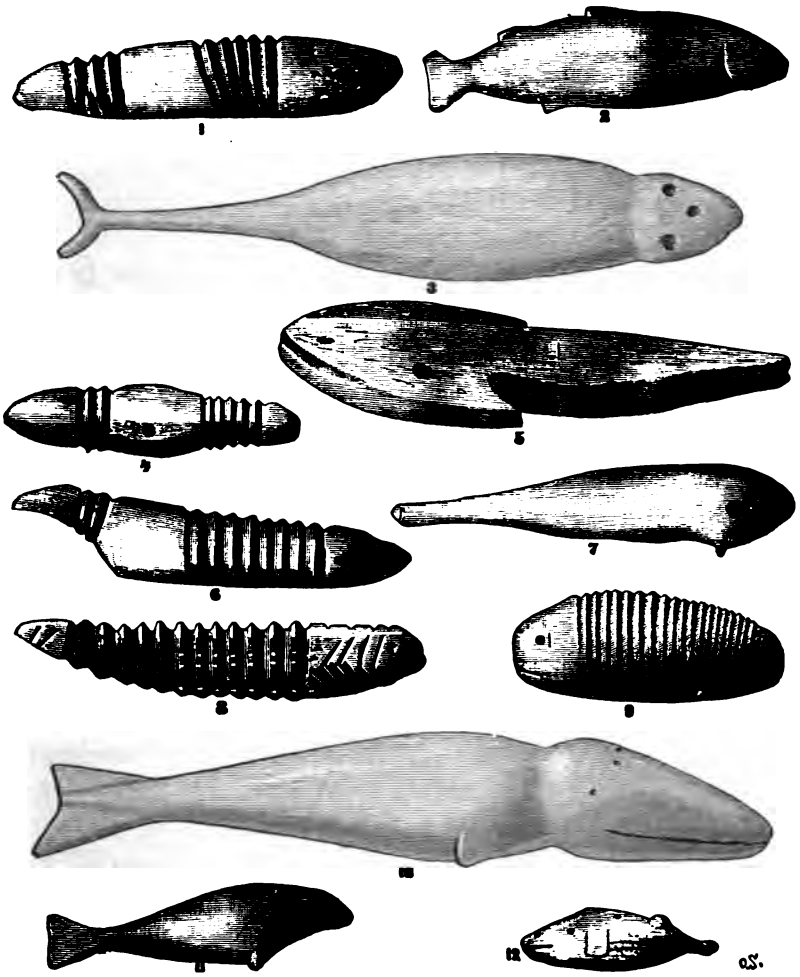

Fig. 150. Cétacés, poissons, mollusques et larves, sculptés en os par les Tschouktschis.

exécuter quelques essais de tir, avec un petit canon rayé qui se trouvait à bord de la *Vega*. Au début les femmes et les enfants se tenaient à l'arrière du navire loin du terrible engin de destruction, et manifestaient leur crainte à peu près par les mêmes

parler à leurs enfants une autre langue que celle des indigènes, tandis que, d'autre part, les Esquimaux empruntent rarement une expression aux idiomes étrangers; enfin les mariages entre Européens et indigènes sont fréquents, et les métis très nombreux. En présence de ces faits, j'incline à croire que les colons d'Éric le Rouge n'ont eu avec les indigènes que des relations pacifiques et sont devenus eux-mêmes peu à peu des Esquimaux. Cela est beaucoup plus probable que de supposer qu'ils ont été massacrés par ces derniers. Si les relations entre l'Europe et le Groënland étaient interrompues seulement pendant un siècle, la même transformation se produirait certainement parmi la population européenne actuelle de la colonie, et le souvenir de l'occupation danoise se perdrait promptement. Dans ce cas, peut-être, l'histoire d'une querelle insignifiante survenue entre un indigène et un fonctionnaire d'une colonie pourrait prendre la première place parmi les légendes du passé et être plus tard interprétée comme le souvenir d'une guerre d'extermination.

Les Tschouktschis d'aujourd'hui sont, sans aucun doute, un mélange de plusieurs races autrefois sauvages et guerrières, qui ont été chassées vers le Nord par les conquérants étrangers et qui ont adopté ensuite la même langue. Puis, les conditions de l'existence sur les bords de l'océan Glacial, le climat froid, la neige et l'obscurité de la nuit polaire, l'air pur et transparent de l'été, leur ont imprimé ce caractère particulier, que nous retrouvons, non-seulement chez ces peuplades, mais encore chez les Lapons scandinaves et les Samoyèdes russes, en observant toutefois que les relations continuelles de ces derniers avec les Européens n'ont pas toujours exercé sur eux une influence favorable.

Au point de vue psychologique, il serait intéressant de savoir si, en devenant pacifiques, les Tschouktschis ont progressé ou reculé. Malgré tout l'intérêt qu'excitent l'honnêteté, l'humeur pacifique et la naïve affabilité des peuples polaires, la réponse, à mon avis, doit être négative. Sans doute, on assiste, dans ces parages, à la transformation d'hommes sauvages et cruels en individus plus civilisés; mais en même temps, chez eux, les facultés qui

Un certain nombre de figurines représentant des animaux figurent des êtres imaginaires, et à ce titre, elles sont très instructives. En général ces images sont grossières; elles dénotent cependant un certain style. Comparés aux idoles samoyèdes, ces sculptures prouvent que les Tschouktschis ont le sentiment artistique beaucoup plus développé que les peuples habitant la partie occidentale de la côte nord de l'Asie; par contre, même cette peuplade est à son tour notablement inférieure aux Esquimaux

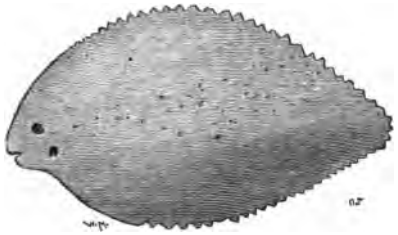

Fig. 153. Pleuronecte en os. (2/3 gr.)

de Port-Clarence. Les dessins des Tschouktschis, représentés ci-après, planch. II et III, sont fort grossiers[1], mais ils n'en indiquent pas moins une certaine sûreté dans le trait. Ils me paraissent une preuve de l'authenticité de certains dessins paléolithiques, dont la netteté des traits a précisément fait mettre en doute l'origine. Les modèles et les agrafes en ivoire sont également ciselés avec un certain goût. Les broderies s'exécutent sur des bandes de cuir teint en rouge, tantôt avec des poils de renne blancs, tantôt avec des fils rouges et noirs, que les indigènes se procurent en petite quantité, sur les bords du détroit de Behring.

1) Certains originaux des dessins, reproduits ci-après, sont exécutés, les uns sur papier à la mine de plomb, les autres à l'ocre rouge. Les objets représentés sont :

Planche II : 1. Attelage de chiens. — 2 et 3. Baleines. — 4. Chasse à l'ours blanc et au morse. — 5. Chabot et morue. — 6. Pêcheur. — 7. Chasse au lièvre. — 8. Oiseaux. — 9. Homme taillant du bois. — 10. Homme conduisant un renne. — 11. Chasse au morse. — (Les numéros 7 et 9 représentent des Européens).

Planche III : 1. Convoi de traîneaux. — 2. Renne pris par deux hommes avec le lazzo. — 3. Homme jetant un harpon. — 4. Chasse au phoque en canot. — 5. Chasse à l'ours. — 6. Homme représenté dans la lune. — 7. Homme conduisant un renne. — 8. Rennes. — 9. Tschouktschis marchant un bâton à la main et indigène tirant de l'arc. — 10. Troupeau de rennes avec son gardien. — 11. Rennes. — 12. Deux tentes et un traîneau attelé de chiens.

ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES

SUR LES TAGBANUAS

DE L'ILE DE PALAWAN (PHILIPPINES)

PAR M. ALFRED MARCHE

I

Je voulais étudier les Tagbanuas chez eux; je me mis en marche le 8 avril 1884 dès le matin afin de remonter la rivière Sguahil ou Sguahit sur les bords de laquelle se trouve un de leurs villages. La rivière Sguahit a son embouchure dans la baie de Puerto-Princesa, à l'ouest du pueblo du même nom; elle est navigable sur un parcours de trois milles et demi environ. Les indigènes l'appellent la *grande rivière*; son eau est douce jusqu'à un mille de l'embouchure. Pendant l'espace d'un mille ou environ elle coule à travers les palétuviers et les pandanus, dans une plaine accidentée jusqu'au pied des monts Pulgar et Beaufort; plus haut les rives, entièrement boisées, s'élèvent irrégulières ; le terrain argileux et ferrugineux est peu cultivé par les indigènes.

Je parvins à huit heures du matin à la case du chef tagbanua; elle est perchée sur la berge de la rivière à trois mètres au-dessus de l'eau et près du confluent du premier affluent de gauche du Sguahil. En suivant cet affluent pendant environ huit cents mètres, j'arrivai à la case d'un indien tagal, nommé Torrès, qui exploite cette région et je m'y installai pour quelques jours.

Les cases des Tagbanuas, construites sur pilotis, sont petites et mal bâties et les indigènes y couchent en tas les uns sur les autres, pêle-mêle avec leurs chiens.

Comme je l'ai dit plus haut en racontant notre hivernage, chaque jour nous recevions la visite d'habitants des campements voisins. En outre, tous les indigènes qui se rendaient des villages situés à l'Ouest, dans les îles du détroit de Behring, ou qui faisaient le trajet inverse, s'arrêtaient à bord. Tous ces gens, nos voisins, comme les Tschouktschis que nous n'avions pas vus auparavant, et que, suivant toute probabilité, nous ne devions jamais revoir, circulaient librement sur le pont, encombré d'objets qui pour eux

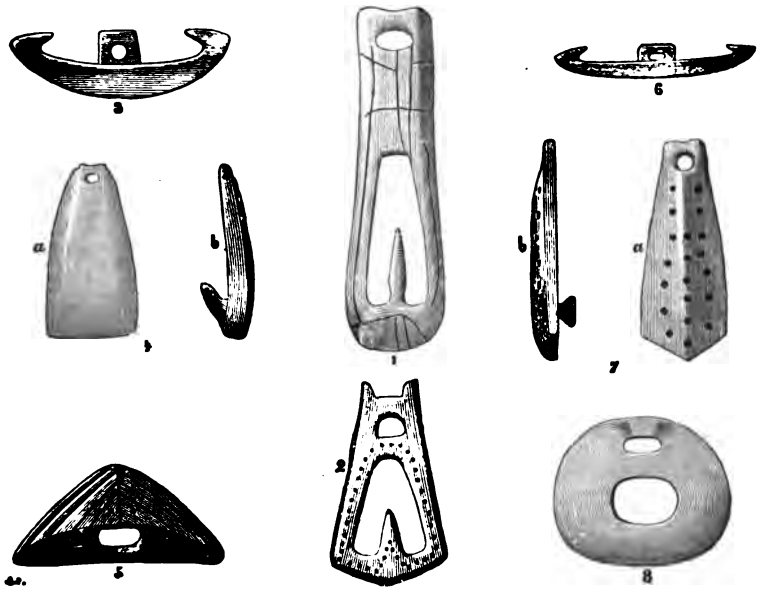

Fig. 154. Fermoirs et crochets en ivoire (1/2 gr. nat.)

représentaient de véritables richesses. Nous n'eûmes jamais occasion de regretter la confiance que nous leur témoignions. Même à l'époque où la chasse fit complètement défaut et où la plupart des indigènes vivaient de la nourriture que nous leur distribuions, il ne disparut pas le plus petit sac de provisions du dépôt que j'avais établi sur le rivage en prévision du cas où le navire aurait coulé, ce dépôt n'était cependant protégé par aucune garde. Plusieurs fois il est vrai, des Tschouktschis reprirent, à la dérobée, des poissons qu'ils nous avaient vendus et que nous avions placés, après l'achat, dans un endroit du pont où ils avaient

libre accès. De l'air le plus innocent du monde, ils nous les offraient de nouveau à acheter. Pour eux, cette supercherie ne constituait pas un vol, mais une simple ruse commerciale, parfaitement licite.

D'autres faits nous ont prouvé que les Tschouktschis regardent la tromperie dans les échanges, non-seulement comme permise, mais même comme méritoire. Ils accomplissaient avec soin leurs propres travaux; au contraire, ils mettaient la plus grande négligence à exécuter ceux dont nous les chargions. Ils n'acceptaient, du reste, les prix que nous leur proposions, que lorsqu'ils étaient certains de ne pouvoir obtenir davantage. Lorsque les indigènes, virent que nous recherchions des perdrix, ils tirèrent de leur provision d'hiver et nous présentèrent sous ce nom une jeune pagophile blanche (*Larus eburneus*), dont le plumage ressemblait à celui des lagopèdes, mais qui, au point de vue alimentaire en différait beaucoup. Comme j'achetai avec empressement, pour nos collections ornithologiques, cet oiseau, très difficile à se procurer dans son premier plumage, un sourire de contentement illumina la figure du vendeur. Mon homme paraissait tout fier de sa ruse. Comme je l'ai déjà dit, retenus par un préjugé, les Tschouktschis refusaient de nous vendre, malgré le prix élevé que nous leur en offrions, des têtes de phoques que nous désirions nous procurer en vue d'étudier les espèces vivant dans ces parages. *Irgatti*, demain (les femmes prononcent *Isgatti*), nous répondaient-ils généralement; mais jamais ils ne tenaient leur promesse. Finalement, un gamin nous apporta, disait-il, un crâne de phoque. En l'examinant de près, nous reconnûmes qu'il provenait non d'un phoque, mais d'un vieux chien. Les indigènes avaient pensé pouvoir céder ce débris aux « sorciers blancs » sans danger pour la chasse. Cette fois, le stratagème ne réussit pas aussi bien à ce faussaire qu'au marchand de perdrix. En présence d'autres indigènes, plusieurs d'entre nous raillèrent l'individu et se moquèrent de ce que « lui, un Tschouktschi, fût assez dénué d'intelligence pour commettre une pareille erreur. » La plaisanterie parut porter. Un jour, lorsque j'étais de garde dans l'observatoire, un indigène arriva et me raconta qu'il avait

conduit en traîneau un matelot d'Irgunnuk au navire; ce dernier, disait-il, ne lui avait rien donné, et l'avait prié d'aller me demander en payement une boîte d'allumettes. Lui ayant répondu qu'il avait dû être largement rétribué à bord, il répliqua d'un ton piteux : « Oh! je n'ai reçu qu'un tout petit morceau de pain. » Il ne parût nullement troublé du peu de créance que j'accordais à son assertion, inexacte bien entendu, et ne sembla pas surpris de ne pas recevoir ce qu'il demandait.

Les Tschouktschis n'ont ordinairement qu'une femme; par exception, quelques-uns, comme Tschepurin, en avaient deux. Géné-

Fig. 155. Branchipus sculpté en os. (Gr. nat.)

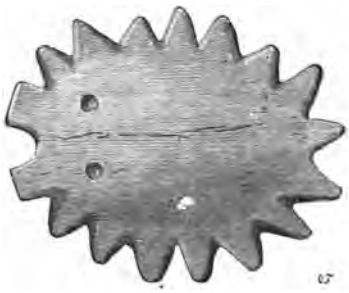

Fig. 156. Astérie sculptée en os. (Gr. nat.)

ralement, les épouses paraissent fidèles. Quelquefois seulement des femmes donnèrent à entendre qu'elles désiraient avoir un blanc pour amant, peut-être le disaient-elles en plaisantant. L'une d'elles, qui ne se recommandait ni par la beauté ni par la propreté, raconta un jour, par exemple, qu'elle avait eu deux enfants avec des Tschouktschis et qu'elle désirait en avoir un troisième avec un homme de l'équipage. Les jeunes filles paraissaient avoir un sentiment développé de la pudeur; quelques-unes étaient assez gracieuses, et comme leurs sœurs d'Europe, elles s'efforçaient d'attirer l'attention par de petites coquetteries. Comme indices de ce désir, on peut citer la différence de prononciation. Lorsqu'elles voulaient paraître charmantes, ces demoiselles remplaçaient, dans les mots, la lettre *r* par une *s* douce; elles disaient ainsi *kosang* (renne), pour *korang, tiskis* (soleil) pour *tirkir,* etc.

Les femmes tschouktschis sont très laborieuses. Elles soignent

les enfants, font cuire les aliments et fondre la glace, rangent la tente, cousent les vêtements et se livrent à d'autres travaux du même genre. De plus, elles dépècent le gibier, l'été sur la côte, l'hiver dans la tente, aident à la pêche, lorsqu'elle a lieu près du campement, tannent les peaux, préparent les tendons, avec lesquels elles confectionnent des fils, etc. L'été, ces actives ménagères font en outre la *moisson*, sur les pentes gazonnées des montagnes, dans le voisinage de la tente. Occupées par tous ces soins, les femmes travaillent presque toujours lorsqu'elles sont dans les tentes. Le mari de son côté, doit approvisionner la fa-

Fig. 157. Poupée tschouktschi (1/8 grand. nat.)

mille de poisson et de gibier, et, dans ce but, fait souvent d'assez longues courses. Dans la tente, il est presque toujours inoccupé et passe son temps à manger, dormir, bavarder, ou jouer avec les enfants, ou bien à préparer, en toute lenteur s'entend, ses ustensiles de chasse.

La plus grande concorde règne dans la famille. Jamais nous n'avons entendu le mari et la femme échanger une parole vive les parents gronder leurs enfants, ou bien encore le couple propriétaire de la tente, se quereller avec les célibataires qui y habitent quelquefois en même temps. L'autorité de la femme paraît très grande. Jamais un mari ne conclut un échange, même s'il s'agit d'armes ou d'engins de chasse, sans consulter son épouse

et toujours il suit ses conseils. La femme est libre d'échanger les objets qui lui appartiennent, ou bien de s'en servir selon son bon plaisir. Lorsqu'un homme a reçu un morceau d'étoffe, du tabac, ou du sucre, il le donne le plus souvent à sa chère moitié, pour qu'elle prenne soin de le conserver.

Jamais les Tschouktschis ne battent ni ne grondent leurs enfants, les plus dociles, du reste, que j'aie jamais rencontré. Dans les tentes, ils se conduisent aussi bien que les enfants les mieux élevés d'Europe dans un salon. Ils sont peut-être moins turbulents que les nôtres et jouent à peu près de la même manière que les enfants dans nos campagnes. Ils ont, par exemple, comme jouets, des poupées (Fig. 157), de petits arcs et de petits moulins à vent à deux ailes, etc. Fait-on présent de friandises aux parents, immédiatement ils en donnent une part aux enfants, et aucune discussion ne s'élève parmi les marmots, sur la portion plus ou moins grosse reçue par chacun. Gratifie-t-on d'un morceau de sucre un gamin qui joue avec d'autres, immédiatement le morceau circule de bouche en bouche, pour que tous puissent y goûter. Un enfant reçoit-il du pain ou du sucre, il ne manque pas d'en donner à son père et à sa mère. Dès leur enfance, les Tschouktschis endurent la souffrance sans se plaindre. Un jour, une jeune fille tomba la tête en avant, du haut de l'escalier de la *Vega*, et le choc qu'elle éprouva fut si violent, qu'elle en demeura presque étourdie; néanmoins elle se plaignit à peine. Un gamin de trois à quatre ans, bien emmitouflé, tomba un jour dans une rigole creusée dans la glace qui recouvrait le pont. Ne pouvant se relever lui-même, gêné qu'il était dans ses mouvements par ses vêtements, il resta dans cette position, sans crier, jusqu'à ce qu'enfin un matelot l'apercevant vint à son aide.

Les Tschouktschis ont toutefois un défaut très désagréable; leur propension à la mendicité n'a pas de bornes et n'est arrêtée par aucun sentiment de dignité personnelle. Souvent peut-être, il est vrai, demandent-ils ainsi parce qu'ils éprouvent un réel besoin? Sans doute aussi, la très large hospitalité et l'espèce de charité qu'ils pratiquent les uns envers les autres contribuent à développer ce défaut. Ils n'en étaient pas moins fort ennuyeux et

ils mirent à l'épreuve non-seulement la patience des officiers et des naturalistes, mais encore celle des matelots. La bienveillance que, malgré cela, leur témoignèrent toujours nos hommes est au-dessus de tout éloge.

Aucun dissentiment ne s'éleva entre nous et les indigènes; j'ai donc tout lieu de croire qu'ils ont conservé de notre séjour dans leur pays un excellent souvenir. J'eus même la précaution, pour ne pas gêner leur pêche, d'interdire formellement à l'équipage toute immixtion intempestive dans leur chasse au phoque.

Vraisemblablement, un Tschouktschi ne pourrait occuper la place d'un ouvrier européen. Quelques indigènes pourtant ont suivi des baleiniers jusqu'aux îles Sandwich et sont devenus d'excellents marins. Pendant l'hivernage, deux jeunes gens prirent l'habitude de s'installer à bord et d'aider à différents travaux, mais avec beaucoup de nonchalance cela va s'en dire ; ils fendaient, par exemple, du bois, déblayaient la neige, allaient chercher de la glace, etc. En échange, ils recevaient des restes de cuisine ; ils purent ainsi, non-seulement se nourrir, mais encore faire vivre leurs familles tant que nous restâmes au mouillage.

Compare-t-on l'exposé que je viens de faire des mœurs des Tschouktschis, aux excellents travaux de Sir Edward Parry sur les Esquimaux de Winter Island et d'Iglolik, et à ceux du docteur Simpson sur les Esquimaux du N.-O. de l'Amérique, ou bien encore aux nombreuses études publiées sur les Groënlandais, on trouve la plus grande analogie entre le caractère, les mœurs, les qualités et les vices de tous les habitants des régions polaires. Cette analogie est d'autant plus frappante que les Tschouktschis et les Esquimaux appartiennent à des races distinctes et parlent des langues différentes. De plus, d'après les anciens documents que nous possédons sur les indigènes du détroit de Behring, la transformation de cette peuplade en une tribu pacifique, et vivant sans reconnaître aucun maître et aucune religion, serait récente. Fait digne de remarque, l'état des Esquimaux du Groënland ne s'est pas sensiblement modifié par le développement, chez eux de l'instruction primaire et leur conversion au christianisme

S'ils sont chrétiens, ils se montrent toutefois fort indifférents en ce qui concerne les suites du péché originel, le mystère de la rédemption et les punitions de l'enfer, indifférence que tous les efforts des missionnaires n'ont pu réussir à vaincre. Ces principes fondamentaux de l'éducation n'ont influé en rien sur la

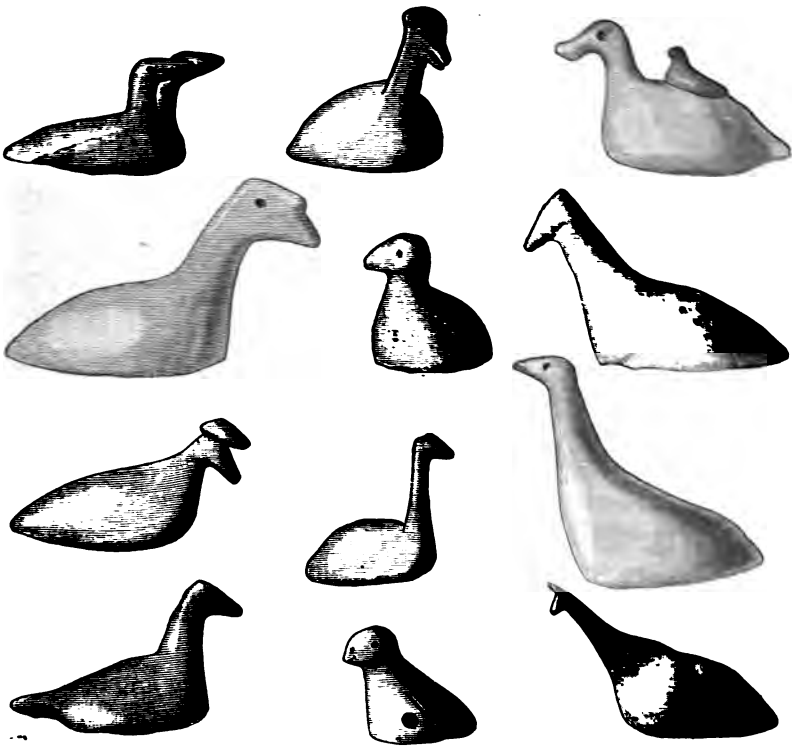

Fig. 158. Figurines en os représentant des oiseaux, sculptées par les Tschouktschis.

naïveté naturelle de leur caractère. Très certainement, le sang qui coule dans les veines des Groënlandais n'est pas un sang esquimau pur; ces indigènes se sont mêlés à l'une des races guerrières les plus fières du monde. Aujourd'hui, à une époque où le Groënland est en relations constantes avec l'Europe, tous les descendants des métis adoptent avec une incroyable rapidité la langue et les mœurs des Esquimaux; les individus de race européenne éprouvent même beaucoup de difficultés à faire

ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES

SUR LES TAGBANUAS

DE L'ILE DE PALAWAN (PHILIPPINES)

PAR M. ALFRED MARCHE

I

Je voulais étudier les Tagbanuas chez eux; je me mis en marche le 8 avril 1884 dès le matin afin de remonter la rivière Sguahil ou Sguahit sur les bords de laquelle se trouve un de leurs villages. La rivière Sguahit a son embouchure dans la baie de Puerto-Princesa, à l'ouest du pueblo du même nom; elle est navigable sur un parcours de trois milles et demi environ. Les indigènes l'appellent la *grande rivière*; son eau est douce jusqu'à un mille de l'embouchure. Pendant l'espace d'un mille ou environ elle coule à travers les palétuviers et les pandanus, dans une plaine accidentée jusqu'au pied des monts Pulgar et Beaufort; plus haut les rives, entièrement boisées, s'élèvent irrégulières ; le terrain argileux et ferrugineux est peu cultivé par les indigènes.

Je parvins à huit heures du matin à la case du chef tagbanua; elle est perchée sur la berge de la rivière à trois mètres au-dessus de l'eau et près du confluent du premier affluent de gauche du Sguahil. En suivant cet affluent pendant environ huit cents mètres, j'arrivai à la case d'un indien tagal, nommé Torrès, qui exploite cette région et je m'y installai pour quelques jours.

Les cases des Tagbanuas, construites sur pilotis, sont petites et mal bâties et les indigènes y couchent en tas les uns sur les autres, pêle-mêle avec leurs chiens.

distinguent l'homme de la bête, et qui engendrent aussi bien les grandes actions que les crimes, s'affaiblissent de plus en plus, et, un jour, si ces indigènes ne sont pas aidés ou favorisés par les circonstances, ils ne pourront soutenir la lutte pour l'existence contre des envahisseurs [1].

1) Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro s'est récemment enrichi, par voie d'échange, d'une petite collection d'objets recueillis par M. de Nordenskjœld pendant le voyage de la *Vega*. Ces objets, au nombre de soixante environ, sont exposés dans notre vestibule du côté de Passy. Ils comprennent vingt-neuf sculptures en os ou en ivoire de morse représentant une tête d'homme, un renard, deux ours, trois phoques, un morse, un pleuronecte, et vingt oiseaux fort analogues à ceux qui sont représentés ci-dessus ; cinq dents de morse brutes ; deux poinçons en dents de morse ; une flèche à pointe d'ivoire, trois autres garnies de fer ; un bracelet aussi en fer ; un grattoir à neige en os ; un chalumeau en os de cygne ; deux frondes à oiseaux, formées d'un paquet de dents de morse plus ou moins arrondies et reliées par une lanière de cuir ; un tambour magique cerclé en bois et couvert d'un morceau d'estomac de phoque. avec sa baguette en fanon de baleine ; un fanon préparé par les Tschouktschis ; un faisceau de lanières en peau de phoque ; une arbalète ; une paire de raquettes à neige ; deux morceaux de peau de renne, dont un a servi de garniture à un carquois (ces morceaux sont brodés avec du poil de renne blanc ou avec du fil rouge) ; un échantillon de fil de tendon de renne ; enfin des osselets de morue qui servent d'ornements aux Tschouktschis de Pitlekai.

E. H.

ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES

SUR LES TAGBANUAS

DE L'ILE DE PALAWAN (PHILIPPINES)

PAR M. ALFRED MARCHE

I

Je voulais étudier les Tagbanuas chez eux; je me mis en marche le 8 avril 1884 dès le matin afin de remonter la rivière Sguahil ou Sguahit sur les bords de laquelle se trouve un de leurs villages. La rivière Sguahit a son embouchure dans la baie de Puerto-Princesa, à l'ouest du pueblo du même nom; elle est navigable sur un parcours de trois milles et demi environ. Les indigènes l'appellent la *grande rivière*; son eau est douce jusqu'à un mille de l'embouchure. Pendant l'espace d'un mille ou environ elle coule à travers les palétuviers et les pandanus, dans une plaine accidentée jusqu'au pied des monts Pulgar et Beaufort; plus haut les rives, entièrement boisées s'élèvent irrégulières ; le terrain argileux et ferrugineux est peu cultivé par les indigènes.

Je parvins à huit heures du matin à la case du chef tagbanua; elle est perchée sur la berge de la rivière à trois mètres au-dessus de l'eau et près du confluent du premier affluent de gauche du Sguahil. En suivant cet affluent pendant environ huit cents mètres, j'arrivai à la case d'un indien tagal, nommé Torrès, qui exploite cette région et je m'y installai pour quelques jours.

Les cases des Tagbanuas, construites sur pilotis, sont petites et mal bâties et les indigènes y couchent en tas les uns sur les autres, pêle-mêle avec leurs chiens.

Les Tagbanuas ou, comme ils l'écrivent, Tabanua sont petits, et, bien qu'ils paraissent avoir le type malais, il y a lieu de les regarder comme des métis de malais et d'aborigènes.

Malgré la crainte qu'ils éprouvaient à la vue de mes instruments, j'ai pu prendre quelques mensurations anthropologiques sur seize individus, dont quatre femmes; une de ces dernières, quoique en dise sa mère, est une métisse chinoise d'après ses yeux relevés en haut et en dehors.

Les Tagbanuas ont une écriture qui diffère de l'écriture malaise, mais qui se rapproche de celle des Javanais de Pasangan. Je n'ai pu recueillir que quinze signes formant l'alphabet et ceux qui représentent les nombres. Ils écrivent de bas en haut à partir de la droite. Ainsi leur nom Tabanua s'écrit de la façon suivante : *nua*, *ba*, *ta*.

L'individu qui m'a donné les renseignements que je vous transmets et qui a tracé les caractères de l'alphabet remis à M. Schefer, n'a jamais voulu écrire le nom du chef, parce qu'il est son beau-père. De même qu'à Balabac, deux ou trois de ceux que j'ai interrogés ont refusé de dire eux-mêmes leur nom. Toutefois ce sont là des exceptions.

Les Tagbanuas ont une religion et leurs dieux ou esprits sont au nombre de quatre. Le premier, le dieu d'en haut, du ciel, s'appelle Magnisda ou Nocgabcabanc ; celui de la mer s'appelle Poco et paraît être le bon génie; il est invoqué dans les maladies. Celui de la terre que l'on prie pour les récoltes, a nom Sedoumanadac et le quatrième qui réside dans les entrailles de la terre est désigné sous le nom de Tabisconde.

Ils ont deux espèces de prêtres; les uns qui président aux fêtes et pontifient sont les sacrificateurs; les autres sont rebouteux et soignent les malades. Nous y reviendrons.

Les sacrificateurs que l'on appelle quelquefois, mais improprement, *diwata* sont les véritables prêtres. Tous les ans, lorsque la récolte du riz est achevée, les Tagbanuas célèbrent une grande fête. A l'appel du sacrificateur tous les fidèles se réunissent sur la plage, apportant des victuailles de toutes sortes. Lorsque tout le monde est réuni, le prêtre prend des poules et des coqs que

l'on a eu soin d'apporter pour les sacrifier; il les attache un à un par les pattes à une branche, puis les tue à coups de bâton, mais il n'en peut donner qu'un seul à chaque animal; celui qui échappe au coup qui lui est destiné, est aussitôt relâché et mis en liberté. Poco l'a pris sous sa haute protection et personne ne peut le tuer désormais.

Toutes les victimes étant tuées et le repas préparé, on consomme les vivres, on se livre à la danse et l'on boit de l'eau-de-vie de riz de fabrication indigène. Vers minuit, lorsque l'étoile Bountala (probablement Jupiter) passe au méridien, le prêtre entre dans la mer jusqu'à mi-corps en dansant et poussant devant lui un radeau sur lequel sont placées des offrandes au dieu Poco. Le radeau fait en bambou a environ $1^{m},50$ de côté et porte dans des soucoupes ou sur des feuilles de bananier servant au même usage, du riz, du poisson, du poulet cuit et des plats doux au miel, coco et riz. On joint à tout cela quatre poulets vivants de quatre à cinq jours.

Le radeau est lancé sur les flots et on attend avec une vive anxiété ce qui va advenir, car si l'offrande est ramenée par la mer ou par le vent sur la plage, c'est un mauvais signe et le peuple est plongé dans la consternation. Poco refuse les offrandes et va châtier ses adorateurs. Mais si le radeau disparaît entraîné par les flots, tous se livrent à la joie, l'année sera heureuse.

Les Tagbanuas ont encore des fêtes particulières, des fêtes de commande, données par des gens assez riches pour offrir un grand festin. Celui qui donne la fête fait venir le prêtre, et la fête commence dès le jour de la nouvelle lune pour se continuer jusqu'au dernier jour de sa révolution mensuelle. Toutes les nuits, le prêtre vient chanter et danser, mais le festin n'a lieu que lorsque la lune est à son dernier jour; à ce moment la fête est complète, on boit et on mange jusqu'à ce que l'ivresse soit générale et qu'elle n'épargne ni les hôtes, ni leurs invités.

Pour fabriquer leur eau-de-vie de riz, les indigènes font fermenter du riz dans un grand vase en terre, puis ils se contentent d'ajouter de l'eau jusqu'à ce que la fermentation ne se produise plus.

II

Lorsque la femme Tagbanua ressent les dernières douleurs de l'enfantement, elle sort de sa case, et si cette dernière est élevée sur pilotis, elle reste au bas avec son mari. En général c'est le mari qui est l'accoucheur. Dans les cas difficiles, il appelle *un voisin*, rarement une voisine, si ce n'est une vieille matronne, qui est en même temps *prêtrèsse*. Tous les individus que j'ai interrogés à ce sujet m'ont affirmé que tous les hommes sont accoucheurs. Lorsque l'enfant est né, la mère le porte jusqu'à la rivière, fait sa propre toilette et celle de l'enfant et alors seulement rentre dans sa case.

Quand l'enfant est arrivé à l'âge d'un ou de deux ans, s'il paraît bien portant, et qu'on juge qu'il est assez robuste pour vivre, on lui donne un nom; mais s'il semble avoir une mauvaise santé, les indigènes disent qu'il est inutile de lui donner un nom quelconque.

Les garçons Tagbanuas sont mariés très jeunes, vers huit à neuf ans. Ils leur est permis d'avoir plusieurs femmes, mais seuls les riches peuvent profiter de la permission. Le futur doit payer en effet au père de la jeune vierge une valeur de 10 à 50 ou 100 francs.

A Burlan, ville tagbanua, les cérémonies du mariage ont lieu de la manière suivante. Le *Diwata* ou prêtre se place entre les deux fiancés, une main remplie d'huile de coco et marmottant des prières ; il prend de cette huile avec un doigt et trace une raie sur le bras de l'homme depuis l'extrémité de l'index jusqu'à l'épaule, puis passant à la femme il trace une ligne analogue en la prolongeant jusqu'au sein.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, les Tagbanuas peuvent avoir plusieurs femmes, et l'on m'a cité un indigène qui en possède quatre. Lorsqu'il y a plusieurs femmes, tantôt elles vivent séparées dans de petites cases, tantôt dans les chambres de la maison du mari. Les disputes sont fréquentes entre ces dames,

surtout lorsque les cadeaux, faits par le mari à ses femmes, ne sont pas de même valeur.

Le mari qui habite pendant un certain nombre de jours avec l'une de ses femmes, doit consacrer un temps égal à ses autres épouses. Celle qui a l'honneur de recevoir son seigneur et maître lui doit la nourriture et de bons soins pendant toute la durée du séjour.

La durée du veuvage pour l'homme, comme pour la femme, est de trois années pendant lesquelles ils ne peuvent se remarier; mais en payant une dispense au prêtre ou à la famille du conjoint décédé, le survivant peut convoler de nouveau. Si la femme qui meurt appartient à un homme ayant plusieurs épouses et que celui-ci reprenne une nouvelle femme, avant les trois années révolues, c'est aux anciennes que sera payée la dispense.

Le prix de cette dispense est le même que celui que l'époux a donné au moment de son mariage.

Lorsque les maladies durent un long temps, les Tagbanuas font venir le diwata, l'empirique, qui est suivant les cas mâle ou femelle. Quand ce rebouteux est renseigné sur le siège de la douleur qui affecte le malade, il le frictionne à sec avec la main, tourne trois fois autour du malade, en dansant et en appelant le diwato (esprit) qui vient dans le corps du docteur sorcier; puis il jette par la fenêtre une poignée de riz et une poignée de perles en verre (signe de richesse) aux esprits. Pour terminer sa consultation, le rebouteux prend une poule par les pattes et la sacrifie en la tuant d'un seul coup de bâton. Si elle meurt, on la jette, car elle doit être chargée de tous les maux du patient, si elle ne meurt pas, elle est libre pour le reste de ses jours, mais c'est là un présage funeste, car le diwato a refusé le sacrifice et le malade doit mourir.

Le mort est disposé dans un cercueil taillé dans un tronc d'arbre et fermé hermétiquement. On le transporte dans l'intérieur de la forêt et on le place sur les branches d'un arbre; quelquefois on construit un toit en chaume au-dessus et on l'abandonne ainsi. Avec le mort on a enseveli ses armes, ses ustensiles et ses ornements les plus précieux.

Les Tagbanuas sont une population misérable; ceux de l'intérieur sont peu ou point vêtus. Les femmes ont des anneaux de cuivre et de rotin tressé aux poignets. La coiffure n'a pas d'ornements; les femmes et quelques hommes qui ont de grands cheveux les attachent derrière la tête en forme de nœud.

Ces indigènes mâchent le bétel, sont généralement très sales et couverts de maladies de peau.

Les cheveux sont noirs, droits et très abondants. Les hommes adultes ont les villosités légèrement développées au menton et aux lèvres. La couleur de la peau de ces Tagbanuas n'est pas très foncée. Je crois que ceux de race très pure ont les deux mâchoires très prognathes. Le nez est souvent marqué seulement par ses lobes qui s'élargissent et se gonflent.

J'ajouterai, en terminant, que la faune et la flore du pays des Tagbanuas sont les mêmes que celles de tout le centre de Palawan.

Manille, 20 avril 1884.

REVUES ET ANALYSES

LIVRES ET BROCHURES

Schefer (Ch.) **Le Discours de la Navigation de Jean et Raoul Parmentier, de Dieppe. — Voyage à Sumatra en 1529, description de l'isle de Sainct-Dominigo.** (*Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIe siécle.*) Paris, Leroux, 1883, gr. in-8.

M. Ch. Schefer, membre de l'Institut, n'est point seulement l'orientaliste polyglotte dont tout le monde savant apprécie la science si variée et si étendue. Cet Orient, dont il a particulièrement étudié la linguistique, il en possède tout aussi bien l'histoire et l'archéologie. La géographie des contrées qui composent son vaste domaine scientifique, n'a guère de secrets pour lui, et il connaît tout aussi bien les textes des anciens voyageurs en Malaisie ou en Chine, que ceux des grands auteurs persans dont il commente les œuvres dans sa chaire de l'École des Langues Orientales.

M. Schefer vient de donner une preuve nouvelle de sa solide érudition en matière de choses asiatiques en publiant dans le *Recueil de Voyages et de Documents*, édité par M. Ernest Leroux, un volume consacré aux deux voyageurs dieppois, Jean et Raoul Parmentier. Les voyages de ces géographes du XVIe siècle n'étaient pas, à vrai dire, absolument inconnus; Desmarquets, MM. Vitet, Pierre Margry en avaient conservé la tradition, Estancelin avait même, en 1832, publié un texte, mais incorrect et incomplet du *Voyage à Sumatra* rédigé, M. Schefer le démontre, par Pierre Crignon, le fidèle compagnon de Jean Parmentier. L'édition de M. Schefer, précédée d'une savante introduction qui renferme tout ce que l'on peut dire sur Crignon et sur les Parmentier, est publiée d'après un autre manuscrit acquis à Paris, il y a déjà de longues années, et qui comprend, outre une bonne copie du *Discours de la Navigation*, la description demeurée inédite de « l'isle de Sainct-Dominigo ».

Ce n'est point le lieu, dans cette *Revue* spécialement consacrée aux études ethnographiques, d'insister sur les circonstances dans lesquelles s'est effectué le premier voyage des Français dans la mer des Indes. Nous nous bornerons à relever dans le texte de Crignon quelques renseignements, curieux pour l'époque, sur Madagascar récemment découverte et sur les « mores » de types variés rencontrés par les explorateurs à la côte occidentale de l'île; sur Anjouan et les « deux langages » de ses habitants, sur quelques points de l'ethnographie des Maldives, sur Ticou enfin, chef-lieu d'un canton de la résidence de

Padang, où Parmentier cherche à faire la traite du poivre et de l'or, et aux habitants duquel Crignon consacre un paragraphe spécial concernant leur vie, leurs *mœurs et conditions*.

Les deux Parmentier succombèrent, l'un devant Ticou, l'autre vers Indapour, ainsi qu'un grand nombre de leurs compagnons, atteints de scorbut ou de fièvres pernicieuses. Ce double coup fut particulièrement cruel pour nos intérêts dans l'Extrême Orient; les deux navires français, *la Pensée* et *le Sacre*, revinrent péniblement à leur port d'attache avec des chargements fort incomplets et l'initiative commerciale et scientifique de nos marins de la Manche fut pour longtemps paralysée par cet échec. Lorsque Normands et Parisiens associés tentèrent au commencement du XVIIe siècle de nouvelles entreprises du côté de la Sonde, ils trouvèrent les Hollandais fortement établis presque partout et décidés à entraver, même par des moyens illicites, leurs relations avec les îles. Les expéditions de De Netz et de Beaulieu, pour ne citer que les premières, échouèrent en partie, grâce à cette hostilité (Thévenot, *Voy. Cur.*, t. I) et ce n'est que beaucoup plus tard qu'il fut possible à d'autres navigateurs de notre nation de négocier à peu près librement avec Java, où quelques-uns ont même pu former de petites collections ethnographiques dont quelques débris sont parvenus jusqu'à nous.

E. T. HAMY.

Lemire (Ch.). **Cochinchine française, Royaume de Cambodge, royaume d'Annam et Tonkin**. Paris, Challemel aîné, 1884, 1 vol. in-8, cartes, plans, illustr.

Il serait superflu de démontrer l'utilité de cet ouvrage au moment où tous les regards sont tournés vers l'Indo-Chine, théâtre des fatigues et des succès de nos soldats et de nos marins. Les sacrifices que la métropole s'impose dans ces fertiles contrées ne seront rémunérateurs que si nous nous décidons à prendre possession par l'agriculture et par l'industrie du sol conquis par nos armes. Faire connaître nos nouvelles possessions, exposer impartialement leur situation, leurs ressources, est aujourd'hui plus que jamais un but essentiellement patriotique, et M. Ch. Lemire l'a parfaitement atteint.

L'auteur ne se contente pas de décrire le pays; il donne tous les renseignements utiles aux colons sur la manière de vivre, sur les moyens de transport, l'administration etc., sur tous les détails, en un mot, qui intéressent le nouvel arrivant en Cochinchine et au Tonkin; nous nous contenterons de rendre compte des parties de l'ouvrage qui intéressent plus spécialement l'ethnographie.

Les Annamites, qui pendant des siècles ont fait partie intégrante de la nation chinoise, conservent dans leurs arts, dans leur littérature et dans leurs usages l'empreinte profonde du génie propre aux *cent familles*. L'urbanité, l'observation des *rites* ont autant d'importance sur les bords du Donnaï que dans le bassin du Hoang-ho. « On sera toujours respecté par les Annamites, si on est digne devant eux », dit M. Lemire; cette maxime trouve son application ailleurs encore qu'en Cochinchine; c'est à son observation que les An-

glais doivent pour une bonne part leurs incomparables succès dans les œuvres de colonisation.

En médecine les Annamites ont encore des théories, ou plutôt une théorie qui rappelle sensiblement celle des praticiens chinois. La matiere médicale paraît assez pauvre; du reste, comme en Chine, à côté des docteurs en titre, une

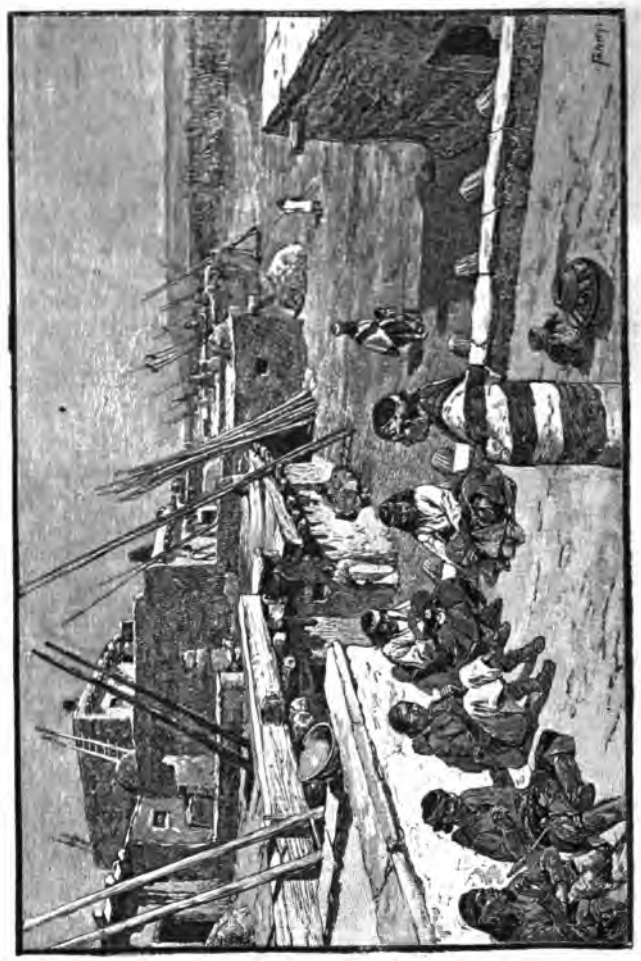

Fig. 159. Une terrasse du pueblo de Zuñi au milieu de l'été. (D'après M. Fr. H. Cushing.)

foule de médicastres des deux sexes exerce ses talents; les uns et les aut sont fréquemment employés par le public, sauf à porter plainte contre eux si malade confié à leurs soins passe de vie à trépas.

L'assistance publique aurait atteint en Cochinchine un haut degré de perf tion car, sinon les pauvres, du moins les mendiants y sont inconnus; cha commune en effet pourvoit aux besoins des individus sans ressources.

L'alimentation n'offre rien de particulier, elle est à peu près celle des Chinois ; en fait d'alcools la masse du peuple ne consomme guère que le vin ou l'eau-de vie de riz, et fort modérément ; l'opium a une tout autre importance, aussi bien pour les Annamites que pour les immigrants Chinois. Actuellement, l'ad-

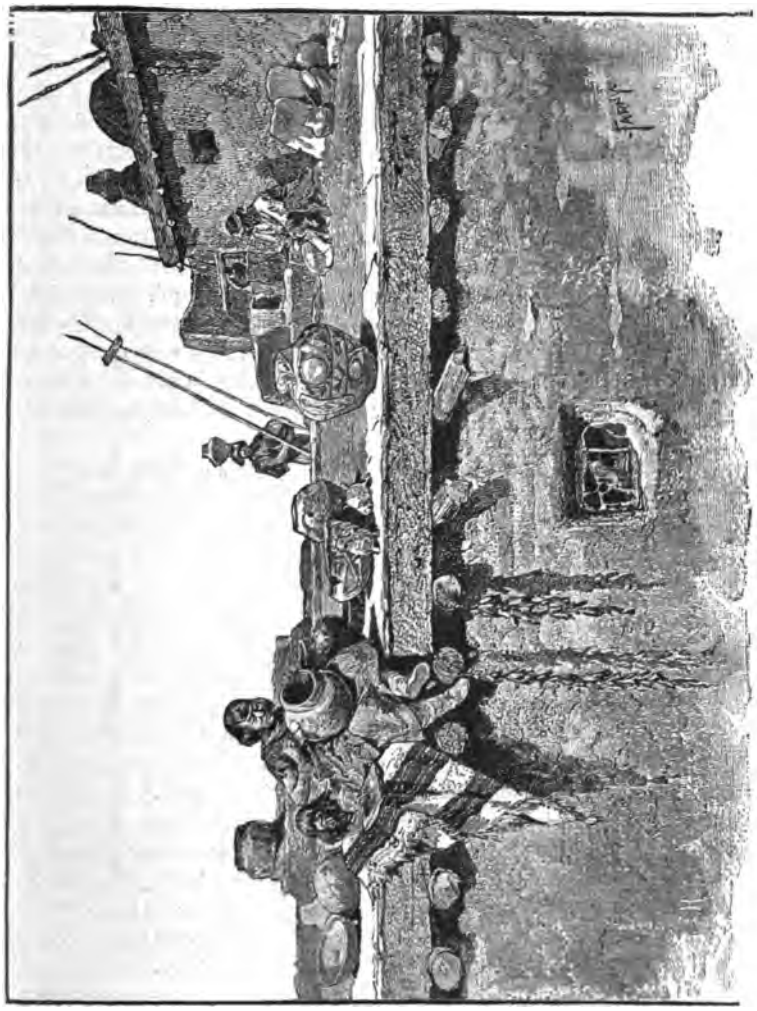

Fig. 160. Potier Zuñi décorant un vase. (D'après M. Fr. H. Cushing.)

ministration vend directement cette drogue ; quand la vente était affermée, le fermier versait au trésor près de 3,250,000 francs par an ; on peut juger par là de l'étendue de la consommation.

L'amour du jeu est encore un des vices de cette population douée d'ailleurs de grandes qualités ; ce goût est si vif et si répandu que l'Administration

a dû se décider à autoriser des maisons de jeux dans les villes les plus importantes. L'impôt auquel ces autorisations donnent lieu a été affermé au prix de 750,000 francs.

Les hommes seuls sont adonnés à l'opium et au jeu, mais les deux sexes ont la même passion pour le théâtre. Là encore on retrouve l'influence de la Chine dans tous les détails du drame : pièces d'une longueur interminable, mélange constant des faits historiques et du merveilleux, rôles de femmes remplis par des hommes, absence de décors, etc. Les costumes sont seulement moins riches qu'en Chine.

La situation de la femme dans notre colonie tend à se relever sous l'influence des mœurs et des lois françaises, mais partout ailleurs elle reste toujours humble et précaire; la vente ou la location des enfants en bas âge, la polygamie, favorisent cet état d'infériorité mais ne le créent pas, car dans presque toutes les sociétés du monde, la femme, même entourée d'égards apparents, est au fond considérée comme la propriété du mari. Le divorce est non seulement autorisé en Annam, mais encore obligatoire dans certains cas : « Tout mari qui, devant répudier sa femme à cause de sa conduite, ne le fera pas, recevra quatre-vingts coups de rotang. » La femme adultère reçoit quatre-vingt-dix coups et son mari peut la vendre. Le serviteur coupable d'adultère avec la femme de son maître subit la strangulation. Toute femme qui frappe et insulte son mari est punie de cent coups, etc.

Tels sont quelques-unes des dispositions légales du royaume d'Annam à l'égard de la femme. Mais qu'importent d'ailleurs les lois pour une esclave, et la femme est en Orient une esclave que le maître traite suivant son bon plaisir.

Comme partout le croisement des Chinois et des femmes du pays est très fécond; les métis qui en résultent, nommés *Minh-Hu'ongs* en Cochinchine, sont supérieurs aux indigènes.

Le goût de la musique est très répandu parmi les Annamites; il n'y a pas de cérémonies, religieuses ou civiles, sans que les musiciens y prennent part. La gamme qui serait composée de cinq tons, sans demi-tons, doit peu flatter l'oreille des Européens; les cymbales, le tam-tam, le violon à deux cordes, la guitare, la harpe et plusieurs instruments à vent composent l'orchestre annamite.

Les Annamites sont aussi indifférents que les Chinois en matière de religion; cependant ils professent le bouddhisme, mais les bonzes sont peu respectés et forment peu d'élèves; la masse de la population n'a presque aucune idée de sa religion; à côté de celle-ci se sont répandues des croyances hétérogènes et des cultes en l'honneur d'esprits et d'animaux non moins fabuleux; on honore aussi des animaux réels, soit utiles, soit nuisibles, comme le tigre par exemple, que les Annamites n'appellent jamais autrement que le *Seigneur tigre*.

Les Cambodgiens diffèrent sensiblement des Annamites; leur type rappelle nettement ceux de l'Inde. La population actuelle du Cambodge résulte probablement de la fusion des peuplades du Laos avec les Hindous et peut-être aussi avec les Malais de l'ancien royaume du *Ciampa*.

La civilisation du Cambodge est fille du bouddhisme; c'est en l'honneur de Bouddha qu'ont été construits, comme on sait, les temples d'Angcor, ruinés par les Birmans avec la capitale qu'ils devaient protéger.

Les Cambodgiens ont pour les bonzes beaucoup plus de respect que les Annamites et paraissent s'intéresser davantage aux choses de la religion; l'idée de la patrie est fortement développée chez ces Orientaux qui gardent le souvenir du grand royaume Khmer; leur morale paraît supérieure à celle de leurs voisins, quoiqu'ils aient un goût égal pour l'oisiveté.

Les arts sont assez florissants au Cambodge; on peut en voir un échantillon dans les chars, sculptés et laqués pour les chefs[1] qui sont le principal moyen de locomotion du pays; le sentiment artistique est développé dans toutes les classes de la population et se révèle, par exemple, dans ces belles étoffes de soie que toutes les femmes cambodgiennes savent tisser sur des métiers portatifs.

M. Lemire étudie la situation intérieure de ce royaume de Cambodge dont les circonstances doivent faire pour nous un allié fidèle; il expose ensuite les conditions géographiques et politiques de l'Annam et du Tonkin. On lira avec empressement tout ce qui a trait à l'état de ces contrées et aux événements dont ils ont été le théâtre, événements dont les conséquences ont en ce moment tant d'intérêt pour notre pays.

J. Montano.

Bonvalot (G.). **En Asie Centrale. De Moscou en Bactriane.** Paris, Plon, 1884, in-12, gravures, cartes.)

Sous ce titre, M. Bonvalot vient de publier le récit de la première partie du grand voyage en Asie Centrale qu'il a exécuté en compagnie de M. Capus. Le volume comprend la route de Moscou à Tachkent par Semipalatinsk, puis l'excursion à Samarkand, Karchi, Kilif, Chirabad et retour. Le voyage à Boukhara, Kiva et à travers la steppe transcaspienne fera probablement l'objet d'un autre volume dont nous souhaitons vivement la prochaine apparition.

Tout en s'adressant au grand public, le livre de M. Bonvalot renferme beaucoup de renseignements spécialement intéressants pour les ethnographes. Sans compter les descriptions aussi précises que pittoresques des ruines de la vallée du Sourkane (affluent droit de l'Amou-daria), ces débris des anciennes villes de Chahrigoul-goula, de Chahri-Samâne, etc. dont on a déjà parlé dans cette Revue[2], on y trouve de nombreux détails sur les peuples divers habitant l'Asie Centrale: Kirghis, Bourouses (ou Kara-Kirghiz), Turkmènes, Boukhars, Afgans, Tadjiks, Ouzbegs, Sartes, etc.

Mais ce qui a surtout arrêté l'attention du voyageur, c'est la foule bariolée qui se presse dans les rues de Tachkent, rendez-vous des représentants de tous les pays de l'Asie Centrale.

Il passe successivement en revue les Kirghiz, les Tatares, les Indous, les Tsiganes, les Juifs qui forment la population flottante de la capitale du Turkestan russe.

Puis il nous donne un tableau complet des Sartes, habitants fixes de Tachkent. Rarement nous avons vu réunis sous une forme aussi condensée et aussi

1) Cf. *Rev. d'Ethnogr.*, t. II, pl. II, 1883.
2) Bonvalot (G.). *Les ruines de la vallée de Sourkhane* (*Rev. d'Ethnogr.* T. II, p. 345-401, fig. 140-145, 1883.)

facile à lire, une somme de renseignements ethnographiques aussi considérable. L'habitation, l'ameublement, la nourriture, le vêtement, les ornements, les cérémonies, les fêtes, etc., tout cela est décrit avec une habileté et une bonhomie qui gagnent du premier coup la sympathie du lecteur. Voici par exemple comment l'auteur fait ressortir l'importance de la coiffure dans le monde sarte.

« Le Sarte, si pauvre qu'il soit, se coiffe toujours d'un *tepe* ou *kaliapouch*, petite calotte rouge qui s'adapte au sommet de la tête. Le tepe, très simple pour le pauvre, est en velours brodé pour le riche ; il sert comme de coiffe au turban roulé en torsades, et dont l'aspect varie avec la position de chaque individu. Le turban, par la forme qu'on lui donne, en dit aussi long sur son propriétaire que les différentes coiffures de l'Europe. Il a des particularités qui correspondent à la casquette à trois ponts ou aplatie sur l'oreille, au képi ou bien au plus irréprochable chapeau de soirée.

« Un iman, un hadji (pèlerin de la Mecque), un mollah, nn cadi, tout homme ayant des droits à la considération de la foule, se coiffe d'un turban volumineux très blanc, aplati de chaque côté des tempes au point de cacher presque la figure ; l'étoffe est alors de mousseline ou de laine blanche. Un marchand se contente de rouler négligemment un tchalma de couleur de moindres dimensions ; un pauvre diable n'a qu'un embryon de turban fait d'un lambeau de calicot, parfois assez sale, » etc.

La vie de famille, la vie sociale n'ont pas été oubliées non plus. L'auteur nous introduit dans l'intérieur des Sartes riches et pauvres, nous guide dans le marché, nous fait visiter les écoles, les mosquées et même les habitations des « hommes saints », des imans (ou plutôt imames), détenteurs de la science musulmane. Le récit de la réunion chez un de ces imans et de ses discussions avec les mollahs tatares est empreint d'une telle vérité que l'on croit y assister. D'ailleurs le portrait de l'iman lui-même est on ne peut mieux réussi : « A une science profonde il joint les plus édifiantes vertus, il a lu Platon dans une traduction, il passe pour savoir l'arabe, fait des miracles, et son écriture est belle. Les indigènes le vénèrent, c'est un saint.

« Il parle de toutes choses dans une langue imagée, et le nombre de ses élèves et de ses admirateurs est très grand... Depuis qu'il a acheté un globe terrestre à des marchands russes, il passe pour être au courant des progrès que les Occidentaux font faire à la science en général et à la cosmographie en particulier. Il faut voir avec quelle dignité il montre sa sphère aux fidèles qui viennent recueillir les paroles de vérité que sa bouche laisse tomber dédaigneusement.

« Concernant la terre il a son idée faite : elle est ronde, il en est sûr. Il n'a point fait cette découverte en fouillant les livres ou en observant la nature ; cette vérité lui a été révélée par Allah, clément et miséricordieux, qui lui a parlé en confidence un jour qu'il priait, etc.

« Le savant homme enseigne également que la terre est immobile. Le fait est patent, dit-il, il suffit de lever les yeux pour s'en convaincre. Qui peut nier que le soleil se lève à gauche, tourne et descende se coucher à droite ?... Il fait observer que la sphère des Ourousses (Russes) n'était pas exacte, qu'il a dû la

compléter en traçant à la couleur rouge un chapelet de demi-lunes qui coupe en biais les méridiens. Ces demi-lunes figurent les sept cieux. »

Et cet autre type du monde musulman, ce conteur et musicien ambulant de l'Asie Centrale, fidèle conservateur des traditions du langage imagé des

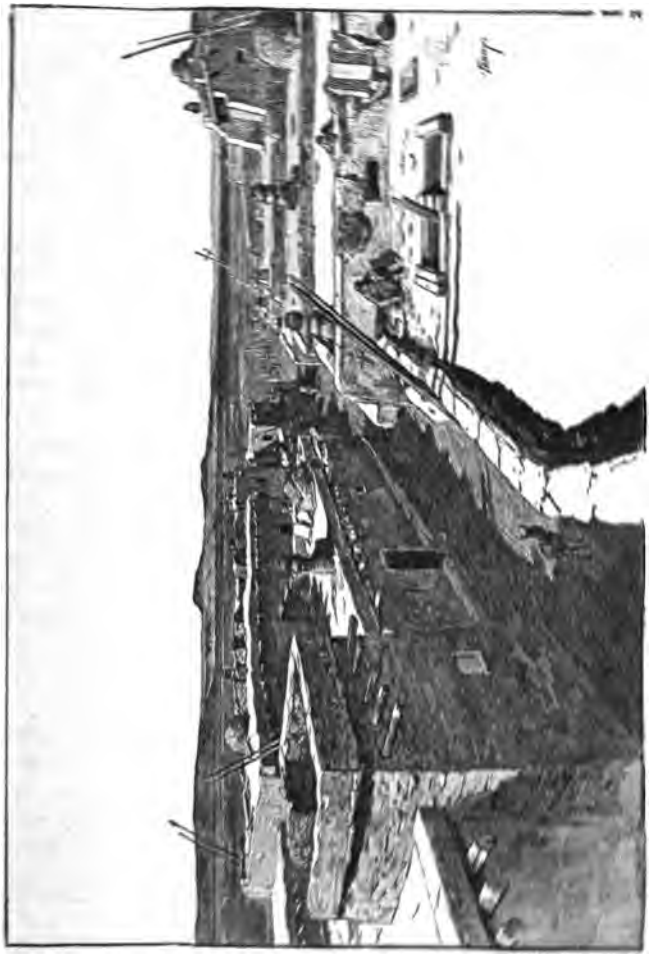

Fig. 161. Une rue du *pueblo* de Zuñi. (D'après M. Fr. H. Cushing.)

Orientaux, comme il est bien observé et décrit par M. Bonvalot. Vous le voyez ce musicien badakhchanais[1], jouer de son *rabobe*, assis dans un coin. Il aime son instrument, il le compare au paon « le plus bel oiseau de l'Inde ». Sa musique n'agace pas des oreilles européennes comme la musique saite, à laquelle il est difficile de s'accoutumer. Son cymbalier, qui lui fait face, frappe

1) Cf. Capus (G.), *La musique chez les Kirghiz et les Sartes de l'Asie Centrale* (*Rev. d'Ethnogr.*, t. III, p. 97-119, fig. 22-57, 1884).

de la main droite avec une cymbale de bronze à plein ou sur les bords de l'autre cymbale, tenue du bout des doigts pour augmenter la sonorité. Ils chantent les exploits des héros du temps passé, les dernières guerres, se regardant l'un l'autre, la tête immobile, l'œil dans l'œil, et l'air dont ils accompagnent les paroles semble le bruit des cavaliers en marche, les chevaux allant au pas; puis le chant s'anime, et c'est comme une charge de rôdeurs du désert s'abattant sur une caravane.

Nous sortirions du cadre d'une analyse, si nous voulions citer ou indiquer tous les passages marquants de l'ouvrage de M. Bonvalot. Qu'il nous soit permis de dire cependant que quelques noms géographiques n'y sont pas donnés avec toute la fidélité et l'exactitude désirables. Ainsi les fameuses « Portes de fer » décrites par un « pèlerin bouddhiste », comme le dit l'auteur (ce pèlerin n'est autre que le célèbre voyageur chinois Hiouen Thsang) ne portent pas le nom de *Tchak-tchak*. Les indigènes les nomment *Bouzgola-Kana*, ce qui veut dire en persan « habitation des chèvres », tandis que l'appellation de *Tchak-tcha* est réservée à la rivière et la vallée qui se trouvent au nord du défilé. (Cf. Maïef, Yavorski et la carte détaillée de sa route.) Le nom de *Kara-mogouls*, que l'auteur donne à une tribu turkmène, ne nous semble pas être également son vrai nom. D'après les documents fournis par Yavorski, Grodekor et autres, il n'y a, dans l'espace entre Kilif et Chir-abad, que des Turkmènes de la tribu Alili ou Alieli, et il est probable que le nom de *Kara-mogouls* (Mongols noirs) d'origine turque, est aussi faussement appliqué à ces Turkmènes que celui des *Kara-Kirghiz* aux Bouroutes.

Mais ces quelques omissions, qui ne sont d'ailleurs perceptibles que pour le « chercheur de petite bête, » n'enlèvent rien à la valeur réelle d'un ouvrage qui se lit facilement et qui donne, sous une forme élégante, l'image fidèle d'un pays à bien des égards ignoré, et de ses habitants encore bien nouveaux pour la science.

Les gravures qui accompagnent le volume représentent soit des localités visitées par les voyageurs et faites d'après les croquis de M. Capus, soit des types des habitants, d'après des photographies. Quelques-uns des types sont fort bien réussis, nous citerons particulièrement ceux des Kirghiz, du Sarte, du Juif et de l'Afghan.

La carte, reproduite d'après une carte anglaise, est un peu vieillie (elle date de 1875). On aurait pu, avec avantage, y apporter certaines rectifications d'après les dernières cartes publiées par l'état-major russe.

J. Deniker.

Frank H. Cushing. **My Adventures in Zuñi.** (*The Century Illustrated Monthly Magazine*, vol. XXV, n° 2. déc. 1882, trad. fr. dans la *Semaine illustrée*, 1884.).

La *Revue d'Ethnographie* a brièvement conté, dans son premier volume (p. 168) la curieuse odyssée de M. Cushing chez les Zuñis et nos lecteurs savent, grâce à M. Ten Kate (t. III, p. 161), que le hardi et persévérant missionnaire de l'institution smithsonienne a si bien réussi à capter la confiance de ces

Indiens si défiants et si réservés d'ordinaire, qu'il est devenu par adoption un de leurs chefs et de plus un membre élevé d'une de leurs sociétés religieuses secrètes, *l'ordre de l'Arc*.

M. Cushing a donné récemment dans la *Century* de New-York le récit animé et humoristique de ses aventures chez les Zuñis (*My Adventures in Zuñi*) et M. Oudin vient de faire paraître une bonne traduction de ce remarquable travail dans le recueil qu'il publie à Paris sous le titre de *Semaine illustrée*.

On sait que les Zuñis habitent dans le nouveau Mexique trois *pueblos*, seuls restes des « sept villes de Cibola » si fameuses au moment de la découverte. Le *pueblo* principal des Zuñis perché sur sa falaise à pic, ses maisons à étages cubiques en retrait les uns sur les autres, alignées en longues rues parallèles

Fig. 162. Tisserand Zuñi. (D'après M. Fr.-H. Cushing.)

(fig. 161), les échelles appuyées dans tous les angles contre les terrasses, les cheminées en poteries, etc., toute cette architecture étrange apparaît, à travers les descriptions de M. Cushing, avec une merveilleuse netteté.

Dans ce décor original s'agitent des personnages dont les costumes, les mœurs, les traditions sont tout à fait à part. Les Indiens Zuñis que M. Cushing considère avec raison comme un des groupes ethniques les plus intéressants du Nouveau-Monde, se distinguent en effet de tous les autres Indiens des États-Unis par une fidélité à toute épreuve à de vieilles croyances, à d'ancienne pratiques, à des usages archaïques. Grâce à cette routine particulière aux Zuñis, on peut retrouver tout un ensemble de *survivances* qui offrent aux ethnographes le plus haut intérêt. M. Cushing étudie fort attentivement ces survivances et les beaux dessins, dont il sait accompagner ses notes, sauveront de l'oubli quantité

de détails extrêmement précieux pour nos études. Grâce à l'obligeance de M. Oudin, nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des figures adressées par M. Cushing au *Century Illustrated Monthly Magazine*. L'une de ces figures représente une terrasse du *pueblo* au milieu de l'été (*a mid-summer terrace*) les Indiens, hommes et femmes s'y livrent à diverses occupations, celui-ci file, cet autre coud, un troisième perce un trou avec une drille, etc., (fig. 159). Le tisserand reparaît à une plus grande échelle dans une autre des figures qui nous sont communiquées (fig. 162). On remarque la façon originale dont il fixe avec le pied droit son fuseau. Une quatrième figure enfin met en scène un potier zuñi décorant ses vases au bord de la terrasse (fig. 160), d'autres clichés que nous ne reproduirons point montrent la manière de les cuire et les principaux usages auxquels les destinent les Indiens.

D'autres figures encore nous mettent en présence de quelques-unes de ces cérémonies bizarres, danses sacrées, processions de mannequins hideux, etc., qui sont un des côtés les plus originaux de l'ethnographie des Zuñis, et dont M. Francis Klett avait le premier parlé brièvement dans le volume VII des *Surweys* du lieutenant Wheeler. Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur quelques-unes de ces cérémonies à propos de pièces qui s'y rapportent et qui ont été récemment envoyées par l'Institution Smithsonienne au Musée du Trocadéro.

E. Hamy.

M. Steffen. **Die Landwirtschaft bei den altamerikanischen Kulturvoelkern.** Leipzig. Dünckei und Humblot, 1883, 1 vol. in-8.

Ce petit volume, consacré à l'étude de l'agriculture chez les anciens peuples civilisés des deux Amériques, a surtout emprunté les documents nouveaux qu'il renferme aux matériaux si précieux recueillis pendant leurs voyages par M. Reiss et par M. A. Kirchhoff. Les surprenants travaux d'irrigation des Péruviens du littoral, leurs vieux procédés de culture, les connaissances qu'ils possédaient sur les plantes utiles, comme le maïs que l'auteur croit originaire du Guatémala, ont été l'objet plus spécial des études de M. Steffen.

Il nous sera permis de regretter que ce savant n'ait point utilisé dans ses recherches les études très sérieuses publiées en 1879 par notre collaborateur M. A. T. de Rochebrune sur la botanique ethnographique du Bas Pérou. (A. T. de Rochebrune, *Recherches d'ethnographie botanique sur la flore des sépultures péruviennes d'Ancon*. Paris, 1879, br. in-8.)

E. H.

E. Vohsen. **Voyage dans le pays Timmené. Novembre-décembre 1882.** (*Bull. Soc. de Géogr. de Marseille*, 1884, t. VIII, p. 5-38, cart.)

L'expédition entreprise d'un commun accord et dans un but de pacification par M. Vohsen, agent principal de la Compagnie française du Sénégal et de la côte occidentale d'Afrique, et M. W. Hart, médecin colonial à Freetown, a coupé, en gagnant l'intérieur du pays des Timmenés, ou Timmanis, le haut des bas-

sins de la Ribbi et du Pampannah, pour redescendre par la Rokelle jusqu'à l'estuaire de Sierra Leone. Nous mentionnerons, parmi les faits communiqués par M. Vohsen à la Société de géographie de Marseille, la présence de Mandiognes musulmans, faisant presque partout, au milieu des Yonis et autres nègres fétichistes, une active propagande en faveur de l'islamisme; quelques indications relatives à l'étrange secte des *Porrohs*, déjà étudiée par M. Zweifel; des renseignements intéressants sur les danses des Yonis ou des Yellis, griots de Manyosso; enfin de fort curieux détails sur les costumes et les cérémonies du Kolifa, et la description de la fête guerrière donnée par le grand chef Bébé au village de Mapackey.

E. H.

E. Masqueray. **La stèle libyque de Souama.** (*Bull. de Correspond. africaine*, t. I, p. 38-41, pl. 1882.)

On possède depuis longtemps, au Musée d'Alger, une stèle découverte à Abizar, chez les Beni-Djennad, par Aucapitaine, et représentant un personnage nommé Rabavadil, à la barbe taillée en pointe, monté nu sur un cheval et tenant dans la main droite élevée un anneau ou un disque, tandis qu'il porte au bras gauche un bouclier rond et trois flèches, dont l'ensemble rappelle curieuseulement *yaotl* mexicain.

M. Masqueray a découvert à Souama, chez les Beni-bou-Chaïd, deux autres stèles qui offrent, avec la précédente, des analogies frappantes. L'une est anépigraphe, mais l'autre porte le nom de *Daran*. Le personnage de ce nom combat, il est vrai, à pied, mais il a encore sur la bouche le triangle isocèle, à base supérieure, que M. Reboud est tenté de comparer au *litam* ou voile des Touaregs, et il tient à gauche un bouclier avec deux flèches. Il n'est pas sans intérêt de constater, grâce à cette découverte de M. Masqueray, que la stèle d'Abizar n'a rien d'exceptionnel, mais qu'elle appartient à un type de monuments funéraires de l'ordre guerrier, propres à la Kabylie et édifiés à une époque qui correspondrait, on le suppose, à la domination romaine.

E. H.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

13e SESSION. — CONGRÈS DE BLOIS

Séance du vendredi matin, 5 septembre. — M. Ernest Chantre, désigné par la section d'anthropologie comme président à l'issue du congrès de Rouen, remercie la section de l'honneur qu'elle lui a fait en le désignant comme son président pour la session de Blois. M. Chantre rappelle l'importance qui s'attache à la visite que doit faire la section au gisement de Thenay, afin d'y vérifier ce qui a été dit à propos de cette station de l'*homme miocène* tant par l'abbé Bourgeois que par d'autres archéologues.

M. Bosteaux. *Étude sur l'origine des grottes souterraines creusées dans la craie aux environs de Reims.* — Dans une communication faite au congrès de Rouen[1], M. Bosteaux nous avait fait connaître ses recherches sur les anciennes habitations souterraines de Cernay-lès-Reims. Il nous fait part de ses dernières recherches sur les habitations du même genre qui se trouvent entre Cernay et Vitry-lès-Reims, dans les remparts de Berru (la Bouve aux loups), et à Mailly, canton de Verzy ; ces dernières découvertes en 1863.

Elles sont creusées dans le sol à quatre mètres de profondeur en moyenne et un couloir en pente douce de 1 m. 70 de hauteur et de 80 à 90 centimètres de largeur permet d'y pénétrer. La voûte est une ogive irrégulière dont le côté droit, plus évidé que le gauche, permet de supposer que ces galeries ont été faites par des gauchers. Des galeries secondaires établissent la communication avec des chambres de formes diverses, de même hauteur que les galeries, mais plus larges, ayant de 2 à 3 mètres de longueur. Leur plafond est horizontal. Dans certaines chambres existe une sorte de plateforme à rebord qui a pu servir de couchette pour une personne.

Selon M. Bosteaux, ces grottes ont été creusées avec des haches de pierre de fortes dimensions.

Il n'y a pas de traces de fumée sur les parois et aucun objet ethnographique ne permet de déterminer l'âge de ces souterrains, qui auraient été destinés à des sépultures comme les dolmens. Leur entrée serait très facile à dissimuler.

M. Bosteaux. *Derniers vestiges de monuments mégalithiques aux environs de Reims.* — Les environs de Reims semblent dépourvus de monuments mégalithiques, mais l'étude des noms de lieux dits montrent qu'ils étaient nombreux autrefois.

Le dolmen du *Champ-Dolent* est signalé à l'est de Reims par un récit extrait

1) Cf. *Rev. d'Ethnogr.*, t. II, p. 655, 1883.

des archives de l'abbaye de Saint-Rémi, daté du 1er avril 1432. Des fouilles ont permis de reconnaître l'ancien emplacement du dolmen.

La *Pierre Nauroy*, dans le village de Beine, paraît avoir été extraite des carrières de Verzy. Déplacée il y a environ un siècle : elle se trouvait en pleine campagne, entre Mauroy et Betheniville.

La *Pierre Poiret*, de dimensions très considérables, était située au sud du bourg de Pontfaverger. Elle était évidée dans le milieu, retenait l'eau de pluie et les bergers venaient y abreuver leurs troupeaux. Elle devait constituer la table d'un dolmen.

Entre Bourgogne et Aumenencourt-le-Petit se trouve la *Pierre Lange*. D'après la légende, Gargantua, revenant de Brimont, à une lieue de là, gêné par une pierre qui était dans sa chaussure, retira ce bloc et le planta à l'endroit où il se trouve aujourd'hui.

Nombreux sont dans le département de la Marne les noms qui rappellent d'anciens monuments de cette époque, mais le plus grand nombre d'entre eux a disparu.

Dr Pommerol. *Découverte de murailles vitrifiées à Châteauneuf (Puy-de-Dôme)*. — Après avoir rappelé que les murailles vitrifiées sont connues depuis le siècle dernier, l'auteur cite celles qui ont été signalées en Écosse, dans le comté d'Inverness et en France à Sainte-Suzanne à Lacombe, etc. Sur le sommet de la montagne de Villars, près de Châteauneuf (Puy-de-Dôme), M. Pommerol a retrouvé une espèce de tumulus, un monticule de terre et de pierres qui, violemment chauffées, se sont agglutinées, cimentées en bloc de murailles, par la vitrification, par la fusion même des blocs granitiques.

Le capitaine Prévôt prétend que les murs étaient recouverts d'une chemise d'argile, que des galeries et des foyers étaient pratiqués à l'intérieur de façon à produire un tirage actif et une chaleur intense, de même que dans la cuisson de la brique. Pour d'autres, la vitrification se serait produite à feu nu, ou dans des fosses par suite du mélange des couches de pierres et de bois ; enfin d'autres y voient l'action d'un incendie.

Ces murailles affectent souvent la forme d'enceinte et sont d'une grande épaisseur, des fossés les défendent et offrent quelquefois une disposition concentrique. C'étaient sûrement des travaux de défense. Au puy Thauron, dans la Creuse et au puy Villars, près de Châteauneuf, elles ont la forme de tumulus ou de voûte, et on est porté à voir dans ces débris des matériaux ayant appartenu à un monument funéraire.

Dr Magitot. *Sur la station préhistorique de Combepéret (Puy-de-Dôme)*. — M. le Dr Magitot fait part au congrès de Blois de la découverte qu'il croit avoir faite, tout dernièrement, d'une station préhistorique très importante, située non loin du mont Dore, au voisinage du lac de Servières, sur les flancs des puys de Servières et de Combepéret. Guidé par son ami, le docteur Tardieu d'Aurières, il a pu déterminer d'une manière très exacte la situation et les dispositions de cette station.

Elle se compose ; 1° d'un tumulus situé à peu de distance du lac, connu et signalé par les archéologues du pays, mais jusqu'à ce jour inexploré ; — 2° d'une double enceinte de pierres sèches circonscrivant un espace circulaire

de plusieurs hectares de surface, lequel est recouvert de petites éminences quadrilatères de trois mètres sur un, et évidemment destinées à des sépultures ; — 3° d'une accumulation vraiment extraordinaire de fosses ou anciennes habitations effondrées, dispersées par séries de 6, 10 ou 12, alignées entre elles et parallèlement à d'autres séries.

Ces fosses sont en nombre indéfini ; quelques-unes de ces séries de six fosses sont précédées d'une fosse plus grande, au voisinage de laquelle se trouvent des rangées circulaires ou ovalaires de pierres sèches, rappelant les cromlechs. Cette vaste agglomération d'habitations recouvre une surface d'environ quatre kilomètres carrés, avec un grand emplacement central vers lequel sont orientées les séries de fosses parallèles. Quelle est l'époque de ces diverses constructions humaines ? Telle est la question qui se pose devant le congrès.

L'intention de M. le docteur Magitot est d'entreprendre sur cette vaste cité des fouilles régulières. En attendant, il met sous les yeux de la section des silex et des poteries recueillies sur le sol et sans grattage ni fouille quelconque.

M. Zaborowski. *Les chiens domestiques de l'ancienne Égypte.* — On peut, dans l'ancienne civilisation de l'Égypte, rechercher le point de départ de la domestication du chien. Ces animaux sont figurés dans les plus anciens monuments, mais ils sont difficiles à déterminer. Champollion en reconnaîtrait quatorze espèces, Darwin quatre principales et Lenormant sept. Le plus ancien d'entre eux, le dieu Anubis, gardien de la maison, est un chien-renard ou un chien-loup que les Égyptiens ont confondu avec leur loup (*canis lupaster*) ou leur chacal. Les lévriers, employés à la chasse, sont plus fréquemment figurés et d'après les naturalistes ils seraient les descendants soit du cabiru, soit des slouguis, soit du lévrier du Kordofan. Ils n'habitent plus la vallée du Nil. Le *canis lupaster* et le *c. sabbar*, loup et chacal, qui l'habitent encore, sont les représentants les plus certains de la souche des chiens domestiques des anciens Égyptiens. Leurs lévriers, moins antiques que le chien gardien de la maison, peuvent en partie avoir une origine étrangère. Il en est aussi d'indigènes, et ceux-ci ne sont pas les seuls de la faune africaine que les anciens Égyptiens aient domestiqué pour la chasse. Le chien-hyène et le guépard, animaux assez féroces, abandonnés depuis, ont été utilisés.

Tous ces faits ont conduit M. Zaborowski à formuler cette conclusion, que les chiens se sont disséminés pour la plupart d'eux-mêmes comme les chacals, les loups et les renards, à une époque où ils ne se distinguaient pas facilement de ces espèces.

B. Souché. *La sépulture de « Chiron Blanc », commune de Salles (Deux Sèvres).* — Le *Chiron Blanc* est un lieu dit situé dans la commune de Salles ainsi nommé parce que cette sépulture était autrefois entièrement recouverte par des pieds de *Prunus spinosa*, dont les fleurs semblaient un tapis de neige.

En 1850, on trouva en cet endroit un squelette entier et d'autres objets qui ont été dispersés. M. Souché y a ramassé un bijou en fil de métal, qu'il regarde comme une fibule. Cet objet, qui a été doré, a la forme d'un serpent ; deux rubis forment les yeux, et des traces d'émail de couleurs différentes, blanc, verdâtre et noir existent encore. Cette fibule paraît être de l'époque mérovingienne.

En fouillant cette sépulture, M. Souché a retrouvé des débris humains n

conservés et des fragments de poteries néolithiques micacées et noires.

B. Souché. *Les souterrains refuges.* — A Pamproux et autres localités voisines, dans le département des Deux-Sèvres, on trouve creusées dans les calcaires de la grande oolithe ou dans l'étage inférieur de l'oolithe moyenne, des excavations désignées sous le nom de souterrains refuges.

Pour certains archéologues, le docteur Noulet entre autres, ce seraient des cryptes d'approvisionnements.

M. Souché a visité les souterrains du *Bedjam* et *des Vignettes*, commune d'Exoudun, et de *la Roche du Bois* à Pamproux. Il y a trouvé des débris de poteries et d'ossements d'animaux.

A l'exception de celui des *Vignettes*, ces souterrains ne paraissent pas avoir servi d'habitation.

Séance du samedi matin, 6 septembre. — Marquis de Nadaillac. *Présentation de photographies de puits cinéraires et funéraires des mounds de l'Amérique du Nord.* — M. de Nadaillac[1] présente différentes photographies de puits funéraires fouillés dans la vallée du petit Miani (Ohio). Ces puits sont très nombreux, on en a reconnu plus de mille qui renfermaient 1500 squelettes; mais ces squelettes étaient à l'embouchure des puits et les puits eux-mêmes ne renferment jamais d'ossements humains. On y trouve des silex travaillés, des poteries grossières et des ossements d'animaux, principalement des ours et des cervidés. Les puits avaient été remplis avec des cendres. Étaient-ils des caches comme les Indiens en possèdent encore? Avaient-ils été incendiés dans les longues luttes qui ont désolé le pays? Cette dernière hypothèse paraissait plausible, mais une découverte de M. Putnam doit modifier cette impression. Il a reconnu, sous plusieurs mounds de diamètre et de hauteur assez considérables, des puits de faible profondeur, remplis de cendres. Il faut donc revenir à la première hypothèse de puits rappelant des usages superstitieux ou funéraires.

Marquis de Nadaillac. *Présentation d'une hache en silex taillé, qui a subi sur ses deux faces des essais de perforation.*

Comte de Chasteigner. *Présentation de grandes lames de silex, trouvées en Touraine.* — M. de Chasteigner présente à la section de grandes lames de silex, sans retouches et dont quelques-unes ont jusqu'à quarante centimètres de longueur. Elles ont été trouvées dans la commune de *Barron* (Indre-et-Loire).

Ces lames, recueillies dans le sol même par M. Chauveau, instituteur à Barron, et par lui cédées à M. de Chasteigner, étaient dans une véritable cachette circulaire de soixante centimètres de profondeur, collées deux ou trois ensemble par rangs superposés. Ces lames sont en silex blond, quelquefois piqueté de blanc par des aiguilles d'oursins, désigné improprement sous le nom de silex de Pressigny; ou devrait dire du bassin de la Creuse, car on le trouve sur plus de deux cents kilomètres.

M. de Chasteigner pense que ce fait d'une cachette de lames destinées à être retouchées, est un fait absolument nouveau.

Elles étaient évidemment placées ainsi pour leur conserver l'eau de carrière nécessaire pour faciliter le travail des retouches.

1) *Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, 3e série, t. I, sept. 1884, p. 437 et suiv.

Les objets étaient ensuite transformés en couteaux, en grattoirs, en poignards, en bouts de lances, par *ces ancêtres préhistoriques des couteliers de Châtellerault* et expédiés souvent très loin des lieux de fabrication, situés dans ces contrées à cause de l'abondance de la matière première.

M. de Chasteigner montre une série de dessins de ces divers objets (faces, dessous et coupes transversales) et quelques objets originaux, au nombre de cinquante ou soixante, trouvés sous un tumulus.

L'un de ces objets, plat, mince, assez long (22 cent.) peut être considéré comme un couteau. Un autre plus épais, plus long, pointu aux deux bouts, peut être regardé, d'après lui, comme un poignard ; il pense qu'il a dû être emmanché et montre à l'appui le dessin d'un poignard du Mexique en obsidienne, emmanché et ayant même une gaîne ou fourreau en feuilles d'aloès.

Il pense que la plupart de ces instruments ont été emmanchés et n'ont dû qu'exceptionnellement être employés en les tenant simplement à la main.

Enfin, l'une des pièces présente sur la face arrondie des traces de polissage, ce qui la rend plus intéressante, et M. de Chasteigner demande à ses collègues s'ils croient qu'elles sont antérieures ou postérieures à la fabrication.

M. E. Cartailhac. *Présentation d'un crâne humain néolithique avec trépanation cicatrisée et perforation posthume.* — M. E. Cartailhac rappelle les principales phases de la question des trépanations préhistoriques et presente une description sommaire des documents que la science a aujourd'hui à sa disposition.

Une théorie célèbre établit une solidarité complète entre les trépanations exécutées sur le vivant, et celles exécutées après la mort. Les trépanations posthumes auraient eu uniquement pour but la confection de rondelles crâniennes d'amulettes.

M. Emile Cartailhac ne l'accepte pas. Les pièces aujourd'hui connues sont bien plus nombreuses que du temps où Broca formulait ses conclusions. On aurait alors beaucoup de crânes, à la fois trépanés dans le jeune âge, guéris et trépanés une seconde fois après la mort ; la série des crânes avec trépanations posthumes seulement est à présent de beaucoup la plus considérable. M. Emile Cartailhac montre le moulage d'un crâne de Négrito, trophée de guerre d'un Dayak de Bornéo, qui présente à l'occipital une ouverture qui ne saurait être distinguée de celles de nos crânes à perforation posthume de l'âge de la pierre européen ; il en signale d'autres de même origine également ouverts ; il rappelle les crânes des Japonais anciens, décrits par M. Kopernicky, qui offren un agrandissement artificiel du trou occipital ; il conclut en généralisant la caus des perforations de Bornéo et du Japon.

Ces ouvertures ont simplement pour but l'enlèvement de la matière cérébral soit que le crâne ait été destiné à être transformé en trophée, soit que les au eurs de l'opération aient voulu enlever le plus possible les matières putrescible et préparer le corps pour une momification plus ou moins complète.

M. Cartailhac passe en revue tous les faits connus et n'en trouve pas q s'opposent pour la série européenne à l'admission de son hypothèse ; tous, contraire, se trouvent expliqués ainsi.

Il ne trouve rien de surprenant à la présence des fragments crâniens, des ro

delles dans les tombes. Les hommes de cette période avaient un respect immense pour leurs morts ; pour eux, ils construisaient des monuments gigantesques qui exigeaient de longs et pénibles labeurs. Un tel culte ne permettait pas de jeter hors de la chambre funéraire le moindre débris de squelette.

Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce qu'on les ait aussi, quoique rarement, conservés parmi les plus précieuses amulettes. On sait le rôle joué par le crâne humain ou la raclure du crâne dans la pharmacie de l'antiquité classique ou du moyen âge.

Pour éclairer la discussion, M. Cartailhac a présenté divers objets et le crâne qu'il a trouvé dans le dolmen de la Salvage (Aveyron) et sur lequel on trouve les deux ordres de trépanations.

Séance du samedi soir, 6 septembre. — Docteur Pineau. *Découverte et fouille du dolmen d'Ors (Charente-Inférieure).* — En 1872, le docteur Pineau découvrait une très belle et très riche station néolithique. La Jalonnous, une pierre à moitié enterrée dans le sol, n'éveilla que longtemps après son attention. Disposée comme elle l'était, d'apparence triangulaire, couchée dans le gazon, une pointe en l'air, au ras ou au-dessous du sol horizontal, il la prit d'abord pour un menhir renversé.

Il s'avisa cependant l'année dernière, que ce pourrait être, malgré les apparences, la table d'un dolmen enterré. Cette conjecture était conforme au fait.

Monolithe en forme de quadrilatère irrégulier, cette table mesure seize mètres de circuit et repose sur quatre piliers, dont trois se touchent, le quatrième est seul en regard des autres ; il a fléchi sous les affouillements de la mer et ne supporte plus la table qui penche selon un angle de 40 à 50° dans l'intérieur de la chambre. Le reste de l'enceinte est formé à l'est par un gros bloc sphérique qui ne mérite pas le nom de pilier et au nord-ouest par un mur formé principalement de gros galets. Le monument repose sur le sable de la plage.

L'intérieur est comblé par de la terre, des pierres, des cendres et du charbon, ces derniers disposés sur trois lits parallèles, le plus supérieur à trente centim. seulement du plafond. Un lit d'alluvions marines prouve que le dolmen, comme d'ailleurs les environs, a été submergé durant une assez longue période.

En dehors, et près de l'un des piliers, un amas d'os avec poteries néolithiques accuse une exhumation.

On y reconnaît les débris de quatre squelettes, dont deux d'enfants. Un beau crâne dolichocéphale était rempli d'os de petites dimensions.

A l'intérieur, il y a deux couches ossifères, indiquant au moins trois squelettes, qui ont paru placés dans la position assise : deux au centre de la cella, le troisième un peu à côté. Il y avait encore des poteries de l'époque néolithique (débris d'une trentaine de vases), quelques os d'animaux, cornes de chevrette, dents d'herbivores, tibia d'oiseau avec éperon, huîtres, patelles, vénus, moules fort nombreuses, ces dernières écornées par les silex qui servirent à les détacher du rocher ou à les ouvrir.

Comme silex, objets d'industrie ou de parure, M. Pineau a récolté : une pendeloque trouée en grès blanc tendre, une perle en or en forme de paille longue

de un centimètre; c'est une pépite martelée et enroulée; un joli petit tranchet, une douzaine de grattoirs, quelques lames et nuclei, le tout épars, et mélangé aux autres restes ou à la terre ambiante.

Ce qu'il y a de particulier, c'est une vingtaine de fragments de poteries faites au tour, et en pâte de grès blanc bleuâtre, qui se trouvent à tous les niveaux, ainsi que deux éclats de verre. D'où viennent ces restes hétéroclites? Si la mer les a apportés, on en trouverait sur la plage, sur l'emplacement de la station elle-même; or, il n'y en a point de trace.

L'hypothèse la plus plausible, c'est que ces débris ont été introduits là par les soldats, qui, durant les guerres maritimes avec les Anglais, occupèrent un petit fortin élevé auprès du dolmen, la table de celui-ci servant de plancher à cette construction militaire, et que les lapins, qui, de temps immémorial, ont labouré le dessous de la pierre de leurs clapiers, ont entraîné à toutes les profondeurs ces débris, ainsi que leurs propres ossements, qui servent de témoins à ce mode de dissémination.

M. Habert communique le résultat des *Découvertes faites dans les travaux du canal de la haute Seine à Fouchères et environs de* 1878 *à* 1882. Il fait passer sous les yeux des moulages d'armes en bronze, haches, épée, couteaux, des reproductions en bois d'objets divers, silex, et des débris de poteries, etc. Ses recherches l'ont conduit aux conclusions suivantes :

1° A la période paléolithique, le territoire de Fouchères et des communes voisines était habité, et des palafittes de la période néolithique y ont été construites, au moins à Virey-sous-Bar, à l'affluent de la Sarce, et à Foolz, commune de Bourguignon.

2° La voie romaine suivant le cours à droite de la Seine, à Bourguignon, Virey-sous-Bar et Courtenot, a très probablement traversé la Seine à Fouchères, sur le gué qui existait alors à l'endroit de la *rue d'en haut* traversée par le canal.

3° Enfin que la déviation de la Seine à Fouchères, à une époque lointaine, ainsi que l'existence de l'enrochement au lieu dit *la Varie* et les découvertes gallo-romaines faites sur divers points aux environs de Fouchères, au lieu dit *la Vieille-Seine*, indiquent qu'au delà de cet ancien cours de la Seine, il y eut à l'époque romaine des établissements importants.

M. Ernest Chantre. *Les nécropoles hallstattiennes du Caucase.* — M. Ernest Chantre, présentant les planches de son ouvrage, sur le point de paraître, concernant les nécropoles du Caucase, s'attache à faire ressortir les caractères hallstattiens des mobiliers funéraires d'un grand nombre d'entre elles.

Ces caractères sont surtout évidents sur certains objets tels que fibules, brassards, ceintures, pendeloques, puis sur des poignards en fer et surtout sur ces motifs d'ornementation, swastika, spirale, méandre, etc., que l'on rencontre dans toutes les sépultures de cette époque, disséminées depuis la mer Noire usqu'aux Pyrénées.

Les mobiliers funéraires des nécropoles de Kasbek (Stepan-Zuinda) et de Gori, aussi bien que ceux de Koban, sont nettement hallstattiens dans toutes les sépultures non remaniées.

Il est impossible d'admettre ces superpositions multiples de civilisations, d'o-

rigines si diverses et d'âges si éloignés, qui ont été invoquées pour expliquer certains mélanges que l'on a constatés dans plusieurs collections. On a dit que la présence, dans les séries d'objets rapportées de Koban, de quelques boucles et fibules en bronze ainsi que de certaines perles en verre de l'époque romaine montre qu'il existe à Koban des tombeaux d'époques très différentes juxtaposés et même mélangés.

Il y a là une erreur d'observation, ou plutôt absence sans doute d'observations, ou de feuilles méthodiques.

Il existe à Koban, dans la partie supérieure du champ de Kanoukoff, quelques tombeaux renfermant des objets incontestablement romains et, sur certains points où se sont produits des éboulements, il a pu se faire des mélanges de loin en loin.

Quant aux divers étages que l'on a signalés à Koban et qui pourraient indiquer des phases successives de civilisation, M. Chantre ne les a pas vus. Il a trouvé plusieurs fois des tombeaux superposés et même des traces d'inhumation secondaire dans la même tombe, mais alors les mobiliers funéraires présentaient les mêmes caractères.

Ces confusions sont dues, en partie, à l'inexpérience des montagnards qui ont recueilli les objets envoyés en Europe ; ceux-ci ont dû réunir des objets fort divers provenant de sépultures ou de localités différentes fouillées en l'absence des destinataires de ces collections, car bien peu d'archéologues ont exploré eux-mêmes ces nécropoles. Ceux qui y sont allés n'y ont pas consacré un laps de temps suffisant pour bien se rendre compte de la position des mobiliers funéraires dans les tombeaux.

M. Chantre, qui a fouillé avec le plus grand soin Koban pendant plusieurs semaines, n'a jamais vu dans le terrain les mélanges en question ; mais il a trouvé plusieurs objets romains dans la collection qu'il a acquise de Kanoukoff et qui n'aurait aucune valeur scientifique s'il n'avait pas lui-même découvert sur place des exemplaires de la plupart des objets composant cette importante série.

Pour bien faire ressortir les différences considérables qui existent entre les mobiliers funéraires caucasiens des nécropoles hallstattiennes et ceux des nécropoles romaines, M. Chantre montre une série de photographies peintes et d'aquarelles représentant des objets provenant des localités appartenant à l'époque romaine, telles que Kumunta, Kambylte, Tsmi, etc. On remarque surtout, dans ces dessins, des objets en fer, des pendeloques en or et en bronze, des fibules, des boucles, puis des perles de verre et notamment des émaux qui n'ont jamais été trouvés à Koban, dans les sépultures hallstattiennes.

M. Habert. *Découverte de poteries lacustres à Pouan (Aube).*

M. Bosteaux expose les résultats des fouilles qu'il a pratiquées dans les *cimetières gaulois* des environs de Reims, depuis le congrès de Rouen (1883-84).

Il a trouvé six tombes gauloises au cimetière des Barmonts, territoire de Cernay-les-Reims et sur celui de Berru il a rencontré des foyers gaulois, une tombe à Puisieulx et deux à Vitry-les-Reims.

M. Bosteaux donne l'énumération des pièces que chaque fouille lui a données, objets de parure, armes, ustensiles, etc.

M. Souché. *La sépulture des Vinettes, commune de Salles (Deux-Sèvres).* — Voulant enlever un amas de pierres qui se trouvaient dans son champ, le propriétaire mit à découvert une fosse encadrée d'autres pierres de dimensions assez considérables, et dans laquelle se trouvaient des ossements qui furent dispersés. On trouva dans cette sépulture une pointe de flèche en silex et un petit anneau en bronze. Lorsqu'il fut prévenu de cette découverte, M. Souché s'empressa de recueillir les ossements et des débris de poteries très nombreux et paraissant appartenir à deux époques distinctes. Six individus avaient dû être ensevelis dans cette sépulture, dont un vieillard, trois adultes et un jeune enfant dont le maxillaire inférieur portait des taches d'oxyde de cuivre.

Le même nous fait l'exposé des *objets de l'âge de bronze découverts dans le département des Deux-Sèvres;* quinze haches à talons furent trouvées vers 1812 dans une cachette à Pamproux ; vingt-cinq à trente bracelets liés ensemble furent mis au jour dans la même localité vers 1859 ou 1860 ; huit, sauvés de la destruction, sont de dimensions diverses et certains portent de fines ciselures. Dans le camp du bois des Vieilles Fosses, près la Villedieu des Couts, on a trouvé des haches de bronze et un bracelet. Enfin M. Souché croit que ce camp était en communication avec les palafittes de l'ancien lac de Vauclair, mais les arguments qu'il donne à l'appui de son hypothèse ne sont pas bien convaincants.

Sous le titre : *Deux mots sur la ville des Chansons,* M. Souché nous raconte une de ses explorations. Il a relevé dans la commune de Salles, au lieu dit *Champ Challan,* un groupe de tumuli. Trois d'entre eux qu'il a fouillés ne lui ont donné que des tuiles à rebord. D'après la tradition, ce seraient là les ruines de la *ville des Chansons.*

Séance du mercredi matin, 10 septembre. — M. Daleau. *Les ateliers robenhausiens de Creysse et de Lanquais (Dordogne)* — M. François Daleau signale des ateliers de taille de la période néolitique qu'il a découverts dans l'arrondissement de Bergerac (Dordogne).

La découverte de l'atelier de Bertranoux, commune de Creysse, remonte au mois de février 1882 ; ceux de la Maison-Blanche, des Berris et de Peyrague, commune de Lanquais, ont été découverts dans le courant du mois de juillet dernier.

Ces ateliers reposent sur une mince couche de terre végétale au-dessous de laquelle on rencontre un épais dépôt de craie marneuse contenant de magnifiques rognons de silex de couleurs claires, qui servaient de matière première aux indigènes pour la confection des haches.

La majeure partie des spécimens recueillis sur ces ateliers sont des ébauches très grossières de haches taillées à grands éclats, devant presque toujours être considérés comme rebuts, car la plupart présentent des éclats défectueux. On y a trouvé aussi des haches finement et régulièrement taillées, ayant subi par ce fait une seconde taille, mais dont un grand nombre était aussi des rebuts, abandonnés presque toujours à cause d'un mauvais éclat détruisant, le plus souvent une partie du tranchant.

Ces fabriques, spécialement affectées à la taille des haches, renfermaient

renferment encore de grandes quantités d'ébauches robenhausiennes. M. Daleau et ses collègues MM. de Boisse, Coutereau et Noguey y ont recueilli près de trois cents échantillons. M. Daleau a trouvé dans ces ateliers quelques lames et quelques éclats présentant des retouches par usure. Mais il a constaté avec surprise la rareté des percuteurs, car il n'a trouvé que trois marteaux en silex de forme sphérique, présentant quelques traces de percussion.

Dans certains cas, le polissage devait se faire aux environs des ateliers ; plusieurs haches présentant un commencement de polissage, d'autres complètement polies y ont été ramassées. On y a constaté la présence de nombreux blocs de grès et de quelques polissoirs fixes.

Les tailleurs de haches devaient se diviser le travail. Certains ébauchaient et dégrossissaient, d'autres plus habiles retaillaient à petits éclats et enfin, dans bien des cas, les haches devaient être achevées ou polies par les acheteurs.

Ces ouvriers, exportant les produits de leur industrie, viennent une fois de plus confirmer les données que nous avions sur la civilisation des hommes de cette époque reculée.

A en juger par leurs formes, par leurs dimensions et surtout par la nature du silex, presque tous les beaux instruments néolithiques recueillis dans le département de la Gironde doivent provenir des ateliers de taille de l'arrondissement de Bergerac.

M. Daleau a entre les mains un grand nombre d'outils recueillis sur divers points de ce département, et il a ramassé une de ces belles haches dans la commune d'Anglade (Gironde), point distant de cent quarante kilomètres du lieu de fabrication.

Une des plus grandes *ébauches grossières* mesure 0 m. 330 millim. et pèse 3 kil. 320. Tandis qu'une ébauche retouchée mesurant 0,224 ne pèse que 1 kil. 560 grammes.

M. Lottin entretient la section *de l'industrie locale des silex pyromaques* dans la commune de Meusnes (Loir-et-Cher). C'est vers 1740 que la population commença de s'y livrer. Cent cinquante familles taillaient le silex et formaient une population de huit à neuf cents individus auxquels se joignirent des étrangers, ce qui porta le nombre des ouvriers à 1200 environ. Ils habitaient les villages des côteaux de la craie où les rognons de silex sont abondants.

Avec cette industrie, la mortalité fut considérable, jusqu'au jour où elle fut abandonnée. D'après une statistique, la vie moyenne diminua : De 1680 à 1709 elle était de 24 ans 3 mois 13 jours ; de 1761 à 1790 elle descend à 19 ans 2 mois 5 jours et remonte, de 1853 à 1882 à 36 ans 2 mois.

Dans l'enfance la mortalité est plus grande, le chiffre des décès des enfants au-dessous de 5 ans était, dans la première période, de 13/100 ; il s'élève, dans la deuxième période, à 24,15 et s'abaisse à 5,66 dans la troisième.

M. Zaborowski présente quelques observations au sujet des *fouilles pratiquées dans les cavernes des environs de Cracovie,* par M. Ossowski. Il s'élève contre la tendance de certains anthropologistes à les regarder comme fausses.

G. Chauvet. *Un tumulus avec char funéraire.* — M. Chauvet rend compte des ouilles qu'il vient de faire dans le tumulus de Gros-Guignon, situé sur la rive droite de la Charente, dans la commune de Savigné (Vienne). Ce tertre, d'en-

viron cinq à six mètres de hauteur, est composé d'une plateforme circulaire de 35 mètres de diamètre, épaisse de 2 m. environ. — Cette base portait à sa surface la trace de deux bûchers funéraires surmontés chacun par un amas considérable de pierres ; le tout était recouvert d'une épaisse couche de terre formant un tumulus unique.

L'amas de pierres intérieur situé au sud était surmonté par deux urnes contenant des ossements brûlés et par un *char funéraire* avec ornements en bronze coulé, mors d'un cheval, débris de roues revêtues de fer.

Cette sépulture est particulièrement intéressante, parce qu'elle montre que les tumuli à char, analogues à ceux de la Marne, se rencontrent dans la région des dolmens.

C'est la première découverte de ce genre faite dans l'Ouest.

M. Adrien de Mortillet fait passer sous les yeux de l'assemblée une douzaine de silex de l'âge du renne ou magdaléniens, des types dits lames et grattoirs, qui offrent sur leurs bords, en tout ou en partie, des traces de polissage.

De sorte que l'appellation : âge de la pierre polie, qui avait déjà ses inconvénients, n'est plus très exacte. Si l'on examine ces pièces, on reconnaît que plusieurs n'ont pu être employées que par des gauchers. Les silex magdaléniens se tenaient, plus souvent qu'on ne le croit, à la main, sans être emmanchés, et à la main gauche fréquemment. Le polissage paraît avoir pour but de faire disparaître le tranchant des bords, qui aurait pu blesser l'ouvrier.

M. Delort présente une note *sur un vaste atelier d'éclateurs de silex dans le pays d'Othe.* Cet atelier est situé dans la commune de Bussy-en-Othe ; les éclats sont de tous genres et extrêmement abondants. Aux environs, M. Delort a cru reconnaître des restes de huttes en pierre sèche analogues à celles du centre de la France.

Le même M. Delort communique l'inventaire des monuments mégalithiques et autres observés dans le Cantal.

M. le docteur Bleicher. *Découvertes faites en Lorraine au point de vue préhistorique.* — M. Bleicher, après avoir rapidement étudié l'histoire des temps quaternaires en Lorraine d'après les plus récentes observations, passe en revue les différents instruments de pierre éclatée, de pierre polie et de bronze qui ont été découverts dans ces dernières années.

Il fait passer sous les yeux de la section des figures de haches en pierre éclatée du type le plus ancien trouvées à la surface du sol et insiste sur ce fait que les armes de ce genre sont extrêmement rares dans les alluvions quaternaires de cette région. Il fait remarquer qu'elles sont toutes en roche du pays, taillées à l'aide d'éclats tirés de cailloux roulés de quartzites du diluvium des plateaux, ou des nodules de calcaires silicieux de l'oolithe inférieure.

C'est grâce aux recherches de MM. Husson, Godron, Obry, etc., que M. Bleicher a été mis en possession des échantillons qu'il présente au congrès.

A l'époque de la pierre polie se rattachent les nombreuses pointes de flèche, les lames de silex, les haches polies moins abondantes dont il communique les dessins ; les haches perforées sont rares.

L'étude des roches dont sont composées les haches en pierre démontre presque toujours leur importation ; il en est de même pour les couteaux et les

pointes de flèches en silex. M. Bleicher les rapporte pour la plupart, au point de vue de leur origine, aux meulières de Brie, dont il a trouvé les fossiles végétaux et animaux en partie dans les débris de silex des ateliers ou dans les pièces achevées. M. Bleicher termine sa communication en montrant un certain nombre de dessins de haches de cuivre et de bronze de divers types, trouvés çà et là, attribuables à des sépultures ou à des cachettes ; il constate que l'on y a rencontré tous les types connus en France.

M. le docteur Bleicher. *Comparaison de l'âge de pierre dans la vallée du Rhin et dans la Lorraine.* — M. Bleicher, au nom de son collaborateur le docteur Faudel et en son nom essaie de comparer les âges préhistoriques en Alsace et en Lorraine. Laissant de côté les questions purement géologiques qui l'auraient entraîné trop loin, il ne parle que des objets ou instruments attribuables à l'homme sur les deux versants des Vosges. Dans les deux régions, l'époque paléothnique est à peine représentée, et en Lorraine comme en Alsace, le silex taillé des alluvions est extrêmement rare. Cependant les préhistoriques alsaciens taillaient le silex du terrain corallien et les musées d'Alsace possèdent un certain nombre de pièces attribuables aux âges les plus reculés des temps préhistoriques.

Les deux versants des Vosges sont riches en vestiges de l'âge de la pierre polie, mais en Alsace la hache de pierre domine, à l'inverse de la Lorraine, où c'est la pointe de flèche et le couteau.

Les préhistoriques alsaciens paraissent avoir aussi pratiqué, plus souvent que les Lorrains, la perforation des haches ou anneaux de pierre ; ces derniers, du reste, n'existent pas en Lorraine. Les roches dont sont composées les haches de pierre polie d'origine alsacienne sont plus variées que celles d'origine lorraine et les roches étrangères à la vallée du Rhin, la jadéite et la saussurite, y sont plus fréquentes.

En Alsace comme en Lorraine, l'âge du bronze est représenté par de nombreux instruments tirés des sépultures à incinération le plus souvent, mais c'est surtout en Alsace que les tumuli du premier âge de fer ont fourni à M. Messel, de Haguenau, des documents remarquables sur la civilisation, sur les habitudes, les coutumes et l'origine de ces populations.

Séance du jeudi matin, 11 septembre. — M. le docteur Prunières, de Marvejols. *Le dolmen des Dévèzes, commune du Massegros (Lozère).* — Les Dévèzes, dans le patois lozérien, sont des territoires de vaine pâture. C'est dans les Dévèzes des Causses que les dolmens sont les plus nombreux et presque tous ont été explorés, celui dont il est ici question ne l'avait pas encore été.

Il est au centre d'un tumulus écrasé, à peine élevé d'un mètre extérieurement et de douze mètres de diamètre environ. Deux longs fragments d'une grande dalle de pierre reposant sur la pierraille du tertre et masqués dans le buis, pouvaient seuls faire soupçonner sa présence.

Quatorze ou quinze sujets de tout âge paraissent avoir été ensevelis dans ce dolmen ; ils appartenaient aux deux races qui reposent dans les dolmens lozériens, mais l'effondrement de la table du monument les a généralement cassés.

Les objets d'industrie récoltés dans le dolmen sont de beaux dards en silex,

des poinçons en os, des débris de colliers, des pendeloques en coquillages, des dents d'animaux perforées, des tessons de poteries, de petits grains de colliers en bronze.

Trois crânes étaient à peu près entiers, dont un brachycéphale. Avec l'un de ces crânes, qui présente des traces d'altérations pathologiques multiples, se trouvaient six rondelles osseuses de couleurs diverses que M. Prunières considère comme des *rondelles-amulettes*.

M. le comte de Chasteigner communique un mémoire de M. G. Bapts sur des fouilles pratiquées dans la région du Caucase, et dans lesquelles il a trouvé de nombreuses statuettes en bronze.

M. Doumet-Adanson, au cours d'une mission scientifique dans la région des chotts tunisiens, n'a pas manqué de noter tout ce qu'il a rencontré d'intéressant au point de vue archéologique et préhistorique. Il a reconnu une série de dolmens très considérable, les uns déjà signalés, les autres inédits. Il a retrouvé les traces d'une grande quantité de stations où abondent les silex taillés.

Au nord du chott Fedjed, on ne fait pas un kilomètre sans rencontrer un atelier. Sur certains points, les silex étaient avec des cendres et des débris de coquilles comestibles ; mais aucun débris d'ossement n'a été trouvé. M. Doumet pense que ces gisements ne sont pas très anciens ; les emplacements, l'aspect, tout indique que leur âge ne peut pas être reculé bien loin.

Il est possible que cette industrie du silex soit contemporaine de la civilisation égyptienne; quant à la matière de ces silex, elle peut être originaire d'un massif [voisin au centre duquel M. Doumet a rencontré des rognons de silex très abondants.

Ernest Chantre. *Les chars votifs.* — M. Ernest Chantre présente une série de dessins représentant *de petits chars votifs* découverts depuis quelques années dans les sépultures hallstattiennes de diverses contrées de l'Europe, et sur lesquels il a déjà appelé l'attention en 1875.

Il n'a pas l'intention de décrire de nouveau ces petits véhicules, construits de façon à être traînés sur un plan uni, comme une table, par exemple ; il désire seulement faire remarquer la constance de certaines dispositions que l'on y observe.

La plupart sont constitués par quatre roues ayant rarement plus de 0 m. 05 à 0 m. 06 de diamètre ; celles-ci sont reliées par des traverses supportant soit un bassin isolé comme ceux de Pecatel, d'Ystad et celui de Transylvanie, ou porté par un personnage accompagné de bonshommes et d'animaux, comme celui de Klein-Glein (Styrie), soit des oiseaux formant le récipient, tels que ceux de Corneto, d'Este (Italie) et de Glasinac (Bosnie).

D'autres, qui n'ont quelquefois que deux roues, sont recouverts simplement de personnages ou d'animaux, comme ceux de Bourg-de-Sprée, d'Oberketh, de Cortona et plusieurs autres, provenant de l'Italie méridionale.

Il y a peu de temps encore, la plupart des pièces de ce genre qui avaient été signalées n'avaient pas d'origine bien connue. Presque toutes, telles que celles d'Ystad, de Francfort-sur-l'Oder, de Bourg-de-Sprée, d'Oberketh et de l'Italie méridionale étaient conservées dans les collections publiques ou privées, sans

quel'on sût exactement dans quelles conditions, dans quel milieu, et quelquefois même dans quelle localité elles avaient été trouvées.

Depuis quelques années, des fouilles méthodiques se sont multipliées, notamment en Italie, et les découvertes de chars de Corneto, d'Este et de Glasinac sont venues confirmer ce que l'on avait supposé d'abord sur l'âge relatif de ces objets et sur leur attribution.

Dans ces localités, comme à Klein-Glein et à Pecatel, ces petits chars ont été découverts dans des sépultures, associés à des mobiliers funéraires présentant tous les caractères de la civilisation hallstattienne, et soit la constance de leur forme ou de leur disposition, soit celle du milieu où on les a trouvés semblent leur assigner une destination plus ou moins religieuse.

En ce qui concerne leur origine, l'aire géographique dans laquelle ils sont répandus et le cortège des éléments artistiques qui les accompagnent peuvent guider quelque peu.

Si l'on considère que l'on a toujours trouvé ces petits chars dans des milieux où abondent les motifs d'ornementation d'origine orientale qui caractérisent si bien la civilisation hallstattienne, on n'hésitera pas à leur attribuer la même provenance.

Il en sera de même, si l'on tient compte des caractères des représentations animales dont ces objets sont décorés : on y retrouve les mêmes sentiments artistiques que ceux que l'on peut constater au Caucase, en Étrurie, en Carniole et dans le Nord.

La dissémination enfin de ces monuments, depuis la Baltique scandinave et allemande, dans toute l'Europe centrale jusqu'à la Méditerranée et la Mer Noire, semble pouvoir confirmer, par la concordance avec celle de la civilisation hallstattienne, leur contemporanéité, en même temps que leur communauté d'origine.

M. J. Fermond, de La Rochefoucauld, a envoyé au congrès un tableau des stations humaines préhistoriques de la vallée de la Tardoire et des plateaux qui bordent cette rivière ; une nomenclature particulière mentionne les objets trouvés isolément : canton, commune, lieu dit, distance de La Rochefoucauld à la station, explorateurs, objets recueillis, leur nature, leur âge, couche qui les contenait, observations, tels sont pour chaque gisement les renseignements donnés. Une carte accompagne ce travail qui remonte à 1873.

M. Auguste Nicaise a envoyé un mémoire accompagné de quatre planches sur les sépultures à char et la civilisation gauloise dans le département de la Marne.

Dr F. Delisle.

EXPOSITIONS, COLLECTIONS ET MUSÉES

La collection Strebel, à Hambourg.

M. Hermann Strebel, à Hambourg, possède une collection d'antiquités mexicaines qui renferme plusieurs objets fort intéressants. Ce petit cabinet archéologique, formé dans le courant de huit ans, et s'agrandissant toujours par le zèle de son possesseur, consiste en environ deux mille six cents pièces, dont la plus grande partie provient du vieux Totonacapan, le pays des Totonaques, notamment de la région située entre les rivières de Nautla et de San Carlos dans l'état de Vera Cruz.

La collection de poteries est surtout riche, et les pièces multiples, généralement peintes en trois couleurs, noir, blanc et rouge, ornées de dessins souvent très jolis, donnent une idée exacte de cette industrie chez les anciens Totonaques. Ils s'y trouvent en outre de nombreux masques de pierre, des statuettes bizarres, représentant des héros, des dieux etc., ou des formes animales extrêmement variées. Nous trouvons également dans la collection des armes de jet en pierre et des têtes de massue de formes diverses; des pointes de lance et de flèche; des cornets et des flûtes en terre cuite différemment ornés; des ornements de corps, des colliers, des bracelets, des pierreries coloriées et des coquilles travaillées. Ce qui augmente la valeur de cette collection, c'est que les lieux de provenance et les conditions dans lesquelles les objets furent trouvés sont toujours soigneusement indiqués. En effet, M. Strebel, en quittant le Mexique, après ses recherches personnelles si fructueusement commencées, avait pris les mesures nécessaires pour la continuation de son travail.

En dehors des pièces rapidement énumérées plus haut, le cabinet de M. Strebel renferme encore quatre cents numéros environ, provenant d'une région à l'ouest de la précédente, et plus près du Cofre de Perote. Parmi les pièces intéressantes, je ne citerai que deux crânes extraits d'anciens tombeaux dans ce territoire et se distinguant par leur brachycéphalie excessive et la mutilation en forme de scie des deux incisives moyennes.

Il y a en outre quelques objets de la Misteca baja et des ossements humains trouvés dans les cavernes de l'état de Coahuila. Les vêtements en *pita* qui enveloppaient les os sont encore assez bien conservés et d'une couleur brune et noire.

La collection de M. Strebel sera l'objet d'une belle publication rédigée par lui-même. La première partie de ce travail, ornée de nombreuses planches coloriées, in-fol. et de cartes, paraîtra au commencement de 1885.

Dr H. ten Kate.

L'exposition Munkaczy.

Un peintre de grand talent, M. Munkaczy, exposait ces derniers mois à la salle de la rue de Larochefoucauld deux remarquables tableaux, le *Prétoire* et le *Crucifiement*. Nous regardons comme un devoir d'en signaler les détails, à l'attention de tous ceux que l'ethnographie intéresse.

Pilate a bien le galbe du Romain, avec tous les indices de sa morphologie extérieure. Les figures qui peuplent le prétoire sont, aux yeux de ceux qui ont habité l'Orient, les vraies réminiscences de personnalités judaïques avec lesquelles ils furent journellement en rapport.

Rien n'est plus vivant que ces types des enfants d'Israël, rendus avec une remarquable netteté, dans toutes les positions sociales, aussi bien sous le rapport du caractère intellectuel de l'homme haut placé, qui accuse et est moralement préoccupé, que du marchand de bazar, ou du muletier s'émouvant avec geste dans la bruyante foule qui demande une victime. Les physionomies sont savamment fouillées, et les caractères ethniques pris sur le fait.

M. Munkaczy n'a pas seulement cherché à nous émouvoir par les imposantes scènes qu'il reproduit, il nous a transporté dans le pays de l'action et identifié avec les acteurs de ses grandes et sévères compositions.

Comme peintre de mérite, la réputation de Munkaczy n'est plus à discuter, depuis longtemps il a prouvé combien ses études étaient sérieuses. Nous sommes heureux de constater que des œuvres aussi importantes que ces deux belles toiles, exposées d'ailleurs avec toute la mise en scène voulue pour produire le meilleur effet sur le spectateur, ont, en outre, un très remarquable caractère ethnographique. La composition, tout en faisant honneur au pinceau du consciencieux artiste, constitue un document scientifique d'une haute valeur.

E. Duhousset.

La collection Labadie.

M. Labadie, négociant français depuis fort longtemps établi au Mexique, vient d'envoyer au Musée d'Ethnographie du Trocadéro une fort curieuse collection de ces statuettes en chiffons et cire, que fabriquent les Guerrero et qui représentent les types de la rue à Mexico. Les visiteurs du Musée pourront, grâce à ce généreux présent de notre compatriote, se rendre un compte exact des survivances ethnographiques si nombreuses et si frappantes que voit surgir, à chaque carrefour, le voyageur qui parcourt la capitale du Mexique.

E. H.

CORRESPONDANCE

Crémation d'un Indou à Etretat. — Origines polynésiennes.

Etretat, 4 septembre[1].

Je suis en mesure de vous fournir des renseignements exacts sur le décès la crémation du noble Indou Bapu Sahib Khanderâo Ghatgay, âgé de quaran deux ans, qui vient de mourir à Etretat et d'être incinéré sur la plage, du c de la porte d'Amont.

Je vous engage d'autant plus à les insérer que certains journaux ont pul et publieront des informations fantaisistes.

Le noble Hindou était parent de Son Altesse le maharajah Gaikwar (qu écrit aussi en français « Guicowar »), prince régnant de Baroda, province Gujarath, présidence de Bombay (Indes anglaises). Ce prince commande à d millions de sujets et à une armée de 25,000 hommes. Il envoya en Europe, a deux mois environ, son frère Sampatrâo Kashirâo Gaikwar et son co Khampatrâo Shravanrâo Gaikwar, âgés tous deux d'environ vingt ans. Ils vaient y rester tout le temps nécessaire pour apprendre plusieurs langue perfectionner leur éducation. Ils étaient accompagnés par leur parent qui v de mourir, par un interprète hindou fort intelligent, Vasudev Madhav Sama et un de leurs amis Kasherâo Yadhav, plus trois serviteurs.

M. Elliot, gentleman anglais d'une haute valeur, actuellement à Etreta ayant longtemps résidé dans les Indes, avait bien voulu se charger de donner quelques conseils sur le meilleur parti à tirer de leur voyage en Eur

Bapu Sahib Khanderâo Ghatgay était déjà souffrant lorsqu'il quitta Bon pour se rendre en Europe : la gencive inférieure était ulcérée et plusieurs de dents avaient été soutenues avec des fils métalliques et reliées aux dents ébranlées. Il avait, paraît-il, manifesté une certaine répugnance à quitter pays natal et n'avait pas caché qu'il avait de tristes pressentiments. Le mal menta probablement pendant la traversée et pendant le séjour à Etretat, o jeunes princes devaient passer l'été avant de commencer leur tour d'Eur mais le malade se refusa tout d'abord à se laisser soigner; lorsqu'un mé fut demandé, trois jours avant la mort, il constata une tuméfaction considé des lèvres et des ganglions du cou et une ulcération gangréneuse profon étendue des gencives et de la face interne de la joue; la bouche exhalait odeur fétide et il y avait des symptômes évidents de septicémie. Deux a médecins furent appelés en consultation, mais le malade succomba le trois

1) Extrait du journal *Le Temps*, du 6 septembre.

jour. Lorsqu'il fut près de rendre le dernier soupir, ses compagnons l'étendirent à terre et lui posèrent un grès sous la tête; auprès de lui fut placé un petit bassin contenant de l'eau du Gange; l'eau du fleuve sacré devait recevoir son âme et la conduire à une heureuse transmigration; un des esclaves lui appuyait les doigts sur les yeux et sur les narines.

Lorsqu'il fut mort, les médecins présents appliquèrent sur les lèvres une étoffe imbibée d'huile phéniquée et demandèrent à l'interprète ce qu'il comptait faire du corps, lui conseillant de le faire embaumer, enfermer dans un cercueil métallique et de le conserver ainsi jusqu'à ce qu'ils pussent l'envoyer aux Indes. L'interprète déclara que, d'après leur religion, le corps ne pouvait être ni embaumé ni inhumé, mais brûlé complètement. Les médecins, désirant que le corps fût, d'une manière ou d'une autre, mis le plus tôt possible hors d'état de constituer un danger public, s'adressèrent au maire d'Etretat, M. Boissaye, et lui exposèrent la question au double point de vue de l'hygiène publique et de la réclamation énergiquement formulée par les Hindous; M. Elliot se joignit à eux pour cette démarche.

Le maire prit les mesures administratives nécessaires et la crémation fut autorisée et fixée à minuit. Le secret fut mieux gardé qu'on n'eût pu le croire. Le bûcher fut dressé par les serviteurs des princes, de minuit à une heure du matin, dans un repli de la falaise. Il avait environ 1 mètre 50 de hauteur et se composait de gros madriers de sapin formant un carré. Pendant ce temps, les Hindous se préparaient à enlever le corps de l'hôtel des Bains; sur une civière fut étendue une large étoffe blanche, ils la recouvrirent de foin, puis y déposèrent le corps, qui était jusqu'alors resté étendu à terre. L'un d'eux l'arrosa d'eau du Gange, en murmurant quelques prières, puis l'enveloppa complètement dans l'étoffe blanche et quatre Hindous chargèrent la civière sur leurs épaules.

La lune brillait, mais pas un passant ne fut rencontré, et au bout de vingt minutes, les porteurs, harassés par la dernière partie de leur marche, sur le galet, déposaient leur fardeau sur le bûcher, la tête tournée vers l'étoile polaire. Quinze litres de pétrole furent versés sur le corps, qui fut recouvert d'une quantité de bois égale à celle sur laquelle il reposait, et disposée de la même manière. Trente litres d'huile furent répandus sur le tout. A deux heures du matin, le bûcher fut allumé par la partie supérieure et du côté de la tête, à l'aide du feu sacré qu'entretenait l'un des serviteurs. Il s'embrasa rapidement et brûla pendant une heure, avec une flamme étincelante, sans le moindre éboulement, et sans qu'il fût possible d'apercevoir le corps, ni de percevoir la moindre mauvaise odeur. Le repli de la falaise formait comme une immense cheminée, et les flammèches s'envolaient à une grande hauteur.

Au bout d'une heure, le bûcher s'écroula, du bois y fut jeté de nouveau, et avant six heures du matin il ne restait plus que des cendres. Une partie fut jetée au vent, une à la mer, une troisième renfermée dans un vase de cuivre et destinée à être reportée aux Indes.

La crémation avait été parfaite, bien qu'elle eût été préparée à la hâte, et faite par des hommes dont la caste ne remplit jamais, aux Indes, cette lugubre besogne.

Cette cérémonie nocturne d'une grandeur fantastique et sauvage n'a eu que de rares spectateurs.

X...

Rochefort, 25 novembre 1884

Quoique n'en valant guère la peine, tant l'erreur est grossière, permettez-moi de relever une assertion me concernant que je lis, p. 362 du dernier n° de la *Revue d'Ethnographie*, dans l'extrait d'une lettre datée d'Utrecht, 25 janvier 1884, et signée J. G. F. Riedel, résident hollandais à Amboine.

L'auteur de cette lettre, partisan de l'unité ethnique des populations diverses qui occupent les îles intermédiaires à Célèbes et à la Nouvelle-Guinée, sans en excepter celles de la Polynésie, et qui, naturellement, regarde l'origine asiatique des Polynésiens comme certaine, continue en disant :

« Il est en outre bien caractéristique que le mot polynésien *Tabou*, précisément *Tapou*, soit d'origine indonésienne et ait la même signification que les mots semblables trouvés à Célèbes et à Bourou. » Et il ajoute aussitôt : « Une immigration des premiers Polynésiens d'Amérique, telle que l'a supposée M. A. Lesson, est, par cela seul, difficile à accepter. »

Sans demander ici à M. Riedel pourquoi les Polynésiens qui, d'une manière certaine se sont rendus en Indonésie, de même qu'il sont allés dans bien d'autres points du globe, n'auraient pas été les premiers à porter le mot *Tapou* (Tapu) en Malaisie et dans l'Inde, je me contenterai de dire que je trouve étrange qu'on me prête une opinion que je n'ai jamais émise, à preuve les quatre gros volumes que j'ai publiés pour tâcher d'établir que les Polynésiens ne sont venus ni d'un continent submergé, ni de l'Asie ni de l'Amérique. Si donc M. Riedel a cru le voir dans ces volumes, en admettant qu'il les ait lus, il s'est évidemment trompé, et il aurait d'ailleurs dû commencer par citer le passage qui l'autorisait à me prêter cette opinion, car nous ne sommes plus au temps où il suffit d'une assertion sans preuve. Monogéniste qu'il est, je ne pense pourtant pas qu'il m'ait fait ce prêt dans le seul but de critiquer un polygéniste; j'aime mieux croire, à en juger surtout par certaines locutions employées par lui, qu'il n'a pas bien compris mon texte (s'il l'a lu). Dès lors, il est pour ainsi dire excusable d'avoir fait cette citation erronée, mais qui ne méritait pas moins, à mon avis, d'être relevée, puisque j'ai constamment soutenu le contraire.

A. Lesson.

NOUVELLES

Nominations et Promotions. — Nous sommes particulièrement heureux d'annoncer à nos lecteurs la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Xavier Charmes, le sympathique et intelligent directeur du secrétariat au Ministère de l'Instruction publique. C'est à M. X. Charmes qu'est due, pour une très grande part, la fondation du Musée d'Ethnographie du Trocadéro et c'est à sa sollicitude constante pour cet établissement que doivent être attribuées dans une large mesure ses progrès matériels. Nous considérons tout à la fois comme un devoir et comme un plaisir de nous faire l'interprète des amis de l'ethnographie en lui adressant ici les félicitations les plus vives et les plus sincères.

Musée d'Ethnographie du Trocadéro. — Le musée d'Ethnographie du Trocadéro continue à s'enrichir avec une rapidité inespérée. Il résulte du rapport présenté récemment à la direction du secrétariat de l'Instruction publique par M. Hamy, conservateur du musée, que le nombre des entrées a atteint 1595 pendant le cours de l'année 1883. Sur les 1595 objets ainsi enregistrés, 1455 avaient été offerts au Musée par des établissements publics, comme l'Institution Smithsonienne ou par de généreux donateurs, parmi lesquels il convient de nommer en première ligne MM. Drouillon, de Günzbourg, Sandret, Higginson, V. Schœlcher. A ces 1595 entrées correspondent 462 sorties d'objets en double, envoyés au musée de Sèvres, offerts en échange aux musées de Stockholm, Berne et Troyes, donnés enfin au Musée de Nantes.

Extinction des Maoris. — Les Maoris de la Nouvelle-Zélande, dont le nombre était, paraît-il, de 120,000 environ au moment de l'établissement des Anglais, sont réduits aujourd'hui à 44,100 dont 40,000 environ habitent l'île du Nord. « La longue lutte soutenue contre leurs envahisseurs, dit M. A. de Harven (*La Nouvelle-Zélande*, Anvers, 1883, in-8, p. 11) les a d'abord réduits de plus de moitié et quoique robustes, supérieurement bien bâtis et en général hauts de taille, beaux de visage et fort intelligents, le trop brusque changement d'existence auquel l'envahissement les a contraints jusqu'ici ne leur a pas été favorable. Il fait même craindre leur anéantissement plus ou moins prochain, à moins que leur vigoureuse nature ne parvienne à surmonter les effets délétères de la civilisation sur les êtres barbares. Actuellement, continue M. de Harven, les Maoris, réduits à la plus complète impuissance au milieu des Européens, déjà douze fois plus nombreux qu'eux, vivent en bonne intelligence avec les colons. Ils sont vêtus à l'européenne, ils ont leurs écoles, leurs députés aux chambres et même des journaux de leur idiome. Ils rendent de grands services comme aides ou manouvriers. »

NÉCROLOGIE

Paul SCHUMACHER.

L'ingénieur Paul Schumacher, bien connu pour ses intéressantes recherches sur les populations californiennes, était né en Hongrie le 10 avril 1843. A vingt-deux ans il était venu s'établir à New-York, puis avait gagné San Francisco où il avait obtenu un poste dans le service « *United States Coast Survey.* » L'Institution Smithsonienne le chargea en 1875 de conduire les explorations systématiques des antiquités indiennes de la côte Californienne et de l'Orégon, dont il a rendu compte dans une série de publications fort intéressantes en anglais et en allemand, éditées dans l'*Archiv für Anthropologie* (t. VII, p. 263; t. VIII, p. 217 et 223, t. IX, p. 243 et 249), les *Mittheilungen* de Vienne (t. VI, p. 287), les *Annual Reports of the Smithsonian Institution* (1873 et 1874), l'*Annual Peabody Museum Report* (1878) enfin le *Geological and Geographical Survey* de M. Hayden (t. III, n°1).

Les collections décrites dans ces divers mémoires sont presques toutes au Musée National des États-Unis.

En 1880, M. Schumacher s'établit à Guaymas (Sonora) pour y exercer sa profession d'ingénieur; attaqué d'un accès de fièvre maligne pendant un séjour à la mine de cuivre de S. Antonio, il y est mort le 22 mai 1883, à l'âge de quarante ans.

Je n'ai jamais vu M. Schumacher, mais j'ai eu avec lui une correspondance fort suivie. Il m'a envoyé sa photographie qui représente un homme aux traits à la fois honnêtes et intelligents. Il avait, paraît-il, environ six pieds de haut.

Ch. Hau.

BIBLIOGRAPHIE

EXPOSITIONS, COLLECTIONS, MUSÉES, etc.

Adam (L.) *Congrès international des Américanistes.* Session de Copenhague, (21-24 août 1883). Rennes 1884, br. in-8.

Meyer (A. B.). *Publicationen des Kœniglichen Ethnographischen Museums zu Dresden.* Leipzig, Leiner, br. in-4.

Kunstgewerbe-Museum zu Berlin. Siebente Sonder Austellung, 27 november 1883-1 februar 1884. Asiatische Sammlung (Ethnograph. u. Kunstgewerbl. Gegenstænde) des Herrn Dr Emile Riebeck. Berlin, Weidmann, 1883, br. in-18, Kart.

GÉNÉRALITÉS

Maurel. *De l'influence des climats et de la race sur la température normale de l'homme.* (*Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3e sér., t. VII, p. 371-390. 1884.)

Rochet (Ch.). *Le prototype humain donnant les lois naturelles de proportions dans les deux sexes.* Paris, Plon, br. in-12, nombr. fig.

EUROPE

Becker. *Neue Grabfünde bei Wilsleben, Prov. Sachsen.* (*Verhandl. der Berlin Anthrop. Gesellsch.* Jahrg. 1884, s. 142-145.)

Bellucci (G.). *Contribuzione allo Studio della paletnologia italiana. Materiali paletnologici della provincia dell' Umbria, Ricerche e Studi.* Disp. Ia, Perugia, Boncompagni, 1884, in-4, 7 tav.

Eckers. *Die æltesten Bewohner der Bernsteinküste in Ehst.-Liv.-Kurland, Lithauen und Preussen.* Mitau, Felsko, 1883, br. in-18.

Handelmann. *Uber eingegrabene und eingemauerte Mühlsteine* (*Verhandl. der Berlin. Anthrop. Gesellsch.* Jahrg. 1884, s. 138-140.)

Id. *Grenzhügel.* (Ibid., s. 140-141.)

Id. *Thongefæsse der frühen Eisenzeit im Kieler Museum.* (Ibid., s. 141 fig.).

Id. *Steinaltergræbern auf den Wulfener Berge* (*Fehmarn*). (Ibid., s. 188-189.)

Kessler (F.). *Études sur l'Alsace. Haut-Mundat. Le Bollenberg.* Mulhouse, Bader, 1884, br. in-8.

Piétrement (C. A.). *Note sur les chars de guerre gaulois.* (*Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3e sér., t. VII, p. 518-526. 1884.)

Treichel (A.). *Hochzeits-Gebræuche besonders aus Westpreussen, nebst einem Anhange über das Ehe-Ceremoniell der Pruzzi* (*Zeitschr. für Ethnol.* Bd. XVI S. 105-133, 1884).

Tardy (Ch.). *L'homme quaternaire dans la vallée de l'Ain.* Chalon-s-S., Marceau. 1884, br. in-4.

Virchow (R.) *Das neolitische Græberfeld von Tangermunde* (*Verhandl. der Berlin. Anthrop. Gesellsch.* Jahrg. 1884, s. 113-124, fig.)

Id. *Die Rasse von La Tène.* (Ibid., s. 168-181.)

Voss und Handelmann. *Zwei zerstœrte Riesenbetten auf der Insel Fehmarn.* (Ibid., s. 185-187.).

ASIE

Doudart de la Grée. *Explorations et missions. Extraits de ses manuscrits*, mis en ordre par M. A. B. de Villemereuil, et publiés avec le concours d'une commission spéciale sous les auspices de la Société d'Ethnographie. Paris, secrétariat de la Société, 1883, 1 vol. in-4, pl. et cart.

Gravier (G.). *Note sur l'Inde française.* (*Bull. Soc. Normande de Géogr.*, 1884, p. 241-253.)

Griffis (W. Ell). *The Corean Origin of Japanese Art. (The Century Illustrated monthly Magazine.* Vol. XXV, p. 224-229, fig. Déc. 1882.)

Harmand (J.). *Birmanie. Résumé ethnographique et linguistique traduit du* British Burmah Gazetteer, *avec annotations.* Paris, Maisonneuve, 1884, br. in-8.

Hüber (Ch.). *Inscriptions recueillies dans l'Arabie Centrale*, 1878-1882. (*Bull. Soc. de Géogr.*, 7e sér., t. V, p. 289-303. 1884.)

Id. *Voyage dans l'Arabie centrale, Hamâd, Sammar, Qacim, Hedjaz.* (*Ibid.*, p. 304-363.)

Montano (Dr J.) *Voyage aux Philippines*, 1879-1881, *suite et fin.* (*Tour du Monde*, nos 1229-1231. Juill. Août 1884.)

Ujfalvy (Ch. E. de). *L'art des cuivres anciens dans l'Himalaya Occidental* (*le Koulou, le Kangra et le Tchamba*). Extr. de la *Rev. des Arts décoratifs.* Paris, Quantin, 1884, br. in-4, 43 fig.

Id. *Les opinions récemment émises en Allemagne sur le berceau des Aryas.* (*Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris.* 3e sér., t. VII, p. 411-437, 1884.)

Virchow (R.). *Neue Erwerbungen aus Transkaukasien, insbesondere eine Fensterurne und Schmucksachen aus Antimon.* (*Verhandl. der Berlin. Anthrop. Gesellsch.* Jahrg. 1884, s. 125-131, fig.)

Id. *Deutung von Hissarlik als einer Feuernekropole.* (*Ibid.*, s. 161-166.)

AFRIQUE

Astrié (M.). *Le royaume d'Orakan, dans l'archipel des Bissagos.* (*Bull. Soc. de Géogr. de Marseille*, t. VII, p. 357-364. 1883.)

Bloyet. *De Kondoa à la côte.* (*Ibid.*, t. VIII, p, 133-139.)

Dutreuil de Rhins. *La mission de Brazza dans l'ouest Africain.* (Extr. du *Bull. soc. de Géogr. de Bordeaux.*) Bordeaux, Gounouilhou, 1884, br. in-8.

Duveyrier (H.). *La confrérie musulmane de Sîdi Mohammed ben' Ali es Senoûsi et son domaine géographique en l'année* 1300 *de l'égire*, 1883 *de notre ère.* (*Bull. Soc. de Géogr.*, 7e sér., t. V, p. 145-226, 1884.)

Id. *La mission de M. G. Révoil dans le pays Çomali.* (*Bull. Soc. de Géogr. de Marseille*, t. VIII, p. 140-143. 1884.)

Fallot (Ern.). *Histoire de la colonie française du Sénégal.* (*Bull. Soc. de Géogr. de Marseille*, t. VI, p. 113-133, 221-238, 337-359; t. VII, p. 196-278. 1882-1883.)

Girard de Rialle. *Allées couvertes d'Ellez, Tunisie.* (*Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris.* 3e sér., t. VII, p. 366-371, 1884.)

Héron (A.). *M. G. Révoil et le pays des Çomalis.* (*Bull. Soc. Norm. de Géogr.* 1884, p. 221-240.)

Mathieu (J.). *Le Maroc.* (*Bull. Soc. de Géogr. de Marseille*, t. VIII, p. 147-155, 1884.)

Sainte-Marie (E. de). *Mission à Carthage.* Paris, Leroux, 1884 1 vol. in-8, nombr. fig.

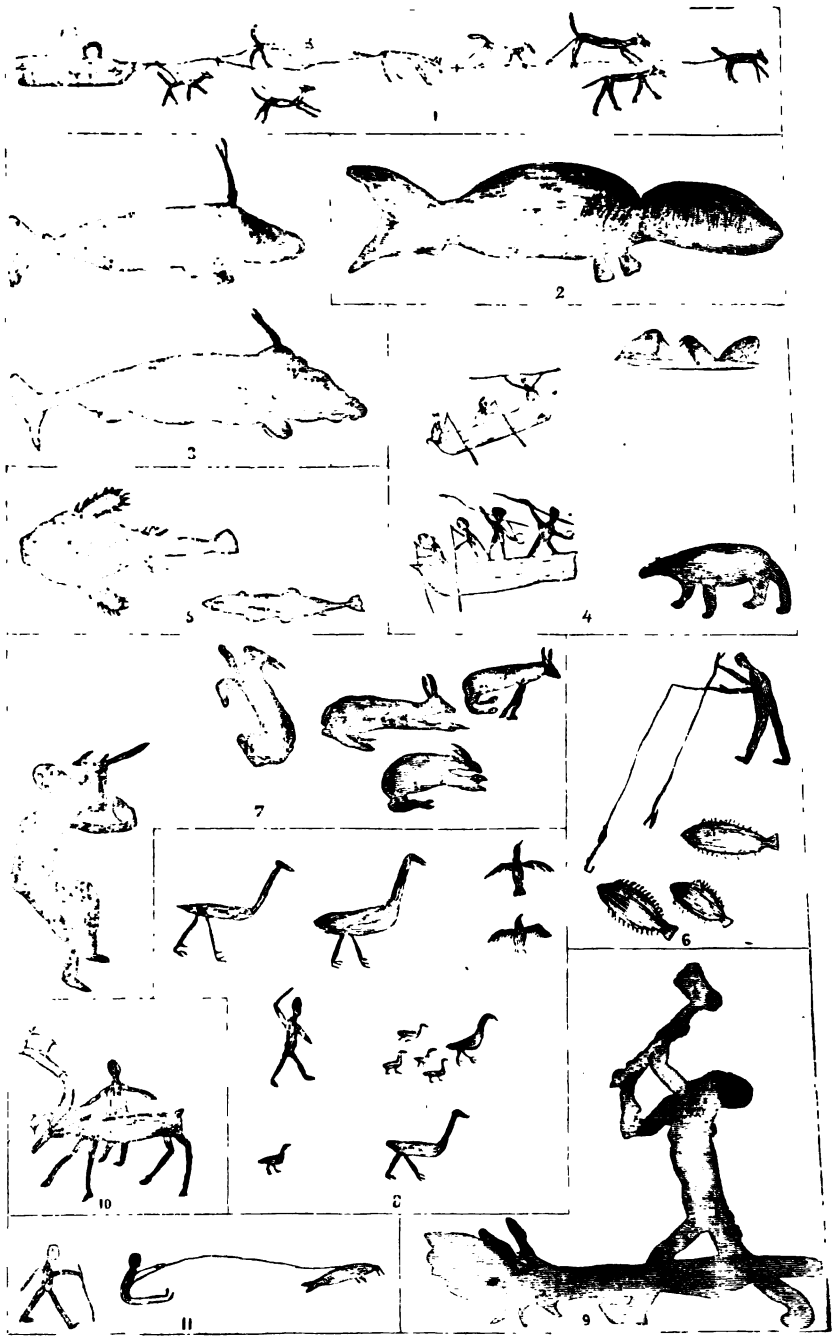

DESSINS DES TSCHOUKTCHIS
(Gravure tirée du voyage de *la Véga*.

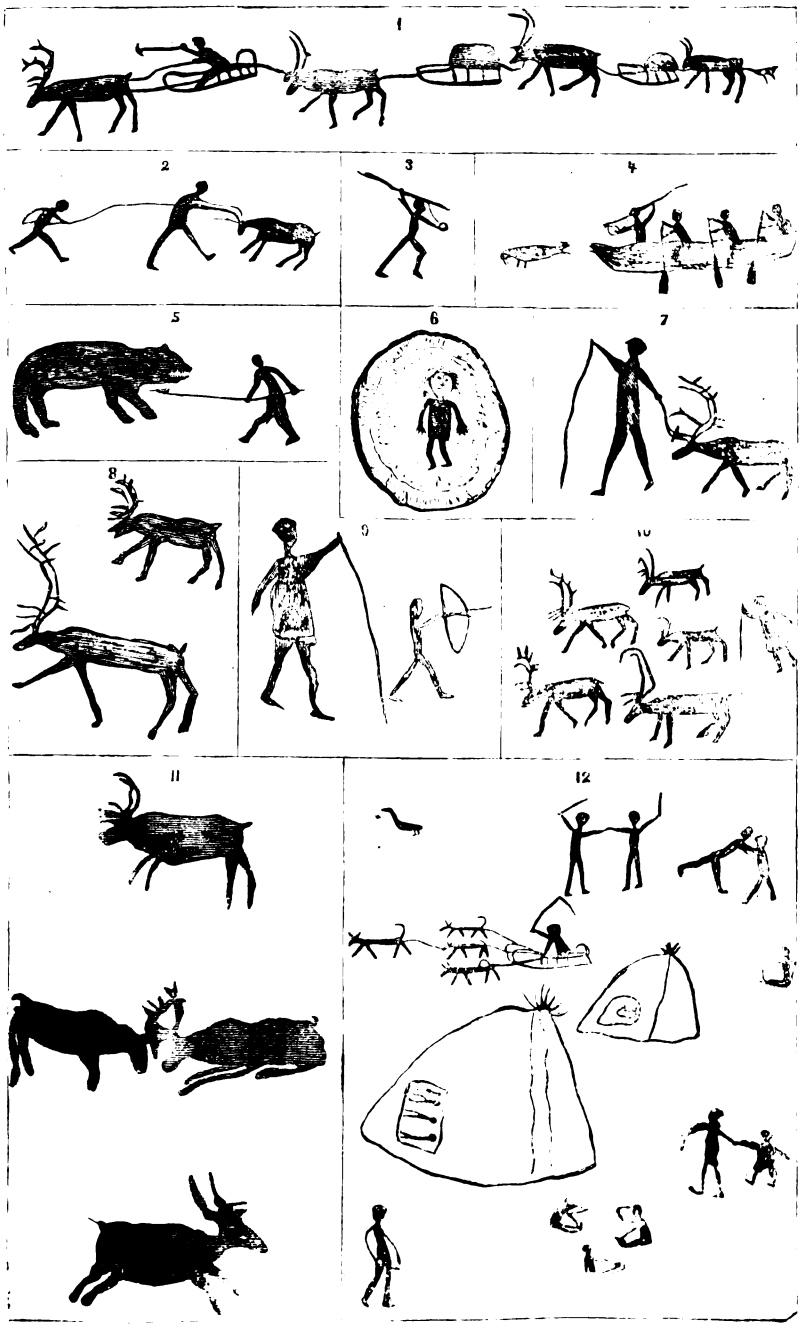

DESSINS DES TSCHOUKTCHIS
(Gravure tirée du voyage de *la Vega*.)

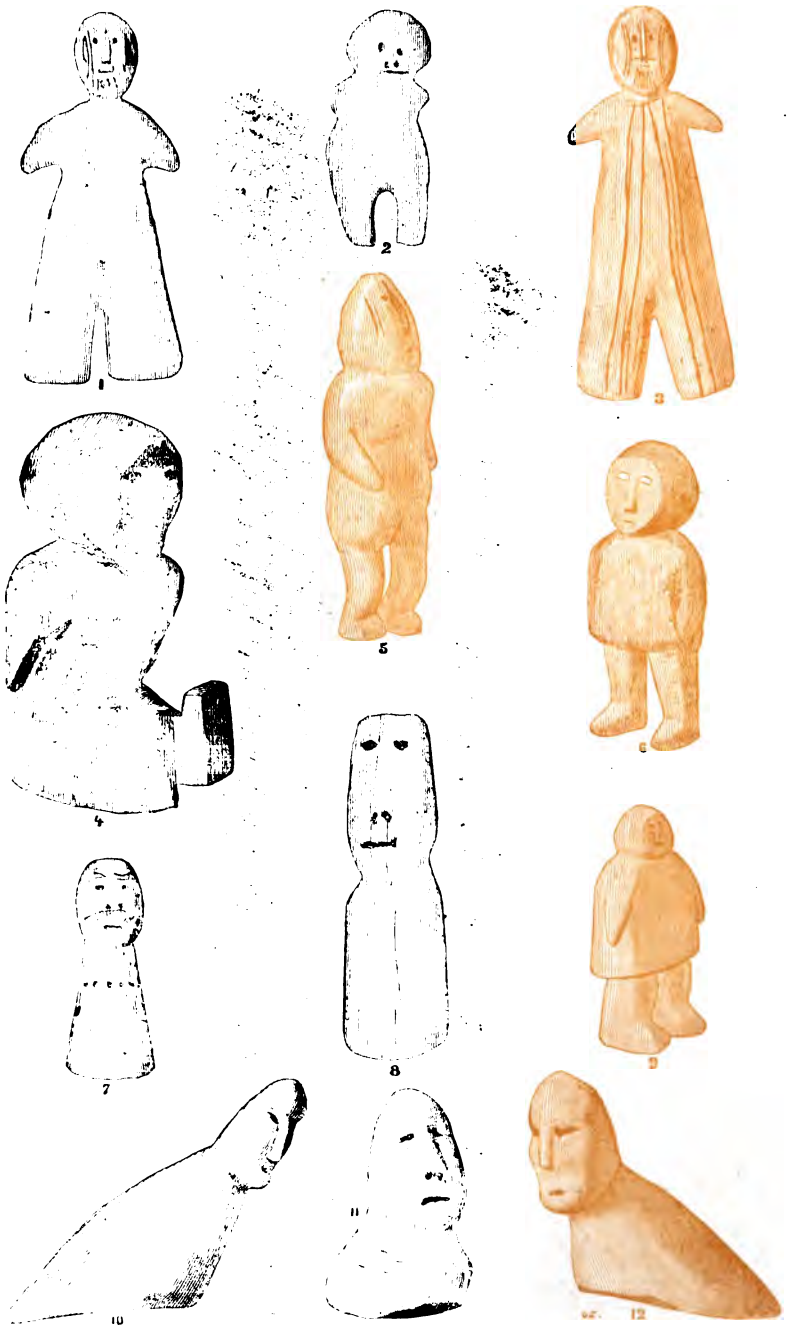

FIGURINES EN IVOIRE OU EN BOIS EXÉCUTÉES PAR LES TSCHOUKTCHIS
(Gravure tirée du voyage de *la Véga*.)

REVUE
D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

PAR LE Dr HAMY
Conservateur du Musée d'Ethnographie

TOME TROISIÈME
N° 6. — Novembre-Décembre

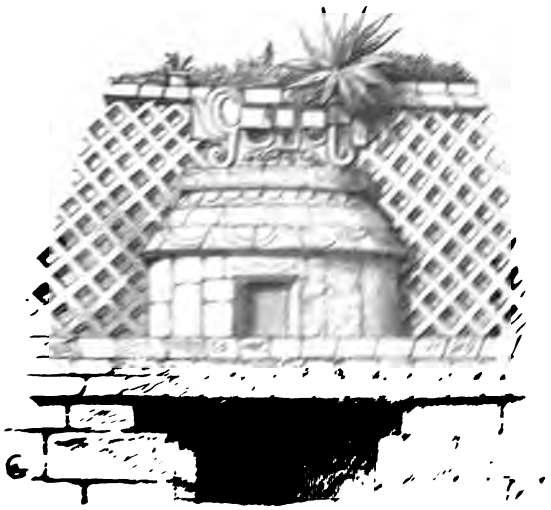

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
1884

REVUE
D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

PAR LE Dr HAMY
Conservateur du Musée d'Ethnographie

TOME TROISIÈME
N° 6. — Novembre-Décembre

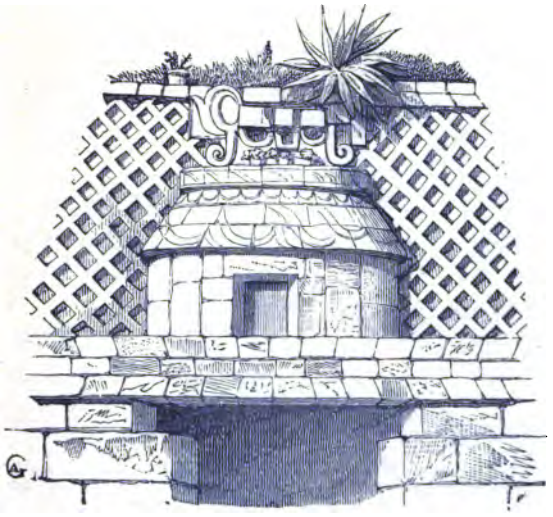

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

1884

SOMMAIRE

Mémoires originaux :

La fabrication du fer dans le haut Ogowé ..... F. Delisle.
Une réception dans le Bochara ..... G. Capus.
Les îles Loyalty, les Nouvelles-Hébrides et les Viti (fig. 171-179). L. de Vaux.
Décades Américaines (*suite*) (fig. 180-184) ..... E.-T. Hamy.

Revues et analyses.

Livres et brochures (fig. 185-207) :

Gonse. — *L'art japonais* ..... J. Darmesteter.
Des Michels. — *Kim Vân Kiều Tân Truyện* ..... G. Dumoutier.
Pinabel. — *Peuplades sauvages du Tonkin* ..... E.-T. Hamy.
E. de Sainte-Marie. — *Mission à Carthage* ..... Id.
R. Siméon. — *Annales mexicaines de Chimalpahin* ..... Id.
Phillips. — *Notes upon the codex Ramirez* ..... id.
Id. — *On a supposed runic Inscription at Yarmouth* ..... Id.
Castaing. — *Le communisme au Pérou* ..... Id.
H. de Villefosse et H. Thédenat. — *Inscriptions romaines de Fréjus* ..... Id.

Académies et sociétés savantes :

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Expositions. — Collections. — Musées :

Les collections préhistoriques du Muséum d'Histoire Naturelle du Havre ..... Id.

Correspondance (fig. 208). — Dr Couteaud, Dutreuil de Rhins, J. de Brazza.

Questions. — Nécrologie. — Bibliographie ..... Id.

Table des matières du tome III.

CONDITIONS DE LA PUBLICATION

La REVUE D'ETHNOGRAPHIE paraît tous les deux mois, par fascicules in-8 raisin, de 6 feuilles d'impression, richement illustrées.

Prix de l'abonnement annuel :	Paris	**25** fr.	»
— —	Départements	**27**	**50**
— —	Etranger	**30**	»
Un numéro, pris au Bureau		**5**	»

TARIF DES ANNONCES

Une page	**30** fr.	»
Une 1/2 page	**20**	»

Tous les ouvrages envoyés à la Revue *y seront annoncés et, s'il y a lieu, analysé*

S'adresser, pour tout ce qui concerne la Rédaction, au Dr HAMY, 40, rue de Lubeck.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOME VII

Un beau volume in-4 ..... **20** fr.

MÉMOIRES ORIGINAUX

LA FABRICATION DU FER

DANS LE HAUT OGOWÉ (AFRIQUE ÉQUATORIALE)

PAR LE DOCTEUR FERNAND DELISLE

Si on ignore encore quel est le peuple qui a introduit le fer en Europe et quelle direction il a suivie, s'il est venu de l'Afrique ou de l'orient asiatique, le doute ne saurait être le même pour le continent africain. Le fer est peut-être le métal le plus abondant en Afrique et les minerais de fer se rencontrent dans presque toutes les régions. Excepté les Bosjesmans et les Hottentots qui ne possédaient pas d'instruments ni d'armes en fer lorsque les premières tentatives de colonisation furent faites dans le Sud-Africain, toutes les populations noires connaissaient le fer et savaient le travailler.

Le fer est partout en Afrique facilement exploitable, il se rencontre presque toujours à fleur du sol et le travail d'extraction étant très facile, le nègre n'a qu'à se baisser pour le ramasser et le porter à son fourneau pour le réduire. On dirait que la nature a compris que pour ces populations paresseuses, uniquement amies du plaisir et de la danse, placées dans un climat brûlant, il fallait supprimer l'effort, le travail pénible et fatigant. Et encore, quelle minime quantité de ce fer est exploitée et combien y en a-t-il de perdu par suite de la manipulation défectueuse qu'il subit?

Les renseignements donnés par les voyageurs qui ont parcouru l'Afrique, nous montrent les divers modes d'exploitation du fer dans les régions qu'ils ont visitées et les méthodes plus ou moins

perfectionnées en rapport avec le degré de civilisation de ces peuples noirs. Les uns savent construire des fourneaux assez compliqués et quelquefois de dimensions relativement considérables, tandis que d'autres se contentent de creuser un simple trou, variable dans ses dimensions, pour y réduire le minerai.

Dans cet article nous ne nous occuperons que d'une région bien limitée, la région du Haut-Ogowé et de la rivière Passa jusqu'au nord du Congo. Les renseignements que nous allons exposer nous ont été communiqués par M. Léon Guiral qui, comme quartier-maître de la marine, a fait partie de la mission française dans l'Ouest-Africain. Il a pendant deux années séjourné dans cette région, et à diverses reprises, soit avec les membres de la mission, soit seul, il en a visité les diverses tribus. M. Guiral a su récolter d'utiles et intéressantes observations, et nous lui sommes reconnaissants d'avoir bien voulu nous confier quelques-unes de ses notes

Le fer est pour tous ces nègres un objet de première nécessité qu'il leur est facile de se procurer, et l'on s'explique ainsi que dès une époque très reculée ils l'aient utilisé à confectionner soit des armes, soit des ornements. Mais il était aisé de voir que cette industrie indigène ne pourrait lutter avec avantage contre les produits du même genre de l'industrie européenne, le jour où celle-ci, cherchant à s'ouvrir des débouchés, établirait des comptoirs sur la côte ou dans l'intérieur. C'est en effet ce qui a eu lieu. Depuis que la France a fondé la colonie du Gabon, que des maisons de commerce ont été établies à Libreville et que des comptoirs secondaires ont été créés plus avant dans le Bas-Ogowé, on a introduit partout le fer sous diverses formes, objets manufacturés ou fers en barre. Depuis ce moment la fabrication des armes, des objets de parure et autres par l'industrie indigène a cessé dans les parties littorales de la vallée de l'Ogowé, pour ne se conserver que chez les populations suffisamment éloignés des côtes. Les forgerons nègres ont même à peu près entièrement disparu.

Le commerce d'échange procurant aux indigènes ce que leur paresse répugne à faire, non seulement ils ne fondent plus le fer, mais ils ne transforment pas le fer en barre, en lingot pour con-

fectionner les couteaux, armes, etc. En échange de leur ivoire ou de leur caoutchouc, ils obtiennent des traitants de tout ordre des couteaux de divers modèles, des sabres, des machètes, des bracelets, des pendants, etc.

Dans le Camma, pas plus que chez les Inengas, on ne travaille plus le fer, bien qu'on sache encore fabriquer des herminettes, des gouges, des haches pour creuser les pirogues. En remontant le cours de l'Ogowé, on remarque que les Okandas ont cessé également de travailler le fer, tandis que les Bakalais de Sam Quita, les tribus de la vallée de la N'Gounié, les Bangouens, les Ossyébas, les Simbas, les Obongos, etc., le fondent encore et le travaillent.

Plus on s'éloigne de la côte, plus on rencontre de forgerons nègres, mais il faut remonter assez haut le cours de l'Ogowé pour voir l'exploitation du fer pratiquée sur une échelle quelque peu considérable. Dans toutes les tribus on retrouve alors des ouvriers souvent très-habiles, mais chez toutes ces peuplades, l'industrie du fer se montre fort inégale. Certains nègres font subir au minerai toutes les manipulations nécessaires, les autres achètent le fer en barre pour fabriquer les armes ou les ornements. Ainsi les Aouenjis des bords de l'Ogowé, peuplade très nombreuse, fournissent de poignards, de couteaux et de tous les autres articles en fer les tribus voisines. Les Bandassas, les Aoumbos, les Ondoumbos sont aussi d'excellents forgerons; les Batékés ne fondent pas le fer, ils l'achètent sous forme de cylindres ou de gros clous aux Obambas et aux Bakonyas.

C'est dans ses pérégrinations chez les Aoumbos que M. Guiral a pu observer la méthode d'exploitation du fer. Les villages de cette peuplade qu'il a visités sont situés à trois journées de marche environ dans le sud de la station de Franceville, en remontant le cours de l'Ogowé; ce sont les villages de N'doungou, d'Itamapécou, de Manja et de Villecoco.

Le premier soin du forgeron aoumbo est de réunir la quantité de bois nécessaire pour faire son charbon. L'essence choisie est en général très dure, très dense. On ne coupe pas les arbres verts de la forêt, on ne casse pas les branches; on prend de préférence

les arbres abattus par des causes diverses, ou, si cela manque, on abat les arbres morts dont la base est fortement entamée par les insectes; les troncs refendus et les branches sont mis en gros tas dans l'intérieur du village. Le forgeron allume ces tas de bois et surveille attentivement le feu, ayant soin de jeter, en temps utile, de la terre sèche sur les tisons carbonisés pour empêcher leur

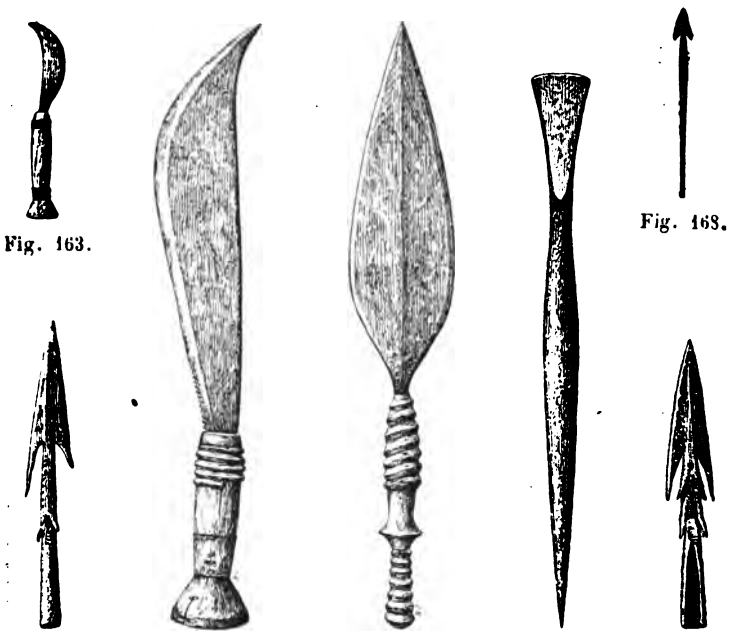

Fig. 163 à 169. Armes et ustensiles en fer du Haut Ogowé. (1/5 *grand. nat.*)

combustion complète. Lorsque tout le bois est suffisamment brûlé, on éteint le feu en recouvrant de terre toutes les braises et en aucun cas on ne jette de l'eau sur le charbon.

Ainsi qu'on peut le voir, d'après cette description sommaire la méthode de fabrication du charbon est des plus primitives, et c'est, dans ces pays, la seule employée.

Après avoir réuni la quantité de charbon nécessaire, il s'agit de récolter le minerai. Dans les environs de Franceville et autour des villages voisins de l'Ogowé, le minerai de fer se trouve

fleur de terre. Il en est de même à Itamapécou et à N'doungou, mais on ne l'exploite guère.

C'est dans le lit des cours d'eau qu'on recherche principalement le minerai. Lorsque les eaux sont basses dans la rivière, ou que les ruisseaux sont desséchés, les femmes et les enfants vont choisir parmi les cailloux les fragments de minerai, qu'ils savent d'ailleurs très bien reconnaître à son poids et à sa couleur. C'est de cette façon qu'avaient été ramassés les échantillons que M. Guiral a bien voulu nous confier pour les faire analyser. Il les avait pris sur un four au village de N'doungou au cours d'une excursion chez les Aoumbos, le 12 janvier 1883.

Il y a dans presque tous les villages de grands trous, d'environ un mètre carré sur un mètre de profondeur, qui sont destinés au traitement du minerai; les parois sont bien verticales, le fond est bien aplani.

Dans le fond de ce fourneau, on dispose une couche épaisse de charbon au-dessus de laquelle on place une couche de minerai divisé en fragments peu volumineux. On alterne les couches de charbon et de minerai, on remplit entièrement le trou, mais toutes les couches sont loin d'avoir une épaisseur uniforme.

Avant de garnir le trou, on a pris soin d'y placer dans une position oblique des cylindres en terre séchée, assez analogues à des tuyaux de drainage, cylindres destinés à activer le tirage pour faciliter la combustion, et rendre ainsi plus complète la réduction du minerai. Ces cylindres ont une longueur qui varie de 2 mètres à $2^m,50$ et leur diamètre est de $0^m,07$ à $0^m,08$; ils sont faits avec une argile grisâtre. Une extrémité appuie sur le fond de la fosse.

Ce fourneau primitif ainsi garni, lorsque la dernière couche dépasse légèrement le niveau du sol, tantôt on recouvre le tout d'une mince couche de terre, tantôt on laisse à l'air libre la couche superfi-

Fig. 170. Pipe en bambou à fourneau de fer. (1/6 *grand. nat.*)

cielle. Les deux cylindres posés obliquement et appuyés sur les bords du trou, dépassent seuls l'orifice.

Toutes les opérations que nous venons de décrire n'ont que la valeur de préliminaires. Il reste à mettre le feu au fourneau. Mais tous les moments ne sont pas également favorables. C'est la nuit, d'ordinaire, que les forgerons font leur opération de fonte. A ce moment, le grand fétiche du pays, disent-ils, vient participer à ce travail et apporter son influence favorable. On ne lui fait toutefois aucune offrande propitiatoire, aucune promesse, aucune invocation, on n'apporte même pas près du lieu de l'opération un seul fétiche, un seul gri-gri.

Le forgeron et son aide sont seuls présents pour surveiller et diriger l'opération. Par intervalle le forgeron pousse de grands cris, vrais hurlements que le silence de la nuit rend plus étranges, et qui sont peut-être des invocations, puis il frappe à grands coups de marteau sur le bloc de pierre qui lui servira d'enclume.

Ces cris poussés ainsi pendant la nuit ont sans doute un autre but, celui d'éloigner les regards indiscrets, d'empêcher les attroupements d'hommes, de femmes et d'enfants, qui, par leur présence, contrarieraient l'opération et chasseraient le fétiche. On sait combien le nègre est craintif et superstitieux, et comme, dans tous les villages, les forgerons, hommes très importants et considérés, souvent chefs de tribus ou de villages, sont aussi des fétichéurs redoutés, ils usent de ces moyens enfantins pour assurer leur autorité sur le vulgaire; les femmes effrayées, prises de peur, se blottissent dans leurs cases.

Il n'est pas bien certain que pour cette circonstance il y ait un chant spécial; cependant on chante quelquefois pendant tout le temps que le fourneau fonctionne; mais comme les nègres chantent à tout propos, on ne peut dire s'il y a un hymne spécial pour ce moment-là.

Les forgerons du Haut-Ogowé ne cherchent pas à prolonger l'opération de façon à réduire la plus grande quantité possible de minerai, laissant se consumer la charge du fourneau, sans ajouter, comme cela se passe ailleurs, des charges successives de charbon et de minerai concassé.

Après la fonte, le fer, mêlé aux scories et aux cendres, se trouve réuni au fond du fourneau et se présente sous l'aspect de masses spongieuses, assez mal agglomérées, volumineuses et très-lourdes. Il y en a qui pèsent de vingt à vingt-cinq kilogrammes; M. Guiral en a vu de ce poids au village aoumbo de N'doungou. Pour le débarrasser de toutes les impuretés, on le repasse au feu avant de le marteler, opération qui achève de brûler les débris de charbon, les scories et les cendres. Ce sont ces masses de fer qui seront utilisées par le fondeur, vendues sous différentes formes, ou données en échange de marchandises. Dans plusieurs endroits on a offert à notre voyageur le fer en rondins cylindriques ou en barres plates comme objets d'échange ou comme marchandise.

La principale industrie des forgerons est la fabrication des armes, des couteaux de toutes formes et de toutes dimensions, (fig. 163, 164, 165), des haches, des pointes de flèches et de sagaïes (fig. 166, 167, 168); mais ils font encore des objets de parure, épingles de coiffures, anneaux de bras et de jambes, etc., des fourneaux de pipes (fig. 170) et quelques ustensiles agricoles (fig. 169).

L'outillage de ces forgerons est des plus rudimentaires. La forge est établie dans une case spéciale, appelée Garde [1], ordinairement composée d'un toit soutenu par quatre piliers, c'est-à-dire ouverte à tous les vents. Le foyer est un grand trou conique creusé dans le sol, d'environ $0^m,60$ de profondeur, et dans lequel on allume le charbon de bois.

Le tuyau du soufflet débouche dans cette cavité. Ce soufflet est le même que celui usité dans la plus grande partie de l'Afrique et qui a été si souvent décrit par les voyageurs. Il se compose de deux boîtes cylindriques en bois, percées d'un trou à l'une des extrémités pour l'insertion d'un tuyau, tandis que sur l'autre section est fortement attachée une peau munie d'un manche en bois. Les tuyaux des deux cylindres débouchent dans un tuyau unique en terre qui vient s'ouvrir dans le foyer. L'aide-forgeron, ordi-

1) La *Garde* est en quelque sorte le cercle du village; c'est là qu'on se réunit pour causer, fumer, etc.; là que l'on règle les palabres; là que se rendent les étrangers quand ils arrivent dans le village.

nairement accroupi, tient de chaque main les tiges des deux soufflets jumeaux et tapote alternativement et très vite pour produire un courant d'air continu et assez énergique pour activer la combustion du brasier.

La masse de fer rougie est saisie avec des pinces en fer doux de fabrication indigène ou avec des pinces en bois, puis martelé sur une pierre qui sert d'enclume. Ces pierres sont en général de couleur noire, ayant l'aspect de l'agate. Les marteaux sont tantôt en pierre, tantôt en fer, et quelquefois leur poids est de plusieurs kilogrammes. M. Guiral a pu voir un marteau fait avec la culasse d'un vieux fusil.

On comprend quelle quantité de fer doit être perdue quand on voit l'insuffisance des moyens employés pour le traiter, bien que le minerai soit riche, ainsi que cela résulte de l'analyse qu'en a faite un chimiste, M. Bouteloup.

Silice	22,10
Manganèse (oxyde)	8,28
Peroxyde de fer	69,12
Eau et perte	0,50
	100,00

On pourrait probablement, en le traitant par les procédés perfectionnés, en retirer cinquante-quatre pour cent de fer métallique au moins.

Indépendamment de la perte résultant de procédés de réduction aussi défectueux, il faut encore tenir compte de celle qui résulte des chauffes et des martelages répétés, nécessaires pour débarrasser le métal des crasses, des cendres, etc.

Enfin, quand le fer est suffisamment homogène et propre, il subit les dernières transformations; il est mis en lames plus ou moins épaisses, en rondins de diamètres variables, puis sert alors aux échanges ou est vendu directement comme matière première.

Les objets d'ornementation en fer consistent principalement en bracelets, en petits cylindres de fer tordu, en anneaux, épingles de toilette, etc.

Les épingles en fer doux, assez minces et ciselées, rappellent par leur forme la plume d'un oiseau : elles ont de 0m,10 à 0m,13 de long. C'est à froid qu'on pratique les ciselures, au moyen d'un burin ou poinçon en fer doux, qu'il faut aiguiser après chaque coup donné. Ces épingles ne sont guère usitées que dans les environs de Franceville.

Lorsque le forgeron nègre a confectionné une pièce, il lui donne le poli et le tranchant. C'est par l'usure qu'il y parvient, et pour cela il emploie des cailloux de quartz ou les roches noirâtres qui constituent la berge des ruisseaux. D'autres se servent de charbon et de sable mouillé qui agit comme le papier d'émeri. Ils obtiennent les reliefs, les nervures, aussi bien par le martelage que par l'usure.

Un grand nombre d'objets de fer venant de cette partie de l'Afrique, présentent des parties brillantes, d'autres noires, les grands couteaux principalement. C'est avec un mélange d'huile de palme et de charbon pilé étendu sur la pièce chauffée qu'on obtient ce dernier résultat. L'artiste fait ainsi ressortir le brillant du tranchant et cache les défectuosités de la pièce, d'autant plus visibles que l'objet fabriqué est plus volumineux et plus considérable.

UNE RÉCEPTION DANS LE BOCHARA

Par M. G. CAPUS.

Le lendemain de notre départ de Bochara, nous traversons les *barchanes* ou collines de sable mouvant qui s'étendent de Karakol à la rive gauche de l'Amou-Daria. Nous atteignons les bords de l'Amou par une matinée brumeuse de novembre. A droite vers le nord, les bords s'aplatissent et se confondent dans la ligne horizontale veloutée qui fait pressentir le désert ; à gauche, au loin, des monticules arrondis de sable continuent vers le sud la file monotone des *barchanes*. Devant nous l'Amou, déchiqueté par des îlots de sable mouvant qui encombrent le lit du fleuve et que les eaux descendantes ont mis à nu, roule des flots grisâtres assez rapides. Une file de chameaux en caravane en longe le bord d'un pas lourd et rythmé pour gagner l'endroit où le bac doit les recueillir et les déposer sur la rive opposée. Silencieusement, le grand fleuve va s'effiler et se perdre dans le rideau indécis et gris des vapeurs matinales. Tout le paysage est noyé dans une moite et frileuse brouillasse.

L'Amou possède en cet endroit une largeur considérable à cause des nombreux bas-fonds qui entravent la libre circulation des bacs d'une rive à l'autre. Le chenal est très changeant et incertain du jour au lendemain. Il faudrait des travaux de régularisation considérables et dispendieux si jamais la navigation sur l'Amou devait atteindre le degré de développement que le projet de détournement de l'Oxus par l'Ouzboï vers la Caspienne avait un instant fait concevoir.

Nous croisons sur la route une petite caravane de chameaux que des Juifs de Bochara mènent à Thardjoui. Vêtus à la bochare, la figure encadrée des *païssés* traditionnels qui s'échappent en deux longues boucles de dessous un petit bonnet à poil crasseux,

les Juifs contrastent par leur politesse non commandée avec leur entourage musulman. Naguère à la merci du fanatisme musulman qui les traitait de parias et de gueux sans pouvoir les dépouiller entièrement d'un prestige malsain que leur valait une réputation de maîtres ès-sciences occultes, les Juifs de l'Asie Centrale ont vu leur position sociale s'améliorer considérablement depuis que les Russes ont semé au milieu de ces populations barbares les germes d'une civilisation supérieure. Courbés sous le poids du mépris public, qu'il partagent quelque peu avec les *Faranghis*, ils ont gardé de leur ancienne misère l'avarice et une grande politesse. Ils se sentent rapprochés des Faranghis qu'ils savent humains et plus égalitaires.

Nous dûmes attendre assez longtemps le retour du bac. Chargé d'une dizaine de chameaux, il était allé se clouer sur un banc de sable où il se profilait vaguement, comme un fantôme au milieu du fleuve.

Les bacs, au nombre de quatre, sont desservis par des bateliers bochares. Le fond du bac est plat, les bords sont hauts et droits et la proue est relevée en rostre.

Après avoir embarqué, non sans peine, nos chevaux et nos bagages, nous renvoyâmes un des djiguites, qui nous accompagnaient depuis Bochara, avec les chameaux que le beg de Karakol nous avait donnés pour transporter notre ménagerie et nos colis jusqu'à l'Amou. Comme les bords du bac sont élevés et que l'atterrissage complet est souvent impossible, l'embarquement des chevaux, chameaux, ânes, etc., devient un martyre pour les bêtes et généralement une longue corvée pour les hommes.

Au débarquement, mêmes difficultés. Quelques planches éviteraient peines et accidents et pourtant, nulle part sur l'Amou, on n'en fait usage.

La traversée fut heureuse, quoique notre embarcation donnât plusieurs fois sur les bas-fonds, dont la présence n'est accusée que par une teinte particulière de l'eau et un léger moutonnement à la surface. Le renflouement se fait d'ailleurs sans aucune difficulté : deux ou trois hommes retroussent promptement leur pantalon, se mettent à l'eau et poussent le bac dans la direction

du courant jusqu'à ce qu'il cède et aille à la dérive emporté à vau l'eau par un tourbillon.

Nous fûmes reçus sur la rive droite par deux mirzas avec leur escorte que le touradjane, prévenu de notre arrivée, avait envoyés à notre rencontre. Ils nous conduisirent de suite sous une tente bariolée qu'on avait dressée, non loin de là, sur le rivage.

La moitié de la tente était occupée par les nombreux plateaux de l'inévitable dasterchâne : raisins, nougats, pistaches, pralines, *haïva*, *kisch-misch*, *ourouk*, etc., l'autre moitié était couverte de tapis et de coussins aux couleurs voyantes qui invitaient au repos et à la somnolence rêveuse si appréciée du musulman.

Après les compliments d'usage échangés de part et d'autre, on apporte une kyrielle de plats indigènes parmi lesquels le légendaire *palao*, fumant, gras, luisant, parfumé, piqué de raisin sec et de viande de mouton. Le palao est le véritable plat de cérémonie chez le Sarte. Il résume symboliquement les intentions hospitalières de l'amphytrion envers son hôte et forme comme le complément *in natura* de toutes les banalités mielleuses que le Sarte, dans son langage fleuri et métaphorique, adresse en pareille occasion à l'hôte qu'il veut fêter. Le Khirghize au contraire fait tout » à la bonne franquette, » parle peu et vous laisse le sentiment d'une hospitalité honnête, cordiale et sans contrainte.

Nous étions parvenus à dresser Rachmed, notre fidèle serviteur et interprète, de façon à nous éviter ce gaspillage d'hyperboles et de métaphores emphatiques. Chaque fois qu'un Bocharien ou un Chivien nous recevant, montrait des velléités d'engager un duel de politesse de ce genre, nous n'avions qu'à dire à Rachmed : *Skaji shto nada* « dis ce qu'il faut, » pour que Rachmed, comme s'il était entraîné par une détente de ressort invisible, récitât gravement tout un chapelet de compliments.

Vers midi, le soleil a déjà pompé toutes les vapeurs qui cachaient jusqu'alors une partie des rives du Daria. Ses chauds rayons inondent la plaine de lumière et accusent aux moindres objets une ombre noire. Quoique nous soyons déjà en novembre, l'atmosphère est vibrante. Mais dans cette vibration ondoyante qui caresse le contour des barchanes à l'horizon, i

manque le sussurement et le bourdonnement en sourdine des insectes tapageurs qui, en été, dans la steppe embrasée, semble être la voix délirante de cette atmosphère fiévreuse.

Nous laissons nos effets sur le rivage sous la garde de Radjabali et de quelques Bochariens et nous nous dirigeons, suivis de l'escorte du touradjane, vers Tchardjoui qui n'est qu'à environ huit kilomètres à l'intérieur des terres.

Les chalats multicolores, empourprés des djiguites, mettent comme des taches sanguinolentes sur le jaune uniforme de la steppe.

Nous traversons quelques *aryks* ou canaux d'irrigation aujourd'hui à sec. Dérivés loin de l'Amou, ils allaient porter l'eau vivifiante aux champs de *djougarra*, de blé, de melons, de luzerne et de coton.

De temps en temps, sur la route poudreuse, apparaît un nuage de poussière. Le nuage se fend et laisse apercevoir un cavalier au galop. Le djiguite s'arrête devant le chef de l'escorte, échange quelques mots, tourne bride et repart comme une flèche dans la direction de Tchardjoui.

Bientôt, le sommet de la forteresse surgit dans la plaine et monte à l'approche, comme un vaisseau qui s'élève en mer au-dessus de la ligne d'horizon.

Aux premières *saklias* de la ville, nous trouvons éparpillée le long du chemin, une bande de lépreux (*machaou*) : hommes, femmes et enfants. Ils sont accroupis dans la poussière, les femmes à peine voilées, et implorent tous d'une voix dolente, la charité du passant. Ils tendent une escarcelle en bois au bout d'un bras émacié, plaqué de rosaces violâtres et nacrées. Gent maudite et misérable, ces malheureux promènent leur lèpre hideuse aux alentours de toutes les grandes villes de l'Asie Centrale en invoquant, au nom d'Allah, la pitié superstitieuse du peuple. Ils habitent des quartiers à part, *machaou kichlak*, véritables ghettos où ils mettent leur misère en commun, se marient entre eux et donnent en héritage à leurs enfants, avec le bâton de mendiant, le germe de leur affreuse maladie.

On nous installa, à l'entrée de la ville, dans une maison en

terre, précédée de deux cours dont l'interne était entourée d'aryks et ombragée par quelques mûriers et ormes (*karagatch*).

Un djiguite de la forteresse se présente et fait savoir aux faranghis-touras que le touradjane désire les recevoir immédiatement. Comme nous avions laissé tous nos effets sur la rive de l'Amou, les préparatifs furent vite terminés. Nous remontâmes à cheval en costume de voyage, moitié russe, moitié indigène et, escortés de quelques cavaliers nous prîmes le chemin de la forteresse.

Après avoir traversé une rue étroite, encombrée d'*arbas*, bordée de masures, nous arrivons au bazar. Il est petit et mal tenu, en partie recouvert de nattes et de planches. Sa physionomie acquiert quelque originalité par la visite des Turcomans des différentes tribus du désert et des bords de l'Amou : Takkés de Merw, Saryks et Erzaris. Ils viennent échanger quelques produits agricoles : blé, coton, sorgho ainsi que les beaux tapis que fabriquent leurs femmes, contre des objets manufacturés bochariens et russes. Le bazar s'étend jusqu'à l'entrée de la forteresse qui se dresse, comme une bastille en terre, entourée de murailles bossues et crénelées.

Nous passons sous une première porte massive en bois, derrière laquelle les sarbazes du corps de garde s'alignent tant bien que mal et présentent des armes de toute espèce : fusils à mèche bochariens, berdanes russes et carabines anglaises. Ils sont chaussés de bottes molles, jaunes, à talon pointu et culottés de larges pantalons en cuir jaune, rouge, noir, plus ou moins brodés d'arabesques. Une ceinture rouge ou bleue leur serre la taille et les pans d'une casaque rouge; la tête est coiffée d'un bonnet à poil turcoman qui, chez quelques-uns, fait symétrie à une longue barbe de sapeur. On ne peut s'empêcher de comparer les mercenaires du touradjane de Tchardjoui à une bande de figurants d'un opéra-comique.

Le chemin étroit, en rampe, conduit par une deuxième porte cintrée à l'intérieur de la forteresse. Il longe un pan de mur en terre très élevé et débouche dans la cour intérieure inondée de soleil. Cette cour, très spacieuse, est entourée de petites mos-

quées, d'habitations et d'échoppes de bazar où des pastèques et des melons tachetés et rayés pendent comme d'énormes chauves-souris accrochés au plafond.

Quelques *mollâhs* et *ischânes* sont assis sur la terrasse en terre battue des mosquées, le crâne osseux enveloppé d'un immense turban de mousseline. Ils regardent passer notre cavalcade sans manifester aucune surprise ni curiosité.

Au détour d'un coin, nous vîmes tout à coup, au fond de la cour, tout un peuple bariolé, massé en ordre, drapeaux et musique en tête. C'était la garnison de la forteresse.

Quand notre cavalcade, précédée du Kourbachi et de ses djiguites, fut en vue, un signal déchaîna tous les clairons, fifres, et tam-tams, tandis que les drapeaux blancs, rouges et bleus, surmontés de boules en cuivre et ornés à la hampe de longues touffes de crins de cheval (*fougs*) s'agitaient et promenaient de grandes ombres sur le sol.

Cette foule barbouillée de couleurs criardes, allumées par un soleil ardent qui fouillait le relief des groupes, présentait un spectacle vraiment superbe, digne de la cour d'un Féofar-chân au Châtelet.

Au loin, vers l'ouest, à l'horizon qu'on voyait par-dessus les créneaux du mur, le bleu intense du ciel s'abaissait et se fondait insensiblement dans le jaune fauve qui montait du désert.

Au milieu de cette orgie de couleurs et de bruit, il eût été difficile de garder la gravité convenable en pays musulman si le cheval du Kourbachi, abasourdi, n'eût mis le désordre dans notre cavalcade.

Trois hommes se précipitèrent à la tête du cheval et réussirent à le maintenir jusqu'à ce que son cavalier en fût descendu.

Nous imitons son exemple.

Nous nous trouvons alors au pied d'une rampe découpée en marches espacées par des troncs d'arbres. Cette rampe en escalier mène à une espèce d'acropole élevée, formée d'un pâté de bâtisses en terre et en briques, entourées d'une muraille crénelée. C'est là que s'abrite, avec son harem et sa suite, le prince, dit *touradjane*, quatrième fils de l'émir de Bochara.

A l'entrée de la citadelle, nous sommes reçus par une foule d'hommes enturbanés. Les uns sont vêtus de *chalats* de velours entretissé de fils d'or et de *tchambars* couverts de riches broderies de soie. Quelques-uns portent, en signe de leurs fonctions et de leur dignité, de longs bâtons jaunes ou rouges et noirs : ce sont les *daourbachis* et les *oudaïtchis*. Ces derniers sont les « éclaireurs » du touradjane; ils l'accompagnent quand il sort et crient au peuple : « Regarde et écoute, pour le bonheur du toura, que Dieu donne longue vie et santé à son peuple ! »

D'autres portent à la ceinture une hache en argent massif : on nous dit que ce sont les grands maîtres de la police.

Au milieu de ces physionomie ouzbègues, faces rondes, dépourvues de cette noblesse de lignes que nous aimons chez la race aryenne, un type de guerrier, grand et svelte, appelait l'attention par la finesse de ses traits et l'expression mâle, dure et hautaine de sa figure. Il était coiffé d'un bonnet pointu en poil de mouton de Karakol et il avait la taille serrée dans une redingote de velours bleu couverte de chamarrures d'or. Il s'appuyait nonchalamment de la main gauche sur un long sabre recourbé à fourreau richement travaillé : c'était le commandant de la force armée de Tchardjoui. Il était Afghan.

Nous fûmes conduits entre deux rangées de baourbachis, par un long corridor voûté et à travers plusieurs cours, à une petite maisonnette blanche qui tenait par un côté à l'ensemble des bâtisses.

Il n'y avait là qu'une salle unique, percée de sept portes, toutes ouvertes et surmontées d'autant de fenestrelles. Une boiserie élégamment découpée à jour et recouverte de papier huilé tenait lieu de carreaux. Un magnifique tapis turcoman couvrait le sol en terre battue et trois chaises boîteuses, seul luxe européen, étaient disposées au fond de la salle.

Quand nous entrâmes, le touradjane sortit de la porte du fond, entouré d'une douzaine d'ichânes et de mollahs qui se distinguaient par l'immensité de leur turban blanc. Il nous tendit la main assez gauchement et s'assit, comme nous, sur une chaise.

Rachmed, légèrement troublé et visiblement mal à son aise

en présence d'un si haut personnage, débitait nos politesses d'usage en réponse à celles du toura. Entre temps nous eûmes le loisir d'étudier le masque de cet homme.

Il est généralement malaisé de déterminer l'âge approximatif d'un Asiatique de ce pays, car la physionomie de l'adolescent acquiert de bonne heure la fixité des traits qui marque l'âge viril.

Le touradjane peut avoir de vingt à vingt-cinq ans. Le nez légèrement aquilin, l'œil noir, les sourcils arqués et l'ovale de son visage dénotent chez lui un mélange d'Ouzbeg et de Tadjik. (Son frère de Tchiraktchi porte à un plus haut degré le stigmate de son origine ouzbègue.) Sur son visage figé, qu'aucun rayon de bonhomie ni de gaieté ne semble éclairer, on croit se voir refléter l'impassibilité hautaine d'un caractère renfermé et la rigidité d'un fervent de l'Islam. On le dit en effet très dévot et très versé dans les livres religieux.

La sobriété de geste est un signe de distinction chez le musulman asiatique ; aussi le touradjane fait-il preuve en cette occasion de grand savoir-vivre. La tête enfoncée dans un *tchalma* blanc, tissé de fil d'argent, il se tient raide et immobile, les mains jointes dans les longues manches de son disgracieux chalat en velours bleu brodé d'or.

Pendant qu'on dispose sur le sol les nombreux plateaux du dasterchane, il s'enquiert de la santé du général Kauffmann et de celle de l'émir.

Nous essayons de lui donner quelques notions sur la France. Pour ne pas avoir l'air d'un ignorant, il dit en avoir entendu parler.

En dehors de l'*Ourouss* (Russe), de l'*Ingliz* (Anglais) et du *Roumi* (habitant de la Turquie et plus spécialement de Stamboul), le Bocharien confond toutes les autres nations européennes sous le nom de *Faranghi* et leurs pays sous celui de Faranghistène.

Après une demie-heure d'entretien, le toura exprime le désir de se retirer pour commencer les prières qui doivent inaugurer, au coucher du soleil, le maïram. Il nous tend la main, nous souhaite bon voyage dans un langage fleuri et attend debout jus-

qu'à ce que nous ayons disparu derrière le seuil de la porte.

On nous conduit ensuite dans une autre cour, puis dans une salle où on sert immédiatement un autre dasterchâne et un plantureux repas. Tous les plats furent apportés à la fois par une quinzaine de serviteurs rangés en file comme dans une procession. Il y avait là de la *schourpa*, du *habim*, du poulet cuit, des omelettes au sucre et finalement des potées pantagruéliques de palao, préparé à l'afghame et à la bochare. Le commandant afghan de la forteresse nous tint compagnie et se révéla joyeux personnage, communicatif et aimant le mot pour rire. Il nous donna quelques renseignements sur le bazar de Tchardjoui et sur la route de Merw, que malheureusement nous ne pouvions pas mettre à profit.

Nous remontâmes en selle quand le soleil allongeait déjà les ombres de la citadelle. Dans la cour, nous revîmes les sarbazes dans le même ordre. Ils présentèrent les armes; la musique recommença son vacarme et nous poursuivit jusqu'à la sortie de la forteresse.

Les ruelles du bazar étaient désertes, à travers les fissures des planches et des roseaux, suintaient quelques rayons de soleil attardés.

Le soir, le toura nous envoya ses *batchas* (danseurs), des musiciens turcomans et des sarbazes. Ces derniers entourèrent la maison et campèrent en plein air dans les champs. Le mirza vint annoncer d'un air grave qu'ils étaient quelques centaines : j'estimais leur nombre à trente ou quarante. Ils avaient pour mission de veiller à notre sécurité personnelle.

On disposa dans la cour un grand chaudron rempli de graisse, où trempaient d'épaisses mèches de coton allumées; on pendit des lanternes de papier huilé aux arbres, et on allongea un tapis sur la terrasse. Les musiciens jouèrent des airs turcomans d'une allure originale, sauvage et digne, puis des airs sartes moins harmonieux et plus dévergondés. Les batchas dansèrent pendant plus d'une heure au son de plusieurs grands tambours de basque tenus constamment au-dessus d'un brasier et qui réglaient le rythme. La cour, alors éclairée comme par un incendie, était

envahie par une foule nombreuse. On voyait se promener de grandes ombres pivotantes, crûment cassées contre les angles et les saillies des murs plâtrés d'une clarté fumeuse et vacillante. Dehors, les feux de campement de notre « garde d'honneur, » éparpillée aux alentours, piquaient l'obscurité de grandes taches rouges. On entendait au loin les voix rauques de mille chiens qui aboyaient aux quatre coins de la ville.

Le lendemain, nous nous embarquâmes sur l'Amou dans une barque que le Touradjane avait ordonné de mettre à notre disposition jusqu'à Ildjik, à une journée de marche en aval.

LES ILES LOYALTY

LES NOUVELLES-HÉBRIDES ET LES VITI

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

PAR M. LE BARON L. DE VAUX [1]

I

LES ILES LOYALTY

L'archipel des Loyalty appartient à la France et fait partie des dépendances immédiates de la Nouvelle-Calédonie, dont il n'est séparé que par un canal de quinze à vingt lieues de large. Situé entre les 163°51'-165°48' de longitude est et 20°25 -21°39' de latitude sud, il se compose d'une trentaine d'îles, dont trois seulement ont une certaine importance : *Uvéa*, *Lifou* et *Maré*. La population entière des Loyalty est d'environ quinze mille habitants : c'est au village de Chépénéhé (Lifou) que demeure le résident français.

Ce doit être le capitaine Butler à bord du *Walpole* en 1800, ou du *Britannia* en 1803, qui découvrit ces îles : mais Dumont d'Urville est le premier qui en ait donné une description détaillée et fidèle.

Uvéa est une bande de terre étroite, s'étendant sur une longueur de vingt-trois milles et une largeur moyenne de un mille et demi : dans la partie nord seulement, l'île compte de sept à huit milles de large.

A l'ouest, une chaîne d'îlots, les *Pléïades*, s'arrondit en cercle,

1) Voir dans le n° de juillet-août 1883 de la *Revue d'Ethnographie* l'article intitulé : *Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie*, par le baron L. de Vaux.

circonscrivant un lagon de douze à quinze milles de diamètre où peuvent mouiller en sécurité les plus gros navires. Sur tout le pourtour de ce lagon, la côte est plate, couverte de cocotiers, de bois ou de hautes brousses et bordée d'une plage de beau sable blanc qui s'en va dans la mer par une pente extraordinairement douce. La côte opposée, qui regarde l'Orient, est au contraire élevée, abrupte, et formée de falaises de corail. Au sud enfin, l'île Mouli n'est séparée d'Uvéa que par un chenal semé de rochers.

L'île d'Uvéa ne possède que deux villages importants : *Faïaoué*, dans sa partie méridionale, et *Nikéto* dans sa partie septentrionale. A Faïaoué se trouve un établissement considérable appartenant aux protestants : tout auprès le clocher blanc de l'église catholique tranche vigoureusement sur le vert sombre des arbres qui l'environnent, Nikéto est le siège de la mission catholique; la chapelle tourne vers la mer les pignons aigus de ses trois nefs d'égale hauteur.

Bien que l'île ne soit qu'une agglomération de blocs calcaires comme Lifou, elle est cependant plus fertile que cette dernière et possède plus de terres cultivables; le commerce du *cobra*[1] y est assez actif.

Les cases ou habitations des Canaques sont en général construites parallèlement au rivage, à l'ombre des magnifiques bois de cocotiers que l'on rencontre à chaque pas. Groupées par deux, trois ou quatre, elles sont entourées d'une haute et forte barricade faite de gros troncs d'arbres fichés en terre les uns à côté des autres. Les indigènes sont hospitaliers et diffèrent comme type des naturels de la Calédonie; ils semblent plutôt appartenir à la race des Wallis qu'à celle des Papous.

Les Uvéas se livrent à la fabrication des haches et des colliers en serpentine qu'on leur achète à vil prix comme curiosités.

Lifou, la plus grande des Loyalty, se présente de loin comme une suite de *tables* horizontales à peu près de même hauteur. La vaste baie du Sandal, au fond de laquelle se trouve Chépénéhé,

1) Noix de coco séchée avec laquelle on fait l'huile de coco.

s'ouvre entre le cap Aimé et le cap Lefèvre. Au nord, deux énormes masses de rochers abrupts dominent les flots : on dirait de gigantesques fortifications commandant l'entrée de la rade. Au milieu du demi-cercle décrit par le rivage s'élève au bord de l'eau la *Tour des morts*, grosse roche noirâtre qui servit de cimetière aux Canaques jusqu'à l'arrivée des missionnaires : ils y déposaient les corps qui s'y décomposaient lentement, tout en servant de pâture aux oiseaux de proie. La maison du résident français est bâtie au sommet d'une longue pelouse, embrassant au loin la haute mer. Tout auprès, sont les cases du village de Chépénéhé; sur celle du chef flotte le pavillon français. Une grande salle, surmontée du *tabou* protecteur, grossièrement taillé dans un morceau de bois et fixé au sommet du toit, sert de lieu de réunion au Conseil des Anciens, qui discute les intérêts de la tribu.

La plus grande partie de Lifou est couverte de forêts superbes, traversées par de longues allées, dont l'une aboutit au seul puits de l'île qui fournisse de l'eau potable. La roche, sans terre végétale pour ainsi dire, apparaît presque partout, et constamment la terre résonne sous les pas du voyageur, ce qui n'est pas étonnant, eu égard aux cavernes sans nombre et aux grottes immenses qui s'étendent de tous côtés.

Il est étrange de voir les fourrés impénétrables, les bois les plus beaux et les essences les plus diverses pousser avec une vigueur incomparable au milieu de roches nues. A chaque pas l'œil charmé rencontre des banians, des cocotiers, des poivriers, des canneliers, des niaoulis (*Melaleuca viridiflora*), des bananiers, des arbres à pain, des cannes à sucre, des cotonniers, ou des sandaliers, jadis si communs à Lifou, qu'on avait donné le nom de baie du Sandal à la rade principale de l'île. Aujourd'hui, hélas ! il n'en est plus de même, et bientôt on ne connaîtra plus cette essence que de nom, si l'administration ne prend pas la mesure radicale d'en empêcher l'exploitation pendant de longues années.

La côte sud-ouest de Lifou est très accidentée : de beaux rochers, encadrant bien de petites plages ombreuses, se succèdent

sans interruption. Des bois immenses s'étendent à perte de vue et de temps en temps les falaises madréporiques surgissent çà et là, formant des taches blanches dans cet océan de verdure.

Les naturels de Lifou présentent des caractères assez analogues à ceux des insulaires d'Uvéa; ils sont pourtant plus profondément imprégnés de sang papou, et font le passage entre leurs voisins insulaires et les habitants de la grande terre. Ils naviguent sur des pirogues doubles ou simples; ces dernières ont de quatre à cinq mètres de long et sont munies d'un balancier pour maintenir l'équilibre; on les manœuvre à l'aide, non de rames, mais de pagaies larges et courtes : ceux qui les montent sont aussi hardis navigateurs qu'intrépides nageurs.

Les indigènes de Chépéhé et de Jatcho, autre grand village de l'île, commencent à parler un peu français, et envoient volontiers leurs enfants aux écoles des missionnaires. Avec les blancs, le Canaque se sert d'un langage pittoresque : un homme assis, en train de fumer et de tuer le temps « travaille rien faire; » quand on part pour la chasse, on va « travailler fizil » (fusil), ou bien « travailler pizons » (tuer des pigeons); manger se dit « caï-caïe; » — ami, « tayo; » — bon, « beaucoup lélé; » — regarder, « louksir; » (de l'anglais « look »), — Français, « man of oui-oui. » — Entre eux, les naturels font leurs transactions commerciales à l'aide de monnaie fictive qui consiste en une espèce de coquillage du genre porcelaine rendu le plus petit possible par le frottement. Avec les Européens, ils ne vendent qu'en échange de pièces de cinquante centimes et ils comptent : un, deux, trois, quatre ou cinq *dix sous*. Trois dix sous est regardé comme un gros prix et dix dix sous comme une somme exorbitante.

Entre Lifou et Maré, on ne rencontre que des îlots sans intérêt et inhabités.

Maré offre de loin le même aspect que Lifou et Uvéa. Le meilleur mouillage pour les gros navires est la rade foraine de Tadinou, peu abritée d'ailleurs : de petites falaises de corail, hautes de sept à huit mètres, la bordent de tous côtés et rendent l'atterrage des plus difficiles; une seule crique permet de débarquer

après avoir coutourné, non sans peine, un énorme champignon madréporique qui se dresse à son entrée. A quelques centaines de mètres de là, vers le nord, se trouve un village canaque dont les cases s'élèvent, éparpillées sous les cocotiers du rivage et entourées de fortes palissades comme à Uvéa.

Du mouillage de Tadinou on aperçoit vers le midi le cap Desgras (Uopao), gros mamelon disposé comme toujours en forme de table et tout couvert de pins colonaires.

Maré renferme de belles forêts, où l'on retrouve les mêmes essences, les mêmes plantes intertropicales qu'à Lifou; la puissance de végétation est la même et le sol se montre identique. Par places, s'ouvrent de profondes excavations s'enfonçant rapidement dans les entrailles de la terre; on les a peu explorées jusqu'ici et cependant rien n'est plus curieux que ces salles immenses aux stalactites scintillantes, formant les figures les plus bizarres et les plus imprévues : par instants on pourrait se croire dans un palais de fée.

Sur trois mille Canaques qui habitent Maré, il y en a environ deux mille qui sont protestants : de là, des querelles incessantes qui bouleversent cette île et dégénèrent aisément en guerres de religion. Ces luttes tournent parfois au tragique : c'est ainsi, qu'il y a quelques années, les catholiques durent soutenir un véritable siège contre les protestants. Réfugiés en hâte avec leurs femmes et leurs enfants sur une montagne de l'intérieur qu'ils avaient fortifiée à l'aide d'énormes palissades, ils ne se rendirent à leurs adversaires qu'à bout de ressources et réduits par la famine.

La revendication de quelques terrains qui ne leur appartenaient pas, mais dont ils avaient envie, avait seule provoqué de la part des protestants la levée de boucliers qui se termina d'une façon aussi tragique. Au demeurant, le calme ne se fera jamais, car jamais on n'arrivera à éteindre cette haine de deux partis religieux qui s'appellent mutuellement « hérétiques. »

En 1878, on déporta cinq alikis[1] turbulents, fauteurs de dis-

1) *Aliki* signifie *chef* dans le langage canaque.

cordes. Le grand chef d'alors s'appelait Naïsseline et pendant un temps avait été exilé à Tahiti : tout dévoué aux intérêts anglais, il avait pour ministre de la guerre un Canaque jeune et très intelligent appelé Louis ; une sorte de ministre de l'intérieur règlementait les rapports des diverses tribus avec le grand chef, et Naïsseline lui-même ne voulait laisser à personne, et pour cause, le soin de gérer ses finances. Habillés de vieilles nippes voyantes,

Fig. 171. Indigènes des îles Loyalty. (Croquis de M. P. Chardin.)

ces hauts fonctionnaires et leur souverain ne se départissaient jamais d'un flegme à toute épreuve, bien en rapport avec leurs importantes dignités.

De nouveaux troubles, toujours pour la possession de quelques terrains mal délimités, éclatèrent à Maré en 1880 entre protestants et catholiques. Il y eut une dizaine de ces derniers tués par surprise et le d'*Estrées* vint s'emparer des coupables auteurs de ces nouveaux désordres : ils étaient une douzaine environ qui furent jugés à Nouméa.

En résumé, les indigènes des Loyalty diffèrent sensiblement de ceux de la grande terre (Nouvelle-Calédonie proprement dite). Les femmes, beaucoup plus jolies que les Calédoniennes, ont souvent des cheveux lisses, encadrant bien une figure régulière et intelligente. Rarement on leur voit le nez épaté et les lèvres épaisses, mais elles ont toujours des dents magnifiques. De douze à vingt ans, elles sont gracieuses et bien prises, de vingt à trente ans, elles deviennent vieilles et ridées et finissent peu après par être hideuses. On les voit presque toujours entièrement vêtues, car les missionnaires y tiennent la main : une pièce de calicot assez semblable au *paréo* de Taïti s'enroule autour de leurs reins et un petit caraco vient compléter leur habillement.

Les femmes se sauvent toujours à l'approche d'un blanc et, si l'on parvient à les aborder dans leurs cases, on est toujours pour elles et pour leurs enfants un sujet d'effroi.

Les hommes, robustes et bien découplés, ont un air franc qu'on n'est pas habitué à rencontrer sur la grande terre. A Maré, les indigènes qui ont eu avec les blancs des rapports très fréquents en ont contracté les défauts; là, seulement, ils sont devenus d'une défiance extrême. Ce sont des travailleurs actifs et intelligents comme le prouve une route de sept kilomètres qu'ils ont faite le long de la côte ouest de Maré. Les naturels portent autour de leurs reins un *saro* qui leur descend jusqu'aux genoux. Quant aux enfants, ils vont sans vêtements et l'on est frappé de leurs admirables proportions.

Les Canaques des Loyalty sont pauvres en général : ils cultivent avec peine, là où il y a un peu de terre végétale, quelques taros et quelques ignames, mais ils ne peuvent s'adonner à la pêche : les fonds de corail, entièrement dépourvus d'herbes marines, sont si clairs que les poissons les fuient avec soin. Au lieu de les réunir, ils laissent leurs volailles courir de tous côtés; on en rencontre fort loin des habitations au milieu des forêts, presque revenues à l'état sauvage, et cette coutume inintelligente prive les propriétaires d'œufs et de jeunes poulets. Lorsqu'en traversant les bois, les petits Canaques tombent sur un nid déjà vieux de quinze à vingt œufs de poule, c'est pour eux un régal

de roi, et, si avancés que soient ces œufs, ils les avalent avec délices. Il convient d'ajouter que les indigènes sont toujours prêts à vendre aux Européens ce qu'ils ont : coquillages, légumes, animaux domestiques, casse-têtes, armes ou produits de leur pays.

La langue canaque indigène, beaucoup plus douce que celle de la Calédonie, se subdivise à mesure qu'on change de localité, en une infinité de dialectes qui en rendent l'étude fort difficile. Les naturels protestants, instruits de bonne heure par les soins du ministre, parlent assez couramment l'anglais. Les catholiques se servent peu du français, l'entremêlant à l'ordinaire de mots indigènes et de mots anglais qui forment un langage plus qu'étrange. Il serait à désirer que nos excellents missionnaires s'occupassent davantage de l'*instruction française* des jeunes Canaques : il leur reste bien à faire sous ce rapport. On ne parle presque jamais qu'anglais dans les trois îles avec les Européens.

Dans les immenses forêts de ces terres charmantes, s'agite une gente ailée peu considérable, mais intéressante. On y remarque des perruches vertes, des siffleurs, de grandes chauves-souris appelées *Roussettes*, et une foule de tout petits oiseaux, gros comme des roitelets. De ces derniers, les uns ont le bec élargi comme de petits canards avec de longs poils noirs en guise de moustache; les autres ont le dessous du ventre d'un beau rouge; d'autres les yeux entourés d'un cercle blanc, ce qui leur donne un air tout guilleret; d'autres enfin ont la queue droite et en éventail comme les paons lorsqu'ils font la roue. Tout cela s'agite et se poursuit joyeusement au milieu des lianes et des ramées séculaires où, Dieu merci ! la main de l'homme n'a pas encore laissé sa trace soi-disant civilisatrice.

Quant à l'avenir de l'archipel des Loyalty, il n'apparaît pas clairement. Les trois îles d'Uvéa, de Lifou et de Maré ne peuvent guère nourrir que leurs habitants; elles ne nous seront jamais d'aucune utilité au point de vue fiscal; loin de là, elles nous coûteront toujours et notre résident est une charge pour le budget local de la Nouvelle-Calédonie, sans qu'il en résulte aucun bénéfice compensateur.

II

LES NOUVELLES-HÉBRIDES

L'archipel des Nouvelles-Hébrides situé dans le nord-est de la Nouvelle-Calédonie par 14°29′ — 20°4′ de latitude sud, et 165°21′—168° de longitude est, se compose d'environ vingt et une îles dont les plus importantes sont : Tanna, Sandwich ou Vaté, Erromango, Annatom, Api, Mallicolo, Spiritu Santo et Pentecôte.

Les Nouvelles-Hébrides furent découvertes en 1506 par Quiros qui, supposant qu'elles faisaient partie d'un continent austral les nomma : *Terre australe du Saint-Esprit*. Bougainville les visita en 1768 et les nomma : *Grandes-Cyclades*. Enfin Cook, en 1773, les regardant comme les îles les plus occidentales du grand Océan, les appela Nouvelles-Hébrides, par analogie de position avec les Hébrides d'Europe. On peut dire que cet archipel est une dépendance naturelle de la Nouvelle-Calédonie et que, depuis longtemps déjà, la France aurait dû s'en emparer.

Indépendamment des grandes îles où se recrutent les travailleurs, il y a une foule d'îlots généralement très habités et dans lesquels la population tendrait plutôt à s'accroître qu'à diminuer. Partout l'on trouve des mouillages bien abrités, et le cabotage se fait aisément, car, dès qu'on a dépassé Sandwich et qu'on fait route au nord, on ne perd plus la terre de vue. En général le sol est fertile et abonde en productions naturelles, surtout à Tanna, à Mallicolo et à Sandwich. C'est ainsi que les indigènes de Santo disent sans cesse : « A Tanna tous les arbres donnent des fruits qui se mangent. » En mettant toute exagération de côté et en prenant la Nouvelle-Calédonie comme point de comparaison, on peut dire qu'à Sandwich, par exemple, la végétation est infiniment plus belle et plus active que dans les plus riches parties de notre colonie.

La formation générale de ces îles est le corail; mais le soulèvement volcanique est visible par places et la couche coralligène a

été traversée dans maints endroits. A six cents pieds d'altitude on trouve la terre à briques et à mille deux cents pieds il n'est pas rare de voir des dépôts ferrugineux assez considérables, aussi nettement indiqués que ceux du sud et de l'est de la Nouvelle-Calédonie. A Santo, il existe des schistes ardoisiers, des quartz et des terrains contenant du fer qui semblent indiquer que cette île renferme des métaux susceptibles d'être exploités. Les naturels de Sandwich ont encore pour objet de leur vénération des pierres noires porphyriques, très rares aujourd'hui parmi eux : elles viennent probablement des îles voisines et leur forme est celle de galets roulés.

Nous nous contenterons de donner ici quelques détails sur Tanna et sur Sandwich ou Vaté; la plupart de ces îles se ressemblant, qui fait connaître l'une, fait connaître les autres.

Avant d'atteindre Tanna, par le sud, on passe devant Annatom, dont les villages indigènes se distinguent par places le long des plages ombragées de cocotiers. Annatom est élevée et traversée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes à sommets boisés et à ligne de crête nettement découpée. Çà et là des gorges sauvages, étroites, profondes, escarpées : nulle part la moindre apparence de plaine, mais par places des mamelons pelés et rouges comme ceux du sud de la Nouvelle-Calédonie. Quelques cours d'eau forment des ports ouverts à leur embouchure dans la mer. Une ceinture de récifs entoure l'île : le côté ouest paraît abrupte : de hautes falaises et des blocs de rochers énormes descendent à pic dans la mer dont les lames du large brisent avec fracas en formant un formidable ressac.

Tanna est couverte de hautes montagnes qui finissent brusquement comme un mur immense dans la partie nord-ouest, puis se continuent en pente douce jusqu'à la mer. Le point culminant de l'île est un pic élevé, se dressant près du rivage au sud-est; un large cratère s'ouvre dans ses flancs, rejetant sans cesse des vapeurs et des scories, car ce volcan est toujours en activité. A ses pieds s'ouvre le seul port de Tanna qui a nom Port-Résolution. Le cap qui le protège au nord-ouest est formé de pointes jaunâtres complètement dénudées, avec quelques sail-

lies bizarres qui de loin lui donnent à s'y méprendre l'aspect d'un vaste château-fort en ruines. Au fond de la baie, la mer déferle violemment sur une plage de sable noir : à droite une source d'eau chaude à 60° sert aux indigènes pour cuire leurs aliments; à gauche débouche une rivière, légèrement noirâtre, mais sans aucun goût, ni principes malfaisants.

Cette île, excessivement montagneuse, paraît des plus fertiles. De tous côtés on ne voit que de superbes forêts ou de magnifiques herbages. Le sol produit en abondance l'igname, la canne à sucre, la banane, le coco, l'arbre à pain; les cocotiers surabondent et la grosseur extraordinaire des taros témoigne de la bonté du sol. Les poules et les cochons s'y multiplient sans qu'on s'en occupe; aussi les habitants ont-ils largement de quoi subvenir à leurs besoins.

Tanna est souvent visitée par les caboteurs européens qui viennent y chercher du cobra et du bois de sandal. Bien que les chefs et leurs sujets aient des allures peu hospitalières, il est probable qu'en général les agressions contre les blancs n'ont pas été spontanées : le plus souvent elles ont dû provenir du fait de ceux-là même qui en ont été les victimes. Les naturels étant abondamment pourvus de fusils, casses-têtes, flèches, sagaies, etc.; quand on veut entrer en relation avec eux, il faut toujours être bien armé et se tenir sur la défensive. Après le *calicot*, que les Tanna appellent par son vrai nom, ce sont les couteaux, les pipes, les colliers de perles, les verroteries, les vieux fusils, la poudre, les balles, le tabac et le minium, qui ont le plus de succès pour les échanges.

Les Tanna sont de race fort mélangée; on en peut évaluer le nombre approximativement à *quatre mille*.

Sandwich ou Vaté est à peu près au centre de l'archipel des Nouvelles-Hébrides, entre les deux grandes îles d'Erromango et de Mallicolo. Port-Vilah et Port-Havannah s'ouvrent tous deux sur la côte ouest et nord-ouest de l'île, et le dernier est si sûr que de petits navires ont pu y essuyer impunément des cyclones.

Port-Vilah est un canal de quatre à cinq milles de long et

d'environ deux tiers de mille de largeur. Pour y pénétrer, il faut avoir grand soin d'éviter des roches qui s'avancent jusqu'au milieu du chenal; celles-ci ne sont guère visibles qu'à marée basse, par le remous qu'elles forment au milieu d'un courant extrêmement violent. A une encâblure de terre, on compte jusqu'à soixante-dix mètres de profondeur.

Port-Havannah débouche vers le nord de Vaté, vis-à-vis de l'île Montaigu (Mouna) dont le pic le plus élevé, Distant-Peak, a toutes les apparences d'un cratère éteint. Plus à l'est se trouve l'île Hichimbrook (Man), l'île des Deux-Monts et plus loin encore vers le nord, l'île des Trois-Monts.

Les productions naturelles du sol à Sandwich sont une igname de la taille de la pomme de terre, le taro et la châtaigne, grosse comme le marron d'Europe et contenue dans une gousse analogue à celle des haricots, enfin la banane et la canne à sucre.

Les indigènes cultivent la terre moins bien que les Calédoniens, mais avec de meilleurs résultats. On voit fréquemment des cannes à sucre de quatre et cinq mètres de haut. Les patates et les ignames sont abondantes et cependant il n'y a qu'une bien faible partie des terres mises en rapport, quoique certaines plaines, de trois lieues de profondeur sur une de largeur environ, soient plus riches comme sol et comme végétation que les vallées de Puembut et du Diahot (Nouvelle-Calédonie).

Tout le rivage de Port-Havannah est fertile et couvert d'un nombre incalculable de cocotiers. Les terres sont excellentes, non seulement sur les plateaux inférieurs, mais même sur les pentes douces qui mènent aux plateaux supérieurs : ces derniers devraient parfaitement convenir à l'élevage du mouton : l'herbe y est dure, courte, et dépourvue de piquants.

Les sauterelles n'existent pas à Sandwich : la canne à sucre peut donc y être cultivée sans crainte et les essais de culture qu'on a faits dans des alluvions profondes ont merveilleusement réussi. Mais là encore faut-il craindre la proximité trop grande de la mer, qui, si elle s'infiltrait jusque dans les terrains plantés, empêcherait une grande portion du suc de se cristal-

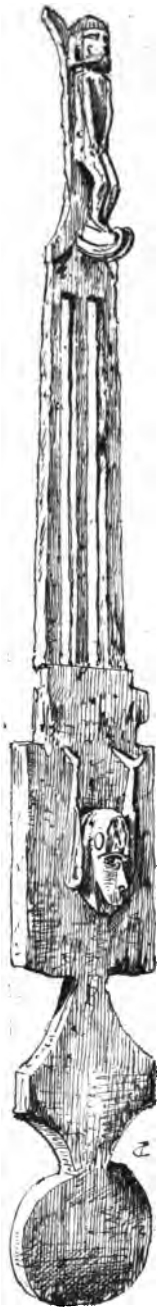

Fig. 172. Tabou en bois.
(*Coll. L. de Vaux.*)

Fig. 173. Figure en bois provenant de l'avant d'une grande pirogue.
(*Coll. L. de Vaux.*)

Les divers objets représentés au cours de cet article ont été achetés sur place par M. de Vaux pendant sa tournée dans les îles et font partie de son cabinet.

Fig. 174. Tambour en bois.
(*Coll. L. de Vaux.*)

liser[1]. Nous devons ajouter toutefois qu'en creusant le sol, à un mètre seulement du bord de la mer, nous avons trouvé l'eau douce et buvable.

Les forêts, dont les plaines de Sandwich sont couvertes la plupart du temps, poussent avec une telle exubérance qu'elles

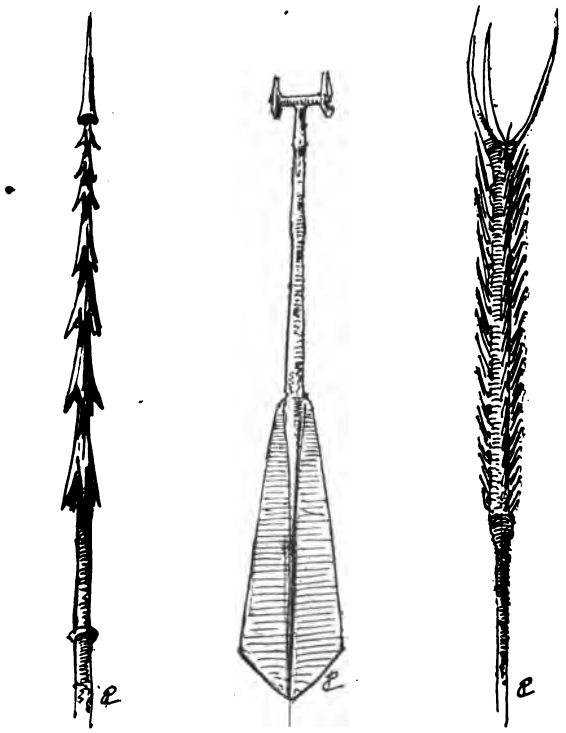

Fig. 175 à 177. Pagaie et lances des Nouvelles-Hébrides et des îles Viti. (*Coll. L. de Vaux.*)

empêchent d'apprécier les ondulations de terrain. Ces immenses bois qui couvrent presque toute la partie ouest de l'île contiennent en abondance l'arbre à pain, le tamanou et l'ébène, des bois de teinture jaune et rouges, des bois d'ébénisterie dont les racines, sortant de terre de deux et trois mètres, affectent les formes les plus bizarres et les plus tourmentées. Il en est qui

1) Les *composés sodés* empêchent la cristallisation d'une certaine portion du sucre.

suffiraient à faire l'arrière d'un bâtiment de cent tonneaux. Diverses espèces de bambou récemment implantées poussent merveilleusement et les bambous indigènes atteignent jusqu'à douze et treize mètres de haut, ayant encore dix centimètres de diamètre près du sommet.

Fig. 178. Fétiche en forme de poisson. (*Col. L. de Vaux.*)

Le coton cultivé à Sandwich a donné les plus beaux résultats comme qualité et comme quantité, mais on ne pourra développer, comme elle le mérite, cette branche d'industrie si rémunératrice, qu'après s'être assuré des débouchés sûrs et sérieux. Les Européens établis dans cette île comme colons sont au nombre d'une quinzaine de familles.

Le mouvement de Port-Havannah peut se chiffrer par une moyenne d'environ vingt mille tonnes, entrées et sorties comprises.

Les objets de troc recherchés par les naturels de Sandwich sont les mêmes qu'à Tanna ; ils affectionnent surtout les longs couteaux, la poudre, le plomb de chasse, les capsules. Les indigènes possèdent une grande quantité de haches et bon nombre de fusils. Ils fournissent à l'immigration calédonienne un grand nombre d'individus, mais les relations qu'on a avec eux, quoiqu'empreintes d'une certaine cordialité, ne sont pas sans danger. Les habitants de l'île Mélé, dans la baie de Vilah, sont toujours sous le coup de l'accusation du meurtre de l'équipage de la *Mary-Ira* commis en 1867. Ceux d'Hichimbrook ont enlevé la goëlette *Curlew* et le côtre *Kate*, dont ils ont également massacré les équipages.

On compte à Sandwich environ deux mille cinq cents indigènes qui élèvent un nombre considérable de poules et une espèce de cochons remarquable par sa grosseur.

Au mois de juillet le climat des Nouvelles-Hébrides est sa-

lubre, les journées sont tempérées, les nuits froides, les rosées abondantes. De décembre à février règnent des fièvres pernicieuses ou intermittentes, causées par l'accumulation des matières végétales et la formation rapide de l'humus. Les navires qui jettent l'ancre à Exéma, dans Port-Havannah (Sandwich), sentent de suite une forte odeur de marécage qui s'exhale de partout.

Au demeurant, la population blanche de l'archipel est fort peu nombreuse. Des essais de colonisation, plusieurs fois répétés, ont eu lieu à Tanna, Erromango, Api, Mallicolo. Ils ont échoué pour deux causes : parmi ces premiers colons, les uns, aventuriers sans moralité, se sont fait détester et ont été la cause première de massacres où des innocents ont payé de leurs vies les cruautés commises avant leur passage dans ces îles. Les autres, ayant vraiment à cœur le développement d'entreprises industrielles et commerciales, ont dû y renoncer devant les difficultés causées par l'absence de lois et par l'humeur arrogante des naturels. Il faudrait qu'un gouvernement puissant fût effectivement possesseur de cet archipel, pour y réglementer l'émigration, y imposer et y faire respecter des lois justes et appropriées au pays. Il est certain que l'expatriation en masse des Néo-Hébridais en Australie ou en Calédonie enlève aux colons une main-d'œuvre qui leur est absolument indispensable [1].

Voici le relevé de la population de l'archipel des Nouvelles-Hébrides, d'après les rares documents qu'on peut recueillir à ce sujet et qu'il est d'ailleurs fort difficile de contrôler.

Tanna.	4.000	habitants.
Sandwich ou Vaté . . .	2.500	—
Erromango	1.500	—
Annatom	2.000	—
Api	2.500	—
Mallicolo	4.000	—
Spiritu-Santo	4.000	—
Pentecôte	1.000	—
Iles diverses	6.000	—
Total . .	27.500	habitants.

1) Il paraît qu'on trouve à Spiritu-Santo des ruines importantes qui couvrent une étendue de terrain considérable. Il est à présumer que ce sont les restes de

III

L'ARCHIPEL VITI

L'archipel Viti fut découvert par Tasman en 1643, puis entrevu par Cook et levé par Dumont d'Urville. Il se compose de deux cent vingt-cinq îles situées par 174°35′ — 179° 25′ de longitude est, 15° 30′ et 20°30′ de latitude sud. Quatre vingt de ces îles sont habitées.

Bien que d'origine volcanique, les îles Viti sont environnées de récifs madréporiques qui forment çà et là des îlots couverts d'une végétation superbe. Depuis que les Anglais se sont emparés de cet archipel (1871), le grand chef ou roi indigène est entièrement sous la dépendance du gouverneur britannique résidant à Levouka.

Kandavou, la plus méridionale du groupe, est dominée par le mont Washington, et c'est au travers d'innombrables récifs formés par des bancs de corail qu'on parvient à la vaste et magnifique baie de N'galoa. En face du mouillage s'élèvent les maisons des rares Européens qui résident en ce lieu et sur la gauche on distingue, à travers les cocotiers, les cases d'un village canaque. Au fond du tableau, de hautes montagnes très tourmentées s'élèvent les unes sur les autres et accusent un travail volcanique des plus caractérisés. Quelques vallées profondes et encaissées se laissent deviner par endroits, tandis que des mamelons rougeâtres, nus et arides, s'alignent à une petite distance du rivage.

Au fond de la baie N'galoa, l'île se rétrécit d'une façon extraordinaire pour former un isthme très étroit de quatre à cinq cents mètres de large. Les Canaques portent leurs pirogues d'un côté à l'autre sans difficulté.

Levouka, capitale et résidence du gouverneur anglais, est située dans la petite île d'Ovalaou, choisie uniquement par suite de sa

l'ancienne colonie que les Espagnols avaient jadis fondée en ces parages. Nous n'avons pu par nous-même vérifier l'exactitude de ce fait que nous ont rapporté des personnes dignes de foi.

position au centre même de l'archipel. Une passe étroite donne accès dans un lagon qui sert de port à la ville : par vent d'est la mer doit y être assez forte.

Ovalaou semble encore plus bouleversée que Kandavou. Les montagnes, boisées jusqu'à leur sommet, surplombent les unes sur les autres : des pâtés basaltiques, entièrement isolés surgissent çà et là à une grande hauteur : c'est un chaos gigantesque.

La ville de Levouka s'élève sur une étroite bande de terre entre les montagnes et la mer sur une longueur d'un à deux kilomètres et une largeur variant de deux à quatre cents mètres : au-dessus, au milieu des arbres et sur les premiers contre-forts de la chaîne centrale, on aperçoit de gracieux *cottages*. — Les maisons sont en planches et n'ont généralement qu'un rez-de-chaussée ; quelques-unes seulement ont deux étages. L'hôtel du gouvernement est situé à gauche de la ville lorsqu'on la regarde du mouillage : c'est une immense maison basse, sans étages, recouverte en chaume épais, avec murs en bois et remplissage, le tout parfaitement approprié aux climats chauds. Tout auprès se dressent de beaux cocotiers dominés par le clocher de l'église catholique, fait en plaques de zinc galvanisé.

Quelques rues perpendiculaires au rivage ne sont qu'indiquées un long chemin qu'on ne peut guère décorer du nom de quai borde le rivage, défendu contre les flots par un talus en pierres sèches. Les maisons de commerce, les hôtels, la banque et les cent cinquante ou deux cents bâtiments qui composent la ville ont accès sur cette voie. Un *warf* ou pont en bois avec rails sur lesquels glissent des wagonnets s'avance dans la mer vis à vis chaque entrepôt ou magasin, permettant de charger et de décharger les chalands à toute heure de la marée : une conduite spéciale sert aux navires qui veulent renouveler leur provision.

Sur la droite de Levouka, du côté opposé au gouvernement, une petite anse fait suite à une jolie vallée, on y arrive en traversant un torrent, un village indigène et en contournant un immense rocher. C'est dans ce vallon qu'habite le consul américain, non loin d'un grand bois de cocotiers dont les longs et

tremblants rameaux abritent les cases d'une vingtaine de familles indigènes.

Il n'y a pas de grandes cultures aux Viti, pas plus que de grands pâturages, et personne ne s'occupe de l'élevage des bestiaux. Les terrains plats des bords de la mer sont pour la plupart des marais immenses, engendrant toutes sortes de maladies. Les grandes îles de Vanoua-Lebou et de Viti-Lebou offrent la plus grande analogie, comme configuration, avec Ovalaou et Kandavou : toujours et partout des chaînes de montagnes ; par-ci par-là, quelques vallées étroites et peu ou point de plaines.

A Waïcama, village situé sur les bords de la baie de Savou (Vanoua-Lebou), on a fait des essais d'acclimatation de plantes étrangères au pays ; il semble qu'on n'ait pas obtenu de résultats bien satisfaisants, sauf pour le thé qui pousse à merveille. Tout près de là, jaillit de terre une remarquable source d'eaux thermales à la température de + 100°. Parfois la colonne d'eau s'élève à cinq ou six mètres, comme dans les « geisers » de l'Islande.

C'est également à Savou-Savou que furent établies les plus belles plantations de coton et de cannes à sucre des Viti, les seules qui rapportent encore quelque peu à leurs propriétaires. Les cannes indigènes ne valent rien, mais celles qu'on a importées deviennent superbes : elles atteignent à l'île Angau jusqu'à *seize pieds* anglais de haut sur un diamètre moyen de six à huit centimètres. On a établi diverses usines à sucre à Waïlea et à Nawi (baie de Savou-Savou), à Tavinoui, île renommée pour ses bonnes terres et son excessive fertilité, et à Riwa-River au sud-est de Viti-Lebou.

Quant au coton, son industrie prit dans ces îles une extension extraordinaire au moment de la guerre de sécession. Pendant quelques années on réalisa de ce chef des bénéfices énormes, l'engouement était universel ; puis, la crise américaine terminée, l'effondrement fut complet. Les maisons qui voulurent lutter quand même avec les produits américains succombèrent comme les autres et aujourd'hui l'aspect de Levouka, jadis si animée, est triste et désolé : on dirait une ville abandonnée. Sans doute

la qualité du coton vitien est de premier ordre, bien que rendement des plantations aille en diminuant à mesure qu'ell vieillissent, mais il est aisé de comprendre que les frais de tran port absorbent tous les bénéfices et même au delà.

Le maïs vient à merveille aux Viti et le *Cobra* y est d'exce lente qualité : sa récolte est une des principales industries (pays. On fait simplement sécher au soleil l'amande de la no de coco fendue en quatre et on l'exporte ainsi dans les contré où il y a des fabriques d'huile de coco. On a dû renoncer à l faire sur place, faute de pouvoir se procurer des récipients ne l laissant pas échapper lors du transport.

La noix de bancoul est commune dans l'archipel, mais il fa drait l'exporter pour la traiter ailleurs, car il n'y pas de moul pour la concasser dans le pays ; de plus l'exportation est actue lement impossible, car personne n'a d'*étuve* pour y faire passer l noix après la cueillette, précaution sans laquelle les vers et l pourriture en ont promptement raison.

Le tamanou, l'arbre à pain, le cocotier, le citronier, le bana nier, l'oranger, le muscadier, le mûrier à papier, le pandanu le palmier et tant d'autres espèces propres à l'ébénisterie ou à l construction sont répandus à profusion dans les hautes brousse et dans les forêts.

Quant aux richesses minières, elles existent, mais sont encor peu connues. L'antimoine se rencontre en quantité considérabl mais le minerai est pauvre. Les gisements de nickel, de fer (de cuivre, découverts jusqu'à ce jour, ne sont pas assez riche pour pouvoir être exploités.

Le climat des Viti est un des plus agréables de l'Océanic La chaleur y est humide comme à l'isthme de Panama de no vembre à avril, mais présente un caractère beaucoup moins éner vant : conséquemment elle influe moins sur la constitution de Européens. Il fait relativement frais de mai en octobre : à par certains endroits, les fièvres y sont rares, mais la dysenterie sévit fréquemment. Des ouragans mêlés d'éclairs et de tonnerr se déchaînent à époques fixes sur cet archipel, mais sans y pro duire des effets aussi désastreux qu'en Nouvelle-Calédonie o

aux Nouvelles-Hébrides. Ajoutons enfin que de fréquents tremblements de terre se font sentir dans ces îles essentiellement volcaniques : les secousses en sont généralement courtes.

D'après le recensement général fait aux Viti en 1874 par les soins du gouvernement anglais, la population indigène de ces îles s'élevait alors à cent soixante mille canaques : les colons blancs étaient environ deux mille. D'après le recensement de 1876, il n'y avait plus alors que cent dix-huit mille naturels et environ huit cents européens.

Les Viti sont divisées en districts administrés par un chef nommé par le gouverneur anglais. L'impôt est touché en nature, ce qui est un mauvais système, car les indigènes, n'ayant pas besoin d'argent pour l'acquitter, ne veulent pas travailler pour les colons, et l'on est réduit à aller recruter des travailleurs aux Nouvelles-Hébrides ou aux îles Samoa.

Les Vitiens, dans la fabrication de leurs armes ou des divers objets dont ils se servent journellement, font preuve d'intelligence, d'habileté et d'une certaine recherche du *comfort*. Leur idéal serait de voir la reine d'Angleterre : ils sont fiers d'être sujets anglais et ils le disent hautement. A peine débarqué, la première question qu'ils vous font, c'est de vous demander si vous connaissez la Grande-Bretagne et la seconde, si vous avez vu la *reine*. Si oui, ils vous font entendre que vous êtes un heureux mortel et que vous ne devez plus rien souhaiter ici-bas : vous êtes entouré d'un réel prestige, mais vous êtes un être vil et méprisable, si vous avez le malheur de répondre que vous n'avez pas mis le pied sur le sol britannique et que sa très gracieuse Majesté la reine Victoria vous est parfaitement inconnue.

Paresseux comme tous les Océaniens, ce sont par contre de fins et adroits voleurs : si l'on veut soustraire quelque chose à leur rapacité, il faut le cacher avec le plus grand soin.

La diminution énorme du chiffre de la population indigène dans cet archipel tient à la violente épidémie de rougeole qui en 1875 fit périr plus de quarante-cinq mille canaques. Ce furent les navires de guerre anglais qui en importèrent le germe. A peine le fléau se fut-il développé, que de tous côtés les morts se

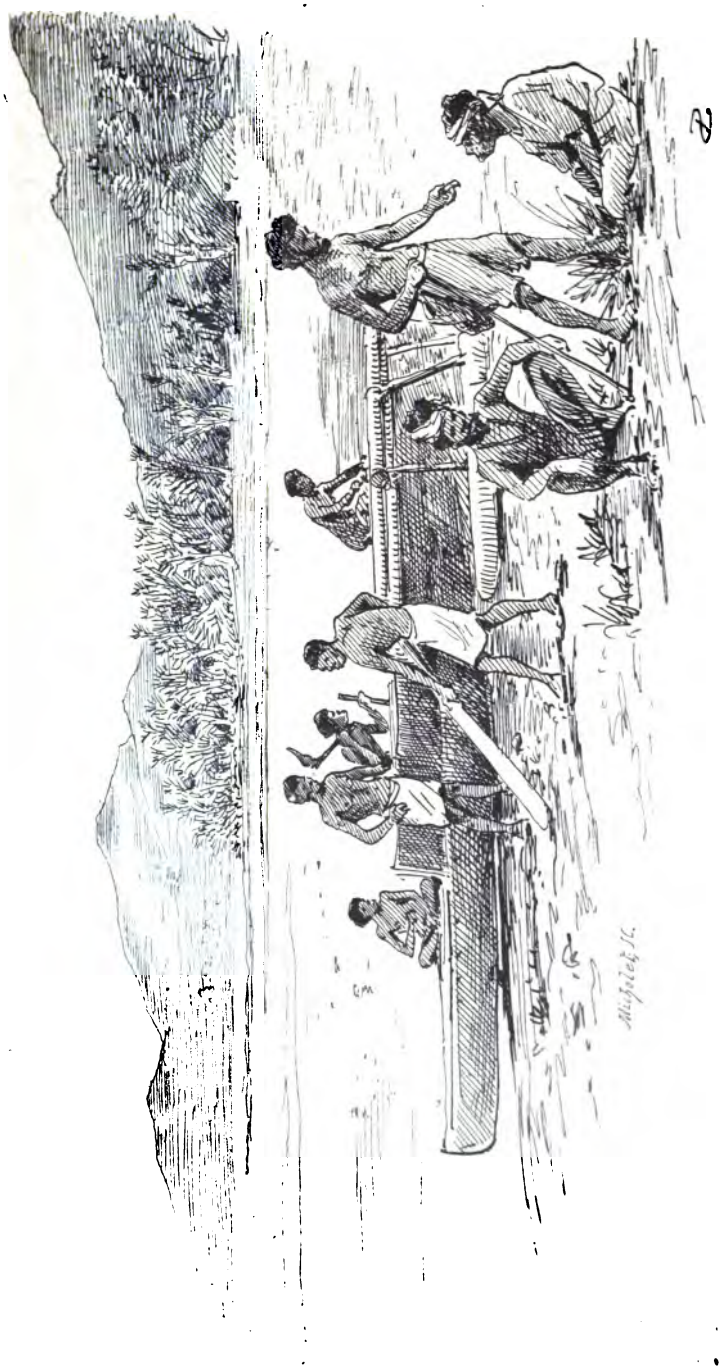

Fig. 179. Indigènes de Kandavou, îles Viti. (Croquis de M. P. Chardin.)

comptèrent par milliers. Dès qu'ils se sentaient des démangeaisons, les indigènes s'empressaient de se plonger dans l'eau froide pour les apaiser : inutile d'ajouter qu'ils mouraient peu après. Depuis cette épidémie ils redoutent par-dessus tout les bateaux à vapeur, s'imaginant que c'est la fumée et la machine qui leur jettent des mauvais sórts : le sifflet surtout les remplit de terreur.

Les cases des Vitiens sont entourées d'un mur en pierres sèches d'environ un mètre de haut, sur lequel elles semblent avoir été posées, et on les dit assez bien à l'abri de l'humidité. Elles sont plus grandes et mieux faites et ont l'air moins misérables que celles de la Nouvelle Calédonie : leur forme est celle d'un trapèze et leur couverture est en chaume épais : les murs sont en nattes ou en roseaux tressés avec goût et formant des dessins variés très réguliers.

Grands, robustes, bien proportionnés, les naturels se tatouent et s'enduisent d'une épaisse couche d'huile de coco. Un simple pagne en fibres de bananier couvre à peine leur corps d'un bronze olivâtre ; leur barbe est noire et bien fournie ; leur chevelure épaisse et frisée s'élève au-dessus de leur tête en forme de bonnet. L'Angleterre en a pris à sa solde un certain nombre pour former une garde ou milice régulière : armés de vieux fusils à piston dont ils savent parfaitement se servir, ce sont, paraît-il, de bons et dévoués serviteurs.

Dans leur jeunesse, c'est-à-dire vers treize ou quatorze ans, les femmes vitiennes sont bien. Quelques-unes sont positivemen jolies avec leurs belles dents, leurs yeux superbes, leurs formes merveilleuses : on oublie alors qu'elles deviennent d'affreuses créatures dans leur âge mûr, à plus forte raison dans leur vieillesse. Elles ont beaucoup de traits de ressemblance avec les femmes de Samoa, réputées les plus belles parmi les Océaniennes. Leur costume se compose d'une sorte de camisole, à manches très courtes, qui leur cache la poitrine tout en les décolletant. Un pagne, généralement en indienne ou en calicot de couleur, s'enroule autour de leurs reins et tombe jusqu'aux genoux : souvent elles portent par-dessus un *tapas* en herbes de couleurs

tressées. Dans la brousse, elles mettent de côté camisoles et pagnes et se contentent d'un petit *tapas* fort court, de couleur jaunâtre[1].

Les indigènes se servent de l'écorce de mûrier à papier pour la confection de leurs vêtements; ils élèvent des poules, ainsi qu'une grande quantité de cochons et cultivent le taro, l'igname, la canne à sucre et l'*yam*, sorte de pomme de terre qui est la base de leur nourriture. Ils font preuve d'une réelle habileté dans la disposition de leurs cultures en gradins sur le flanc des montagnes. Leurs armes, leurs engins de pêche, leurs poteries, leurs étoffes, ainsi que leurs pirogues, témoignent de leur savoir-faire; enfin ils sont renommés par toute l'Océanie pour leur science médicale.

En résumé, les Viti qui semblaient appelées à un avenir des plus brillants ont repris une place plus que modeste parmi les colonies océaniennes. Elles ne se relèveront jamais du coup que leur a porté la fin de la guerre de sécession au point de vue de l'industrie cotonnière, et leur situation, loin de tout centre commercial, y entravera toujours le mouvement des affaires. Sans doute la colonisation continuera dans ces îles quelques cultures rémunératrices, mais le temps des fortunes faites en quelques mois est passé, et passé probablement pour toujours.

1) *Tapas*, sorte de longues *franges* de roseaux, d'herbes ou de fibres végétales que les femmes portent enroulées autour de leurs reins.

DECADES AMERICANÆ

Mémoires d'archéologie et d'ethnographie américaines

PUBLIÉS PAR LE DOCTEUR E.-T. HAMY
Conservateur du Musée d'Ethnographie.

(*Suite*)

VI

LE TZOMPANTLI

Les horribles sacrifices qui entraient pour une si large part dans les rites religieux des Aztèques avaient pour épisode final l'exposition des têtes des malheureuses victimes, qui s'accumulaient en divers endroits des temples, spécialement destinés à les recevoir.

Tantôt les crânes étaient alignés au-dessus des édicules supérieurs des *téocallis* [1], tantôt on les plantait au sommet de poteaux érigés à dessein [2], tantôt enfin on les fixait à des barres transversales, adaptées à des madriers verticaux et formant un ensemble désigné sous le nom de *tzompantli* [3].

Il y avait dans le grand temple de Mexico plusieurs édifices de ce type. Le premier s'appelait *Mixcoapan tzompantli*. « C'était là, nous dit Sahagun[4], qu'on conservait les têtes des victimes sacrifiées

1) Ce décor de crânes humains était devenu si habituel, que dans certains temples il formait partie intégrante du monument, couronné alors par une rangée de têtes modelées en terre cuite.

2) C'était le cas, en particulier, pour la tête du jeune homme sacrifié sous le nom de Tezcatlipoca, au mois de Tezcatl de chaque année (Fr. B. de Sahagun, *Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne*, trad. fr. par D. Jourdanet et R. Siméon, Paris, 1880, in-8, p. 62, etc., liv. II, ch. v et xxiv.)

3) De *tzom*, sommet, tête et *pantli*, pieu.

4) Sahagun, *ed. cit.* p. 173.

au dieu Mixcoatl. On se servait pour cela de madriers plantés dans le sol et s'élevant à la hauteur de deux *estados*[1] ; ils étaient percés de distance en distance, donnant ainsi passage à des barres transversales, au nombre de sept ou huit, de la grosseur d'un bois de lance ou un peu plus. C'était à ces barres que l'on fixait les têtes, en tournant leurs faces dans la direction du midi. » Torquemada trace une description plus longue mais moins claire de ce même *tzompantli*[2]. On y voit entre autres choses que les perches étaient alternativement plus hautes et plus basses ; que les crânes étaient enfilés *par les tempes,* après avoir été

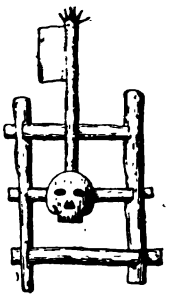

Fig. 180. Hiéroglyphe de Tzompanco, d'après le manuscrit Aubin (p. 18).

dépouillés de leurs parties molles[3]; qu'il y en avait des files de cinq cents, de mille et plus ; que lorsque par vétusté quelqu'un de ces trophées tombait de sa perche, on le remplaçait par un autre; enfin que les Mexicains, en déposant dans leurs temples ces sortes d'ornements, avaient pour objet de témoigner tout à la fois de leur valeur et de leur piété envers les dieux.

Un deuxième tzompantli dont parle Torquemada existait dans le Quauhxicalco[4]. C'était « comme un ossuaire particulier » que

1) L'*estado* est la taille moyenne d'un homme.
2) Fr. Juan de Torquemada, *Secunda parte de los veinte y un libros Rituales y Monarquia Indiana.* libr. VIII, ch. xij, 2e édit. Madrid, 1723, in-folio T. II, p. 147.
3) Les têtes des seigneurs et des capitaines de marque étaient écorchées avec leurs cheveux et leurs barbes puis desséchées, et réduites à tel point qu'on les aurait prises sans la barbe pour des têtes d'enfants, etc. C'était donc quelque chose d'analogue aux *chanchas* des Jivaros actuels de l'Equateur.
4) Torquemada, libr. VIII, ch. xiij, *ed. cit,* t. II, p. 149.

hantait parfois à des heures indues le dieu Titlacahua, sonnant de la trompe. Le prêtre consacré au service de ce lieu sacré, que l'on nommait Yopoch, entrait alors dans la *Casa de Calaveras*, et y présentait l'encens à la divinité.

Un troisième Tzompantli, que Sahagun décrit en quelques lignes bien précises « consistait en trois ou quatre madriers plantés dans le sol et traversés par des barres, comme bois de lances, auxquels étaient fixées les têtes de ceux qu'on tuait. » C'était le *Tzompantli* proprement dit [1].

On en pouvait voir un quatrième où l'on conservait les têtes des captifs, mis à mort en l'honneur des dieux Omacame ou Omacatzitzin [2].

Un cinquième, le *uei Tzompantli* [3], placé devant le temple principal, « servait à recevoir les têtes des captifs que l'on sacrifiait en l'honneur de ce temple, chaque année, à propos de la fête de *Panquetzalitzli* [4] ».

C'est ce *uei Tzompantli* qu'a décrit Andrès de Tapia dans les termes suivants : « Il y avait, enfoncées en face de cette tour [5], soixante ou soixante-dix poutres, éloignées de la tour d'une portée d'arbalète, posées sur un grand théâtre fait de chaux et de pierre, et sur les gradins d'icelui beaucoup de têtes de mort fixées avec de la chaux et les dents tournées en dehors, autant que l'on pouvait voir, et les poutres séparées l'une de l'autre d'un peu moins d'une vare de mesure (84 centimètres) et depuis le haut de ces poutres jusqu'en bas étaient disposés des bâtons, autant qu'il en pouvait tenir, et dans chaque bâton cinq têtes de mort étaient enfilées par les tempes. Celui qui décrit ceci et un certain Gonzalo de Umbria ont compté les bâtons qu'il y avait et multipliant par cinq têtes chaque bâton de ceux qui étaient entre

1) *Trad. cit.*, p. 175. — Cf. Torquemada, *ed. cit.*, t. II, p. 149-150.
2) *Trad. cit.*, p. 177. — Ce sacrifice se faisait tous les deux cent deux jours (Sahagun) durant trois jours et comprenait deux cents victimes et plus (Torquemada). *Ed. cit.*, t. II, p. 151.)
3) *uei* veut dire grand.
4) Sahagun, *trad. cit.*, p. 178.
5) Le *téocalli* du grand temple.

poutre et poutre, comme je l'ai dit, nous trouvâmes qu'il y avait cent trente-six mille têtes [1]. »

Un sixième appareil, le *yopico Tzompantli*, servait à ranger les têtes de ceux qui étaient sacrifiés dans la fête de *Tlacaxipeualiztli*. « Il n'y avait pas plus de trois ou quatre têtes dans chaque rangée, » dit Torquemada [2]. Enfin un septième tzompantli, de même construction « était destiné à recevoir les têtes de ceux que l'on tuait à la fête d'*Yacatecuhtli*, dieu des marchands. »

On se fera une idée assez exacte de l'aspect de ces sombres édifices en examinant la figure que nous reproduisons ci-dessus, d'après un manuscrit de la collection Aubin.

L'auteur de ce manuscrit, qui est un rapide résumé chronologique de l'histoire des Aztèques [3], ayant à représenter le nom de *Tzompanco*, l'une des stations occupées par ce peuple dans le cours de ses migrations vers Tenochtitlan-Mexico, a dessiné une travée de *Tzompantli* avec un crâne mis en place. On voit fort nettement sur cette curieuse figure deux montants verticaux, percés l'un et l'autre de trois trous à des distances égales et que traversent trois barres dont la médiane porte un crâne humain privé de son maxillaire inférieur.

Tzompanco, que les familles mexicaines ont habité à deux reprises pendant quatre et cinq ans avant de gagner, les unes Xaltocan [4] et les autres Apazco [5], devait son nom, suivant la tradition, à un sacrifice humain qui s'était accompli dans cette localité.

1) *Relacion hecha por el senor Andrès de Tapia sobre la conquista de Mexico.* (*Colleccion de documentos para la historia de Mexico*, publ. par J. G. Icazbalceta, t. II. p. 583, México, 1866, in-8.)

2) *Éd. cit.*, t. II, p. 153. — Sahagun, *trad. cit.*, p. 179.

3) Ce manuscrit, que les historiens modernes de Mexico désignent sous le nom de *peinture Aubin*, du nom de son propriétaire, a fait autrefois partie de la collection de Botturini (VIII, 14) qui l'a décrit en ces termes : « Histoire de la nation mexicaine partie en figures et caractères, partie en prose nahuatl, écrite par un anonyme en 1576, et continuée de la même manière par d'autres auteurs indiens jusqu'en 1608... » Le texte mexicain, ajoute M. Aubin, est l'explication des figures ; je possède l'original et la copie de Gama, qui cite quelquefois cet ouvrage suffisant à lui seul pour donner la clef de l'écriture et de l'iconographie mexicaine. » M. Aubin l'a fait lithographier et de rares exemplaires de cette reproduction existent dans quelques bibliothèques spéciales.

4) Tzompanco et Xaltocan sont deux lagunes au nord de celle de Tezcoco, où devait se fonder plus tard Tenochtitlan (Mexico).

5) *Cuadro historico geroglifico de la peregrinacion de las tribus Aztécas que poblaron el valle de Mexico, acompañado de algunas explicaciones para su in*

Les Mexicains pratiquaient dès lors dans leur petite tribu les rites sanguinaires, qui ont voué plus tard leur nation, devenue puissante, à l'exécration des peuples du voisinage [1]. Un Chichimèque, pris dans un combat, avait été sacrifié à Huitzilopochtli, et sa tête, posée sur un pieu, avait inauguré le premier *tzompantli* [2].

Tzompanco en a tiré son nom, qui signifie : *dans le tzompantli* [3]. L'écrivain indigène de 1576 représente le vocable par la figure simplifiée de l'édifice décrit par Tapia, Sahagun et Torquemada, en associant toutefois au signe *figuratif* deux signes phonétiques. La tête (*tzom*, tête, sommet) est, en effet, surmontée, dans la peinture, du drapeau (*pamitl*), et la lecture de l'hiéroglyphe donne les syllabes *tzom*, *pan*, le suffixe *co* n'étant pas habituellement exprimé.

Tzompanco figurait déjà dans d'autres recueils de peintures indigènes ; dans la *mappe* d'Ixtlilxochitl, par exemple [4] et dans celle de Botturini, l'une et l'autre publiées par Ramirez dans l'atlas de Garcia y Cubas [5] ; dans la *Cordillera de Tributos* de Lo-

teligencia por D. José Fernando Ramirez (*Atlas geografico, estadistico e historico de la Republica Mexicana*, formado por Antonio Garcia y Cubas, Mexico 1858, in-fol, lam. 32, 33.)

1) Les cérémonies que les Mexicains faisaient en l'honneur de Uitzilopochtli, dit Sahagun, furent copiées de celles dont l'usage avait prévalu dans la sierra même de Coatepec, c'est-à-dire dans le pays où, suivant la légende, était né ce personnage divinisé, bien longtemps avant que les émigrants arrivassent à Tzompanco (Cf. Sahagun, liv. III, ch. I, trad. fr. p. 203). On voit d'ailleurs, sur l'une des peintures représentant les migrations (Garcia y Cubas, lam. 33), un sacrifice humain s'accomplir presque au départ de Hueycolhuacan.

2) « Vn Chichimeca que auia tomada en vna guera lo sacrifico à Uchilogos, dios de los Mexicanos, y la cabeza desto pusieron en vn palo, y por esto se llamaua este pueblo Zumpango, que quiere dezir palo do espeta cabeças de ombres. » (Fr. Bernardino de S. Francisco, *Historia de los Mexicanos por sus pinturas*, cap. XI (*Ann. del Mus. Nac. de Mexico*, t. II, p. 94). Une autre localité, Tzompatitlan (près du tzompantli) joue aussi un rôle dans la légende de Huitzilopochtli. (Sahagun. *trad, cit*, p. 202.)

3) Le suffixe *co*, très fréquemment employé pour les noms de lieux terminés en *tli*, *li*, *in*, est rendu par les auteurs espagnols par les prépositions *en* ou *dentro*.

4) Je donne ce nom à la première des deux peintures (lam. 32) publiées dans l'atlas de Garcia y Cubas, et dont l'historien D. Fernando de Alba Ixtlilxochitl est le plus ancien possesseur connu. La seconde (lam. 33), qu'on peut voir actuellement au musée de Mexico (*Catalogo de las colecciones historica y arqueotogica del Museo Nacional de Mexico* arreglado por G. Mendoza y J. Sanchez ; (*Ann. del Mus. Nac. de Mexico*, t. II, p. 467) vient de Botturini, qui l'a décrite sommairement sous le numéro 1 du paragraphe VII du catalogue de sa collection.

5) La première avait été déjà publiée par Gemelli Carreri, qui en avait reçu

renzana ; dans la *Raccolta* de Mendoza, dans une des planche
Clavigero, etc. Mais aucune de ces figures ne pouvait donner

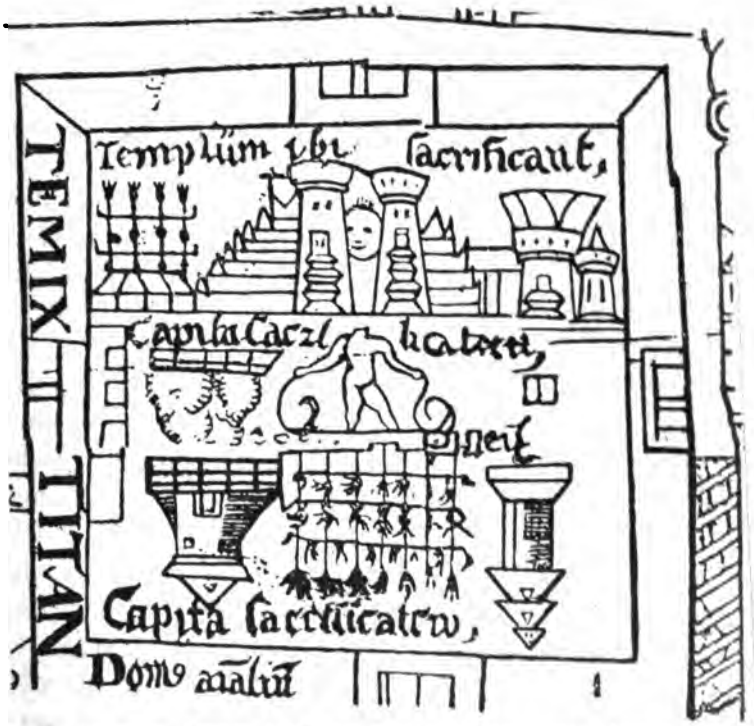

Fig. 181. Le grand temple de Mexico avec ses dépendances, d'après un plan agrandi quatre fois, de *Mexico Temixtitan* (*sic*) *assiégé par Cortès.* — On voit deux *tzompantli* (*capita sacrificatorum*).

communication de D. Carlos de Siguenza y Gongora qui la tenait d'Ixtlilxochitl (*Giro del Mondo*, vol. VI, p. 38, Napoli 1700, in-12); puis par Clavigero (*Storia antica del Messico*, Cesena, 1780, in-4, vol. II, p. 192); par Humboldt (*Vues des Cordillières et monuments des peuples indigènes de l'Amérique*. Paris, 1810, gr. in-folio, texte, p. 223 et atlas, pl. XXXII); par Kingsborough. (*Op. cit.*); par Paravey (*Documents hiéroglyphiques emportés d'Assyrie et conservés en Chine et en Amérique sur le déluge de Noé, les dix générations avant le déluge, l'existence d'un premier homme et celle du péché originel*, Paris, 1838, br. in-4) ; enfin par Cumplido, dans sa traduction de Prescott. (*Apendice à la historia de la conquista*, etc. Mexico, 1846.)

La deuxième mappe, ou *mappe de Botturini*, avait été reproduite par Beulloch (*Fac-simile of an original Mexican Hieroglyphic Painting from the Collection of Boturini*, br. de 23 pp.) par Kingsborough (*coll. cit.*) par Cumplido (*Ap. cit.*), enfin par Schoolcraft (*Historical and statistical Information respecting History. Condition and Prospects of the indian Tribes of the United states.*)

idée bien nette du lugubre appareil qu'elles étaient destinées à représenter.

Le *Tzompantli* de la *mappe* d'Ixtlilxochitl n'est qu'une espèce de barrière dont la traverse supporte un objet informe, dans lequel on a bien de la peine à reconnaître les éléments d'une tête vue de côté, dont l'œil serait refoulé en arrière de la branche montant de la mandibule, et dont le profil facial serait formé par deux lignes verticales.

On reconnaît plus aisément les caractères d'un crâne à l'objet, donné de face, que supporte l'appareil sur la *Mappe de Botturini*; mais le support n'est, à vrai dire, qu'une espèce de craniophore, qui s'écarte sensiblement des descriptions que l'on a pu lire plus haut.

C'est une machine à peu près semblable, qui porte, à la première page du manuscrit de Mendoza, la tête présentée de profil; on retrouve, il est vrai, assez bien dans cette peinture la tête humaine, et surtout la mandibule, mais la tête est singulièrement empalée d'avant en arrière, à travers l'occipital [1].

La seconde figure de la collection Mendoza et les reproductions qu'en ont données Lorenzana et Clavigero nous montreront au-dessus d'une barrière de planches ou de poutres une sorte de châssis portant une masse irrégulière qui rappellera bien plutôt l'aspect d'une pièce de viande enfilée dans une broche et munie de son étiquette, qu'elle ne suggérera l'idée d'une tête humaine (*tzom*) que surmonterait un drapeau (*pamitl*).

Les anciens dessins espagnols ont leur valeur, en tant que renseignements généraux, mais représentent les objets à une trop petite échelle pour pouvoir être bien utiles dans l'étude de leurs détails. On verra néanmoins avec intérêt (fig. 181) le dessin agrandi quatre fois, que nous reproduisons par la photographie, d'après un plan de *Mexico assiégé par Cortès*, qu'a publié, il y a quelques années, à un petit nombre d'exemplaires, la Commission dite « de la vallée ».

1) La troisième figure du *tzompantli* du même manuscrit (2e partie, pl. XIX) n'est qu'une répétition simplifiée de celle-ci.

En présence de figures aussi imparfaitement dessinées toutes celles dont il vient d'être question, les commentateurs vaient forcément s'égarer. Siguenza s'était assuré, il est vrai, la signification de l'hiéroglyphe de la *Mappe d'Ixtlilxochitl* venue sa propriété, était bien celle de *Tzompanco*, et il a écrit sur l'original, à côté de la figure, ce mot que Gemelli C reri a reproduit en publiant le premier ce précieux docum

Mais le voyageur italien a traduit *Tzompanco* par *Calva locus*. Humboldt, qui ne comprenait pas mieux que son prédéc seur la signification du symbole, rendait le même nom de l par la périphrase : *lieu d'ossements humains*. Or les tern mexicains qui correspondent à cette traduction sont *omica* (*omitl*, os ; *calli*, maison), *casa de huesos* ; ou *omitlatiloyan* (*lug donde los huesos estan amontados*). Ramirez, auquel j'emprun cette rectification, a rétabli la véritable signification de l'hiér glyphe de *Tzompanco*, et la publication récente du texte Bernardino de San Francisco, que l'on doit à D. Joachim Garc Icazbalceta, a achevé de mettre en évidence les liens traditio nels qui rattachent le nom du lieu à la pratique barbare dont tire son origine.

L'étude du manuscrit Aubin, rapprochée des textes de Tapi Sahagun, Torquemada, etc., dont elle est en quelque sorte l'illu tration, vient compléter cette histoire du *tzompantli* mexicai l'une des manifestations les plus caractéristiques du génie sa guinaire des sectateurs de Huitzilopochtli.

VII

UN ANTHROPOLITHE DE LA GUADELOUPE

Les anthropolithes de la Guadeloupe ont joui d'une véritable célébrité au commencement de ce siècle. Découverts en 1805 au Port du Moule dans une sorte de tuf calcaire, ces prétendus fossiles humains ont été l'objet de mémoires nombreux et variés. Le général Ernouf a sommairement exposé dans les *Annales du Muséum de Paris*[1] les diverses hypothèses qui avaient cours sur leur origine. Konig[2], H. Davy, Moreau de Jonnès[3], Cuvier[4] ont fait, à différents points de vue, l'examen des squelettes et de la roche qui les renferme et déterminé la composition chimique, l'état minéralogique, la nature des débris organiques, et par suite le mode de formation de ce *tuf pélagique,* ainsi que l'a nommé Moreau de Jonnès. Mais quelque degré de précision qu'aient atteint les démonstrations que je viens de rappeler, l'âge des squelettes du Port du Moule est demeuré jusqu'à présent indécis. L'étude de la gangue des anthropolithes démontre cependant qu'ils sont enfouis au sein d'un dépôt qui continue à se former aujourd'hui; l'examen des coquilles incluses dans le tuf prouve qu'elles sont d'espèces vivant sur l'île ou dans la mer voisine. Bref Cuvier démontre que ces pseudo-fossiles sont loin d'avoir la haute antiquité que leur attribuent encore quelques vulgarisateurs ignorants ou prévenus[5]. Mais entre l'explication, combattue par le grand naturaliste, qui faisait des roches ossifères du Port du Moule les « débris d'un monde disparu » et

1) T. V, p. 404, 1805, in-4.
2) Konig, *On a fossil human skeleton from Guadeloupe... in a letter addressed to the Right Hon. sir Joseph Banks.* (*Philosoph. Transact,* vol. CIV, p. 107 et pl. III, 1814, in-4)
3) Moreau de Jonnès. *Histoire physique des Antilles françaises,* t. I, p. 546, 1822, in-8.
4) G. Cuvier, *Discours sur la théorie de la terre*, servant d'introduction aux *Recherches sur les ossements fossiles*, Paris, 1821, in-4, p. LXVI.
5) Cf. Boitard, *L'Univers avant les hommes*, p. 251 et 481.

l'hypothèse qui, rajeunissant outre mesure les débris osseu envoyés en Europe par Cochrane et par Donzelot, leur donna une date toute récente, il s'était produit des opinions interm diaires parmi lesquelles, à défaut de renseignements préci Cuvier n'avait pas cru devoir choisir. C'est l'une de ces de nières, celle d'Ernouf, acceptée par Zimmermann et quelqu autres écrivains, que vient appuyer une petite découverte que j' faite, il y a quelque temps déjà[1].

On sait que le premier squelette du Port au Moule fut enle par sir Alex. Cochrane et présenté par l'amirauté britannique a British Muséum, où il est encore déposé[2].

Le Muséum d'histoire naturelle en possède deux autres. I premier seul a été étudié par Cuvier, et la figure et la descriptio qu'il en a données ont été souvent reproduites. Un second blo

Fig. 182 à 184. Amulette en jade, en forme de grenouille, trouvée au cou d'u anthropolithe de la Guadeloupe. *gr. nat.* (*Mus. Hist. Nat. de Paris.*)

envoyé à Paris un peu plus tard par Donzelot, en tout semblabl au premier, mais dont le squelette était bien plus mal conservé ne paraissait devoir rien ajouter aux renseignements fournis pa son devancier. Il ne fut pas dégrossi, mais exposé à côté de celu qui renfermait le premier squelette; en partie dégagé, il servit montrer aux visiteurs l'état naturel des bancs ossifères dit *Maçonne-Bon-Dieu.*

1) Cf. *Compt. Rend. Acad. Sc.* 10 févr. 1873.

2) « Ils furent découverts, dit Cuvier (*loc. cit.*) en 1805, par M. Manuel Co tès y Campomanès, alors officier d'état-major de service dans la colonie. L général Ernouf, gouverneur, en fit extraire un avec beaucoup de peine, auqu il manquait la tête et presque toutes les extrémités supérieures : on l'ava déposé à la Guadeloupe, et on attendait d'en avoir un plus complet pour l envoyer ensemble à Paris, lorsque l'île fut prise par les Anglais. L'amir Cochrane ayant trouvé ce squelette au quartier général, l'envoya à l'amiraut anglaise qui l'offrit au Muséum britannique. Il est encore dans cette colle tion... où je l'ai vu en 1818. » (Cuvier, *Discours préliminaire*, p. LXVI.)

C'est dans ce second bloc, dont une large fente, lentement agrandie, a fini par détacher un assez gros fragment, que j'ai trouvé le *bijou caraïbe* dont la figure est reproduite ci-contre.

La fissure qui dissociait, ainsi que je l'ai dit, le squelette du Port du Moule, dessinait ses sinuosités au-dessus des fragments osseux qui représentaient le thorax du sujet, et lorsque la partie supérieure s'est détachée, elle a montré dans son épaisseur la moitié droite du maxillaire inférieur, dont la dentition se rapportait à celle d'un enfant de huit ans environ. Cette indication s'accordait avec celles que fournissaient déjà les diaphyses des membres, saillantes à la surface de la roche, humérus, fémur, tibias, etc.

Sous cette mandibule et un peu au-dessus de débris osseux qu'il était aisé de reconnaître pour quelques bouts de côtes supérieures et la portion moyenne d'un humérus, apparaissaient deux petites taches verdâtres et, au milieu de l'une d'elles, un petit cercle blanc. Je dégageai avec précaution la pierre verte, qui se détachait sur le fond gris blanchâtre de la roche et, après quelques minutes de travail, je pus tirer de la gangue une amulette en jade de 20 mm. de longueur sur 17 de largeur et 9 d'épaisseur, reproduisant grossièrement la figure d'un batracien [1].

La tête et les membres antérieurs sont séparés du reste du corps par une rainure transversale, chacune des saillies qui représentent les pattes de devant est adroitement percée de deux trous [2], l'un sur la face externe et l'autre sur la face inférieure, à l'aide desquels la grenouille de jade était suspendue au cou du jeune sujet. Deux petits renflements simulent les yeux de l'animal, deux traits obliques circonscrivent ce qui répond aux membres postérieurs et une saillie ovale dessine les contours de la région lombaire.

J'ai dit que ce bijou est d'origine caraïbe. Cette appréciation,

1) M. Jannettaz qui a étudié la densité et les autres caractères physiques de cette pièce, a reconnu qu'elle appartient à la variété de jade, propre à l'Amérique centrale. Cette détermination a été confirmée par M. Fischer, de Fribourg, dont on connaît les importantes recherches sur la néphrite, la jadéite, etc.

2) C'est l'un de ces trous, rempli de tuf, qui se dessinait en blanc sur le fond vert de la portion du bijou en jade que la fente avait mise à jour.

que m'ont suggérée des comparaisons étendues[1], trouve sa conf mation dans les textes des vieux auteurs qui ont écrit sur l'h toire naturelle et l'ethnographie des Antilles.

Rochefort, du Tertre, etc, parlent en effet, à plusieurs repris du goût des habitants de cet archipel pour certaines pier vertes et rouges, et ce dernier raconte même[2] à propos de pierres, qu'il dit venir de la Terre Ferme, qu'il en a vu diverses figures, et en particulier une qui avait la forme d'u grenouille.

Entre autres propriétés dont jouissaient ces pierres travaillé « pendues au col », elles empêchaient de tomber du haut m soulageaient les femmes « en travail d'enfant », etc., etc.

La rencontre d'une amulette, taillée suivant la *forme spéci* indiquée par le vieil historien des Antilles, et *suspendue au* d'un des sujets enfouis dans les tufs pélagiques du Port Moule, me semble bien prouver, d'une manière irrécusable, q ces squelettes appartiennent à l'*époque caraïbe,* ainsi qu'Erno l'avait supposé.

On peut donc maintenant limiter l'âge des anthropolithes, do Konig, Cuvier, etc., s'étaient occupés, entre la première appa tion des Caraïbes à la Guadeloupe et l'époque où Rochefort, Tertre, etc., décrivaient ces anciens habitants des Petites Antille aujourd'hui presque complètement disparus.

Il n'est pas inutile de rappeler en terminant cette notice q c'est sous le nom de *Galibis*, que nos compatriotes désignai en 1805, les squelettes que l'on extrayait du Port du Moule. cette dénomination ethnique, qui s'appliquait jadis à un gra nombre de tribus des Guyanes, n'a point entièrement disparu d cartes modernes.

1) On a découvert en effet, un certain nombre de grenouilles en pierre du soit aux Antilles, soit sur la Terre Ferme. M. Fischer n'en connaissait p moins de quatre, lorsqu'il rédigeait son mémoire *Die Mineralogie als Hilfsw senschaft für Archæologie, Ethnographie u. s. w. mit specieller Berucksich gung mexicanischer sculpturem* (*Archiv. für Anthrop.*, Bd. X, 1877.) La gr nouille, symbole de la pluie, était d'ailleurs fort souvent représentée chez l Indiens du Mexique, de l'Amérique Centrale, du Condinamarca et du Pér (Cf. G. Squier, *Travels in Nicaragua*, New-York, 1853, in-8, p. 511. — Et

2) R. P. du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les Franç* t. II, p. 78, 1667, in-4.

C'est d'ailleurs de ces Galibis de Terre Ferme que descend l'une des deux races qui se sont rencontrées dans l'archipel des Antilles [1].

1) Cf. Konig, *loc. cit.*, p. 111.

REVUES ET ANALYSES

LIVRES ET BROCHURES

Louis Gonse. **L'Art japonais**, 1 vol. in-4. Paris, A. Quantin, 1883 [1].

Le japonisme est à la mode; cela se conçoit : il y a vingt-cinq ans à peı que l'art authentique du Japon s'est fait connaître et l'Occident est encore da l'enivrement de la découverte. Pendant trois siècles les Hollandais, qui avaie le monopole du commerce japonais, inondaient l'Europe de produits couran admirés de confiance, ou d'articles fabriqués expressément en vue du gc européen, aussi contraires que possible au goût et aux traditions du pays que nos collectionneurs se disputaient âprement sous le nom de *vieux japoı* c'est la foi qui sauve. C'est en 1867, à l'exposition de Paris, que le vrai jap fit son apparition, avec une collection incomparable d'antiques, qui, offert Paris et à Londres et refusée par les deux métropoles, se dispersa dans vin collections. L'année suivante, 1868, éclatait la grande révolution qui, à la faç européenne, débuta par le vandalisme : les grands seigneurs féodaux ruin les temples dépouillés, envoyèrent leurs trésors enrichir à vil prix les marchan et de là les collectionneurs d'Occident. Un moment vint où l'on put croire q le Japon serait le seul pays où l'art japonais serait introuvable. Depuis, u réaction s'est produite. Les Japonais ont appris ou rappris des Européens prix de leurs chefs-d'œuvre; ils ont veillé avec un soin religieux, mêlé de repe tir, sur les débris de leur gloire artistique, et non seulement ils les défend contre les attaques du dehors, mais ils prennent l'offensive, rachètent en I rope, réparent peu à peu leurs pertes, et le métier de collectionneur est u fantaisie qui n'est plus permise à présent qu'aux millionnaires.

A mesure qu'affluaient les spécimens de cet art, si neuf pour l'Europe de sa simplicité, sa grâce, sa perfection de mise en œuvre, les livres sur l'art ja nais se multipliaient. C'étaient, comme on pouvait s'y attendre, des séries points d'exclamation, avec la conclusion attendue : Faites-vous Japonais! nos artistes de se faire Japonais. Nous n'avons pas ici à prendre parti en japonistes et antijaponistes : sans entrer dans le vif de la question, contento nous de constater que cet art n'aurait que des admirateurs s'il ne s'était av de rendre la personne humaine : par malheur il l'a fait, et l'homme chez lui ı

1) Nous empruntons le remarquable travail que l'on va lire sur l'art japonais à la *Revue Criti* et nous remercions vivement la direction de cet excellent recueil et l'auteur de l'article, M. J. D mesteter, d'avoir bien voulu autoriser cette reproduction. (E. H.)

guère qu'une attitude, celle de la grimace et de la contorsion. Est-ce volonté ou nécessité? A-t-il fait l'homme laid, du moins pour l'œil européen, parce que l'homme qu'il voit est tel pour l'œil européen, de sorte qu'il y aurait nécessairement entre les deux arts une antipathie de race et physiologique, partant invincible? Cependant, si on examine des photographies de types japonais, on rencontre plus d'une fois des spécimens qui répondent de bien près à notre idée de la beauté. Serait-ce que l'artiste, à la façon de nos naturalistes, a pensé que la beauté est une exception à laquelle un art qui se respecte n'a pas le droit de s'arrêter : la laideur, étant la règle, fait seule loi pour l'idéal. Ou faut-il avec M. Bousquet supposer, en désespoir de cause, que les Japonais ont lu Solger et la théorie de *l'ironie dans l'art :* « Le but de l'art est de révéler le néant des choses finies, des créatures contingentes, en présence de l'absolu, et de faire ressortir l'ironie divine[1]. » Mais si de la représentation humaine, on passe à celle de l'animal, de la plante, de la fleur, des détails de paysage; si de la peinture on passe aux arts inférieurs, ciselure, laque, céramique, l'impression change du tout au tout et l'on n'est plus loin de partager les enthousiasmes des dilettanti les plus expansifs.

Dans la littérature déjà abondante relative à l'art du Japon, le livre dont nous voulons entretenir les lecteurs de la *Revue* occupe une place à part et ouvre une direction nouvelle. Admirateur, mais de sang-froid, des artistes japonais, qu'il considère comme « les premiers décorateurs du monde, » convaincu que l'étude de leurs œuvres peut ranimer et renouveler, non pas le grand art qui n'a rien à gagner à se faire japonais, mais le sens de la décoration qui tend à se perdre. M. Gonse avait organisé il y a deux ans la fameuse exposition de la rue De Sèze, qui avait groupé les quatre ou cinq plus belles collections de Paris : les visiteurs de cette exposition retrouveront dans ce livre les plus beaux spécimens qu'ils ont admirés il y a deux ans. Mais le caractère qui fait pour nous la valeur principale de ce grand ouvrage et par lequel il rentre dans notre cadre c'est que ce n'est pas un exposé de thèse, c'est un exposé historique. M. Gonse a pensé qu'il était temps de sortir des discussions théoriques et oiseuses et de tenter une histoire de l'art japonais.

Une première question vous vient aussitôt aux lèvres : une pareille histoire est-elle possible? Cet art est si loin de nous que tout nous en paraît sur le même plan, et l'idée ne nous vient même pas que tous ces noms exotiques, qui ont la même valeur négative devant notre ignorance, puissent jamais se localiser dans le temps et que les noms de Kanaoka et Hokusai aient un sens historique et artistique aussi précis que les noms de Cimabué et Gustave Doré. Oui, cette histoire est possible et pour deux raisons : 1° parce que les Japonais eux-mêmes la connaissent et en ont la tradition; 2° parce qu'il existe un grand nombre d'œuvres anciennes et datées; de sorte que nous avons en main les deux éléments nécessaires et suffisants de toute histoire complète : une tradition suivie pour en dresser le cadre et des monuments réels pour contrôler la tradition et remplir les cadres qu'elle a dressés.

Les histoires japonaises de la peinture abondent : plusieurs remontent au siècle dernier; la plus célèbre, le *Tanyu Ringoua* remonte au XVIIe siècle : c'est

1) *Le Japon de nos jours*, II, 169.

l'œuvre du plus grand peintre de ce siècle, Tanyu (1601-1674), lequel, étan aussi un grand connaisseur de peintures anciennes, a réuni dans son recue toutes les œuvres de vieux maîtres qu'il a pu rencontrer. Les annales historique et les œuvres purement littéraires fournissent aussi une masse de renseignement épars, mais non moins précieux, dont la série se suit sans interruption depuis l texte le plus ancien du Japon, le *Ko-zi-ki* (vers 700), jusqu'aux voyageu européens des derniers siècles. Au témoignage littéraire joignez celui des œuvre mêmes : presque toutes les œuvres d'art sont signées, et par suite plus o moins datées, car un nom est le plus souvent une date. Ce témoignage *ré* peut se suivre presque aussi loin que le témoignage écrit, grâce aux trésors de temples nationaux, dépôts des chefs-d'œuvre les plus antiques et les plu révérés : le plus précieux de ces trésors est celui du temple de Todaïji, à Nara l'ancienne capitale des empereurs; à l'abri du sanctuaire, les reliques de l'a ont traversé dix siècles; on les exhumait à la fin de chaque cycle pour constate leur présence et leur état de conservation : puis on les laissait se rendormir u nouveau sommeil de soixante ans. La dernière visite a eu lieu en 1875 : elle fu faite cette fois avec des préoccupations d'archéologue.

Manuels, témoignages historiques et littéraires, inscriptions funéraires, signa tures d'œuvres, inventaires, toutes ces données réunies par un critique japonai M. Wakaï, lui ont fourni les matériaux d'une histoire complète de l'art japonai encore inédite, mais que M. Gonse a eue en mains. M. Gonse ne connaît poi le japonais : mais il avait l'assistance d'un lettré intelligent, M. Tadamas Hayashi, grâce à qui il a pu extraire des textes tous les renseignements q lui étaient nécessaires, lire les signatures des œuvres d'art, et armé de cet clef il n'a eu qu'à passer en revue la masse des matériaux contenus dans le principales collections publiques et privées[1] de France et d'Europe et qui s sont laissé sans peine classer d'après les temps et les écoles.

L'ouvrage s'ouvre par une large introduction donnant l'esquisse de l'histoi politique du Japon d'après les travaux les plus récents, de ses mythologies, d son ethnologie, de sa géographie. Le milieu ainsi reconnu, l'auteur passe l'étude directe des arts; la peinture occupe tout le reste du premier volume c'est la partie traitée avec le plus de développement, parce qu'en fait la peintu est le cœur même de l'art japonais : tous les arts inférieurs en sont pénétrés inspirés : ciseleurs, laqueurs, tisseurs, céramistes ont été peintres eux-même ou ne font que transporter le dessin des maîtres sur le métal, le bois, la soi l'argile; la ciselure en particulier, par le jeu harmonieux des alliages, « e devenue peu à peu la plus riche des palettes » (II, 155). Le second volume e consacré à l'architecture, à la sculpture, à la ciselure, aux laques, aux tissus, à céramique et la gravure; pour la céramique M. Gonse a laissé la parole au pl

1) Paris n'a que des collections privées (collections Gonse, Bing, Burty, Montefiore, Camondo, etc. il aura prochainement deux collections publiques, l'une bientôt, espérons-le, celle que M. Guimet off à l'Etat (qui hésite !) ; l'autre, le plus tard possible, espérons-le, celle que M. Cernuschi a légué la ville de Paris. Le Musée de Berlin a la collection Gierke ; Leyden, les collections formées p M. de Siebold ; mais c'est le British Museum qui possède la collection à la fois la plus riche et plus scientifiquement formée d'Europe, celle du Dr Anderson qui, au cours d'un long séjour Japon, l'a faite en se plaçant spécialement au point de vue historique ; il en imprime à prese le catalogue : rangée par date et par écoles, elle fera à elle seule une histoire de l'art japonais. Les Etats-Unis possèdent la collection la plus nombreuse de *kakémonos* (peintures roulées) ; celle M. Fenollosa (5000 pièces).

habile connaisseur de la matière, M. Bing, qui en expose l'histoire avec une précision et une netteté toute scientifique. Il nous est impossible de suivre M. Gonse à travers toutes les écoles où il nous conduit ni d'apprécier la valeur critique des œuvres qu'il nous fait connaître : cette tâche a d'ailleurs été remplie par les critiques d'art avec une compétence que nous n'avons pas, et nous renverrons en particulier le lecteur à un article de M. Ary Renan, d'un esprit historique très sûr, semé d'aperçus ingénieux et d'observations délicates, et où une sympathie pour l'art oriental n'altère pas le sentiment très net des nécessités de l'art moderne[1]. J'essayerai uniquement de mettre en lumière les points par lesquels l'histoire de l'art japonais se rattache à l'histoire générale de l'art. L'histoire complète d'un art, quel qu'il soit, fût-il isolé et sans point de contact avec le reste du monde, a toujours sa valeur scientifique et vaut la peine d'être étudiée pour elle-même; mais l'art japonais a cet intérêt capital pour l'historien que c'est le représentant de deux arts, à peine connus, l'un faute de documents accessibles aux Européens, l'autre faute de documents, à savoir l'art chinois et l'art indien; de plus il a peut-être eu des points de contact historiques avec l'art persan, de sorte que par trois côtés il rentre dans l'histoire générale. Examinons rapidement ces trois points, en suivant les données de M. Gonse, que nous compléterons à l'aide de quelques documents parus depuis.

La civilisation du Japon, comme on sait, est la civilisation chinoise : mais s l'on en croit la tradition indigène, ce n'est point directement de la Chine que le Japon a reçu d'abord cette civilisation, mais médiatement de la Corée, qui, conquise au IIIe siècle par Zingou, la grande impératrice semi-légendaire, envoya bientôt à ses conquérants, avec le lettré Wa-nin, les lettres et les sciences de la Chine. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque ancienne, la Corée, aujourd'hui si arriérée, était le foyer et l'asile de la civilisation chinoise, qui menaçait de s'éteindre dans les guerres civiles où périt la dynastie des Han. Si l'incertitude de la chronologie japonaise pour les périodes anciennes — une chronologie sérieuse ne commence qu'avec l'introduction du calendrier chinois, au VIIe siècle — ne permet point d'accepter de confiance les dates refaites des annales indigènes, il n'y a cependant aucune raison de mettre en doute l'authenticité même d'une tradition, confirmée à la fois et par ce qu'on sait de la Corée de ce temps et par la suite des annales, qui montre un courant interrompu d'échanges intellectuels allant de la grande presqu'île aux îles de l'archipel voisin. La peinture est-elle aussi venue de la Corée? Cela est probable : car la tradition distingue expressément entre le style coréen (*Korai we*) et le style chinois (*Kara we*)[2] ; or cette distinction ne peut guère avoir qu'une signification historique; car, à supposer même qu'il y eut une peinture coréenne

1) *Nouvelle Revue*, 1884, 15 août-1er septembre.

2) Nous empruntons ce détail à un remarquable article du Dr Anderson qui semble avoir échappé à l'attention de M. Gonse et qui a paru en 1879 à Yokohama dans les *Transactions* de la Société asiatique du Japon. Nous profitons de l'occasion pour appeler l'attention sur les travaux de cette société, trop peu connus en France et qui sont l'expression la plus avancée et la plus haute des études japonaises. Malgré les *vagaries* de quelques-uns des écrivains, ces travaux présentent pour la plupart (Satow, Chamberlain, Anderson), une sûreté de méthode, une netteté et une exactitude à laquelle, il faut le dire, la philologie anglaise ne nous a pas toujours habitués sur d'autres domaines. — M Anderson a donné d'une façon plus sèche la substance de cet article dans la préface du *Guide au Japon* de M. Satow (2e éd. 1883). Il imprime une histoire générale de la peinture japonaise dont cet article donne d'avance une très haute idée.

indépendante et ayant son cachet propre, il est peu vraisemblable que le Japon dominé comme il le fut par le génie chinois, eût jamais passé de la Chine à l Corée, s'il avait débuté par l'éducation chinoise directe. Le Dr Anderson qu nous fait connaître cette distinction se déclare incapable de préciser les caractères du style coréen, et les rares spécimens de peinture coréenne qu'il a p voir sont de la pure peinture chinoise. Le *Korai we* des auteurs japonais pour rait donc bien n'être autre chose que le style chinois, connu d'abord par l'inter médiaire de la Corée; plus tard, connu directement, il prit le nom de *Kara we* sans qu'il y eût changement de fond.

Les rapports avec la Chine commencent, selon les annales chinoises, en 57 d notre ère, selon les annales japonaises au IIIe siècle sous la reine Zingou. A Ve siècle, sous l'empereur Yu-riak, paraît un peintre chinois, dont la famill fournit des peintres à la cour durant cinq générations: il y a donc eu concur remment au Japon des peintres de Corée et des peintres de Chine : mais de ce périodes anciennes, il n'est rien resté que des noms, de sorte qu'il est impossible de savoir s'il y avait une différence autre que celle d'origine entre le *Kara we* et le *Korai we*.

Un fait qui ferait penser, il est vrai, qu'il y avait plus que cela, qu'il y avai une différence de fonds, une différence artistique réelle, c'est que M. Gonse, qui n semble pas connaître l'existence de cette distinction du *Korai we* et du *Kara we* est arrivé par des raisons purement esthétiques à une distinction absolumen identique. Il reconnaît dans l'art japonais un élément irréductible au génie chi nois, qui serait ce fonds coréen, lequel fonds serait aryen, la Corée étant pri mitivement indo-européenne. Mais sur cette question, l'exposition de M. Gons manque un peu de sa netteté habituelle et il semble qu'il y ait quelque con fusion dans les faits qu'il met en œuvre. Il y a certainement, comme nous l verrons tout à l'heure, un élément indo-européen dans l'art japonais : mai c'est un élément parfaitement défini, qui n'est ni japonais, ni coréen, et que le Japonais ont parfaitement reconnu : c'est l'élément indien ou bouddhique, ven de l'Inde, par l'intermédiaire de la Chine avec la religion du Bouddha (VIIe siècle et qui lui-même est un reflet lointain de l'art grec apporté dans la vallée d l'Indus par les successeurs d'Alexandre : c'est ce que les Japonais appellen *Butsu we*, l'art bouddhique. Mais avant tout apport chinois et indo-européen y a-t-il un élément autre, soit japonais, soit coréen? Je crois que faire de Japonais primitifs un peuple indo-européen est une hypothèse contre laquelle à tout le moins dans l'état de nos connaissances, tout proteste. Je ne sais si le ethnologistes admettraient la possibilité d'une parenté entre les deux *races* mais entre les deux *civilisations*, sous leur forme la plus ancienne, — ce qu est le point important — ni l'historien ni le philologue ne trouve jusqu'ic aucun indice de parenté la plus lointaine[1]. Sur les Coréens anciens, nou

1) M. Asthon, auteur d'une excellente grammaire japonaise, a publié un mémoire pour montr l'affinité du japonais avec les langues aryennes (*Transactions*, 1874, 223-231). Ce mémoire est meilleure réfutation de la thèse qu'il soutient. Il serait nécessaire que la philologie japonaise f abordée par quelque travailleur formé aux méthodes de la philologie aryenne ou sémitique. On n verrait peut-être plus des savants de la valeur du Rev. Edkins proposer aux Japonais de perfec tionner leur langue en y introduisant quelques prépositions anglaises, l'article « qui est si commode le relatif, etc., et de changer la syntaxe du verbe : le Japonais dit *the shepherd the flock leads* a lieu de dire, comme on doit : *the shepherd leads the flock* : « Or, une loi si incommode, obser M. Edkins, est pour l'esprit qui s'y résigne une preuve décisive d'infériorité intellectuelle. » (*Tran sactions*, 1874, 96-110).

savons moins encore que sur les Japonais, et de ce qu'on en sait ne se dégage pas la moindre trace d'aryanisme. La question reste donc entière et, en l'absence de monuments anciens de l'art coréen, la solution ne pourra guère venir que des textes.

Au VIe siècle paraît le bouddhisme. Il vient également de Corée (du royaume de Koudara), apporté par une ambassade composée de bonzes; après de longues résistances nationales, le bouddhisme, protégé par l'Açoka japonais, le prince Umayadono Oci, triomphe (fin du VIe siècle) : durant les deux siècles suivants, le Japon va chercher en Chine, à la source, l'enseignement bouddhique; il en rapporte l'art bouddhique, le *Butsu we*, c'est-à-dire l'art indien transporté en Chine.

M. Gonse pense, avec grande raison, semble-t-il, d'après le caractère des peintures anciennes, que la première part dans le développement de l'art japonais revient à l'art bouddhique : on conçoit d'ailleurs aisément que le bouddhisme, avec ses larges besoins d'adoration et d'idolâtrie, ait dû être au Japon, comme il l'a été partout ailleurs, un promoteur incomparable : l'art vit d'idoles, et le culte nouveau, avec ses innombrables pagodes à peupler, avec ses légions de Bouddhas et de Rakans (*arhan*), avait bien d'autres exigences que le luxe ou le dilettantisme de Souméras à demi-barbares et qui commençaient à peine à s'éveiller aux curiosités d'un art encore désintéressé. Il suit de là que le premier développement et le plus considérable de l'art du Japon est indien, sous pavillon chinois sans doute, mais indien de fond : le bouddhisme transporta de Chine au Japon le type semi-aryen de Çakya Mouni, consacré et conservé par un hiératisme immuable, et qui contraste étrangement au milieu des types mongols et mongolisants de l'art laïque. Les siècles passent, sans l'altérer, sur ce type traditionnel, copié de génération en génération : ce grand Bouddha de Meguro, perle gigantesque du musée Cernuschi, qui semble pris de quelque temple d'Ellora, vient d'un faubourg de Kioto et n'a pas un siècle d'existence. De là une conséquence importante pour l'histoire de l'art indien : c'est que cet art si mutilé, presque sans documents pour la peinture, revit pour nous au Japon. Il y a quelques années, la découverte de manuscrits sanscrits au Japon, montrait tout ce que les temples bouddhiques du Nippon peuvent réserver de surprises et permettre d'espérances aux sanscritistes désappointés des vides de la littérature bouddhique de l'Inde : mais ce qui n'est là qu'une espérance est ici une réalité. En mettant les choses au mieux, le plus heureux fureteur d'inédit ne trouvera au Japon qu'à glaner, car il est clair que la masse littéraire est en Inde : pour l'art, au contraire, elle est au Japon : l'art archaïque de l'Inde, disparu de l'Inde, est resté là. Il est bien vrai qu'on le retrouverait aussi bien en Chine, puisque c'est de là que le Japon l'a reçu : mais la Chine est fermée et le Japon est ouvert. Si maintenant l'on songe que cet art indien n'est en Inde qu'un dépôt de la civilisation hellénique, une lointaine et vague parenté s'établit des Cyclades aux îles du Soleil Levant, le Bouddha de Meguro prend place, — humblement, comme il convient à un ascète, — aux côtés de Zeus Olympien, et à travers l'Inde et la Chine c'est un rayon du génie grec, qui vient, deux fois réfracté, éclairer la pauvre cellule de Sesshiu ou de Mintshio.

A côté des éléments chinois et indien, M. Gonse croit reconnaître un troisième

élément, que les Japonais eux-mêmes n'ont pas reconnu, l'élément persan. Il en retrouve la trace dans certaines formes de décor, certains détails de l'ornementation, dans le dessin de l'école de Tosa, dans le rendu des draperies et des extrémités (I, 193). Il le retrouve encore dans les arabesques des étoffes du xve siècle et leurs rinceaux à base florale (II, 226); dans la ciselure et la broderie des gardes d'épée (II, 139). Or cet élément persan paraît non seulement au xvie siècle, époque où l'arrivée des Portugais met Ormuz et Bouchir en relations avec l'extrême Orient[1], mais dans les siècles précédents, où l'intermédiaire européen n'a pas encore paru dans les mers d'Orient. La réalité de cet élément persan dans l'art du Japon est une question sur laquelle le critique d'art est seul compétent, en l'absence de documents historiques. Il est bien vrai que le silence des Japonais à cet égard est un fait grave : ils n'ont aucun faux amour-propre national, et s'ils avaient eu la conscience d'un élément persan dans leur art, ils n'auraient sans doute pas plus hésité à l'avouer qu'ils ne l'ont fait pour les éléments coréen, chinois, indien. Ce silence prouve à tout le moins qu'il n'y a pas eu d'*école*, au sens strict du mot; mais je m'empresse de dire que ceci n'exclut nullement la possibilité de ces mille contacts indirects, de ces accidents de commerce ou autres, qui pour passer inaperçus n'en ont pas moins une influence d'autant plus profonde qu'elle est presque inconsciente. Or, l'histoire semble établir la possibilité et la réalité de ces contacts indirects entre la Perse et le Japon. M. de Longpérier, que l'archéologie est toujours sûre de trouver le premier là où il y a une voie nouvelle à ouvrir, un nouvel échange artistique à reconnaître, avait il y a une dizaine d'années signalé dans le trésor de Hauriô-zi la présence d'une aiguière sassanide[2]. Comment ces vases sassanides ont-ils trouvé le chemin de Nara? Est-ce par la Chine, ou sont-ils venus directement de la Perse par le commerce maritime? Des textes arabes, depuis longtemps connus, mais nouvellement interprétés par M. de Goeje[3], viennent d'établir que les marins persans et arabes des premiers siècles de l'hégire connaissaient le Japon et y abordaient peut-être : c'est le pays de *Wa-Kwak*[4] des voyageurs arabes; bien plus, les marins japonais de cette époque s'aventuraient sur les mers et les Arabes nous ont conservé le souvenir d'une expédition commerciale des Japonais sur les côtes de l'Afrique orientale en l'an 334 de l'hégire (945 de notre ère). De pareilles aventures laissent soupçonner des rapports avec l'étranger bien plus fréquents qu'on ne serait tenté de l'imaginer, d'après l'idée qu'on se fait du Japon fermé des derniers siècles.

Peut-être cependant cette question des rapports de l'art persan et de l'art japonais, examinée de plus près, pourrait-elle se retourner et se poser dans des nouveaux termes. L'on sait que l'art persan du xviie siècle est profondément imprégné de l'art chinois[5]; mais ces emprunts du xviie siècle ne sont que l

1) Ce qui nous empêche de mentionner pour la thèse de M Gonse les bols à décor persan « Goroshitshi (xvie siècle), reproduit par M. Bing ; II, 265). — Est-il bien sûr que le meilleur fer ancien fût connu sous le nom de « fer de Perse » (II 139)? L'expression que M. Gonse traduit ainsi, *Nanban* désigne littéralement « les régions du sud. »

2) Œuvres, I, 294-306.

3) *Annales de l'extrême Orient*, V, 66-80 (1882-1883).

4) Littéralement « pays de *wa* » : *wa* est le nom sinico-japonais du *yamato*, du Japon : le mot signifie littéralement « paisible » et s'oppose à *i*, « grossier, barbare, étranger » (Metchnikoff l'*Empire japonais*, 203).

5) Sur les rapports de l'art persan et de l'art chinois, voir l'article cité plus haut de M. Ary Renan, pp. 48 sq. du tirage à part.

retour à une vieille tradition ou n'en sont que la continuation : la réputation de la peinture chinoise en Perse domine tout le moyen âge. « Pour ce qui regarde la peinture, écrit le grand voyageur Ibnn Batoutah, vers 1356, aucune nation, soit chrétienne ou autre, ne peut rivaliser avec les Chinois : ils ont pour cet art un talent extraordinaire » (IV, 262). Il y a un récit curieux dans Djelaleddin d'un sultan devant qui concourent des peintres chinois et des peintres grecs : les Byzantins gagnent le prix. Ce récit qui pour l'auteur, un mystique, n'est qu'un cadre allégorique, est pour nous un document artistique de premier ordre : il ressort du récit même de Djelaleddin que la peinture chinoise, avec ses débauches de couleur, était plus populaire que la peinture sobre et « sans couleur » de leurs mystiques concurrents[1]. Djelaleddin est mort en 1262; c'est l'époque de la dynastie mongole qui, on le sait, a amené avec elle en Perse des artistes chinois; mais deux siècles plus tôt, dans Firdousi, l'art de la Chine est déjà l'idéal de l'art : une beauté sans pareille est une « peinture chinoise. » Trois siècles plus tôt, en 956, Masoudi rend le même hommage enthousiaste au génie sans rival des peintres chinois (I. 323). Enfin, selon une légende de date incertaine, mais plus ancienne que Firdousi et peut-être antérieure à la chûte des Sassanides, le fondateur de manichéisme est « un peintre venu de Chine, un peintre tel qu'on ne verra jamais le pareil, » qui a séduit le peuple avec les images d'un livre peint par lui, l'*Artang*. Tous ces faits sans doute ne suffisent pas pour établir que l'art persan est d'origine chinoise : mais ils prouvent que la Perse du moyen âge a connu et admiré l'art chinois, qu'elle a reconnu sa supériorité et il est par suite bien probable qu'elle s'en est inspirée. C'est aux critiques d'art à apprécier sur les monuments la valeur de ces indications purement historiques : au cas où elles se vérifieraient, ce qu'on appelle l'élément persan dans l'art japonais ne serait peut-être plus autre chose qu'un élément chinois, passé également en Perse et au Japon; ou, à tout le moins, y aurait-il lieu de distinguer entre une influence persane proprement dite et indépendante et une influence pseudo-persane : celle-ci continue et ancienne, puisqu'elle n'est autre chose que l'influence chinoise, celle-là accidentelle et sporadique.

Le lecteur voit quelles questions intéressantes pour l'histoire même de nos civilisation aryennes soulève un livre qui, au premier abord, semblerait fait pour les seuls dilettanti. S'il est vrai que le Japon est à présent « un membre de la famille indo-européenne [2] », il n'est pas moins vrai que dans le passé, grâce à ces entrelacements obscurs qui relient les nations les plus étrangères en dépit de leur isolement apparent, nul des problèmes de son histoire ne peut se résoudre sur place, et ce n'est pas seulement le sinologue, mais c'est le sanscritiste, c'est l'iranisant qui doivent fournir leur part de données pour la solution. Ainsi se vérifie ce mot de M. de Longpérier qui, il y a dix ans, semblait téméraire et qui à présent semble prophétique : « L'introduction des documents chinois et japonais dans nos études n'aura pas uniquement pour effet la classification des monuments de l'extrême Orient suivant la méthode critique et

1) Elisée Reclus.
2) Tholuck, *Soufismus*, 90. *Mirabilem Sinensis picturae nitorem miramque colorum elegantiam... Graeci qui adhuc non coloribus domun exornare sed abstergere potius colores omnes laboraverant...* Le Chinois représente l'homme vulgaire, livré aux passions, etc., le Grec représente le mystique, dont le cœur est purifié.

européenne, ce qui serait fort désirable; elle nous fournira encore une nouve ressource pour l'intelligence plus complète de nos antiquités [1]. »

Je ne veux point quitter le livre de M. Gonse sans résumer au moins d'u façon très sommaire l'histoire des écoles de peinture. Jusqu'au xve siècle un se centre, Kioto, la capitale des Mikados, qui fondent l'emploi de *Wedokoro* peintre lauréat. Le premier Wedokoro qui ait laissé un nom et des œuvres e *Kanaoka*, le Cimabué du Japon (seconde moitié du ixe siècle), dont l'école, surto religieuse et chinoise dans ses sujets, se transporte au xie siècle, sous le no de *Yamato riu*, « école nationale », et prend ses motifs dans les scènes de co et le monde; au xiiie siècle, le *Yamato riu* prend le nom d'école de Tosa (*Tosa riu* sous lequel elle a subsisté jusqu'à nos jours. Ces trois écoles qui n'en so qu'une, se perpétuent et se recrutent par hérédité et adoption. Au xve sièc renaissance de l'influence chinoise, amenée par le peintre chinois Jo-sets favorisée par les Shiogouns et qui s'établit dans leurs capitales, d'abord Kam koura, puis Yedo : de là sort l'école des *Kano*, rivale heureuse de celle de Tos celle-ci plus distinguée de forme, plus soigneuse du détail, celle-là plus large plus libre de manière; l'une procédant par enluminure, l'autre par blanc noir; toutes deux d'ailleurs aristocratiques; le peintre ne travaille que pour cour et les grands seigneurs, ne représente que des grands seigneurs ou d dieux, est lui-même un grand seigneur, souvent un prince. Au xviie siè paraît l'école vulgaire : Matahei, le premier, représente des gens du peuple, d courtisanes; cette école, méprisée des artistes, devient prépondérante de n jours avec Hokusai dont quelques-uns font le plus grand artiste du Japon. A milieu du xviiie siècle, nouveau retour du genre chinois, avec un Chinois étal à Nagasaki, Namping (1720), dont les œuvres, connues des Hollandais, o passé longtemps pour spécimen de l'art japonais pur.

Je prends à regret congé de ce beau livre qui pose tant de questions neuv et intéresse tant de branches de la science qui ne croyaient pas avoir jamais s'occuper du Japon. Sans doute les progrès des études japonaises, l'étude su tout du point de comparaison décisif, l'art chinois, dont l'histoire et les périod sont encore presque inconnues, apporteront bien des éléments nouveaux, réso dront ou modifieront bien des questions : l'histoire ici commence à peine : ma M. Gonse aura l'honneur d'avoir le premier embrassé l'ensemble de l'art japona et son livre, par le goût et le tact portés dans le choix des spécimens, comm par la merveille de l'exécution [3], restera à la fois un document indispensab pour l'étude de l'art, parce qu'il contient la fleur des collections françaises, un monument de la littérature d'art contemporaine.

J. Darmesteter.

1) A. de Longpérier. *Œuvres*, I, 306.
2) De la province de ce nom dont le chef de l'école était alors gouverneur.
3) Les collaborateurs graphiques de M. Gonse ont nom Guérard, Lefèvre, Desjardin, etc., l'éditeur a nom Quantin. 1000 gravures, 64 planches hors texte (eaux-fortes, héliogravures, gr sailles or, chromolithographies, aquarelles typographiques, le tout représentant 300 objets). Il se difficile de faire aussi bien; mieux impossible.

Kim Vân Kiêu Tân Truyên, publié et traduit pour la première fois par M. Abel des Michels, professeur à l'école des Langues orientales vivantes. 2 vol. en trois parties. Paris, E. Leroux, 1884, in-8.

Bon nombre de personnes, même parmi les érudits, croient encore que la langue annamite n'est qu'un dérivé vulgaire du chinois, assimilable aux dialectes de Canton, du Fokien, etc., sans grammaire ni syntaxe. C'est là un préjugé que M. Abel des Michels s'est donné pour mission de faire disparaître en révélant par ses travaux sur les *Poèmes de l'Annam*, les chefs-d'œuvre jusqu'alors ignorés de cette langue monosyllabique, parlée par près de vingt millions d'individus, bientôt sujets français, et à l'étude de laquelle on s'est toujours trop peu intéressé.

Bien qu'ayant emprunté à la langue chinoise un grand nombre d'expressions qui sont du reste passablement défigurées par la prononciation, l'annamite, comme le japonais et le coréen, n'en est pas moins resté une langue bien distincte, avec des règles grammaticales et de construction souvent fort différentes de celles du chinois, et ayant produit, sous la forme rythmée et rimée, des œuvres véritablement originales.

M. Abel des Michels, par sa traduction du poème *Luc Vân Tien*, nous avait déjà fait connaître le style littéraire de la Cochinchine ; c'est au style tonkinois qu'il nous initie aujourd'hui par la publication du *Kim Vân Kiêu Tân Truyên*, titre qui signifie en français : « Nouvelle histoire de Kim, de Vân et de Kiêu. »

La forme particulière des caractères démographiques (*chu' nom*) qui ont servi à la rédaction de l'original, caractères dont le plus grand nombre diffère complètement de ceux usités en Annam et en basse Cochinchine, la longueur extraordinaire du texte à traduire (3,255 vers alternativement de six à huit caractères), l'étrangeté et le vague de la plupart des métaphores employées dans ce style purement tonkinois, font de la traduction de M. Abel des Michels un véritable monument de patience, de labeur et d'érudition. L'ouvrage est rempli d'une multitude de notes qui sont un vrai régal pour le philologue et pour l'ethnographe, en ce qu'elles donnent de précieux renseignements, non seulement sur les particularités grammaticales de la langue annamite, mais encore sur les coutumes et les mœurs du pays d'Annam, et surtout sur les légendes et les croyances bouddhiques qui sont la note caractéristique du poème.

M. A. des Michels vient d'ajouter un nouveau titre à ceux déjà nombreux qu'il possédait à la reconnaissance du monde savant. Son livre sera accueilli avec faveur, non seulement par les orientalistes spéciaux, mais encore par tous ceux qui s'intéressent à l'ethnographie et à la science du langage.

GUSTAVE DUMOUTIER.

Pinabel (P.). **Notes sur quelques peuplades sauvages dépendant du Tong-King.** (*Bull. Soc. de Géographie*, 4e trimestre 1884.)

Les sauvages dont il est question dans ces notes, localisés dans la province de Thagne Hoa, sont les Phou-tays, montagnards d'origine laotienne, les Méos « qui sont probablement les Miaotsès chinois, mais qui, en tout cas, sont évi-

demment d'origine chinoise, comme il est facile de le reconnaître à leurs usages et à leur langue, » et les Sas, « autrement appelés Phou-tignes ou Phou-qhuiongs, chez lesquels on croit reconnaître les débris de l'ancien peuple de Vien-chan. M. Pinabel s'occupe plus spécialement des premiers, sur l'ethnographie desquels il a recueilli des renseignements fort intéressants. Il nous décrit la constitution de leurs tribus, les relations des tribus entre elles, l'organisation de la famille, il nous introduit dans les maisons, nous initie aux détails de la vie journalière, nous le suivons à la basse-cour, aux champs, etc. Un peu plus loin l'auteur nous fait connaître les coutumes indigènes à la naissance des enfants, au mariage, dans les maladies, à la mort, et donne le récit de nombreuses pratiques qui sera fort intéressant de comparer avec celles que MM. Harmand, Néis, Bock, etc. ont relevées en d'autres points de l'Indo-Chine. E. H.

E. de Sainte-Marie. **Mission à Carthage.** Paris, Leroux, 1884, 1 vol. in-8.

E. de Sainte-Marie a été pendant plusieurs années l'un des plus actifs collaborateurs en Tunisie du *Corpus Inscriptionum semiticarum* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. De 1873 à 1876, il a recueilli plus de deux mille stèles puniques ou néo-puniques, dont l'explosion du *Magenta* a malheureusement fait perdre quelques centaines dans le port de Toulon. Le livre « *Mission*

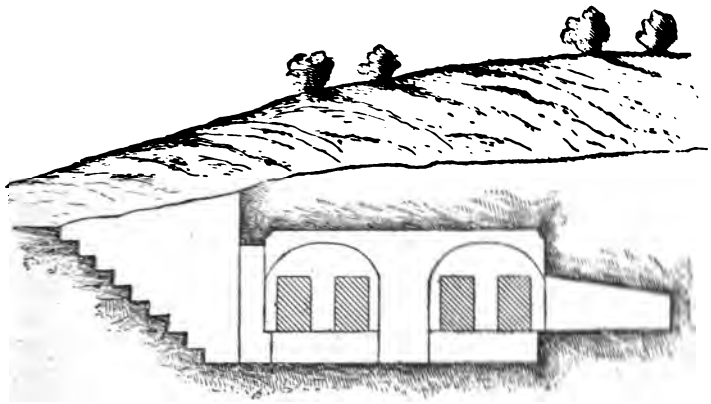

Fig. 185. Coupe d'un caveau funéraire de la nécropole de Gamart.

à Carthage », est destiné à faire connaître dans leurs détails les fouilles qui ont remis au jour ces nombreux et importants documents. Un premier chapitre résume les recherches préliminaires de l'auteur dans les collections formées en Tunisie avant son arrivée. Le second chapitre est un journal des fouilles pratiquées à Carthage, au sein des ruines puniques, grecques ou romaines. Les études poursuivies sur l'emplacement d'Utique, où M. E. de Sainte-Marie a surtout découvert des objets de basse époque, sont décrits dans un troisième chapitre ; les statuettes, les vases, les lampes, la verrerie, les médailles des deux ateliers de fouilles sont examinés dans un quatrième. Un cinquième

Fig. 186.

Fig. 187.

Fig. 188.

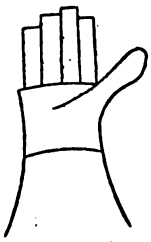
Fig. 189.

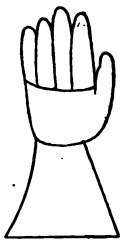
Fig. 190.

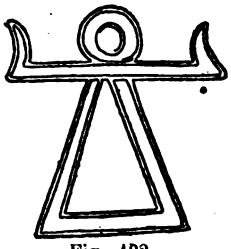
Fig. 192.

Fig. 191.

Fig. 193.

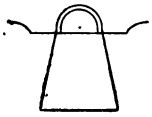
Fig. 194.

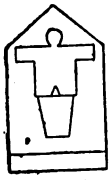
Fig. 195.

Fig. 198.

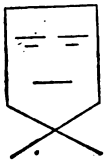
Fig. 197.

Fig. 196.

Fig. 200.

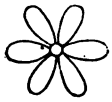
Fig. 201.

Fig. 199.

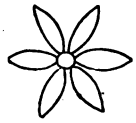
Fig. 202.

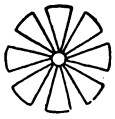
Fig. 203.

Fig. 205.

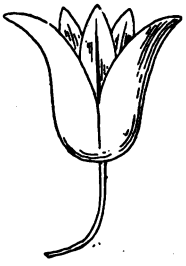
Fig. 204.

Fig. 206.

QUELQUES SYMBOLES DES STÈLES DE CARTHAGE

Fig. 186 à 191. Mains: la dernière porte sur la paume un personnage en prière. — Fig. 192 à 196. Personnages en prière. — Fig. 197. Tête humaine. — Fig. 198. Buste humain. — Fig. 199. Mouton. — Fig. 200-203. Fleurons. — Fig. 204. Lotus. — Fig. 205, 206. Palmiers.

chapitre, consacré à examen détaillé, des inscriptions puniques ou néo-puniqu de Carthage ou de ses environs, est emprunté en majeure partie aux travai spéciaux de M. Philippe Berger sur cette difficile matière. De toutes ces in criptions, la plus importante a été découverte dans l'emplacement de l'ancien station d'Altiburos et les documents relatifs à ce monument déchiffré p M. Derembourg, ont fourni le sujet d'un sixième chapitre. Une étude spécia des inscriptions grecques et romaines, un essai de la topographie ancienne Carthage, etc., complètent ce volume que M. Leroux a dicté avec un grand lu d'illustrations fort variées. Nous reproduisons quelques-unes de ces figures q

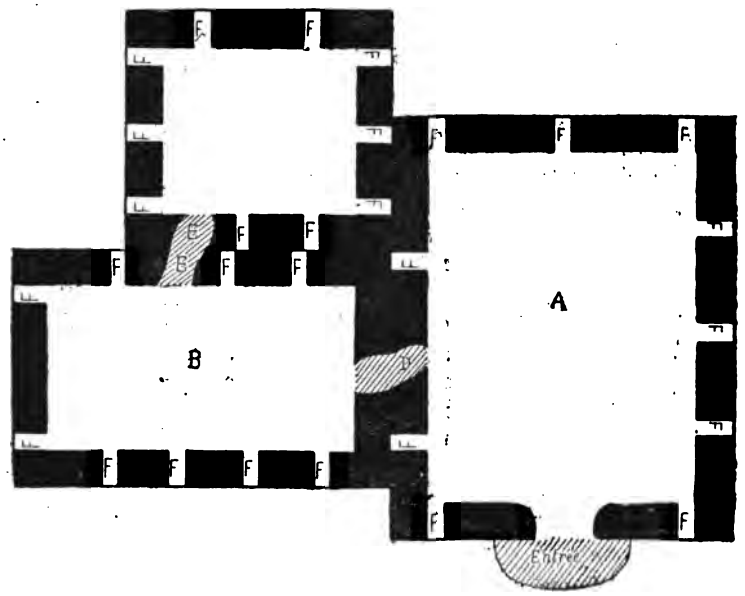

Fig. 207. Plan de trois tombeaux contigus de la nécropole de Gamart.

offrent de l'intérêt, au point de vue de l'ethnographie générale. La figure 1 nous montre la coupe d'un caveau funéraire de la nécropole de Gammart, pr Carthage ; la figure 186 donne le plan de trois tombeaux contigus de la mêr nécropole. Enfin les figures 207 à 206 reproduisent les symboles les plus fr quemment rencontrés sur les stèles puniques de la précieuse collection publi par M. Ph. Berger.

E. H.

Siméon (R.). **Les annales mexicaines de Chimalpahin.** (*Arch. de la S Américaine de France*. Nouv. sér., t. III, p. 1-14, 1884.)

Domingo Francisco de San Anton de Chimalpahin est un des historie indigènes les plus intéressants et les moins connus du Mexique. Né en 157

il descendait des rois du petit État d'Amaquemecan, et, comme Ixtlilxochitl qui appartenait à la famillle royale de Tezcoco, il a tiré de cette haute origine des traditions précieuses sur le passé de l'Anahuac. Chimalpahin a rédigé en nahuatl des *relations* sauvées de l'oubli au dernier siècle par Botturini, perdues de nouveau, retrouvées par M. Aubin et dont une partie a été copiée par M. Siméon, pendant qu'il était attaché aux travaux de la *Commission scientifique du Mexique*.

M. Siméon a donné un aperçu de ce recueil de faits dans le mémoire que nous analysons. Quelques-unes des *relations* de Chimalpahin remontent fort loin dans le passé ; la seconde, par exemple, débute par le récit de l'arrivée par mer des Chichimèques à Aztlan Chicomoztoc, *en l'an* 50 *de notre ère*. « Année I lapin, 50 (de notre ère). Alors partirent sur des vaisseaux les anciens Chichimèques, nommés Téochichimèques; ils voyagèrent sur la mer en se servant de rames, débarquèrent et s'établirent dans le lieu appelé Teoculhuacan Aztlan. Ils s'étaient trouvés dans un si grand dénûment qu'ils avaient pris la mer et s'étaient rendus à Aztlan, où ils abordèrent en la dite année I lapin. »

Ce texte, qui donne une idée bien exacte de la manière de faire de Chimalpahin, n'a pas par lui-même une grande valeur historique. Écrit cent ans après la conquête, près de seize cents ans après l'événement qu'il raconte, il ne saurait passer pour un document bien sérieux et ne doit être mentionné qu'à titre de souvenir d'une migration antique dont le point de départ nous échappe d'ailleurs encore.

Les *relations* de Chimalpahin contiennent, dit M. Siméon, « non seulement la liste et la généalogie des rois, princes, princesses, seigneurs qui se sont autrefois partagé les diverses souverainetés du Mexique, mais encore le récit des événements politiques et des phénomènes physiques : émigrations, guerres, dissensions, éclipses, tremblements de terre, éruptions de volcans, inondations, peste, famines, etc., qui ont pu agiter, effrayer ou décimer les tribus indiennes. » Il existe entre les mains de M. Aubin quatre relations au moins de Chimalpahin; le savant américaniste les a traduites du nahuatl et il faut espérer qu'elles seront publiées à bref délai.

E. H.

Phillips (H.) **Notes upon the Codex Ramirez With a translation of the same.** (*Proceed. Americ. Philosoph. Soc.* vol. XXI, p. 616-651, 1883.)

Sebastien Ramirez de Fuen Leal, évêque de Cuenca, président de la chancellerie de la Nouvelle-Espagne, avait fait faire dans l'intérêt de ses travaux des extraits de peintures indiennes qui font partie d'un manuscrit rapporté à Madrid en 1547 et intitulé : « *Libro de Oro y Thesoro Indico*. » Cette « *Historia de los Mexicanos por sus pinturas*, » de 12 feuilles in-folio, dont M. J. G. Icazbalceta avait pris copie en octobre 1879, et qu'il a publiée dans le tome II des Annales du musée national de Mexico en 1882[1], vient d'être traduite en anglais par M. Phillips, pour la Société philosophique américaine. Le texte espagnol est archaïque et souvent obscur, et la tâche du traducteur n'était pas des plus faciles. M. Phillips s'en est tiré honorablement et les annotations simples et

1) P. 83-406.

brèves qu'il a ajoutées à l'*Historia* seront utiles à ceux de ses collègues qui connaissent point les sources originales de l'histoire du Mexique. Je lui repr cherai seulement d'avoir intitulé l'ouvrage qu'il a mis en anglais : « *Cod Ramirez.* » Il y a déjà un codex de ce nom dans la littérature hispano-mexicain c'est le manuscrit illustré découvert par J. F. Ramirez au couvent des Franciscai de Mexico en 1856 et publié par Orozco y Ozerca en même temps que le texte Tezozomoc en 1878 [1]. MM. Chavero et Orozco ont donné à ce précieux réc source première des écrits de Duran, d'Acosta et de Tezozomoc, le nom de s heureux découvreur (*Codice Ramirez*) et les américanistes ont unanimeme ratifié cette dédicace. Le livre traduit par M. Phillips a pour auteur un franc cain, comme l'indique cette apostille : « *Fr. Bernardino de San Francisco, fra ciscano — Sacada de las pinturas de los Mexicanos...*, et on le cite le pl souvent sous le nom de ce moine *fray Bernardino de San-Francisco,* qui peut-être le même que le célèbre Sahagun.

L'ouvrage du franciscain comprend vingt-deux chapitres, dont les onze pr miers et les deux derniers ont seuls des titres détachés et conduit le lecteur depu la création et les premiers dieux jusqu'à l'histoire des derniers seigneurs Xochimilco (Tochimilco). Le récit des migrations aztèques (cap. 9, et sqq.) y e particulièrement intéressant et le résumé chronologique de l'histoire des rois Mexico affecte une remarquable précision.

E. H.

H. Phillips. **On a supposed Runic Inscription at Yarmouth, Nov scotia.** (*Proceed. Americ. Philosoph. Soc.*, may 1884, p. 490.)

L'inscription dont il s'agit, composée de quatorze ou quinze signes d'app rence runique, est gravée sur un rocher de la baie de Fundy en face la ville Yarmouth, Nouvelle-Ecosse. Elle a été découverte par le nommé Fletcher et y a plus d'un siècle que les gens du voisinage la considèrent comme une r lique parfaitement authentique de la période précolombienne. M. Phillips, aya accepté cette manière de voir, a tenté la lecture du texte et propose d'y voir c mots « *Harkussen men varu* » *Hako 's son addressed the men* (*Le fils de Ha a envoyé les hommes*). Ce nom de Hako ou Haki est celui d'un des compagno de Thorfinn Karlfsefne, qui commandait l'expédition de l'an 1007 et l'auteur la note que nous analysons serait disposé à rapporter au passage des Scan naves, à cette date, l'origine de l'inscription qu'il croit avoir déchiffrée.

E. H.

1) *Cronica Mexicana escrita por D. Hernando Alvarado Tezozomoc hacia el ano de MDXCV* anotada por el Sr. Lic. D. Manuel Orozco y Berra y precedida del *Codice Ramirez,* manuscrito siglo XVI intitulado *Relacion del Origen de los Indios que habitan esta Nueva Espana segun historias* y de un examen de ambas obras al qual va anexo un estudio de cronologia mexicana po mismo Sr. Orozco y Berra. Jose M. Vigil Editor. México, 1878, 1 vol. gr. in-8, 30 lam.

A. Castaing. **Le communisme au Pérou.** (*Arch. de la Soc. Américc.*, t. III, p. 15-30.)

M. Castaing, qui a entrepris une série d'études sur le Pérou antique, consacre l'essai, dont on vient de lire le titre, au communisme organisé par les Incas dans leur vaste empire. C'est un résumé très clair de l'organisation générale du pays sous le règne de ses cinq derniers souverains, de 1390 ou environ à 1533.

E. H.

A. Héron de Villefosse et H. Thédenat. **Inscriptions romaines de Fréjus.** Tours, Bousrez, 1884, 1 vol. in-8.

L'excellente monographie, consacrée aux inscriptions romaines de Fréjus par MM. A. Héron de Villefosse et H. Thédenat, est à certains égards particulièrement intéressante pour nos études. Elle met, en effet, en évidence, d'une manière spéciale, un phénomène déjà bien des fois signalé avec beaucoup moins de netteté. L'empire romain marque, au point de vue des déplacements individuels, une époque toute nouvelle dans l'histoire de l'humanité. Sous des influences variées, les changements de résidence, jusqu'alors presque impossibles, se multiplient considérablement et favorisent dans une proportion précédemment inconnue les mélanges ethniques. A la suite des inscriptions propres à Fréjus, les auteurs du volume que nous avons sous les yeux ont groupé celles qui, se rapportant à des habitants de cette ville, ont été découvertes en différentes parties du monde romain. Il en existe actuellement dix-sept trouvées en Gaule, en Italie, en Angleterre, en Allemagne et jusqu'en Dalmatie. Cette dernière est l'inscription funéraire d'un vétéran de la XIe légion *Claudia pia fidelis*. « *Aniensi tribu, domo Foro Julii* », mort à Knin, à quarante-cinq ans, après vingt-quatre ans de services !

E. H.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 *mars* 1883. — M. D'HERVEY DE SAINT-DENIS expose à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'état des connaissances acquises sur l'histoire des notations musicales chez les Chinois et montre que l'on ne sait rien de certain au delà du IIe siècle avant notre ère. Les *trigrammes des Koua* où M. Saint-Martin a cru voir des combinaisons musicales, remontent, il est vrai, beaucoup plus haut, mais leurs soixante-quatre combinaisons ne se prêtent jusqu'à présent à aucune explication positive.

M. ALB. DUMONT lit une étude sur des vases anciens d'Athènes, de style géométrique pur. Ces vases, peu nombreux jusqu'à présent (on n'en connaît guère que deux cents), sont généralement fabriqués à la roue, protégés à l'extérieur, et parfois même à l'intérieur par une couverte, enfin ornés le plus souvent de lignes horizontales, de lozanges, de cercles, de méandres, de croix, de triangles, de chevrons, d'étoiles, etc., disposés avec un certain goût en zones qui courent autour des récipients. Cette décoration diffère sensiblement de celle des vases de Santorin, mais se rapproche par quelques-uns de ses caractères de celle des vases de Mycènes, de Spata, d'Hissarlik. M. Dumont combat la manière de voir de M. Conze qui soutient que ces vases remonteraient à une époque très reculée « où les populations ariennes de la Grèce, de l'Asie Mineure et des îles n'avaient encore subi dans leurs arts aucune influence venue de l'Orient sémitique ou des bords du Nil ». Il est impossible, conclut M. Dumont, dans l'état actuel de nos connaissances d'affirmer avec certitude l'absence complète d'influence orientale dans les vases du style géométrique pur au type d'Athènes.

Séance du 23 *mars*. — M. DE PRUDHOMME communique des renseignements précis sur une ruine découverte à Hammam-Lif et qui provient d'une synagogue dont M. E. Renan fixe la date à la fin du IVe siècle, d'après une inscription de la mosaïque qui formait le pavé de l'édifice. On constate dans tout l'ensemble religieux révélé par M. de Prudhomme un singulier mélange d'emblèmes dont une partie semble appartenir exclusivement au judaïsme, une autre partie au christianisme.

M. RAVAISSON tient à constater que certains détails de la mosaïque d'Hammam-

Lif attestent que la communauté juive qui l'a construite avait sur la vie future des idées analogues à celles que l'on trouve chez tous les peuples de l'antiquité et surtout chez les chrétiens.

M. Renan répond que certainement, à l'époque relativement récente où nous reportent les fouilles d'Hammam-Lif, les croyances populaires des juifs relatives à la vie future étaient à peu près les mêmes que celles des chrétiens.

Séance du 6 avril. — M. Oppert signale deux monuments fort intéressants; ce sont des imitations de cylindres babyloniens, portant des mots phéniciens et trouvés dans une tombe en Egypte.

M. Benloew lit un mémoire de philologie et d'ethnographie dans lequel il signale en Asie Mineure, aux environs de l'antique Trébizonde, l'existence de huit villes dont les noms se terminent en *andar*, désinence identique à un vocable de la langue très antique des Albanais.

Séance du 13 avril. — M. Maspéro a adressé à M. Miller le texte de plusieurs nouvelles inscriptions grecques découvertes en Égypte. L'une de ces inscriptions jette un jour nouveau sur la civilisation gréco-égyptienne; elle renferme en effet des particularités curieuses sur les mœurs en général, les rapports des deux sexes qu'elle règle, les avortements, etc.

Séance du 27 avril. — M. Ch. Tissot résume les derniers travaux archéologiques poursuivis en Tunisie par MM. de La Blanchère, Poinssot, Letaille et commente en particulier une inscription en vers découverte par ce dernier à Makteur.

M. G. Perrot communique une étude sur l'art égyptien et l'art assyrien, dont il s'applique à déterminer les rapports ou les différences. Il examine ensuite dans quelle mesure ces arts ont fourni des éléments à l'art grec. Cette lecture est tirée du deuxième volume de l'importante *Histoire de l'Art dans l'antiquité* que MM. Perrot et Chipiez publient à la librairie Hachette.

M. Ferreux envoie des renseignements sur une mosaïque à inscriptions, provenant d'une basilique chrétienne de Monastir.

Séance du 4 mai. — M. Gaston Paris signale dans une publication anglaise contenant des récits légendaires recueillis de la bouche d'un paysan du Pendjab une version hindoue du fameux conte où le châtelain de Coucy tue l'amant de sa femme et fait manger à celle-ci le cœur du mort. « Parmi les nombreuses versions que nos manuscrits donnent de ce drame, dit M. G. Paris, il y en a une provençale du XIIIe siècle. La femme dit à son mari après l'atroce repas : « Cher cœur, quelle venaison m'avez-vous donc servie? Je n'ai jamais rien mangé d'aussi exquis! » Le seigneur répond : « C'est que vous n'avez rien tant aimé pendant qu'il vivait. » En apprenant la vérité, la malheureuse femme se précipite du haut de sa fenêtre, mais la respiration lui manque avant qu'elle touche la terre et elle meurt dans l'espace. « Eh bien! dit en terminant M. G. Paris, ces derniers détails, cette question, la réponse, le genre de mort, sont reproduits avec la dernière fidélité par le conte qui nous vient du Pendjab.

C'est donc vers l'Inde, comme au berceau de nos races européennes, que nous ramènent constamment ces antiques légendes. »

Séance du 11 mai. — M. DE VOGUÉ communique à l'Académie une inscription bilingue gréco-palmyrénienne trouvée à Palmyre par le prince Lazareff Abemelek et qui contient un tarif de douane.

Séance du 18 mai. — M. GRIBAULT, étudiant les chiffres relevés par Jomard sur les assises dont se compose la grande pyramide de Gizeh, a constaté que les hauteurs correspondantes augmentent avec une régularité surprenante, d'une valeur toujours la même, égale à $0^m,013535$. Or cette quantité représente 18 lignes égyptiennes, d'où la conclusion que la ligne égale $0^m,00075$. Les rapports 18, 36, 72, employés par les Égyptiens, montrent que le système duodécimal et sexagésimal est le plus ancien connu; c'est lui qui a fourni la division du cercle en 360°.

M. OPPERT observe que l'unité de mesure signalée par M. Gribault est la vingtième partie de la demi-coudée babylonienne figurée sur une des antiques statues de Goudéa découvertes à Telle par M. de Sarzec.

M. LENORMANT signale, au cours d'une lecture sur les antiquités du Val di Tegiano, en Lucanie, l'importante enceinte « pelasgique » qui existe encore à Concilinium.

Séance du 1er juin. — M. LE BLANT, rendant compte des dernières découvertes archéologiques faites en Italie, attire plus spécialement l'attention de ses collègues sur une fresque récemment mise à jour à Pompéi, et qui représente, de l'avis de tous, le jugement de Salomon. Les savants italiens conjecturent et M. Le Blant se range à leur opinion, que la maison où s'est trouvée cette peinture, appartenait à quelque païen alexandrin, instruit, comme on l'était dans sa ville, des récits de l'histoire d'Israël. Auprès de la fresque de Salomon, se voit un paysage de la vallée du Nil, peuplé de pygmées combattant des crocodiles et des hippopotames.

M. HARRISSE a découvert, dans les archives de la maison d'Este conservées à Modène, un planisphère daté de 1502 et représentant les terres découvertes peu auparavant par Corte Réal dans le nouveau monde. On remarque sur cette carte que le littoral de la Floride et de l'est des États-Unis actuels est déjà exploré par des navigateurs inconnus, bien des années avant la première expédition dans ces parages dont on ait gardé le souvenir.

Séance du 27 juillet. — M. V. GUÉRIN lit une étude sur les populations druses et maronites du Liban.

Séance du 10 août. — M. BENLOEW revient sur l'étude des noms de lieux en *anda* et *andos* qui se rencontrent entre Trébizonde et Gumushkané, puis sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, en deçà de l'Halys, enfin en Albanie. Il résulterait, suivant lui, de cette étude que les tribus qui ont, dans la haute antiquité, peuplé le nord-ouest de la Grèce et de l'Illyrie, auraient envoyé des co-

lonies jusqu'au pied du Caucase. Ces colonies auraient été composées de mineurs allant extraire le cuivre, le plomb, l'argent de cette région qui a toujours été célèbre au point de vue métallurgique. D'autres noms terminés en *ousou*, que l'on rencontre en Cappadoce, auraient une origine sémitique.

Séance du 17 août. — M. Maspéro cherche à réfuter l'opinion souvent formulée par Mariette, suivant laquelle, entre la sixième et la onzième dynasties, entre l'ancien et le moyen empire égyptiens, il existerait une vaste lacune historique et archéologique. Ce serait une sorte d'éclipse brusque, prolongée, inexplicable, qui cessant d'une manière aussi mystérieuse, aurait tout d'un coup fait place à Thèbes à une éclatante civilisation. L'art thébain se serait ainsi développé isolément de l'art memphitique, ce que M. Maspéro conteste en rapprochant deux monuments recueillis cette année, l'un à Memphis et l'autre à Thèbes, et qui offrent des traits attestant « un développement commun et général de l'art aux deux pôles du monde égyptien pendant cette période ».

M. Maspéro entretient ensuite l'Académie de documents nouveaux et fort curieux, qu'il a recueillis sur les anciens Cophtes. Il a déjà en main les éléments d'un musée spécial qui sera précieux pour l'histoire des croyances chrétiennes.

Séance du 24 août. — M. Révillout communique un travail intitulé *La vie d'artiste ou de bohème en Égypte*. C'est la traduction avec commentaires d'un texte démotique retrouvé sur un papyrus de basse époque.

Séance du 7 septembre. — M. Maspéro expose l'organisation du service des fouilles qu'il dirige en Égypte et de l'école indigène créée au Caire, qui lui fournira, il l'espère, une pépinière d'employés intelligents.

Séance du 14 septembre. — M. Ledrain donne la traduction d'une des inscriptions de Tello, gravée sur une statue du roi Goudéa, au musée du Louvre. Il est question de la pierre *as*, c'est une diorite, et des carrières de la montagne de Magan, qui seraient situées au sud-ouest de la Mésopotamie, dans le massif du nord de l'Arabie.

Séance du 2 novembre. — M. Alex. Bertrand étudie les cistes à figures qu'on a récemment découvertes en Italie et en Autriche. Ces cistes peuvent donner une idée exacte non seulement de l'état des industries métallurgiques en Cisalpine et dans les Alpes Autrichiennes cinq ou six cents ans avant notre ère, mais aussi de l'état social des populations auxquelles ces vases servaient d'urnes funéraires. Les scènes qui y sont représentées appartiennent à la vie réelle; ce sont des tableaux dans lesquels revivent les mœurs et les usages des tribus que les anciens désignaient par les noms d'*Umbri*, de *Veneti*, d'*Euganei*, d'*Orobii*, de *Taurisci*, de *Rhetii*, de *Carni*, de *Norici*, et probablement de *Celtes*. Les nécropoles où ces cistes sont déposées s'échelonnent de Rimini à Hallstatt, près Ischl, c'est-à-dire qu'elles occupent la plus grande partie des vallées du Pô, du Tessin, de l'Adige, de l'Inn, du Danube supérieur, de la Drave et de la Save.

M. Bertrand s'attache à démontrer que ces objets sont de fabrication lo qu'ils ne proviennent d'aucune importation étrusque, grecque ou phénicie enfin que si elles sont *pré-étrusques*, elles ne remontent pas si haut dan nuit des temps que l'on puisse les considérer comme *préhistoriques*.

Séance du 9 novembre. — M. Bertrand termine la lecture de son mém sur les antiquités pré-étrusques en montrant qu'elles sont en relation int avec les légendes des cycles homérique et argonautique, ainsi qu'avec les ré des plus anciens logographes. Le cycle homérique peut être considéré, M. Bertrand, comme représentant une sorte de croisade de l'Europe con l'Asie ; l'expédition des Argonautes est, plus justement encore, l'histoire épiq de la découverte d'un monde nouveau par les Hellènes. Le rôle que joua mythe de Jason dans la haute Italie est attesté par la trouvaille d'une figuri du héros, en ivoire doré, provenant du sarcophage archaïque de Pérouse. A temps de Strabon, on pouvait encore suivre les traces du culte de Jason de mer Noire aux Apennins. M. Bertrand analyse ensuite les données des *Arg nautiques* d'Apollonius, et montre que la géographie en est rétrospective antihomérique. Il y trouve des allusions à la manière de vivre des population lacustres du haut Danube, de la Suisse ou de la haute Italie, et à l'établissemen dans la vallée du Pô des pilotis sur lacs artificiels appelés par les Italien *terramares*. Ces terramares et une partie de ces stations lacustres sont conten poraines des nécropoles les plus anciennes où ont été recueillis les obje précédemment étudiés par M. Alex. Bertrand, elles se rapportent à la mêm civilisation, à la même industrie, et s'échelonnent, comme les cimetières pr étrusques, de Belgrade au lac de Genève d'un côté, de l'autre à Reggio d'Emil et à Modène.

L'habileté de main que révèlent les objets trouvés, les grands travaux d canalisation, etc., ne permettent pas de supposer que de tels progrès aient é accomplis d'un seul coup, sans transition, par les populations indigènes que couche inférieure des nécropoles nous montre en plein âge de pierre. « Nos étud archéologiques, conclut M. Bertrand, nous font donc assister à l'arrivée d populations de l'Asie Mineure ou des versants septentrionaux du Caucase au sources du Danube ».

Séance du 30 novembre. — M. Nicaise présente une collection d'objet découverts en 1863 dans un tumulus à Attancourt (Haute-Marne), et qui appa tiennent à l'époque et à la civilisation que caractérise le cimetière d'Hallsta dont il vient d'être question.

Séance du 21 décembre. — M. Pally envoie un compte rendu des fouille qu'il a pratiquées avec MM. Auger et Jegen dans le dolmen connu sous le no de *la Planche à Piarre*, île d'Yeu. On a trouvé dans ce monument un squelet dans un remarquable état de conservation.

Séance du 28 décembre. — M. Barbier de Meynard annonce une découvert importante faite dans le Liban par M. Henri Pognon, consul suppléant à Bey

routh. Sur deux rochers de l'Ouady Brissa, l'une des vallées les plus sauvages du Liban, à deux lieues du village de Hermel, sont gravées deux inscriptions en caractères cunéiformes, en l'honneur de Nabuchodonosor, accompagnant l'une et l'autre un bas-relief.

Séance du 4 janvier 1884. — M. Oppert commente la découverte de M. Pognon dans l'Ouady Brissa. L'inscription nouvellement trouvée est la seconde de Nabuchodonosor que l'on connaisse en Syrie; elle ne contient pas de faits nouveaux; c'est la répétition, avec quelques variantes, d'une liste déjà connue des édifices construits par ce monarque à Babylone et dans d'autres villes de la Chaldée.

M. le général Philebert envoie une série de dessins photographiés, représentant les principaux monuments visités par cet officier supérieur pendant sa dernière campagne en Tunisie.

Séance du 11 janvier. — M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse des renseignements sur les fouilles pratiquées au forum, en face de l'église des Saints Côme et Damien. On a mis au jour l'atrium de la maison des Vestales, large cour carrée, autour de laquelle étaient rangées des cippes qui portaient les statues des Vestales avec leurs noms. Onze cippes ont été dégagés, et l'on a trouvé plusieurs statues amassées près d'un four à chaux du moyen âge, à la consommation duquel elles avaient été manifestement destinées.

Séance du 18 janvier. — M. Alex. Bertrand donne quelques renseignements sur un trésor d'objets en or d'époque gauloise, trouvé en Alsace et qui vient d'être acquis par le musée de Saint-Germain. Il comprend un fragment de casque, un torques à double enroulement, deux rondelles, deux bagues et une cinquantaine de pièces de monnaie du type dit *à l'arc en ciel.* Ces petites pièces en forme de coupes légèrement bombées sont connues en Allemagne sous le nom de *Regenbogen-Schüsselchen* « petits plats à l'arc en ciel », parce que, suivant une vieille légende, on les découvre surtout à la suite des orages. On attribue généralement ces pièces aux *Boii*.

On ne peut pas, suivant M. Ch. Robert, les faire remonter bien haut, car elles portent fort souvent des légendes en latin.

Séance du 25 janvier. — M. Le Blant rend compte d'une découverte faite à Chiusi par M. Gamarrini. Il s'agit d'une balance et d'un poids étrusques trouvés dans cette ville, qui n'a jamais été colonie romaine, et a conservé fort longtemps l'ancien système des poids et mesures. La livre étrusque était de 212 grammes 2 décig.; la livre romaine était de 327 grammes.

Séance du 8 février. — Le même membre communique de nouveaux détails sur les fouilles de la maison des Vestales et notamment sur les monnaies qu'on y a rencontrées au nombre de 835, et dont une partie sont de frappes étrangères et lointaines.

M. Alb. Dumont présente la photographie d'une mosaïque du IIe siècle récem ment découverte à Nîmes et qui représente, comme sujet principal, Alcest Admète et Pélias. C'est un des plus beaux spécimens qui nous soient parv nus de l'art industriel à cette époque.

Séance du 15 février. — M. Alex. Bertrand communique divers objet antiques trouvés à la station de la Tène, à l'extrémité septentrionale du lac d Neufchâtel. Ce lieu a passé longtemps pour une cité lacustre; on a consta maintenant qu'il y faut reconnaître un *oppidum* helvète. Les épées, les jav lots, les pointes de lances, les phalères, les fibules, les roues de char, to rappelle l'industrie gauloise du voisinage de notre ère. On a d'ailleurs déco vert au même lieu, suivant M. Undset, des monnaies romaines des premie empereurs.

M. Heuzey fait connaître la lecture d'un nouveau nom de roi sur les mon ments de Tello. Ce nom qu'on lit sur diverses inscriptions qui sont au nomb des plus anciennes, selon M. Oppert, est *Louh-ka-ghi-na.*

Séance du 22 février. — M. Ph. Berger lit un mémoire sur les stèl puniques rapportés de Sousse, l'ancienne Hadrumète, par M. l'abbé Trichide « Ces stèles, dont aucune ne porte d'inscription, sont un des rares débris l'art carthaginois qui nous soient parvenus. L'une d'entre elle représen deux cariatides qui supportent un riche entablement formé d'une rangée fleurs et de boutons de lotus, surmontés du disque ailé du soleil, entouré serpents; une large corniche d'uræus couronne l'édicule. Les cariatides forme la partie la plus originale de cet ensemble; d'une colonne élégante, à la ba arrondie, entouré de feuilles d'acanthe, soit le buste d'une déesse qui porte da ses mains ramenées sur la poitrine une étoile et un croissant. Le tout trah selon M. Berger, une influence égyptienne très marquée; ces caractèr rappellent les colonnes des monuments égyptiens, dans lesquelles le chapite est formé par la tête de la déesse Hator. Ici la déesse représentée est probabl ment Tanit. M. Berger pense, d'ailleurs, avec MM. Guillaume et Perrot, que petit portique doit être la copie d'un monument réel, dans lequel les colonn étaient sans doute de métal.

D'autres stèles représentent de petits cippes accouplés trois par trois et reli à une base commune: le cippe du milieu est toujours plus grand que les deu autres. M. Berger voit dans ces assemblages de cippes un emblème des triade divines qui formaient, selon Polybe, le fond de la religion carthaginoise. Da quelques stèles les triades de cippes sont elles-mêmes groupées par trois forment une *ennéade.* »

Séance du 29 février. — M. Oppert communique une traduction de l'in cription dont M. Heuzey a entretenu la compagnie le 15 février. Elle ém d'un des plus anciens rois de Sirtella, antérieur à Sargon et à Naramsin, do la chronologie chaldéenne place le règne environ 3800 avant notre ère.

Séance du 7 mars. — M. Alex. Bertrand présente une plaque de ceintu trouvée dans un cimetière galate à Watsch, Carniole. « Cette plaque de bronz

travaillée au repoussé, est ornée de scènes militaires où figurent des cavaliers et des fantassins et qui pourront être consultées pour l'étude de l'histoire du costume et de l'armement. On y voit notamment représentées avec beaucoup de netteté deux armes mentionnées par les auteurs anciens ; le javelot à *amentum* et la hache dite *cateia*. Le javelot à amentum ou courroie de projection a pu être reconstitué dans les ateliers du musée de Saint-Germain, et M. Bertrand montre un javelot dont la portée, réduite à vingt-cinq mètres sans *amentum*, atteint avec cet appareil soixante-cinq mètres environ. M. Bertrand pense que c'est la le *gæsum* des Gaulois qualifié de *longe feriens* par quelques auteurs. La *cateia* serait une hache emmanchée sur un bois flexible et court, suivant Isidore de Séville. Cette arme, qui ne se lançait qu'à petite distance, frappait fortement et brisait tout ce qu'elle atteignait. Un soldat habile savait la lancer de façon à la faire revenir au point de départ après avoir touché le but. M. Bertrand a fait entreprendre des essais de reconstruction de la *cateia* en se servant du dessin de la plaque en bronze de Watsch.

M. Poinssot communique quelques inscriptions de Lambèse découvertes par M. Duthoit. La plus importante donne le cadre d'officiers d'une légion (la IIIa Augusta) sous Marc-Aurèle.

M. Dieulafoi lit un mémoire sur divers points d'architecture persane, égyptienne et grecque destiné à montrer les influences étrangères d'où sont sortis les ordres ioniques, dorique, etc.

Séance du 14 mars. — M. Sénart lit une étude sur le plus ancien édit religieux du roi bouddhiste Açoka Piyadasi, qui nous a été conservé par trois inscriptions trouvés à Sahasarâni, à Rûpnâth et à Bairat.

Séance du 21 mars. — M. Briau lit un mémoire intitulé : *Introduction de la médecine dans le Latium et à Rome.*

M. de Charencey communique une note sur le nom de Kukulkan dans le manuscrit Troano. (Voir *Revue d'Ethnogr.*, t. III, p. 256.) Kukulkan est un réformateur religieux du Yucatan qui vivait, croit M. de Charencey, vers le IXe siècle de notre ère. M. de Charencey pense que l'assemblage de signes, qui se rencontre en divers points du manuscrit qu'il a étudié, reproduit le mot *Cuculkané*.

Séance du 4 avril. — M. Perrot rend compte des premières fouilles exécutées par MM. S. Reinach et Babelon au lieu dit *Carthagenne*, sur les ruines de Carthage. On a découvert jusqu'à présent une inscription néo-punique tracée à l'encre, un masque de terre cuite, un bas-relief d'ivoire, enfin une statue colossale en marbre, décapitée, représentant un empereur romain.

M. Clément Ganneau lit une note sur un monument phénicien apocryphe du musée du Louvre.

Séance du 9 avril. — M. Renan présente une collection de terres-cuites recueillies à Carthage par le P. Delattre et portant de petites estampilles d'une ou deux lettres en caractères puniques.

M. Halévy lit un mémoire sur l'origine des deux écritures indiennes, d'Açoka, employées dans les inscriptions du roi Açoka Piyadâsi. L'ı ces écritures est propre à l'Inde du nord; on l'appelle *bactrienne* ou *ar* L'autre se rencontre dans l'Inde méridionale et M. Halévy la désigne pa lièrement sous le nom d'écriture *indienne*. L'alphabet bactrien ou ary évidemment d'origine sémitique, c'est un fait non contesté aujour M. Halévy croit pouvoir préciser davantage et affirmer que cet alp dérive de l'alphabet araméen, tel qu'on le rencontre dans les papyrus maïques d'Égypte, connus sous les noms de Blacas, etc... Quant à l'alp indien, M. Halévy croit y reconnaître des emprunts aux précédents e alphabets araméen et grec.

M. Halévy conclut « que les deux plus anciennes écritures de l'Inde d l'une et l'autre d'une époque postérieure à Alexandre et en place les prem applications entre 330 et 325 avant notre ère. Jusque-là il n'y a pas de son de supposer qu'on ait connu l'usage de l'écriture dans l'Inde, et cc *rien ne force à croire que les hymnes védiques se soient longtemps conse dans la tradition orale*, on est induit à penser que la composition de hymnes est également postérieure à Alexandre. »

M. Sénart n'est disposé à accepter qu'en partie la théorie de M. Hal L'origine araméenne de l'alphabet bactrien ne lui semble pas douteuse, ı il ne s'ensuit pas que cette origine doive être cherchée dans un aram moderne de l'époque des Ptolémées. Avant Alexandre, une partie de l'Inde é soumise aux Perses. Or l'écriture araméenne était usitée dans la chancell persane, et cela suffirait à expliquer l'introduction très antérieure à Alexan de l'écriture usitée dans l'Inde du Nord.

Séance du 18 *avril*. — M. Nicaise présente les principaux résultats de ı dernières fouilles dans les cimetières gaulois de la Marne. Il a découvert a Septaux près Mourmelon la sépulture sur char d'un guerrier. Parmi les obj exhumés on remarque un mors de cheval orné d'une belle phalère de 0m,12 diamètre, un couteau de chasse à manche d'os, près duquel étaient des os porc, un ornement de métal formé de S accostées, un casque à bouton de bro finement ciselé, une œnochoé, etc. Le plateau du char était garni de plaq de fer à rainures, d'un travail très perfectionné. M. Nicaise a ouvert aux Varill commune de Bouy, quatre sépultures dans lesquelles gisaient une dague fer montée en bronze, ornée de cabochons en émail rouge brillant, un coll d'une centaine de perles de corail entremêlées de quelques amulettes en os, rasoir avec le plat à barbe, enfin une lame au fer très long et très effilé. Enfi Fontaine-sur-Coole une tombe de femme contenait sept bracelets, dont six bronze et le septième probablement en jayet. Ces diverses découvertes montr une fois de plus que la Gaule possédait, avant César, une civilisation propre, re tivement avancée.

EXPOSITIONS, COLLECTIONS ET MUSÉES

Les collections préhistoriques du Muséum d'Histoire naturelle du Havre.

Lorsque le géologue Bouchard-Chantereaux est mort à Boulogne-sur-Mer en 1864, la meilleure partie des collections qu'il avait formées fut acquise pour la somme de onze mille francs par M. Dollfus, qui a légué peu après à la ville du Havre l'ensemble des documents de toute espèce qu'il avait peu à peu rassemblés. Ce legs a été le point de départ du cabinet préhistorique dont nous allons dire quelques mots.

Bouchard, qui avait découvert le premier, en 1863, à l'entrée de la Manche, les gisements si curieux de silex taillés que nous avons depuis lors exploités, M. Sauvage et moi, s'était, en effet, entouré de termes de comparaison nombreux et variés pour en faire une étude complète, arrêtée brusquement par sa mort.

Les silex taillés de la Somme sont représentés par une douzaine de bonnes pièces dans la collection Bouchard; j'y ai remarqué six pierres travaillées, dites *haches* de Saint-Acheul, un perçoir ou poinçon de la même localité et une sorte de grattoir; une très belle pièce du même type de Saint-Acheul à patine jaunâtre, mesurant un peu plus de 15 cent. de long sur 8 de large, découverte en place à Villers-sur-Mareuil; puis deux pointes du type de Moulin-Quignon, trouvées au mont Caubert.

La station de Vaudricourt (Pas-de-Calais), étudiée par feu d'Anglure, est rappelée au Muséum du Havre par un grand spécimen de hache en partie brisée et mesurant néanmoins encore 142 mm. de long sur 90 de large. Les alluvions anciennes de Boulogne-sur-Mer sont représentées par une belle pointe du type du Moustier, taillée suivant des formes qu'on serait tenté de qualifier de classiques, et atteignant 66 mm. de longueur, 58 de largeur et 19 d'épaisseur.

Les silex taillés de la plage de Châtillon, découverts par Bouchard-Chantereaux, sont particulièrement abondants. J'ai compté dans la vitrine qui les renferme une centaine de couteaux en silex; le plus grand, couvert d'un vernis d'un noir brillant, un peu roulé, mesurait 12 centimètres de long sur 4 de large. Une cinquantaine de pointes, dites du Moustier, offrent le même lustre, le même vernis noirâtre que les couteaux. Les grattoirs ne sont pas moins nombreux, et quelques-uns des exemplaires sont d'un travail relativement très fin. On les trouve le plus souvent identiques dans leurs formes et leurs proportions

à ceux des cavernes du Périgord; j'en ai dessiné trois, par exemp mesuraient, le premier 61 mm. de long sur 36 de large, le second 58 su troisième 40 sur 21. D'autres se rapprochent des racloirs du Moustier tranchant ménagé tout le long des bords de la pièce, j'en ai mesuré de atteignent 62 mm. sur 38 et 54 sur 31. Un troisième type de grat Boulogne présente la forme d'un triangle isocèle, à base particuliè travaillée.

J'ai encore noté la présence dans la collection d'un perçoir dont la poi taillée n'a pas moins de 4 centimètres, de quelques très beaux nucl pierres anguleuses qualifiées parfois de casse-têtes, etc.

La série néolithique n'est pas moins intéressante au point de vue g phique, elle comprend, entre autres, quatre flèches à pédoncule et à ail la plus grande de 3 centimètres sur 2, recueillies au Portel (Pas-de-Calai haches polies, malheureusement brisées, trouvées à Boulogne-sur-Mer c environs, deux autres venant l'une de Caumont, près Abbeville, l'autre de ville (Seine-Inférieure); une hache de Bretagne, un couteau des tourbiè la Somme; un autre, originaire du Grand-Pressigny, trouvé dans la S Paris, une hache, un grattoir, un nucléus, des couteaux de Lammerville (S Inférieure), enfin toute une collection de l'Oise, comprenant six pièces, une ébauchée, de Percourt, venant de M. Baudin, une hache polie du Belloy autre de Dury-Saint-Claude, une autre encore de Creil, sans parler de cell Ménevilliers, de Méry, du Catenoy et d'Embry.

Guerville, Follainville et Laplagne, trois communes de Seine-et-Oise donné à MM. Haffner et Harel cent-quarante-trois pièces, haches polies, la couteaux, etc.

Je mentionnerai, en terminant, parmi les termes de comparaison juxtap aux séries précédentes par M. Lennier, le savant conservateur du Musée, pierres travaillées de l'Ohio, recueillies jadis par le célèbre naturaliste-v geur Alexandre Lesueur; une pointe de flèche à pédoncule et à ailerons jaspe rouge, des environs de Damiette (Égypte), longue de 36 mm., large 33 mm; enfin, une pointe de flèche en quartz, la première peut-être qu'on recueillie en Algérie; elle a été trouvée il y a de longues années aux abords Ouargla.

E. H.

CORRESPONDANCE

Dressoir à chair humaine de l'île Mangareva. — Mission française du Congo. — Okandas, Batékés et Apfourous.

Toulon, 18 *novembre* 1884.

Le dressoir à chair humaine que j'ai rapporté de Mangareva, îles Gambier (fig. 208), consistait en un support de 1 m. 20 de hauteur, surmonté d'un plateau circulaire de 0 m. 25 de diamètre, d'où s'élèvent en dirigeant quatre

Fig. 208. Dressoir à chair humaine de Mangareva.
(*Coll. Couteaud.*)

bras d'égale longueur, terminés par des mains. La hauteur totale de l'objet est de 1 m. 80; il est fait d'une seule pièce, en bois de rose, et des sculptures grossières en stries rectilignes ornent sa moitié supérieure. Le support, vers son tiers supérieur, présente une disposition en forme d'entonnoir.

Voici à quel usage servait cet appareil, d'après les renseignement par un vieux mangarévien, qui n'a pu toutefois m'en donner le nom

Les jours de grandes réjouissances, la chair humaine, dépecée en n était placée dans des paniers tressés en feuilles de cocotier, et ce étaient fixés aux mains qui terminent les bras du dressoir.

La chair humaine restait exposée un certain temps, car la dispositio dibuliforme du support n'avait d'autre but que de mettre la chair à l'atteinte des rats, si nombreux dans toutes les îles polynésiennes.

Il semble donc qu'il s'agissait d'une sorte de consécration de la chair par le dieu de l'anthropophagie ; à ce compte-là le dressoir en questi soit l'autel, soit l'idole du dieu.

Ce dressoir est-il spécial aux naturels des îles Gambier? Bien q objet analogue n'ait été mentionné ailleurs, j'incline à penser qu'il de en usage au moins à Rapa, car un vieil indigène de cette île, apr réticences, avoua en connaître l'usage et me dit que jadis on l'employait dans le même but.

Dr Pierre Couteau
Médecin de 1re classe de la marine

Paris, 27 novembre 1884.

J'extrais, pour votre *Revue*, de notes qui me sont adressées de Lék l'Alima, divers passages qui pourront intéresser vos lecteurs. Mon corres signale dans son journal tous les événements qui viennent rompre la mo de son existence, et parle entre autres d'une grande chasse au bœuf à il a assisté le 12 avril dernier, et dont le récit lui fournit l'occasion de certains usages locaux.

Le bœuf tué et partagé, les Batékés ont conservé les pieds de derrière, être donnés au *chef de la terre*. » On appelle ainsi, continue mon corresp l'individu auquel appartient, dit-on, le pays. Il commande à tous les c village et chez chacun d'eux il a une case qui lui est spécialement réser il n'a pas de demeure fixe et est tantôt ici, tantôt là. On dit qu'il a une *droit du seigneur* sur toutes les femmes du pays et qu'il n'a que l'emba choix ; je ne sais si cette assertion est vraie. » L'usage des gris-gris répandu, et au cours de la chasse dont il vient d'être question, chaque entrant dans un petit bois où le bœuf s'était réfugié, ne manquait pas de une feuille et de l'enfiler dans la ficelle qui lui sert de ceinture. Le f intervient fréquemment dans la vie courante des Batékés et c'est lui no qui se charge de punir l'adultère, en mettant toutefois l'exécution vengeance sur le compte d'une panthère-fétiche qu'il enferme dans u dans la case de la femme coupable. « Chaque femme mariée a sa case e la sienne ; quand un homme a plusieurs femmes, chacune d'elles habite

Les Apfouroux sont les voisins des Batékés, et les relations des deux sont loin d'être constamment pacifiques. Mon correspondant, comme tous ceux qui ont vu des Apfouroux, les juxtapose aux Pahouins, do tous les caractères. Il paraît y avoir d'autres races encore dans la rég les récits des noirs au sujet de ces voisins sont empreints d'une

extrême. A Lékété, par exemple, ils racontent qu'il y a dans le Sud une peuplade allant entièrement nue, mais dont la peau du ventre a un tel développement, que lorsqu'ils veulent se couvrir il la tirent et qu'alors elle leur tombe comme un tablier sur les genoux. Dans la même direction « une autre peuplade aurait des pieds de bœuf. » Enfin au Nord il se rencontrerait des nègres *nains*. Cette dernière affirmation est parfaitement acceptable, et s'il est difficile de conclure de la description des sauvages *à tablier* à l'existence de Boschimans dans la région de l'Alima, on ne saurait douter, en lisant les documents que vous avez réunis sur les Bongos, les Babonkos, etc., de la dispersion de tribus *Pygmées* à travers toute cette région de l'Ouest-Africain.

Je joins à cette lettre divers extraits de la correspondance de M. Jacques de Brazza relatifs aux Okandas et aux Batékés, dans l'espoir qu'ils pourront vous être utiles.

Recevez, etc. DUTREUIL DE RHINS.

Franceville.....

.....Je suis encore sous l'impression de mon voyage dans l'Ogooué. Tout est nouveau pour moi dans ce pays, terrain, plantes, animaux. Il me faudra du temps pour coordonner mes observations.....

A notre passage à Lopé, les chefs, Simbouala, Bôia, Dessou, sont venus nous voir. De ces trois chefs Okandas, Simbouala attirait particulièrement l'attention. Avec sa barbe partagée en deux tresses garnies chacune de trois perles (*bapteros*) une blanche entre deux bleues, ce chef avait un aspect des plus caractéristiques. Le moindre de ses mouvements était accompagné du cliquetis des perles qui s'entrechoquaient.

Les femmes ont des coiffures démesurément échafaudées en hauteur et en largeur, sur le sommet de la tête. Leur corps est couvert de dessins exécutés au moyen d'argile détrempée dans l'huile de palme. Pendant qu'il pleut, elles ont soin de couvrir leur précieuse coiffure d'un morceau d'étoffe.

Les enfants sont beaux, rondelets; leur physionomie est fort intelligente. Ce matin, pendant que je dessinais, l'un d'eux s'est approché, pour me regarder à son aise. Il m'a serré le bras, a touché le papier, le crayon, ma pipe, palpé mes vêtements, et il a fini par s'accroupir près de moi en suivant, bouche béante, tous mes mouvements.

Ensuite ce fut le tour des femmes. Les bras et les jambes surchargés de bracelets de cuivre et les reins serrés d'un pagne, elles sont venues admirer et probablement aussi se laisser admirer. Mais ces femmes si coquettes n'ont que leur temps comme partout. Une fois mûries par l'âge, elles exécutent des travaux utiles. Dans le village de Bundana, j'ai vu une vieille femme qui fabriquait de la poterie avec de l'argile jaunâtre très adhérente, mélangée de quartz. Elle façonnait, sans tour, à l'aide d'une palette, des pots de forme identique, très légers, qu'elle séchait au soleil, avant de leur faire subir la cuisson près du feu...

Mon album grossit à vue d'œil. Je commence à prendre l'habitude de dessiner à larges traits. Hier j'ai fait le croquis d'une petite maison fétiche à Bungi, ainsi que celui des fétiches qu'elle contenait... J. DE BRAZZA.

Confluent du Duélé et du N'gampo.....

Le 25 mai 1883, je partais de N'ghémi avec M. Ballay et quarante-
teurs Batékés. Nous arrivions le soir à Niamanachoué où finit la rout
ment dite de Franceville, celle que Pierre de Brazza a percée à t
forêt. Niamanachoué est la limite de cette partie du pays des Batéké
routes sont bonnes; plus loin il faudrait avoir des chameaux. Les pl
blonneuses et ondulées comme d'immenses vagues, laissent difficilement
l'herbe, à travers des grains quartzeux jaunâtres, d'une finesse extrême,
de grains plus gros, arrondis, cristallins, d'une couleur gris claire. La
de la végétation est due, en grande partie, au manque d'humus fourn
herbes qui sont brûlées chaque année et dont une faible partie reste
au sable, tandis que le reste est emporté par le vent. Dans les bas-fonds
des rivières le sable est tellement blanc, qu'on le prendrait pour de la p
calcaire.

Le pays des Batékés offre partout le même caractère d'uniformité,
le même terrain sablonneux parcimonieusement couvert d'herbes,
bouquet d'arbres par-ci par-là.

Le 26 nous arrivâmes au premier village Batéké de Lekey, d'où vena
porteurs. Cinq ou six maisons habitées par le chef, sa famille et q
hommes, à deux cents mètres plus loin un groupe de maisons sembla
est le village batéké, où les liens de la proche parenté paraissent
ceux de la tribu.

Cependant le village de Lekey diffère des autres villages batékés, ca
exposé en plein soleil, tandis que les Batékés ont toujours soin de co
leurs habitations à l'ombre des palmiers, dont leurs demeures ne sont
dépourvues.

Dès qu'on a fondé un village, on y plante des palmiers et des ba
bien que ces derniers soient ordinairement chétifs. La hauteur des arb
à déterminer le nombre des générations qui ont habité le village et
celui-ci est abandonné, les palmiers seuls témoignent de son existence

Toutefois ce n'est point en guise de chronomètre ni à titre d'embellis
que le palmier figure dans les villages batékés. Il sert aux habitants
matière première pour la fabrication de leurs pagnes, espèce d'étoffe gr
ment tissée, par morceaux de la grandeur d'un mouchoir et qui, cou
semble, forment de longues pièces dans lesquelles les chefs ont quelqu
fantaisie de se draper aux jours de grandes réceptions.

Ces pagnes ont la couleur de la soie écrue, qui passe bientôt au co
la teinture rouge, délayée dans l'huile de palme, dont les indigènes s'en
le corps. On fait aussi des pagnes noirs qui ressemblent à nos étoffes d

Les palmiers étant une source de profits, il n'est pas étonnant de
dépouillés de leur feuillage dans les villages batékés. Seuls, les somm
ces arbres sont garnis d'une touffe qui les fait ressembler, jusqu'à un
point, au *Chamœrops humilis*.

Outre ces palmiers et de rares bananes, le pays produit encore d
breuses variétés de légumineuses. L'une d'elles est un arbuste au
blanches, au fruit poilu renfermant une graine dont on extrait une h

mélangée à une autre huile, sert à empoisonner les rivières. On rencontre aussi quelques variétés de ricins, des euphorbiacées, dont on tire un toxique pour empoisonner les flèches, des cucurbitacées et des cotonniers qui recherchent de préférence le voisinage de l'homme.

Mais toute cette végétation peut être considérée comme sauvage. Ce sont le manioc, le millet, la canne à sucre, le maïs, le tabac et le pistachier, qui sont l'objet d'une culture spéciale et même soignée de la part des femmes batékés.

Tous les matins, munies d'une espèce de hotte et d'une houe semblable à la nôtre, elles se dirigent vers les plantations voisines, formées en carrés réguliers pour le mil, où, lorsqu'il s'agit de manioc, en colmatage ingénieux qui consiste à entourer le pied de la tige d'une motte de terre mélangée de racines, afin d'y concentrer la plus grande quantité d'eau pluviale ou de rosée. De loin on prendrait ces petits tertres équidistants et réguliers pour des taupinières...

Par mesure instinctive d'hygiène, peut-être, l'usage veut, chez les Batékés, que l'eau soit toujours éloignée du village, car c'est le plus souvent une eau stagnante, noire, saumâtre, d'un marais ou d'une citerne naturelle, bien que celle des rivières et des fleuves soit limpide et d'un goût agréable.

A défaut d'eau on se rafraîchit avec des ananas qui pullulent ici à l'état sauvage. Il suffit du voisinage de quelques arbres pour faire pousser cette espèce de fraise gigantesque.

Les Batékés mangent de tout. Munis d'un long bâton garni d'une touffe de filaments végétaux, ils font la chasse aux insectes et particulièrement aux sauterelles dont ils sont très friands. Afin d'aller plus vite nos porteurs mettaient le feu aux herbes, pour recueillir ensuite, parmi les cendres incandescentes, l'insecte rôti à point, qu'ils consommaient, en manière de sandwich entre deux morceaux de manioc. Les chenilles, les larves et les papillons sont considérés par eux, comme des plats exquis. L'art culinaire veut qu'ils soient enveloppés d'une feuille et grillés au feu. Ces espèces de côtelettes en papillotes se mangent avec du manioc...

L'exécution des photographies présente les plus grandes difficultés. Saisir le moment favorable où l'on est inaperçu, n'avoir l'air de rien en opérant, de crainte d'attirer l'attention d'individus qui suivent vos moindres mouvements, n'est pas si aisé qu'on pourrait le croire...

Le 29 mai nous étions encore à Lekey. On nous amena un individu qui passait pour hermaphrodite, ce qui amusa beaucoup nos hommes. Les noirs nous affirmèrent qu'il y en avait un autre encore dans le village voisin.

Le soleil était déjà à son déclin, lorsque les Batékés, après avoir planté piques, javelots et couteaux dans le sable, s'assirent en demi-cercle chacun avec sa corbeille devant soi. Cette rangée de noirs, la tête couverte d'un sale morceau de pagne qui encadrait leurs visages maigres, osseux, offrait un spectacle singulier, d'une couleur vraiment locale et bien harmonisée avec le milieu.

Le 30 mai nous arrivâmes au village d'Apiri. N'ayant pas pu y trouver un nombre suffisant de porteurs, à cause de la fête du *tam-tam*, nous employâmes trois ou quatre jours à recruter des noirs de village en village. Je partis le premier avec trente-trois indigènes, emportant les bagages les moins lourds.

Le 4 juin nous étions au poste d'Osika, situé dans une excellente position, à trente mètres de la rivière Lekila, où trois blancs, deux mécaniciens et un

charpentier achevaient de construire la chaloupe du Dr Ballay, dont la flot eut lieu quelques jours plus tard.

Ce fut un moment solennel, lorsque cette chaloupe de dix mètres de l avec sa quille peinte en rouge, fut hissée sur des rouleaux de bois et sur le fleuve à l'aide des forces réunies des Sénégalais, Gabonais, Pa Camas et Galois au service de l'expédition; ce fut un cri de joie tri lorsqu'on vit ce produit de l'industrie européenne transporté au ce l'Afrique, se balancer sur les eaux d'un fleuve africain, par 1° 36′ de sud et 12° 15′ de longitude ouest, à 380 mètres au-dessus du niveau de

Il était quatre heures et demie. On aurait dit que la nature entière vo montrer propice aux premiers efforts de la civilisation en ce lieu sauv soleil, masqué déjà par le sommet du Manouava, projetait vers le ciel s niers rayons rougeâtres et tempérés, tandis que les pâles reflets de commençaient à percer à travers le feuillage des lianes légèrement agit le vent; le fier pandanus lui-même inclinait son chef orgueilleux, comm saluer le drapeau français arboré sur la chaloupe.

Je suis resté jusqu'au 25 juin au poste d'Osika sans discontinuer mes vations météorologiques... Le 25 juillet au soir j'arrivai au poste de l'Alim quatre Batékés. Les Abfourous[1] nous ayant fait dire qu'ils désiraient aux Blancs, j'avertis par un billet le Dr Ballay qui arriva au poste de l' Nous partîmes ensemble chez les Abfourous avec notre interprète Ogo fus étonné de la différence qui existait entre ce peuple et les Batékés. Aut derniers sont maigres et chétifs, autant les Abfourous se distinguent pa stature et leur vigueur. C'étaient tous de solides gaillards, à la mine été mais franche. Comme ils étaient accroupis autour d'un grand feu, ils n saient de l'alimenter pour nous examiner plus à leur aise. Mes souliers s furent l'objet de leur admiration.

On nous servit un repas copieux à la mode du pays; manioc, poi fumés, noix de palmier rôties à l'huile; seulement les chambres des voya laissèrent à désirer, car nous fûmes littéralement rongés par les insectes.

Avant de quitter ces nouveaux amis, il fallut leur distribuer des cad Nous offrîmes les objets suivants : une grande clochette, un pagne, du sel perles, de la poudre, des petites sonnettes, des cauries, espèce de coqui servant de monnaie, etc....

J. DE BRAZZA.

Franceville.....

Je n'ai pas eu le temps de donner dans ma dernière lettre la descriptio *tamtam* batéké; en voici le détail qui mérite d'être connu. Je copie ce que écrit dans mon journal à la date du 3 juillet 1883 lorsque j'étais à Kenkun un poste a été établi par M. Mizon.

« Je suis encore sous l'impression du grand *tamtam* batéké que l'on a d dans un village près de Kenkuna et en écrivant ces lignes j'entends enco

1) On dit *Abfourous* ou *Apfouroux*.

bruit des danseurs et des danseuses. Le dessin que j'avais ébauché dans mon album ne représente qu'un pauvre petit *tamtam* exécuté par quelques hommes venus devant le poste. Celui que je viens de voir est un *tamtam monstre*, donné par deux cents personnes et plus. Figurez-vous un grand cercle formé moitié d'hommes et moitié de femmes, tous debout; au centre une cinquantaine d'hommes assis par terre composant l'orchestre. Au milieu d'eux se trouve le *tamtam*, un gros cylindre de Cambo. C'est un arbre coupé et ouvert d'un seul côté sur lequel est tendue et liée une peau de mouton. Le côté opposé se termine par quatre pieds courts. Un homme bat avec les mains sur la peau et suivant qu'il frappe au centre ou près du bord, il en tire un son plus ou moins profond. Près de là cinq ou six musiciens soufflent dans de grandes gourdes de quarante centimètres de haut qui donnent une note basse de viole. Deux ou trois autres soufflent dans de petites gourdes qu'ils tiennent par le bout et en tirent un son un peu plus haut. Il y en a d'autres qui sifflent dans une petite gourde à deux trous, de la taille d'une orange et produisent deux ou trois notes qui ne sont pas trop perçantes. D'autres encore soufflent dans une gourde, de la grandeur d'un flacon de Chianti, qui a un trou latéral et donne aussi un son grave. Puis il y en a un, qui tient un instrument à cordes formé d'une branche de bambou-palmier, dont on a détaché les fibres extérieures; ces fibres forment quatre cordes, une demi-gourde fournit la caisse d'harmonie que l'artiste pose sur son ventre, pendant que ses deux mains touchent les cordes qui rendent un son agréable. Au milieu de l'arc et aux deux extrémités les Batékés mettent trois spatules de fer, autour desquelles sont des anneaux qui vibrent en même temps que les cordes de l'instrument. L'arc mesure à peu près un mètre dix, sa forme est régulière. On le trouve en usage chez les Pahouins, les Batékés et les Abfourous.

Ce n'est pas tout l'orchestre encore. Il faut ajouter un certain nombre d'instrumentistes, jeunes et vieux, armés de morceaux de bois creux composant une boîte qui renferme des graines et qu'ils agitent en cadence. D'autres battent des mains, d'autres encore se frappent le ventre, etc. Puis il faut ajouter toutes les jeunes filles debout formant la moitié du cercle et qui tiennent chacune une petite gourde remplie de semences. Le son des gourdes se mêle aux battements des mains, aux hurlements, aux sifflements des hommes, etc. C'est vraiment infernal, et cependant au milieu de toute cette confusion, il y a une espèce de règle, que les joueurs suivent, guidés par un chef d'orchestre placé debout au milieu du cercle, tenant en main la peau d'un chat sauvage tigré, découpée en longues bandes et se démenant, appelant, battant des mains pour maintenir la mesure.

« La première impression est celle que produirait un bal de carnaval où tous les danseurs seraient ivres.

« Hommes et femmes ont d'ailleurs ceint leurs reins de leurs meilleurs pagnes et ont mis tous les ornements qu'ils possédaient, perles, cornes de gazelles, bandes de peau, fétiches, gris-gris, etc. Les coiffures sont des plus bizarres. On voit des tresses, des chignons, des boules de cheveux dans lesquelles sont fixées des plumes de coq. Leur peinture est quelque chose d'unique dans son genre. Les vieilles ont, en général, le visage entouré d'une bande blanche, de façon qu'il ne reste de noir que les yeux, le nez et la bouche. Le sein qui tombe est aussi couvert de blanc. Les jeunes beautés sont frottées de rouge par tout le

corps, et une partie des cheveux aussi teints leur fait une couronne roug aux hommes, il y en a de toutes façons. Le blanc, le rouge, le noir sont sur le visage, la poitrine et les bras, suivant le caprice de chacun. Les les yeux entourés de blanc, de rouge, de noir, les autres ont les tempes d'autres les bras chamarrés de trois couleurs; d'autres enfin portent un au milieu de la poitrine; en un mot il y en a pour tous les goûts. Tous ne font autre chose que se démener, se tordre, tourner la tête. C'est to confusion de couleurs qui se meuvent, une palette de peintre dont représente la chair noire: le rouge, le carmin, le blanc, le brun de si noir d'ivoire, le bleu rendant l'agitation des bonnets, des pagnes, des ba lages et des mille perles dont ils ont formé leurs colliers. Le plus cur tout, c'est qu'il y a des prix comme dans nos cotillons. Quand on fait u tam, les villages voisins sont invités et leurs habitants reçoivent des ca selon leur habileté dans la danse et dans la musique. Souvent au mi l'horrible musique, un jeune homme sort des rangs, fait signe au tam- s'arrêter, et commence un discours à la fin duquel il porte à une jeun seuse, la belle de son cœur, soit un pagne du pays, soit un *tambo*, gross bleue, soit un caurie. J'ai remarqué aussi des vieux qui faisaient des pr aux vieilles barbouillées de blanc.

« Un jeune homme brandit un long bâton orné d'anneaux de cuivre, fait à la musique de s'arrêter, prononce un discours qu'on applaudit, passe le demi-cercle des jeunes filles et arrache en toute hâte une plume de coq tête de l'une d'elles. C'est celle qui a dansé le mieux à son gré, c'est-à-di a le mieux et le plus rapidement exécuté l'ensemble de mouvements que La danseuse doit plier successivement et légèrement les jambes, projet fesses en arrière, faire saillir la poitrine en avant, pencher la tête d'abord à puis à gauche, secouer la gourde remplie de semences, puis recommencer à de nouveau les jambes, etc. Tous ces mouvements se succèdent avec une dité surprenante.

« Les chefs de villages invités assistent à la fête et ne dansent pas. Kenl est aussi venu au bal, il ne danse pas non plus, mais va faire un présent chefs des étrangers. On donne à manger aux invités du manioc, des igna des poulets, etc. D'ici à quinze jours les gens de Kenkuna seront invités à tour et recevront aussi des pagnes, des perles, etc. Telle est la physiono d'un tam-tam batéké, dansé sous les palmiers épais du village de Kenkuna, s un soleil blanc et un ciel de plomb. Ajoutez l'odeur de la sueur de nègre e l'huile de palmier; la chose sera complète. » J. DE BRAZZA.

QUESTIONS

32. — Quelles sont les survivances ethnographiques rappelant dans l'Eur occidentale les anciens cultes du feu ou du soleil ?

33. — Déterminer la signification et l'extension du symbole appelé *cr gammée* ou *swastika* ?

NÉCROLOGIE

POGGE

Le brillant voyage des Allemands Pogge et Wissmann à travers l'Afrique Equatoriale s'est terminé par la mort du premier de ces explorateurs, qui a succombé le 17 mars dernier en rentrant de Nyangoué à Saint-Paul de Loanda.

Né en 1838 en Mecklembourg, Pogge n'avait que quarante-six ans. Dès 1864, il avait visité Natal et les Mascareignes, et dix ans plus tard il avait fait partie de la mission au Cassangé avec le Dr Homeyr et M. Soyaux. Il parcourut ensuite l'Angola avec le lieutenant Lux et pénétra jusqu'à la résidence du célèbre Mwata-Yambo.

BARTLE-FRÈRE

Sir H. Bartle-Frère, mort à Londres dans les derniers jours de mai 1884, avait été, pendant plus de quarante ans, l'un des représentants les plus actifs de la politique coloniale anglaise. C'est lui qui, en 1872, avait imposé au sultan de Zanzibar l'abolition de la traite des nègres, et l'on connaît les efforts, heureusement infructueux, qu'il tenta, de 1878 à 1880, pour absorber au profit des Anglais l'Afrique Australe toute entière. Il s'occupait volontiers dans sa retraite de géographie et d'ethnographie et il avait lu en mai 1882 à l'Institut Anthropologique de Grande-Bretagne et d'Irlande dont il était membre, un mémoire *On Systeme of Land Tenure among Aboriginal Tribes in South Africa.* (*The Journ. of the Anthrop. Instit.*, vol. XII, p. 258.)

OLAGNIER-BEY

Eugène Olagnier-Bey est mort à Paris le 13 juin 1884. Il avait occupé pendant quinze ans auprès du gouvernement égyptien une haute situation, qu'il abandonna après la chute d'Ismaïl-Pacha. C'est à lui qu'avait été confiée en 1878 l'organisation de l'exposition ethnographique égyptienne qui eut tant de succès au Palais du Trocadéro, et dont les principales pièces sont restées la propriété du Musée d'Ethnographie.

BIBLIOGRAPHIE

EXPOSITIONS, COLLECTIONS. MUSÉES, etc.

Katalog des Ethnographischen Museum. München, Straub. S. d., br. in-8

Vente pour cause de départ de M. B(oban), de curiosités relatives aux s préhistoriques, ethnographiques et anthropologiques, antiquités, obj silex, divinités, vases, armes, instruments, objets divers, etc. Hôtel I Salle n° 7, le mercredi 24 décembre 1884. Paris, 1884, br. in-8, de 4 p

GÉNÉRALITÉS

Bartels. *Uber den Affenmenschen und den Barenmenschen.* (*Verhand Berlin. Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg, 1884, s., 106-110.)

Cros (H.) et Henry (Ch.). *L'encaustique et les autres procédés de peintur les anciens, histoire et technique.* (*Bibl. Internat. de l'Art.*) Paris, Lil de l'Art, 1884, in-8, fig.

Gaidoz (H.). *Le Dieu Gaulois du soleil et le symbolisme de la roue.* (*Rev. A logique.* 3e sér., t. IV, p. 7-37; 136-149, juill., sept.)

Id. *A propos des chiens d'Épidaure.* (*Ibid.*, p. 215-222 oct. 1884.)

Mestorf (J.). *Die Entstehung der Schnalle.* (*Verhandl. der Berlin. Gesellsc Anthrop.* Jahrg. 1884, s. 27-30, abb.)

Reinach (S.). *Les chiens dans le culte d'Esculape et les Kelabim des peintes de Citium* (*Rev. Arch.*, 2e sér., t. IV, p. 129-135, sept. 1884.)

EUROPE

Buschan (G.). *Bericht über aufgefundene brunnenartige Holzeinfassunge Thongefässe nebst Thier und Pflenzenüberreste zu Ratibor.* (*Verhandl. der lin. Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg. 1884, s. 33-36, abb.)

Caix de Saint-Aymour (Vte de). *Les pays Sud-Slaves et l'Austro-Hongrie.* P Plon, 1883, 1 vol. in-12.

Dolbescheff (W.). *Archæologische Forschungen im Bezirk der Terek* (*Nord kasus.*) (*Zeitschr, für Ethnolog.* 1884, s. 134-141.)

Dulignon-Desgranges. *L'âge des silex du littoral de l'Océan.* (*Bull. Soc. throp. de Bordeaux et du Sud-Ouest*, t. I, p. 125-134 et pl. I-IV. 1884.)

Friedel (E.). *Neue Gegenstände aus den Sammlungen Märkischen der Provi Museums.* (*Verhandl. der Berlin. Gesellsch für Anthrop.* Jahrg, 1884, s. 38

Geley (L.). *L'Espagne des Goths et des Arabes*. Paris, Le Cerf, 1882, 1 vol. in-12.

Handelmann. *Zwei Bronzemessern mit Thierornamenten*. (*Verhandl. der Berlin. Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg, 1884, s. 31 abb.)

Id. *Drei halbrunden Eisenmessern mit Bronzegriff*. (*Ibid.*, s. 32-33, abb.)

Héron de Villefosse (A.) et Thédenat (H.). *Inscriptions romaines de Fréjus*. Tours, Bouserez, 1884, 1 vol. in-8, fig.

Meyer (A. B.). *Das Jadeitbeil von Gurina in Gailthal* (*Kärnten*). (*Mitth. der Anthrop. Gesellsch. in Wien*. Jahrg. 1883, s. 215-216.)

Müller (J.). *Ueber die barbarischen Gemmen*. (*Zeitschr. für Ethnolog.* 1884, s. 89-92.)

Nehring. *Uber die Höhle von Holzen* (*Kreis Holzminden*). (*Verhandl. der Berlin. Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg. 1884, s. 83-95.)

Noach (Th.). *Gräberfunde von Sülze in der Lüneburger Heide*. (*Ibid.*, s. 95-99.)

Platner (C.). *Gegen die Ansicht, das die « Sueven » Slaven gewesen seien*. (*Zeitschr. für Ethnolog.* 1884, s. 93-100.)

Schierenberg (G. A. B.). *Uber eingeweste und abgeweste Marken*. (*Ibid.*, s. 36-37.)

Id. *Mit Thierfiguren besetzten Bronzewagen*. (*Ibid.*, s. 37-38.)

Schliemann (K.). *Das sogenannte Grab der 192 Athener in Marathon* (*Zeitschr. für Ethnolog.* 1884, s. 85-88.)

Schwartz (W.). *Graberfunde von Kazmierz in Posen*. (*Verhandl. der Berlin. Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg. 1884.)

Id. *Fünde von Iankowo bei Pakosch* (*Ibid.*, s. 83.)

Senf. *Gerauhte Gefässe*. (*Ibid.*, s. 61-66.)

Testut (L.). *La case du Loup ou dolmen de Langlade*. (*Bull. Soc. d'Anthrop. de Bordeaux et du Sud-Ouest*, t. I, p. 135-139. 1884., s. 77-80.)

Treichel. *Das A und O der Satorformel*. (*Verhandl. der Berlin. Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg. 1884, s. 66-70.)

Id. *Præhistorische Fundstellen aus Westpreussen*. (*Ibid.*, s. 71-73.)

Virchow (R.). *Eine Fibula und ein Haarnadel mit Besatz von Gebändertem Glasflus*. (*Ibid.*, s. 81-83. 2 abb.)

Id. *Klucke und Nordischen Botenstock*. (*Ibid.*, s. 74-77, abb.)

Virchow (R.) und Krause (E.) *Burgwall bei Ketzin*. (*Ibid.*, s. 47-56.)

ASIE

Arzruni. *Uber das Vorkommen von Zinnstein und die Bronzeindustrie der Kaukasus*. (*Verhandl. der Berlin. Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg. 1884, s. 58-60.)

Aymonier (E.). *Quelques notions sur les inscriptions en vieux Khmér*. Paris, Leroux, 1883, br. in-8. (Extr. du *Journal Asiatique*.)

Barth (A.). *Inscriptions sanscrites du Cambodge*. Paris, Leroux, 1882, br. in-8. (Extr. du *Journal Asiatique*.)

Id. *L'inscription sanscrite de Han-Chey*. Paris, Leroux, 1883, br. in-8. (Extr. du *Journal Asiatique*.)

Blumentritt. *Uber die Igorroten und andere wilde Stämme der Philippinen*. (*Verhandl. der Berlin. Gesellsch. für Anthrop.* Jahrg. 1884, s. 56-57.)

Bœtticher (E.). *Die Feuer-Nekropole Hissarlik.* (*Zeitschr. für Museol Antiquitäten Kunde.* Dresden. Baensch. VII. Jahrg. S. 189-191, 31 1884.)

Cahun (L.). *Excursions sur les bords de l'Euphrate.* Paris, Dreyfou 1 vol. in-12.

Colquhoun (A. R.). *The opening of China, six letters reprinted from* tl *on the present condition and futur prospects of China,* with an Intr by S. H. Louttit. London, Field and Tuer, 1884, 1 vol. in-12.

AFRIQUE

Bernard (Fr.). *Note au sujet de quelques monuments de pierres brutes, au cours de la première mission Flatters chez les Touareg Azgar.* (*Rev. logique.* 3e sér., t. IV, p. 206-214, fig. oct. 1884.)

Héron de Villefosse. *Notes d'épigraphie africaine.* (*Bull. trimestr. des A africaines,* n° I, juillet 1882, p. 19-30; n° V, juillet 1883, p. 283-28 août 1884, p. 345-357.)

Melon (P.) et Berger (Ph.). *La nécropole phénicienne de Mehdia.* (*Rev. logique,* 3e sér., t. IV, p. 166-173. Sept. 1884.)

Piesse. *Le Tombeau d'Ogba-ibn-Nafé.* (*Bull. trimestr. des Antiquités afr* n° X. Août 1884, p. 377-378.)

AMÉRIQUE

Beauvois (E.). *L'Élysée transatlantique et l'Eden occidental.* Extr. *Revue de l'Histoire des Religions.* Paris, Leroux, 1884, br. in-8.

Bonaparte (prince Roland). *Les habitants de Suriname, notes recueillies position coloniale d'Amsterdam en 1883.* Paris, Quantin, 1884, 1 vol. nombr. fig. cart. et pl.

Castaing (A.). *La légende de l'homme blanc au Pérou Antique.* (*Arch. Soc. Américaine de France.* Nouv. série, t. II, p. 109-124. Paris, L 1882.)

Id. *Le communisme au Pérou.* (*Ibid.*, t. III, p. 15-30. 1884.)

Charnay (D.). *Les anciennes villes du Nouveau Monde,* voyages d'explor au Mexique et dans l'Amérique centrale (1857-1882). Paris, Hachette, in-4, 19 cart. 214 grav. 1885.

Fortescue (Rev. J.). *Les Indiens Cris de l'Amérique du Nord.* Trad. fra Lesouef. (*Arch. de la Soc. Américaine de France.* Nouv. sér., t. III, p. 3 1884.)

Hamy (E.-T.) *Rapport sur le prix Logerot,* présenté à la Société de Gé phie dans sa séance générale du 2 mai 1884. Paris, Soc. de Géogr., br. in-8.

Holmes (W.-H.). *Art in shell of the ancient Americans (Second Ann. R of the Bureau of Ethnolog.*, p. 179-305, pl. XXI-LXXVII. Washington, vernm. Print. Off. 1883, in-4.)

Phillips (H.). *Notes upon the Codex Ramirez, with a translation of the* (*Proceed. American Philosoph. Soc.* Vol. XXI, p. 616-651. Oct. 1883.)

Rosny (L. de). *Essai sur le déchiffrement de l'écriture hiératique maya.* (*Arch. de la Soc. Américaine de France.* Nouv. série, t. II, p. 5-108; 129-208; 225-279; fig. 9-14 et pl. XXIV-XXXIII, 1882-1883.)

Siméon (R.). *Les annales mexicaines de Chimalpahin* (*Arch. de la Soc. Américaine de France.* Nouv. sér., t. III, p. 1-14. 1884.)

Strebel (H.). *Bericht über die Sammlung Alterthümer aus Costa-Rica im Bremer Museum.* (*Abhand. Naturw. Ver. Bremen.* Bd. VIII, s. 233-253. taf. I-IV.)

Id. *Ein antikes Thongefäss aus Yucatan.* (Separatabdr. aus *Verhandl. des Vereins f. naturw. Unterh.* Bd. V. u. taf. IV.)

Id. *Die Ruinen von Cempoallan im Staate Vera-Cruz* (*Mexico*). *Mittheilungen über die Totonaken der Ietztzeit. Ruinen aus der Misantla-Gegend.* Hamburg. br. in-4, taf. I-IV. (Separatabdr. aus den *Abhandl. des Naturwiss. Vereins aus Hamburg-Altona.* Bd. VIII. Abth. I, 1884.)

Thouar (A.). *A la recherche des restes de la mission Crevaux.* (*Tour du Monde*, nos 1239-1242. Octobre 1884.)

OCÉANIE

Claverie. *Ethnographie des îles Marquises en 1881-1882.* (*Bull. Soc. d'Anthrop. de Bordeaux et du Sud-Ouest*, t. I, p. 90-121. 1884.)

Hochstetter (F. von). *Zwei neu angefertige neuseelændische Mere aus Nephrit.* (*Mittheil. der Anthrop. Gesellsh. in Wien;* Jahrg. 1884. *Verhandl.* s. 25-26.

Le Directeur de la REVUE,
E.-T. HAMY.

L'Éditeur-Gérant,
ERNEST LEROUX.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME IIIe DE LA *REVUE D'ETHNOGRAPHI*

MÉMOIRES ORIGINAUX

ARCHINARD (L.). La fabrication du fer dans le Soudan. . . . . .
BRAU DE SAINT-POL-LIAS (X.). Les Battaks. . . . . .
CAPUS (G.) La musique chez les Khirghizes et les Sartes de l'Asie centrale. . . . . .
Id. Une réception dans le Bochara. . . . . .
CHARENCEY (H. DE). Note sur un passage du manuscrit Troano. . . .
Id. Recherches sur le calendrier Zotzil. . . . . .
CLAVEL. Le tatouage aux Iles Marquises. . . . . .
DELISLE (F.). La fabrication du fer dans le Haut-Ogowé, Afrique équatoriale. . . . . .
FOURNEREAU (L.) La fête des Polygoudoux. . . . . .
HAMY (E. T.). Décades américaines. 51, 15
Id. Études sur les peintures ethniques d'un tombeau thébain de la XVIIe dynastie. . . . . .
MALER (T.). Mémoire sur l'État de Chiapa (Mexique). . . . . .
MARCHE (A.). Études ethnographiques sur les Tagbanuas de l'île de Palawan (Philippines). . . . . .
PENEY (A.). Mémoires sur l'ethnographie du Soudan égyptien. IV. Le Fazoglou. . . . . .
PIÈTREMENT (C.-A.). Sur l'introduction du cheval en Égypte. . . . .
ROUSSELET (L.). Le Kafiristan et les Kafirs. . . . . .
TARRY (H.). Les villes berbères de la vallée de l'Oued-Mya. . . . .
TAUTAIN [1]. Notes sur les cartes chez les Mandingues, et en particulier chez les Banmanas. . . . . .
Id. Notes sur les croyances et pratiques religieuses des Banmanas. . . . . .
VAUX (L. de). Les îles Loyalty, les Nouvelles-Hébrides et les Viti; impressions et souvenirs. . . . . .
VERNEAU (R.). Les *pintaderas* de la Grande-Canarie. . . . . .

1) Et non TOUTAIN, comme on l'a imprimé par erreur à deux reprises.

VARIÉTÉS

Boban (E.). Le vase en obridienne de Tezcoco. 70
Bock (C.). Le tatouage au Laos occidental. 259
Noulet (J.-B.). Bambous gravés de la Nouvelle-Calédonie. 253
Quellien (N.). Quelques particularités de certains costumes bretons. . 354
Ten Kate (H.). Notes sur l'ethnographie des Zuñis. 161

REVUES ET ANALYSES

LIVRES ET BROCHURES

Armieux. *Les dessins sur les rochers à Moghar dans le sud oranais*. . 76
Bastian. *Amerika's Nordwest Küste* 167
Bloyet. *De Kondoa à la côte*. 265
Bonvalot (G.). *En Asie centrale. De Moscou en Bactriane* 435
Bransford (J. F.). *Archæological Researches in Nicaragua* 172
Brinton (D. G.). *The Maya Chronicles*. 170
Id. *The Gueguence* 264
Brosselard (H.). *Voyage au pays des Touaregs Azdjers* 72
Bund (J.). *Les premiers hiéroglyphes de la Polynésie*. 173
Carr (L.). *The Mounds of the Mississipi Valley historically considered*. 168
Castaing. *Le communisme au Pérou*. 536
Cushing (Fr. H.). *My Adventures in Zuñi*. 438
Des Michels (A.). *Kim Vân Kiều Tân Truyện* 530
Feilden. *Notes on Stone Implements from South Africa* 262
Gonse. *L'art japonais*. 523
Grémiaux. *Les possessions portugaises dans l'Extrême Orient*. 82
Hale (H.). *The Iroquois Book of Rites*. 79
Héron de Villefosse (A.) et Thédenat (H.). *Inscriptions romaines de Fréjus*. 536
Kneeland. *The wild Tribes of Luzon* 81
Lapeyrère (P. de). *Le Japon militaire*. 80
Lemire (Ch.). *Cochinchine française, royaume de Cambodge, royaume d'Annam et Tonkin*. 431
Masqueray. *La stèle libyque de Souama*. 441
Philipps (H.). *Notes upon the Codex Ramirez, with a translation of the same*. 534
Id. *On a supposed runic inscription at Yarmouth, Nova Scotia*. 535
Pinabel. *Notes sur quelques peuplades sauvages dépendant du Tong-King*. 530
Putnam (F. W.). *Notes on the Copper Objects from North and South America, contained in the Collections of the Peabody Museum*. . . . 77
Roberjot (A.). *L'archipel des Nouvelles-Hébrides* 164
Sainte-Marie (E. de). *Mission à Carthage*. 531
Scaramucehi (Fr.) e Giglioli (E. H.). *Notizie sui Danakil* 265
Schefer. *Le discours de la Navigation de J. et R. Parmentier de Dieppe*. 430

Siméon (R.). *Les annales mexicaines de Chimalpahin*. . . . . .
Steffen (M.). *Die Landwirtschaft bei den altamerikanischen Kultur völkern* . . . . . .
Tylor. *Old Scandinavian Civilisation among the modern Esquimaux* .
Vobsen. *Voyage dans le pays timmené*. . . . . .

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres . . . . . .
Académie des Sciences . . . . . .
Association française pour l'avancement des sciences. . . . . .

EXPOSITIONS, COLLECTIONS ET MUSÉES

Cabinet préhistorique du Muséum d'histoire naturelle du Hâvre. . . .
Collection d'Ambras au Musée du Belvédère, à Vienne . . . . . .
Collection Guesde, à la Pointe-à-Pitre. . . . . .
Collection Higginson, au Trocadéro. . . . . .
Collection Labadie . . . . . .
Collection Strebel, à Hambourg. . . . . .
Collection Ten Kate, au musée d'ethnographie de Leyde. . . . . .
Exposition Munkaczy . . . . . .
Salle d'Europe au Musée d'ethnographie du Trocadéro. . . . . .

CORRESPONDANCES

Crémation d'un Indou à Etretat. . . . . .
Découverte de silex taillés à la Guadeloupe. . . . . .
Derniers travaux du bureau d'ethnologie de Washington. . . . . .
Dressoir à chair humaine de l'île Mangareva . . . . . .
Indonésiens et Polynésiens . . . . . .
Mission scientifique argentine dans l'Amérique du Sud. . . . . .
Mission française du Congo. . . . . 363.
Manuscrits mexicains de la collection Poinsett . . . . . .
Mokeng du Zambèse central. . . . . .
Okandas, Batékés et Apfourous. . . . . 550, 551.
Origines polynésiennes . . . . . .
Peintures des Bushmens et sculptures des Bassoutos. . . . . .
Recherches à la côte des Benadirs et sur le Djoub . . . . . .
Statuettes contrefaites du Mont Pisgah . . . . . .
Survivances ethnographiques au Comal. . . . . .
Tarasques et Otomites. . . . . .
Voyage sur la frontière mexico-guatémaltèque . . . . . .

NOUVELLES

Bibliothèque des Américanistes. . . . . .
Bibliothèque du Musée d'ethnographie du Trocadéro . . . . . .

Chaire d'ethnologie et d'archéologie de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie 183
Dernières recherches de M. Le Plongeon au Yucatan 365
Expédition de M. Thouar à la recherche des restes de la mission Crevaux 184
Extinction des Maoris. 461
Fondation d'une Société d'anthropologie à Bordeaux. 182
Une migration récente d'Eskimos. 184
Le monument de Lapérouse à Vanikoro. 185
Musée anthropologico-ethnographique de Dresde 183
Musée d'ethnographie du Trocadéro 182
Musée de l'Université de Cambridge. 183
Nominations et promotions 182, 365, 460
Statistique soudanienne. 183
Toxicologie océanienne 185

QUESTIONS

Questions XXXII et XXXIII 555

RÉPONSES

La collection Uhde 88
Les anneaux de bras africains 88, 181, 268
Les haches à manche de bronze 180

NÉCROLOGIES

Arnaud Bey. 366
Bartle Frere 556
Champion (P.). 188
Cortambert (R.) 188
Gaillardot 91
Geerts. 91
Lenormant (Fr.) 92
Marnö (E.). 188
Martin (Henri). 187
Nilsson (Sven) 187
Olagnier Bey. 556
Piaggia (C.) 188
Pogge. 556
Schumacher (P.) 461

BIBLIOGRAPHIE

93, 189, 269, 367, 462, 557

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

Archinard . . . . . .
Boban (E). . . . . .
Bock (C.) . . . . . .
Brau de Saint-Pol-Lias (X.) . . . . . .
Brinton (D.-G.) . . . . . .
Capus (G.). . . . . .
Chantre (E.) . . . . . .
Charencey (H. de). 79, 168, 257, 2
Charnay. . . . . .
Christol. . . . . .
Clavel. . . . . .
Couteaud . . . . . .
Darmesteter (J.) . . . . . .
Delisle (F.) 4
Dugès. . . . . .
Deniker. . . . . .
Duhousset (colonel). . . . . .
Dumoutier (G.). . . . . .
Dutreuil de Rhins 36
Duveyrjer (H.). 72, 7
Fournereau (L.) . . . . . .
Guesde . . . . . .
Hamy (E. T.). 51, 77, 84, 91, 150, 164,
187, 262, 265, 274, 365,
438, 508, 530, 546
Hartmann (R.). 181
Holub (Em.). . . . . .
Lesson (A.) . . . . . .
Maler (T.). . . . . .
Mano (Ch.) . . . . . .
Marche (Alf.). . . . . .
Nordenskjöld (N. A. E. de). . . . . .
Noulet (J.-B.) . . . . . .
Peney (A.). . . . . .
Piétrement (C. A.) . . . . . .
Quellien (N.). . . . . .
Rabot. . . . . .

Rau (Ch.). 89, 461
Révoil (G.) 356, 358
Riedel 89, 461
Rohlfs 181, 268
Rousselet (L.) 217
Schweinfurth. 88
Tarry. 1
Tautain. 343, 389
Ten Kate 161, 456
Thomas (Cyrus) 359
Vaux (L. de). 484
Voss 88
Verneau. 193

ANGERS, IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

ERNEST LEROUX, ÉDITE

RUE BONAPARTE, 28

PUBLICATIONS DE 1884

(Supplément au Catalogue général 1872-18

Ouvrages publiés sous le patronage du Ministère de l'Insti publique et des Beaux-Arts.

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES

DE LA

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE AU CA

SOUS LA DIRECTION DE **M. MASPERO**, MEMBRE DE L'INSTITUT

1881-1884. — Fascicule Ier : U. Bouriant. *Deux jours de fouilles à Tell el A* — V. Loret. *Le tombeau de l'Am-Xent Amen-Hotep.* — U. Bouriant. *L'égli du tombeau de Déga.* — V. Loret. *La stèle de l'Am-Xent Amen-Hotep.* — H *Quatre contes arabes en dialecte cairote.* — V. Loret. *La tombe de Kh*

Un volume in-4° de 132 pages, avec planches noires et en couleur. .

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE

PAR ERNEST DE SARZEC

Consul de France à Bagdad, correspondant de l'Institut.

Ouvrage accompagné de planches, publié par les soins de LÉON HEUZE Membre de l'Institut, conservateur des Antiquités orientales.

Première livraison avec planches . . . . . .

La deuxième livraison est sous presse.

E. DE SAINTE-MARIE

MISSION A CARTHAGE

Un volume grand in-8, illustré de 400 dessins inédits. . . **15** fr.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTA VIVANTES. Voy. p. 4.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DU LOUVRE. Voy. p. 3.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE, publiée sous la direction de M Dr Hamy, conservateur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. — ' sième année. — Abonnement. 2

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES

LE CODE ANNAMITE, traduit par M. Philastre, lieutenant de vaiss — Imprimé par ordre du gouvernement de la Cochinchine française. — 2 gr. in-8. 4

OUVRAGES COURONNÉS PAR L'INSTITUT

BOUCHÉ-LECLERCQ. Histoire de la divination dans l'antiquité. 4 volumes in-8 . . . . . 40 fr.

Couronné par l'Académie française. — Prix Marcellin Guérin.

CHÈVREMONT (Alexandre). Les mouvements du sol sur les côtes occidentales de la France. In-8, illustré. . . . . 15 fr.

Honoré d'une récompense de l'Académie des Sciences, et d'un rapport favorable de M. Alfred Maury de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

CORDIER (Henri). Bibliotheca Sinica. 2 vol. gr. in-8. . . . . 75 fr.

Prix Stanislas Julien. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

DENIS (Ernest). Huss et la guerre des Hussites. Études d'histoire bohême. Gr. in-8 . . . . . 8 fr.

Prix Thérouanne.

FRÉMY. Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III (Arnaud du Ferrier). In-8 . . . . . 10 fr.

Couronné par l'Académie française. — Prix Marcellin Guérin.

GUYARD (Stanislas). Théorie nouvelle de la métrique arabe. In-8. 12 fr.

Prix Volney. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

IMBAULT-HUART. Les instructions familières du docteur Tchou Pô-lou. Traité de morale pratique; texte chinois, traduction française et notes. In-8 . . . . . 10 fr.

Prix Stanislas Julien. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

JAMETEL (Maurice). L'encre de Chine, son histoire et sa fabrication, d'après des documents chinois. In-8 orné de 27 gravures chinoises. . . 5 fr.

Prix Stanislas Julien. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

PHILASTRE. Le Code annamite. Traduction complète du Code et des Commentaires. Publié par ordre du gouvernement. 2 forts vol. gr. in-8. 40 fr.

Prix Stanislas Julien. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

ROSNY (L. de). Les peuples orientaux connus des anciens Chinois, d'après les ouvrages originaux. In-18. (En réimpression.). . . . . 5 fr.

Prix Stanislas Julien. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

SANCHEZ Y MOGUEL. Le magicien prodigieux et le Faust, traduit par Magnabal, agrégé de l'Université. In-18. . . . . 4 fr.

Couronné par l'Académie d'Histoire de Madrid.

SCHLUMBERGER (G. L.). Numismatique de l'Orient latin. Gr. in-4, avec 19 planches sur cuivre. . . . . 100 fr.

Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

SUMMER (Mary). Les religieuses bouddhistes. In-18 . . . . 2 fr. 50

— Histoire du Bouddha Sakya Mouni. In-18. . . . . 5 fr.

— Contes et légendes de l'Inde ancienne. In-18. . . . . 2 fr. 50

— Les héroïnes de Kalidasa et les héroïnes de Shakespeare. In-18. 2 fr. 50

Ces quatre volumes ont été récompensés d'une mention honorable de l'Académie française.

DE VAUX (Baron L.). La Palestine, ouvrage illustré de 140 dessins de MM. Chardin et Mauss, architecte du Ministère des affaires ét In-8, pittoresque . . . . . .

Mention honorable de l'Académie française.

ZOTTOLI. Cursus litteraturæ Sinicæ. 5 volumes in-8. . . . .

Prix Stanislas Julien. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettr

Publications de l'École du Louvre.

SOUS LA DIRECTION DE M. DE RONCHAUD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES MUSÉ

DISCOURS D'OUVERTURE de MM. les professeurs de l'Ecole du In-8, illustré . . . . . .

LA GAULE AVANT LES GAULOIS, d'après les monuments et les tex M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut, conservateur du Mu Antiquités nationales. In-8, illustré. . . . . .

LE PROCÈS D'HERMIAS, d'après les sources démotiques. Premier ra M. le Ministre de l'Instruction publique sur une mission en Allem dans les Pays-Bas, par E. Revillout. Première partie. In-4, autogr.

COURS DE DROIT ÉGYPTIEN, par M. Eugène Revillout. Premier v Ier fascicule : L'État des personnes. In-8 . . . . . .

COURS DE LANGUE DÉMOTIQUE (1883-1884). UN POÈME SATIR composé à l'occasion de la maladie du poète musicien, hérault d rection Hor-ut'a, par E. Revillout. In-4, avec 2 pl. en héliogravure.

Plusieurs volumes des *Publications de l'Ecole du Louvre* sont sous

Publications de la Mission archéologique du Caire.

Mémoires publiés par les membres de la commission archéologique du Ca sous la direction de M. Maspero, membre de l'Institut.

Fascicule premier. — In-4, avec planches noires et en couleur. . .

Sommaire : U. Bouriant. Deux jours de fouilles à Tell el Amarna. — V ret. Le tombeau de l'Amxent Amen-Hotep. — Bouriant. L'église copt tombeau de Déga. — V. Loret. La stèle de l'Amxent-Amen-Hotep. — D Quatre contes arabes en dialecte cairote. — Loret. La tombe de Khamh Le fascicule second, contenant le Mémoire de M. Maspero sur ses foui avec 8 planches en chromolithographie, paraîtra au mois de février 188 Le fascicule troisième, contenant la description complète du tombeau Séti, par M. Lefébure, ancien directeur de l'Ecole du Caire, est égalen sous presse.

Publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Publications de l'École supérieure des Lettres d'Alger.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE AFRICAINE

Tome I, en six fascicules. 2

Tome II, en cours de publication. 2

Publications de l'École des Langues orientales vivantes.

DEUXIÈME SÉRIE

VII. VIII. CHRESTOMATHIE PERSANE, à l'usage des élèves de l'École des Langues orientales vivantes, par Ch. Schefer, de l'Institut. 2 vol. in-8. 30 fr.

IX. MÉLANGES ORIENTAUX. Textes et traductions publiés par MM. les professeurs de l'École spéciale des Langues orientales vivantes, à l'occasion du sixième congrès international des orientalistes, réuni à Leyde (septembre 1883). In-8, avec tableaux, héliogravures, etc. . . . . 25 fr.

X. XI. Les manuscrits arabes de l'Escurial, décrits par Hartwig Derenbourg. Tome I. Grammaire, Rhétorique, Poésie, Philologie et Belles-lettres, Lexicographie, Philosophie. — Tome II (sous presse). Morale et politique. Histoire naturelle, Géographie, Histoire, Mélanges, supplément.
Chaque volume, gr.in-8 . . . . . 15 fr.

XII. Ousâma ibn Mounkidh (1095-1188). Un émir syrien au premier siècle des croisades, par Hartwig Derenbourg, avec le texte arabe. In-8. (Sous presse.). . . . . 20 fr.

XIII. Chronique dite de Nestor, traduite sur le texte slavon russe, avec introduction et commentaire critique par L. Leger. In-8. . . . . 15 fr.

XIV-XV. Kim Vân Kieu tân Truyên, poème annamite publié, traduit et annoté par Abel Des Michels. 2 volumes en 3 parties in-8. . . . . 40 fr.

XVI. Le livre sacré et canonique de l'Antiquité japonaise. La Genèse des Japonais, traduite sur le texte original et accompagnée d'un commentaire perpétuel, par Léon de Rosny. In-8. . . . . 20 fr.

XVII. Histoire du bureau des interprètes de Pékin, par G. Devéria. In-8, figures, fac-similé, etc. (Sous presse.)

SOCIÉTÉ DE L'ORIENT LATIN

ARCHIVES DE L'ORIENT LATIN. Tome second. In-8. . . . . 30 fr.
Le même, papier de Hollande. . . . . 40 fr.

SIGILLOGRAPHIE DE L'EMPIRE BYZANTIN, par G. Schlumberger, de l'Institut. Un beau volume in-4, orné de onze cents dessins. . . 100 fr.
Le même, papier de Hollande . . . . . 140 fr.
Cet ouvrage fait partie des Publications patronnées par la Société de l'Orient latin.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

LE MAHAVASTU, texte sanscrit, publié pour la première fois avec des introductions et un commentaire, par Em. Senart, de l'Institut. Vol. I. Gr. in-8. 25 fr.
Le tome II est sous presse et paraîtra prochainement.

JOURNAL ASIATIQUE. 1822-1884. Collection complète. . . . 1000 fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

Tome VI. Le Lalita Vistara (développement des jeux) contenant l'h
Bouddha Çakya Mouni depuis sa naissance jusqu'à sa prédication
du sanscrit en français par Ph. Ed. Foucaux. Première partie. T
française. In-4, orné de planches. . . . . .

Tome VII. A. Bourquin. Brahmakarma, ou rites sacrés des Brahmanes
pour la première fois du sanscrit en français. — A. Bourquin. Dharm
ou Océan des rites religieux, par le prêtre Kâshinâtha. Première pa
duit du sanscrit et commenté. Version française par L. de Milloué. —
Râja. Quelques remarques sur la secte Civaïte chez les Indous d
méridionale. — Arnould Locard. Les coquilles sacrées dans les
indoues. — Coomara Swamy, Dâthâvança, ou histoire de la dent-re
Buddha Gotama, poème épique pâli de Dhammakitti. Traduit en fran
L. de Milloué. — J. Gerson da Cunha. La dent-relique de Ceylan
Regnaud. Études phonétiques et morphologiques dans le domaine des
indo-européennes. In-4 de 508 pages et 6 planches. . . . .

Les Tomes VIII, IX, X, paraîtront prochainement.

RECUEIL DE VOYAGES ET DE DOCUMEN

Pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe jusqu'à la
XVIe siècle. Publié sous la direction de M. Ch. Schefer, de l'Institut
M. H. Cordier. Tiré à 250 exemplaires, dont 25 sur papier de Holla

III *bis*. Supplément au tome III. GASPARD CORTE REAL, la date exa
sa dernière expédition au Nouveau Monde, d'après deux nouveaux doc
inédits récemment tirés des Archives de la Torre do Tombo à Lisbonne, d
écrit et signé par Gaspar Corte-Real, l'autre par son frère Miquel, repr
ici en fac-similé par Henry Harrisse. In-8, avec 2 planches en fac-similé.

— Le même, sur papier de Hollande. . . . . .

IV. LES NAVIGATIONS DE JEAN PARMENTIER. Publié par Ch. Schef
l'Institut. Gr. in-8, avec une carte fac-similé. . . . . .

— Le même, sur papier de Hollande. . . . . .

V. LE VOYAGE ET ITINÉRAIRE D'OUTREMER, fait par frère Jean
naud. — Égypte, Mont Sinay, Palestine, suivi de la relation de Dom
Trevisan auprès du Soudan d'Égypte. Publié et annoté par Ch. Sch
membre de l'Institut. Gr, in-8, avec carte et planches. 2

VI, VII. CHRISTOPHE COLOMB, son origine, sa vie, ses voyages, sa fa
et ses descendants, d'après des documents inédits, tirés des Archives de Gé
de Savone, de Séville et de Madrid. Études d'histoire critique par Henry
risse. 2 volumes gr. in-8, de luxe. 7

— Les mêmes, sur papier de Hollande. 10

VIII. Voyages de Chesneau, secrétaire de M. d'Aramon. (Sous presse.)

IX. Odoric de Pordenone. (En préparation.)

X. Varthema. (En préparation.)

SUPPLÉMENT AU CATALOGUE GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE.

Tome XII. 1. Essai sur une légende américaine, par P. Petitot. — 2. Mélanges sur la langue française, par H. de Charencey. — 3. Notice sur le Dictionnaire caraïbe du R. P. Breton. — 4. De l'origine asiatique des Indiens de l'Amérique Arctique, par Petitot. — Mélanges sur la Kabbale, par P. Nommés. In-8. . . . . 4 fr.

Tome XIII. Vocabulaire français-maya, par H. de Charencey. — Conte des sauvages Canadiens par M. O. — Recherches étymologiques, par H. de Charencey. — Affinité de quelques légendes américaines avec celles de l'ancien monde, par H. de Charencey. In-8. . . . . 5 fr.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE FRANCE.

Nouvelle série. Tome I, beau volume in-8 avec planches. . . . . 25 fr.

Tome II. 1. De Rosny. L'écriture hiératique maya. — A. Castaing. La légende de l'homme blanc au Pérou antique. — A. de Quatrefages. L'homme de Lagoa Santa. In-8, planche. . . . . 6 fr.

2. De Rosny. L'écriture hiératique maya.—Procès-verbaux. In-8, pl. 6 fr.

3. De Rosny. L'écriture hiératique maya. In-8, avec 8 planches . . 6 fr.

Tome III. 1. R. Siméon. Les Annales mexicaines de Chimalpahin. — A. Castaing. Le communisme au Pérou. — J. Fortescue. Les Indiens Cris de l'Amérique du Nord. — Société américaine. Procès-verbaux des séances de la session de 1883, M. E. Levasseur, président. In-8, 1 pl. . . . . 3 fr.

COLLECTION DE CONTES

ET DE CHANSONS POPULAIRES

VI. — CONTES INDIENS. Les trente-deux récits du trône, ou les vertus héroïques de Vikramaditya. Traduit du bengali par L. Feer. In-18. . 5 fr.

VII. — CONTES ARABES. Histoire des Dix Vizirs (Bakhtiar Nameh), traduite et annotée par René Basset. In-18. . . . . 5 fr.

VIII. — CONTES POPULAIRES FRANÇAIS, par E. H. Carnoy. In-18. 5 fr.

IX. — CONTES TAMOULS, par Gérard Devèze. In-18. (Sous presse.)

CONTES DU PÉLECH

Par CARMEN SYLVA *(S. M. la reine de Roumanie)*

TRADUCTION AUTORISÉE, PAR L. ET F. SALLES

Un joli volume in-18, de luxe. . . . . 5 fr.

— Le même sur papier de Hollande. . . . . 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE ORIENTA
ELZÉVIRIENNE

XXXVII. LA CIVILISATION MUSULMANE, par Stanislas Guyard, p
au collège de France. In-18. . . . . .
XXXVIII. VOYAGE EN ESPAGNE d'un ambassadeur marocain (16
traduit de l'arabe par H. Sauvaire. In-18. . . . . .
XXXIX. LES LANGUES D'AFRIQUE, par Robert Cust. Traduit p
Milloué. In-18 . . . . . .
XL. LES FRAUDES ARCHÉOLOGIQUES EN PALESTINE, suivi de
monuments phéniciens apocryphes, par Ch. Clermont-Ganneau. In-
tré de 33 gravures. . . . . .
XLI. LES LANGUES PERDUES DE LA PERSE ET DE L'ASSYRI
Ménant. In-18. . . . . .
XLII. MALATI MADHAVA, drame sanscrit, traduit par M. Strehly, a
introduction par M. Bergaigne. In-18. . . . . .
XLIII. LE CABOUS NAMEH, ou Livre de Cabous, de Cabous Onsor e
souverain du Djordjan et du Guilan. Traduit pour la première fois en
avec des notes, par A. Querry, consul de France. Fort volume in-18
presse.) . . . . . .
XLIV. KIN KOU KI KOUAN. Nouvelles chinoises, traduites par M. le
d'Hervey de Saint-Denis, de l'Institut. (Sous presse.) . . . .
XLV. Les peuples orientaux connus des anciens Chinois, par L. de
Nouvelle édition. In-18. (Sous presse.). . . . . .

BIBLIOTHÈQUE SLAVE ELZÉVIRIENNE

VI. Un nonce du pape en Moscovie. Préliminaires de la trêve de 1582
P. Pierling. In-18 elzévir. . . . . .
VII. Le Saint Siège, la Pologne et Moscou (1582-1587), par le P. P
In-18 elzévir. . . . . .

BIBLIOTHÈQUE GRECQUE ELZÉVIRIENN

POÈMES PATRIOTIQUES D'ARISTOTE VALAORITIS, traduits du g
A. Blancard et Queux de Saint-Hilaire. In-18, elzévir. . . . .
LA GRÈCE ANCIENNE ET MODERNE, considérée sous l'aspect religie
Mme Ad. Terzetti. In-18, elzévir. . . . . .
ATHANASE DIAKOS. — PHROSYNE. Poèmes d'Aristote Valaoritis, t
du grec pour la première fois par A. Blancard et Queux de Saint-
In-18, elzévir. . . . . .

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

Ancienne série. Cinq années. 5 vol. in-8. . . . . 50 fr.
Nouvelle série. 1884. Prix de l'abonnement annuel. . . . . 10 fr.

ANNUAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

Volume premier, en 3 fascicules in-8. . . . . 10 fr.
Volume second, en 3 fascicules in-8. (En cours). . . . . 10 fr.

BULLETIN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS

Première année (1883), 12 numéros. . . . . 10 fr.
euxième année (en cours). Souscription. . . . . 10 fr.

HISTOIRE GRECQUE

Traduite en français sous la direction de M. A. Bouché-Leclercq.

ERNEST CURTIUS

HISTOIRE GRECQUE. 5 volumes in-8. . . . . 37 fr. 50
ATLAS POUR L'HISTOIRE GRECQUE, par A. Bouché-Leclercq. In-8. 12 fr.

J.-G. DROYSEN

HISTOIRE DE L'HELLÉNISME. 3 volumes in-8. . . . . 30 fr.
Tome I. Histoire d'Alexandre le Grand. — Tomes II et III. Les successeurs d'Alexandre. Les Diadoques. Les Épigones.

HERTZBERG

HISTOIRE DE LA GRÈCE sous la domination romaine. 3 volumes in-8. (En cours de publication.). . . . . 30 fr.

HISTOIRE INTÉRIEURE DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM

Tirée des *Rœmische Alterthuemer*, de L. LANGE

Par A. BERTHELOT et DIDIER, agrégés de l'Université.

2 volumes in-8. . . . . 20 fr.
L'ouvrage paraît en fascicules à 1 fr. 25.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

OUVRAGES D'ARCHÉOLOGIE ET DE NUMISMATIQUE

G. SCHLUMBERGER
Membre de l'Institut.

SIGILLOGRAPHIE DE L'EMPIRE BYZANT

Un beau volume gr. in-4, de VII et 750 pages, avec 1100 dessins iné
Dardel. . . . . .
— Le même, sur papier de Hollande . . . . . .

NUMISMATIQUE DE L'ORIENT LATIN

Un beau volume gr. in-4, de XII et 596 pages, avec 19 planches grav
cuivre, par Dardel . . . . . .
Le même, sur papier de Hollande 1
Supplément et Index de la Numismatique de l'Orient latin.
1882, gr. in-4, avec 2 planches et 1 carte des ateliers monétaires.
Le même, sur papier de Hollande . . . . . .

NUMISMATIQUE HYMYARITE

Le Trésor de San'a. Etude sur les monnaies hymyaritiqu
Un vol., in-4, avec 60 médailles dessinées et grav. sur cuivre par Dardel.

ŒUVRES DE A. DE LONGPÉRIER

MEMBRE DE L'INSTITUT
Réunies et mises en ordre par G. SCHLUMBERGER
6 vol. in-8, richement illustrés. . . . 120 fr.

Tome I. Archéologie orientale. Numismatique, Monuments arabes.
Tome II. Antiquités grecques, romaines et gauloises (1838-1861).
Tome III. Antiquités grecques, romaines et gauloises (1862-1883).
Tome IV. Moyen âge et Renaissance (1837-1858).
Tome V. Moyen âge et Renaissance (1858-1868).
Tome VI. Moyen âge et Renaissance (1869-1883). — Antiquités américaine
Supplément. — Bibliographie générale.

ŒUVRES CHOISIES DE A.-J. LETRONNE

MEMBRE DE L'INSTITUT
Assemblées et mises en ordre par E. FAGNAN
6 beaux vol. in-8, illustrés 7
Première série. gypte ancienne. 2 volumes.
Deuxième série. Géographie et cosmographie. 2 volumes.
Troisième série. Archéologie et philologie. 2 volumes.

ARTHUR ENGEL

Recherches sur la Numismatique et la Sigillographie

Des Normands de Sicile et d'Italie.
Un vol. in-4, avec 7 planches sur cuivre par Dardel 2

EN PRÉPARATION :
Numismatique et Sigillographie de l'Alsace. — Un vol. richement illustré.

OUVRAGES RÉCEMMENT TERMINÉS

ANONYME DE CORDOUE

CHRONIQUE LATINE RIMÉE

des derniers rois Goths de Tolède et de l'invasion arabe de l'Espagne

Éditée et annotée par le P. J. TAILHAN

Un beau vol. in-fol., avec 28 planches en héliogravure. . . 50 fr.

JOURNAL DE BURCHARD

Johannis Burchardi Argentinensis, capelle pontificie sacrorum rituum magistri Diarium, seu rerum urbanarum commentarii (1483-1506). Texte latin publié intégralement pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Florence, avec introduction, notes, etc., par L. Thuasne.

3 forts volumes gr. in-8 . . . . . 60 fr.

LES POLYNÉSIENS

LEUR ORIGINE, LEURS MIGRATIONS, LEUR LANGAGE

Par le Dr P.-A. LESSON

ancien médecin en chef des établissements français de l'Océanie.

Ouvrage rédigé d'après le manuscrit de l'auteur par L. MARTINET

4 forts vol. in-8 avec cartes. . . . . 60 fr.

LE ROYAUME DU CAMBODGE

Par J. MOURA, ancien représentant de la France au Cambodge

2 beaux vol. gr. in-8, richement illustrés. . 30 fr.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

EN RUSSIE, EN SIBÉRIE, ET DANS LE TURKESTAN

par Ch.-Eug. De UJFALVY

5 vol. gr. in-8, dont 2 atlas de planches. . . . . 77 fr.

Les Cuivres anciens au Cachemire et au Petit-Thibet

Par Ch.-Eug. de Ujfalvy. In-8, orné de 67 dessins inédits.. . . . 15 fr.

LE PAPYRUS FUNÉRAIRE DE SOUTIMÉS

Publié en 24 planches coloriées par P. Guieysse et Lefébure. In-folio. 50 fr.

INSCRIPTIONS ET NOTICES RECUEILLIES A EDFOU

Pendant la mission scientifique de M. le vicomte Emmanuel de Rougé.

publiées par le vicomte Jacques de Rougé.

2 vol. in-4, avec 164 planches, dessinées par Geslin . . . . . 60 fr

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

PUBLICATIONS DIVERSES

ABOUL HASSAN ALY EL HEREWY. Description des lieux saints d
lée et de la Palestine, traduite par Ch. Schefer, de l'Institut. Gr. in-8
AVRIL (baron d'). Chansons des bords du Niémen, traduites. In-8.
AYMONIER (E.). Quelques notions sur les inscriptions en vieux
In-8. . . . . .
BARANOWSKI. An anglo-polish lexicon. 2 vol. in-12, en 3 parties.
BARGÈS (l'abbé). Notice sur les antiquités de Belcodène, ancien Ca
Bolcodenis (Bouches-du-Rhône). In-4 avec fig. et 15 planches. .
— Rabbi Yapheth Abou Aly ibn Aly Bassorensis in Canticum Ca
commentarium arabicum quod ex unico Bibl. Nat. Par. mss. codd.
edidit atque in linguam latinam transtulit. Un fort vol. in-8. . .
— Vie du célèbre marabout Cidi Abou-Médien, autrement dit Bou-Méd
vers la fin du VIe siècle de l'hégire et enseveli à Hubbed, dans le vois
Tlemcen, ancienne capitale du royaume des Beni-Zeiyan. In-8, a
planche. . . . . .
BARTH (A.). L'inscription sanscrite de Han Chey. In-8 avec 2 pl.
BASSET (René). Notes de lexicographie berbère. In-8. . . . .
— Relation de Sidi Brahim de Massat, traduite sur le texte Chelha. In-8.
BAUGY (de). Journal d'une expédition contre les Iroquois, en 1687, par
valier de Baugy, aide de camp de M. le marquis de Denouville. Le
pièces relatives au Fort Saint-Louis des Illinois. Publié par Ernest Se
In-12. . . . . .
BEAUVOIS (E.). L'Élysée transatlantique et l'Eden occidental. In-8. 3
BERGAIGNE. Chronologie de l'ancien royaume Khmêr, d'après les inscri
In-8. 1
— Études sur le Lexique du Rig-Véda. In-8 (sous-presse).
BERTRAND (de l'Institut). La Gaule avant les Gaulois, d'après les
ments et les textes. In-8o, illustré. . . . . .
BOURQUIN (A.). Brahmakarma, ou rites sacrés des Brahmanes, trad
sanscrit en français. In-4. 7
BRISSET (Pierre). La grammaire logique, résolvant toutes les difficul
faisant connaître, par l'analyse de la parole, la formation des lang
celle du genre humain. In-18. . . . . .
CARRIÈRE (A.). Inscriptions d'un reliquaire arménien de la collection
lewski, publiées et traduites. Gr. in-8, avec 2 héliogravures. . . .
CARMEN SYLVA (S. M. la reine de Roumanie). Contes du Pélech. Trad
française par L. et F. Salles. In-18 de luxe. . . . . .
CHARENCEY (H. de). Vocabulaire français-maya. In-8. 3

CLERMONT-GANNEAU. Sceaux et cachets israélites, phéniciens et syriens, suivis d'épigraphes phéniciennes inédites et de deux intailles cypriotes. In-8, avec 2 planches. . . . . 3 fr. 50

— Les fraudes archéologiques en Palestine. Joli volume in-18 elzévir, illustré de 32 gravures . . . . . 5 fr.

CLUGNET (Léon). Glossaire du patois de Gilhoc (Ardèche), suivi d'un essai grammatical. In-18. . . . . 3 fr.

COMTE (Aug.). Opuscules de philosophie sociale (1819-1828). In-18. 3 fr. 50

CONDAMIN (J.). Croquis artistiques et littéraires. Études et souvenirs. In-8, papier teinté. . . . . 6 fr.

CORDIER (Henri). Essai d'une bibliographie des ouvrages publiés en Chine par les Européens au XVIIe et au XVIIIe siècle. In-8. . . . . 6 fr.

— Le même, sur papier de Hollande . . . . . 10 fr.

Publié dans le format et comme complément de la *Bibliotheca sinica.*

— Le consulat de France à Hué sous la Restauration. In-8 . . . 3 fr.

DABRY DE THIERSANT. De l'origine des Indiens du nouveau monde et de leur civilisation. Gr. in-8, illustré. . . . . 15 fr.

DELATTRE (A.). Le peuple et l'empire des Mèdes, jusqu'à la fin du règne de Cyaxare. In-4. . . . . 15 fr.

Mémoire couronné par l'Académie Royale de Belgique.

— Esquisse de géographie assyrienne. . . . . 1 fr. 50

— Salomon, Assurbanipal, Balthazar. In-8. . . . . 1 fr.

— Cyrus, d'après une nouvelle méthode historique. In-8. . . . . 1 fr.

DELPHIN (G.), professeur d'arabe à la chaire publique d'Oran. *Cheikh Djebril.* Syntaxe arabe. Commentaire sur la Djaroumiya de Mohamed ben Dawoud el-Sanhadji, avec une glose marginale. Texte arabe autogr. In-4. 15 fr.

DERENBOURG (Hartwig) et Jean Spiro. Chrestomathie élémentaire de l'arabe littéral, avec un glossaire. In-12 de XIV et 220 pages. . . . 6 fr. 50

DUBOR (G. de). Les langues et l'espèce humaine. In-8. . . . 1 fr. 50

DU RUSQUEC. Dictionnaire français-breton. Gr. in-8 à 2 colonnes. Fascicules 1 et 2 parus. Chaque. . . . . 6 fr.

Histoire générale de la littérature au moyen âge en Occident, par A. Ebert. Traduite en français par Aymeric et J. Condamin. Tomes I et II, publiés. . . . . 20 fr.

Tome III. Histoire de la littérature latine et des littératures nationales jusqu'à la fin du Xe siècle. (Sous presse.)

FEER (Léon). Comment on devient Pratyeka-Buddha. In-8 . . . 3 fr. 50

FORBES (Le P. James). L'Église catholique en Écosse au XVIe siècle. Martyre de Jean Ogilvie, de la Compagnie de Jésus, torturé et mis à mort pour la foi à Glascow en 1615, d'après des documents peu connus ou inédits. In-8, orné d'un portrait . . . . . 7 fr. 50

HARLEZ (C. de). De l'exégèse et de la correction des textes avestiques. In-8 . . . . . 7 fr. 50

— Grammaire sanscrite. Nouvelle édition. (Sous presse) . . . . . 5 fr.

HARRISSE (Henry). Christophe Colomb et la Corse. In-8. . . .
. Voy. *Recueil de voyages et de documents géographiques.*
HILD (J. A.). La légende d'Énée avant Virgile. In-8. . . .
— Juvénal. Notes biographiques. In-8. . . . . .
HOCHART. Études sur la vie de Senèque. In-8. (Sous presse.)
— La persécution des chrétiens sous Néron. In-8. (Sous pres
— Études sur la signification d'un certain nombre de mots veau Testament. in-8. (Sous presse.)
HUART (Clément). Notes sur quelques expressions du dialecte arabe de In-8. . . . . .
IBN EL BEITHAR. Traité des simples, traduit de l'arabe par le docteur clerc. 3 volumes in-4. . . . . .
JAMETEL (M.). La politique religieuse de l'Occident en Chine. In-8.
LANDES. Notes sur les mœurs et les superstitions populaires des Ann Funérailles. — Mariages. 2 broch. Chaque. . . . . .
LANIER (L.). Étude historique sur les relations de la France et du ro de Siam (1662-1703). In-8. . . . . .
LOUVET (L.-E., missionnaire apostolique). La Cochinchine religieuse, in-8, avec 2 cartes. . . . . .
Le tome I est en vente, le tome II paraîtra en janvier 1885.
LUZE (E. de). La transcription et la prononciation des noms géograp étrangers. In-8. . . . . .
— L'organisation administrative de la France depuis 1789. In-8 . .
MARTIN (Docteur E.). Exposé des principaux passages contenus da Si-yuen-lu. (*Médecine légale en Chine.*) In-8. . . . . 3 fr
— Notes sur le massacre de Tien-tsin (1870). In-8. . . . . 2 fr
MEHREN (A. F.). Les rapports de la philosophie d'Avicenne avec l'Is considéré comme religion révélée, etc. In-8. . . . . 1 fr
MILLER, de l'Institut. Fragments inédits de littérature grecque. (Ext des Ποικίλη ἱστορία, histoires variées d'Elien). In-8. . . . . .
MILLOUÉ (E. de) Essai sur la religion des Jaïns. In-8. . . . .
MOREL FATIO (A.). L'Espagne au XVIe et au XVIIe siècle. Documents hi riques et littéraires publiés et annotés. Un volume gr. in-8. . . 20
MOUGEOLLE (Paul). Statique des civilisations. In-8, illustré. . . 5
NÈVE (Félix). Les époques littéraires de l'Inde. Études sur la poésie sa crite. In-8 9
NOER (Comte de). L'empereur Akbar. Un chapitre de l'histoire de l'Inde XVIe siècle. Traduit de l'allemand par G. Bonet-Maury, avec une introduct par Alf. Maury, de l'Institut. Volume I, in-8. 7
PARMENTIER (J.). Le Henno de Reuchlin et la farce de maistre Pierre Pat lin. In-8. . . . . 1 fr.
POGNON (consul suppléant). Inscription de Mérou-Nérar Ier, roi d'Assy In-8. 5

POTAGOS (Le Dr). Dix années de voyages dans l'Asie centrale et l'Afrique équatoriale (1867-1877). In-8. . . . . 20 fr.
PRATIMOKSHA SUTRA, ou le traité d'émancipation, selon la version tibétaine, traduit par W. W. Rockhill. In-8. . . . . 3 fr. 50
REGNAUD (Paul). La rhétorique sanskrite, exposée dans son développement historique et ses rapports avec la rhétorique classique, suivie des textes inédits du Bhâratiya-Natya-Çastra et de la Rasatarangini. In-8. . . 16 fr.
REY (E.). Les colonies franques de Syrie aux XIIe et XIIIe siècles. In-8 avec gravures et plans . . . . . 8 fr.
ROMAN DE RENART, publié par Ernest Martin. Premier volume, première partie. L'ancienne collection des branches. In-8. . . . . 12 fr. 50
— Deuxième volume, deuxième partie. Les branches additionnelles. In-8. 10 fr.
ROSNY (L. de). La grande déesse solaire Ama Terasou Ohokami et les origines du sintauisme. In-8. . . . . 1 fr. 50
— Catalogue de la Bibliothèque japonaise de Nordenskiœld, coordonné, revu, annoté et publié. In-8. . . . . 15 fr.
SCHWEISTHAL (Martin). Essai sur la valeur phonétique de l'alphabet latin, principalement d'après les grammairiens de l'époque impériale. In-8. 5 fr.
— Remarques sur le rôle de l'élément franc dans la formation de la langue française. In-8 . . . . . 2 fr.
STRINDBERG (A.). Notice sur les relations de la Suède avec la Chine et les pays tartares, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. In-8. 2 fr. 50
TIELE. Manuel de l'histoire des religions, traduit par Maurice Vernes. Nouvelle édition revue et considérablement augmentée. In-18. . . . 5 fr.
VAN DEN GHEYN. Cerbère, étude de mythologie comparée. In-8. . 2 fr.
— Le Yidghah et le Yagnobi. Étude sur deux dialectes de l'Asie centr. In-8. 2 fr.
VIENOT. Le monopole des alcools en Cochinchine. In-8. . . . . 1 fr.
VIRIEUX (Eug.). Le Bouddha, sa vie et sa doctrine. Essai d'apologétique et d'histoire des religions. In-8. . . . . 4 fr.
WALTZ (Ad.). Des variations de la langue et de la métrique d'Horace dans ses différents ouvrages. In-8. . . . . 5 fr.
— De carmine Ciris. In-8. . . . . 3 fr.
XENOPOL (Professeur à l'Université de Jassy). Les Roumains au moyen âge. Une énigme historique. Un beau volume in-8. . . . . 7 fr. 50
ZOTTOLI. Cursus litteraturæ sinicæ. 5 volumes in-8. . . . . 250 fr.

VENTES PUBLIQUES (1884).

Catalogue des livres orientaux du docteur Sanguinetti. 1 fr.
Catalogue des manuscrits persans de M. le comte de Gobineau. In-8. . . . . 1 fr.
Catalogue des livres arabes de M. Stanislas Guyard. 1 fr.